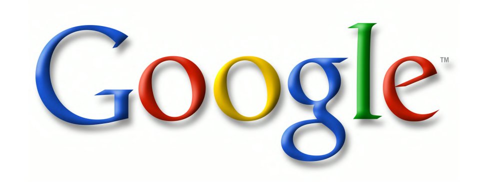
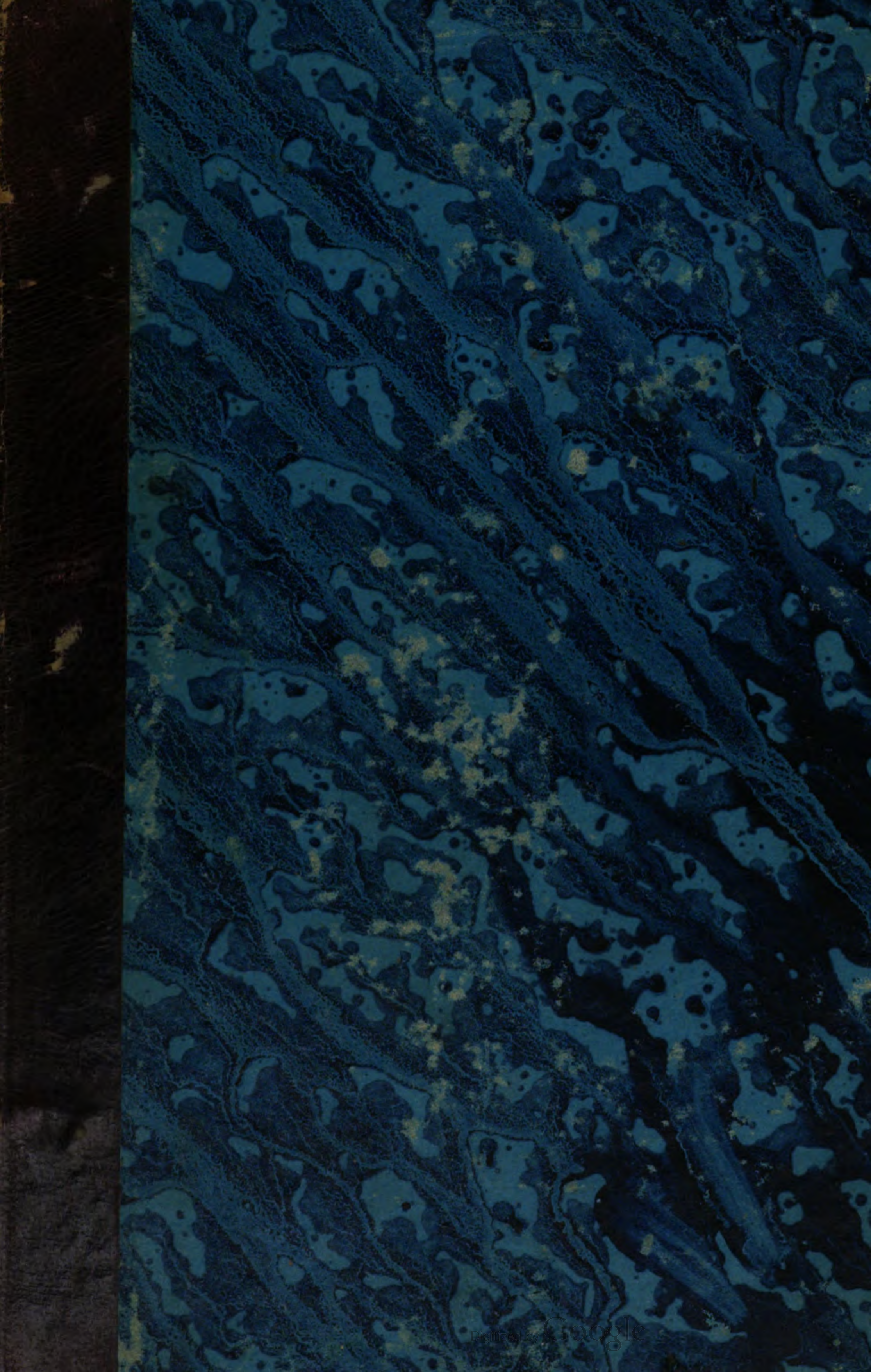
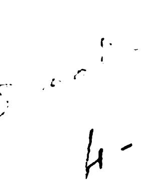
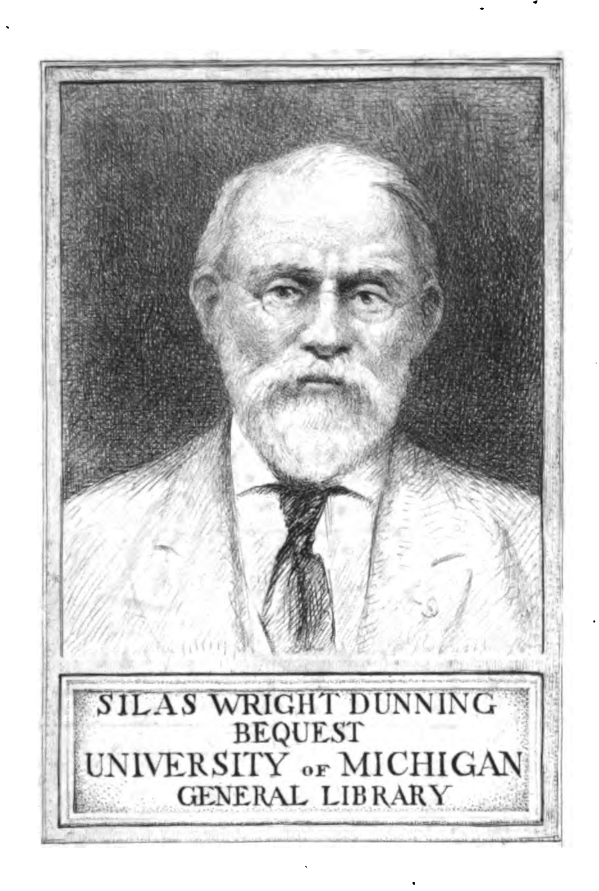







SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY


Digitized by Google

L'Austrasie,

REVUE

DU

NORD-EST DE LA FRANCE.

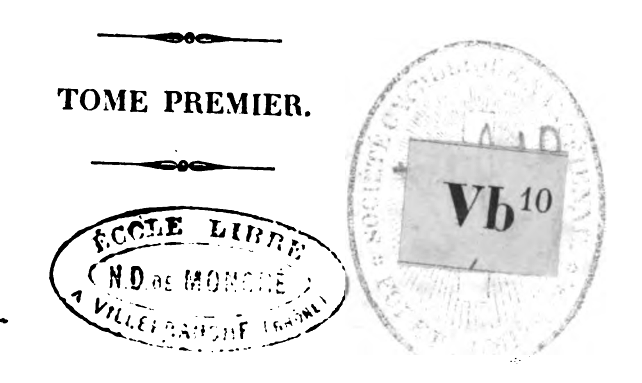
L'Austrasie,

REVUE

DU

NORD-EST DE LA FRANCE.

TOME PREMIER.



METZ,

AU BUREAU DE LA REVUE,

CHEZ VERRONNAIS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE ET LITHOGRAPHE,

RUE DES JARDINS, N.° 14.

1837.

L'Austrasie,

REVUE

DU

NORD-EST DE LA FRANCE.

INTRODUCTION.

Au milieu de l'abondance prodigieuse des productions littéraires qui nous inondent, il faut, avant d'ouvrir de nouvelles voies à la publicité, interroger le public, arbitre-né de toutes les œuvres, et souscrire à ses exigeances. Les esprits, préoccupés naguère de discussions politiques, ont fait un revirement vers les sciences, les études historiques et l'industrie. On fouille moins aujourd'hui dans la vie passée pour classer les hommes d'après les nuances d'opinions qui les caractérisent, mais on les pèse à la balance du mérite, et des points de rapprochement se manifestent entre les parties similaires de l'ordre social.

C'est pour répondre d'une part à la fusion qui commence; c'est d'autre part pour indiquer aux esprits avancés tout ce qu'on peut obtenir de l'isolement provincial, et sous quelles couleurs littéraires il conviendrait de marcher, que nous entreprenons la fondation d'une *Revue d'Austrasie*.

Il est généralement reconnu que la vie littéraire est nulle en province. Au lieu de croître avec les institutions modernes, elle semble, au contraire, tomber dans une sorte d'affaissement et de léthargie. Avec l'idée passablement ridicule qu'on ne peut penser et bien écrire qu'au foyer central de toutes lumières, quiconque se sent de la verve et de la sève se hâte de courir à Paris. Ceux qui se résignent à subir la monotonie de la province, s'engourdissent faute d'éléments d'activité, à moins que des circonstances heureuses, inespérées, ne les poussent dans les voies de la fortune et de la réputation. Depuis quelques années, cependant, les hommes d'étude disséminés à la surface départementale ont protesté contre leur sorte d'ilotisme, et fait voir qu'on pouvait travailler loin de Paris; mais, il faut l'avouer, le succès n'a pas répondu à leurs espérances : des nombreuses publications locales nées alors, beaucoup ont succombé; quelques-unes se traînent encore, et il en est peu qui présentent des conditions d'avenir. A quoi donc attribuer cette chute si rapide, cette défaveur si marquée? A la position fausse adoptée par les rédacteurs; à l'idée peu exacte qu'ils ont conçue de leur mission littéraire.

La province, incapable d'entrer en lutte avec la capitale, s'abuserait en voulant se jeter dans les questions générales, traitées avec tant de succès par les Revues parisiennes; on préférera toujours ces dernières, beaucoup plus riches et plus fécondes, et les feuilles provinciales seront menacées d'une chute imminente, dès qu'elles sortiront de leur spécialité modeste. Laissons à Paris ce qui demande plus de grâce et de savoir-faire que de connaissances et de savoir réel; ce qui est plus de forme que de fonds, ce qui est général, ce qui tient aux questions universelles : car, à Paris seulement, toutes ces choses seront traitées avec un parfait esprit de convenance. Que la province, de son côté, au lieu d'être copiste maladroite, se produise elle-même; qu'elle s'étudie, se tâte

et se connaisse; qu'elle cherche ce qui peut lui manquer, ce qu'elle doit acquérir de bien-être; et qu'au lieu d'imiter ces femmes de mauvais goût, dont l'affublement ridicule rappelle toujours la mode qui n'est plus, elle ait un genre à elle, une marche, une couleur, un sentiment, un public disposé à l'entendre et propre à la juger.

Nous ne saurions avoir d'histoire de France avant que l'histoire de chacune des provinces qui la composent ait été faite. La France n'a pas été en un jour ce qu'elle est aujourd'hui. Petite et resserrée entre la Loire et la Seine, elle a absorbé peu à peu le plus grand nombre des provinces qui la composent : le Languedoc au XIII.e siècle, la Guyenne au XIV.e, la Bourgogne au XV.e, l'Alsace au XVII.e, la Lorraine au XVIII.e Or, ces provinces ont conservé leurs mœurs et leurs coutumes jusqu'à la révolution, dont l'impitoyable niveau voulut tout renverser, tout égaliser. A qui donc appartient-il de débrouiller ce chaos social, d'indiquer la fusion progressive des peuples dans notre grand ensemble monarchique, si la province ne se charge elle-même d'un tel travail? Quelle Revue parisienne, préoccupée de vastes questions, racontera la vieille histoire d'Alsace et de Lorraine, de ce beau pays si riche en culture, en industrie, et qui excita tant de fois la convoitise des peuples d'Outre-Rhin.

Nos premiers historiens ont senti la nécessité d'étudier l'histoire des provinces avant de s'abandonner à des vues générales, et c'est à cette pensée que nous devons les seuls bons travaux historiques dont nous puissions nous glorifier. L'histoire des ducs de Bourgogne, de Barante; celle des ducs de Bretagne, de Roujoux; les écrits historiques de Thierry, la Gaule méridionale de Fauriel, la plupart des travaux de Guizot, sont conçus d'après cet excellent principe. Or, l'histoire d'un pays ne se fera nulle part mieux que dans le pays même. La province est en droit de se

prétendre seule capable d'écrire son histoire. Car, où trouvera-t-on, dans ce qui la concerne, une plus grande intelligence de son passé, une appréciation plus juste et plus précise de son avenir? Où portera-t-on plus d'intérêt à ses monuments, ainsi qu'à ses archives? Où ces mêmes archives et ces monuments parleront-ils un langage plus précis et plus vrai? Elle seule est à même de les bien étudier, de comprendre ses patois, de suivre les tracés de ses voies romaines, des chemins qui l'ont traversée à diverses époques, connaissance nécessaire à qui veut apprécier l'état progressif de son industrie. A la province la province. Qu'elle révèle ce qu'elle a été, par quelles révolutions elle a passé, quels drames se sont joués sur son sol; qu'elle raconte son origine, ses progrès, ses développements; qu'elle immortalise ses grands hommes; qu'elle secoue la poussière de leurs tombeaux; qu'elle relève les dalles de ses monuments, et qu'appuyée sur son ancienne célébrité, elle s'élance fièrement vers l'avenir.

Paris, centre général, viendra ensuite; il s'emparera un jour de ces travaux particuliers, les liera ensemble, et formera une histoire générale de France. Dieu nous garde de détrôner Paris, et, par une fausse idée de décentralisation, de diviser l'ensemble du grand tout! Non, certes; que Paris en soit toujours la tête; mais aussi que les provinces, qui en sont les ailes et les membres, ne languissent pas dans un mortel repos.

Si la province seule est capable de bien faire son histoire, elle seule peut connaître ses besoins et ses ressources; elle seule peut savoir ce qu'il manque à son industrie, à son agriculture, à son commerce, à son éducation; et elle seule peut apprécier la nature des institutions, etc., qui lui conviennent le mieux.

Mais au moment d'entrer en matière, une objection se

présente, objection sérieuse, qui se renouvellera peut-être dans tous les esprits appelés à juger notre marche : c'est l'intérêt problématique qu'une *Revue d'Austrasie* serait susceptible de faire naître. A cela nous répondrons par des faits, et l'on va sentir s'il existe en Europe une contrée plus féconde en ressources historiques et littéraires.

HISTOIRE.

Les anciens historiens ont désigné sous le nom générique de *Gaulois* tous les peuples qui s'étendaient depuis les Alpes et les Pyrénées jusqu'au Rhin, et sous celui de *Germains* les peuplades moins civilisées, plus insoumises, qui habitaient au-delà du grand fleuve. Mais d'autres divisions, anciennes comme le monde, respectées par César, consacrées par Auguste, modifiées par quelques empereurs, tels que Galba et Vespasien, traversèrent les siècles, se reproduisirent dans notre système épiscopal et provincial, et conservèrent jusqu'aujourd'hui sinon des limites positives, du moins des traces d'isolement et de primitive nationalité. Ainsi, dans le nord-est des Gaules apparaissent trois grands peuples : les *Séquaniens*, fixés dans la haute et basse Alsace, et la Franche-Comté ; les *Médiomatriciens*, occupant la Lorraine et partie du Luxembourg ; les *Tréviriens*, s'étendant depuis le Luxembourg jusqu'à Cologne, territoire des *Ubiens*. Ces trois peuples se subdivisent eux-mêmes, soit par des concessions bénévoles de terrains, soit par d'envahissantes infiltrations, soit par des mesures de conquête. C'est de la sorte que les *Leuquois* s'établirent dans la haute Moselle ; les *Tribosques*, sur la haute Sarre ; les *Némètes* et les *Vangions*, dans le territoire de Spire et de Worms ; les *Harudes*, entre Brisach et Ensisheim ; les *Saracattes*, à l'embouchure de la Sarre ; les *Cattes*, entre les sources de la même rivière et le cours de la Moselle ; les *Rauraci*, à Colmar.

Plus tard les *All-Manns,* pénétrant en Lorraine par la gorge de Sainte-Marie-aux-Mines, firent une pointe de seize kilomètres sur la rive droite de la Meurthe; les *Rauraciens,* sortis de l'évêché de Bâle et de Montbéliard, fixèrent leurs postes avancés sur la haute Alsace et les Vosges jusqu'au val de Galilée. Tous ces peuples, originaires de la Germanie, se sont unis plutôt que mêlés aux indigènes de nos provinces, et l'on retrouve dans les usages, dans les mœurs traditionnelles du pays, dans les dénominations locales, dans la nature si différente de nos patois, des traces visibles du mouvement social qui suivit la chute de l'empire romain. Quand se succédèrent les courses dévastatrices des Franks, des Huns, des Nord-Manns, des Danois et des Burgondes, ces nations conquérantes ne traversèrent pas l'Europe comme un incendie qui ne laisse après soi d'autre souvenir que celui de ses désastres. Ils firent divers établissements partiels, laissèrent quelques noyaux de colonisation, et confièrent à des monuments matériels le soin d'instruire la postérité de leur passage et de leurs conquêtes si rapides.

C'est à l'exposé de ces révolutions, demeurées presque inconnues jusqu'à présent, que doivent s'attacher les premières études historiques de la *Revue.* Elle tâchera d'indiquer les limites de ces peuples, de tracer la géographie archéologique du Nord-Est de la France, et d'offrir aux historiens à venir une carte assez positive pour retenir leur imagination dans les limites du vrai.

Et comme à ces profondes études se rattache nécessairement celle des religions, des croyances et des langues, nous saisirons toutes les données possibles pour indiquer par quelles transformations successives la civilisation est arrivée jusqu'ici. On appréciera l'influence de Brunechilde, de Karl-le-Grand, de saint Bernard et de Luther; on n'oubliera pas que c'est en Austrasie, sur les rives de la

Moselle et de la Meuse, que germèrent les premières idées de reconstitution monarchique après le démembrement impérial; que la race des Pippin n'exerça nulle autre part un pouvoir aussi grand; on verra l'esprit aventureux des croisades puiser sur le sol lorrain ses plus grandes ressources, et cette exubérance d'énergie qui renouvela le système social. Après avoir suivi saint Bernard dans ses missions plus politiques qu'évangéliques, on étudiera la doctrine de Luther luttant avec le catholicisme. Les noms d'Agrippa, de Clervant, de Farel, de Bayle, de Paul Ferry, de Martin Meurisse, de Bossuet et de Jurieu, des jésuites Maimbourg et Maldonat, apparaîtront au milieu des scènes tumultueuses de l'époque; et en les considérant comme parties animées de notre histoire, nous aurons l'avantage de pouvoir nous livrer à des considérations neuves, soit sur leur existence politique ou religieuse, soit sur notre attitude provinciale au XVI.e siècle.

La naissance de la ligue dans les murs de Nancy, la part si active qu'y prit la puissante maison des Guise, sont des choses trop connues et d'un intérêt trop général pour en retracer ici l'importance. Elles tiennent à l'une des phases les plus critiques du catholicisme, et ce sera matière nouvelle, toute vivace et toute pittoresque, de faire bien ressortir le rôle que jouait alors la Lorraine militaire en Europe.

Enfin, dans les rivalités constantes des évêques avec le pouvoir municipal, dans l'institution des formes provinciales, dans les conspirations des seigneurs contre la souveraineté d'un seul, dans leur vie guerroyante de citadelle en citadelle, dans l'émancipation progressive des masses signalée par la *Jacquerie*, dans la lutte des parlements de Metz et de Nancy contre la cour et le clergé, nous trouverons une mine féconde en faits nouveaux, un sol riche d'exploitation, tel qu'on en rencontrerait peu dans les autres provinces de France.

LITTÉRATURE.

La partie littéraire de la *Revue* reposera principalement sur l'histoire, l'histoire bien comprise étant une source nécessaire de littérature et de poésie. Les sujets, sous ce double rapport, ne sauraient nous manquer: car, est-il un règne plus fécond en grandes choses que celui de Charles III, duc de Lorraine? un règne plus aventureux que celui de Charles IV? Fut-il jamais en Europe un clergé plus puissant et plus éclairé, une noblesse plus guerrière, un peuple plus indépendant et plus brave? Les Gournay, les des Armoises, les Ligneville, les du Châtelet, les sires de Bouillon, de Faulquemont, de Commercy, de Fontoy, ne rappellent-ils pas l'existence agitée, la carrière des héros du Tasse et de l'Arioste? Nos manoirs féodaux ne présentent-ils pas une suite de curieuses légendes, auxquelles il ne manque que la plume d'un Walter Scott? La constitution républicaine des villes de Strasbourg, Metz, Verdun, Toul, Épinal, Besançon, etc., n'a-t-elle pas fourni une infinité de faits particuliers, de circonstances et de cérémonies bizarres, demeurés enfouis dans la poussière des bibliothèques? Et la vie de nos grands hommes? Quelle plume jusqu'à présent les a fait convenablement ressortir? Quelle plume assez exercée a osé franchir les limites étroites du cadre biographique, pour offrir des études larges et complètes sur les illustrations qui ont fécondé le mouvement de leur siècle? Si nous ouvrons les annales militaires de l'Europe, nous y voyons figurer avec talent les enfants de la Lorraine. Dans le haut moyen-âge, les expéditions rhénanes d'Adalbert, comte de Metz, celles de Godefroy de Bouillon en Palestine, les invasions normandes dirigées par deux Gournay, les exploits de Raoul, ont mis dans tout son jour

le génie belliqueux des enfants de la Moselle, et fourni de curieux épisodes dont peut s'enrichir la littérature. Les ravages de l'Archiprêtre, la mission solennelle et guerrière de Jeanne d'Arc, les expéditions lointaines de nos ducs et de nos évêques, joignent l'intérêt de l'histoire à la physionomie touchante et pittoresque du drame. La vie si féconde de Bassompierre, de Turenne, de Fabert, de Vioménil, de Gouvion-Saint-Cyr, de Ney, qui portèrent avec honneur le bâton de maréchal de France; celle de Chevert, de Kléber, de Lasalle, d'Éblé, de Richepance, à la gloire desquels rien ne manqua, quoiqu'ils n'eussent point atteint la première dignité des armes, deviennent des cadres précieux à qui sait en profiter. Plusieurs prélats, tels qu'Advence, saint Léon, Aubusson de la Feuillade, Coeffeteau, Coislin et Jauffret, ont aussi opéré de grandes choses dans la province. La mission évangélique de Vincent de Paule et de Fournier y a jeté de profondes racines. L'existence littéraire du comte de Tressan, d'Helvétius, de Palissot, d'Hoffmann et d'Andrieux; le génie poétique de Saint-Lambert, de Gilbert, de Boufflers et de Pellet d'Épinal; le talent d'écrire de M.me de Graffigny; la science judiciaire et politique de Régnier, de Poulain de Grandpré, de Pons de Verdun, de Lacretelle aîné, de Barbé-Marbois, de Rœderer, et de tant d'autres; l'esprit d'investigation de Le Duchat, de dom Calmet, de Schœpflin et d'Oberlin; la réputation médicale des Foës, des Lepois, de Louis et de Saucerotte; l'érudition botanique de Willemet; la hardiesse exploratrice de Le Vaillant, deviennent autant d'objets d'étude que la *Revue* se propose de soumettre à son analyse, en groupant autour d'eux les considérations biographiques qui se rattachent à leur siècle.

BEAUX-ARTS.

A chaque impulsion imprimée aux beaux-arts, on voit la Lorraine et les provinces circonvoisines devancer le mouvement des autres pays. Sous les Karlovingiens, les peuples s'associent à la pensée pieuse des princes, et couvrent leur sol d'immenses édifices; après les croisades, ils élèvent ou terminent ces superbes cathédrales dont Strasbourg, Metz et Toul s'enorgueillissent encore. A la naissance de l'imprimerie, c'est de Strasbourg, de Colmar, de Metz, et de plusieurs autres cités voisines, que partent la plupart des disciples de Faust et de Guttemberg pour éclairer l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. La gravure en bois fait ses premiers essais en Alsace. La peinture sur verre s'exerce en grand par de nombreuses compagnies d'artistes originaires des Vosges et du Bas-Rhin. Des associations musicales, organisées à Colmar et à Strasbourg, florissantes au XII.ᵉ siècle, se perpétuent jusqu'à la fin du XVIII.ᵉ, et produisent une immense quantité d'artistes; une école de chant, établie à Metz par Karl-le-Grand, réputée la première de France, devient une heureuse succursale des écoles d'Italie. Les meilleurs fondeurs, les ciseleurs les plus habiles après ceux du Limousin, des armuriers parfaits, font de Strasbourg et de Metz deux foyers actifs de haute industrie, où se fournissent, au moyen-âge, presque toutes les maisons souveraines du nord-est de l'Europe. Il fallait bien que les arts fussent alors fort avancés sur les rives de la Moselle, puisqu'ils s'y déployaient avec une pompe tantôt religieuse et mystique, tantôt militaire et burlesque; pompe bizarre, indéfinissable aujourd'hui, mais riche d'idées insolites, de contrastes frappants, propre à s'harmoniser avec des imaginations incultes et vivaces, avec des caractères qui

tenaient de l'enfer et du ciel. Les sacres, les réceptions de plusieurs monarques, la promulgation de la célèbre Bulle d'or, les fêtes des fous, les pélerinages de Sainte-Barbe et de Saint-Nicolas, les enterrements des ducs de Lorraine, ont fourni autant d'occasions solennelles de produire tout ce que le génie artistique de l'époque était susceptible d'enfanter. Les noms de Pierre Perrat, Renconval, Jacquemin de Commercy, Adam Rot, le Hungre, si célèbres il y a trois siècles, se lient, dans notre cadre provincial, aux noms plus modernes de Callot, Sébastien Leclerc, Richier, Bagard, Chassel, Cusson, Chaligny, Drouin, Claude Lorrain, Leprince, Méhul, Bochsa, Gardel, et de tant d'autres artistes dont l'existence fit époque.

HISTOIRE NATURELLE. — AGRICULTURE.

Les travaux modernes de MM. Gaillardot, Mougeot, Mathieu de Dombasle, etc., ces savants explorateurs du sol, ont ouvert la voie qu'il fallait suivre dans les études de ce genre, et la France leur sera éternellement redevable des efforts tentés par eux; mais la vie de plusieurs hommes ne saurait suffire à cette grande œuvre, il faut une direction spéciale, une tendance uniforme vers un but déterminé. Cette tendance, représentée par les sociétés d'histoire naturelle du pays, sera signalée périodiquement dans la *Revue*. A quelques idées nouvelles qu'elle tâchera d'émettre, viendra s'unir une appréciation aussi juste que possible, 1.° des recherches exécutées dans la province; 2.° des discussions entamées à leur sujet; 3.° du terme précis où elles se sont arrêtées. Ainsi, la *Revue* sera une tribune ouverte aux naturalistes, un moyen de communication entre les savants de l'Allemagne et ceux de notre province.

MÉDECINE.

Ce ne sont pas les sciences médicales dans ce qu'elles offrent de sérieux qui auront chez nous privilège d'hospitalité. Elles se produiront ici dans leurs rapports sociaux, leur philosophie appliquée, leur mode d'influence sur le régime normal des populations. Tout ce qui tient à la statistique médicale, à l'hygiène des villes et des particuliers, aux établissements de secours, à l'exercice de l'art, aux grandes épidémies, aux découvertes essentielles, sera soigneusement enregistré.

STATISTIQUE INDUSTRIELLE.

Nous ne mettrons pas moins d'attention à signaler l'état et les progrès de l'industrie aux différentes phases de notre histoire. Sa prospérité, croissante sous certains rapports, décroissante sous d'autres, tient à des circonstances politiques que nous aurons occasion de signaler avec franchise, sans entrer toutefois dans les graves discussions que comporte la science de l'économiste. Les usines, les grandes manufactures, la navigation, les produits agricoles et horticoles, les voies de transit, l'aspect des principales foires, les importations et exportations sur notre limite territoriale, serviront d'aliment à cette partie du journal.

CHRONIQUES ET POÉSIE.

L'Austrasie formera, comme on voit, un ensemble sérieux; l'intention des rédacteurs n'est cependant pas d'en faire un recueil de mémoirés académiques. Ils donneront autant que possible, pour chaque numéro, soit un article de mœurs locales, soit un épisode romanesque de notre histoire, soit de vieilles légendes recueillies aux foyers des villages.

Quelquefois aussi la poésie mêlera sa douce voix au langage sévère de la science et de l'histoire, mais nous en serons très-sobres, et il faudra pour qu'une pièce de vers soit admise à l'insertion, qu'elle présente un caractère d'originalité et de correction, malheureusement trop rares aujourd'hui.

PHILOLOGIE ET TRADUCTIONS.

Notre proximité de l'Allemagne et de la Belgique rendant les communications incessantes et faciles entre ces deux états et le Nord-Est de la France, nous entretiendrons avec eux des relations de bon voisinage; nous chercherons à faire apprécier leurs richesses intellectuelles, et nous serons en quelque sorte les échos de leurs pensées, les interprètes exacts de leurs travaux.

BULLETIN.

Cette partie sera consacrée aux séances des sociétés savantes, aux nouvelles scientifiques, littéraires, artistiques et industrielles propres au pays; à ses relations avec le reste de la France et l'Europe, à la destinée changeante des notabilités qui lui appartiennent. Sous ce dernier rapport surtout, la Revue présentera beaucoup d'intérêt, parce que l'un de nous, exclusivement occupé de biographie locale depuis un grand nombre d'années, est à même de connaître toutes les illustrations vivantes du pays et de les suivre dans leurs rapports sociaux.

NÉCROLOGIE.

Un article exact et consciencieux, aussi étendu que le comportera le sujet, sera consacré à quiconque aura laissé en mourant d'honorables souvenirs.

BIBLIOGRAPHIE.

Enfin les ouvrages nouveaux propres au Nord-Est de la France, ou publiés par les auteurs du pays, seront analysés s'ils le méritent, ou tout au moins indiqués. Il faudra, pour en obtenir l'analyse, déposer un exemplaire au bureau de *la Revue*.

Tel est le cadre étendu que se proposent de remplir les rédacteurs de *l'Austrasie*. Leur œuvre sera toute locale; elle ne veut étendre ses principales racines que dans le pays même où elle doit se développer. Cependant, il est des sujets qui intéressent tous les hommes, à quelque point de vue qu'ils se placent, dans quelque position, dans quelque localité qu'ils puissent se trouver. Ainsi, l'histoire de l'humanité entière et de ses développements; les spéculations philosophiques; les grands principes du beau et du bon développés soit dans les arts, soit dans les lettres ou les sciences, ne sauraient nous laisser indifférents ni demeurer étrangers à nos études. Nous nous en occuperons parfois. Mais, nous avons hâte de le dire, des sujets aussi généraux ne tiendront jamais la première place dans la *Revue d'Austrasie*, dont nous adoptons le nom pour titre et pour étendard.

L'ouverture prochaine d'un congrès scientifique dans la ville de Metz; les graves sujets d'étude qui doivent y être proposés; le défaut d'une tribune qui lui soit spécialement consacrée, rendent très-opportune l'apparition de la *Revue d'Austrasie*. Elle compte entretenir un moyen permanent de communication entre les membres du congrès, et contribuer, autant que possible, à déterminer la solution des questions capitales qu'ils auront discutées.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

La Lorraine et le Pays-Messin.

ÉPOQUE GAULOISE OU KELTIQUE.

Un peuple composé de plusieurs races, les unes indigènes, les autres sorties des forêts de l'Arduène (Ardenne) ou de la Germanie; peuple brave, n'ayant d'autre passion que la guerre, d'autres ressources que la chasse et la pêche, occupait, il y a plus de deux mille ans, le territoire compris entre la Meuse, l'Aisne, la Savarre (Sarre) et les Vosges. Ce territoire, aujourd'hui si riche de culture et d'industrie, était en grande partie couvert d'eaux stagnantes, de marais infects, de plantes sauvages, d'arbres vieux comme le monde. Des animaux féroces le parcouraient avec impunité : c'est à eux que l'homme disputait les aliments grossiers dont il faisait sa nourriture; et quand je dis l'homme,

qu'on ne suppose pas un de ces êtres privilégiés, destinés à dominer la nature, à scruter ses mystères ; c'était l'homme non civilisé, parfait au physique, imparfait au moral, le Kelte ou Celte qui mena si long-temps une existence nomade sur les rives du Rhin, de la Meuse et de la Moselle. Des bourgades éparses dans les vallons fertiles, de modestes et chétives cabanes servaient de retraites à nos ancêtres, unis entre eux par des habitudes féroces plutôt que par des idées de bien-être. Ignorant l'art de fabriquer les métaux, ils employaient des instruments en pierre, en silex ou en bois. Cependant, un doute s'élève dans notre esprit. D'où viennent ces anneaux en fer qu'on voit encore à quelques sommités vosgiennes, fichés dans le rocher comme pour amarrer des bâtiments, lorsque les eaux de la mer couvraient le lac d'Alsace? Quelle peuplade inconnue est venue porter là le tribut de sa civilisation? Était-elle antérieure, contemporaine ou postérieure aux Keltes?.... Quoi qu'il en soit, à l'époque reculée dont nous esquissons le tableau, apparaissaient déjà du sein de la barbarie quelques sages connus sous le nom de druides, philosophes avancés dans les sciences contemplatives, et qui, ne pouvant ou ne voulant pas communiquer leur savoir aux masses, leur imposaient par de mystérieuses cérémonies, des révélations astronomiques, et par une effrayante mythologie. Prêtres, législateurs, médecins, guerriers, les druides étaient tout; ils avaient le monopole de la pensée. D'une main ils traçaient, en caractères hiéroglyphiques, l'histoire des âges du monde ou les vertus des plantes ; de l'autre, ils tenaient l'épée des combats ou la hache des sacrifices. Les parties les plus sombres des forêts recélaient leurs mystères. C'étaient ordinairement d'énormes rochers mis en équilibre par des procédés qu'on ne peut s'expliquer aujourd'hui, des pierres tournantes,

des pierres fichées, ou des bas-reliefs représentant quelque sacrifice. Les montagnes les plus élevées étaient pour eux des points de communication avec le ciel. Ils y dressaient leurs gigantesques autels ou *dolmens,* y formaient leurs *mallus* ou lieux d'assemblées, et réunissaient autant que possible dans une trinité matérielle et symbolique les signes extérieurs d'une croyance empruntée aux mythes de l'Égypte et de la Phénicie. Ainsi le *Chazeté,* le *Climont* et le *Noirmont,* montagnes coniques dont la teinte rouge s'harmonisait agréablement avec le feuillage dentelé du chêne et le gris argenté des lichens, présentaient sur leurs terrasses, accessibles d'un seul côté, trois *dolmens* formés de blocs calcaires autour desquels le druide avait soigneusement conservé l'image d'une éternelle stérilité. Voulez-vous, malgré l'intervalle immense qui nous sépare des Keltes, suivre, pour arriver jusqu'à eux, le pont hardi que la civilisation a jeté sur l'abîme des âges; vous traverserez, à l'ouest du Paire de Taintrux, la forêt vierge, *castum nemus*, dont parle Tacite; vous suivrez, au milieu d'une nuit obscure, des sentiers ombragés sous lesquels gît un peuple de fantômes; en approchant des trois montagnes, vous vous mêlerez à la foule pieuse que les feux allumés appellent aux prières, et vous vous arrêterez avec elle sur l'immense terrasse qui entoure le plateau consacré. Ce plateau, c'est le *Chazeté,* vaste cirque ellipsoïde, ayant sept cents pas de circonférence. Écoutez, les chants se font entendre. Le sacrificateur, placé au tiers de la longueur de l'ellipse, plonge au fond d'un bassin creusé dans un bloc de grès la victime qu'il consacre au génie tutélaire du pays; il trempe ensuite la branche de gui de chêne dans l'eau lustrale, et chasse de ses aspersions les esprits malfaisants qui poursuivent les fidèles. Voici la première étoile. A son apparition doivent cesser les rapports des

hommes avec la divinité. Elle quitte le lieu du sacrifice; la foule, de son côté, s'écoule avec un bruissement sourd que semblent imiter les ondes des Rouges-Eaux, et une vallée sainte, jadis peuplée de chênes consacrés, vous conduit, à travers des tombelles gauloises, vers d'autres montagnes réservées au culte druidique, ou sur des collines dont le tiers des dénominations appartient à la langue keltique. La *Voed* (Wad, garde), qui domine le vallon de Weissembach; le *Poigeat,* nom patois qui vient du keltique *Pougard,* éminence de feu et de sang; le *Donon,* consacré à *Taran,* Jupiter gaulois; l'*Engelberg,* canton des Trois-Saints; l'*Altdorf* ou vieux village; le *Gross* et le *Klein-Mann;* le *Cromlech* de *Sainte-Odile;* le *Breitenstein, pierre large,* situé près de la commune d'Althorn (Moselle); le *Spitstein, pierre pointue,* entre la Petite-Pierre et Bitche; le *Kunkel* ou les *Quenouilles,* élevées jadis dans la vallée d'Abreschviller (Meurthe); la *Pierre branlante*, non loin de Wasselonne; plus de cent pierres hautes de trois toises et épaisses de deux, qui dominaient encore au xvi.ᵉ siècle la crête des Alpes alsaciennes, sont autant de monuments du culte druidique. *Vosegos,* dieu des montagnes, a donné son nom à une grande partie de la Lorraine; *Arduena,* vierge des bois, régna sur la vaste forêt d'Arduène; *Thot,* dieu du feu, fut adoré le long de la Moselle depuis Remiremont jusqu'à Trèves; *Kernunnos,* dieu de la chasse, eut son effigie dans la haute Lorraine, comme il l'avait à Paris; et l'encens brûla, aux environs de Metz, sur les autels d'*Odin.* Enfin, chaque localité présenta son génie tutélaire, sa déité protectrice; les sources salées de la Seille devinrent l'objet d'un culte particulier; l'imagination des druides peupla les forêts d'une foule d'êtres surhumains, dont le souvenir fabuleux, conservé dans les campagnes, vient encore se mêler aujourd'hui aux causeries de la vieillesse, ou captiver

les songes de l'enfance. Combien d'usages, de coutumes bizarres remontent jusqu'aux Keltes ! Combien de mots leur appartiennent, qui n'ayant de racine dans aucune langue connue, semblent réservés par une nature prévoyante pour indiquer les vestiges effacés d'anciennes générations éteintes ! *Divodurum, Virodunum* (Metz, Verdun), sont des mots d'origine keltique; ils s'appliquent aux cités guerrières qui avaient sous les Romains le plus d'importance dans notre pays, et témoignent, autant que le pourrait un monument matériel, de l'antiquité de ces deux villes.

Avant l'invasion romaine, des rudiments d'organisation sociale existaieut déjà dans notre vieille Gaule : rudiments fort incomplets sans doute, mais offrant néanmoins une division territoriale bien tranchée. La Gaule fut d'abord toute *keltique*, composée de masses sans doute aborigènes de l'Asie, livrées au fétichisme le plus grossier. Elle emprunta ensuite aux croyances orientales l'idée de ces *cromlechs*, de ces *dolmens*, de ces *menhirs*, qui semblent l'ouvrage de génies surhumains, et que l'art moderne, avec ses immenses ressources, ne saurait peut-être élever. Une puissance sacerdotale la dominait, lui suggérait l'idée d'un grand être, la dirigeait dans ses travaux, dans ses croyances et ses expéditions lointaines. C'est la seconde période de notre histoire, laquelle se rapproche plus qu'on ne pense des civilisations égyptienne et phénicienne, introduites sur nos côtes maritimes bien long-temps avant de pénétrer dans les terres. La troisième période, période *druidique*, presque contemporaine à César, car elle ne remontait pas alors à plus de trois ou quatre siècles d'ancienneté, s'offrit aux Romains, d'une part, avec un culte vieilli dont les druides eux-mêmes avaient perdu la trace; d'autre part, avec un culte jeune et vivace, qui admettait, indépendamment des mythes inexplicables de la Phénicie,

un système de croyances reposant sur cinq divinités principales :

Teuth ou *Teutath*, le père du peuple ;

Hesus ou *Esus*, ou *Taran*, le tonnerre ;

Belen, le soleil, invoqué dans les maladies ;

Kamulus, dieu de la guerre ;

Nehalen ou *Ardoïna*, la lune.

Beaucoup d'autres divinités subalternes, telles que *Vosegos*, *Kernunnos*, *Gran* ou *Granus*, *Wodan*, *Rhein* ou le *Rhin*, *Gabro*, *etc.*, semblent avoir été, chacune dans sa spécialité sainte, le génie d'une contrée, celui sous l'influence duquel s'était opérée sa division.

Antérieurement à César, les Gaules se composaient de trois grandes sections, qui différaient entre elles sous le rapport des mœurs, du caractère et des lois.

La première, appelée *Aquitanie*, s'étendait entre les Pyrénées et la Garonne, les Alpes, la Méditerranée et l'Océan. Les mœurs de ses habitants se rapprochaient beaucoup des types de la Grèce, de Rome et de l'Ibérie, contrées avec lesquelles ils étaient en rapports commerciaux fort actifs.

La seconde, bornée par la Garonne, l'Océan, la Belgique et la partie supérieure du Rhin, conservait le nom de *Keltique*, ainsi que la langue originelle, les coutumes et les lois de ses premiers possesseurs.

La troisième division des Gaules, appelée *Belgique*, étendue, à l'est et au nord, depuis le cours inférieur du Rhin jusqu'à l'Océan britannique qui la fermait au nord-ouest, se trouvait peuplée en partie d'anciens Keltes, et en partie de races germaines qui avaient envahi leur territoire. Ces races, essentiellement guerrières, toujours en lutte avec les Germains, étaient les plus braves et les moins civilisées de la Gaule. Notre territoire faisait partie de cette *Gaule*

belgique, car la ligne frontière qui la séparait de la *Keltique* passait entre les *Médiomatrices* et les *Séquaniens*. Les *Médiomatrices*, ou plutôt les *Keltes Divoduriens*, habitaient la partie moyenne du cours de la Moselle, la moitié du cours de la Sarre, depuis ses sources, et la moitié de celui de la Seille, depuis son embouchure; à l'occident des Divoduriens, les Keltes Sclabiens ou Viroduniens (Verdunois) occupaient sur les rives de la Meuse un territoire d'une étendue de dix lieues, faisant partie de la Belgique médiomatricienne; au midi, les Leucquois (Toulois) possédaient le cours de la Meuse, de la Moselle et de la Seille, en remontant, dans une longueur de vingt lieues, jusqu'aux sources de ces rivières. La contrée que les modernes ont nommée *Lorraine* et *Trois-Évêchés* formait en conséquence, déjà sous les Gaulois, deux grandes sections qui demeurèrent séparées jusqu'à nos jours, malgré une communauté palpable d'origine. Elles avaient leur peuple à part, leur individualité politique, leurs chefs ou *richs*, leur sénat, leurs armées, leur commerce, leurs monnaies, leur genre d'habitations et leurs costumes. Les éléments d'industrie devaient être fort restreints. Ils se bornaient sans doute à la recherche des parcelles d'or qu'on recueillait dans le Rhin, à l'exploitation des mines d'argent et de cuivre des Vosges, aux échanges de bestiaux, à la vente de peaux d'ours, d'élans et d'urus qui habitaient alors nos montagnes.

HABITATIONS. — TEMPLES. — COSTUMES. — MONNAIES.

Nos ancêtres n'avaient pas encore de temples avant l'invasion romaine. Leurs lieux consacrés étaient ceints de murailles. Ils y plaçaient la divinité dont ils sculptaient grossièrement l'image, et confiaient à des prêtres, soit keltes, soit germains, la conservation de leurs mystères. Ces prêtres portaient les cheveux et la barbe courts, un *sagum* à

manches assez amples, avec de larges plis, tandis que le sagum des guerriers ne dépassait pas le genou : c'est ce qui résulte de plusieurs bas-reliefs consacrés par les Tribosques et les Keltes aux chefs religieux et militaires qu'ils ont divinisés.

Les habitations de ces peuples sauvages, formées tantôt de moellons énormes sans mortier ni ciment, tantôt de branches entrelacées, étaient circulaires, couvertes de chaume ou de bruyère, et séparées les unes des autres par de vastes enclos. Leurs tombeaux, placés à courte distance des habitations, avaient une forme prismatique ou une forme ronde. Les premiers, décorés souvent de sculptures grossières à leur face principale, y présentaient une ouverture communiquant par un conduit à une cavité intérieure qui renfermait les cendres du défunt; les seconds, fort communs dans les départements de la Meurthe et des Vosges, ne sont autre chose que des pierres creusées en forme de mortier à piler, sans inscription ni sculpture.

La massue, la hache, le javelot alongé comme une lance, l'épée longue et mousse, suspendue à droite après une chaîne qui servait de ceinture, l'arc et la fronde, étaient les armes ordinaires des Keltes et des Germains; leurs boucliers avaient une forme plate, alongée, ovale, ou octangulaire. Cultivateurs, on les représente avec un sagum étroit, écourté, qui ne gêne en rien leurs mouvements. Guerriers, ils portent un sagum de même genre, mais fait de peau de mouton ou d'animal sauvage; ils marchent en poussant de grands cris, et arborent sur leurs étendards le *sanglier*, symbole de force et de puissance.

Les monnaies se frappaient à Trèves, à Divodure, à Virodunum. Elles étaient d'or et d'argent, et si peu communes, qu'on doit les considérer aujourd'hui plutôt comme ayant été destinées à marquer la nationalité d'un peuple,

la puissance reconnue d'un vainqueur, qu'à servir de moyen commercial entre des hommes qui opéraient par échanges de prod uits.

ÉPOQUE KELTO-ROMAINE.

Le moment des grandes émigrations ultrà-rhénanes était arrivé. Les Helvétiens descendaient de leurs montagnes pour conquérir un climat plus doux ; Arioviste, chef suprême des All-Manns, passait le Rhin à la tête de ses hordes barbares, beaucoup moins civilisées que les Gaulois, et, se mêlant aux Keltes, venait occuper une partie du pays que nous habitons. Appelé en Provence pour repousser les Helvétiens qui avaient déjà pénétré jusque là, César fut accueilli des Gaulois comme un libérateur. On le pria de combattre Arioviste, de repousser les Harudes et les Suabes avant qu'ils n'eussent traversé le Rhin et la Moselle ; les Trévirs lui envoyaient des ambassadeurs, les Leucques lui promettaient des vivres. La tranquillité de la république était intéressée à ce que le général romain ne s'arrêtât point sur le Rhône. Il traversa donc le territoire bizontin, cinquante-huit ans avant l'ère vulgaire, établit quelques troupes au-delà des Vosges, traversa ces montagnes appuyé des Leucques, peuple habile à manier le dard, pour arriver jusqu'au Rhin, où il battit Arioviste. Les Médiomatrices, les Sclabiens eurent-ils quelque part à cette guerre ? On l'ignore, mais je le pense ; car les Tribosques, peuple originaire de la mer Baltique, qui s'était fixé depuis long-temps chez les Médiomatrices (en Alsace et dans les Vosges), combattait sous les drapeaux d'Arioviste. César assigna des quartiers d'hiver à ses troupes : elles demeurèrent plusieurs mois entre le Rhin, la Meuse et la Moselle ; mais leur séjour trop prolongé chez un peuple jaloux de ses droits et de sa liberté souleva, l'année suivante, toute la Gaule contre Rome. Les Belges,

les Cimbres, les Teutons et les Germains formèrent avec elle une confédération de trois cent mille hommes dont César triompha. Les Médiomatrices, les Sclabiens et les Leucques ne semblent pas avoir pris une part active à cette guerre. Sans doute ils demeurèrent dans des conditions de neutralité. Il en fut de même deux années plus tard, lorsque César combattit les Germains, les Trévirs, les Ménapiens et les autres nations belges. Cependant Ambiorix, l'un de ses plus dangereux adversaires, poursuivi par Lucius Minutius Basilius, trouva un refuge dans la forêt d'Arduène qui avait plus de cinq cents milles de longueur, et régnait en partie sur le territoire médiomatricien, ce qui donnerait à penser que Divodure (1) se déclarait en secret contre l'ennemi commun, et attendait une occasion favorable pour prendre ouvertement le parti national. Lorsqu'à la voix puissante de Vercingétorix, la Gaule entière se leva comme un seul homme pour repousser l'aigle romaine, les Médiomatrices entrèrent dans la ligue. César, vainqueur, regagna l'Italie, emmenant avec lui la fleur de la jeunesse tribosque et médiomatricienne, et laissa à Labiénus le soin difficile de conserver avec deux légions sa nouvelle conquête. S'il avait été moins préoccupé d'idées ambitieuses, il eût organisé politiquement les Gaules, mais une fatale destinée l'entraînait à Rome; et l'empereur Auguste devait plus tard consolider par des institutions les victoires de son père. Ce monarque vint dans les Gaules, les divisa en dix-sept provinces qui comprenaient cent quinze cités importantes, organisa une administration toute romaine, ordonna un dénombrement et des impôts contre lesquels se souleva vainement l'opinion publique.

A compter de ce jour, on appela *Gaule lyonnaise* le

(1) Metz.

territoire compris entre la Garonne, les Alpes et le haut Rhin; *Germanie supérieure*, la langue de terre qui allait de Schelestadt à Mayence, ainsi que la partie des Vosges occupée par les Tribosques; et *Germanie inférieure*, toutes les contrées qui s'étendaient depuis Mayence jusqu'à l'Océan. Ainsi la haute Alsace fit partie de la Gaule lyonnaise, et la basse Alsace de la Germanie supérieure. Les *Trévirs*, les *Médiomatrices*, les *Leucques* et les *Sclabiens* constituaient la *première Belgique*, et huit légions stationnées sur le Rhin furent chargées de sa défense. Des chefs expérimentés, tels que Drusus, Caïus Silius, Gétulicus, se succédèrent dans le commandement suprême des deux Germanies, et fondèrent d'imposantes forteresses pour la défense de nos frontières. Germanicus, Lucius Vetus, Corbulon, surent allier la magie des conquêtes aux bienfaits d'une administration éclairée. On en ressentit la douce influence sur les bords de la Moselle qui se couvraient de monuments somptueux, tandis que leurs braves et aventureux habitants, devenus les fidèles alliés de Rome, repoussaient vaillamment ces hordes d'All-Manns qu'ils avaient toujours combattues. Malheureusement les barbares, semblables à l'hydre à cent têtes, semblaient se multiplier en proportion de leurs défaites. Les invasions continuaient : les Cattes, fixés sur la Moselle et la haute Savarre, appelaient Galba pour les combattre; les Teutons, devenus l'ennemi commun des Romains et des Gaulois, après avoir envahi l'Arduène, s'avançaient vers la Chiers, la Savarre inférieure, et commençaient des établissements qu'ils devaient quitter pour les reprendre deux siècles plus tard. Malgré ces périls incessants, et peut-être à cause d'eux, une fusion définitive avait lieu entre l'aristocratie romaine et l'aristocratie gauloise. Cette dernière, introduite au sénat, participait à tous les honneurs de l'empire. Les patrices médiomatriciens, vendus au pouvoir, gagnaient en

fortune ce qu'ils perdaient en patriotisme. Les druides eux-mêmes, si attachés à leurs croyances, subissaient la destinée commune : les dieux de la Grèce et de Rome se mêlant aux divinités de la Gaule, engendraient une mythologie mixte ; et, prêtres de Jupiter, comme ils l'avaient été de Thot ou d'Esus, les druides faisaient plier le culte aux exigeances politiques et sociales. Voilà pourquoi l'on rencontre si souvent dans les sculptures gallo-romaines du pays des images qui diffèrent de celles que le paganisme romain nous présente dans sa pureté native. Elles ont un caractère d'étrangeté sauvage, d'indécision calculée qui les fait reconnaître.

La Gaule incandescente, remuée jusque dans ses entrailles par d'ambitieuses rivalités, vouée aux atroces exigeances de la conquête, aux incertitudes d'une condition sociale mal assurée, touchée d'ailleurs profondément des injustes massacres commis par les satellites de l'empire ; la Gaule fière et hautaine, parce qu'elle se sentait puissante, lève l'étendard de la révolte. Les Caracattes, les Vangions, les Tribosques, et partie des Médiomatriciens encore émus du carnage dont les soldats de Valens avaient ensanglanté Divodure, confient leurs intérêts les plus chers à Civilis, à Sabinus, à Tutor. Un cri de liberté se fait entendre depuis les rives du Rhin jusqu'aux Alpes, et l'on voit accourir une foule de combattants revêtus de casques et de sagums en peaux d'animaux sauvages, tenant à la main le long javelot des Keltes, tels enfin qu'on nous représente les soldats gallo-romains, qui venaient récemment de marcher sur Rome, sous la conduite de Cécinna. Mais, cette fois encore, le génie impérial triompha, et ce fut la trahison, plus que le glaive, qui riva des fers à nos ancêtres.

Un siècle environ s'est écoulé depuis la conquête césarienne : le génie de Rome a plané sur la Gaule. Divodure, Verdun, Toul, *Divodurum, Virodunum, Tullo Leucorum,*

Scarpone, Naix (*Nasium*), mais surtout Divodure, acquièrent une grande importance et prennent une attitude toute romaine. Gran, Dieuze (Decempagi), Saint-Dié, Soulosse (Solimariaça), Sarrebourg (Pons-Saravi), Ariopolis, Caranusca, Riccianum, Ibliodurum, et plusieurs autres stations considérables, se peuplent d'habitants. En moins de trois siècles, plus de quarante camps romains sont établis sur les hauteurs; des aqueducs, des théâtres, des temples et des forteresses s'élèvent de toutes parts; plusieurs grandes voies facilitent les rapports militaires et commerciaux que les Médiomatrices et les Leucques entretiennent avec Rome ou Trèves. Pour les étendre davantage, Corbulon, stationné sur le Rhin l'an 48 de Jésus-Christ, creuse un canal de jonction d'environ huit lieues entre ce fleuve et la Meuse. Dix ans plus tard, Lucius Vetus veut attacher son nom à un autre canal qui eût établi un rapport direct de la Moselle à la Saône; mais la jalousie s'oppose à ce projet renouvelé vingt fois depuis, et son inexécution hâte vraisemblablement la chute de l'empire. Chaque jour de nouvelles colonies romaines usurpent une partie du sol; les approches des villes, les rives des grands cours d'eau, couvertes de monuments, reçoivent l'impulsion fécondante d'une culture variée; les sources minérales de Plombières, Bourbonne, Niederbronn, etc., sont fréquentées par le beau monde; plusieurs *forums* ouverts au public tous les neuf jours, des *emporiums* ou marchés annuels consacrés à Jupiter, facilitent les rapports commerciaux; l'intérieur des cités, embelli par les arts, prend un aspect brillant: partout la civilisation répand ses bienfaits. Voyez dans les rues messines, scarponaises, nasiennes et touloises, ces portiques soutenus par des colonnes corinthiennes, où j'entends bruire de nombreux clients à la suite de leur patrice; voyez ces murailles revêtues de granit des Vosges, ces fresques si vives, ces

soubassements et ces frises d'une coupe si régulière, d'un dessin si parfait. Ces temples que vous rencontrez d'intervalle en intervalle, sont consacrés à Jupiter, à Mercure, à Diane, à Apollon, à Castor et Pollux, à la Victoire; ces arcs de triomphe, ces pierres votives décorées d'inscriptions, ont été dédiés aux divinités subalternes, aux monarques qu'encensa toujours la flatterie des grands. Voilà des bains pour la salubrité commune, des théâtres auxquels un peuple entier peut assister; voilà les eaux d'une fontaine amenées à Divodure par un circuit de cinq lieues, pour alimenter une naumachie que décorent trois à quatre cents colonnes granitiques. Et c'est à trois cents lieues de Rome, sur un sol étranger, entouré d'ennemis audacieux, qu'une poignée de guerriers enfantent de si grandes choses !...

Indépendamment de la légion médiomatricienne campée sur nos rives pour veiller au salut de l'empire, plusieurs légions romaines, célèbres dans l'histoire, ont occupé le nord-est des Gaules. Nous citerons entre autres cette légion venue d'Egypte, où elle servait sous le grand Pompée, pour renforcer le corps de Labiénus dans le pays des Leucques et sur les bords de la Sarre. C'est probablement à elle que sont dues toutes les sculptures égyptiennes trouvées soit à Metz, soit à Toul, soit au camp d'Afrique près de Ludres, monuments singuliers dont la présence en Lorraine ne saurait être autrement expliquée. Chaque légion avait ses ingénieurs et ses artistes; et pendant qu'une main puissante traçait autour de nous en arc de cercle, depuis la Meuse jusqu'aux sources de l'Ill, une triple ligne de camps fortifiés, afin d'arrêter les incursions du Nord, des architectes, des sculpteurs et des peintres, déposant leur glaive pour manier le compas ou le pinceau, transplantaient avec plus ou moins d'habileté les arts de l'Italie dans la Gaule médiomatricienne. La paix qui régna sous Domitien, Nerva et

Trajan, le génie administratif de ces empereurs, l'activité d'Adrien, et la connaissance parfaite qu'il possédait de nos provinces pour les avoir long-temps parcourues, y facilitèrent beaucoup le développement des sciences et de l'industrie. Adrien, Vespasien et les deux Antonin relevèrent et agrandirent les établissements militaires détruits par Civilis. Strasbourg et Saverne reçurent d'importantes fortifications, et de larges chaussées permirent aux Tribosques ainsi qu'aux Médiomatrices d'étendre leurs relations commerciales avec Rome, Lyon, Stuttgard, Trèves et Spire.

Cependant l'anarchie, inséparable d'une puissance à son déclin, commençait à miner le colosse impérial qui pesait sur le monde. Des nuées de barbares envahissaient les frontières; chaque jour des luttes sanglantes s'y renouvelaient, chaque jour quelque défection avait lieu parmi les alliés de Rome.

Dans le III.e siècle, au milieu de ce grand naufrage, Krocus, kœning de la race teutonne, pénètre en Lorraine, incendie l'antique Divodure, en passe les habitants au fil de l'épée, et promène dans tout le pays la désolation et la mort. Un siècle plus tard, Jovien traverse la Lorraine avec plusieurs légions, triomphe, sous les murs de Scarpone, d'une armée nombreuse venue des frontières de la Germanie, la repousse au-delà du Rhin, délivre l'Alsace, et se fortifie sur la Meuse; Valentinien I.er, Gratien qui eut à Trèves le poète Ausone pour maître, Constance-Chlore, Constantin, Théodose, impriment à la partie nord-est des Gaules un éclat dont Rome ne jouissait déjà plus, et d'habiles généraux retardent par des victoires remportées au pied des Vosges, ou dans les plaines de la Moselle, de la Meuse et du Rhin, l'imminente invasion qui se prépare.

Sous les Kelto-Romains, la langue grecque était en usage dans le monde savant, comme la langue latine le fut plus

tard chez les Franks, les Germains et les All-Manns. A Metz, à Scarpone, à Nasium, on a trouvé plusieurs inscriptions grecques. Ausone et Sidius Apollinaris parlent de l'élégance avec laquelle on s'exprimait en latin sur les rives de la Moselle aux IV.e et V.e siècles. Il y a des exceptions à ces louanges trop flatteuses. Le barbarisme gravé sur le marbre, le néologisme consacré dans le style lapidaire, prouvent assez que nos ancêtres n'étaient pas des puristes en grammaire. Ils tenaient d'ailleurs beaucoup à leur idiôme indigène, idiôme qui avait survécu à la révolution sous l'empire de laquelle on voulut romaniser les Gaules. Il en fut des vêtements comme du langage : la haute société adopta l'habit romain ; la toge succéda au costume national ; seulement on eut soin de ne pas la fendre et de rendre les saies plus étroites, à cause de la différence de température qui existe entre nos provinces et l'Italie. La classe agricole, moins amie des innovations que la population urbaine, portait la blouse à manches qu'on lui voit encore aujourd'hui, et un bonnet pointu dont la forme rappelle les bonnets de laine des marins de la Méditerranée. Les paysannes avaient des robes assez amples, dessinant la ceinture au-dessous de la gorge. Leurs bras étaient nus. Un morceau d'étoffe, reposant comme un schall sur leurs épaules, servait à les draper.

FULBERT.

LE MARÉCHAL DE VIEILLEVILLE.

(TRADUIT DE SCHILLER.)

Dans les ouvrages historiques où il est question des temps remarquables de François I.er, Henri II et ses trois fils, on ne lit que rarement le nom du maréchal de Vieilleville. Cependant il a eu une très-grande part aux plus importantes affaires, et il lui est dû une place fort honorable au milieu des grands hommes d'état et des illustres capitaines de cette époque. De tous les historiens contemporains, Brantôme seul lui rend justice, et son témoignage a d'autant plus de poids, qu'ils tendaient tous deux au même but et appartenaient à des partis contraires.

Vieilleville n'était pas une de ces puissantes natures qui renversent les obstacles par la force de leur génie ou de leurs passions, et qui, par de hardies entreprises, se font jour dans la foule, forçant l'histoire à parler d'eux. Des mérites comme le sien consistent plutôt à éviter la considération que demandent les autres et à se tenir en paix avec tous, qu'à chercher à exciter l'admiration et l'envie. Vieilleville était un homme de cour dans le sens le plus noble et le plus digne de ce mot, ce qui désigne un des plus difficiles et

des plus glorieux rôles du monde. Il fut, avec une constance à toute épreuve, dévoué au trône, quoiqu'il le vît successivement occupé par trois rois, et il sut confondre tellement son dévouement au trône avec l'attachement à la personne du prince, que ce dévouement consciencieux à chaque possesseur du trône avait toute la chaleur d'un attachement personnel. L'image de l'ancienne noblesse française et de la chevalerie revit en lui, et il nous représente l'état auquel il appartenait sous de si dignes couleurs, qu'il pourrait au premier moment nous réconcilier avec lui. Il était généreux, magnifique, désintéressé jusqu'à s'oublier lui-même, serviable pour tous, honnête, fidèle à sa parole, constant dans ses affections, actif pour ses amis, noble envers ses ennemis, héroïquement brave, ami de l'ordre jusqu'à la sévérité, et avec un cœur libéral, terrible et implacable pour les ennemis de la loi. Il avait au plus haut degré l'art de s'accorder avec les caractères les plus opposés, sans cependant renoncer à son propre caractère, et celui de plaire à l'ambitieux, sans le flatter. Jamais, en courtisan servile et sans volonté, il ne sacrifia sa dignité personnelle pour s'attirer l'affection de son prince; mais il put, avec la force d'une belle âme et un admirable renoncement à lui-même, soumettre ses désirs aux circonstances dans lesquelles il s'est trouvé. Ce fut ainsi et par une prudence qui ne se démentit jamais, qu'il n'appartint à aucun parti, quand tout le monde était divisé en partis, sans rien perdre de son influence, et en restant l'ami de tous au milieu du choc de tant d'intérêts opposés. Trois rois se succédèrent sans que son bonheur en fût ébranlé, et il sut conserver jusqu'au tombeau la faveur royale qu'il avait acquise dès l'entrée de sa carrière. Il est même digne de remarque qu'il mourut dans le moment que Catherine de Médicis avec toute sa cour lui rendait visite à son château de Durestal, et qu'il put terminer dans les

bras de son souverain une vie qu'il lui avait consacrée pendant soixante ans.

Mais aussi ce caractère nous explique d'une manière très-naturelle le silence que l'histoire a gardé sur lui. Tous les écrivains de cette époque avaient pris parti; ils étaient enthousiastes ou pour l'ancienne doctrine, ou pour la nouvelle, et leur plume était dirigée par un vif intérêt pour leurs chefs. Un homme comme le maréchal de Vieilleville, dont la tête était si froide, ne leur offrait rien à louer ni à blâmer. Il appartenait au parti des modérés, dont on croyait se moquer par le surnom de *politiques :* parti qui, dans les époques de guerres civiles, a toujours eu le sort de déplaire aux deux extrêmes, en cherchant à les concilier et à les fondre. Aussi, dans les troubles des factions, il resta invariablement attaché au roi, et ni le parti de Montmorency et des Guise, ni celui de Condé et de Coligny ne put se vanter de le posséder.

Des caractères de cette espèce sont trop brièvement considérés par l'historien, qui raconte plutôt ce que fait la force que ce qu'empêche la prudence, et qui doit trop diriger son attention sur les actions décisives, pour pouvoir embrasser la belle et paisible suite d'une vie entière. Ils n'en sont que plus précieux au biographe, qui aime mieux choisir Ulysse qu'Achille pour son héros.

Le maréchal de Vieilleville ne devait obtenir justice que deux cents ans après sa mort. Dans les archives de famille de son château de Durestal se trouvaient des mémoires sur sa vie, en dix cahiers, écrits par Carloix, son secrétaire intime. Ces mémoires sont, il est vrai, composés dans le ton du panégyrique, particulier à Brantôme et à tous les historiens de cette époque; mais ce n'est pas là le ton emphatique de la flatterie qui veut gagner un protecteur : c'est le langage de la reconnaissance, qui éclate involontairement

vis-à-vis un bienfaiteur. Cette partialité n'est pas contagieuse: la vérité historique se distingue facilement de ce que font dire à l'écrivain sa reconnaissance et son affection. Ces mémoires parurent en 1767, en cinq volumes; cependant quelques auteurs en avaient eu déjà connaissance et s'en étaient servis.

François de Scepeaux, sire de Vieilleville, était fils de René de Scepeaux, sire de Vieilleville, et de Marguerite de la Jaille, de la maison d'Estouteville. Ses parents avaient de grands biens, étaient fort considérés, et donnaient le ton à toute la noblesse de l'Anjou et du Maine. Leur maison, l'une des plus considérables, était un lieu de réunion pour la meilleure société. François de Vieilleville entra de bonne heure comme page au service de la mère de François I.er, régente de France et princesse de la maison de Savoie. Quatre ans après, une aventure l'éloigna de la cour. Un jour qu'il venait à midi pour le service, un gentilhomme lui donne un soufflet. Après le repas, il se glisse sans être vu du maître des pages, va trouver ce gentilhomme, qui était le premier maître des cuisines de la régente, le provoque en duel, et lui passe son épée au travers du corps. Vieilleville était alors âgé de dix-huit ans. Lorsque le roi fut instruit de cette affaire, que lui-même ni les gens de la cour ne pouvaient blâmer, parce que les officiers de la maison n'avaient pas le droit de maltraiter les pages, il fit appeler Vieilleville, pour le conduire à la régente sa mère et solliciter son pardon. Mais celui-ci avait déjà quitté la cour, et était parti pour Durestal, afin d'obtenir de son père les secours nécessaires pour se rendre à Naples, où le seigneur de Lautrec devait conduire une belle armée. Après avoir tout mis en ordre, et choisi vingt-cinq jeunes gentilshommes d'Anjou et de Bretagne pour l'accompagner, car il voulait paraître d'une

manière digne de sa naissance, il se présenta, à Chambéry, au seigneur de Lautrec, qui, en qualité de parent, le reçut bien, et le nomma son enseigne. Vieilleville se distingua à chaque occasion, et, en présence de toute l'armée, il exposa sa vie, particulièrement à la prise de Pavie, où les Français furent poussés à de violents excès par le souvenir de la bataille qui s'était donnée en ces mêmes lieux cinq ans auparavant, et où leur roi avait été fait prisonnier. Vieilleville s'opposa autant qu'il put à de telles violences. Peu de temps après, étant sur une galère avec un gentilhomme de sa suite, appelé Cornillon, qui avait juré de ne jamais le quitter, il fut pris par le seigneur de Monaco. On fixa sa rançon à trois mille écus, et celle de Cornillon à mille, et on le remit en liberté pour qu'il pût aller chercher cet argent, sous la condition que s'il n'était pas de retour à une époque fixée, son compagnon resterait prisonnier toute sa vie.

Vieilleville, qui craignait, à cause de la longueur de la route et de la difficulté de se procurer de l'argent, de ne pas être de retour au temps assigné, refusa cette offre, et demanda seulement qu'on instruisît Lautrec de sa captivité. Celui-ci envoya l'argent nécessaire pour sa rançon. Mais comme on n'avait pas donné de quoi payer celle de son compagnon, il le renvoya, et pria qu'on écrivît à son père, aimant mieux languir en prison, que de quitter celui qui avait promis de ne jamais l'abandonner. Le seigneur de Monaco admira ce noble dévouement, et se contentant de ce qui avait été envoyé, les mit tous deux en liberté. Quelque temps après, Vieilleville ayant fait prisonnier le fils de ce seigneur de Monaco, il le renvoya sans rançon.

A cette époque il renouvela connaissance avec le neveu du grand André Doria, Philippe Doria, qui avait été page de la chambre du roi pendant qu'il était lui-même page

de la reine. Un jour Vieilleville lui rendit visite sur la flotte de huit galères qu'il commandait pour le service du roi. Doria lui en offrit une ; il choisit celle qui portait le nom de *la Régente*, et aussitôt il y fut installé comme commandant au milieu des réjouissances. Le soir il retourna au camp, situé à deux milles de là. Ces visites durèrent six à sept jours, et tous les officiers distingués de l'armée furent successivement traités sur les vaisseaux.

Moncade, vice-roi de Naples, qui avait appris que des officiers et des soldats retournaient la nuit des galères au camp français, fit armer six vaisseaux pour surprendre le comte Doria. On eut vent de son projet, et il réussit si mal, que, dans cette expédition, le vice-roi qui montait un des vaisseaux fut tué. Il arriva, dans cette affaire, que Vieilleville, qui s'était battu si vaillamment sur *la Régente*, que de cinquante soldats il ne lui en restait plus que douze, voulut s'emparer d'une galère qui, avec une autre, n'avait pas encore pris le large. Il l'aborda et s'y jeta avec ses soldats. Mais pendant qu'on se bat sur ce vaisseau, les matelots le détachent de *la Régente*, tendent les voiles et se dirigent sur Naples, où les autres galères étaient déjà arrivées. Vieilleville qui avait perdu presque tous ses soldats, est obligé de se rendre.

A l'arrivée de la première galère dans le port, le prince d'Orange fit pendre le capitaine et la plus grande partie de l'équipage. Le capitaine de la galère sur laquelle Vieilleville était prisonnier, en apprenant cette nouvelle, craignit d'entrer dans le port. Vieilleville, profitant de son indécision, lui persuada de se mettre au service du roi ; le capitaine accepta, et, avec tout l'équipage, prêta serment de fidélité entre les mains de Vieilleville.

Cependant le comte Doria avait envoyé tout le jour et toute la nuit à la recherche de son ami Vieilleville parmi les cadavres

qui flottaient sur les eaux ; il était inconsolable de sa perte. Pour avoir de ses nouvelles, il fit partir avec *la Régente* un capitaine corse, nommé Napoléon, qui mit à la voile pour Naples. Il n'était pas encore loin, quand il aperçut une galère qui lui parut impériale ; cependant on voyait sur le mat un matelot tenant à la main un pavillon blanc, et bientôt on entendit, au milieu de la musique, crier : *France*. Vieilleville, de son côté, reconnut *la Régente*, et le plaisir de se revoir fut général. Il prit encore par une ruse de guerre une autre galère qu'on avait envoyée de Naples pour le poursuivre, et au lieu d'être prisonnier, il revint maître de deux vaisseaux ; mais à son retour il ne trouva plus Doria, qui avait été envoyé en France avec deux galères.

Comme le siége de Naples, que Lautrec avait entrepris, traînait en longueur, Vieilleville prit congé de lui, et ce fut heureux, car trois mois après la peste éclata dans l'armée et enleva les meilleurs officiers.

A son retour en France, Vieilleville se présente au roi et implore son pardon, rejetant sa faute sur la vivacité de la jeunesse. Le roi lui répond que tout est pardonné, et que d'ailleurs la régente a cessé de vivre. Il lui ordonne de se trouver assiduement auprès de lui, et le donne au duc d'Orléans, son second fils (qui lui succéda sous le nom de Henri II), en lui disant : « Mon fils, il n'est pas plus âgé que toi ; mais vois combien il a déjà fait de belles actions. Si la guerre ne l'enlève pas, tu le feras un jour maréchal de France. »

Quelque temps après, Charles-Quint fit des dispositions pour tomber sur la France ; le roi rassembla son armée à Lyon. La première opération était de s'emparer d'Avignon, pour ne pas laisser aux impériaux cette clé de la Provence. Après de longues hésitations, le roi choisit le sire de Vieilleville, quoique plusieurs le trouvassent trop jeune,

pour diriger cette affaire. Il fut envoyé avec six mille hommes d'infanterie, sans artillerie, pour prévenir l'empereur.

En arrivant devant Avignon, il en trouve les portes fermées, et demande à parler au vice-légat, qui se présente sur la muraille. Vieilleville le prie instamment de descendre, afin de l'entretenir de choses fort importantes pour lui et pour son peuple, offrant de n'admettre à cet entretien que les six personnes qui l'accompagnaient en ce moment, et permettant au légat de se faire suivre d'autant d'hommes qu'il voudrait, s'il avait quelque défiance. Le légat vint, suivi de quinze à vingt hommes, et de quelques-uns des principaux habitants de la ville. Vieilleville l'assura qu'il ne demandait rien, que le roi voulait seulement qu'on s'engageât par serment à ne pas laisser entrer les impériaux, et qu'on donnât des otages pour garantie. Le vice-légat promit le premier point, mais il ne voulut donner aucun otage.

Des six personnes qui accompagnaient Vieilleville, quatre étaient capitaines; mais ils étaient pauvrement vêtus. Il demanda qu'on les laissât entrer dans la ville, pour se monter, acheter de la poudre, et faire réparer leurs armes; on le lui permit volontiers. Leur plan était de se placer sous la porte, et d'empêcher qu'on abaissât la herse. En attendant, des soldats venaient peu à peu, sans que le légat ni ses gens y prissent garde, occupés qu'ils étaient à discuter sur la demande d'otages. On les menaçait, s'ils n'étaient point livrés, de ravager les environs de la ville à deux lieues à la ronde. Dès que Vieilleville se voit en force, il repousse le vice-légat, qui tombe à terre, et, l'épée à la main, se précipite sur la porte avec ceux qui l'accompagnent. Quelques coups qu'on tira sur lui tuèrent deux ou trois des siens; sept ou huit des autres furent passés au fil de l'épée.

Les habitants d'Avignon veulent alors courir à la herse; mais quatre soldats y font bonne contenance et les empêchent d'approcher. Au bruit des arquebusades accourent mille ou douze cents hommes, qu'on avait cachés dans les blés près de la ville. Vieilleville appelle le reste de ses troupes, qui s'avancent tambour battant et enseignes déployées. Il prit alors les clés des autres portes, car il avait déjà celles de la porte du Rhône, qui fait face à Villeneuve.

Après s'être ainsi rendu maître d'Avignon, Vieilleville se hâte d'y rétablir l'ordre et d'arrêter les soldats. Les habitants qui se tinrent tranquilles n'eurent rien à souffrir, et les femmes furent épargnées. Tout cela lui coûta peu de peine; il fut obligé cependant de faire fusiller cinq ou six soldats et un capitaine qui voulaient piller. Le connétable campa près d'Avignon, et Vieilleville retourna près du roi, qu'il rencontra à Tournon, où il fut reçu avec allégresse. Le monarque lui dit : « Approchez-vous, brillante lumière au milieu des chevaliers. Je vous appellerais soleil, si vous étiez plus âgé; car si vous continuez de la sorte, vous brillerez au-dessus de tous les autres. En attendant, parez ce coup de votre roi, qui vous aime et vous estime. » Et tandis que Vieilleville posait la main sur son épée, le roi le fit chevalier.

Le seigneur de Châteaubriand, son parent, gouverneur et lieutenant-général du roi en Bretagne, le pria quelque temps après de prendre le commandement de sa compagnie de cinquante gens d'armes, qui sans cela était obligée de rester en Bretagne, et privée de toute occasion de se distinguer. Il l'engagea en même temps à remplir les fonctions de lieutenant du roi pendant son absence de la Bretagne. Vieilleville accepta la compagnie, mais il refusa les fonctions de lieutenant de la province, parce qu'il espérait obtenir un gouvernement.

Il paraît étonnant que Vieilleville n'ait pas pu avoir une compagnie de gens-d'armes pour son propre compte; mais il n'était pas alors si facile d'en obtenir, et d'ailleurs sa délicatesse aurait rougi de devoir à la faveur ce qu'il espérait gagner par son mérite. La preuve en est dans la réponse qu'il fit au roi, quand, après la mort de Châteaubriand, il lui offrit la compagnie. Il n'avait encore rien fait, répondit-il, qui méritât cet honneur. « Vieilleville, répliqua le roi, très-surpris et presque en colère, vous m'avez trompé; car j'aurais cru que si vous aviez été éloigné de deux cents milles, vous auriez couru nuit et jour pour la demander, et maintenant que je vous l'offre, je ne sais quelle circonstance plus favorable vous voulez attendre.—Un jour de bataille, sire, répondit Vieilleville, quand Votre Majesté verra que je la mérite. Si je l'acceptais aujourd'hui, mes camarades pourraient rire de cet honneur, et dire que je ne l'ai obtenue que comme parent du sire de Châteaubriand: j'aimerais mieux mourir que de monter d'un grade autrement que par mon mérite. »

Quelques heures avant sa mort, François I.er, qui n'avait pas oublié les services de Vieilleville, appela le dauphin, pour le lui recommander. « Je sais bien, mon cher fils, lui dit-il, que tu élèveras Saint-André plus tôt que Vieilleville: ton affection t'y porte; mais si tu avais fait une comparaison réfléchie entre eux, tu ne te hâterais pas. Je te prie du moins, si tu ne les élèves pas ensemble, que le second suive bientôt le premier.» Le dauphin le promit, cependant sous la réserve de donner la préférence à Saint-André. Le roi fit alors appeler Vieilleville, lui tendit la main, et lui dit: « Dans l'état de faiblesse où je me trouve, je ne puis que vous dire, Vieilleville, que je meurs trop tôt pour vous; mais voici mon fils, qui me promet de ne pas vous oublier. Son père n'a jamais été ingrat, et maintenant il

veut qu'il vous donne le second bâton de maréchal de France qui sera libre, car je sais bien à qui est destiné le premier. Mais je prie Dieu qu'il n'en gratifie jamais qu'un officier aussi digne que vous. N'est-ce pas là ton opinion, mon fils? — Oui, répondit le dauphin. » Là-dessus le roi embrassa Vieilleville : les larmes coulaient des yeux de tous trois. Peu après les médecins firent sortir le dauphin ainsi que toutes les personnes présentes, et le roi ne tarda pas à rendre l'âme.

Henri, auparavant duc d'Orléans, et après la mort de son frère aîné, dauphin de France, fut alors roi. Sept jours plus tard, Vieilleville reçut ordre de partir comme ambassadeur pour l'Angleterre, afin de conclure de nouveau la paix avec le roi Edouard, encore mineur, et son conseil. Il remplit cette mission avec beaucoup de dignité, et l'exécuta à la satisfaction générale.

Après les obsèques du vieux roi, on entreprit le procès du maréchal de Biez et de Vervins, son gendre, qui avaient livré Boulogne aux Anglais. Le premier fut condamné à mort, le second à l'emprisonnement et à la perte de ses biens et de ses titres. Le roi voulut, de son propre mouvement, donner à Vieilleville cinquante hommes des cent que commandait le maréchal de Biez; Vieilleville remercia le roi de cette faveur, mais il refusa d'être le successeur d'un tel homme. « Et pourquoi pas? lui demanda le roi. — Sire, répondit Vieilleville, ce serait comme si j'avais épousé la veuve d'un criminel. Rien ne presse non plus de me donner de l'avancement. Je sais que Votre Majesté, après son entrée solennelle à Paris, veut reprendre Boulogne aux Anglais. Peut-être restera-t-il là quelques capitaines, quelques hommes d'honneur dont alors vous puissiez me donner la place. Peut-être y resterai-je moi-même; car, pour servir mon roi, je ne

m'épargnerai pas, et alors je n'aurais plus besoin de compagnie.» Cela se passait en présence du maréchal de Saint-André. Le roi le pressa encore, mais Vieilleville s'en tint à ce qu'il avait dit : « J'aime mieux être le lieutenant du maréchal qui est là, que d'avoir la compagnie de Biez, d'un traître. »

Le maréchal de Saint-André, qui avait déjà manifesté au roi le désir de l'avoir pour lieutenant, fut charmé de cette explication de Vieilleville, et ajouta : « Souvenez-vous, mon cher ami, de ce que vous venez de dire en présence du roi. » Vieilleville se vit forcé d'accepter la place de lieutenant, quoiqu'il n'eût fait cette proposition que pour refuser l'offre du souverain.

La compagnie de Saint-André avait été tenue avec beaucoup de négligence par son père. Elle se composait en grande partie de fils d'hôteliers et de cabaretiers ; et comme les enseignes de leurs maisons représentaient ordinairement des saints, ces gens-là en prenaient les noms. Aussi cette compagnie était-elle la risée de toute la ville de Lyon. Les uns remerciaient Dieu d'avoir, pour les garder, envoyé du paradis une compagnie de saints ; les autres les appelaient *les gens-d'armes de la litanie*. Dans toute la compagnie, il n'y avait que cinquante chevaux capables de faire le service. Aussi, grâce à sa mauvaise tenue et à la faveur de son chef, on ne l'appelait jamais à l'armée, sous prétexte que le gouverneur de Lyon en avait besoin pour tenir en respect une si grande ville. A l'époque des revues, ces gens-là empruntaient les chevaux et les effets dont ils avaient besoin. Un si triste désordre régnait depuis neuf ou dix ans lorsque le vieux Saint-André mourut. Son fils en prit alors le commandement ; mais il la laissa telle qu'elle était, ne voulant pas faire connaître sa mauvaise tenue, satisfait d'ailleurs d'avoir pour lieutenant un homme comme Vieille-

ville, qu'il savait sévère et inexorable pour tout ce qui regarde la discipline et l'honneur.

Vieilleville envoya cette compagnie à Clermont en Auvergne, afin qu'elle n'eût pas la même facilité à emprunter des armes et des chevaux ; il y vint lui-même avec soixante ou quatre-vingts braves gentilshommes des meilleures maisons de Bretagne, d'Anjou et du Maine, qui, pour la plupart, avaient fait la guerre en Piémont. A peine y était-il arrivé, qu'on lui présente une liste de trente à quarante hommes qui, sur l'attestation du médecin, s'étaient retirés, et qu'il raie sur le champ des rôles de la compagnie. Il en agit de même avec la foule de fermiers, valets de chambre et gens semblables, qui avaient été reçus dans la compagnie par la faveur de quelque seigneur ou de quelque dame. Il fit manœuvrer à cheval ceux qui restaient encore dans les rangs ; et comme ils n'y entendaient rien, ils prêtèrent beaucoup à rire aux vieux soldats. Aussi il les renvoya servir dans leurs auberges, en leur disant qu'il ne devait y avoir parmi les gens-d'armes que des gentilshommes. Quelques-uns murmurèrent, et firent entendre des paroles inconvenantes ; mais les gentilshommes tombèrent sur eux à coups de bâton, et tous prirent aussitôt la fuite, au grand divertissement des spectateurs. Vieilleville se débarrassa ainsi de cet amas de mauvais sujets, qui n'avaient jamais rien fait pour le service du roi, et il donna leurs places à de bons gentilshommes qui tenaient à l'honneur et pouvaient s'armer convenablement. Beaucoup d'autres gentilshommes de la Gascogne, du Périgord et du Limousin, qui n'auraient pas voulu auparavant servir dans cette compagnie, s'y firent inscrire ; et à la première revue qu'elle passa, elle était forte de cinq cents chevaux, et une des meilleures de toute la gendarmerie.

Quelque temps après, Vieilleville accompagna le roi en

Bourgogne et en Savoie; on leur fit partout une brillante réception. Quand ils arrivèrent près de Saint-Jean-de-Maurienne, l'évêque qui y résidait pria le roi d'honorer la ville de sa présence, promettant de lui donner une fête comme il n'en avait jamais vu. Le roi, curieux de savoir ce qu'il pourrait lui préparer, se rendit à ses désirs, et le lendemain il entra dans la ville. Il y avait à peine fait deux cents pas, qu'il vit venir à lui une compagnie de cent hommes déguisés en ours, et si bien, qu'on les eût pris pour des ours véritables. Ils débouchaient d'une rue, tambour battant, enseignes déployées, et la pique sur l'épaule. Ils entourent le roi et le conduisent jusqu'à l'église, au grand amusement de ceux qui formaient le cortège. Ils l'escortent de même jusqu'à son habitation, et là ils font mille tours et mille farces à la manière des ours; ils grimpent le long des maisons, des colonnes, des balcons, hurlant absolument comme des ours. Voyant qu'ils amusaient le roi, ils se rassemblèrent tous les cent, et poussèrent un si épouvantable hourra, que les chevaux, que les valets tenaient devant la maison, en furent épouvantés, et se mirent à courir et à sauter. Ce désordre augmenta l'hilarité générale, quoiqu'il y eût beaucoup de gens blessés. Enfin, les ours dansèrent une ronde, à laquelle prirent part les suisses.

Le roi entra de là par le mont Cenis en Piémont, où son père, François I.er, avait établi pour vice-roi le prince de Melphi. Ce prince vint à la rencontre du roi, et il témoigna à Vieilleville une estime si particulière, qu'il prit soin lui-même de ses quartiers à Turin, et qu'il fit sortir les gens du connétable de Montmorency de plusieurs logements où ils s'étaient établis, pour les donner à Vieilleville. Le connétable prit fort mal la chose, et il fit remarquer au prince que c'était au quartier-maître à

loger chacun d'après son rang. « Monseigneur, lui répondit le prince, nous sommes ici sur les montagnes. Quand vous serez en bas, commandez comme vous le voudrez, même à coups de bâton, si tel est votre avis ; mais ici il en est autrement, et je vous prie de ne pas donner des ordres qui ne seraient pas exécutés. »

Dans son estime pour Vieilleville, le prince alla si loin, que souvent il fit prendre le mot d'ordre chez lui, et qu'il ne voulut pas qu'on reçût celui que le connétable donnait aux troupes de la maison du roi. Vieilleville, en habile courtisan, faisait usage de ses distinctions aussi peu que possible, pour ne pas blesser les autres seigneurs ; il ne s'en servait que pour le service du roi. Les capitaines venaient tous assister à son lever et à son coucher. Il tenait aussi table ouverte, et elle était mieux servie que celle du prince de Melphi.

Sur ces entrefaites, le roi reçut avis qu'une insurrection avait éclaté en Guyenne, et qu'on avait assassiné, à Bordeaux, le gouverneur et quelques officiers préposés aux salines. Le connétable représenta au roi que ce peuple était toujours en révolte, et qu'il fallait exterminer les habitants de ce pays. Il demanda même qu'on lui confiât l'exécution de cette affaire. Le roi l'envoya bien, il est vrai, en Guyenne ; mais il lui ordonna de ne punir sévèrement que les coupables, et de maintenir la discipline. Il fit partir avec lui le duc d'Aumale, qu'accompagna Vieilleville. Les rassemblements s'étaient dissipés à l'approche des troupes. Le connétable entra sans opposition à Bordeaux, où, dans l'espace d'un mois, il fit mourir dans les supplices les plus cruels près de cent quarante personnes. Les trois rebelles qui avaient jeté à l'eau les officiers du roi, en leur disant : « Allez, messieurs, saler les poissons dans la Charente », furent roués et brûlés par son ordre,

et il leur dit dans sa sentence : « Allez, canaille, et rôtissez les poissons de la Charente, que vous avez voulu saler avec les corps des serviteurs de votre roi. »

Pendant toute la route, Vieilleville avait conduit la compagnie du maréchal de Saint-André, dont il était le lieutenant, et il avait maintenu une si bonne discipline, que tout ce qu'on avait pris dans les auberges était payé. Il ne montait pas à cheval avant que l'hôtelier ne lui dît que tout lui avait été soldé. En arrivant avec sa compagnie dans un grand village à trois lieues de Bordeaux, les palefreniers trouvèrent sous du foin et de la paille une énorme quantité de belles piques, de canons de fusil, de cuirasses, de casques, de boucliers et de hallebardes. L'hôtelier, que Vieilleville tira à part pour l'interroger, répondit en tremblant que ses voisins avaient caché ces armes chez lui, parce qu'ils savaient qu'il était innocent. « Et puisque, ajouta-t-il, depuis deux jours que vous êtes ici, je n'ai reçu de mauvaises paroles d'aucun de vos soldats, je vous dirai encore qu'on a porté ici trente-cinq caisses de divers gentilshommes qui ne les croyaient pas en sûreté chez eux, et que je les ai fait enfermer dans des cachettes pratiquées dans les murailles, parce qu'il est connu de tous que je n'ai jamais pris part à tous ces troubles ; aussi je vous prie, gracieux seigneur, de ne leur faire du mal ni à eux ni à moi. » Vieilleville qui vit que c'était un brave homme, mais un pauvre diable, lui ordonna de ne parler à personne de cette affaire, et de transporter ouvertement ces armes dans une grange. Il lui donna un certificat attestant qu'il les avait lui-même achetées et payées, et qu'il les ferait enlever ; et il lui dit de s'adresser à lui, si l'on voulait lui faire quelque mal. Touché de se voir traité si humainement, cet homme, qui croyait que c'en était fait de sa vie, voulut embrasser ses genoux,

et le supplia de prendre du moins les armes, surtout les piques, qui étaient toutes neuves et très-belles. Mais Vieilleville se fâcha de cette proposition, et lui ordonna de se taire, s'il ne voulait être livré à la justice.

Il laissa sa compagnie en garnison dans un village à une lieue de Bordeaux, et alla habiter cette ville, où il logea chez un conseiller du parlement, nommé Valvyn. Celui-ci vint au-devant de lui, et s'estima heureux d'avoir dans sa maison un homme de ce mérite et de cette considération, d'autant plus que, sur de fausses accusations, il avait été maltraité, et que même il était retenu en prison chez lui par le connétable. Vieilleville lui promit de l'aider et de le défendre. Il était à peine entré dans la maison, que parut la femme de Valvyn, suivie de ses deux filles qui étaient d'une beauté remarquable. A peine était-elle remise d'une frayeur qu'elle avait eue la nuit précédente : on avait voulu entrer de force dans la maison de sa sœur, veuve d'un conseiller du parlement, et elle avait été obligée de donner asile dans sa maison à ses deux nièces. Elle recommanda à Vieilleville l'honneur de ces quatre jeunes personnes de la manière la plus pressante, et en se jetant à ses genoux; mais Vieilleville la releva, en lui disant que lui, aussi, avait des filles, et qu'il perdrait la vie plutôt que de souffrir qu'il leur arrivât quelque malheur. La mère ainsi rassurée lui raconta que les gens du seigneur qui habitait chez sa sœur, et qui s'appelait le comte de Sancerre, et surtout un jeune gentilhomme, avaient voulu pénétrer dans la chambre de ses nièces; mais que celles-ci avaient sauté par la fenêtre et s'étaient sauvées chez elle. Vieilleville lui demanda si ce n'était pas le bâtard de Beuil. « C'est ainsi qu'il s'appelle, dit-elle.— Il ne faut pas s'étonner, reprit Vieilleville, qu'auprès d'un bâtard il n'y ait pour des filles d'honneur ni

paix ni sûreté ; car il est fâché que toutes les femmes ne ressemblent pas à sa mère. »

Dans ce moment arriva la veuve, qui se plaignit que le bâtard de Beuil la maltraitait, et exigeait qu'elle lui livrât ses filles. Après le repas, Vieilleville se rendit auprès du connétable, et là, il représenta à Sancerre les mauvais procédés de l'homme qu'il reconnaissait pour son fils. Le comte de Sancerre, pour appaiser les hôtes de Vieilleville, alla le soir avec lui leur présenter ses excuses, et chercher à les rassurer pour l'avenir ; mais elles ne se fièrent pas à lui, et elles ne sortirent pas de leur refuge tant que l'armée séjourna à Bordeaux. Elles s'épargnèrent ainsi beaucoup de désagréments que souffrirent les autres habitants. Tous, sans excepter les femmes, durent demander pardon à genoux : la seule famille Valvyn en fut exempte. Le connétable avait cependant averti Vieilleville de ne pas l'en exempter ; mais celui-ci lui avait déclaré positivement que si l'on forçait ses hôtes à cette honteuse démarche, il viendrait lui-même avec eux, et qu'alors ce ne serait pas une petite affaire.

Il arrivait souvent que des soldats des compagnies cantonnées dans les villages voisins venaient à Bordeaux pour acheter des vivres ou pour assister aux exécutions. Un de ces gens-d'armes et deux archers profitèrent d'une circonstance semblable. Ils dirent au curé de leur village que deux de ceux qu'ils avaient vu pendre, l'avaient accusé d'avoir sonné le tocsin avec eux, et qu'ils étaient chargés de s'emparer de lui ; mais que cependant ils le laisseraient échapper, s'il leur donnait une jolie somme d'argent. Le pauvre curé, qui ne se sentait pas entièrement sans reproche, leur promit 800 écus. Mais trouvant que c'était trop peu, ils le forcèrent, poignard sur la gorge, de leur dire où il avait caché les riches ornements de l'église. La crainte de la mort lui arracha tout ce qu'on voulut. On le

garrotta et on l'enferma dans une chambre éloignée, avec la résolution de se défaire de lui, quand ils auraient mis leur trésor en sûreté. Mais le neveu du curé court à Bordeaux, et instruit Vieilleville de ce qui vient de se passer. Celui-ci monte aussitôt à cheval, et il arrive à l'habitation du curé avant que les trois scélérats se soient aperçus de rien, et au moment même où ils allaient en partir avec trois chevaux richement chargés. Dans sa colère, il étendit mort le premier qui se présenta, en s'écriant : « Quoi, vauriens, sommes-nous des hérétiques pour courir sus sur les prêtres et piller les églises ? » Les deux autres furent tués par leurs camarades, pour qu'ils ne finissent pas par la main du bourreau, à la honte de toute la compagnie. On trouva le curé garrotté, et auprès de lui deux valets qui lui tenaient le couteau sur la gorge pour l'empêcher de crier. Il se jeta aux pieds de Vieilleville, le remerciant de lui avoir sauvé la vie et fait rendre son bien. Vieilleville lui ordonna d'ensevelir les morts, et de dire une messe pour le repos de leurs âmes.

Après avoir donné un terrible exemple de sévérité à punir les rebelles, le connétable renvoya l'armée, et il passa en revue les compagnies qui restaient. Il dit en plaisantant à Vieilleville qu'il remplirait les fonctions de commissaire dans l'armée, car il avait appris que la compagnie du maréchal de Saint-André n'était ni assez nombreuse, ni assez bien équipée pour rendre quelque service, puisqu'elle n'avait que vingt chevaux en état de servir. Vieilleville le pria modestement de ne pas épargner sa compagnie dans le licenciement, s'il la trouvait en si mauvais état, ajoutant qu'il devait faire attention, s'il lui faisait l'honneur de passer sa compagnie en revue, qu'il ne lui arrivât pas comme aux autres commissaires. « Et comment donc ? lui demanda le connétable, qui se figurait qu'il leur arriverait quelque désagrément. — Je les retiens à dîner, répond Vieilleville.» Au

grand étonnement de tous les assistants, le connétable trouva cette compagnie dans le meilleur état. Elle occupait un espace considérable, et paraissait forte de six cents chevaux : ce qui provenait de ce que Vieilleville avait fait placer à quelque distance à côté de la compagnie, et non derrière elle, comme c'était la coutume, les palefreniers qui montaient les chevaux de main de leurs maîtres. Lui-même, sur un magnifique cheval gris-pommelé, qui avait coûté près de deux mille écus, se présenta à la tête de sa compagnie, et montra comment il s'entendait à faire manœuvrer un cheval. Ensuite il donna au connétable et à tous les capitaines un repas dans un champ à côté du village, sous des cabanes artistement construites avec des branches d'arbres.

De Bordeaux il conduisit sa compagnie dans sa garnison ordinaire, en Saintonge, et bientôt après il se rendit dans sa famille pour conclure le mariage de sa fille avec le jeune marquis d'Espinay; une foule d'étrangers qui assistèrent à cette fête furent traités somptueusement. Il arrangea aussi plus de dix affaires d'honneur entre de braves gentilshommes et des officiers du voisinage; et quoique la plupart fussent très-embrouillées, il sut cependant, par la grande habileté qu'il avait acquise par son long commerce avec des hommes de diverses nations, les dénouer heureusement. Aussi de tous côtés on s'adressa à lui pour de semblables choses; même des maréchaux de France, juges souverains en affaires d'honneur, vinrent à lui.

Il y avait à peine huit jours que les noces étaient célébrées, que Vieilleville reçut ordre de se rendre à la cour. Il y amena le jeune Espinay, ne voulant négliger aucune occasion de se montrer, et présumant que, dès que le roi aurait fait son entrée à Paris, on reprendrait Boulogne aux Anglais. Un jour le gendre du maréchal de

Saint-André, d'Apechon, vint à lui avec les seigneurs de Sennectère, Byron, Forguel et La Noue, et lui présenta un brevet signé du roi, qui donnait à lui, et à ceux qui le lui remettaient, les biens confisqués aux luthériens dans la Guyenne, le Limousin, le Quercy, le Périgord, la Saintonge et l'Aunis. Ils avaient fait mettre son nom dans le brevet, pour obtenir plus sûrement ce don considérable, qui, après tous les frais de justice, pouvait valoir 12,000 écus à chacun. Vieilleville les remercia d'avoir songé à lui, mais il déclara que jamais il ne s'enrichirait par un moyen aussi odieux et déplorable : cela ne tendrait qu'à tourmenter le pauvre peuple, et à ruiner de bonnes familles par de fausses accusations. Il ajouta que le connétable sortait à peine avec une grande armée de ce pays, qui avait déjà bien souffert, qu'il regardait comme indigne de lui, et contraire à la morale chrétienne, d'ajouter aux maux des pauvres sujets du roi, et qu'il aimait mieux perdre tout son bien, que de voir son nom figurer devant la justice dans ces confiscations. « Car, dit-il, nous serons enregistrés dans tous les parlements, et nous porterons le nom de mangeurs du peuple. Pour 20,000 écus attirer sur soi la malédiction des femmes, des enfants, des filles, qui iront mourir à l'hôpital, cela s'appelle se damner à bon marché. Au reste, nous nous ferions des ennemis mortels de ceux dont nous enleverions les biens. »

Tirant alors son poignard, il perça le brevet à l'endroit où était son nom. D'Apechon, qui était devenu rouge de honte, et Byron, firent de même ; ils sortirent tous les trois, et laissèrent tomber le papier à terre. Mais les autres, qui avaient déjà compté sur le profit qu'ils tireraient de cette affaire, furent très-mécontents de voir Vieilleville si consciencieux ; ils ramassèrent le brevet et le déchirèrent en mille pièces, en jurant horriblement.

Bientôt après le roi assiégea Boulogne; Vieilleville et Espinay, son gendre, y assistaient. Comme il avait été ambassadeur en Angleterre, un jour le duc de Sommerset lui écrivit quelques lignes sur la bravoure des Français. Vieilleville pria le sire d'Espinay de prendre ses meilleures armes, comme en un jour de bataille. Il en fit de même, et prenant avec lui trois gentilshommes, il s'avança tranquillement vers la porte de Boulogne. Le trompette sonna, et on demanda ce qu'il voulait. Il s'informa si le duc de Sommerset était dans la place, disant que Vieilleville était là, et voulait rompre avec lui une lance. On lui répondit que le duc était malade à Londres, quoiqu'on sût généralement qu'il était dans Boulogne. Vieilleville demanda alors s'il y avait quelque brave chevalier qui voulût venir à sa place, mais personne ne se montra. « Du moins, dit-il, il y aura peut-être le fils de quelque milord qui voudra se mesurer avec un jeune seigneur de Bretagne, Espinay, qui n'a pas encore vingt ans. Il est venu pour que nous ne retournions pas dans le camp sans avoir combattu : il y va de l'honneur de votre nation, si personne ne se présente. » Enfin le fils de milord Dudley se présenta sur un magnifique cheval espagnol, avec une pompeuse suite. Dès qu'un de ceux de la suite de Vieilleville le vit, il dit à Espinay : « Ce milord est à vous; ne voyez-vous pas comme il monte à cheval à l'anglaise; ses genoux touchent presque le pommeau de la selle. Tenez-vous ferme, et n'abaissez votre lance qu'à deux ou trois pas de lui; si vous la baissez de loin, la pointe s'abaisse et el coup d'œil se perd, car l'œil est aveuglé par la visière. » On accorda alors des deux côtés que celui qui jetterait son adversaire à terre, le retiendrait prisonnier, avec ses armes et son cheval.

Chacun se rendit à sa place, prit une lance et se précipita sur l'autre. L'Anglais fut renversé, et laissa tomber

sa lance. Espinay lui avait donné dans le flanc un si rude coup, que sa lance en fut brisée.

Tailladé, qui était de la suite d'Espinay, sauta aussitôt à terre et saisit le cheval espagnol de Dudley; d'autres le relevèrent de terre. Le trompette sonna victoire, et ils se hâtèrent de ramener au camp leur prisonnier. Les Anglais restèrent confondus.

Cependant le roi avait eu connaissance de ce qui se passait, et il s'avança à leur rencontre, suivi d'un grand nombre de seigneurs. Dès qu'ils l'aperçurent, ils descendirent de cheval, et Espinay présenta et remit son prisonnier au roi, qui, en le lui rendant, tira son épée et l'arma chevalier.

Une terrible tempête força le roi quelque temps après de lever son camp et de s'éloigner de Boulogne. Le jeune Dudley, voyant qu'on rentrait dans le pays, demanda à d'Espinay de fixer sa rançon : il ne pouvait rester plus long-temps, car il avait des affaires pressantes en Angleterre. Un de ses gens prit d'Espinay à part, et lui dit que Dudley était fiancé à la fille du comte de Bedford, et que tout était prêt pour le mariage. En apprenant cela, Espinay lui dit qu'il pouvait partir s'il voulait; il ne lui demanda que de se souvenir de la maison d'Espinay, qui ne faisait pas la guerre pour s'enrichir, mais pour soutenir et accroître l'honneur et la vieille réputation de leur famille. Cependant il lui fit connaître qu'il recevrait volontiers de lui quatre belles juments anglaises. Dudley fut rempli d'admiration pour cette générosité.

Les princes allemands avaient décidé à Augsbourg d'envoyer une ambassade en France, pour engager le roi à les soutenir contre l'empereur (Charles V), qui retenait prisonniers quelques princes et les traitait indignement. L'ambassade se composait du duc de Simmern, du comte

de Nassau, de son fils le prince Guillaume d'Orange, plus tard si célèbre, et de quelques autres seigneurs et savants distingués. On fut les recevoir à Saint-Dizier, et on leur fournit tout ce qui pouvait leur être agréable. Ils ne marchaient que cinq à six heures par jour, avant le dîner, et alors ils se mettaient à table, où ils restaient jusqu'à neuf ou dix heures du soir; pendant ce temps on ne pouvait leur parler d'affaires. Ils avaient choisi à dessein cette route, pour pouvoir mieux se traiter; car de Saint-Dizier à Fontainebleau, on passe par des contrées très-riches en bons vins.

Quand ils furent arrivés à Moret, à deux lieues de Fontainebleau, Vieilleville fut envoyé les complimenter au nom du roi: ce message fut d'autant plus agréable aux Allemands, qu'il les traita splendidement. Il apprit là que le comte de Nassau était son parent; et celui-ci, très-habile dans les affaires et parlant bien français, s'adressa particulièrement à lui. Un jour que Vieilleville donnait à dîner à plusieurs personnes de l'ambassade, entre autres à deux assesseurs de la chambre impériale de Spire, et aux bourgmestres de Strasbourg et de Nuremberg, le comte de Nassau le prit à part, pour lui exposer plus exactement le but de leur mission. Cet entretien durait à peu près depuis une heure, quand les assesseurs et les bourgmestres impatientés commencèrent à interpeller fort grossièrement le comte en allemand. Celui-ci se moqua de leur colère, et dit tout haut en langue française, qu'ils ne comprenaient pas: « Ne vous étonnez pas, messieurs, de voir ces Allemands si courroucés, car ils ne sont pas habitués à quitter sitôt la table, surtout quand on y mange si bien et qu'on y boit de si bons vins. »

Vieilleville rapporta au roi ce qu'il avait appris du comte, et le roi, content de ce qu'il avait fait, le nomma

le lendemain conseiller d'état. Les envoyés allemands eurent une audience solennelle, et aussitôt après le conseil d'état fut réuni. Henri II exposa qu'il serait peu convenable d'entreprendre une guerre contre l'empereur. Après le roi, le connétable de Montmorency prit la parole, et se prononça contre la guerre : on fut de son avis. Mais quand ce fut au tour de Vieilleville de parler, il représenta au conseil d'une manière concluante que l'honneur de la couronne demandait qu'on aidât les princes allemands. Il exposa en secret au roi que le comte de Nassau lui avait confié que l'empereur voulait se mettre en possession de Metz, Toul, Verdun et Strasbourg, ce qui serait très-préjudiciable à la France ; il ajouta que le roi devait s'emparer sans bruit de ces villes, qui formaient un poste avancé pour la Champagne et la Picardie. « Seigneur connétable, dit-il en se tournant vers lui, pour ce qui est du reproche que vous avez adressé aux Allemands en donnant votre avis, qu'ils changent aussi souvent d'idée que leur estomac est vide, et qu'il pourrait bien y avoir une trahison derrière leur demande, j'aimerais mieux perdre tout mon bien, que de savoir qu'une semblable accusation est arrivée à leurs oreilles. Si des princes souverains comme eux, dont l'un tient en sa main gauche la pomme d'or, qui est l'insigne de la monarchie ; dont l'autre tient dans la droite l'épée, qui doit la défendre, et dont le troisième offre la couronne lors de la nomination de l'empereur, n'ont ni foi ni fidélité, dans quelle race d'hommes les trouvera-t-on ? »

Là dessus la guerre fut résolue, et à la fin de mars 1552, l'armée dut se rassembler sur les frontières de la Champagne : cela se fit avec une incroyable rapidité. Le connétable s'empara de Metz par ruse ; le roi y fit bientôt son entrée. A cette occasion il passa son armée en revue, et il trouva entre autres cinq cents gentilshommes, qu'il

n'avait jamais entendu nommer, très-bien équipés. Le roi donna le commandement de ce beau corps au jeune Espinay, gendre de Vieilleville, qui, à leur tête, fit plusieurs actions d'éclat.

La prise de Metz fut le seul résultat de cette campagne ; les autres villes, averties par ce fait, se tinrent sur leurs gardes, et on les trouva prêtes à se défendre. Les princes allemands firent aussi savoir au roi qu'ils avaient signé leur paix avec l'empereur, et celui-ci, délivré de ses ennemis de l'intérieur, se tourna avec une puissante armée contre Strasbourg, pour reprendre aux Français les villes frontières dont ils s'étaient emparés. Au premier bruit de ces projets, le duc de Guise se jeta avec une nombreuse noblesse dans la ville de Metz, contre laquelle on s'attendait à voir diriger la principale attaque. Le maréchal de Saint-André reçut l'ordre de défendre Verdun, et le duc de Nevers se jeta, sans en attendre l'ordre du roi, dans Toul, dont la défense était destinée à Vieilleville. Le roi laissa les choses en cet état, et envoya Vieilleville à Verdun, pour aider dans la défense de cette ville le maréchal de Saint-André, dont il était toujours le lieutenant.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOTICE ET TRADITION

SUR L'HIÉRAPLE.

La montagne de l'Hiéraple fait partie du territoire de la commune de Cocheren (canton de Forbach, arrondissement de Sarreguemines); son nom est évidemment dérivé de celui d'Hiéropolis, que M. Altemayer, de Saint-Avold (1), donne à la forteresse élevée par les Romains sur son large sommet. Là aucune fouille n'est infructueuse; des statues, des bas-reliefs, des vases, des urnes, des médailles, des inscriptions tumulaires ou votives, et même de précieux camées, sont souvent le prix des moindres explorations. Son enceinte terrassée est encore très-apparente. Elle est traversée, assure-t-on, par de nombreux souterrains et renfermait un temple consacré à Apollon, impitoyablement rasé vers le milieu du dernier siècle. Il était composé d'un vestibule oblong et d'un sanctuaire

(1) Cette notice sur l'Hiéraple n'est, à dire vrai, qu'un extrait des savantes recherches que cet habile archéologue a publiées sur les voies romaines, et insérées dans les Mémoires de l'Académie de Metz, année 1825; nous y avons joint quelques détails puisés sur les lieux mêmes.

octogone, de 18 pieds dans œuvre, tourné vers l'orient et construit en pierres de taille de grande dimension. Non loin de ce temple, on remarque une citerne de six pieds de diamètre, creusée dans le roc vif; un aqueduc souterrain y amenait les eaux de Guirlingen : il fut découvert par les Heyden (les païens), et Hiérapolis cessa d'exister. On raconte qu'ils l'assiégaient en vain depuis plusieurs mois, quand un âne qu'ils avaient négligé d'abreuver, sentant l'eau couler sous ses pieds, frappa la terre avec tant de violence, qu'il rompit la voûte de l'aqueduc et révéla son existence. Dès lors, en proie aux souffrances de la soif, les Romains durent capituler. Tous furent massacrés sans pitié, sans miséricorde; l'intrépide forteresse fut renversée de fond en comble, et ses débris, mêlés au sol, font aujourd'hui du beau plateau de l'Hiéraple le terrain le plus fertile du ban de Cocheren.

Le jour une multitude d'habitants s'y livrent sans crainte aux travaux de l'agriculture; mais dès que le soleil est à son déclin, on se hâte de quitter ce lieu redouté que hantent les ombres des païens, de gigantesques fantômes, et la princesse Mazurina, jadis souveraine absolue d'Hiérapolis et de tous les lieux adjacents. De hautes destinées avaient été attachées à la naissance de cette infortunée; les fées l'avaient comblée de leurs faveurs, mais elles lui avaient imposé trois fois sept années de virginité, et l'obligation de confier secrètement tous les jours ses chastes appas aux eaux d'une fontaine qui jaillit dans les souterrains du château de Hellering. Elle touchait à son vingt-et-unième printemps; quelques jours encore, et elle allait couronner les feux d'un prince digne d'elle par sa puissance et sa valeur. Tout à ses rêves de bonheur, elle se plongeait pour la dernière fois dans la source mystérieuse, quand son fiancé, poussé par une fatale curiosité, parut inopinément devant elle. Ses yeux

ne firent qu'entrevoir la vierge qu'il adorait : transformée en un noir corbeau, elle disparut pour toujours à ses regards, et les cavernes de l'Hiéraple la reçurent sous les traits d'un énorme crapaud. C'est sous cette forme hideuse qu'elle se traîne toutes les nuits à l'ouverture de l'antre qui recèle ses immenses richesses, et c'est sous celle d'un corbeau qu'il lui est permis de retourner tous les sept ans à la source cause de ses malheurs, de s'y baigner depuis minuit jusqu'à l'aurore, et d'y retrouver les brillants souvenirs de sa jeunesse. Mais dès que le jour commence à poindre, une lueur, qui n'est visible que pour certains êtres privilégiés, éclaire rapidement le château de Hellering, et donne l'inflexible signal du départ ; alors elle reprend docilement son vol, plane un moment au-dessus des hauteurs de Hombourg, et pour sept ans encore redevient.... un gros crapaud.

Cependant le maléfice qui pèse sur cette infortunée n'est point éternel : le fils d'un pâtre peut en rompre le charme ; mais où trouver l'homme assez intrépide pour mettre à fin cette périlleuse entreprise ? Il doit, par une nuit sombre, gravir les flancs du mont, chercher le gros crapaud, l'étreindre et lui donner trois baisers : le premier le rendra monstrueux, le second le métamorphosera en un épouvantable dragon, et ce n'est qu'au troisième que Mazarina reprendra sa beauté, sa jeunesse ; qu'elle redeviendra une brillante princesse, prête à livrer à son libérateur sa main et ses trésors.

Bien des audacieux ont déjà tenté sa conquête, mais tous ont reculé devant les regards étincelants de l'affreux dragon, et ont couru chercher un refuge dans l'oratoire de Sainte-Hélène, creusé dans l'une des parois du rocher où réside ordinairement le gros crapaud.

EMMANUEL D'HUART.

ESSAI

SUR LA PHILOSOPHIE DE JACOBI.

INTRODUCTION.

Dans le rapide mouvement philosophique qui a eu lieu en Allemagne dans les dernières années du XVIII.e siècle et les premières du XIX.e, Jacobi s'est fait remarquer par une opposition constante aux divers systèmes de Wolf, Kant, Fichte et Schelling, et par les principes positifs qu'il a posés, et qui resteront à l'avenir, nous le pensons du moins, comme incontestables en philosophie. Notre intention ne peut être ici de présenter l'histoire de la lutte intellectuelle qu'il a soutenue avec ces penseurs : il serait nécessaire, dans ce but, d'exposer leurs idées à côté de celles de Jacobi, et d'en montrer les rapports et les différences, ce qui nous entraînerait trop loin; il suffira, en terminant, d'établir en général quelle position il a prise à leur égard. Ici il nous paraît plus utile et plus convenable de présenter ce qu'il a enseigné de positif.

En exposant le système de Jacobi, nous nous servirons souvent de ses propres paroles : c'est le meilleur moyen de le faire comprendre ; mais il ne faut pas s'attendre à un langage didactique tel qu'on l'emploie d'ordinaire dans l'exposition des idées philosophiques. Jacobi n'aimait pas les formes scolastiques ; il y avait en lui une grande richesse et une grande profondeur de sentiments, qui s'opposaient à la raideur de la spéculation. C'est dans le sentiment intime qu'il puisa sa philosophie, d'où elle reçut le nom de *philosophie du sentiment*, et son langage prit de là une élévation, parfois un ton éloquent et poétique, qu'on trouve rarement dans les penseurs allemands modernes. Cependant, sous ces formes oratoires, il n'est pas difficile de découvrir la solution des plus grands problèmes.

De bonne heure le sentiment philosophique se manifesta chez Jacobi avec une vivacité qui présageait déjà ce qu'il produirait plus tard. Il raconte que, encore enfant, il était préoccupé des choses spirituelles. « Mon sens enfantin, dit-il, me portait déjà, dans ma huitième ou neuvième année, à de singulières vues (je ne sais quel autre nom leur donner) que j'ai conservées jusqu'à ce jour. » Et, dans une note sur ce passage, il ajoute : « Ces singulières vues étaient la pensée d'un avenir sans limites, pensée dégagée et entièrement indépendante de toute idée religieuse, et qui, quand, à cet âge, jé pensais à l'éternité *à parte ante*, me saisissait tout-à-coup avec tant de force, que je tressaillais et tombais dans une espèce d'évanouissement, en jetant un grand cri. Un mouvement fort naturel me poussait, dès que je revenais à moi, à me représenter la même idée, et j'en éprouvais toujours un inexprimable désespoir. La pensée de l'anéantissement, qui m'était en tout temps odieuse, l'était encore plus alors, et je pouvais aussi peu supporter l'idée d'une durée éternelle. »

Malgré ce penchant irrésistible aux idées philosophiques, Jacobi ne pouvait comprendre ni admettre ce qu'on enseignait dans les écoles sous le nom de philosophie; et comme il n'osait en jeter la faute sur ceux qui professaient de telles choses, il s'accusait de manquer d'intelligence, et il avait perdu toute confiance en lui-même.

A Genève, où son père l'avait envoyé pour se former au commerce, le professeur Lesage lui rendit la confiance en lui-même, en lui montrant que ce qu'il ne comprenait pas n'était qu'un tissu de mots vides de sens. Il reconnut le premier le beau génie dont était doué Jacobi. Il lui écrivait, en 1763 : « Si j'ai à me plaindre du ciel, c'est de ne pas vous avoir laissé libre de donner essor à vos grands talents. Quel succès n'auriez-vous pas eu dans la poésie et l'éloquence, comme dans la morale délicate et sublime, sans laquelle les beaux-arts ne sont qu'une vaine harmonie! Non, je ne crois pas trop hasarder en prédisant que vous nous auriez consolés de la perte de Shaftsbury ou de Rousseau. »

Ce que présageait Lesage, arriva.

I.re PARTIE.

§ I. DE LA FOI PHILOSOPHIQUE.

Peu satisfait de la manière dont on procédait en philosophie, Jacobi chercha un nouveau chemin. Les Wolfiens et les éclectiques semi-Wolfiens, qui tenaient dans la seconde moitié du dernier siècle le sceptre de la philosophie, ne procédaient que par le raisonnement; ils voulaient tout prouver, parce qu'ils croyaient qu'on ne peut admettre comme vrai que ce qui est rationnellement démontré. Le sens intime de Jacobi était blessé de ce procédé, sans en savoir d'abord le pourquoi. L'étude qu'il fit de Spinosa le lui apprit. Spinosa lui apparut comme le héros du raison-

nement, comme le philosophe qui l'avait employé avec le plus de conséquence et de logique, et Spinosa était arrivé au panthéisme, système qui, établissant le fatalisme, détruit par cela même l'idée d'un Dieu libre, et par conséquent toute idée de Dieu, et qui, froissant les sentiments les plus légitimes et les plus naturels, ne saurait être vrai. Voilà où le raisonnement conduit quiconque voudra être conséquent au principe de l'école de Wolf; car, quiconque voudra fonder la philosophie sur le raisonnement et suivre logiquement la chaîne des idées, devra, selon Jacobi, arriver au même système que Spinosa, et comme ce système est faux, étant opposé à ce que l'homme sait de plus vrai au fond de son cœur, le chemin par lequel on y arrive ne saurait être vrai. Il y a donc quelque chose de vicieux à vouloir arriver à la vérité par le raisonnement, et fonder un système par déduction logique.

On peut remarquer, en effet, que si la conséquence d'un principe est vraie, le principe d'où elle dérive l'est bien plus sûrement. En remontant de conséquences en conséquences, de raisonnements en raisonnements, il faut bien arriver à certains principes qui servent de bases et de points de départ, qu'il est impossible de prouver, qui n'ont même pas besoin de l'être, et qui portent avec eux-mêmes la preuve de leur vérité. Ces principes nous sont comme imposés; nous ne pouvons ne pas les admettre, dès que nous les apercevons: les voir, c'est les croire. On peut donc avoir ainsi deux espèces de vérité: l'une, donnée par les principes mêmes, et l'autre donnée par les conséquences qu'on en déduit. La première espèce doit avoir pour nous bien plus de certitude, puisque c'est d'elle que la seconde espèce emprunte la sienne: Jacobi l'appelle *vérité de première main;* la seconde, qui n'a qu'une certitude d'emprunt, il l'appelle *vérité de seconde main.*

Ces principes, qui servent à prouver tout le reste, ne peuvent pas eux-mêmes être prouvés. Avec quoi, en effet, les prouverait-on, puisque rien ne les précède? Ils sont vrais par eux-mêmes; nous ne les adoptons pas par suite d'un raisonnement, mais nous avons foi en eux : la foi est donc la première, la plus haute source de la vérité.

L'idée de Jacobi fut mal comprise. On l'accusa de vouloir, sans qu'on y prît garde, ramener à la foi et aux dogmes positifs de la religion (1). Ceux qui connaissent le rationalisme étroit qui régnait à cette époque en Allemagne, ne seront pas surpris de cette absurde accusation; elle suffisait cependant pour discréditer un philosophe. Il était évident cependant que Jacobi ne prenait pas ce mot dans le sens qu'il a en matière de religion, quoiqu'il en fût emprunté, comme Jacobi le dit lui-même (2). Ce mot exprimait clairement sa pensée; il s'en servit pour ne pas en créer un autre plus obscur. Mendelssohn lui-même ne sut pas faire la distinction; il s'imagina que Jacobi voulait ramener la philosophie sur le terrain de la révélation chrétienne. « Je vous abandonne, lui écrivait-il, la retraite honorable que vous proposez sous le drapeau de la foi. Elle est tout-à-fait dans l'esprit de votre religion, qui vous fait un devoir de réprimer le doute par la foi. Le philosophe chrétien peut se donner le passe-temps de faire la niche au naturaliste, de l'embarrasser par des doutes, qui, comme des feux follets, l'attirent d'un coin à l'autre, et échappent toujours à la main qui veut les saisir. Ma religion (3) ne m'impose le devoir que d'enlever les doutes par des prin-

(1) *Allg. liter. Ziet.*, n.° 36 et 125.

(2) *Hum.*, p. 31, 50 et 51.

(3) Mendelssohn était juif.

cipes rationnels ; elle ne m'ordonne pas de croire des vérités éternelles (1). »

Jacobi expliqua alors à Mendelssohn ce qu'il entendait par le mot *foi*, et en quoi la foi philosophique différait de la foi chrétienne.

« Cher Mendelssohn, nous naissons tous dans la foi, et nous devons rester dans la foi, comme nous naissons tous dans la société, et nous devons rester dans la société : *totum parte prius esse necesse est.* — Comment pourrions-nous tendre à la certitude, si déjà la certitude ne nous est pas connue ? et comment peut-elle nous être connue, si ce n'est par quelque chose que nous connaissons déjà avec certitude ? Cela nous amène à l'idée d'une certitude immédiate, qui non seulement n'a pas besoin de preuve, mais qui exclut toute preuve, et seule est la représentation qui s'accorde avec la chose représentée. La conviction produite par des preuves est une certitude de seconde main. Des preuves ne sont que des traits de ressemblance avec une chose dont nous sommes certains. La conviction qu'elles produisent naît de la comparaison, et ne peut jamais être bien certaine ni entière. Si donc toute certitude qui ne vient pas de preuves rationnelles est une foi, la conviction qui vient de preuves rationnelles doit venir de la foi, et recevoir d'elle seule sa force.

« Par la foi nous savons que nous avons un corps, et qu'en dehors de nous se trouvent d'autres corps et d'autres êtres pensants : véritable, merveilleuse révélation ! Nous sentons notre corps affecté de telle ou telle manière, et tandis que nous le sentons affecté de la sorte, nous percevons non seulement les changements qu'il éprouve, mais encore

(1) *De la Doctrine de Spinosa*, p. 214, 215.

quelque chose qui est différent de lui, et qui n'est ni sensation ni pensée, les autres choses réelles, et nous les percevons avec autant de certitude que nous nous percevons nous-mêmes, car sans le *toi* le *moi* est impossible. Nous obtenons donc toutes les représentations seulement par les modifications que nous recevons, et il n'est pas d'autre source de connaissances réelles; car la raison, quand elle produit des objets, ne produit que des fantômes.

« Nous avons donc une révélation de la nature, qui non seulement commande, mais encore force tout homme à croire et à admettre par la foi les vérités éternelles.

« C'est une autre foi qu'enseigne, mais ne commande pas la religion des chrétiens, foi qui n'a pas pour objet des vérités éternelles, mais la nature finie et contingente de l'homme. Elle enseigne à l'homme comment il peut recevoir des modifications pour faire des progrès dans son existence, pour s'élever à une vie supérieure, en même temps à une plus haute conscience, et par elle à une plus grande connaissance. Qui accepte cette promesse, et marche à son accomplissement, a la foi qui sauve. Le grand être qui enseigna cette foi, et dans lequel toutes ces promesses étaient déjà accomplies, pouvait dire avec vérité : Je suis le chemin, la vérité et la vie; personne ne vient au père que par moi. Qui prend la volonté que j'ai en moi, saura que ma doctrine est véritable et vient de Dieu.

« L'esprit de ma religion est donc que l'homme par une vie divine s'unit à Dieu, et trouve là une paix divine qui surpasse tout entendement; en lui sont la jouissance et la vue d'un incompréhensible amour (1). »

C'est la foi qui nous donne les premières notions

(1) *Spinosa*, p. 215-218.

que nous avons ; ce n'est qu'après les avoir reçues que nous réfléchissons sur elles : ainsi la foi précède la réflexion, et dans ce sens on peut dire que la foi est antérieure à la philosophie, qu'elle lui est même supérieure, puisque sans la foi il n'y aurait pas de philosophie.

§ II. PERCEPTIONS SENSIBLES, INTUITIONS RATIONNELLES.

Le principe de toutes nos connaissances se trouve donc en certaines vérités que nous admettons sans preuves, parce qu'elles nous sont immédiatement données, et que nous ne pouvons nous refuser à les croire. Mais ces vérités premières nous sont-elles données ou sont-elles gravées en nous, comme les idées innées des cartésiens ? — Les idées premières sensibles ne sont pas innées en nous ; ce que nous savons de la nature, nous l'apprenons par les perceptions des sens ; pourquoi en serait-il autrement des idées premières spirituelles ? Nous devons aussi ne les connaître que par des perceptions, mais par des perceptions transmises par un sens spirituel. « Nous ne nous créons pas nous-mêmes, et nous ne nous instruisons pas nous-mêmes ; nous ne sommes pas *à priori*, et nous ne pouvons rien savoir ni rien faire *à priori*, ni connaître sans expérience. »

Ces idées premières sont donc des perceptions immédiates, auxquelles nous ne pouvons refuser d'ajouter foi. L'homme est placé entre le monde spirituel et le monde sensible ; il doit percevoir l'un et l'autre, il doit avoir des sens capables de sentir les représentations de l'un et de l'autre ordre de choses, et, en effet, nous avons des instruments pour percevoir le monde sensible : ce sont les sens ; nous avons aussi un organe pour percevoir le monde spirituel : c'est la raison, véritable organe spirituel, jouant le même rôle dans le monde spirituel que les yeux, les oreilles, le tact, le goût et l'odorat dans le monde sensible.

« L'animal n'aperçoit que les choses qui tombent sous les sens, mais l'homme aperçoit ce qui est hors de la portée des sens, et nomme *raison* l'organe qui lui donne connaissance de ce qui est au-dessus des sens, comme il nomme *œil* l'organe par lequel il voit. L'animal est dépourvu de l'organe qui aperçoit ce qui est inaccessible aux sens, c'est pourquoi l'idée d'une raison animale est une absurdité. L'homme jouit de cet organe, et ce n'est que par lui et par les connaissances qu'il en acquiert, qu'il est un être raisonnable. Si ce que nous appelons *raison* n'était que le produit de notre faculté de réfléchir sur les expériences de nos sens, ce serait une vaine prétention que de vouloir parler des choses intellectuelles : la raison serait alors quelque chose d'imaginaire, une fiction qui ne produirait que d'autres fictions. Mais si elle est l'organe d'une véritable révélation, elle élève notre entendement au-dessus de celui des animaux ; elle lui communique la connaissance de Dieu, de la liberté, de la vertu, de ce qui est vrai, beau et bon ; elle lui empreint le caractère de l'humanité. »

Les perceptions que nous donnent les sens nous font connaître la nature ; celles que nous donne la raison, les choses spirituelles ; et les connaissances que nous recevons ainsi, soit par les sens, soit par la raison, sont vraies par elles-mêmes et n'ont pas besoin de preuves. Quand notre œil perçoit un arbre, cette perception nous donne une idée certaine de l'arbre ; nous l'acceptons par la foi que nous avons en elle, et nous n'avons pas besoin de prouver l'existence de cet arbre, que nous voyons. Il ne saurait en être autrement pour les perceptions spirituelles. Quand ma raison perçoit l'idée de liberté ou d'immortalité, ses perceptions portent avec elle la conviction : nous voyons ces idées. Qu'est-il besoin de les prouver? la vue est au-dessus de la preuve.

« Il faut avant tout s'en tenir aux principes suivants : de

même qu'il y a une intuition par les sens, de même il y a une intuition par la raison. Elles sont l'une et l'autre les véritables sources de nos connaissances. »

La raison et les sens, tels sont, selon Jacobi, les organes par lesquels nous percevons le monde spirituel et le monde sensible, et arrivons à les connaître. Si nous ne pouvions percevoir le monde spirituel, nous ne saurions pas même s'il existe, nous n'en aurions aucune idée, nous ne saurions le concevoir, nous n'aurions pas même de mots pour le représenter; comme si nous n'avions pas de sens, nous ne pourrions pas percevoir le monde sensible, et nous n'aurions par conséquent de lui aucune idée, pas même celle de son existence, ni même celle de la possibilité de son existence. Un aveugle de naissance ne sait rien des couleurs, parce qu'il ne peut les percevoir; et si l'on ne lui en parlait jamais, il n'aurait pas même l'idée de leur existence. Si nous supposons par la pensée un être privé de tous les sens, il ne saura absolument rien du monde sensible, et ce serait en vain qu'on voudrait par le raisonnement le lui représenter, le lui prouver: il n'en a aucune perception qui puisse servir de principe, de point de départ au raisonnement. De même pour le monde spirituel. Si nous n'en avions aucune perception, nous ne le connaîtrions pas; prouver son existence, serait chose impossible, puisque nous n'en aurions aucune idée, et qu'il faut au moins pour prouver quelque chose, partir de l'idée de cette chose. Pour celui qui ne percevrait rien du monde spirituel, son existence serait un mystère aussi impénétrable que celle du monde sensible pour celui qui n'aurait pas de sens pour le percevoir. Il y a là complète analogie. Nous ne croyons pas à l'existence du monde sensible, parce qu'on nous l'a prouvée, mais parce que nous le voyons et le touchons. Nous ne croyons pas à l'existence du monde spirituel, parce

qu'on nous l'a prouvée, mais parce que nous le sentons et le percevons par la raison. Les vérités spirituelles ne dérivent pas plus de la démonstration que les vérités sensibles. Les vérités que nous percevons par l'organe de la vue, aussi bien que celles que nous percevons par l'intermédiaire des sens, ne se prouvent pas, mais se croient.

Dans ce système, les vérités spirituelles reposent sur le même genre de certitude que les vérités sensibles, sur la perception et l'intuition. Nous percevons et nous croyons, et nous croyons les vérités de l'un et de l'autre ordre, parce que nous les percevons également. Il ne peut donc pas être question de dériver les vérités spirituelles de nos connaissances sensibles, comme le veut l'école matérialiste, qui s'arrache l'œil de la raison pour ne pas voir le monde spirituel, ni les choses sensibles de nos connaissances intellectuelles, ainsi que le veut Fichte, qui se ferme les yeux pour ne pas voir le monde extérieur et sensible.

Remarquons ici que c'est de l'expérience que partent les connaissances de l'homme, mais de l'expérience bien entendue, autant celle du monde sensible que celle du monde spirituel. « Il en est pour la connaissance comme pour l'action, pour la conviction et l'intelligence comme pour le cœur. L'homme est et devient ce qu'il est et ce qu'il devient non *à priori*, mais *à posteriori*. L'image de Dieu dans l'homme (le sentiment qu'il en a dans sa vie) est la seule source de toute connaissance du vrai, comme de tout amour du bien. Du sentiment de la vertu naît l'idée d'un homme vertueux; du sentiment de la liberté naît l'idée d'un homme libre; du sentiment de la vie, l'idée d'un homme vivant; du sentiment du divin, l'idée du divin et de Dieu. » En un mot l'homme sait, parce qu'il sent et perçoit par ses organes. *Nihil est in intellectu, quod non fuerit in sensu* est ici d'une entière vérité,

si ce n'est que le *sensus* humain ne comprend pas seulement les organes du toucher, de la vue, de l'ouïe, du goût, de l'odorat, mais encore celui de la raison, œil spirituel qui lui donne les perceptions spirituelles.

Il est nécessaire de faire ici sur les organes de connaissance une remarque qui répondra à une objection qu'on a crue bien sérieuse contre la philosophie de Jacobi. Ces organes ne sont pas chez tous au même degré de développement : chacun le sait pour ce qui regarde les sens : l'œil du peintre saisit en un instant les rapports exacts des objets ; l'oreille du musicien distingue dans un concert le moindre faux ton, tandis que beaucoup d'hommes sont entièrement insensibles, et que d'autres n'ont aucune habileté à saisir les rapports de différence ou d'égalité de deux ou plusieurs objets. Les sens varient de finesse selon les individus ; ils peuvent même manquer quelquefois en partie. Aussi il est des hommes mal constitués pour connaître la nature, des hommes même qui en ignorent toujours une partie, comme les aveugles qui ne peuvent connaître les couleurs. Ces exceptions n'empêchent pas que la règle générale ne soit que la connaissance de la nature nous vient des sens.

Il en est de même pour la raison : elle n'est pas également développée chez tous ; elle semble même paralysée chez quelques-uns. Le vice l'obscurcit, les mauvaises mœurs l'éteignent ; une vie pure et religieuse, au contraire, la fait croître et grandir. Les intuitions de la raison ne peuvent par conséquent être les mêmes dans tous. Il est évident que l'homme charnel et grossier est peu capable de saisir les choses spirituelles, tandis que l'homme au cœur noble, religieux et moral, a une vue profonde des choses divines. Ainsi tous les hommes n'ont pas une capacité égale pour les vérités immédiates, soit sensibles, soit spirituelles, et l'objection qu'on a cru faire à Jacobi, en lui opposant que

si ces vérités étaient immédiates, elles seraient reconnues de tous, n'a pas de fondement. La vue des objets sensibles est bien immédiate, et cependant les aveugles ne les voient pas, les presbytes et les myopes les voient mal. Il en est de même pour les choses spirituelles : leur connaissance est immédiate, mais il est des aveugles et des sourds spirituels qui ne peuvent les percevoir.

Il est un moyen de développer l'organe spirituel, comme il en est pour développer les organes sensibles, et ce moyen, c'est la moralité et la pratique du bien. Plus on devient moral, et plus la raison est capable de saisir Dieu et les choses divines. Plus elle s'épure, plus elle s'élève, plus elle plonge dans le monde spirituel : c'est ce que veut dire Jacobi dans ces paroles : « La croyance en Dieu n'est pas une science, mais une vertu ». Non, on n'arrive pas jusqu'à Dieu par le raisonnement, par des inductions savantes, par des syllogismes serrés. L'âme pure jouit seule du glorieux privilège de la sentir. Jésus-Christ le dit aussi : « *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.* » (Mat., v. 8.)

§ III. DE L'ENTENDEMENT.

Les perceptions des sens et les intuitions de la raison viennent se réunir en un centre commun, où elles ont besoin d'être liées et coordonnées : c'est l'entendement qui fait ce travail. Il s'empare de ces connaissances immédiates et isolées pour les comparer, en montrer les rapports et les différences, et en faire sortir de nouvelles connaissances sous forme de conséquences et d'inductions. Mais il ne crée rien ; il n'agit que sur ce que lui donnent les sens et la raison, dont il reçoit les perceptions et les intuitions.

L'entendement est la faculté qui réfléchit, raisonne, juge, systématise ; la raison et les sens, les organes qui lui four-

nissent les notions sur lesquelles il exerce son jugement, ses comparaisons, ses réflexions, les matériaux dont il se sert pour bâtir ses systèmes.

« L'entendement est la faculté de tirer des résultats par la comparaison des idées. C'est ainsi qu'il enseigne à l'homme à trouver le mot propre à la chose, et la chose qui convient au mot. Il crée les sciences et les arts, ainsi que les systèmes théoriques et pratiques.

« Mais ce n'est pas par cette voie que parvient à l'homme ce qui est essentiellement vrai par principe : la nature de la vérité est de ne devoir son existence qu'à elle-même.

« Aussi toutes les fois que l'entendement se sert de pareilles vérités pour prémisses dans ses opérations, il ne dispose point de ce qui lui appartient. Toute cause première et finale est hors de son domaine. Toute l'activité qui lui est propre, il ne l'exerce que d'une manière médiate, pour gouverner et ordonner l'économie commune du bon sens, du jugement et du cœur.

« Il est donc impossible que l'entendement puisse être la source même de cette sagesse, vers laquelle l'esprit de l'homme tend sans cesse comme vers son bien suprême; mais il peut et doit lui inspirer le désir d'y atteindre; il a même la faculté de lui en applanir la route. Que nous sommes d'une nature divine, c'est ce que nous dit et nous répète continuellement quelque chose de profondément caché dans notre âme, et qui peut plutôt nous conduire à la découverte de l'entendement, qu'à être découvert par lui. »

Ce qui peut faire encore mieux sentir la différence de la raison et de l'entendement, c'est la comparaison que Jacobi établit entre l'homme et l'animal. L'animal a un entendement; ce qui le sépare de l'homme, c'est qu'il n'a pas la raison. Il ne vit que dans le monde sensible, il n'a d'organes que pour percevoir les objets de ce monde sensible; mais

pour coordonner ces perceptions diverses, il a un entendement. Cet entendement diffère de celui de l'homme, en ce qu'il n'a pas à s'occuper d'intuitions spirituelles, et qu'il ne travaille que sur perceptions sensibles. Et voilà ce qui établit entre l'homme et l'animal une différence qualitative.

« Une distinction entre la raison et l'entendement ne peut pas offrir de difficultés, puisque nous la faisons constamment en distinguant les animaux de l'espèce humaine. Jamais personne n'a parlé de raison animale ; nous ne parlons que de l'entendement ou de l'intelligence des animaux. Nous trouvons divers degrés dans cette intelligence, nous pouvons même trouver dans un animal plus d'intelligence que dans un homme ; cela ne nous empêche pas d'établir une distinction formelle et générique entre l'animal et l'homme. Cette distinction ne repose que sur un seul fait : l'homme est doué d'entendement et de raison ; l'animal ne possède que l'entendement, il ne perçoit que le monde sensible ; l'homme comprend aussi le suprasensible, et l'organe, l'œil intellectuel par lequel il aperçoit ce monde inaccessible aux sens, c'est la raison. Si l'homme et l'animal étaient doués l'un et l'autre de facultés semblables, il n'y aurait entre eux qu'une différence de degrés, et alors on pourrait soutenir, en dépit du sens commun, qu'il y a moins de différence entre un Californien et un orang-outang, qu'entre un Californien et un Leibnitz ou un Kant. »

Tel est le rapport des sens et de la raison à l'entendement. Les premiers donnent ce que Jacobi appelle les vérités de première main ; le second en tire les vérités de seconde main. Les sens et la raison donnent la matière des connaissances, l'entendement les forme. Les uns font connaître, l'autre systématise.

MICHEL NICOLAS.

(*La suite au prochain numéro.*)

RAPHAEL.

Tu reçus en naissant le don de la beauté,
Un front pur, un regard plein de sérénité,
D'où sortait par éclairs comme une chaste flamme.
L'idéale beauté que renfermait ton âme,
Les vierges, les enfants et les anges de Dieu
(ce qu'on voit de plus pur en tout temps, en tout lieu),
Morts à jamais sans toi, retrouvèrent la vie,
Et ta main amoureuse en sema l'Italie.
Salut et gloire à toi, peintre envoyé du ciel,
Jeune ange au long profil appelé Raphaël ! *

BRIZEUX.

* Cette charmante pièce de vers est extraite de l'album de M. J. Kœnig, qui, sur nos demandes réitérées, a consenti à nous la céder. M. Brizeux voudra bien pardonner une indiscrétion utile à la Revue et agréable à nos lecteurs.

DÉSIR.

Heureux oiseaux! qui donc, au lever de l'aurore,
Vous inspire vos chants et vos refrains joyeux?
Qui peut faire jaillir de votre voix sonore
Ces sons harmonieux?

C'est ce Dieu tout-puissant, l'auteur de la nature,
Ce Dieu de tous les temps, comme de tous les lieux,
Ce Dieu, source de biens et de vérité pure,
Dont le trône est aux cieux!

C'est pour chanter ce Dieu que, penchés sur l'abime,
Ou perdus dans la nue, ou cachés dans les bois,
Vous entonnez parfois ce cantique sublime
Au roi de tous les rois!

C'est pour chanter ce Dieu dans l'ombre et le mystère,
Qu'avec autant d'amour et de soins accomplis,
Vous élevez chaque an sur la verte bruyère
Ces berceaux si jolis!

Dites-moi, dites-moi, quand, des champs de lumière,
Un regard quelquefois s'échappe de vos yeux,
Pourquoi ne vient-il pas à cette humble poussière
Apporter vos adieux?

Heureux, heureux oiseaux! inconnus et sans guide,
Vous pouvez parcourir en paix l'immensité!
Vous pouvez sillonner de votre aile rapide
Ces champs de liberté!

Vous pouvez de plein vol abandonner la terre,
Et près de Jéhovah fixant votre séjour,
Lui présenter en paix votre vœu solitaire
Et vos hymnes d'amour!

Quand pourrai-je, avec vous m'élevant sur la nue,
Aller aussi goûter ce céleste bonheur?
Quand pourrai-je, ô mon Dieu! m'enivrer de ta vue
Dans ton sein protecteur?

BÉNÉDICT MOR.

LES RUISSEAUX.

Un ruisseau si petit, qu'on le voyait à peine,
Après quelques détours sous l'herbe de la plaine,
S'en allait tristement croupir dans un marais.
Il s'efforçait en vain à franchir la barrière ;
Au mépris des humains condamné pour jamais,
Sans force il retombait au fond de son ornière.
Un jour l'orage ayant gonflé ses eaux,
Il aperçut non loin d'autres petits ruisseaux
Qui s'en allaient aussi dans quelque crapaudière
Mettre le comble à leur misère.
Mes amis, leur dit-il, à ramper vainement
Nous épuisons chacun isolément
Le peu de forces que nous laisse
Le sol avide qui ne cesse
De s'abreuver à nos dépens.
Unissons aujourd'hui nos efforts impuissants.
Peut-être que le ciel, à nos vœux plus propice,
Daignera jusqu'à nous étendre sa justice !

Croyez-moi, dès ce jour quittez vos tristes bords.
Soyons tous membres d'un seul corps,
Et dans le même sein nos forces concentrées
Franchiront pour jamais ces fatales contrées.
Il dit, et les ruisseaux, touchés de ce discours,
Vers lui dans un instant ont dirigé leur cours.
Du lit qui les reçoit la rive est débordée;
La barrière est franchie, et la plaine inondée.
Le ciel avec bonté sourit à leur dessein;
La terre les salue en leur ouvrant son sein.
A leurs flots triomphants mille ruisseaux s'unissent.
Pour embellir leurs bords les coteaux s'arrondissent.
De leurs ondes enfin la masse grossissant,
Devient torrent, rivière et fleuve en un instant.
Et ces faibles ruisseaux dont quelques pas naguère
Auraient pu mesurer la chétive carrière,
Jusqu'aux confins du monde en promenant leurs eaux,
Du commerce et des arts deviennent les canaux.

Peuples, de nos ruisseaux imitez la sagesse :
La discorde toujours a fait votre faiblesse.
D'un chantre de nos jours que j'aime ce refrain :
« Peuples, unissez-vous, et donnez-vous la main. »

MACHEREZ.

BIBLIOGRAPHIE.

VADE-MECUM DU CHRÉTIEN,

PAR M. LE COMTE DU COETLOSQUET.

Il s'opère en ce moment un retour aux idées chrétiennes : c'est un fait incontestable. La négation et l'incrédulité ne peuvent durer long-temps ; car *l'homme*, comme dit l'Écriture sainte, *ne vit pas de pain seulement, mais aussi de toute parole qui sort de la bouche de Dieu*. Et quand une époque critique, comme l'était le siècle dernier, a accompli sa terrible, mais nécessaire mission providentielle, il faut, sur le terrain qu'elle a couvert de ruines, construire un nouvel édifice où puissent s'abriter les faibles enfants des hommes. Un christianisme véritable sera ce nouvel édifice, et tout nous présage qu'il n'est pas éloigné le temps qui le verra s'élever. Déjà les âmes nobles et pures préparent les matériaux, et de toutes parts on soupire après la parole évangélique : la preuve en est dans le livre que nous annonçons.

Ce n'est pas un ecclésiastique, c'est-à-dire un homme qui, par vocation, doit s'occuper des choses divines, qui en est l'auteur : il n'y aurait rien d'extraordinaire à voir un prêtre écrire un livre de religion. Ici, c'est un simple chrétien qui, en vue de son instruction personnelle, a mis à exécution le conseil que d'Aguesseau donnait à son fils, d'extraire des livres saints tous les endroits qui regardent les devoirs de la vie civile et chrétienne, de les ranger par ordre, et d'en faire comme un corps de morale qui lui fût propre.

Et ce retour au christianisme, le livre de M. le comte du Coëtlosquet servira, nous n'en doutons pas, à l'aider et à l'accélérer, quoiqu'il ne traite que de la morale. Le christianisme n'est pas, comme on le

dit si souvent, un code de morale: Dieu ne s'est pas révélé pour jouer seulement le rôle d'un Marc-Aurèle, d'un Épictète ou d'un législateur. Il y a plus dans le christianisme que des préceptes moraux: il est une régénération de la race humaine entière, et par conséquent de chaque individu; il est une nouvelle création, une manifestation d'une plus haute puissance spirituelle, une plus complète évolution du divin en l'homme. Mais cette nouvelle naissance ne peut se produire que dans l'âme morale; et avant que Jésus-Christ paraisse dans un cœur, il faut qu'un Jean-Baptiste lui ait crié: *Convertis-toi, car le royaume de Dieu approche*. Et voilà ce que peuvent produire des écrits qui, comme celui de M. le comte du Coëtlosquet, ont pour but de montrer dans toute sa pureté la morale évangélique. Ils touchent les âmes, les purifient, les poussent à la régénération; ils préparent le triomphe du Christ, en criant: *Préparez les chemins du Seigneur, et les aplanissez*. C'est là surtout le grand résultat que produisent de tels ouvrages dans des époques comme celle où nous vivons: époques incrédules, mais qui sont lasses de leur incrédulité; qui ne croient pas, mais qui veulent croire; et qui s'écrieraient volontiers, si elles l'osaient: *Aidez-moi, Seigneur, dans mon incrédulité.*

Ces livres sont aussi utiles aux âmes déjà chrétiennes, qui aiment à se retracer les devoirs que Dieu leur a donnés à remplir sur cette terre. Il est toujours bon d'avoir devant les yeux ce tableau de sa vocation. Sous ce double rapport, M. le comte du Coëtlosquet ne s'est pas trompé, en croyant que la publication de son travail pourrait produire quelque bien. En publiant ce volume, il a rempli un devoir sacré: car aujourd'hui, comme dans la primitive église, tout homme qui croit en Christ doit être prêtre, et insister *en temps* et *hors de temps* pour essayer de ramener à Dieu les âmes qui s'en sont éloignées.

La manière dont est fait le *Vade-Mecum du Chrétien* est heureuse: chaque article commence par un recueil de passages des livres saints, et après viennent des extraits d'auteurs ecclésiastiques ou des pensées de l'auteur. Ces extraits sont bien choisis, quoique en général nous eussions désiré en trouver un plus grand nombre des Pères de l'Église, et des écrivains du moyen-âge, tels que Gerson, Pierre d'Ailly, Nicolas de Clemengis. Il y a chez eux

un sentiment chrétien bien plus profond que dans les éloquentes paroles de Bossuet.

Un mot encore, et ce mot sera aussi un éloge. Ce livre est fait avec un grand esprit de tolérance : à côté de Bossuet, de Rollin, de Gerbet, se trouvent les noms du schismatique La Mennais, des protestants Herder et de Staël. M. le comte du Coëtlosquet a senti qu'au-dessous des formes extérieures toujours diverses, il peut se trouver un véritable sentiment chrétien. MICHEL NICOLAS.

IL BUGIALE (1),

PAR THÉODORE DE PUYMAIGRE.

O mes amis! qui de vous n'a rêvé au ciel de la belle Italie? Qui de vous ne s'est promis de prendre — par une matinée de printemps — le bâton et le sac du pélerin, et de parcourir la patrie des beaux-arts, de l'amour et de la douce paresse? Pitié sur toi, pauvre artiste, si, à vingt ans, tu as pu résister à une impulsion si puissante : tu t'es fermé l'Élysée! Mais s'il te reste encore quelques croyances, si les désillusions amères de la vie t'ont laissé encore quelque enthousiasme, je te dirai, comme au fervent mahométan qui doit visiter une fois en sa vie le tombeau de son prophète : hâte-toi de te mettre en chemin.

C'est ce désir incessant de voir un sol si fertile en souvenirs, si curieux par les prodiges de ses ruines, qui nous engage à lire avec ardeur tout ce qui nous rappelle le premier rêve de notre jeunesse et promet de nous en parler. Heureux donc celui qui a vu cette terre hallucinante, qui s'est échauffé à son soleil, s'est exalté à sa poésie, est tombé en admiration devant ses édifices, pour elle sa gloire dans les siècles passés, pour elle sa gloire hors de rivalité dans nos temps modernes! Oui, heureux qui a foulé cette terre!.... Remercions-le aussi, s'il lui prend envie de nous communiquer ses impressions; si, en nous parlant de Florence, de

---

(1) Cet ouvrage est en vente chez M.me Devilly et M. Collignon, libraires, à Metz.



Naples, de Rome, et des chefs-d'œuvre que ces cités enserrent et qu'elles gardent précieusement, il vous dit : je les ai vus.

Ainsi, *Il Bugiale* (mot italien dont la signification vous est donnée dans un prologue spirituel) a été écrit après un voyage en Italie. Dans ce livre, les nouvelles *Filippo lippi* et *la via del traditore* retracent, au milieu de scènes intimes et dramatiques, les mœurs et les progrès artistiques des XV.ᵉ et XVI.ᵉ siècles; vous y retrouverez les grands noms du moyen-âge. — On ne se mettra point à disséquer ces épisodes historiques que l'imagination de l'auteur a brodés et enchâssés à sa manière: ce mode aride — usité pour les ouvrages de longue haleine — de solliciter la curiosité du lecteur est ici inapplicable : un récit se recommande par sa légèreté, sa grâce, l'à-propos de ses réflexions, sa couleur locale bien adaptée, son intérêt soutenu; et, dites-moi, comment faire saisir cette valeur impalpable : il en est de ces qualités comme des mouvements de l'âme, que l'on n'essaie point d'analyser, mais que l'on se borne à ressentir, et auxquels on se livre.

Il Bugiale est écrit avec la facilité, l'assurance du jeune homme qui sent et veut bien faire, mais sans la présomption ni l'outrecuidance auxquelles se laissent aller parfois les jeunes auteurs. Vous lirez donc avec plaisir *la dame Azalaïs*, *une mystification*, *le 25 juillet*, la légende allemande de *Pierre Stolzenfels*, *madame Jacqueline de Hollande*, fragment semi-historique, et la nouvelle en vers intitulée *Oscar*, à laquelle l'auteur a mis l'épigraphe italienne : « Histoire écrite comme la plume la jette ».

Reste à parler du mérite typographique. Cet ouvrage in-8.°, qui fait honneur aux presses de M. Collignon, de Metz, est d'un caractère net et agréable à l'œil. Il donne la preuve que la province, elle aussi, ne reste pas en arrière des progrès rapides vers lesquels tendent toutes les industries, et que l'on sentira la nécessité de soutenir et d'encourager. — Messieurs de la province, montrez-vous les protecteurs des arts, et les arts fleuriront chez vous; tendez la main à qui veut marcher, et vous aurez le plaisir de voir entrer dans la lice de jeunes talents que la foule parisienne étoufferait, et qui n'attendent de vous qu'un encouragement franchement proclamé.

FRÉDÉRICK DÉUS.

CHRONIQUE.

M. Morin, capitaine d'artillerie à l'école de Metz et membre de l'Académie royale de la même ville, a obtenu moitié du prix de mécanique fondé par Monthyon.

M. de Saulcy, capitaine de la même arme et membre de la même académie, a obtenu le grand prix de numismatique fondé par la 3.e classe de l'Institut. Il avait envoyé au concours un ouvrage remarquable sur la classification monétaire byzantine.

Le gouvernement accorde une somme de 1,500 francs pour subvenir aux premières réparations des arches de Jouy, monument public qui menace ruine et qu'il importe de conserver.

Une souscription est ouverte à Metz, pour élever un monument au vénérable abbé Potot. Les offrandes sont reçues chez M. Collignon, imprimeur.

BEAUVOIR (de), chevalier de Saint-Louis, ancien maire de Thionville, est décédé à Paris au commencement de juillet. Son administration, qui se lia si parfaitement à celle de M. Teissier, a laissé d'honorables souvenirs.

DOMERS (l'abbé), chanoine honoraire de la cathédrale, issu d'une famille honorable de Puttelange, où il naquit en 1767, est décédé à Metz le 26 juin 1837. Jamais fin plus calme, plus résignée, n'a clos une vie plus pure. Il avait été pendant vingt-huit ans l'ami et le compagnon fidèle du maréchal de France le prince de Hohenlohe, et de cette intimité résultait que l'abbé Domers ayant beaucoup vu, beaucoup retenu, et apprécié les hommes et les choses comme ils méritent de l'être, était une bibliothèque morale vivante, fort précieuse à consulter.

SAINSÈRE (l'abbé François-Paul), docteur-ès-lettres, ancien proviseur du collège royal de Metz, chevalier de la Légion-d'Honneur,

né à Vaucouleurs (Meuse), le 29 octobre 1764, est décédé à Metz, le 13 mai 1837.

Les bonnes études qu'il avait faites au collège Saint-Claude de Toul, où il eut pour condisciples et pour amis MM. Mongin, décédé récemment, Vautrin, chanoine de Nancy, Dupont, chanoine distingué de Saint-Dié, et Chamont, évêque de Saint-Claude (Jura); la douce urbanité de ses manières, et son goût prononcé pour l'enseignement, engagèrent l'évêque de Toul à le fixer au collège diocésain en qualité de directeur (maître d'étude), puis de professeur en titre. Ces fonctions qu'il commença le 4 novembre 1782, n'ayant que dix-huit ans, il les continua jusqu'au 20 décembre 1791, époque où l'orage révolutionnaire supprima l'enseignement classique et religieux dans la ville de Toul. L'abbé Sainsère, qui avait été fait prêtre à Nancy, le 24 décembre 1788, émigra, parcourut une partie de l'Allemagne, et fit l'éducation des comtes de Pappenheim. Rentré en France sous l'égide protectrice du concordat, il fut appelé, le 17 septembre 1804, aux fonctions de maître d'étude au lycée de Metz. Fait professeur de sixième six semaines après, on le nomma, en décembre 1809, professeur de quatrième, et, le 10 octobre 1810, professeur de troisième. Fontanes, grand-maître de l'Université, lui écrivit à cette occasion:

« Je sais que vous joignez le désintéressement et la modestie à une « pratique assidue et laborieuse de tous vos devoirs, et que vous « n'avez pas besoin que je vous invite à y persévérer; mais ce qui « pour un autre serait un encouragement, sera pour vous une ré- « compense que je me plais à vous offrir. »

Le 3 octobre 1814, l'abbé Sainsère fut élevé à la chaire de seconde, et le 19 octobre 1815, nommé proviseur en remplacement de M. Besson, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Si l'enseignement perdit à cette promotion méritée, l'administration du collège et le bien-être des élèves y gagnèrent : car personne n'était plus à même que l'abbé Sainsère de relever l'établissement de l'état de désordre où il gémissait depuis plusieurs années. Sainsère en paya les dettes, et géra les intérêts de tous avec une telle sagacité, qu'au 21 novembre 1831, époque où il obtint sa retraite, le collège se trouvait dans une prospérité croissante.

Cet homme estimable avait été créé chevalier de la Légion-d'Honneur le 11 novembre 1827. Lorsque, pour récompenser trente-huit années de travaux assidus, M. de Montalivet lui accordait, sur sa demande, le titre de proviseur honoraire, il lui écrivait : « Je me félicite d'avoir pu, au terme de votre carrière universitaire, « vous adresser ce témoignage de l'estime qu'inspirent vos services « et votre honorable caractère. » (Lettre du 10 octobre 1831.)

M. Sainsère, frappé depuis quelques années d'une obésité qui rendait sa marche lente et difficile, a succombé, après de longues souffrances, aux suites d'une hydropisie de poitrine. Il a laissé à Metz d'universels regrets, et, en portefeuille, plusieurs ouvrages inachevés sur l'éducation, ainsi qu'un mémorial de sa vie. Tout le monde connait les notes judicieuses dont il a enrichi la *Grammaire latine de Lhomond* et l'*Appendix de Diis*. Nous croyons inutile de faire l'éloge de ces deux livres, adoptés par l'Université depuis plus de vingt-cinq ans.

ANNONCES DE LIVRES.

Contemporaine et témoin de tous les évènements les plus remarquables de notre histoire provinciale, la Cathédrale de Metz, mutilée,

dégradée par d'infâmes profanations, a perdu sa voix solennelle, ses mystérieux symboles, ses traditions et ses usages. Le cloître obscur qui l'entourait, et sur la destinée duquel semblaient veiller quarante générations d'hommes inhumés sous ses dalles, a fait place depuis long-temps à des constructions modernes qui contrastent d'une manière choquante avec la majesté du sanctuaire. Des nombreux tombeaux qui la décoraient, il reste à peine quelques épitaphes. Son jubé, où se trouvait empreinte la capricieuse bizarrerie du moyen-âge, est tombé sous le marteau qui décolla les saints et brisa les autels. Son trésor a été pillé. Ses tapisseries et ses tentures, déchirées en lambeaux, ont servi aux plus ignobles usages. Ses grandes orgues, ses cloches, ses monuments en bronze ont été fondus, et *la désolation*, excitée encore par d'impies saturnales, *a régné dans la maison du Seigneur.*

C'est pour réparer ces malheurs autant qu'il est en nous, évoquer le passé du sein des ruines, ressaisir les derniers vestiges du culte d'autrefois, et rappeler les croyances naïves exprimées sur le bronze, le marbre et la pierre, que l'*Histoire et la Description de la Cathédrale de Metz* sont annoncées.

Aucune démarche, aucun sacrifice, aucune recherche n'ont été épargnés dans l'élaboration de ce grand œuvre. Parvenus, après plusieurs années de travail, à remettre pierre sur pierre, à restaurer par la pensée tout ce qui a été détruit, nous offrirons un livre riche de faits, et neuf de détails; livre qui peut être considéré en même temps comme un traité d'archéologie locale, une histoire de l'église messine appuyée sur des monuments matériels, une étude profonde sur l'état des mœurs et des beaux-arts au moyen-âge.

Cet Ouvrage est divisé de la manière suivante :

1.° Introduction sur l'architecture religieuse considérée en général, et sur son application aux principaux monuments du nord-est de la France ;

2.° Histoire de la marche suivie dans la construction de la Cathédrale ;

3.° Description de l'ensemble du monument, tel qu'il était jadis, et tel qu'il se trouve aujourd'hui ;

4.° Description des vitraux, avec l'exposé de leurs sujets et de leurs légendes ;

5.° Description des anciens portails;

6.° Description de la flèche et des tourelles;

7.° Description fidèle de l'ancien jubé;

8.° Description des anciennes chapelles et des nouvelles;

9.° Reproduction de cent cinquante inscriptions tumulaires qui couvraient les murs et les dalles du sanctuaire et du cloître;

10.° Description des peintures à l'eau et à l'huile qui décoraient les piliers et les bas-côtés;

11.° Description des anciennes boiseries, des anciennes orgues et des stalles;

12.° Description du trésor, des manuscrits et des reliques qu'il contenait;

13.° Description des anciennes cloches et des nouvelles;

14.° Description des caveaux et de la toiture de l'édifice;

15.° Cérémonial, usages traditionnels de la Cathédrale;

16.° Histoire du chapitre, de ses prérogatives et de ses obligations;

17.° Écoles de la Cathédrale;

18.° Biographie des prélats et des artistes qui ont travaillé à ce monument.

Lithographies.

Plan de l'édifice	1	Dessins de vitraux	3
Dessins d'ensemble	6	Dessins d'anciennes fresques?	1
Chapelle et Tombeau de Pierre Perrat, l'architecte	1	Armoiries des tombeaux, des cloches et des chapelles, au nombre de cent	5
Dessins de détails	3		

On souscrit, sans rien payer d'avance, à Metz, chez VERRONNAIS, Imprimeur-Libraire et Lithographe, rue des Jardins, n.° 14.

Cet Ouvrage, entraînant à de grands frais, ne sera mis sous presse qu'après avoir obtenu un nombre suffisant de souscriptions. Il paraîtra alors en dix livraisons, de quinze jours en quinze jours.

METZ. — IMPRIMERIE DE VERRONNAIS.

QUELQUES FEUILLETS

D'UNE CHRONIQUE MESSINE.

NOVEMBRE 1347.

Le mardi de la dernière semaine de novembre 1347, le temps était si froid et si sombre, que c'était pitié de voir les marchands, encore endormis, mettre le nez au brouillard pour ouvrir leurs boutiques. Chacun soufflait dans ses doigts, lançait à son voisin un Dieugard qui gelait en route, et une fois sa besogne extérieure terminée, calfeutrait l'huis de sa chambrette, et retournait avec délices à son bienheureux chauffedoux.

Donc la bonne ville et cité de Metz s'éveillait, mais lentement, et comme fâchée de s'éveiller par un si vilain jour; elle rechignait, cette brave cité, comme l'écolier dormeur à qui l'on crie à l'oreille: debout, il est tard!

Petit à petit cependant s'éleva la voix immense d'un peuple qui vit et se remue; la ville s'anima, et sa riche population vint fourmiller dans les carrefours déserts et muets peu d'instants auparavant. Il était grand jour.

Devant le portail du moutier, la foule matinale des mésoyers et revendeurs était à son poste accoutumé. Chacun d'eux s'évertuait à crier sa marchandise; mais dans la cohue qui encombrait la place, il était aisé de reconnaître, au premier coup d'œil, plus de curieux que d'acheteurs. Le parvis du palais était envahi par une troupe de gaillards à face rubiconde et à épaules carrées, que le menu populaire semblait n'approcher que révérentieusement, tout en les observant avec une sorte d'inquiétude. A leur air

insolent, non moins qu'à leur costume, on reconnaissait les têtes chaudes de la corporation des bouchers, la plus turbulente et la plus indocile des corporations de la cité. Tous les dignes habitans des Vieilles-Boucheries s'étaient donné rendez-vous au palais, pour assister au jugement que les treize devaient prononcer ce jour même contre Uguignon-le-Belz, chef influent du métier, que ses actes de rebellion ouverte contre le maître-échevin et les treize amenaient pour la dixième fois peut-être devant la justice de la cité.

Il ne s'agissait plus d'être tancé ou condamné à quelque légère amende : Uguignon comprenait et savait de bonne part qu'on était las de le ménager ; il éprouvait donc une légère émotion en pensant à l'issue probable de la séance judiciaire qui allait bientôt commencer.

« Eh ! par Satanas, que pourpenses-tu qu'ils brassent contre toi, lui disait le Haultain, fils de Collaird le boucher ; les treize et toute leur harpaille ont plus peur de nous que n'avons peur des treize.

—Voire ! répliquait piteusement Uguignon ; possible ils ont peur ; mais quand les peureux se mettent en danse et sont les plus forts, faut que les plus braves paient la musique, veuillent ou non ; or donc j'ai peur un petit de payer, moi, vois-tu ?

— Oh ! le très-craintif compagnon, cuides-tu pas qu'ils t'enverront baller en la Moselle ?

— A cent charretées de diables, le maheutre ! répartit Uguignon ; t'arde le feu Saint-Antoine avec ton chien de prognostic ! »

L'horloge de la cathédrale lui coupa la parole : huit heures sonnèrent ; la porte du palais s'ouvrit, et fut aussitôt franchie par toute la bande des bouchers, qui vint se tasser dans la salle des plaids, où la foule les suivit.

Les seigneurs treize étaient tous présents. Naimery Bau-

doche qui présidait le conseil à son tour, attendit que le silence fut bien établi, puis somma Uguignon, maître boucher des Vieilles-Boucheries, de comparoir et de se disculper des nouveaux délits qui lui étaient imputés, et dont le clerc du conseil allait lui donner connaissance. A cette injonction, Uguignon s'avança, et le clerc lut un long protocole où le boucher se trouvait accusé « d'avoir proféré de neuf certaines malvaises parolles, et d'avoir pourchassé certains monopoles et rebellions, à l'encontre du maître-échevin et des treize jurés. »

Les accusations étaient graves, et lorsque vint le moment de les combattre, au lieu de le faire avec calme, et de gagner ainsi l'indulgence de ses juges, Uguignon prit le parti de tout nier. En mentant il s'échauffa, devint bientôt furieux comme une brute, et crut faire merveille en beuglant un torrent d'injures et de récriminations contre le gouvernement de la cité, et surtout contre les seigneurs treize.

Grâce à cette habile plaidoierie, la séance fut courte. Les treize indignés quittèrent en hâte la salle des plaids, ne restèrent que quelques minutes à délibérer entre eux, et avant dix heures leur clerc lisait à Uguignon la sentence rendue au nom du maître-échevin, des treize jurés, des paraiges et de toute la communauté de Metz, qui le condamnait à payer une amende de 30 livres de messins, et à quitter la ville le jour même, avec défense de s'en approcher de moins de dix lieues, pendant vingt années consécutives.

« Trente livres! hurla Uguignon, écumant de fureur et montrant le poing à ses juges; trente pestes qui vous étouffent, truands! Jà vous pensez embler les dix livres qui vous reviennent, n'est-ce pas, éhontés tireurs de laine? Moi forjugié vingt ans! pas vingt heures! Viens-y toi, Naimery Baudoche, et toi aussi, sire Poince de Vy; venez donc quérir les trente livres d'Uguignon le boucher; venez-y tous treize, maranes

escorcheurs de chrétiens, que je vous saigne comme pourcels ! venez frotter vos peaux de paraige contre ma peau de manant, et de vos carcasses de sinceniottes je ferai boutargues et saucisses. »

Les bouchers effrayés de cette sortie furibonde, et plus encore de l'effet qu'elle produisait visiblement sur le conseil, réunirent leurs efforts pour entraîner leur brutal confrère. Ils y parvinrent à grand'peine, mais sans pouvoir étouffer ses cris de rage.

Il était déjà loin du palais, que de la salle des plaids on l'entendait encore vociférer : « Ah ! c'est trente livres qui vous duisent ! venez, venez les quérir ! Moi forjugié vingt ans ! à sac ! à sac ! à moi les manans ! à mort les treize ! à mort les paraiges ! »

De pareilles clameurs, proférées avec cette audace incroyable, mirent en émoi la cité tout entière. Les bons bourgeois effrayés accouraient sur leur porte, se demandaient ce que signifiaient ce rassemblement et ces cris, et surtout comment allait finir une scène semblable. La plupart songeaient prudemment à clore leurs boutiques, et se contentaient d'attendre par leurs fenêtres les événements qui vraisemblablement allaient s'en suivre.

Des mécontents, et il y en avait bon nombre à Metz, suivaient le groupe des bouchers, et, comme la boule de neige qui grossit en roulant, en arrivant aux Vieilles-Boucheries, Uguignon se trouvait à la tête de plus de cent cinquante forcenés qui hurlaient à qui mieux mieux : à sac! mort aux paraiges !

C'était là le prologue du drame qui devait se jouer cinquante-huit ans plus tard. L'aristocratie messine avec ses drageoirs de vermeil, ses souliers à poulaine, ses éperons d'or et d'argent, ses toquets emplumés, son blason et son menu vair, était en horreur aux manans. Chaque jour la haine des uns croissait avec les privilèges des autres, mais cette haine était comprimée par la puissante influence des prêtres : la

peur de tous les diables d'enfer était plus forte au cœur des bourgeois que la haine des patriciens parfumés. Aussi fallut-il, en 1405, des exactions bien flagrantes, bien odieuses, pour soulever les pauvres manans, qui, du reste, soldèrent chèrement le compte de leur rebellion. Tant de semaines de révolte, tant d'hommes à la Moselle, ce fut le dénouement de la jacquerie messine.

Le gant était jeté : les treize n'étaient pas gens à le laisser à terre, et les six paraiges tout entiers allaient se mettre de la partie : il n'y avait donc plus à reculer.

Il faut, dit-on, battre le fer quand il est chaud, et comme Uguignon était en trop grande fureur pour pérorer, son frère jugea prudent de ne pas attendre que ses esprits se fussent rassis. La première boutique de boucher lui offrit une tribune ; il en arracha un billot à trois pieds qu'il assujettit contre la muraille, il grimpa dessus, et commença :

« A moi, dignes bouchers, tanneurs et pêcheurs ! à moi, tous gens de métier et manans ! Votre ami, votre frère Uguignon est menacé de male mort pour avoir défendu vos droits ! Les paraiges outrecuidés nous vont courir sus, à nous enfans de Metz, à nous qui avons jà supporté trop longtems les mépris de cette engence de larronneurs. Ce n'est assez de nous gruger, de vivre de nos sueurs, voici qu'ils nous veulent tous occire ! Oyez, compaings, vous êtes tous condampnés de cette fois ! tous les bouchers, ils ont juré de les écraser comme vipères ; tout ce qui a le cœur de mordre la main qui frappe, ils ont juré de l'exterminer. Eh bien, frères, vous laisserez-vous égorgeter comme moutons ? ne rendrez-vous coup pour coup ? ne clamerez-vous avec moi : mort aux paraiges ?

—Oui, oui, braillèrent à l'unisson les auditeurs entraînés par cette nouvelle improvisée d'une proscription générale ; aux armes ! à sac ! à sac ! à mort les paraiges !

— Adonc aux armes ! et sans tarder. »

Aussitôt les Vieilles-Boucheries furent désertées par la foule.

Pendant que les bouchers s'armaient de tout ce qui pouvait leur servir à repousser la force qu'on allait sans doute déployer contre eux, les treize, embarrassés de la position délicate où ils s'étaient mis, tenaient conseil sur le parti qui leur restait à prendre. Céder, c'était se perdre ; tenir bon, c'était évidemment courir au-devant d'un conflit dont les suites pouvaient devenir funestes à la cité. Le maître-échevin Guillaume le Hongre fut mandé sur le champ, ainsi que les membres absents de la commission récemment instituée sous le nom de sept de la guerre. On fut de l'avis unanime de tenter la voie de la modération, de regarder comme non avenues les menaces frénétiques du boucher Uguignon, mais ensuite de faire exécuter à tout prix le jugement prononcé par les treize.

Naimery Baudoche et Poince de Vy, qu'Uguignon avait personnellement provoqués, offrirent d'accompagner le clerc et les sergents chargés de percevoir l'amende ou les gages du boucher, et de le mettre hors de la ville. Tout le reste du conseil s'y opposa, en alléguant que ce serait pousser à bout les bouchers, ou du moins marquer trop clairement qu'on méprisait leurs menaces ; qu'il n'en fallait pas davantage pour envenimer l'affaire, et amener une rixe qu'on devait par-dessus tout éviter.

Les deux treize Guercíriat Boulay et Poinsignon le Gournais se chargèrent donc de cette fâcheuse commission. Deux sergents, sans autres armes que leurs boulaies, furent désignés pour accompagner les deux treize, leur clerc, et deux des sept gardiens des archives et du trésor déposés sur la voûte du grand moutier. Ils sortirent sur le champ du palais et s'acheminèrent vers les Vieilles-Boucheries, un tant soit peu préoccupés du rôle qu'ils allaient y jouer.

« Voilà les seigneurs treize qui passent avec leur clerc et deux

sergents. Venez voir, voisin. — Compère, j'aime mieux qu'ils aillent là bas que moi. — Ho ! hé ! les bouchers ! servez copieux horions à ces bons seigneurs ! — Vraigot ! ils vont au pas à cette heure ; soyez assuré qu'ils iront le galop sans faute et sans trop tarder. — Ouh ! les beaux juges ! marqués au point de Judas. — Leur confrère le diable les pousse à maxauder les bons manans et citains. — Tous ces freluquets sont ribauds et affronteurs ; si mal leur vient, c'est justice du bon Dieu ! —Bonne chance, ribleurs ! » Telles étaient les phrases peu rassurantes qui se croisaient d'un côté à l'autre des rues et pardessus la tête des justiciers de la cité, pendant qu'ils s'acheminaient vers le gîte du condamné.

Les portes étaient hermétiquement closes partout ; les fenêtres seules étaient garnies de têtes, qui toutes bavardaient en guignant de l'œil les pauvres magistrats.

Ils parvinrent cependant sans encombre à l'entrée des Vieilles-Boucheries, et commencèrent à se sentir le cœur serré, tout en s'étonnant d'être arrivés jusque là sains et saufs. Le plus épineux de la besogne restait à faire. Les treize ne s'arrêtèrent que devant la boutique de maître Uguignon, et là se mirent en devoir d'exécuter leur mission.— « Heurtez ferme et tôt, dit Guerciriat Boulay », et l'un des sergents frappa de main de maître à l'huis du boucher.

Point de réponse, la maison resta muette.—« Adonc, lis à haute voix le jugement de notre très-illustre et redoubté conseil », continua le treize, et le clerc tira de sa gibecière la petite feuille de parchemin qui contenait la condamnation d'Uguignon. Cette malheureuse lecture se paracheva sans qu'une seule voix songeât à l'interrompre ; mais à peine futelle terminée, que l'effet qu'elle avait produit à la première épreuve se reproduisit avec un rincrescendo infernal. En un clin d'œil les représentants de la justice eurent essuyé une averse de malédictions et une bourrasque effroyable de cail-

loux et autres projectiles, que tous les huis et pertuis, si petits qu'ils fussent, commencèrent à vomir par myriades de tous les manoirs des Boucheries. Force fut aux malencontreux magistrats de se garer, en fuyant, de la giboulée meurtrière que les enragés compagnons deversaient sur eux à pleines mains et à plein gosier.

La retraite devint bientôt plus facile et moins douloureuse; les projectiles cessèrent d'être matériels, et les deux treize regagnèrent le palais au milieu d'un feu roulant de sarcasmes et d'insultes que leur mésaventure effrayante les empêcha d'entendre. Quand on se sauve à toutes jambes, on n'écoute guère, et les goguenards citains en furent pour les frais de leurs goguenarderies. Restait à voir qui riraient les derniers. Les deux treize et leurs acolytes arrivèrent meurtris et contus au milieu de leurs collègues, que les clameurs entendues de loin tenaient dans une inquiétude inexprimable.

« Sachez punir si vile truandaille, s'écria en entrant le sire le Gournais, ou bien, messeigneurs, c'en est fait de la cité. Si vous voulez faiblir, besoignez à vos devises et testamens, et vous n'aurez trop de temps pour les parfaire : les manans y mettront bon ordre.

—Je jure Dieu que je me vengerai pour ma part, ajouta son compagnon. Moi vivant, nul manant ne se vantera d'avoir vitupéré et criblé de coups le fils de mon père.

— Eh bien, messires, que vous semble de ceci? Pourpensez à ce qu'il nous faut faire, reprit le maître-échevin.

—Punir incontinent et sans merci, fut la réponse unanime.

— Vous avez ouï, seigneurs sept de la guerre? Réunissez sur l'heure les aboulestriers de la cité, et allons écraser cette vermine qui ose lever le chef à hauteur de nos chaperons. »

Il était inutile de sonner la cloche d'alarme et de faire retentir les lugubres mugissements du Hahay! les évènements de la matinée avaient mis sur pied les soldoyeurs

et arbalétriers, qui, réunis au Champ-à-Seille, attendaient en armes les ordres des sept de la guerre.

Pour se rendre auprès d'eux, sans s'exposer à rencontrer dans leur marche quelque rassemblement de mutins, les sept enfilèrent en toute hâte Fornelrue, traversèrent le Chainge, le Vezegneuf, la halle des drapiers au Quartal, et gagnèrent le Champ-à-Seille.

Quand ils y arrivèrent, dans chaque groupe on ne s'entretenait que des singuliers évènements qui s'étaient passés au palais, et de la complication fâcheuse que devait leur donner la réception peu gracieuse dont les bouchers venaient de gratifier les treize aux Vieilles-Boucheries.

Toutes les conversations particulières furent interrompues par le cri de « place aux seigneurs sept. » Chacun reprit son rang, et prêta l'oreille en silence.

Les sept s'arrêtèrent à la maison du guet de nuit, et firent appeler le maître des arbalétriers et le capitaine des soldoyeurs à cheval.

Dès qu'ils furent réunis, Jaicomin Dex, chef des sept, prit la parole :

« Dieu vous garde, mes maîtres; chacun, ce nous semble, est à son poste : c'est bien; nous sommes du tout contents. Vous, chevetaine, maintenez vos soldoyeurs en rang pour marcher sans tarder contre les traistres, comme serez tôt requis de le faire, s'il en est mestier.

— Ainsi ferai-je, messire.

— Vous, maistre des aboulestriers, vos compaignons sont-ils tous réunis et bien embastonnez ?

— Oui, messire.

— Combien de viretons en chaque trousse ?

— La douzaine, sans défaillant.

—C'est bien; ores allez quérir votre troupe, et suivez-nous. »

Cet ordre fut aussitôt exécuté par le maître des arba-

létriers. Ses soldats, à la cotte mi-partie noire et rouge, s'ébranlèrent rapidement et défilèrent l'arbalète sur l'épaule, caressant de la main gauche leurs viretons empennés de petites plaques de bois, et se promettant bien de leur faire faire connaissance avec les jaquettes des bouchers.

Au moment où les arbalétriers passèrent devant la xuppe, égoût infect où l'on plongeait les criminels voués au gibet, pour leur donner un baptême d'ignominie, avant de les livrer au maître bourrel, les soldoyeurs les saluèrent de leurs Dieugards, et de leurs souhaits de bonne chance accommodés en style de soudars. L'un d'eux, inspiré par la vue du bassin fatal qui lui semblait devoir jouer bientôt un rôle dans l'affaire entamée, leur cria :

« Hardis compaignons ! happez-nous ces drôles outrecuidés. Que nous puissions voir barbotter en la xuppe triomphante société de barbillons et menu fretin. » Souhait qui fut accueilli par un hourra général de jubilation.

Deux des sept restèrent au Champ-à-Seille, pour se trouver, le cas échéant, à même de donner immédiatement des ordres aux soldoyeurs ; les cinq autres prirent la tête de la colonne, et regagnèrent lestement le palais, par le chemin qu'ils avaient pris en venant. De toutes parts les membres des paraiges s'y rendaient en armes, et au moment où les arbalétriers arrivèrent sur la place du moutier, leur chef eut peine à les y établir en bataille, tant était drue et serrée la foule des seigneurs et bons bourgeois que la circonstance critique avait rassemblés autour des gouvernants.

Déjà les habitants des rues voisines des Vieilles-Boucheries commençaient à voir un peu en noir la fin de l'affaire. Ceux qui avaient le plus âprement injurié les treize et leur clerc quelques instants auparavant, n'étaient plus si curieux de juger les coups du haut de leurs verrières, où quelque vireton mal avisé pouvait venir leur faire fête à l'improviste.

Les bouchers eux-mêmes, réunis en armes au milieu des Vieilles-Boucheries, s'inquiétaient en pensant qu'ils étaient à peu près seuls de la partie, et qu'à l'exception de l'assistance de quelques pêcheurs et mauvais garçons, ils devaient regarder comme nulle celle des manans, sur laquelle ils avaient fermement compté en levant l'étendard de la révolte.

Les trois quarts au moins des mutins auraient donné jusqu'à leur dernière angevine pour se retrouver au fond de leurs boutiques, dans leurs chausses et jaquettes de bouchers, et bien loin des bassinets et cuirasses dont ils s'étaient affublés dans leur premier enthousiasme.

C'était une troupe curieuse à inspecter en effet que cette poignée d'hommes armés à la hâte de tout ce qui leur était tombé sous la main. L'un, coiffé d'une salade, et la taille serrée par son ignoble tablier de cuir souillé de sang de bœuf et de pourceau, brandissait un couperet, et faisait des efforts inouïs pour prendre un air martial. L'autre, le chef couvert d'un bonnet de drap à oreilles et fourré de peau de chat, se pavanait sous un haut de cuirasse rouillé qui n'avait pas vu le jour depuis la guerre du roi de Bohême, et maniait comme une plume un lourd pétal de fer, sorte de pilon qui servait à faire la sauce verte. Haches, piques, estocs, braquemarts, lances, épées, miséricordes sans distinction d'âge ni de formes, broches, massues, tranchelards, en un mot tout ce qui pouvait fêler une tête ou pénétrer de quelques pouces dans une poitrine de chrétien, se voyait aux mains des bouchers. Uguignon, un peu mieux armé que ses soldats, faisait de son mieux pour leur donner du cœur et les décider à se défendre, ou plutôt à le défendre chèrement. Ses frères, et leur ami Collin de Bessange, usaient aussi de toute l'influence de leurs poumons pour allumer l'ardeur de leurs soutiens, qui,

de bouillants qu'ils avaient été d'abord, commençaient à tiédir d'une manière inquiétante; on pouvait même aisément deviner que leur refroidissement serait bientôt complet, si le dénouement se faisait attendre. Personne cependant n'osait abandonner la place, et le plus grand nombre restaient, en enrageant au fond de l'âme de s'être mis dans un si vilain cas.

Cependant les treize et l'un des seigneurs sept de la guerre sortirent du palais avec leurs sergents et leur clerc, et regagnèrent les Vieilles-Boucheries à la tête de deux cents arbalétriers qui marchaient en bon ordre, la corde de leur arbalète tendue et le vireton à la main. Cette fois la troupe suivit son chemin sans que le moindre petit mot se fît entendre, sans qu'une figure humaine parût à la fenêtre sur leur passage.

Arrivés qu'ils furent à l'entrée des Vieilles-Boucheries et de Chapelierue, les arbalétriers s'arrêtèrent et se postèrent sur deux rangs en face de la troupe des révoltés qui ne bougeaient pas, et semblaient attendre avec calme et confiance une attaque qu'ils avaient prévue.

Les treize, sans armes, se portèrent en avant, s'arrêtèrent à quelques pas des bouchers, et ordonnèrent à leur clerc de lire pour la troisième fois le fatal parchemin, qui semblait destiné à mettre tout en combustion, dès que son contenu se faisait entendre. Le malheureux commença d'une voix tremblottante, mais cette fois n'eut pas le temps de lire la première ligne de son grimoire.

Uguignon, son frère et Collin de Bessange, lui allongèrent en même temps un coup de poing qui lui fit rentrer dans le gosier les dernières syllabes du mot échevin.

Le malencontreux lecteur tomba à la renverse sous ces trois coups dont un seul eût été capable d'assommer un bœuf.

« Nous ne le voulons occire, s'écria Uguignon; il est ma-

nant comme nous, lui ! mais vous, parpaillots et truands, nous vous occirons ; à mort ! » — et tous trois s'élancèrent.

Le maître des arbalétriers avait deviné l'intention des révoltés, et prévint heureusement l'assassinat des seigneurs treize. Il avait rapproché sa troupe, et au moment où les bouchers allaient atteindre les magistrats de la cité, ceux-ci trouvèrent dans les rangs de leurs soldats un asile dont ils avaient grand besoin.

« Tirez dru ! » s'écria le maître des arbalétriers, et deux cents arbalètes, épaulées en un clin d'œil, décochèrent deux cents viretons lancés de main d'experts. Un sifflement aigu se fit entendre, et les traits acérés allèrent donner un nouvel élément aux remords tardifs des bouchers.

Un cri de douleur et d'effroi s'éleva, et fut incontinent suivi d'une seconde grêle de viretons. Armés comme ils l'étaient, les mutins ne pouvaient résister à la troupe qu'ils avaient en face ; ils se virent donc perdus sans ressource, quand un autre commandement de tirer se fit entendre à l'improviste, quasi sur leurs épaules. Les cent autres hommes du corps des arbalétriers avaient suivi la rue des Clercs, du Voué et de la Bonne-Ruelle, et débouchant dans la rue de la Porte-Serpenoise, avaient signalé leur arrivée sur le lieu du combat par une décharge vertement appliquée.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les bouchers furent dispersés et saisis, à l'exception de ceux qui parvinrent dans le tumulte à trouver ouverte quelque porte des Boucheries, et à se cacher dans des trous où ils se firent si petits qu'on ne les y put découvrir. A deux heures après midi la sédition était étouffée, et les treize avaient regagné le palais, suivis des arbalétriers et des sergents qui traînaient au milieu d'eux Uguignon, l'un de ses frères, et quelques autres compagnons désarmés et garrottés.

L'orage était fini, et comme après l'orage vient le beau

temps, les bons bourgeois rouvrirent leurs fenêtres, puis leurs portes, et se remirent à deviser, mais d'abord à voix basse, de la scène tumultueuse qui venait de se terminer.

Bientôt leur terreur fit place à la curiosité, et chacun voulut savoir ce qui se passait au palais. Les ménagères et maignées gardèrent maisons et boutiques, et les citains allèrent par centaines enfler la foule qui encombrait la place du moutier et toutes les rues qui y conduisaient, interrogeant à droite et à gauche, et se dressant sur leurs pointes pour voir des flots de têtes qui, comme les leurs, s'élevaient et s'abaissaient tour à tour, sans la moindre chance d'apercevoir autre chose que des heaumes ou des bonnets.

La place et le parvis du moutier étaient garnis d'une foule épaisse de patriciens, le bassinet en tête et la dague au côté. Aussi, quand la pression d'une nouvelle vague de curieux se faisait sentir dans les abords du palais, un heurtis de ferrailles annonçait à la ronde aux arrivans que maître Uguignon et les siens étaient honorés d'une nombreuse et noble garde qui veillait avec amour à leur conservation. Il eût été cruel en effet de voir s'échapper une si précieuse occasion de montrer aux manans ce qu'il en coûtait à qui osait rudoyer les paraiges. Cette fois l'insulte avait dépassé les bornes, il fallait qu'il y eût mort d'hommes pour remettre en selle l'aristocratie messine, dont la monture populaire s'était si violemment cabrée.

Le conseil des seigneurs treize était immédiatement rentré en séance, et comme il s'agissait d'une accusation capitale, le maître échevin, Guillaume le Hongre, s'était vu dans la nécessité de sortir de la salle, et de laisser la justice de la cité suivre son cours.

Jamais procès ne fut plus lestement jugé. Les accusés, introduits ou plutôt apportés, liés et empaquetés qu'ils

étaient, entendaient les treize eux-mêmes déposer contre eux, ce qui, par parenthèse, leur laissait peu de chances de salut, et comme ils portaient encore des restes de leur accoutrement guerrier, ou le plus souvent des témoignages du savoir-faire des compagnons arbalétriers, il n'y avait aucune possibilité de nier leur participation à la révolte. Après les assurances de repentir et les supplications des inculpés, venait immédiatement la sentence que le second clerc, demeuré intact après l'affaire des Vieilles-Boucheries, écrivait à l'avance avec une admirable sagacité, et lisait cette fois avec un brillant succès d'orateur.

Bien que l'indulgence ne fût pas à l'ordre du jour, les bouchers coupables seulement de s'être laissé entraîner, et que d'ailleurs les viretons avaient navrés et affolés, en furent quittes pour les horions qu'ils avaient reçus, sauf pourtant à payer une amende, et à profiter d'un conseil paternel de ne pas renouveler l'expérience.

Quand il s'agit des fauteurs de la rebellion, cette fois surtout le clerc des treize ne courut aucun risque de se tromper, en rédigeant dans sa cervelle les conclusions du conseil.

Uguignon et son frère avaient été réservés pour la fin du réglement de compte, comme étant les plus chers créanciers de la cité. Ils furent amenés à leur tour devant leurs juges, qu'ils savaient devoir trouver inflexibles, gardèrent tous deux un silence obstiné, et furent condamnés à mourir de la mort des traîtres, c'est-à-dire à être ensachés et jetés à la Moselle.

Quant à ceux qui avaient eu le bonheur d'échapper aux recherches des sergents, ils n'en furent pas moins condamnés à de fortes peines. Deux frères d'Uguignon, Guerdin Chaussey, le Haultain Collaird, Collin de Bessange, Jaicot Mine et Lembellin Clément, tous parents

ou confrères d'Uguignon, furent forjugiés et bannis du territoire de la cité, les uns pour vingt années, les autres pour soixante, autrement dit à perpétuité. Les compagnons pêcheurs furent également payés par le bannissement de l'assistance amicale qu'ils avaient donnée aux bouchers.

L'exécution des condamnés devait avoir lieu sans rémission à l'issue même de la séance. Quand donc tous les comptes de la justice furent bien arrêtés, arriva le terrible moment de les solder. Le temps s'était écoulé rapidement, et pendant que les treize rémunéraient chacun selon ses mérites, la nuit était venue.

L'obscurité et une pluie glacée de novembre n'avaient pu débarrasser les environs du palais de la foule avide d'émotions qui les obstruait. Hommes et femmes, jeunes et vieux attendaient avec impatience la conclusion du drame qui avait si dignement rempli la journée. Un bruit vague de condamnation à mort et d'exécution immédiate avait glissé hors de la salle des plaids, et passant de bouche en bouche avec la rapidité du vent, avait atteint les spectateurs les plus reculés. On se répétait que c'était le supplice des traîtres qu'allait subir le condamné ou les condamnés; personne n'en savait au juste le nombre, et chacun donnait sur ce point ses conjectures pour la réalité.

« Il y en a dix, si ce n'est plus, qui vont être noyés en la Moselle, au pont des Morts, disait l'un.

—Vous gaussez, nul, fors Uguignon n'est condampné, lui répondait-on; un mien voisin issant du palais m'a la chose accertainée.

—Au diable! les gens de lignaige ne sont mie parcimonieux en pareille matière et propos. Ayez pour asseuré, compère, que si dix manans ont mérité la noyade, dix l'auront, sans mécompte ni merci.

—Or sus courons au pont. Si nous sommes à cette heure

les plus vilainement placés, possible est que nous arrivions à point pour voir le maître bourrel fonctionner avec mirificque prestesse. »

Deux compagnons, puis dix, puis cent, puis mille quittèrent le quartier du palais et se ruèrent sur le premier pont des Morts, sur le pont Thieffroy et sur les remparts. Chacun courut chercher une bonne place, et s'y posta pour jouir du spectacle qu'il se promettait.

Mais pendant que la foule prenait ses dispositions pour mieux voir, le conseil des treize prenait les siennes pour en finir plus expéditivement et se débarrasser sans malencontre des condamnés. Deux prêtres mandés par eux avaient accompli leur triste ministère, et les deux coupables étaient réconciliés avec la justice de Dieu. La justice des hommes, moins généreuse, n'avait de pardon que pour deux cadavres, et avait hâte de pardonner ainsi.

Des arbalétriers furent échelonnés sur le chemin que les patients avaient à parcourir, et qui, au lieu d'aboutir au lieu ordinaire des supplices de ce genre, conduisait à la poterne du moyen pont des Morts, près de Saint-Jehan en Chambre.

Le maître bourrel assujétit fortement les mains de ses victimes, à l'aide de cordes serrées à couper les chairs; il leur mit à chacun un sac sur les épaules, et les sergents écartant les curieux à grands coups de boulaie, entraînèrent les condamnés par la rue de la Hardi-Pierre.

Les treize de la justice, accompagnés des membres des paraiges et d'une troupe nombreuse de bourgeois armés, marchaient à la lueur des torches que portaient les aides de l'exécuteur.

Uguignon et son frère, à demi-morts de terreur, ne songeaient pas à faire le moindre effort pour éloigner le moment fatal. Ils allaient machinalement où on les poussait;

ils ne voyaient rien, ils n'entendaient rien; chez eux déjà la vie morale était éteinte. Arrivés à la poterne, ces deux malheureux semblèrent pourtant se ranimer pour s'embrasser une dernière fois, puis ils retombèrent dans leur apathie, et redevinrent deux masses inertes et sans pensées.

En un clin d'œil leurs pieds furent liés aussi étroitement que leurs mains, et le sac qu'ils avaient eux-mêmes apporté, les étreignit et se referma sur leur tête; puis une barque s'approcha, reçut le maître bourrel, ses aides et leurs fardeaux.

— « Au large ! » dit une voix rude, et un coup d'aviron fit disparaître la barque. Pendant quelques instants tout se tut, dans une anxiété inexprimable. Bientôt la Moselle fit entendre par deux fois le bruit d'un corps pesant qu'on lançait à l'eau, et aussitôt la même voix retentit sur la rivière, et proclama ces paroles :

« Boutez à val, laissez aller : c'est par justice. »

Une heure après, la foule curieuse qui avait envahi les ponts et les murailles, se fatigua d'attendre par la pluie, et prit le parti de regagner la ville, où tout était déjà rentré dans le silence.

De SAULCY.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

La Lorraine et le Pays-Messin.

Nous voici au cinquième siècle, époque de dissolution, ou plutôt de régénération sociale. Les Keltes, que les Romains n'avaient jamais entièrement subjugués; qui, en abandonnant la plaine, conservaient au sein des bois leurs rythmes religieux, leurs croyances, leurs mœurs, leurs habitudes, leur langage et leur liberté; les Keltes reparaissaient plus formidables que jamais, et derrière eux s'avançaient à grands pas ces Vandales, ces Suèves, ces Burgundes et ces All-Manns qui exercèrent depuis 397 jusqu'en 407 de si horribles dévastations. Tous menaient une vie incertaine et nomade sur les bords du Rhin; tous convoitaient, comme les vautours attirés par l'odeur cadavéreuse des champs de bataille, les lambeaux du colosse qui s'affaissait. Et cependant si puissante est la magie des souvenirs, si profonde est la terreur qu'inspire encore un ennemi dans sa chute, lorsque cette chute a lieu d'un point élevé, qu'on a vu des millions d'âmes hésiter lors même qu'il ne s'agissait plus de combattre, mais de partager. Enfin le dernier jour de l'an 406 fixa toutes les incertitudes, et l'empire d'Occident s'effaça comme une ombre qu'un soleil avide poursuit de ses rayons.

Avant de franchir le grand fleuve, dont les eaux étaient pour les Germains ce qu'étaient pour les Juifs les eaux de Jalousie, un sacrifice est offert au *Rhein*, symbole d'hon-

neur, de force et de courage; puis chaque peuple se met en marche, en faisant retentir les airs de ces chants guerriers recueillis par Charlemagne. Voilà les Suèves dont les étendards portent l'image d'Isis sous la figure d'un vaisseau; les Vandales sous la conduite d'*Hertà*, que leurs prêtres promènent dans un char couvert d'un voile; les Burgundes conduits par leur *reich* Gondicaire, assez puissants déjà pour former un royaume dont l'Elsass ou Alsace fit partie; les All-Manns établis d'abord dans le Haut-Rhin, s'infiltrant peu à peu dans les Vosges, et obligeant les Tribosques à chercher un refuge dans les forêts de Dabo, où se retrouvent encore leurs divinités à longues oreilles, leurs Mercures ou plutôt leurs Wodan-Teutaths à formes grasses et massives. Toutes ces races teutonnes et germaines, auxquelles la race abâtardie des Gallo-Romains n'oppose qu'une résignation passive, sont armées d'énormes massues, de flèches et de dards, de *hand-sax* et de longues framées; des bonnets de poils à formes coniques et pointues leur couvrent la tête; des peaux d'animaux sauvages taillées comme des blouses ou *sagums* les protègent contre les vicissitudes de l'atmosphère.

Une race antique conservée vierge et pure dans les frimas de la Germanie, descendante des colonies gauloises qui ont saccagé Rome au plus haut point de sa puissance, qui ont visité Alexandre à Babylone, battu ses successeurs, franchi le défilé des Thermopyles, attaqué Delphes, qui marchèrent sous les étendards d'Annibal et de Mithridate; race prodigieuse de valeur, dont Rome utilisa le courage sur le Rhin où elle était fixée; la race franque, en un mot, déborde à son tour ses limites. Semblables aux flots de la mer, dont les ondes successives se brisent contre les rochers jusqu'à ce que la tempête soit apaisée, les Franks à la blonde chevelure, à la taille haute, armés de leur redoutable

francisque, hache à deux tranchants, poussent des cris et se ruent par bandes sur les bataillons qui leur sont opposés. Les premières masses se brisent, les secondes et les troisièmes se brisent encore; enfin une dernière masse triomphe, et le chef victorieux revient au milieu des siens porté sur un bouclier. Son vêtement d'écarlate et de soie blanche est enrichi d'or; ses officiers ont pour chaussure des peaux de bêtes garnies de tous leurs poils; leurs genoux sont nus; les casaques bigarrées dont ils se couvrent montent très-haut, serrent les hanches et descendent à peine au jarret; leurs manches ne dépassent pas le coude. Par-dessus ce premier vêtement se trouve une saie de couleur verte bordée d'écarlate, puis une rhinone fourrée (sorte de manteau) retenue par une agrafe. Leurs épées sont suspendues à un étroit ceinturon; ils tiennent dans la main droite des piques à deux crochets ou des haches propres à être lancées; leur bras gauche est caché par un bouclier aux limbes d'argent et à la bosse dorée. C'est ainsi qu'ils pénétrèrent en Lorraine au commencement du cinquième siècle. Les noms de diverses localités, telles que Frakelfing, Franckville, etc., des sculptures, des bornes et des tombeaux, des usages et quelques traditions, indiquent encore aujourd'hui quelles ont pu être les limites de leurs premiers établissements dans notre pays. Faramund, un de leurs chefs, que la crédule histoire a fait si gratuitement premier roi de France, paraît avoir pillé Trèves en 420.

Quarante années plus tard, Attila sorti des profondeurs du Nord, *cette fabrique du genre humain*, vient, à la tête de cinq cent mille hommes, porter un coup terrible à la civilisation des Gaules. Le fer et l'incendie changent Trèves, Strasbourg, Metz, Verdun, Naix, Liverdun et Scarpone, en des monceaux de ruines. Les villes du voisinage, les différentes stations romaines, les temples, les demeures royales

ont le même sort, et presque tous les édifices qui avaient échappé aux ravages des peuples d'Outre-Rhin sont renversés par l'armée des *Huns*, race tartare dont la hideuse figure passait alors en proverbe. La renommée les avait peints comme des animaux bipèdes, produit monstrueux des sorcières unies aux démons, et leur aspect ne justifiait que trop la terreur qu'ils inspiraient. Cavaliers au cou épais, aux joues difformes, au visage noir, aplati et sans barbe; ayant sous de rares sourcils des trous plutôt que des yeux; ne quittant leurs chevaux ni pour s'occuper d'affaires, ni pour manger, ni pour dormir, ils étaient vêtus de tuniques en toile coloriée et de peaux de rats des champs, qu'ils n'abandonnaient qu'en lambeaux. Enfonçant leur tête dans des bonnets de peau arrondis, et leurs jambes velues dans des gaînes de cuir de chèvre; se nourrissant de chair crue échauffée entre leurs cuisses et les flancs de leurs chevaux, ils erraient sans demeures fixes, sans foyers, sans habitudes domestiques, semblables à ces Cosaques nomades qui peuplent la Sibérie. Cependant, comme un génie supérieur présidait à cette force brûtale et donnait une vie intellectuelle à la matière obéissante; comme la barbarie en travail était parvenue à loger de vastes pensées sous l'écorce grossière d'un conquérant sauvage, et qu'au milieu de ce système infernal de destruction, de carnage et d'incendie qui le poussait à travers les Gaules, Attila paraît avoir conçu un plan de réorganisation enté sur des ruines, le nord-est de la France et l'Allemagne possèdent quelques monuments, tels que le *Rhinck*, gigantesques jalons laissés par les Huns sur leur sanglant passage.

C'en était fait de notre nationalité franque et keltique, si les peuples possesseurs des Gaules ne se fussent entendus dans cet imminent péril pour repousser Attila. Keltes, Germains, Franks, Burgundes, Vesogoths, Romains, tout le

monde se réunit sous la conduite de Théodorik, roi des Vesogoths, d'Aétius, général romain, et de Merweg ou Mérovée, chef des Franks, ce qui prouve qu'alors ces trois peuples se disputaient la prééminence sociale dans les Gaules. Ils marchèrent sur Orléans, délivrèrent cette ville, suivirent Attila jusque dans les plaines de Champagne, remportèrent une victoire signalée où périt Théodorik, et poursuivirent au-delà du Rhin celui qu'on appelait le *fléau de Dieu*. L'établissement légal des Franks fut reconnu dans le nord des Gaules. Mérovée dut à l'heureux succès de ses armes la gloire de donner son nom à la première race des rois de France, et gouverna sans doute notre province jusqu'à l'époque de sa mort (458).

Il paraît en avoir été de même de Hildrick ou Childerick, fils de Mérovée ; car il revint exprès de la Thuringe pour arracher aux Romains le pays de Mosellane que les Franks leur disputaient encore. Les Barrisiens, dit Frédegaire, accueillirent ce monarque avec joie, *à Barrensibus receptus est*, et obtinrent une diminution des impôts qui leur avaient été sans doute imposés pour les frais de la guerre.

Je ne pense pas, au reste, que les premiers chefs de la race *franque* aient exercé plus qu'un protectorat sur nos provinces. Cette race, divisée en deux grandes tribus, la tribu des *Ripuaires* et la tribu des *Saliques*, continua pendant cinquante années à se disputer avec les *All-Manns*, ramas de pillards germaniques, l'empire du nord de l'Europe. Les populations *kelto-romaines* et *germano-keltiques* ou *teutonnes* occupaient le territoire que les Franks laissaient libres ; elles dominaient en Lorraine : de là vient cette haine traditionnelle, cette antipathie des Vosgiens pour leurs voisins d'Alsace, antipathie profonde qui alluma cent fois la guerre, qui établit entre deux provinces rivales une barrière politiquement infranchissable. Les peu-

plades alsaciennes, repoussées par les peuplades d'Outre-Rhin, obligées de fuir devant des forces supérieures, envahissaient les Vosges, s'emparaient des plus gras pâturages, des plaines les plus fertiles, et devenaient conquérantes, oppressives par nécessité. C'est de la sorte que les Tribosques, d'abord bien établis le long du Rhin, ont gagné les sources, puis les deux rives de la Sarre jusqu'à Guemund (Sarreguemines), confluent de la Sarre et de la Blise; c'est de la même manière que les Rauraciens, profitant de la trouée faite par Attila, envahirent les rives de la Meurthe jusqu'à Raon-l'Étape, et refoulèrent les indigènes à droite et à gauche de leur ligne d'occupation. La différence de langage, de mœurs et de croyances religieuses établit une démarcation tranchée entre les deux peuples, et la fusion ne s'opéra qu'au moment où de nouvelles invasions les confondirent dans une communauté de souffrances et de besoins. De ce mélange naquit un nouvel idiôme dont on retrouve les traces dans quelques titres, idiôme barbare, composé de langue teutonne, de latin corrompu et de langue keltique.

Notre pays présentait alors six classes de personnes, six conditions sociales différentes : 1.° les maisons patriciennes ou sénatoriales, véritable germe d'une aristocratie politique; 2.° les décurions, familles honnêtes de la bourgeoisie, ayant une propriété qui leur donnait des droits aux charges municipales; 3.° le plebs ou peuple, presque entièrement composé d'affranchis organisés en corporations et vivant de leur industrie; 4.° les esclaves, soit domestiques, soit ruraux, employés tantôt à la ville, tantôt à la campagne; 5.° les milices urbaines, les légions *riparenses* attachées au sol par des bénéfices; 6.° enfin les administrateurs civils, militaires et religieux. Leurs fonctions demeurèrent long-temps parfaitement distinctes les unes des autres; mais à mesure que

l'empire s'ébranla, le désordre s'introduisit dans les emplois, désordre d'autant plus grand, qu'à la fin du troisième siècle une nouvelle société religieuse introduisit dans la Gaule belgique des germes de réorganisation sociale.

Du moment que le christianisme put se former en société distincte, ses moyens d'influence devinrent prodigieux; il les puisait dans son organisation même, aussi politique que doctrinaire, dans son action sur la masse chrétienne, et surtout dans la part qu'il prit aux affaires administratives. De cette époque, il a puissamment concouru aux progrès de la civilisation moderne; il a marqué le caractère social d'un cachet nouveau, et détruit peu à peu les traces des mœurs, des institutions et des coutumes répandues dans nos contrées.

A la fin du cinquième siècle, les églises divoduriennes, virodunaises et touloises jouissaient déjà de quelque célébrité. De grandes écoles cléricales s'établissaient l'une à Metz, l'autre à Toul, sous les auspices de saint Eucaire; la troisième à Verdun. Saint Loup, originaire de Toul, allait combattre en Angleterre l'hérésie pélasgienne, et commandait le respect d'Attila lui-même; Vincent de Lerins, frère de saint Loup; Pulchrone, leur parent et leur élève, illustraient les diocèses de Toul et de Verdun; l'évêque Auspice, estimé du roi Hildrick, d'Arbogaste, gouverneur de Trèves, et du célèbre Sidoine Appollinaire, exerçait une grande autorité soit à la cour, soit dans les assemblées politiques et religieuses; saint Firmin, né à Toul, donnait à l'église de Verdun beaucoup d'éclat; un grand nombre de reclus et de cénobites s'établissaient le long de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe, et dans les solitudes des Vosges; plusieurs martyrs, tels que saint Étienne, saint Eucaire, saint Elophe, sainte Libaire, sainte Manne, saint Donat, saint Livier, etc., avaient scellé de leur sang les dogmes de

la foi; et le christianisme, si souvent troublé dans ses progrès, commençait à se répandre sans obstacle.

A l'époque dont nous parlons, la religion, seul frein qu'on pût opposer à la force brutale, conservait quelque chose de sa pureté native; ses hauts ministres avaient généralement plus de vertu que d'ambition; la foi docile des barbares la rendait une puissance salutaire de paix et de conciliation. Un Kelte ou un Frank se faisait-il prêtre? on coupait sa longue chevelure, caractère distinctif des hommes libres, et il était considéré comme Romain ou lettré. La même chose s'observait dans toute la France. Pour conserver quelque pouvoir, la société romaine, société essentiellement militante, se transforma peu à peu en association religieuse qui conserva le dépôt des sciences, des lettres et des arts. Ceux qui sortaient de cette association chrétienne pour épouser des Franks ou des Keltes, perdaient leur caractère originel; de sorte qu'une fusion constante avait lieu entre les éléments sociaux de notre pays, jusqu'à ce qu'ils eussent formé, sous les descendants de Chlodovech, une population homogène et compacte, devenue depuis la nation française.

Hlodwech ou *Chlodovech,* improprement appelé Clovis, n'avait que seize ans lorsque la mort de son père *Hildrick* le laissa chef de la tribu salique, campée dans les plaines de Tournai. Ambitieux, adroit et cruel, fait pour dominer par la conquête, Hlodwech s'allie aux Franks ripuaires, aux Burgundes, s'empare du Soissonnais, taille en pièces les All-Manns à Tolbiac, traverse Toul, se présente au palais épiscopal dans l'humble attitude d'un pécheur, et bientôt après, à la sollicitation de Chlotilde, se fait catéchiser par saint Waast, prêtre de cette église. Sa conversion lui assurait tous les Romains orthodoxes. La Lorraine se soumit à son autorité. Verdun, pour l'avoir

méconnue, fut assiégée, et les Sclabes ou Verdunois ne purent résister long-temps aux armes victorieuses du fier Sicambre. Il entre à Verdun, élève à l'épiscopat saint Vanne, dont le nom est devenu si célèbre dans l'ordre monastique, se rend à Reims accompagné de saint Auspice qui avait réconcilié la ville et le roi, accepte le baptême, combat ensuite les Burgundes et les Vesogoths, et meurt souillé du sang des rois qu'il avait vaincus. Il fut inhumé comme l'avait été son père, avec son coursier de bataille, ses armes, ses habits les plus précieux, car à cette époque on ne brûlait déjà plus les morts.

Chlodovech est le premier monarque qui paraisse s'être occupé des Vosges. Il en donna la propriété à l'un de ses officiers qu'il espérait s'attacher par la reconnaissance; mais Euloge, c'était son nom, fut convaincu de félonie. Il allait subir le supplice des traîtres, lorsque saint Remy intercéda pour lui et l'arracha des mains du bourreau, à condition qu'il abandonnerait ses biens à l'église. Les Vosges devinrent ainsi un domaine épiscopal où l'apôtre de Reims envoya une colonie entre les membres de laquelle il partagea de petites habitations, *mansionilia*, chargées d'une redevance en poix pour le service des vaisseaux vinaires de son église. Quelques prêtres dirigèrent cette colonie dans les voies du salut et les travaux agricoles, et l'église d'Etival fut le premier temple chrétien dans la partie montagneuse de la Lorraine.

Chlodovech avait partagé ses états entre ses quatre fils. Thierry eut l'Aquitaine, le cours du Rhin depuis Bâle jusqu'à Cologne, le vaste territoire situé entre la Moselle et le Rhin, enfin tout ce que les Franks possédaient au-delà de ce fleuve. Les villes de Trèves, Metz, Toul, Verdun, Reims, Châlons-sur-Marne, faisaient partie des possessions de Thierry.

Il paraît que les rois de la race franque ne changèrent presque rien au système d'administration établi depuis Constantin-le-Grand. Chaque ville importante obéissait à un comte chargé du commandement des milices, de la création des tribunaux, de la perception des droits régaliens, etc. Chaque province était administrée par un duc. Les Romains se trouvaient sous la juridiction du droit romain ; les Gaulois sous celle de la loi salique. Du temps de Chlodovech, un prince du sang royal résidait à Trèves et gouvernait en son nom. C'est à lui que nos villes lorraines firent leur acte de soumission, lorsqu'elles se détachèrent de l'empire. Après Chlodovech, Trèves eut la destinée de Rome ; elle échangea sa prépondérance politique contre une prépondérance religieuse, et Metz devint la capitale du royaume de Thierry, appelé royaume d'Austrasie.

FULBERT.

DE LA LIBERTÉ

SELON

LE CHRISTIANISME. *

Que deviendraient dans l'espace les mondes, les soleils et les étoiles, si, ne conservant chacun dans leur sphère que la seule loi d'attraction, ils tentaient de suspendre en eux celle qui les fait graviter les uns vers les autres, et tous vers un centre commun?

Quelle monstrueuse ruine, quel choc épouvantable enfanterait un égoïsme si insensé, s'il venait, comme à l'homme, les prendre par les entrailles, et s'il ne leur était envoyé une autre force qui, les maintenant dans leur orbite, ne les empêchât de retourner au chaos!

Ainsi, aux hommes qui ont brisé ces liens d'amour, il faut des chaînes de fer; il faut, pour les forger, des tyrans et des bourreaux.

Lequel du maître ou du ministre est le plus hideux et repoussant? Je ne saurais le dire, en vérité! La seule chose que je sache, c'est qu'ils sont autant l'un que l'autre nécessaires, non pour maintenir l'ordre, car leur paix et leur silence sont la paix et le silence de la mort; mais pour contenir les fureurs, les jalousies, les meurtres, les dissensions, en un mot tous les terribles enfants qui s'engendrent des flancs gangrénés de l'égoïsme.

---

* Détaché d'un travail inédit.

Et la liberté, que la providence divine avait respectée comme l'essence morale de la destinée humaine, est absorbée dans cette furieuse providence du despotisme, étouffée dans ces féroces étreintes du bourreau !

Et cela devait ainsi arriver !

Mais une autre chose devait aussi s'accomplir : voilà que les chaînes de fer se brisent en mille éclats, et que les sceptres d'or sont réduits en poussière.

Mais calmez votre joie, ô mon âme ! et enveloppez votre regard de voiles plus sombres encore, car ce n'est que la force qui a vaincu la force ; ce n'est que le bourreau qui a changé de maître, et a passé au peuple et à la liberté.

Et la liberté se prend, comme les autres, à dévorer la chair dans ses banquets, et le peuple à s'enivrer de sang dans ses orgies ; car ils ont oublié, dans leur œuvre de dévastation, d'anéantir le plus terrible des tyrans, l'égoïsme, ce principe inépuisable de la force, ce monstre incessamment affamé et de chair et de sang. *

---

* Ceci ne s'applique pas à tel ou tel gouvernement en particulier, mais à tous les gouvernements en général, monarchiques ou démocratiques, qui seront tous aussi mauvais les uns que les autres, tant qu'ils ne seront pas constitués sur le principe chrétien.

Il serait cependant bientôt temps que les peuples cessassent d'être juifs, c'est-à-dire, de s'appuyer sur la loi, et qu'ils commençassent enfin à devenir chrétiens, à se régénérer par la foi.

Cette opposition que saint Paul mettait entre la loi et la foi, le principe juif et le principe chrétien, est la même que celle que nous reproduisons sous les termes de force et d'amour : la loi n'agissant sur les hommes que par un principe coercitif ; la foi en celui qui a aimé le monde jusqu'à mourir pour le monde n'étant autre chose que l'amour même ; l'amour divin se manifestant en charité, la charité se trempant, s'universalisant dans l'amour divin.

O mon Dieu! l'humanité est-elle donc destinée à tournoyer sans cesse dans ce sombre cercle de guerres et de révolutions?

La terreur est-elle l'unique ressort qui puisse la mouvoir dans les voies que tu lui as tracées?

Non, non: la terreur ou la vertu, la force qui enchaîne ou l'amour qui relie.

Et les pouvoirs ne sont mauvais que parce qu'ils sont trop faibles, parce qu'ils ne s'attaquent qu'aux corps sans pénétrer jusqu'aux âmes, dont ils devraient développer les facultés qu'ils refoulent, pour l'accomplissement de la haute destinée morale qu'ils méconnaissent.

Et les peuples n'échouent dans leur affranchissement que parce que leurs efforts sont incomplets, parce qu'ils ne songent à délivrer leur liberté que de son asservissement extérieur, sans la dégager dans leur âme de l'énervante matérialité où elle demeure ensevelie, et y faire revivre et rayonner l'essence divine de l'amour, qui est pour l'homme le seul principe possible, durable et fécond de son affranchissement, et d'un affranchissement absolu, universel, c'est-à-dire, de son corps, ce premier despote qui l'étreint dans tous ses désirs et coupe l'aile à toutes ses pensées; des autres hommes, qui deviennent ses plus acharnés ennemis, sitôt qu'ils lui cessent d'être frères; de la nature, qui révolte ses éléments contre sa volonté désordonnée, toute prête qu'elle serait à les soumettre à sa religieuse orientation; de Dieu enfin, dont la providence a dû maintenir, dans ce désordre, cette lutte, cette division indéfinies des lois de violence et de rigueur.

O peuples qui voulez vraiment affranchir vos âmes de tout esclavage, cessez donc de chercher la liberté dans des simulacres extérieurs, dans de puérils changements d'hommes ou d'institutions; cessez surtout de la vouloir par la violence et la destruction.

Car, sachez-le bien, vous n'atteindrez par là à d'autre liberté que celle de faire bruir quelque temps la place publique de clameurs désordonnées, et profondément impuissantes, si ce n'est peut-être à étourdir votre pensée sur les crimes qu'il vous aura fallu commettre avant d'arriver à cette conquête décevante et menteuse, jusqu'à ce qu'il s'élève au milieu de vous quelques traîtres, — et nulle part et jamais ils ne manqueront! — qui brisent eux-mêmes l'épée que vous n'aviez encore la force de porter, et qu'ils ne vous avaient mis au bras que pour faire triompher leur criminelle ambition.

Si vous demeurez encore assez grossiers et lâches pour continuer de vous vautrer dans votre égoïsme et votre matière, gardez vos tyrans et vos bourreaux, et rendez encore plus forts les uns et plus féroces les autres; car la guerre est l'indélébile conséquence de l'égoïsme, et les tyrans seuls peuvent conserver parmi vous sinon l'ordre lui-même, du moins son ombre, et son apparence de paix; et le bourreau seul, ô horrible pensée! le bourreau peut seul par le sang conjurer l'effusion du sang!!!

Mais si votre âme, sous le poids de cette nécessité, se soulève de trop de dégoût, et s'emplit d'une trop grande stupeur, réfugiez-vous alors, avec toute l'énergie que vous pourrez exprimer de votre être, dans les glorieuses voies de votre réhabilitation.

Demandez à l'amour de vous dégager des chaînes de

feu qui sont collées à votre peau et entrées dans votre chair, pour vous relier avec ses fleurs, avec ses chants, et rétablir en vous cette grande loi qui vous fasse, ainsi que les astres du firmament, graviter les uns vers les autres, et tous vers le centre de tout.

Les premiers temps de votre régénération seront des temps de forts et poignants labeurs; l'amour ne sera d'abord qu'un principe de luttes et de sacrifices, que la sévère pensée du devoir vous aidera seule à porter.

Alors qu'une pierre pour votre sommeil, et du pain pour la pâture de votre corps, vous soient en suffisance; car toujours vous rencontrerez dans le monde et cette pierre et ce pain.

Et ce pain que votre frère partagera avec vous, et que vous partagerez avec votre frère, aura, je vous le dis, de plus délicieuses saveurs que tous les mets apprêtés avec de l'or sur la table des riches; et la poitrine de votre frère que vous presserez contre votre poitrine, enverra à votre sommeil des songes plus enivrants sur votre rocher que sur des tapis empourprés.

Cependant de nombreux obstacles naîtront autour de vous; alors il vous faudra vous aimer davantage.

Vos ennemis persisteront, se multiplieront sous vos pas; aimez, aimez toujours avec plus d'énergie et d'ardeur.

Comme les flots d'une mer en tourmente, ils se déchaîneront contre vous; mais vous, sur le roc inaccessible et inébranlable de votre volonté, attendez en prière que le calme et le silence aient reparu, pour vous reprendre d'une voix plus suppliante et plus étendue à appeler à vous vos frères chéris.

Et à la fin votre amour aura relié au père céleste tous ses enfants sous la même loi, et votre volonté aura suffi à vaincre tous vos ennemis, qui seront devenus ceux de Dieu, et qu'il fera rentrer dans la terre et disparaître dans les ténèbres.

Et désormais toute force réfractaire qui voudrait encore entraver vos puissantes harmonies, s'évanouirait en poudre sur l'heure, ainsi qu'une planète qui, sortie de sa sphère, irait se cogner aux soleils et aux étoiles, comme poussée par l'ivresse ou la folie.

Oh! alors, quand vous serez pleinement initiés aux sublimes félicités de l'amour, vous comprendrez que lui seul peut satisfaire à ces désirs de bonheur et d'ambition, et réaliser ces rêves immenses qui, dans les dévorantes ardeurs de vos nuits, sillonnent comme des éclairs flamboyants le firmament intérieur de vos sombres pensées.

Car les sacrifices auront cessé d'être des sacrifices pour vous, tant ils seront devenus une source abondante de joies et de voluptés intérieures; et vous reconnaîtrez que c'est peut-être justice que la vertu recueille tant de souffrances dans le monde: car si le corps de l'homme de bien est couvert de haillons et de blessures, son âme, cessant d'être de ce monde, s'en va, de sphère en sphère, s'abreuver d'ambroisiale poésie.

Or, c'est à cet amour pur du bien qu'il vous faut atteindre pour l'accomplir dans le monde. Si vous en attendez des récompenses ou de frivoles honneurs, si vous comptez sur la reconnaissance des hommes, si votre vertu veut du retentissement ailleurs que dans votre conscience et dans celle de Dieu, cette vertu, impossible désormais dans votre âme, en n'étant plus qu'une vénale spéculation, ne le sera

pas moins dans ses applications extérieures, jusqu'à ce que le nouvel homme ait fait apparaître dans les lois d'une nouvelle société une chose qui n'est encore connue dans les nôtres que de nom, la justice!

Il se trouvera parmi vous des hommes méchants; que ce soit sur ceux-là surtout qui en ont le plus besoin que vous concentriez toute votre sollicitude, toutes vos facultés, toute votre affection; et loin de les maudire et de les renier, quand, rebelles à votre action, ils vous rendront le mal pour le bien, remerciez Dieu qu'il ait laissé dans le monde des êtres plus mal doués, et moins que vous privilégiés de lui, pour vous offrir un moyen, en donnant un objet à vos sacrifices et vos dévouements, de déployer les plus sublimes facultés de votre nature, qui seraient demeurées perdues en elle et sans nul rapport possible avec la réalité, si la grâce divine avait été répartie sur toutes les créatures dans une même proportion; et redoublant de ferveur dans votre prière, redoublez d'énergie et d'ardeur dans vos efforts pour les régénérer.

Il se trouvera aussi parmi vous des êtres qui vous seront supérieurs en perfection, et vous vous rallierez à ceux-là, et en leur obéissant, vous obéirez à Dieu, car c'est Dieu qui fait rayonner en leur âme sa sagesse pour la communiquer à la vôtre, son amour pour se dévouer à vous, et sa puissance pour vous conduire à lui.

Mais s'il y a des criminels dans le monde, ce ne sont pas tant ceux qui, en tuant et volant, n'obéissent qu'à des instincts que l'on a laissés mauvais ou corrompus, que ceux qui devaient les arracher à leur dégradation, et les abandonnent lâchement, que ces êtres privilégiés par la nature

ou la société, qui étaient marqués pour être les premiers entre les hommes, c'est-à-dire, pour être les serviteurs de tous, et se sacrifier à tous dans la mesure de leur supériorité morale ou matérielle, et qui refusent de payer en dévouement à l'humanité la dette que Dieu avait contractée pour eux, en leur prêtant des forces qu'ils s'approprient frauduleusement, et absorbent dans leurs voluptés trois fois impies !

Ainsi vous êtes comme des sons épars et solitaires, comme des notes variées et de diverses puissances ; et c'est l'amour qui reliera toutes ces notes et tous ces sons, et les harmoniera en un hymne céleste.

Partez donc, apôtres saints de la vraie liberté, partez à la conquête du monde ; quittez votre foyer, quittez vos biens, quittez vos amis, qui ne sont dignes de vous s'ils ne vous suivent, et déployez large et haute votre aile ambitieuse de la lumière du ciel.

Visitez le pauvre dans sa chaumière, le riche dans ses palais, et de votre patrie allez aux autres peuples, et de la place publique allez dans le désert ; allez partout où sur terre l'homme répand ses sueurs et ses larmes d'esclave, et partout répandez les paroles d'affranchissement que voici :

« Dieu est le principe, le moyen et la fin de tout.

L'homme n'a rien dans son être qu'il ne tienne de Dieu, et ne fait rien que par ce que Dieu a déposé dans son être.

L'homme ne s'appartient pas ; ses facultés, ses forces, sa liberté ne sont pas à lui, et lorsqu'il veut s'approprier ces choses, il ne saisit que le néant.

L'humilité est la première des vérités, avant d'être la plus belle des vertus.

Comme Dieu ne vit pas moins dans ses créatures que ses créatures ne vivent en lui, notre amour, après s'être inspiré et fortifié de son amour, doit, comme le sien et avec le sien, se répandre et rayonner dans le monde.

Aux hommes donc nous devons tout ce qui est en nous, mais qui n'est pas à nous. Aux hommes nous devons le sang qui est en nos veines, la force qui est dans nos bras, le souffle sur nos lèvres, la chaleur dans notre sein, et qui ne sont ni notre chaleur, ni notre souffle à nous, ni notre force, ni notre sang.

Et s'il vient à s'ouvrir sur la place publique un abîme qui réclame l'un de nous, que celui-là ne retarde le sacrifice suprême que le temps qu'il lui faudra pour tomber à genoux, élever ses mains vers le ciel, et lui rendre grâce que la mort, au front livide et repoussant pour tant d'autres, se pare pour le visiter d'une glorieuse auréole. »

C'est en semant de telles paroles dans la terre des hommes, qu'en sortira le grand arbre de la liberté. Et ce ne sera plus cet arbre sauvage qui, n'ayant été arrosé qu'avec du sang, ne devait porter que des fruits amers et empoisonnés; celui-là sera le grand arbre de vie, et l'humanité viendra sous ses fécondants ombrages s'abreuver de la rosée céleste qui peut seule désaltérer la soif de son âme, et les oiseaux du ciel s'abattront sur ses verts rameaux, et ils recueilleront les concerts des hommes, et les emportant dans les nuées, ils iront annoncer aux étoiles réjouies la bonne nouvelle, l'accomplissement sur la terre du royaume de Dieu.

Charles STOFFELS.

LA CROIX DE PIERRE.

Fausse lumière, où donc égarez-vous nos pas?
Rendez-moi les beaux jours où je ne pensais pas!
A. de Beauchesne. La Prière.

La colline n'a pas de pierre
Qui ne porte ton souvenir!
De Lamartine. Hymne au Christ.

Pendant une belle journée de printemps, je m'étais assis sous un arbre pour contempler plus à mon aise le charmant paysage qui m'environnait. L'hiver n'avait plus laissé de trace; une brillante végétation s'étendait dans la plaine comme un tapis de mille nuances; au-dessus un ciel d'azur, un soleil éclatant: c'était le sourire de la nature à son réveil. A mes pieds une source bien fraîche, bien limpide, tombait en petites cascades sur un lit de gravier, et s'échappait joyeusement sous une voûte d'aubépines en fleurs.

Tantôt claires et paisibles, tantôt troubles et agitées, ces eaux, me disais-je, iront bientôt se mêler à la rivière bruyante et rapide qui traverse ces contrées, et reçoit le tribùt de nos vallées qu'elle fertilise.

Telle est l'existence de l'homme; elle ne lui appartient pas, elle doit se mêler à celle de sa patrie. C'est pour vivre en elle qu'il reçoit le jour; c'est dans son sein qu'il doit apporter le tribut de ses efforts, de son intelligence, de tout ce qu'il est enfin, peu ou beaucoup.

Le fleuve coule vers un autre fleuve plus grand, plus majestueux que lui, et celui-ci va se perdre lui-même dans cette nappe d'eau immense qui entoure le monde.

Ainsi la patrie ne vit pas non plus pour elle seule, il est une patrie plus grande qui embrasse toutes les patries des hommes : c'est le monde, c'est l'humanité; et toute l'humanité, de générations en générations, tout ce qui a été, tout ce qui est, tout ce qui sera, tout marche vers Dieu, vers l'être des êtres, vers le monde des mondes.

Telles étaient les réflexions auxquelles je me livrais, lorsqu'en relevant les yeux, j'aperçus une croix de pierre brisée dont les morceaux disparaissaient en partie sous l'herbe. Un de ses fragments servait d'appui au banc grossier sur lequel j'étais assis.

Ces morceaux, me dis-je, ont été une image de Dieu!...

Quoi! m'écriai-je aussitôt, ces membres amaigris, ces traits où se peignait la souffrance, ce flanc déchiré, toute la misère humaine à son dernier période, c'était là l'image de Dieu!

Quoi! cet instrument de honte et de supplice, ce lit de mort du crime, c'était là le trône de Dieu!...

Et quelqu'un s'avançait lentement dans le sentier dont je n'étais séparé que par quelques touffes d'arbrisseaux. Je vis une figure grave et douce, pleine de sérénité. Cet homme devait être l'ami de tous les hommes, car tous ses traits semblaient incompatibles avec l'expression de la haine et d'aucune mauvaise passion. Il tenait un livre à la main, s'arrêtait quelquefois, jetait les yeux sur son livre, puis le refermait et méditait.

Quand il fut devant moi, je me levai et le saluai. Je ne le connaissais point cependant, mais j'aurais rougi de ne pas lui accorder la moindre marque de respect et de déférence : il y avait tant de bonté, tant de vertu dans cette physionomie que je voyais pour la première fois!

Je savais pourtant quelle était sa profession, son extérieur me l'annonçait. Il n'existe aujourd'hui dans la société que deux classes qui se distinguent des autres par le costume journalier, l'homme de la paix et l'homme de la guerre, le prêtre et le soldat. Pour tous les autres états, l'égalité fondée par nos lois modernes s'est empreinte dans l'uniformité des vêtements. Nous pûmes donc connaître l'un et l'autre quelles étaient nos professions. Moi, je m'étais incliné devant un prêtre.

Il me rendit mon salut avec un sourire plein de bienveillance, et s'arrêta en même temps d'une manière indécise, et qui semblait indiquer le désir d'entrer en conversation.

« Voici un charmant abri pour vous reposer, lui dis-je; mon siège est assez grand pour nous deux. »

Il franchit doucement les touffes peu épaisses qui nous séparaient, et vint s'asseoir auprès de moi. Il prit alors la parole :

« Tout est vraiment bien ici. Cet ombrage, cette fraîcheur, ce joli ruisseau, et cette vue qui s'étend si loin sur la campagne la plus riante, un pareil spectacle enchante l'âme et la remplit de l'idée de Dieu, la source de toutes beautés.

—Votre réflexion, lui dis-je, me frappe d'autant plus vivement, qu'à l'instant où vous avez paru, moi aussi, je pensais à Dieu.

— Et peut-être cherchiez-vous à élever votre âme vers celui qui déployait devant vous tout l'éclat de ses œuvres?

— Ah! monsieur, je vous l'avouerai, en jetant les yeux d'un côté sur cette nature si riche, si gracieuse, j'avais admiré la grandeur, la beauté de Dieu, lorsque des débris se sont offerts à mes regards.... Les voici. »

Et il vit la croix de pierre brisée. Une empreinte de tristesse effleura d'abord ses traits, mais elle n'y resta pas long-temps. Sa figure prit rapidement son expression primitive après une transition qui semblait dire :

L'œuvre de l'homme ne saurait résister au temps qui est l'œuvre de Dieu.

« Eh bien ! continuai-je, en voyant cet appareil du dernier supplice, ce cadavre déchiré, présentés comme le symbole de la divinité, j'ai comparé le tableau magnifique qui se déroulait autour de moi, et je me suis dit : quoi ! là l'œuvre de Dieu !... et ici l'image de Dieu ! !...

— La religion, me dit-il, ne vous présente-t-elle jamais Dieu que sous cet aspect ?... Vous dit-elle, en vous montrant ce signe : voilà seulement Dieu, Dieu est là tout entier ? ne vous dit-elle point qu'il est partout, qu'il a fait tout, qu'il est maître de tout ? ne vous dit-elle point qu'il est infini dans ses perfections ?

— Mais cette image ?

— Cette image est le caractère sacré qui nous révèle le plus bel attribut de la divinité, sa bonté infinie. Un Dieu mourant pour nous, un Dieu être tout-puissant, souverain seigneur de toutes choses, mourant pour une faible et chétive créature.... est-il une expression plus grande, plus sublime de la bonté du créateur !

Oui, Dieu a daigné revêtir sa bonté infinie d'une enveloppe humaine ; la terre a vu cet organe visible de la divinité apparaître au milieu des peuples, y répandre des paroles d'amour et de conciliation, d'espérance et d'égalité, qui germent chaque jour, malgré la lutte de l'erreur et des passions, et qui détruiront tôt ou tard l'empire de l'égoïsme et de la violence.

Et en se soumettant à toutes les douleurs, jusqu'aux tortures et à l'ignominie du dernier supplice, en mourant de cette hideuse mort, sans cependant perdre sa glorieuse existence, il réhabilitait aux yeux de l'homme, qui, lui aussi, meurt sans cesser d'être, il réhabilitait la souffrance et la mort même ; il les montrait comme une nécessité

dans sa grande œuvre, dont les mystères nous sont impénétrables ici bas.

Et en s'immolant pour tous les hommes, pour toutes les nations, il a relevé les faibles devant eux-mêmes et devant les grands de la terre, il a appris à tous que tous étaient égaux devant lui, il a scellé de son sang la fraternité universelle. »

Il accompagna ces dernières paroles d'un regard qui semblait réclamer le prix de sa pieuse éloquence, c'est-à-dire l'aveu de ma conviction, ou du moins cet hommage rendu à la religion par les gens du monde, hommage qui fait tant de bien aux véritables disciples de l'Évangile, parce que chez eux tout est foi et espérance, et qu'un simple hommage à leur croyance est l'indice à leurs yeux d'une conversion future.

« Merci, lui dis-je, je suis un de ces hommes, jeunes encore, que les circonstances de leur vie, leurs travaux, leurs passions, et l'analyse, fausse peut-être, des faits qu'ils ont vus et de ceux qu'ils ont appris, jettent souvent dans une sorte de scepticisme ou d'indifférence; mais toujours le langage sincère et plein de conviction d'un homme à la fois pieux et éclairé me procure la plus douce jouissance; et lors même qu'il n'apporte pas en mon âme cette persuasion qui met un terme à toutes les irrésolutions, je lui dois une espérance qui a bien son prix, celle de croire un jour.

— Oh! oui, s'écria-t-il, la foi est un trésor inestimable pour celui qui la possède; c'est la plus précieuse conquête que l'homme puisse faire : elle vaut bien quelques efforts. »

Et il me serra la main, et me fit voir en se levant une petite maison entourée d'arbres qui cachaient une partie de l'église du prochain village : c'était sa demeure.

« Combien je regrette, lui dis-je, que ce soit là peut-être notre premier et dernier entretien! Je pars demain

pour un pays bien éloigné : nous aurons entre nous la France et une mer. »

Il me serra encore la main, me montra le ciel et s'éloigna.

Les arbres qui entouraient sa modeste habitation l'eurent bientôt dérobé à mes yeux ; et, resté seul vis-à-vis de la croix de pierre, je n'accusai plus les hommes qui avaient fait une pareille image de leur Dieu.

THÉODORE DES RIVES.

HYGIÈNE.

DES INFLUENCES SIDÉRALES.

Les influences sidérales, considérées dans leur action incessante sur le globe que nous habitons, ont exercé de tout temps l'attention des philosophes, et provoqué des systèmes hypothétiques dont l'absurdité s'explique par les ténèbres qui enveloppaient encore la physique et l'astronomie. Jadis chaque village avait son devin, chaque potentat son astrologue, chaque fléau son amulette. Dans toutes les circonstances graves, on observait avec un soin minutieux les conjonctions célestes ; on interposait la lune aux affaires de ce bas monde, on lui faisait résoudre les problèmes inexplicables, et l'*astrologie* s'élevait puissante sur un trône consolidé par le fanatisme et l'erreur. Hippocrate, Aristote, Pythagore, prétendaient que la canicule, le lever d'Arcturus, Orion, Procyon, le coucher des Pléiades, étaient accompagnés de chaleur, de froidure, d'humidité, et de divers autres mouvements atmosphériques. Ptolomée attribuait à l'influence des astres la différence individuelle des peuples, selon les zônes terrestres qu'ils habitent. Plutarque reconnaissait l'action de la lune sur le phénomène des marées, et son opinion, adoptée par les philosophes qui l'ont suivi, a fait croire que le même astre devait nécessairement modifier aussi la masse d'air qui nous environne, et exercer sa

puissance sur nous-mêmes. Manilius, dans ses *Astronomiques*, Firmicus Maternus, Marsile Ficin, Cardan, Plotin et d'autres philosophes, ont tiré grand parti des phénomènes lunaires pour propager leurs systèmes astrologiques. Mais, en démêlant le vrai du faux, en écartant tout ce qui peut tenir à l'ignorante crédulité des âges anciens, on est forcé de convenir que l'action lunaire n'est pas toujours un rêve. Il résulte de calculs positifs faits par Toaldo, que le temps change à la pleine lune cinq fois contre une, à la nouvelle six fois contre une, et aux périgées sept fois contre une. Des pluies extraordinaires, des inondations effrayantes ont coïncidé avec le concours des trois points lunaires, le périgée, la pleine lune et le lunistice boréal. L'influence de la lune sur le corps humain, soutenue par Riolan, Sauvages, Richard Méad, Franck, etc., paraît plus sensible dans les régions équatoriales, pays où les marées sont plus grandes que partout ailleurs. Balfour disait, en 1786, s'être assuré au Bengale que la lune agissait physiquement sur la marche de différentes maladies, et particulièrement sur celle des fièvres intermittentes. Bruce assure avoir observé plusieurs fois dans Sennaar que cet astre influe avec tant de régularité sur les épileptiques, que, le troisième jour de la pleine lune, le paroxysme de la maladie se termine par une fièvre intermittente. Les Orientaux croient encore que la lune agite les épileptiques. Frédéric Hoffmann cite beaucoup d'exemples de paroxysmes épileptiques se reproduisant à la pleine lune. Wepfer Boyle, Charles Lepois, Tulpius, etc., ont remarqué souvent que les migraines, les douleurs de tête violentes, les congestions cérébrales, s'observent le plus ordinairement à l'époque de la pleine lune. Baglivi croyait qu'alors les plaies de tête étaient plus dangereuses. Il raconte l'histoire d'un jeune étudiant porteur d'une fistule à l'intestin

colon, près du foie, laquelle fournissait, au moment du croissant de la lune, d'énormes quantités d'excréments, qui diminuaient peu à peu lorsqu'elle décroissait. Un fait analogue est rapporté par Hoffmann. Des accès d'hystérie et de goutte, des névralgies, des hydropisies, l'expulsion abondante de gravier ou d'urine, et mille autres phénomènes, ont été observés périodiquement lors des phases lunaires. Les Mémoires de l'académie de Madrid et le Magasin encyclopédique renferment une observation très-concluante au sujet d'une grande difficulté de respirer survenue à une femme, pendant plusieurs années, à la nouvelle et à la pleine lune. Ramazzini a observé que les fièvres pétéchiales qui régnèrent en 1692 et 1693 prenaient un caractère plus dangereux au déclin de la lune ainsi qu'au renouvellement de cet astre, et s'adoucissaient à l'époque de son accroissement. Diemenbroëk attribue aussi à la nouvelle et à la pleine lune l'exaspération de la peste qu'il a décrite.

Quelques animaux semblent éprouver certains besoins, se livrer à certains actes, s'accroître ou décroître selon les révolutions lunaires. Pline prétend que les fourmis cessent d'agir à la nouvelle lune, tandis qu'elles continuent leurs travaux dès qu'elle devient pleine. Des observateurs prétendent que les chiens et les loups hurlent et divaguent bien plus souvent quand les nuits sont éclairées par cet astre, que lorsqu'il a disparu de l'horizon. On a dit que les crabes sortaient des eaux pendant la nuit, surtout à la pleine lune; que plusieurs crustacés et d'autres animaux à sang blanc prennent alors de l'accroissement, tandis qu'ils décroissent dès que la lune marche à son déclin. C'est sans doute d'après quelques croyances semblables, qu'on tondait régulièrement les moutons dans la croissance de la lune. « On s'est aussi persuadé que, chez l'homme, l'accroissement de certaines parties n'était possible que sous certains aspects lu-

naires. Tibère avait soin de ne faire couper ses cheveux qu'aux nouvelles lunes ; et le savant Varron n'aurait jamais consenti à se laisser faire cette opération à toute autre époque que pendant la croissance de la lune, dans la crainte de devenir chauve. La durée de la vie, celle de la gestation, de l'incubation des œufs, les époques de la conception, de l'accouchement, ont été rattachées aux mouvements des astres et plus particulièrement de la lune. Les retours périodiques des menstrues ont été attribués par les anciens à la même influence, et même par quelques modernes, parmi lesquels nous signalerons Morgagni, Frédéric Hoffmann, Stalh, Richard Méad. Les époques menstruelles ont reçu et reçoivent encore, dans le langage vulgaire, le nom de lunes. »

L'influence du soleil agissant sur l'homme par l'intermédiaire du fluide qui nous entoure, est plus positive, plus rationnellement explicable que celle de la lune. C'est à l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur, à l'éloignement ou au rapprochement du soleil de notre perpendiculaire, que l'on doit la différence des saisons astronomiques, la diversité de chaleur des climats et même de certaines parties du jour. A son lever, le soleil excite des vents d'est; vers midi, des vents du sud, et dans l'après-midi, des vents d'ouest. Le grand courant d'air que l'on observe entre les tropiques, courant qui a reçu la dénomination de vent alizé, est dû, selon toute apparence, à l'action du soleil. C'est aussi la puissance de cet astre, plus encore que l'électricité répandue dans l'atmosphère, qui devient la cause de ces ouragans terribles, de ces tempêtes et de ces orages qui menacent la terre. Or, si l'influence de la lune et du soleil s'exerce avec tant d'énergie sur les masses inertes du globe, à plus forte raison leur puissance attractive doit-elle entrer pour beaucoup dans certains désordres inhérents à la nature humaine. « On a dit qu'il suffisait souvent d'une éclipse, soit de soleil,

soit de lune, pour mettre le désordre dans les fonctions, et on a rapporté l'exemple du célèbre chancelier Bâcon de Vérulam, qui, au dire de Rawley, son historien, tombait en syncope pendant les éclipses de lune. J.-Math. Faber parle d'un gentilhomme qui passait triste et pensif la veille des jours d'éclipse. Au moment de ce phénomène, il s'élançait furieux, l'épée nue à la main, hors de la maison, dans les places publiques, frappant tout ce qu'il rencontrait, hommes, murailles, etc. On a prétendu que les éclipses de soleil, les totales surtout, produisaient de singulières impressions sur toutes les créatures. Baillou cite l'exemple d'une dame pour laquelle plusieurs médecins assemblés faisaient une consultation au moment où une éclipse de soleil devait avoir lieu. Ils venaient de la quitter pour aller contempler l'état du ciel; mais à l'instant que le soleil se cachait, ils furent rappelés à la hâte, parce que cette dame venait de perdre toute connaissance. Ce fut en vain qu'on lui prodigua les secours convenables, elle ne reprit ses sens qu'au retour de la lumière. Ramazzini a aussi rapporté de pareils faits. » (Deslandes), Lind et Francis Balfour, médecins judicieux auxquels on est redevable d'observations multipliées sur les maladies du Bengale et de l'Indostan, assurent que la lune et le soleil ne sont pas étrangers aux crises dans toutes les maladies; qu'elles sont plus graves et plus fréquentes aux équinoxes, et suivies d'une mortalité plus grande. Fon et Cleg Horn, à Minorque; Gillespic et Jackson, à la Jamaïque, ont fait les mêmes remarques.

Les astres autres que le soleil et la lune exercent probablement aussi certaines influences sur le globe, mais elles ne sont pas appréciables, et je ne sais s'il sera jamais possible de connaître le vrai sous ce rapport. On a quelques présomptions relatives à certaines comètes, à la révolution de diverses planètes; on les appuie d'observations ingénieuses,

de rapprochements curieux; on a fait et l'on fait encore des prédictions dont le hasard ou des causes inconnues confirment parfois l'exactitude.

Au résumé, toutes ces actions sidérales, difficiles à bien apprécier; ces phénomènes que nous ne concevons pas, qui se refusent à nos explications ainsi qu'à nos analyses; cette cause céleste que nous admettons par intuition, et que repoussent en même temps les données positives de la physique et celles de l'astronomie; cette action latente, obscure pour nos intelligences, ne peuvent être considérés comme un rêve. Mais autant il serait absurde aujourd'hui de croire avec Marcile Ficin, l'un des plus grands philosophes de son siècle, que la conjonction de Saturne et de Mars a produit la fièvre pestilentielle de 1478, autant il serait hors de raison d'admettre les rêveries ingénieuses débitées sur la *lune rousse*, le *dies Veneris* et *la canicule;* autant on aurait tort de révoquer en doute une explication théorique, dès qu'elle s'appuierait sur l'action des corps célestes: car, sans une influence sidérale, comment rendre compte du flux et du reflux de la mer, des marées, et de tous les soulèvements aériens analogues? N'est-ce point à la position relative des astres qu'il faut attribuer les climats et les saisons? Et tout homme n'est-il pas forcé de vivre selon les saisons et les climats? Qui ne sait que la vie, très-lente vers les pôles, est au contraire fort active sous l'équateur? Dans les régions intertropicales, la femme, nubile à dix ans, se fane avant quarante; les animaux y ont une portée moins longue que sous nos zônes tempérées. La théorie des jours critiques est la chose au monde dont on ait le plus abusé, et cependant l'erreur ne découle pas de toutes les parties d'un système repoussé de nos jours, moins encore parce qu'il se trouve faux sous beaucoup de rapports, que parce qu'il est vieux. Vieillir et avoir raison!.... qui l'oserait? Vieillir et par-

fois rencontrer juste, qui oserait l'avouer en face du scepticisme moderne? Aussi, moi qui vieillis déjà, j'ose à peine indiquer la période septénaire comme un fait sidéral et physiologique important, soit qu'on l'applique à la marche croissante et décroissante de la lune, soit qu'on y rapporte certains phénomènes du développement humain. La mortalité plus grande, les parturitions plus fréquentes la nuit que le jour, les crises plus ordinaires le soir que le matin, doivent tenir également à des influences cachées que j'admets sans les comprendre, et devant lesquelles l'homme sage s'arrête étonné.

Les règles hygiéniques à suivre lors des révolutions célestes seraient d'une indication aussi difficile que celle du principe phénoménal auquel obéit alors l'humanité. Des généralités, des abstractions, des conseils vagues deviendraient inutiles. La sagesse prescrit de s'en abstenir, et de ne considérer que les effets secondaires et palpables, sans remonter aux premières causes dont l'action échappe à nos sens.

E.-A. BÉGIN, *de Metz.*

ESSAI

SUR LA PHILOSOPHIE DE JACOBI.

(2.e ARTICLE.)

§ IV. ANTAGONISME ENTRE L'ENTENDEMENT ET LA RAISON.

L'entendement ne doit travailler que sur les perceptions et les intuitions données, pour les coordonner et les revêtir d'une forme; mais dès qu'il veut produire par lui-même quelque notion, il n'enfante que des schêmes sans contenu et sans réalité. — Ainsi Jacobi refuse toute valeur réelle à l'abstraction, et par là il méconnaît la puissance d'une des facultés de l'homme.

Cependant il va plus loin encore. Il prétend que l'entendement et la raison sont opposés l'un à l'autre, que les intuitions de l'une et les déductions de l'autre se contredisent, que la logique nous enseigne d'autres vérités que le sentiment. Ainsi, pour citer un exemple de ces contradictions, l'entendement, pour construire un système logique, a besoin et intérêt, selon Jacobi, de rejeter l'idée de Dieu, de Dieu personnel, bien entendu, tandis que la raison et le sentiment nous révèlent un Dieu personnel et nous poussent à lui!

Une préoccupation facile à expliquer et une considération imparfaite des choses ont conduit Jacobi à cette opinion qu'il est impossible d'admettre, surtout tant qu'elle est présentée d'une manière si tranchée. Il est vrai, il n'y a pas harmonie entre nos facultés; mais opposition, jamais;

et Jacobi a pris la désharmonie pour une opposition. L'homme est un être qui se fait, et qui par conséquent n'est pas achevé, et ne peut en aucune façon prétendre tout embrasser et tout connaître. Bien des notions lui paraissent divergentes, parce qu'il est trop faible encore pour voir le point où elles s'unissent et se confondent; mais ce point existe certainement, et s'il ne l'aperçoit pas, ce n'est que parce qu'il tombe en dehors de l'horizon des objets accessibles à ses facultés actuelles. Elles ne peuvent dépasser cet horizon; ce qui est au-delà leur est caché: c'est le champ si vaste des mystères, au bord duquel nous arrivons toujours, quand nous voulons pousser une idée un peu au-delà de la sphère commune et ordinaire. Et comme il y a liaison nécessaire entre ce qui est en dedans et ce qui est en dehors de cet horizon, il est dans toutes les connaissances de l'homme un point où elles se perdent dans la nuit et les ténèbres, et où elles échappent à sa vue. Sous ce rapport, il y a désharmonie entre nos connaissances, mais désharmonie qui provient de la nature même des choses. Nous ne sommes pas Dieu, et ce n'est que pour Dieu qu'il n'y a ni mystères ni ignorance.

De cette désharmonie non seulement de nos facultés entre elles, mais encore de divers moments de la même faculté, on n'est pas en droit d'en conclure que l'entendement est opposé à la raison; autrement il faudrait aussi conclure que la raison est aussi opposée à elle-même. Il faut cependant reconnaître qu'il y a plus de chances d'erreur pour l'entendement que pour la raison. Celle-ci peut bien par des élans désordonnés, dans son désir de pénétrer au-delà du voile qui cache le saint des saints, se perdre dans un mysticisme enthousiaste, où elle prend ses rêves pour des réalités; mais ce cas est rare, et il arrive peu souvent qu'une raison pure et pieuse tombe dans le champ

des chimères et des illusions. L'entendement au contraire, par le fait même qu'il est une faculté active, est exposé à plus d'erreurs que la raison, qui est une faculté réceptive ; et sous ce rapport, il aurait moins de valeur que la raison, si, d'un autre côté, il ne semblait souvent supérieur, et s'il ne corrigeait des erreurs de la raison et même des sens.

Les sens me font croire que le soleil tourne autour de la terre, et cependant je préfère renier leur témoignage pour croire la science, qui me prouve irrésistiblement qu'ils se trompent et que la terre tourne autour du soleil. Au milieu des vallées des Alpes, les pics semblent partir de bases presque voisines, et se trouver presque sur le même plan ; j'avance, et les montagnes se séparent et s'enfuient. Mes sens m'ont encore trompé : des distances fort grandes séparent ces cimes qui semblaient se toucher. Mille fois mes sens me trompent, et mille fois la science les redresse.

La raison elle-même s'abuse et s'illusionne parfois. L'éducation, l'habitude, le milieu dans lequel on se trouve, placent devant elle des préjugés, prismes trompeurs à travers lesquels elle n'aperçoit plus les objets que défigurés. C'est l'entendement qui corrige ses erreurs, et tient compte de tous les éléments étrangers qui, mêlés à ses intuitions, les ont modifiées. Ce que donne l'entendement est donc parfois plus positif, plus certain, plus vrai que les perceptions et les intuitions. Dans un tel état de choses, il ne peut pas, il ne doit pas être question de le repousser et d'en condamner l'usage : il est nécessaire, les faits le prouvent. Nous n'avons pas tant de moyens d'arriver à la connaissance, que nous puissions en repousser un.

Dans tous les cas, opposition ou désharmonie, appelez-la comme vous voudrez, c'est l'affaire de la philosophie de chercher à la faire disparaître. C'est elle, et non un

miracle, comme le dit Jacobi (1), qui doit fondre ensemble les idées qui semblent mutuellement s'exclure. Se refuser à le faire, c'est reculer devant la tâche que doit remplir le philosophe, et c'est réellement ce qu'a fait ici Jacobi; aussi est-ce là ce qui lui a fait refuser le titre de philosophe par l'école de Schelling. C'est là encore la cause du vague et de l'indécision dans lesquels il est resté sur plusieurs points importants, et du désespoir dans lequel le jetait son impuissance à résoudre certaines questions. « Nous tous, s'écrie-t-il, pauvres ou riches en esprit, grands ou petits, que nous l'entendions comme nous voulons, nous sommes tous des créatures dépendantes, misérables, qui ne se peuvent absolument rien donner. Nos sens, notre raison, notre volonté, sont vides et creux, et le fond de toute philosophie spéculative n'est qu'un grand abîme dans lequel nous regardons vainement. Sur toutes les routes nous échouons, quand nous voulons être par une certaine forme de notre pauvre moi.

« Je ne puis vous décrire ce que j'éprouvai quand je m'aperçus de cet abîme, et que je ne trouvai devant moi qu'un épouvantable et ténébreux précipice..... Je ne sais si vous me comprenez; si vous me comprenez, donnez un bon conseil à l'homme de bien qui se tourmente dans le vide et demande qu'on le sauve, soutenu et fortifié seulement par un pieux pressentiment (2). »

Au fond, les paroles qu'on vient de lire le prouvent, Jacobi n'a été ici, comme sous le rapport religieux, qu'un sceptique mystique : sceptique, parce qu'il n'a pas eu la puissance de coordonner ses idées, et qu'il est resté ainsi dans l'indécision; mystique, parce que son âme s'abreuvait

(1) Corresp., vol. I, p. 366.
(2) Corresp., vol. I, p. 366.

trop des choses divines, pour en renier l'existence. Un passage de la même lettre vient encore à l'appui de ce que j'avance.

« Dans mon cœur est la lumière; mais quand je veux la faire passer dans l'intelligence, elle s'éteint. Laquelle de ces deux clartés est la vraie, celle de l'intelligence qui montre des figures solides, mais derrière elle un abîme sans fond; ou celle du cœur, qui promet qu'en avant est le jour, mais qui ne donne aucune connaissance déterminée? — L'esprit humain peut-il saisir la vérité, si ces deux clartés ne se fondent pas en une seule? Et cette fusion est-elle possible autrement que par un miracle? (1) »

§ V. DE L'OBJECTIVITÉ DE NOS CONNAISSANCES.

Une autre difficulté aussi importante se présente encore ici; Jacobi l'a plutôt écartée et niée que résolue. Pendant qu'en discutant avec Mendelssohn, il établissait sa théorie de la connaissance, Kant, par une inflexible analyse des instruments par lesquels l'homme connaît, était arrivé à d'autres résultats. Son système est trop connu, pour qu'il soit besoin de l'exposer ici; je ne rappellerai donc que ce qui est nécessaire pour entendre ce que Jacobi en repoussa.

Selon Kant, nos organes, soit sensibles, soit spirituels, ont certaines formes; les objets qu'ils perçoivent passant nécessairement par ces formes, se réfractent dans leurs milieux, de sorte que la connaissance que nous en avons est toute subjective, et que nous ne saurions assurer qu'elle soit adéquate à la réalité. Nous ne connaissons que les phénomènes, et non les choses en soi; nous ne percevons que les modifications de nos sens, et ces modifications, dit Kant,

---

(1) Corresp., vol. I, p. 366.

nous les transportons sur un objet par le principe de causalité, et c'est ainsi que nous arrivons à l'idée de la chose en soi. Mais Kant n'a pas remarqué qu'il était inconséquent à son système, en admettant que nous avons par le principe de causalité l'idée de l'objet, car ce principe de causalité n'est qu'une catégorie de notre entendement; il est par conséquent subjectif, et rien ne nous assure qu'il ait en dehors de nous une vérité objective. En réalité, dans ce système nous ne pouvons rien connaître en dehors de nous. Aussi quand Fichte, en inflexible logicien, poussa les principes de Kant dans leurs dernières conséquences, il arriva à l'autothéisme. Ainsi le subjectivisme le plus complet, et, par une suite naturelle, le scepticisme, découlaient de ce système.

Pour échapper au subjectivisme, il ne s'agissait pas de refaire l'analyse à laquelle Kant avait soumis la raison pure; car, quel que soit le résultat, on reste toujours dans le subjectivisme. Que le temps et l'espace soient ou non les formes de la sensibilité, que les catégories de l'entendement soient ou non telles que les établit le système kantien, peu importe : la sensibilité a toujours des formes, et l'entendement des catégories; et quelles que soient ces formes et ces catégories, ce n'est que par elles que nous connaissons, et par conséquent nous ne pouvons jamais connaître que les phénomènes, et jamais les choses en soi. Il est ainsi impossible d'échapper par le criticisme au subjectivisme.

Un des premiers, Jacobi avait reconnu le mérite de Kant; mais aussi, un des premiers, il avait vu où conduisait son système, et il montra que nécessairement il devait arriver à la négation de tout monde extérieur, autant du sensible que du spirituel. Fichte confirma quelque temps après ces prévisions. Kant, en admettant la réalité de l'objet, était inconséquent à son système, comme nous l'avons

montré; il ne s'agissait donc que d'être conséquent à ses principes pour arriver à cette négation; d'ailleurs cet objet que nous ne pouvons connaître, n'était, comme Jacobi l'appelait avec esprit, qu'un *otium cum dignitate*.

Mais comment sortir de ce subjectivisme, dans lequel Kant venait d'emprisonner la philosophie, comme dans un filet inextricable? L'anthropologie de Jacobi ne l'a pas brisé; les sens et la raison ont nécessairement des formes, et l'entendement des catégories, et ce n'est qu'au travers de ces formes et de ces catégories que nous percevons l'objet. Comment passer du sujet à l'objet? un abîme logique les sépare; une haute montagne s'élève entre eux. Eh bien, dit Jacobi, il faut franchir l'abîme, sauter au-delà de la montagne, et après ce *saut mortel* nous connaîtrons la chose en soi.

Ainsi Jacobi brise le nœud gordien dont Kant venait de lier la métaphysique; mais il ne le dénoue pas. Ce saut mortel lui était nécessaire; mais est-il logique? On ne comprend pas d'ailleurs comment il peut se faire. Il est probable que Jacobi entendait par là à peu près ce que M. Cousin appelle la *conception pure de l'entendement*, cette conception qui précède la *conception réfléchie*, qui est le premier acte de la raison, de la raison spontanée et irréfléchie (1). Mais spontanée ou réfléchie, la raison n'en a pas moins ses formes, et ne peut en aucune façon s'en détacher. La conception spontanée, pure, quel que soit le nom qu'on lui donne, se produit dans les formes de la raison, et est tout aussi subjective, quoique d'une autre manière, que la conception réfléchie, puisque, à aucun moment de son existence, la raison ne peut pas plus percevoir et concevoir indépendamment de ses formes, que l'enten-

(1) Cours de Philosophie professé à la Faculté des lettres en 1818, page 120-125.

dement juger, coordonner, raisonner indépendamment de ses catégories, quelles que soient d'ailleurs ces catégories.

Logiquement, l'homme ne peut sortir du subjectivisme, et cependant il a besoin d'avoir des connaissances objectives. Que reste-t-il alors à faire, sinon repousser la logique comme un sophiste dangereux, s'en tenir au sentiment intime, et franchir ainsi d'un saut mortel l'abîme qu'a ouvert devant nos pas le criticisme de Kant : c'est ce qu'a fait Jacobi.

Dès qu'on accorde la possibilité de passer ainsi du subjectif à l'objectif, on comprend comment s'arrange sa théorie de la connaissance. Par les sens, nous connaissons la monde sensible, et confiant en la valeur de la révélation qu'ils nous donnent, nous pouvons étudier la nature qui a une réalité propre, quoiqu'elle ne soit que créée. Par la raison, nous percevons le monde spirituel et moral, Dieu, l'immortalité, la liberté. L'entendement coordonne ces révélations et peut les systématiser, quoiqu'il faille toujours accorder moins de foi aux systèmes qu'elle produit qu'aux vérités qui lui servent de base.

Cependant quelques penseurs accoutumés à donner plus de valeur à la logique qu'au sentiment, reprochaient à Jacobi d'ouvrir la porte au fanatisme en philosophie. Il leur semblait que si l'on n'établissait pas fortement sur des preuves les grands objets de la philosophie, et qu'on laissât à chacun le droit d'admettre ce que lui révéleraient ses organes sensibles et intellectuels, il n'y aurait plus rien de certain ni de sûr en philosophie, et que chacun pourrait établir ses rêveries, sous prétexte que c'est là ce qui lui est donné par ses sens et sa raison. Il est certain qu'un semblable abus est possible; mais où n'y a-t-il possibilité de dénaturer les choses même les plus positives? S'il y a des hommes qui voient mal et qui sentent faux, les meilleures

preuves et les plus fortes déductions ne pourront les amener à la vérité; mais ce ne sont jamais là que des exceptions. Que l'homme de bien écoute ce que lui révèle son sentiment, il ne sera pas plus conduit par lui à l'erreur, que celui dont les sens sont bien faits, à de fausses idées sur la nature.

Tel est le mécanisme par lequel l'homme connaît et réfléchit. Il s'agit maintenant de savoir ce que lui apprennent les perceptions de ses sens et les intuitions de sa raison. — Ce n'est pas ici la partie remarquable de Jacobi. Il n'a pas développé ses idées sur ces divers sujets systématiques; il n'a fait que les exposer en passant, souvent fragmentairement, jamais d'une manière complète, et presque toujours dans un but polémique, soit contre Fichte, soit contre Schelling; aussi est-il difficile de les réunir en un tout coordonné. Cependant, comme il est intéressant de voir ce qu'il pensait sur Dieu, l'univers et l'homme, nous exposerons brièvement ce que nous avons pu saisir de particulier sur ces sujets.

II.ᵉ PARTIE.

§ I. DE DIEU.

Dans le système de Jacobi, il ne peut être question de prouver l'existence de Dieu : la raison le perçoit; nous en avons le sentiment et la conscience; il est par conséquent aussi certainement que le monde sensible, que nous touchons et que nous voyons.

Chercher à prouver l'existence de Dieu, ce serait vouloir éloigner de nous ce qui est en nous, remplacer une idée immédiate par une médiate, mettre entre nous et une notion certaine l'incertitude d'un raisonnement.

« La foi en un Dieu est un instinct; elle est aussi

naturelle à l'homme qu'il lui est naturel de se tenir debout. N'avoir pas cette foi est chose aussi opposée à sa nature, qu'il le serait de se tenir penché vers la terre, comme l'animal qui ne sait regarder les cieux. Il peut étouffer cette foi ; dans l'ordre, elle est en lui ; et là où elle ne se trouve pas, ce n'est que parce que la faculté de connaître a été défigurée.

« Mais dans cette foi indispensable à la bonne conformation de la faculté de connaître, que saisit l'homme, et comment ce qu'il saisit est-il fondé en lui ? Comment le penseur, le sage explique-t-il, justifie-t-il cette foi ? Comment en représente-t-il l'objet à son esprit ?

« Il l'explique, il la justifie comme il justifie, comme il explique la foi à la nature, à sa propre existence, à la conscience en dehors de lui, à la conscience en lui. Il représente son objet à son esprit comme il se représente son esprit propre, l'esprit de son ami, celui plus élevé d'un Socrate et d'un Pythagore, d'un Timoléon et d'un Caton. Il n'explique pas, il ne prouve pas : il sent, il voit, il sait. L'entendement qui explique et qui prouve n'a dans l'homme ni le premier ni le dernier mot ; même le sens qui nous représente les objets ne l'a pas : ils ne l'ont ni l'un ni l'autre. Il n'y a jamais en lui ni premier ni dernier mot, ni alpha ni oméga.... Il y a toujours entre nous et l'être véritable quelque chose, un sentiment, une image, en un mot. Nous ne voyons partout qu'un être caché ; mais quoiqu'il soit caché, nous en voyons les traces ! »

Si nous ne connaissons Dieu que parce que nous le sentons, il est évident que nous le sentirons d'autant mieux que nous nous rapprocherons de lui et que nous lui ressemblerons davantage ; et comme la ressemblance de l'homme à Dieu ne consiste que dans la moralité, plus l'homme sera vraiment moral, mieux il connaîtra Dieu.

Nous savons qu'il y a un Dieu, tant que la conscience, rendant un témoignage indélébile de la libre personnalité, règne et domine en nous : l'homme connaît Dieu par une vie divine. De ce côté, la route qui mène à la connaissance du suprasensible est pratique, et non théorique et seulement scientifique.

Il y a ici, comme nous l'avons déjà remarqué, analogie entre le christianisme et la doctrine de Jacobi. Jésus-Christ établit aussi que le moyen de connaître Dieu est pratique : *Bienheureux sont ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu* (1). C'est là la doctrine chrétienne : *Sans la sanctification, nul ne verra le Seigneur* (2).

Pour Jacobi, Dieu n'est pas un être abstrait, un ordre moral de l'univers, comme pour Fichte. « Je n'ai jamais pu comprendre, dit-il, comment il est plus rationnel, plus conforme à l'être suprême, que nous sommes tous obligés de quelque manière de supposer, de se représenter la création d'une manière mécanique que d'une manière anthropomorphique. La foi en un être suprême, source de toute existence, et la foi en Dieu qui est esprit, sont données à l'homme dans le fait insondable de sa spontanéité et de sa liberté, sans lesquelles le postulat d'Euclide même ne pourrait pas être imaginé. Aussi la foi en un Dieu est généralement naturelle à l'homme, et surtout la foi en un Dieu vivant. Le penseur qui s'en sépare devrait d'abord, par le plus lâche abus de la puissance qu'a l'homme de donner des désignations arbitraires, cette épée à deux tranchants, se séparer violemment de la nature et de son être propre ; il devrait saisir sa vie dans sa racine et la jeter loin de lui. »

(1) Math.

(2) Hébr., XII.

§ II. DE LA CRÉATION.

Jacobi ne s'est expliqué nulle part d'une manière bien positive sur la création. Il ne pouvait en effet le faire, car il refuse à la philosophie le pouvoir de résoudre cette question. « Comment, dit-il, le temporel a-t-il pu être produit par l'Eternel? Quel rapport possible peut-on humainement penser entre l'un et l'autre! Voilà l'abîme que ne comble aucune philosophie, et il faut pour le franchir un pont — ou des ailes. » Et ailleurs : « *Dieu dit, et tout fut, et tout fut bien.* Cet acte, dit Jérusalem (1), ne pouvait être rendu d'une manière plus vraie et plus compréhensible à notre raison, car c'est là la seule base sur laquelle puisse reposer notre raison : *le Tout-Puissant voulut, et tout fut;* c'est là en même temps les limites de toute philosophie, les limites devant lesquelles Newton s'arrêta avec respect; et le philosophe à qui il semble trop petit de s'arrêter devant la volonté divine, mais qui veut remonter au-delà, de cause en cause, jusqu'à l'infini, et même qui se mêle de construire des mondes, s'égarera dans des ténèbres éternelles où il perdra même enfin le créateur. »

Mais s'il est impossible de comprendre et d'expliquer la création, une chose est certaine, c'est que nous ne pouvons la faire dériver que d'un être intelligent et personnel. « Le Dieu de l'univers n'en est pas simplement l'architecte, il en est le créateur, et sa puissance immédiate a produit les choses, même en ce qui regarde la substance. S'il n'avait

---

(1) Philosophe et théologien allemand du siècle dernier, auteur de deux ouvrages remarquables : *Lettres sur les écrits et la philosophie de Moïse*, et *Considérations sur les vérités les plus importantes de la religion naturelle.*

pas produit les choses, même quant à la substance, il devrait y avoir deux auteurs, qui seraient arrivés, on ne sait trop comment, à se mettre en harmonie : absurdité qui, de nos jours, n'a pas besoin d'être réfutée. Notre difficulté à admettre une origine des choses, quant à leur substance, provient de ce que nous ne pouvons pas comprendre une origine qui n'ait pas lieu d'une manière naturelle, c'est-à-dire mécanique.

« Nous possédons cependant en nous, quoique notre nature soit finie et esclave, ou du moins nous semblons posséder par la conscience de notre spontanéité, dans l'usage que nous faisons de notre volonté, quelque chose d'analogue au surnaturel, c'est-à-dire, à l'être qui n'agit pas mécaniquement. Et comme nous ne sommes pas en état de nous représenter réellement un commencement possible d'un changement quelconque, sinon celui qui est produit par une détermination intérieure ou une détermination du moi, le seul instinct de la raison a porté tous les peuples barbares à considérer comme une action tous les changements qu'ils voyaient commencer, et à les rapporter à un être actif et vivant. Ils se trompent cependant, en les rapportant immédiatement; mais, dans leur erreur, ils sont plus excusables que nous, quand nous voulons tout expliquer d'une façon mécanique. Il y a déjà quelque chose de non mécanique dans la possibilité d'une représentation en général, et personne ne peut se représenter le principe de la vie, la source intérieure de l'intelligence et de la volonté comme un résultat d'enchaînements mécaniques, c'est-à-dire, comme quelque chose de simplement conditionné, produit médiatement. Encore moins peut-on se figurer la causalité comme chose produite médiatement ou dépendante du mécanisme. Et comme nous n'avons pas la moindre idée de la causalité, si ce n'est immédiatement par la con-

science de notre propre causalité, c'est-à-dire, de notre principe de vie, qui se montre évidemment aussi comme le principe de toute raison, je ne vois pas comment on pourrait échapper à la nécessité d'admettre comme le véritable être premier, comme le premier et l'unique principe, une intelligence, et une intelligence suprême et réelle, qu'on ne peut se figurer que comme un être supramondain et personnel, entièrement indépendant, et non sous l'image de mécanisme (1). »

§ III. DE LA NATURE.

Jacobi n'a pas donné une philosophie de la nature, soit parce que ses études étaient portées sur un autre ordre d'idées, et qu'il donnait peu de valeur à ce qui n'est que transitoire et passager, soit par opposition à la philosophie de Schelling. Tout ce qu'il dit en effet sur ce sujet est dirigé contre ce système. Loin de vouloir accorder que Dieu soit le principe éminent de la nature, il prétend qu'elle n'est dirigée que par (2) la force aveugle de lois mécaniques, et qu'il n'y a rien en elle de spirituel.

Ce qui arrive dans la nature, arrive d'une manière nécessaire et mécanique; l'organisme même n'est qu'un mécanisme qui se développe du dedans en dehors. Par elle-même, la nature n'a ni sagesse, ni bonté, ni conscience, ni volonté, ni liberté : aussi elle ne révèle pas Dieu; au contraire elle le cache.

« La nature, dit-il, cache Dieu, puisqu'elle ne révèle partout que le destin, qu'une insoluble chaîne de causes agissantes, sans commencement et sans fin, excluant avec

(1) Doctrine de Spinosa, p. 427-430.
(2) Des Choses divines, p. 189.

une égale nécessité une providence et un hasard. Une action indépendante, un premier commencement libre est en elle et par elle chose entièrement impossible. Elle agit sans volonté, et elle ne tend par elle-même ni au bien ni au beau; elle ne crée pas: de sa base obscure, elle ne fait que se changer éternellement elle-même sans dessein et sans conscience, opérant avec la même constance la mort et la vie, ne produisant jamais ce qui est de Dieu seul et suppose la liberté, la vertu, l'éternel. »

Évidemment Jacobi est resté ici à la surface des choses, et a craint, c'est le mot, de pénétrer plus loin, de peur de trouver sous ses pas l'abîme du panthéisme. Quoi! la nature ne tendrait ni au bien ni au mal! ses éternelles vicissitudes n'auraient aucun but! elle produirait avec la même indifférence la mort et la vie! Que serait-elle donc alors? à quoi bon son existence? Et Dieu aurait tiré de son sein cette stupide création qui agirait sans volonté, sans dessein, sans vocation? Non, non, Dieu n'a pas créé le monde pour le laisser errer au hasard; toutes les œuvres de Dieu ont un but, et ce but ne peut être que ce qu'est l'auteur de toutes choses, c'est-à-dire, bon. Et si la créature, qu'elle s'appelle homme ou nature, traverse une longue période de mal, ce mal, je le regarderai avec Hegel comme le premier pas vers le bien; car, sans lui, la créature n'aurait jamais conscience du bien, comme sans les ténèbres de la nuit, nous ne saurions ce qu'est la lumière. Et si ce mal persévère, je m'en consolerai en pensant que, pour qu'il y ait progrès, il faut qu'il y ait lutte; que, pour remporter une victoire, il faut avoir un ennemi à terrasser. Je me consolerai en entrevoyant un avenir où la part du bien sera plus large, un avenir où l'ennemi actuel sera vaincu. Le spectacle qu'offre la nature, les résultats des sciences modernes, surtout de l'astronomie et de la géologie, le prouvent assez: la

nature n'est pas morte, elle vit, elle se développe, et tout présage que son développement est encore loin de sa fin. Non, la nature n'opère pas avec la même constance la mort et la vie; elle ne se change pas sans dessein et sans conscience : elle a un but, et elle l'atteindra.

§ VII. DE L'HOMME.

Ce combat que Jacobi ne voyait pas dans la nature, il le reconnaît dans l'homme, et il en comprend le but et la nécessité. « Si l'homme n'avait qu'un désir, il n'aurait pas d'idées du juste et de l'injuste ; mais il a plusieurs désirs qu'il ne peut également satisfaire : dans mille cas, l'un n'est satisfait qu'aux dépens de l'autre (1). »

Par cet antagonisme à la fois intellectuel et moral, l'homme s'élève à la science et à la moralité : on ne peut séparer l'une de l'autre. Il faut une lutte pour qu'il y ait victoire, développement, perfectionnement; et cette lutte a lieu également dans le monde moral et dans le monde intellectuel, ou, pour mieux dire, dans ce monde qui les embrasse tous les deux, puisqu'au fond intelligence et moralité ne sont qu'une même chose considérée sous deux points de vue (2).

Jacobi, en repoussant l'idéalisme de Fichte, rejetait aussi l'autre extrême, qui voudrait que tout fût matière et produit par la matière. Ce n'est pas le corps qui par son organisme produit l'âme ; le contraire serait plutôt vrai. « Un squelette est le fondement de la forme humaine, de sa beauté, de sa noble prestance; mais quand ce squelette

---

(1) Sur la liberté de l'homme, XIX, Doctrine de Spinosa.

(2) Nous aurons occasion dans la troisième partie de revenir sur cette idée.

est seul, qu'il n'a ni contenu, ni rien qui le recouvre, il représente la mort, qui est aussi peu agréable que la nuit. Un hideux squelette n'est pas ce qui est premier; il y a dans un corps en vie quelque chose qui se meut, quelque chose de vivant. Ce qu'il y a de premier, c'est un instinct, qui agit d'abord avec vie, sans se comprendre. » Et ailleurs : « Notre âme n'est pas autre chose qu'une certaine force déterminée de la vie. Je ne sais rien de plus erroné que de faire de la vie une qualité des choses, quand au contraire les choses ne sont que des manière d'être, que des diverses expressions de la vie. »

L'homme appartient, il est vrai, au règne de la nature; mais il appartient aussi en même temps au règne des esprits, et d'après une expression aussi connue que vraie, il est citoyen de deux mondes différents, mais unis par de merveilleux rapports. Il sent dans le fond de sa conscience qu'il appartient à ces deux mondes. Il voit qu'il flotte entre le sensible ou le naturel et le suprasensible ou supranaturel; il se sent, il se sait soumis à la nature, mais aussi élevé au-dessus d'elle. Il doit se la soumettre et la maîtriser, afin que le sentiment du beau et du bien prenne la place des lois aveugles qui la régissent. « En l'homme sont, aussi indestructibles que les idées, l'instinct et la conscience de s'élever sciemment au-dessus de tout ce qui n'est que la nature. Par une ferme conviction, il s'oppose à elle; il s'empare d'elle pour lui imposer les lois de la justice et de la vertu qui lui sont étrangères, afin qu'en elle règnent le bien et la lumière. » (Chap. div., p. 51, 52.)

Michel NICOLAS.

(*La fin à un prochain numéro.*)

LE PATÉ DE CHATEL (1).

La petite ville de Châtel-sur-Moselle (2), dont nous tentons de conter les singuliers usages, était une dépendance du duché de Bar qu'Alix de Vaudémont porta en dot à Thiébault de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne.

Les descendants de ce seigneur, l'un des plus brillants de la cour du roi Charles V, ayant embrassé le parti de Charles-le-Téméraire, le duc Nicolas de Lorraine confisqua Châtel et le fit investir par son maréchal le prince de Salm. Durant le siège mémorable qu'il leur fallut soutenir, un seigneur bourguignon ayant demandé à rompre une lance en l'honneur de sa dame, un jeune damoiseau barrisien, du nom de Vacquer, se présenta, et férit si dextrement son galant adversaire, qu'il le renversa lui et son cheval; mais avant qu'il l'eût contraint de se rendre à merci, des cavaliers bourguignons débouchèrent et obligèrent le vainqueur à s'enfuir à toute bride.

Châtel était alors peu considérable; son enceinte avait à peine cent toises de long sur soixante de large. Le duc Antoine (de Lorraine) l'acquit en 1543, et en fit un de ses meilleurs boulevards.

---

(1) Extrait des archives de Lorraine et de Bar, manuscrits de la bibliothèque de Metz.

(2) Châtel ou Chaté-sur-Moselle est sur la rive droite de la Moselle, à trois lieues d'Épinal et deux de Charmes.

Lors de l'invasion suédo-française, cette forteresse fut prise et reprise jusqu'à six fois, tant on attachait d'importance à sa possession; elle avait pour gouverneur en 1651 le colonel de Beaufort. Cet intrépide Lorrain essuya six semaines de tranchée, quatre assauts et quatre mille coups de canon avant de consentir à capituler. Vingt ans plus tard, elle tomba au pouvoir du maréchal de Créqui. Cet *impitoyable* démolisseur de châteaux en fit sauter les fortifications, et expulsa sans pitié ses courageux habitants. Avec de nouveaux hôtes, Châtel perdit ses us et coutumes; et ils ne seraient point venus jusqu'à nous, si, en 1593, MM. de Lénoncourt et de Savigny n'eussent voulu accaparer le morceau de pâté revenant à leur coseigneur voué le duc de Lorraine. Le procureur général du baillage de Châtel en porta sérieusement plainte au président de la cour des comptes, ajoutant « qu'afin d'obtenir prompte justice, il lui envoyait un état comment ledit pasté se doit célébrer ». C'est cette pièce curieuse que nous allons transcrire, sans en altérer ni la forme ni le style.

« Il y a d'ancienneté à Chastel quatre seigneurs voués, sçavoir : nostre souverain seigneur le duc de Lorraine, M. de Lénoncourt, M. de Savigny, et les hoirs de feu M. Antoine de Chastel, maintenant les seigneurs de Saintuse, lesquels tous les ans, alternativement, à la deuxième feste de Noël, doivent un pasté au diné, où se trouvent les autres seigneurs voués, le bailly, le capitaine, les autres officiers de Chastel, et les sujets qui doivent des redevances au seigneur qui fait le pasté comme il est dit ci-après :

1.° MM. les vénérables doyen et chapitre de Saint-Diez sont tenus de donner tous les ans audit Chastel, au jour de Saint-Etienne, lendemain de Noël, par les maires et moitriers de Moyemont, trois scellés de vin blanc d'Aul-

say (1) qui ne soit ny du pire, ny du meilleur, lesquels trois scellés on tient d'ancienneté estre trois mesures et demy ou un demy verly, en oultre huit fouasses qui sont huit pains chacun d'une quarte de fleur de farine de froment qui ne doit estre ny trop blanche ny trop noire, avecque huit fromages de presse, à cause d'un gagnage qu'ils ont à Moyemont, dit la Franche-Maison; et faut que le vin, les fromages et les fouasses soient devant la porte de Chastel le jour de Saint-Etienne au matin, à peine de soixante sols d'amende au profit de notre souverain seigneur, et le seigneur qui fait le pasté doit le diné aux maires et moitriers qui ont avancé le vin, pain et fromages. Après ce, le conduit est mené en la place de Chastel, où peu après s'assemblent pour tenir siège de justice M. le bailly de Chastel ou son lieutenant, le seigneur voué qui fait le pasté, et les trois autres seigneurs voués successivement, le maire de Chastel, le prévost, le greffier, les sergents du bailly et du prévost, et aussy M. le procureur général du baillage, pour entendre aux droits du souverain seigneur et y garder son autorité. Ledit siège de justice ainsi formé, les échevins et bourgeois de Chastel sont tenus de juger de la suffisance ou de l'insuffisance des pains, vins et fromages, et un des échevins doit prononcer le jugement en disant par trois fois : « *M. le bailly, ou M. le lieutenant, MM. les voués et M. le maire, je trouve par mon semblant, celuy de mes compagnons et celuy de bourgeois assistans, que les fouasses sont suffisantes ou insuffisantes, et ainsi du vin et du fromage.* Et pour ce qui est condamné n'être suffisant, lesdits seigneurs vénérables, ou leurs maires et moitriers, doivent pour chacune condamnation

(1) Vin du Rhin.

soixante sols d'amende et la rémandrise (1) de ce qui n'est suffisant, et avant que l'échevin prononce jugement, le doyen et chapitre de Saint-Diez doivent donner comme sûreté un bourgeois de Chastel pour satisfaire à l'adjugé. Les bourgeois de Chastel ont pour leur droit de jugement deux quarts de vin, la moitié d'une fouasse et d'un fromage, desquels vins, pains et fromages on en délivre au maire d'Igny pour les héritiers de feu madame de Mageron, et à M. de Hardigny représentant les seigneurs de Hardémont, de Brovillers et de Montjoie.

2.° Les habitants et sujets de la grande seigneurie de Nomexy doivent chacun an deux charretées de bois au seigneur qui fait le pasté, et les doivent mener et rendre audit Chastel le jour de Saint-Etienne, lendemain de Noël, sous peine de soixante sols d'amende et payer le bois. Le prévost de Chastel doit pour ledit pasté dix sols, le grand doyen quinze deniers, le sergent du bailly quinze deniers, les deux sergents du prévost dix-huit poules à trente deniers, l'échevin qui a rapporté le jugement doit une poule et un denier d'obole, le meusnier du moulin de Chastel doit un tourtereau et un denier d'obole, le maire du grand seigneuriage de Nomexy doit fournir dix boutons de rosiers sauvages, des prunelles, du cresson de fontaine, et de la *chauluate*, qui est farine de seigle, et tout ce pour estre servi sur les tables des seigneurs voués et autres qui sont du pasté.

« Sur la fin du diné, où est servi ledit pasté, un eschevin de Chastel se lève et prépare le plat du limier de nostre souverain seigneur le duc de Lorraine, lequel plat doit estre fourni de toutes les viandes, pain, vin et autres mets qui ont été servis, à peine de soixante sols d'amende pour chaque service qui serait trouvé y faillir; et avant d'en

(1) Réclamation.

servir le limier, l'eschevin doit présenter aux seigneurs voués de la belle eau en un bassin, qui ne soit ni trop chaude ni trop froide ; autrement si elle n'était propre et nette, ou trop chaude ou trop froide, il escherait en une amende de soixante sols pour chacune faute ; il doit aussi présenter auxdits seigneurs voués le plat du limier, pour estre vu et visité s'il est suffisant et bien fourny de toutes les viandes et autres choses déjà dites. Ce fait, le seigneur voué qui a fait le pasté, présente une jeune fille qui a chapel de fleurs sur la teste, pour laver le groing et les pieds du limier qui est amené à son de trompe par le braconnier (1) devant les tables, et la jeune fille ayant fait son devoir baise le limier sur le groing et donne son chapeau de fleurs au braconnier, et le seigneur voué donne une pièce de monnaye à la jeune fille pour son vin ; puis le braconnier met le plat devant le limier, sonne de la trompe pendant qu'il mange, et après qu'il a un peu mangé, le braconnier retire le plat et fait son profit du reste.

« Suivent les personnes qui sont de droit audit pasté, sçavoir : M. le bailly et madame sa femme, les quatre seigneurs voués et chacun deux personnes avecque eux, le capitaine et madame sa femme, le lieutenant du bailly et sa femme, le receveur et sa femme, le greffier, le prévost, le chastellain du chasteau, chacun avecque leurs femmes, le grand doyen, le sergent du bailly et sa femme, un des tabellions de Chastel et sa femme, les deux sergents du prévost et leurs femmes, un des eschevings de Chastel, le maire, le meusnier, le braconnier dudit Chastel avecque leurs femmes, enfin le maire du grand seigneuriage de Nomexy et sa femme.

« Au jour de carême entrant, qui est le jour du mardi-

(1) Chasseur.

gras, le seigneur voué qui a fait le pâté est maistre des *chaitifs* (1) audit Chastel, et il faut que les autres seigneurs voués l'assistent, ou lui fournissent chacun un homme pour mener la *chaitivette*. Et ledit jour du mardi-gras les bouchers de Chastel doivent donner aux chaitifs la queue d'un bœuf qui est jugée suffisante ou insuffisante par les bourgeois et assistants; le clerc juré de Chastel est tenu de les assister comme greffier, et le fournier du four bannal avecque son cuvillon doit aussy les assister comme doyen; et s'ils n'ont aucune espice, le seigneur voué qui a fait le pasté doit payer auxdits chaitifs, pour leur marende (goûter), quelques deniers à sa volonté. »

Il serait curieux de connaître l'origine de ces droits qui nous paraissent aujourd'hui si singuliers. Nul doute qu'ils n'aient été consentis en retour d'avantages concédés qui rappelaient soit un contrat de protection, soit une alliance indissoluble, soit tout autre acte découlant des mœurs féodales. Songeons qu'alors chaque classe de la société avait sa vie particulière, ses prérogatives ingénues; qu'à Paris, entre autres, dix mille clercs étaient heureux et satisfaits du simple droit d'aller couper annuellement un mai dans les forêts royales, et nous ne nous étonnerons point de toute l'importance que le procureur général de Châtel attachait à son...... pâté.

EMMANUEL D'HUART.

---

(1) La confrérie des *chaitifs* (dont le mot est resté dans le patois messin et signifie pauvre, souffreteux, manquant du nécessaire) était composée de joyeux compagnons, à la bourse bien garnie, jetant l'argent à pleines mains et n'ayant de nécessiteux que le nom. Ils avaient pris le titre de *chaitifs* (pauvres) par opposition, comme les savants formaient la confrérie des sots. Cette confrérie des chaitifs avait son chef, ses statuts, ses cérémonies, etc. Il paraît qu'à Châtel elle était chargée de la police le jour du mardi-gras.

BIBLIOGRAPHIE.

ÉLOGE DU MARÉCHAL FABERT(*),

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ.

A l'imitation des villes qui ont érigé des monuments aux hommes dont la vie a jeté de l'éclat sur le lieu de leur naissance, Metz va élever une statue au maréchal Fabert. Cette pensée patriotique a été comprise, et l'Académie royale de Metz s'y est associée avec empressement. Pour imprimer à ce projet une impulsion féconde, elle a mis en concours l'éloge du héros. C'est de cet ouvrage, couronné dans la séance du 15 mai 1837, qu'on parlera. Cependant, il faut le dire, la sanction de l'Académie, la modestie de l'auteur, — qui a gardé l'anonyme, — la délicatesse de son procédé, — en consacrant la valeur du prix remporté au profit de la souscription, — détermineront un examen qu'il ne serait pas d'à-propos de tracer rigoureux.

Le maréchal Fabert a occupé la plupart des biographes; mais ceux qui se sont entretenus de lui, — suivant le lauréat, — l'ont fait d'une manière qui laisse à désirer, soit qu'on ait voulu écrire en entier l'histoire du maréchal, soit que l'on se soit borné à le prôner dans une circonstance d'apparat. Si la France a produit de grands capitaines et des hommes qui l'ont illustrée, il s'est trouvé des Bossuet et des Fléchier pour rendre ces gloires plus retentissantes. Fabert, lui aussi, fut un grand capitaine. S'il acquit un nom comme guerrier, il ne se fit pas moins remarquer par ses talents administratifs, ses œuvres littéraires, et son rare désintéressement. C'est sous ces points de vue principaux que l'auteur anonyme l'a esquissé. Mais un *éloge* est-il propre à donner une idée vraie et nette d'un homme? et l'enthousiasme de l'écrivain est-il

(*) Brochure in-8.° de 50 pages, en vente chez tous les libraires de Metz. Prix : 1 franc.

Cette vente est au profit de la souscription monumentale.

bien conséquent, en proposant comme un modèle achevé celui-là seul qu'il encense? Qui fut plus exalté en laudifications que Condé, Turenne et le maréchal de Saxe? Cependant il serait bien difficile d'asseoir un jugement sur la prééminence de leur mérite, en voulant la tirer de leurs oraisons funèbres : tous ont la même valeur, le même patriotisme, les mêmes vertus. Enfin, après la lecture de *l'Éloge du maréchal Fabert*, on tombe dans une incertitude pareille, et on se demande s'il le cède à ces illustrations chantées si pompeusement.

La gloire de Fabert a cela de remarquable, que, sorti d'une condition humble, il parvint; qu'entouré d'envieux et d'obstacles suscités, il suivit toujours une direction droite de principes, et conquit la considération de ses adversaires. Marie de Médicis, Louis XIII, Richelieu, Mazarin, Louis XIV, Anne d'Autriche, et tous les grands seigneurs de cette cour du dix-septième siècle, prouvèrent ce que valait le maréchal, par l'estime dont ils l'entouraient, les faveurs et les honneurs qu'ils se plurent à lui décerner : c'est ce que son panégyriste démontre pleinement.

Mais l'*éloge* aujourd'hui n'est pas chose facile ni au goût de chacun; son cadre et son genre ne se prêtent point aux développements réclamés souvent par l'intelligence des faits, et l'on se voit forcé de les omettre ou de les indiquer en courant. D'ailleurs son ton est trop tendu, vise trop à l'emphase, et à revêtir la pensée de formes solennelles qui s'écartent du naturel. On s'essouffle, on se bat les flancs, on grossit la voix pour fixer l'attention et grandir son héros, sans prendre garde que toutes ces pompes du langage manquent de vérité.

On n'a pas l'intention d'appliquer, même implicitement, à l'ouvrage couronné ces réflexions, — émises d'une manière générale et dans une vue tout artistique. Bien mieux, nous engageons vivement les personnes qui ne le connaissent pas, à se le procurer : il mérite d'être lu. Ce sera, du reste, un moyen d'apprécier la vie de celui dont la statue embellira une des places de Metz, et un témoignage de sympathie, puisque cet opuscule se vend au profit de la souscription.

Frédérick DÉUS.

ÉLOGE

DU

MARÉCHAL FABERT,

PAR

N. ALTMAYER,

CULTIVATEUR A SAINT-AVOLD,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ,

OUVRAGE QUI A OBTENU DE CETTE ACADÉMIE UNE MENTION HONORABLE AU CONCOURS DE 1837 (*).

La publication de cet ouvrage, aux frais de M. Altmayer, est en même temps un gage de patriotisme local et un acte d'opportunité dont nous devons tous lui savoir gré. Son discours, plutôt biographique qu'oratoire, plaira sans doute à ceux qui aiment les faits nettement présentés. On y trouve une vie exacte du maréchal, une appréciation juste de ses travaux, une peinture vraie de son caractère. C'est le soldat dévoué, l'administrateur philanthrope, l'homme public et l'homme privé posant avec modestie devant l'histoire.

L'auteur a le mérite d'avoir parfaitement étudié son sujet, de s'être bien rendu compte des difficultés nombreuses surmontées par son héros, et d'avoir fait une œuvre de conscience. Nous lui reprocherons toutefois des longueurs et beaucoup d'incorrections.

(*) Metz. — 1837. Brochure in-8.° de 47 pages. Prix : 30 centimes.



CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE.

La ville de Metz s'anime déjà aux approches du congrès : de nombreuses illustrations sociales ou scientifiques, telles que le marquis de Pange, le comte de Pfaffenhoff, MM. de Caumont, Lassaussaye, se sont fait inscrire. Le registre se couvre de signatures distinguées ; l'académie entière, la société de médecine, la société d'histoire naturelle, y ont apposé la leur, et tout porte à croire que la réunion se composera d'environ quatre cents personnes. MM. Arago, Mougeot, Raoul-Rochette, Villeneuve-Bargemont, Julien de Paris, sont attendus. La société d'émulation des Vosges, la société philomatique de Verdun nous envoient des députations. L'Amérique, l'Angleterre, l'Allemagne , seront représentées par des hommes bien connus ; en sorte que l'ancienne capitale du royaume d'Austrasie verra se reproduire au sein de ses murailles une de ces grandes réunions du moyen-âge où se réglaient les intérêts des princes et des peuples, avec la différence toutefois que le congrès de 1837 ne s'occupant ni de questions religieuses, ni de questions politiques, sera plus calme et plus préoccupé du domaine intellectuel.

Quatre salles sont ouvertes aux expositions. Jamais elles n'auront été si brillantes, à en juger par les produits déposés. Le conservatoire de musique prépare un grand concert, et chacun s'apprête à fêter dignement nos illustres hôtes.

C'est le 5 septembre qu'aura lieu l'ouverture du congrès. L'exposition industrielle se prolongera jusqu'au 15, et celle des beaux-arts jusqu'au 1.er octobre. Des médailles seront distribuées, en présence du congrès, à ceux des exposants qui auront été jugés dignes de cette récompense.

La prochaine livraison de la Revue sera consacrée à l'histoire pittoresque de la solennité scientifique qui se prépare. Elle rendra compte des séances, des expositions, et de tout ce qui se sera passé dans le cours du mois de septembre.

Les bureaux sont établis provisoirement de la manière suivante :

MM. Simon, secrétaire général; Boileau, secrétaire de la section des sciences ; Lapointe, de la section d'agriculture ; Bégin, de la section d'archéologie et d'histoire ; Gillot, de la section de médecine ; Nicolas, de la section de littérature.

COMPTE-RENDU.

PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE POUR 1838, 1839 et 1840.

Premier sujet de prix.

Un prix de 1000 francs, pour la rédaction d'un *Manuel d'agriculture*, a été voté par le conseil général du département de la Moselle, dans sa session de 1836, et mis à la disposition de l'Académie. La commission chargée d'arrêter les bases du programme a unanimement admis que ce programme ne devrait gêner en rien les concurrents, ni pour la forme ni pour le fond, et qu'il n'imposerait à l'avance aucun plan, toute liberté étant laissée à cet égard.

Toutefois, elle a reconnu comme essentielles au fond de l'ouvrage qui méritera le prix, les conditions suivantes :

1.° Offrir l'exposé simple, clair et précis des principes de la science agricole ;

2.° Insister, parmi les meilleurs procédés suivis jusqu'ici, particulièrement sur les moyens de produire et de conserver le plus d'engrais possible aux moindres frais ;

3.° Être rédigé de manière à pouvoir servir spécialement à l'instruction et à l'enseignement de la jeunesse.

Deuxième sujet.

Une médaille d'or de 200 francs sera décernée à l'auteur du meilleur *Traité élémentaire de Comptabilité agricole*.

Troisième sujet.

Le loyer des propriétaires ruraux se paie en blé. Si la récolte est abondante, le prix du blé diminue, et le propriétaire obtient un moindre revenu; s'il y a disette, le blé acquiert une plus value considérable, et le fermier voit augmenter ses charges. Ainsi, dans l'état des choses, l'abondance est onéreuse au propriétaire, la disette est doublement funeste au fermier. On demande : « Si la compensation des parties contractantes s'établit naturellement dans le terme ordinaire des baux, quels seraient les moyens d'obvier à cet inconvénient, en se basant sur une moyenne de la valeur du

blé et du produit des terres, déduite de recherches et de documents authentiques recueillis pendant un nombre d'années suffisant? »

L'auteur du meilleur mémoire sur cette question recevra une médaille d'or de 200 francs.

Quatrième sujet.

Il sera décerné une médaille d'or de 300 francs à l'auteur qui traitera le mieux cette question :

1.° Quel serait le meilleur moteur à appliquer à une machine hydraulique, pour suppléer à l'insuffisance des fontaines de la ville de Metz ?

2.° Quelle serait la meilleure direction à donner aux cours de la machine, pour les distribuer dans les différents quartiers de la ville, tant pour l'utilité générale que pour l'agrément.

Cinquième sujet.

Une médaille d'or de 200 francs sera décernée à l'auteur qui présentera la meilleure description archéologique et pittoresque des principaux monuments religieux de la ville de Metz antérieurs au XVI.° siècle.

Sixième sujet.

Une médaille d'or de 200 francs est affectée à un prix de poésie (*Les arts à notre époque*). La forme et l'étendue du poème seront laissées au choix des concurrents.

L'Académie accordera en outre des *médailles d'encouragement* ou l'un de *ses titres* aux auteurs de bons mémoires sur les sujets suivants :

1.° Flore complète de la Moselle, comprenant toutes les plantes phanérogames et les plantes cryptogames ;

2.° Description des champignons qui croissent dans le département de la Moselle, avec l'indication des espèces nuisibles ou vénéneuses ;

3.° Culture de la vigne, art de faire le vin, de l'améliorer et de le conserver dans le département de la Moselle ;

4.° Examen raisonné des monuments gaulois ou romains, de ceux

du moyen-âge et des temps postérieurs, déjà connus ou qu'on pourra découvrir dans le département de la Moselle.

5.° Tableau des changements successifs qu'a éprouvés la ville de Metz dans son emplacement, son étendue, son enceinte, et dans la direction de ses rues, la disposition des édifices, leur destination, leur plan, l'époque et le mode de leur construction, etc.

6.° Vie politique et littéraire de M. de Barbé-Marbois.

Ces prix et ces médailles d'encouragement seront décernés, s'il y a lieu, dans la séance générale que l'Académie tiendra au mois de mai 1838.

Prix à décerner dans les années ultérieures à 1838.

En 1839, une médaille d'or de la valeur de 200 francs à l'auteur de la meilleure *statistique géologique* de l'un des arrondissements du département de la Moselle.

En 1840, une médaille d'or de 600 francs à l'auteur de la meilleure *statistique agricole* du département de la Moselle.

Les mémoires doivent être adressés *francs de port*, avant le 31 mars de chaque année, à M. le secrétaire de l'Académie royale, rue Chèvremont, n.° 20.

Les auteurs auront soin de ne pas se faire connaître; chacun d'eux écrira seulement une sentence ou devise sur son mémoire, et renfermera avec la même devise, dans un billet cacheté, son nom et son adresse : ce billet ne sera ouvert par l'Académie que dans le cas où l'auteur aurait mérité soit le prix, soit un encouragement, soit même une mention honorable.

Cependant, pour tout ce qui concerne l'agriculture, pour tout ce qui a besoin d'être confirmé par des expériences, les concurrents pourront se faire connaître, afin que l'Académie s'entende avec eux à l'effet de constater les résultats.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE

DE FRANCE.

CINQUIÈME SESSION,

Tenue à Metz, du 5 au 15 Septembre 1837.

Rien dans l'histoire ne caractérisera mieux la marche sérieuse du XIX.ᵉ siècle que l'alliance contractée annuellement entre ceux qui s'occupent de travaux scientifiques et littéraires. Déjà cinq réunions ont eu lieu dans cette France si prompte à se fatiguer, même du bien, et la ligne progressive qu'elles ont suivie ne laisse plus aucun doute sur leur utilité.

Metz, avait-on dit, sera le tombeau des congrès futurs, et déjà le cri de mort avait retenti d'une extrémité de la France à l'autre, et la renommée jalouse déclarait dissoute une assemblée qui se formait à peine. Eh bien, malgré ces prédictions funestes, malgré les assemblées rivales de Prague et de Gœttingue ouvertes au même moment que celle de Metz, malgré l'espèce d'engourdissement et d'inquiétude où des circonstances si fâcheuses devaient jeter les soutiens des congrès, ils n'en ont pas moins poursuivi l'œuvre, et l'œuvre a triomphé.

Le 5 septembre, la pluie qui tombait par torrents depuis quelques jours cessa de conspirer contre nous, et le soleil se leva radieux pour éclairer notre première convocation. Cent soixante et quinze signataires étaient réunis dans les

salons de l'Hôtel-de-Ville. On citait parmi eux MM. le marquis de Villeneuve-Trans, de Caumont et Braconnot, membres de l'Institut; MM. Guerrier de Dumast, Mougeot, le général russe de Résimont, les députés Ladoucette et Paixhans, le marquis de Pange, pair de France; MM. Robert Owen, Whitwell, ingénieur de Londres, et plusieurs autres personnages distingués. L'académie de Stanislas s'était fait représenter par MM. Guerrier de Dumast, son président, de Villeneuve, de Haldat, Lamoureux, Choley, Braconnot, Pierre, etc.; la société d'émulation des Vosges par MM. Maud'heux, Hogard, Puton et Mougeot; la société philomatique de Verdun par MM. Gaulard, Tihay, Buvignier et Moreau; la société d'agriculture de l'Eure par M. Cheveraux; la société des recherches utiles de la Prusse rhénane par M. Schmitt, curé de Dilling. Les professeurs Lallemant, Franck et Stoltz étaient mandataires bénévoles des facultés de Montpellier et de Strasbourg. La ville de Blois, où s'était tenu le dernier congrès, avait député M. de la Saussaye, directeur de la Revue numismatique française, tandis que la numismatie allemande était dignement représentée par M. Bohl, de Coblentz.

M. de Villeneuve-Bargemont, marquis de Trans, a réuni la majorité des suffrages pour la présidence générale; MM. de Caumont et Lemasson, ingénieur en chef de la Moselle, lui ont été adjoints en qualité de vice-présidents. M. Victor Simon, déjà élu par le congrès de Blois, a rempli les fonctions de secrétaire général, et M. Michelant a été chargé de celles de secrétaire adjoint.

Le même jour, chaque section a procédé en même temps à la formation de son bureau.

Dans ces nominations, comme au reste dans toutes les discussions et les travaux, point d'esprit de parti: l'amour de la science guidait et animait seul tous les membres.

Comme preuve de cet esprit de tolérance et d'union qui régnait, nous ferons remarquer qu'au bureau de la cinquième section on voyait assis comme secrétaires un ministre protestant et un pasteur catholique.

Toutes les élections ayant été terminées le même jour, les travaux des sections commencèrent le 6, au Palais de justice, dans plusieurs salles différentes. Chaque section demeurait deux heures en séance. L'après-midi, à 3 heures, se tenait la séance générale, consacrée à la lecture des procès-verbaux de la veille, à la communication des mémoires ou discours votés par les sections, ainsi qu'à la ratification des votes pris dans chacune des sections. La séance générale durait ordinairement deux heures. On n'y admettait personne d'étranger au congrès, excepté quelques dames. De tous les morceaux scientifiques ou littéraires lus dans ces assemblées, ceux qui ont obtenu le plus de suffrages sont les mémoires de M. le capitaine Morin sur *le choc des corps et le dynamomètre de son invention*; le mémoire de M. Maud'heux sur la *jonction de la Moselle à la Saône*; les deux discours de M. Bégin sur *l'influence du polythéisme dans la construction des monuments religieux*; les *rapports* de MM. Faivre et Durutte *sur l'état des beaux-arts à Metz*; le fragment d'*histoire lorraine* de M. Guerrier de Dumast; les *poésies* du même, et celles de MM. Blanc, Kœnig et Saint-Vincent.

Indépendamment des séances ordinaires, on a fait plusieurs courses archéologiques et géologiques soit à Metz, soit aux environs. La plus importante a eu lieu à Gorze; celle dirigée par M. le colonel Parnajon dans les vieilles fortifications de Metz n'a pas manqué d'intérêt.

Les membres du congrès s'assemblaient chaque soir dans l'un des salons de l'Hôtel-de-Ville. On y parlait science, et la plus parfaite aménité régnait au sein de ces réunions improvisées.

La clôture du congrès a eu lieu le vendredi 16 septembre. Il avait fallu la retarder d'un jour, afin que les sections terminassent les travaux commencés. La dernière séance publique a été fort brillante. On y a vivement applaudi le discours d'adieux de M. le marquis de Villeneuve-Trans, discours que nous eussions reproduit, si déjà plusieurs journaux ne s'en étaient emparés, et s'il n'était connu de tous nos lecteurs.

En dehors des affaires scientifiques se placent naturellement les politesses dont l'urbanité messine a gratifié ses hôtes. Trois brillantes expositions ont eu lieu : l'une pour les beaux-arts, l'autre pour l'industrie, la troisième pour l'horticulture. La société philharmonique a donné un concert où se sont fait entendre des artistes de mérite. M. le préfet de la Moselle a réuni le congrès dans ses salons ; l'école d'application lui a ouvert ses salles et sa bibliothèque ; l'artillerie, son arsenal ; M. Paguet, son cabinet d'antiquités, etc. Enfin, les mœurs hospitalières de la ville de Metz ne se sont pas démenties. La veille et l'avant-veille de la dissolution, deux banquets de 80 couverts ont eu lieu, le premier à l'hôtel de l'Europe, le second à celui du Nord. Des toasts y furent portés au fondateur du congrès, aux différents membres des bureaux, aux notabilités scientifiques ou sociales, aux députations de Nancy, Épinal et Verdun, à l'alliance de la Grande-Bretagne et de la France, à l'union franche et durable des villes de Metz et de Nancy, etc. Quand les membres du congrès se sont séparés, ils étaient au nombre de deux cent vingt-quatre signataires, et en se quittant, beaucoup ont promis de se revoir à Clermont, où doit se tenir la session de 1838.

Nous donnons ci-après un abrégé succinct des travaux de chaque section et l'analyse des expositions.

I.re SECTION. — HISTOIRE NATURELLE (1).

Président, M. Mougeot.
Vice-Président, M. Holandre.
Secrétaires, M. Fournel. M. Buvignier.

A l'ouverture de la première séance, la section compte cinquante-sept membres, parmi lesquels se font remarquer plusieurs notabilités scientifiques, telles que MM. Mougeot, de Caumont, Braconnot, Levallois, etc.

MM. Holandre et Chaussier traitent la première question du programme: *Comment ont pu se former les escarpements que l'on remarque aux limites de plusieurs formations et de plusieurs divisions de formations?* Ils attribuent l'un et l'autre les escarpements et les inclinaisons des terrains jurassiques de la Moselle à l'action érosive des eaux. M. Lejeune pense qu'ils sont dus à l'action des soulèvements. Au surplus, dit-il, la question ne peut être résolue que par un travail sur les formations de la Moselle, analogue à celui de M. Thirria sur les formations de la Haute-Saône. La section reconnaissant l'utilité d'un semblable travail, engage les géologues du pays à s'en occuper.

M. Levallois a la parole sur la deuxième question qu'il précise en ces termes: *Le grès de Kédange est-il le même que celui d'Hettange, contenant des gryphées et des bélemnites qui appartiennent au lias?* Il établit que le grès d'Hettange et de Luxembourg fait partie du lias. Quant au grès de Kédange, il ne lui paraît pas possible, dans l'état actuel des observations, de décider s'il n'est qu'une dépendance du premier, ou s'il doit être rattaché au terrain keupérien.

(1) M. Fournel a bien voulu nous donner l'analyse des travaux de la 1.re section.

M. Hogard prend la parole sur la troisième question : *Doit-on séparer le grès bigarré du grès vosgien, comme le dit M. Elie de Beaumont, ou doit-on l'y réunir, comme le pensent les géologues allemands ?* M. Hogard se range à l'opinion de M. Elie de Beaumont, et sépare complètement le grès bigarré du grès des Vosges. Le grès bigarré, dit-il, forme avec le muschelkalk et les marnes irisées un système dans lequel on voit se développer alternativement des masses arénacées, des marnes et des calcaires. M. Puton appuie l'opinion de M. Hogard.

Quatrième question : *La couleur verte qui se présente à la partie inférieure de plusieurs formations ne pourrait-elle pas être prise pour une limite certaine de ces formations ?* M. Lamoureux fait remarquer que cette question ne peut être résolue dans l'état actuel de la science. Cependant plusieurs membres disent avoir remarqué des couches vertes à la base de plusieurs formations. L'assemblée appelle l'attention des géologues sur cette question.

La discussion s'engage sur la cinquième question : *On remarque, dans des circonstances semblables, que les coquilles dont le têt était très-épais ne sont plus figurées uniquement que par des moules, tandis que d'autres beaucoup plus minces sont demeurées intactes ; quelle peut avoir été la cause de ces différences ?* On cite des faits nombreux, mais on ne donne point de solution. L'opinion la plus remarquable est celle de M. Lamoureux. Il pense que les coquilles qui ont été d'abord empâtées dans l'argile, se sont conservées plus facilement que celles qui ont été enveloppées subitement par le suc pierreux. La section appelle l'attention des géologues et des chimistes sur cette circonstance qui paraît assez fréquente.

On lit un mémoire de M. Fabre, de Bourges, sur la sixième question : *La science fournit-elle quelques données d'où l'on*

puisse conjecturer quelle a dû être l'origine du calcaire dont les masses existent dans la nature ? Les conclusions de ce mémoire sont que l'origine des grands dépôts calcaires postérieurs à l'époque prozoïque est due à deux causes principales, les modifications des roches calcaires primitives, et le détritus des habitations des mollusques et des polypiers. M. Chaussier lit sur le même sujet un mémoire dans lequel il dit qu'une partie des masses calcaires stratifiées a pu être produite par des calcaires d'épanchements qui auraient été remaniés par les eaux. Mais cette cause lui paraissant insuffisante pour expliquer l'origine des calcaires qui existent en si grande abondance dans la nature, il cherche à trouver une autre cause qui aurait agi en même temps que celle-ci ; il la fonde sur l'existence probable dans l'atmosphère ancienne d'une quantité d'acide carbonique plus considérable que celle qui existe dans l'atmosphère actuelle. Il pense que le calcaire que l'on n'a pu décomposer dans l'état actuel de la chimie, pourrait aussi être formé d'éléments inconnus qui existent dans la nature, et qui, combinés d'abord entre eux et ensuite avec l'acide carbonique de l'atmosphère, auraient produit une partie du calcaire existant actuellement. M. Buvignier demande si l'on ne pourrait pas attribuer aux fontaines incrustantes l'existence de quelques dépôts calcaires. La section n'adopte aucune de ces hypothèses.

Ces questions de géologie ont vivement occupé la section. Elle a ensuite entendu avec intérêt les communications de M. de Caumont sur la géologie du Calvados, de M. Lejeune sur le terrain néocomien de Neufchâtel, de MM. Lamoureux et Levallois sur les formations de la Meurthe, de M. Buvignier sur les terrains des Ardennes et de la Meuse, de MM. Victor Simon et Soleirol sur le département de la Moselle, de MM. Hogard et Puton sur les Vosges, de M. Schmitt sur le *Liedermund*.

Treizième question : *Le grès vosgien provient-il de roches préexistantes, ou au contraire ses grains ont-ils été formés par une cristallisation confuse de matières siliceuses amenées, par exemple, par des eaux minérales ?* M. Hogard résout cette question en admettant que les grains quartzeux du grès des Vosges ont été formés par voie chimique, par la précipitation de la matière siliceuse qui était sans doute suspendue en excès dans les eaux, et qui a formé plus tard le ciment qui les a réunis. Toutefois, il peut y avoir aussi quelques grains de transport.

Le vingtième article du programme invitait les botanistes lorrains à présenter les éléments nécessaires pour parvenir à former un catalogue général, raisonné et comparé, des plantes de cette province.

M. Mougeot a fait remarquer que la Lorraine possède aujourd'hui les documents les plus certains pour composer un catalogue général des plantes. Ils sont consignés dans les ouvrages de MM. Soyer-Willemet, Holandre, Doisy, Mougeot, etc. Depuis plusieurs années les botanistes lorrains et alsaciens, séparés par la chaîne des Vosges dont ils se partagent les flancs oriental et occidental, ont le projet de se réunir pour publier une flore des départements de la France. Le catalogue devrait comprendre au moins les deux provinces en question.

M. Moreau, député de la société philomatique de Verdun, a communiqué les figures des plantes fossiles trouvées dans le coral-rag de la Meuse. Ces plantes, d'après M. Mougeot, paraissent appartenir pour la plupart aux fougères, aux cycadées, aux lycopodiacées, peut-être aux conifères.

M. Puton a traité dans un mémoire les huitième et neuvième questions : *Des roches qui étaient en contact immédiat avec l'atmosphère, et qui plus tard furent recouvertes par d'autres terrains, ne furent-elles pas modifiées*

par l'action de la chaleur centrale? — A quelles causes peut-on attribuer les modifications de substances minérales que l'on remarque dans certaines formations : tels sont les calcaires devenus dolomitiques, les grès, et même les argiles passés au jaspe? La section a voté l'impression de ce mémoire, qui contient des faits trop nombreux pour qu'il soit possible de l'analyser.

M. Malherbe lit un mémoire sur la vingt-troisième question : *Dans l'espèce du* jaseur d'Europe (bombyciphora *ou* bombycilla garrula), *les deux sexes, à l'état adulte, ne portent-ils point aux extrémités des douzes pennes caudales des appendices rouge vermillon, semblables à ceux qui terminent les pennes secondaires des ailes? ou bien cet ornement est-il particulier au mâle adulte? A quel âge ces diverses sortes d'appendices ont-ils acquis tout leur développement? Les bandes longitudinales d'un jaune vif qui bordent la barbe extérieure de la plupart des pennes des ailes, et les bandes blanc jaunâtre qui bordent l'extrémité et le contour intérieur des mêmes pennes dans quelques jaseurs, n'existent-elles simultanément que sur le mâle et à l'état adulte?* M. Malherbe établit que, dans l'espèce du *jaseur d'Europe,* les deux sexes, lorsqu'ils sont complètement adultes (vers l'âge de trois ans), portent à l'extrémité des pennes caudales un appendice vermillon; mais ces appendices parviennent à un plus grand développement dans le mâle; que la femelle adulte n'a pas de bande blanchâtre transversale sur les ailes, et que le bord extérieur des pennes des ailes est d'un blanc jaunâtre chez celle-ci, tandis qu'il est d'un jaune vif chez le mâle.

M. le colonel Bouchotte a traité la dix-huitième question *des modifications produites sur les arbres par la greffe.*

La discussion s'est ensuite établie sur la seizième question : *Des deux peupliers désignés dans la nomenclature par*

les noms de peuplier de Virginie *et de* peuplier du Canada, *quel est celui auquel on doit donner le nom de peuplier du Canada? Si c'est le* populus monilifera *qui est femelle, alors le peuplier de Virginie serait le peuplier mâle, et comme les jardiniers ne sont pas d'accord à cet égard, et qu'à Metz surtout, ce qu'on appelle peuplier du Canada généralement, est un peuplier mâle, ne conviendrait-il pas, pour faire cesser cette confusion, d'ajouter à la description de ces arbres en français l'indication bien plus positive de mâle ou de femelle?* Il paraît certain que le peuplier mâle est celui qui a reçu, dans l'origine, le nom de *peuplier suisse* ou *peuplier de Virginie,* tandis que la femelle serait le *peuplier du Canada.* Mais depuis vingt ou trente ans les pépiniéristes de Metz ont changé les dénominations réciproques de ces deux arbres. On ne peut décider s'ils appartiennent à une seule espèce ou à deux espèces distinctes.

M. l'abbé Maréchal montre, sur la vingt-et-unième question, que le basilic dont il est souvent parlé dans la Bible est un ophidien, et probablement la vipère céraste, comme l'a cru Grotius.

Il s'agissait dans la vingt-deuxième question de savoir *s'il faut s'en rapporter au témoignage des auteurs anciens et admettre des serpents volants.* M. l'abbé Maréchal a fait remarquer les nombreux passages des écrivains sacrés et des auteurs profanes qui parlent de serpents volants. Il pense que cette espèce a pu, comme beaucoup d'autres, se retirer devant les populations qui s'avançaient toujours plus dans les terres, et se réfugier dans les lieux moins habités du centre de l'Afrique.

M. l'abbé Tibay a présenté une traduction du poème d'Ausone sur la Moselle. On a entendu le passage relatif aux poissons de la Moselle.

La section a reçu plusieurs mémoires relatifs à l'histoire

naturelle; des rapports ont été faits en séance. Enfin, après avoir entendu diverses communications sur *les puits artésiens*, elle a terminé ses travaux en émettant le vœu que tous les naturalistes des départements de l'est se réunissent et s'entendent, à l'effet de dresser un catalogue général de toutes les branches de l'histoire naturelle de la Lorraine et de l'Alsace.

II.e SECTION. — AGRICULTURE (1).

Président, M. le marquis de PANGE.
Vice-Président, M. CHATELAIN, plus tard M. MAUD'HEUX.
Secrétaires, M. LAPOINTE. M. DEVOLUET.

La deuxième section avait à traiter deux sortes de questions, celles relatives aux procédés agricoles, à l'art proprement dit, et celles qui se proposaient un progrès en agriculture d'une manière plus générale, en soumettant aux débats par exemple l'établissement de comices et de fermes-modèles, l'amélioration de la race chevaline, l'influence de la fabrication du sucre de betteraves, etc.

Le petit nombre de praticiens présents aux séances n'a point permis de donner à la première série de questions tout le développement qu'elle comportait. Puis, si l'on remarque que la science agricole, loin d'être constituée, pas plus que la chimie, la médecine, n'a su que se livrer à l'examen des faits et les consigner dans les vastes ouvrages de Thaër, Saint-Clair, Pictet, Dombasle, on comprendra la timidité de nos agriculteurs en face de chaque problème déjà résolu par ces savants. Il faut des années pour former un agronome, et l'étude sérieuse de l'agriculture ne date que d'hier. Attendez encore, de nombreux lutteurs

(1) Cette analyse des travaux de la 2.e section est due à M. Devoluet.

s'élancent tous les jours dans l'arène : laissez courir, les élèves dépasseront les maîtres.

Sur plusieurs questions de pratique proposées au congrès, les discussions ne pouvaient être que le faible écho des cours de nos fermes-modèles ou la mise en action des dissertations répandues dans les ouvrages *ex professo*. Aussi la deuxième section a-t-elle accueilli avec une faveur marquée tous les travaux qui tendaient à combler quelques lacunes de nos grands traités. De ce nombre sont ceux de MM. Eugène Lapointe, cultivateur, et Piobert, capitaine d'artillerie, sur la théorie des assolements. Les considérations toutes nouvelles auxquelles se livrent ces deux membres distingués de l'académie royale de Metz, doivent fixer l'attention de tous les vrais agriculteurs, qui accueilleront avec plaisir toute formule propre à rendre raison des phénomènes présents et futurs, et à faciliter l'étude et la pratique de l'industrie mère.

Depuis long-temps on cherchait à expliquer pourquoi une plante ne se succède pas bien à elle-même. Deux solutions principales divisaient les physiologistes : la première consistait à dire que chaque plante tire du sol un suc particulier, et qu'ainsi le terrain où elle a vécu se trouve épuisé pour elle et ses semblables ; la seconde, présentée par de Candolle, est tirée par analogie du règne animal. Les plantes de même espèce ou analogues par leur organisation doivent souffrir, dit-il, lorsqu'elles aspirent par leurs racines une matière rejetée par des êtres analogues à elles, tout comme un animal mammifère répugne à toucher aux excréments d'un autre mammifère.

M. Lapointe va plus loin : en général les animaux ne se mangent point : il croit cette répugnance commune aux plantes ; puis de l'observation des faits d'une part, et de l'autre des analogies qui existent entre le règne végétal et

le règne animal, il conclut, 1.° que les plantes tirent leur principale nourriture des débris végétaux; 2.° que les débris de leurs semblables sont un mauvais aliment pour les plantes comme pour les animaux; 3.° que ces deux faits reconnus, la pratique des assolements s'en trouve éclairée.

L'auteur démontre ensuite par des faits nombreux que la pratique confirme pleinement sa théorie, et rend compte d'une manière lucide de prétendues anomalies qu'on serait tenté de lui objecter.

M. Piobert entre dans d'autres considérations. Il semble diviser les plantes en deux classes, celles qui demanderaient le plus d'azote pour produire leur graine, leur fruit, et celles qui s'en passeraient volontiers. Chaque plante, pour bien prospérer, devrait trouver au sein de la terre, dans une proportion déterminée pour elle, le suc végétal et le suc azoté. Pour faire succéder une plante à une autre avec le plus d'avantages, il faudrait donc savoir quelle était la quantité primitive d'engrais et sa composition, ce que la première plante en a enlevé, et si le reste est composé favorablement pour la suivante.

Nons ferons observer que les mémoires de MM. Lapointe et Piobert, loin d'être contradictoires, pourraient jusqu'à un certain point se fondre dans une explication plus complète. Rien d'aussi important relatif à l'agriculture n'a été mis sous les yeux de la deuxième section. Ce travail ayant été déjà imprimé dans les mémoires de l'académie royale de Metz, année 1836—1837, cette raison seule a pu empêcher d'en voter l'insertion entière au livre du congrès.

M. Châtelain, homme de lettres de Paris, après un développement brillant, mais succinct, de l'histoire de l'agriculture en France, a parlé des obstacles aux progrès de l'agriculture. Le principal, selon lui, serait le manque d'engrais, et c'est en partant de cette hypothèse, qu'il a recommandé

d'une manière spéciale au congrès la découverte de l'engrais Jauffret. Des expériences ont été citées, des certificats mis sous les yeux des membres de l'assemblée, les preuves de l'efficacité du procédé étaient accablantes, et cependant la section n'a point partagé tout entier l'enthousiasme de l'avocat propagateur; elle a simplement émis le vœu que le ministre fût engagé à faire répéter les expériences et à propager la méthode, s'il y avait lieu. Nous ajouterons que M. Lapointe, en s'opposant à l'adoption de ce vœu, a présenté une réfutation spirituelle du discours de M. Châtelain. De nouveaux essais deviennent donc plus nécessaires que jamais.

M. de Viville laissant aux praticiens le soin d'améliorer l'art de l'agriculture, s'est occupé un peu plus d'améliorer la position de celui qui met en œuvre cet art. Il est donc venu au nom des hommes de prévoyance parler de la nécessité d'établir des banques industrielles et agricoles. D'après son système, le pauvre cultivateur serait soustrait aux effets désastreux de l'usure qui rongent la petite propriété. Ce n'est pas la première fois que des efforts généreux sont tentés dans cette voie d'amélioration. Ces questions ne peuvent manquer d'avoir bientôt leur tour d'application.

La question des fermes-modèles a sagement inspiré M. Lahalle, docteur en médecine à Blâmont, dont le mémoire sera inséré dans le compte-rendu du congrès. L'idée capitale de ce médecin cultivateur est que la réforme agricole ne s'opérera réellement que par les efforts de la génération qui s'élève. Après avoir répété toutes les critiques dont les établissements universitaires ont été l'objet, M. Lahalle a proposé de faire entrer l'étude de l'agriculture dans la plupart de nos écoles. Il regarde comme facile l'érection simultanée de plusieurs fermes-modèles, et en indique les moyens. Il appartenait à un médecin de faire ressortir en quelques mots l'éducation vicieuse donnée aux femmes en

général. La plupart étant destinées à vivre au milieu des travaux de la campagne, l'auteur a indiqué un cours d'économie rurale domestique comme devant faire partie de l'enseignement des pensionnats féminins.

La deuxième section a voté également l'impression d'un travail savant et consciencieux de M. Maud'heux, d'Epinal, sur les communications de l'est de la France. Dans l'impossibilité de réduire ce beau mémoire à un simple aperçu, nous dirons seulement que l'auteur avait émis le vœu que l'on s'occupât sans délai d'une voie de transport directe de Strasbourg au Hâvre, et de la jonction de la Saône à la Moselle. Mais d'après les renseignements donnés par M. Lemasson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sur un projet à peu près semblable du gouvernement, ce vœu n'a pas été sanctionné par l'assemblée générale, qui n'a pas moins rendu hommage au talent de M. Maud'heux.

Un sujet grave, immense, pouvait encore captiver toute l'attention du congrès, c'est celui qui a mis en émoi nos provinces du nord et tous nos hommes de mer, dont les pétitions chaleureuses ont fait hésiter plus d'une fois nos représentants dans l'application de leurs pouvoirs législatifs. Cependant la question des sucres, diversement résolue par nos premiers économistes, n'eût été traitée qu'imparfaitement dans nos contrées, où les renseignements complets de la pratique eussent infailliblement manqué. Le peu de temps à donner à ses derniers travaux n'a donc permis à la deuxième section que d'écouter une note sur les résultats de la fabrication du sucre indigène en France. L'auteur, M. de Montureux, de Vic, se prononce contre l'extension de cette industrie, dont les conséquences seraient : 1.° un abaissement des produits vinicoles ; 2.° la dépravation de la classe ouvrière par l'usage plus fréquent des boissons alcooliques ; 3.° une augmentation du paupérisme, dont l'ascendance marche parallèlement à l'extension des manufactures.

La discussion n'a pas été ouverte sur ce sujet.

La section d'agriculture a reçu avec plaisir la communication de plusieurs autres travaux de détail ; nous n'avons présenté que les plus saillants de l'ensemble.

III.e SECTION. — MÉDECINE.

Président,	M. Lallemant.
Vice-Président,	M. Braconnot.
Secrétaires,	M. Willaume.
	M. Félix Maréchal, plus tard M. Gillot.

A l'ouverture des séances, aucun travail spécial n'étant prêt, le bureau eut l'idée de faire lire un rapport sur l'épidémie de fièvre muqueuse qui avait ravagé Metz au printemps : c'était jeter la pomme de discorde au camp des Grecs. M. Scoutetten crut voir dans ce rapport une attaque contre son mode de médication, et bien que MM. Willaume, Maréchal et Gillot, auteurs du mémoire, protestassent de leur intention pacifique, les discussions n'en continuèrent pas moins d'une manière fort vive pendant toute la durée du congrès. Cependant le *magnétisme*, la *phrénologie*, l'*homéopathie*, trinité creuse où se délecte l'esprit de système, se firent jour à travers la fièvre muqueuse. M. Scoutetten reproduisit une de ses leçons de 1834 sur la doctrine de Gall ; M. Gromier lut en séance publique un sommaire phrénologique écrit avec netteté ; MM. Hénot, Lacauchie, Maréchal, de Gargan, citèrent quelques faits pour ou contre le magnétisme. M. Mayot défendit les médecins français d'Afrique attaqués dans leurs vues médicales par M. Scoutetten. M. Lacauchie parla avec éloquence sur le fonds et la forme de la fièvre muqueuse, sur l'importance d'en fixer la nature et d'en bien

apprécier les symptômes avant de la qualifier. Enfin le congrès, obligé de clore ses séances, la laissa aller comme une fille perdue, égarée, sans demeure et sans nom.

MM. Scoutetten, Hénot, Franck, de Montpellier, etc., ont lu des mémoires intéressants sur les polypes utérins, les anévrismes, les cancers, l'opération de la taille, etc. Ces mémoires resteront parmi les bonnes choses dues à la troisième section.

IV.e SECTION.—ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Président,	M. DE LA SAUSSAYE.
Vice-Président,	M. BOHL.
Secrétaires,	M. BÉGIN.
	M. DENIS.

Faute de documents suffisants sur la première question du programme, la section passe à la seconde ainsi conçue : *Quelle était la véritable destination des instruments de bronze désignés vulgairement sous le nom de* haches *ou* coins, *que l'on attribue aux Celtes, et que l'on trouve en grand nombre dans toutes les parties de la France et dans les pays étrangers?*

Les coins étant un des premiers produits de l'art, puisqu'ils répondent aux premiers besoins, on s'attache à en déterminer la composition, la forme et l'usage.

Ces coins, faits en bronze, se trouvaient emmanchés, dit M. de Saulcy, avec des bois recourbés en bec à corbin. M. Soleirol observe qu'ils devaient être identiques, au métal près, à ceux dont nous nous servons encore pour fendre le bois, et qu'ils portaient une douille recevant une tête en bois ou goujon sur laquelle portait le coup. Il suppose que ces coins étaient tenus de loin avec un manche en

forme de fourche. Ce dernier fait est confirmé par M. de Saulcy, qui ajoute avoir vu un anneau à l'une des parties latérales des coins en question. Un membre ajoute qu'ils devaient s'emmancher comme les herminettes des charpentiers.

M. de Saulcy demande comment il se fait qu'on en ait trouvé des dépôts, et ajoute qu'on a dit à tort qu'ils servaient alors d'instruments de campement. M. de la Saussaye croit au contraire que ces amas indiquent des lieux de fabrication. Dans l'état où se trouve la question, on juge à propos d'admettre comme simples renseignements les données précitées, et de renvoyer la solution définitive, si elle est possible, à une autre séance, séance pour laquelle M. Victor Simon est prié d'apporter les instruments keltiques ou gallo-romains qu'il possède.

La discussion s'engage alors sur la troisième question formulée dans les termes suivants :

Quelles roches les anciens ont-ils employées dans les provinces de l'est et du nord, pour construire et décorer leurs monuments?

M. Victor Simon désigne le marbre chipolin, le porphyre vert, le vert antique et le calcaire oolithique. Il observe que deux colonnes trouvées à Metloch sont en vert antique ; que les pierres des arches de Jouy ont dû être extraites de la carrière d'Ancy, appelée encore carrière des Romains, et que la grande quantité de colonnes trouvées soit à Trèves, soit à Metz, colonnes de toutes les formes et de plusieurs granits différents tirés des Vosges, indiquent pour ces deux villes une époque de splendeur fort remarquable.

On passe ensuite à la septième question : *A quelles marques peut-on distinguer un tombeau franck d'un tombeau gaulois, quand ils sont dépourvus d'inscriptions et de bas-reliefs?* M. de Saulcy établit d'une manière formelle que la plupart des tombeaux découverts et décrits jusqu'à pré-

sent aux environs de Metz comme gallo-romains, sont des tombeaux francks, et il fonde son opinion, 1.° sur ce que les Gaulois ou Gallo-Romains, dans un état d'esclavage, ne pouvaient porter l'épée, marque distinctive qui appartenait de droit à un peuple libre comme les Francks; 2.° sur ce que les tombeaux trouvés à des époques récentes à Kirschnaumen, près de Sierck, à Rogéville, près de Pont-à-Mousson, à Conflans, à Bellevezet, près Uzès, renfermaient tous des épées caraxées, c'est-à-dire à rigole pour recevoir du poison, épées semblables à celle indiquée par Grégoire de Tours, en parlant de l'assassinat de Childebert; 3.° sur ce que les ceinturons, les poignées d'épées, les agrafes étaient damasquinés avec soin, et que l'existence à Trèves d'un atelier de fabrication d'armes franques damasquinées fait présumer que toutes émanaient de la même source. Il ajoute qu'un des squelettes de Rogéville portait à son cou un Gratien usé; qu'un tiers de sols d'or de Justin I.er fut trouvé dans l'un des tombeaux de Kirschnaumen, et qu'à Bellevezet on découvrit deux cent quatre-vingt treize deniers de Louis-le-Débonnaire, suite métallique qui prouve que les mêmes tombeaux et le même genre de sépulture ont été fort long-temps en usage dans les Gaules. Une autre remarque due à M. de Saulcy, c'est que tous les tombeaux francks sont en pierres sèches; qu'ils reposent tantôt sur la terre nue, tantôt sur un lit de briques, et qu'ils renferment presque toujours des verroteries. Dans le tombeau d'une femme découvert à Rogéville se trouvait un collier d'ambre, monument de luxe et de coquetterie dont les dames romaines faisaient, comme on sait, grand usage.

M. Victor Simon cite les tombeaux de Montois, près Metz, dans lesquels avaient été déposés une Faustine en argent et un petit bronze de Claude-le-Gothique; mais ces monnaies, loin de paraître infirmer le dire de M. de Saulcy,

et rattacher à l'époque romaine les tombeaux de Montois, semblent, au contraire, confirmer ses hypothèses, puisque les monnaies anciennes étaient considérées comme sacrées par les Gaulois et les Francks ; puisque d'ailleurs on en a trouvé dans le tombeau de Chilpéric lui-même, et qu'on en rencontre dans presque toutes les sépultures postérieures.

On aborde la question relative à la présence des vases dans les tombeaux. M. Victor Simon croit que ce pourrait être en souvenir de l'honneur d'une urne, et il cite les inhumations du village de Jœuf comme établissant la preuve que le mode d'incinération et celui d'inhumation se sont maintenus très-long-temps ensemble. M. Guerrier de Dumast, sans prétendre infirmer le dire de M. Simon, observe, à l'occasion d'expressions employées dans la discussion, qu'il n'est pas exact d'appeler la combustion l'*ancien mode*, le mode *primitif* de la sépulture romaine. C'est au contraire, selon lui, l'inhumation qui était en usage dans les premiers temps de Rome ; et quand elle tomba en désuétude, on conserva l'usage de réserver un os pour l'enterrer avec des cérémonies étrusques, tandis qu'on brûlait le reste du corps. Il y a plus : l'illustre famille Cornélia avait continué de pratiquer pour ses membres le rite antique de l'inhumation.

Il est fait lecture d'une lettre de M. Lucy, dans laquelle il émet l'idée que les coins en cuivre ont dû servir d'armure de piquets destinés à dresser les tentes. « Leur forme, dit-il, semblerait l'indiquer ; car, supposez-les fichés en terre, dans le degré d'inclinaison voulu, et le plat opposé à l'effort de la corde, vous aurez la meilleure condition possible pour l'usage précité. Ajoutez à cela, continue M. Lucy, que les coins en bronze ne présentent jamais des marques de service, inévitable conséquence de leur usage comme coins. » Ces observations judicieuses paraissent frapper l'assemblée.

M. Denis, de Commercy, lit une notice sur Nasium, ville des Leucques qu'il suppose avoir été détruite sous Flavius Julien.

Parmi l'immense quantité de débris intéressants que M. Denis a extraits des cendres de cette localité, se trouve une anse de préféricule en bronze de Corinthe, du travail le plus exquis. Elle est mise sous les yeux de l'assemblée.

M. Bégin lit un premier mémoire relatif à *l'influence des idées religieuses sur les monuments des anciens peuples,* question qui avait été posée dans le programme. La section exprime le désir que ce mémoire soit lu en séance générale et imprimé dans le compte-rendu du congrès.

M. de Caumont expose le plan d'un grand travail sur la statistique monumentale du Calvados, comprenant à peu près huit cents communes. Ce travail statistique d'un genre nouveau, fruit de seize années d'explorations, est à la veille de voir le jour. M. de Caumont en lit quelques fragments, desquels il résulte que sa méthode exploratrice a fait marcher de front la géographie et l'histoire monumentale. Il réclame des conseils, et manifeste le désir de voir entreprendre des travaux analogues dans les autres départements.

M. Bégin annonce une statistique semblable pour l'ancienne province de Lorraine, et se félicite d'être en communauté d'idées avec M. de Caumont; il développe le plan général qu'il suit dans sa statistique archéologique du nord-est de la France, travail en partie fait, et renfermant l'historique ainsi que la description de toutes les localités lorraines depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Il pense qu'un ouvrage de ce genre ne saurait comporter moins de douze à quinze volumes, dont quatre consacrés aux monuments, six ou huit aux localités, et quatre à l'his-

toire pittoresque des grands cours d'eau. Ces derniers servent de point de liaison à l'ensemble de l'ouvrage, et permettent d'étudier simultanément la géologie, la géographie et l'histoire par *bassins*, marche qui lui semble la seule philosophique et la seule vraie.

M. Victor Simon fait voir à l'assemblée des coins en bronze et une hache celtique en pierre de grès. Ces objets paraissent être à MM. de la Saussaye et Bégin des formes consacrées, des amulettes keltiques. M. de la Saussaye ajoute avoir découvert à Soings, dans les mêmes tombeaux, une immense quantité *d'oursins*, que les anciens considéraient comme étant des œufs de serpent, des galets roulés de forme bizarre, des pierres plates percées, ainsi qu'un hameçon, et des fers de flèches et de lances. Ce ne pouvaient être que des amulettes ou des objets symboliques. M. Denis remarque, à propos des tombeaux, que d'autres objets qu'on y renfermait également portaient un caractère d'emblème manifeste. Les roses, dit-il, indiquaient une âme pure; la lampe désignait l'éternité. M. Bégin croirait plutôt cette dernière le symbole de la vie qui s'éteint.

M. de Saulcy ouvre la discussion sur la dix-septième question du programme ainsi conçue :

Les noms de villes portés sur les monnaies des rois de France jusqu'à saint Louis indiquent-ils toujours qu'elles ont été fabriquées dans ces villes mêmes? N'est-ce pas quelquefois un titre de propriété que le souverain voulait indiquer.

Les règnes qui présentent le plus de variétés monétaires, dit M. de Saulcy, ont une foule de médailles caractérisées par un air de famille tel, qu'on les croirait, au premier abord, sorties du même atelier monétaire. Ainsi, dans les deux cent quatre-vingt-treize médailles découvertes à Bellevezet, on trouve des monnaies de trente-deux villes dif-

férentes ayant toutes un type commun. Mais leur nombre est d'autant plus considérable, que le lieu de la trouvaille est plus rapproché de la ville dont elles portent le symbole ou le nom. Quarante sont de Marseille, trente de Venise, trente de Pavie, une de Trèves, une de Mayence, une de Verdun. La même remarque s'applique aux monnaies trouvées depuis peu dans la ville du Mans. Ces pièces sont karlovingiennes. Or, ne pourrait-on pas admettre que les artistes venus d'Italie à la suite de Karl-le-Grand ont été chargés de la confection de tous les coins monétaires de l'empire, et que le même esprit artistique s'attachant au même objet, a dû établir entre les coins une ressemblance notable. Ou bien encore, les coins n'ont-ils pas été gravés dans un seul lieu, résidence habituelle ou momentanée du monarque, sous la surveillance d'un seul maître, et envoyés ensuite à chaque ville ayant privilège de battre monnaie. Ne serait-il pas d'ailleurs rationnel d'établir un point de comparaison entre les ateliers monétaires et les écoles de peinture, et de retrouver dans les coins, comme dans les tableaux, un caractère commun qui dénote l'inspiration d'un seul reproduite par des artistes secondaires. Au surplus, continue toujours M. de Saulcy, sept ateliers existaient positivement en France sous les Karlovingiens : c'est un fait hors de doute; et parmi cent vingt deniers de Karl-le-Chauve, tous très-beaux, il s'en trouve plusieurs dont la fabrication fut exécutée dans de simples *villa*. Or, est-il supposable qu'un artiste de mérite, à une époque d'ignorance, se soit trouvé loin des villes? M. de Saulcy conclut en admettant plusieurs lieux de fabrication, tous dans des localités importantes et sous la direction d'une même société d'artistes.

M. de la Saussaye fait observer que les coins se cassaient fréquemment, qu'il fallait les renouveler avec promptitude;

que le monarque changeait souvent de résidence, et qu'il n'était pas présumable qu'on fût obligé de réclamer à l'hôtel central des monnaies les coins nouveaux dont on pouvait avoir besoin. Peut-être, ajoute-t-il, le premier coin était-il fabriqué à cet hôtel central, mais il ne devait pas en être de même des autres coins; peut-être encore envoyait-on des dessins aux ateliers secondaires. Il existe d'ailleurs un édit de Karl-le-Chauve prescrivant aux officiers provinciaux préposés à la confection des monnaies de se rendre tous les six mois au palais, afin de s'y pourvoir des lingots nécessaires; mais il n'est pas fait mention de coins. Les médailles, selon M. de la Saussaye, ont donc été frappées dans le lieu même dont elles portent le nom. Celles du palais, dites *moneta palatina*, émanaient de l'hôtel central des monnaies.

M. de Saulcy admet cette dernière opinion. Il pense, comme M. de la Saussaye, que les monnaies ont réellement reçu leur empreinte dans le lieu même dont elles portent le nom, mais il n'en persiste pas moins dans sa manière de voir sur le lieu de fabrication des coins.

Cette différence d'opinion, au surplus, entre deux hommes d'un égal mérite ne touche en rien le fond de la question. Tous deux se rapportent dans ce qui la concerne. Ils disent même que long-temps après saint Louis, et notamment sous Philippe-Auguste, on fabriquait des monnaies ayant toutes l'inscription impériale ou royale avec un revers différent, témoignage d'un droit, d'une prise de possession, ou d'une propriété urbaine. Ainsi, pour ne citer que Philippe-Auguste, il frappa à Montreuil, à Péronne, dans d'autres localités encore, des monnaies toutes semblables d'un côté, mais différentes par le revers. MM. Bohl et de Saulcy observent que dans beaucoup de villes, telles que Besançon, Metz, Verdun, il exista simultanément plusieurs pouvoirs jouissant du droit

de frapper monnaie : l'empire, la ville et l'évêque. Les concessions étaient même affermées pour un temps limité, passé lequel il fallait en renouveler le contrat.

M. Bégin lit un mémoire relatif à l'influence du polythéisme sur les monuments dans les Gaules, et principalement dans le nord-est de la France.

La section déclare que ce travail entraîne la solution des quatrième et onzième questions; elle en vote la lecture en séance générale, et l'impression dans les mémoires du congrès.

M. Guerrier de Dumast lit un mémoire historique. C'est un exposé général et rapide de ce que pouvaient être Nancy ainsi que la Lorraine depuis les âges anciens jusqu'à nos jours ; c'est en même temps une comparaison entre la vie politique et morale de deux grandes cités dont l'existence sociale différa toujours l'une de l'autre, Metz n'étant et ne pouvant être qu'elle-même, tandis que Nancy résumait en soi la Lorraine tout entière.

Cette communication est entendue avec un vif intérêt; on en vote la lecture en séance générale.

On passe à l'examen des huitième et neuvième questions du programme ainsi conçues :

8. *Quel a été le système général d'invasion suivi en Lorraine par les peuples du Nord? Ont-ils laissé des traces de leur passage, et quelles sont ces traces?*

9. *Ne pourrait-on pas, au moyen d'objets d'art trouvés dans certaines contrées, parvenir à retracer, au moins approximativement, les limites territoriales d'anciens peuples?*

M. Bégin pense que les peuples du Nord, tels que les Séquaniens, les Triboques, les Cattes, les Saracattes, les Rauraciens, les Huns, etc., se sont introduits dans le nord-est de la France en suivant les grands cours

d'eau, et qu'ils l'ont fait de deux manières : les uns par suite de concessions bénévoles de terrains, les autres par invasions forcées. Ces deux circonstances différentes sur lesquelles l'histoire se tait, lui semblent ressortir très-bien des conditions de bon ou de mauvais voisinage qu'il a remarquées entre les descendants actuels de ces mêmes peuplades et les indigènes du pays. Ainsi, les Séquaniens fixés dans la haute Alsace et les Triboques dans le Bas-Rhin, bien long-temps avant l'arrivée de César, vivaient en parfaite harmonie avec les Médiomatrices, harmonie telle, qu'après la défaite de Vercingétorix, les peuples envahisseurs repassèrent le Rhin, tandis que les Séquaniens et les Triboques reprirent leur ancien domicile parmi nous. Il n'en a jamais été de même des Cattes, des Saracattes, des Rauraciens et des Huns. Les Cattes, battus sur la Moselle et la Sarre par Galba, revenus ensuite vers le IV.e siècle dans les contrées dont ils avaient été chassés, ont occupé de vive force la ville de Sarrebourg. Eh bien, les indigènes campagnards poursuivirent les Cattes de leurs railleries, ne pouvant se venger d'eux autrement. Ils appellent encore les Sarrebourgeois les *kats* ou chats de Sarrebourg; et les boîtes tirées aux réjouissances publiques sont pour eux autant de *chattes* dont les miaulements ne paraissent pas les avoir beaucoup effrayés jadis. Sur la Meurthe, où se sont établis les Rauraciens, une animosité constante, enracinée, existe entre les anciens possesseurs du sol et ces All-Manns d'Outre-Rhin. Les Vosgiens, refoulés à droite et à gauche d'une longue ligne d'occupation, conservèrent un vieux ferment de haine contre les Alsaciens, qui avaient avec les Rauraciens une communauté d'origine. Les mêmes observations s'appliqueraient aux Saracattes, aux Huns, et à d'autres peuplades.

Toutes les nations du monde ayant suivi à peu près

le même système d'invasion, par les grands cours d'eau, M. Bégin pense que cette voie était encore la seule que pussent suivre les hordes du Nord pour pénétrer jusqu'à nous. Il se fonde sur le manque de routes praticables, sur l'impossibilité de trouver des ressources ailleurs que dans les vallées, et sur les traces que tous ont laissées de leur passage. Indépendamment de la division en diocèses et de la zône allemande, qui donnent d'une manière approximative les limites territoriales des anciens peuples de la Gaule, le préopinant croit qu'on pourrait, à l'aide de recherches attentives, fixer ces limites sur l'existence de quelques monuments matériels. Ainsi, depuis Seltz jusqu'à Schelestadt, depuis Schelestadt jusqu'à Markolsheim (de *mark*, borne, limite), on retrouve soit des Wodan-Teutath, soit des pierres fichées qui paraissent avoir consacré une frontière, soit les restes d'un grand fossé appelé *land-graben*, fosse du pays ou de la province, ligne de démarcation entre la Gaule belgique et la celtique. Cette ligne allait des bords du Rhin vers les Vosges, dont le versant occidental, depuis le Donon jusqu'aux sources de la rivière de Weinsteinerbach, servait de limite aux Triboques, en décrivant toutefois une ellipse sur Xouaxange. L'inscription *nec plus ultrà* gravée en caractères romains sur un monolithe de la vallée d'Abreschviller pourrait fort bien aussi avoir servi de borne territoriale imposée par la victoire, et cette opinion semble d'autant plus fondée, que la ligne de démarcation entre la zône allemande et le territoire français proprement dit passe vers le point occupé jadis par le monolithe. Enfin M. Bégin cite comme limite consacrée par des peulvens la grande muraille celtique construite, dans une étendue de vingt-deux lieues, depuis les hauteurs de Bitche jusqu'au Kaisersberg, vis-à-vis Colmar. Il ajoute ne pas attacher à ses indications plus de valeur qu'elles

n'en ont réellement, et demande qu'une discussion s'engage sur les points qu'il vient d'établir.

M. le colonel Parnajon déroule aux yeux de la section six grandes cartes d'une exécution topographique et d'une fidélité rares.

La première représente la ville de Metz avant Charles-Quint, avec son enceinte primitive et ses agrandissements successifs.

La seconde est consacrée au siège de Charles-Quint en 1552.

La troisième retrace les fortifications antérieures aux travaux de Vauban. 1676.

La quatrième porte la date de 1728, époque où le savant système de cet homme célèbre était adopté.

La cinquième (1752) est une reproduction des travaux de Cormontaigne.

La sixième reproduit Metz actuel, avec le tracé de ses vieilles enceintes, de ses agrandissements sur la Moselle et la Seille, avec l'indication de tout ce qui existe et de ce qu'on a le projet d'établir dans le plan général de défense.

M. Parnajon est entré dans plusieurs considérations du plus haut intérêt sur les changements successifs arrivés à la ville de Metz. Il pense que les Romains n'avaient établi qu'une simple muraille de sûreté; que les premiers remparts élevés à la hâte sur les ruines amoncelées des monuments du grand peuple, l'ont été après l'invasion des Normands au IX.e siècle, lorsque l'évêque Wala défendit vaillamment, le casque en tête, les limites de son diocèse, et mourut avec gloire dans la plaine de Remich. Cette limite défensive du IX.e siècle, ajoute M. Parnajon, reçut des développements successifs, et quand Metz se gouvernait en république, elle présentait une ligne de défense protégée par des châteaux forts semblables à la porte des

Allemands, et par un nombre considérable de tours dont la garde était confiée à la milice bourgeoise et aux corps de métiers. La tour dite Serpenoise entrait dans la ligne précitée. L'héroïque défense du duc de Guise, racontée sommairement par M. Parnajon, prouve que ce brave chevalier n'ignorait pas l'heureux parti qu'on pouvait tirer des remparts gaulois faits en terre et en madriers interposés. Ce fut devant un rempart de cette nature que s'abaissa la fierté hautaine du monarque espagnol; ce fut là que cinq cents gentilshommes qui venaient de manier la bêche et la pioche comme de simples manœuvres, acquirent les plus belles lettres de noblesse que la victoire puisse donner à ses élus. Grâce au savant officier qui lui servait de guide, la quatrième section a pu, en moins d'une heure, parcourir d'imagination un espace de quinze siècles, s'enfoncer avec lui dans les immenses souterrains du fort Belle-Croix, assister à la construction des ouvrages projetés pour la défense du pré Saint-Symphorien, pour l'inondation de la commune de Devant-les-Ponts, et pour mettre l'enceinte messine presque tout entière à l'abri des projectiles de l'ennemi.

M. de Caumont a offert des remerciements à M. Parnajon, en ajoutant que jamais, en aucune ville militaire, travail aussi consciencieux n'avait été fait d'une manière aussi distinguée.

M. Emmanuel d'Huart avait promis une description du Rinck du Dolberg, de cette forteresse des Huns dont la masse cyclopéenne semblerait l'ouvrage des Titans plutôt que celui des hommes. Sa lecture, appuyée sur un lever fort exact du monument, a fait beaucoup de plaisir. M. Bégin en a demandé la communication au congrès général, et cette proposition a été généralement approuvée (1).

---

(1) Ce beau travail paraîtra dans notre prochaine livraison, avec le plan qui l'accompagne.

M. Bégin lit une traduction inédite du poème d'Ausone sur la Moselle; cette lecture est entendue avec intérêt.

M. Dupré, d'Avranches, revenu depuis peu d'un voyage archéologique à Trèves, prie la quatrième section d'agréer l'hommage qu'il lui fait d'un dessin reproduisant la forme et les détails d'un encensoir karlovingien découvert dans la cathédrale de Trèves. La section décide que cette pièce remarquable sera lithographiée et placée dans le volume des travaux du congrès.

M. Bégin ouvre la discussion sur la douzième question du programme ainsi conçue :

Faire l'histoire de la peinture sur verre dans notre province. On sait que la plupart des artistes peintres venaient de l'Alsace et de la Champagne, et que des verreries considérables existaient au moyen-âge dans les Vosges. Serait-il possible, d'après la qualité du verre et le genre de peinture adopté, d'indiquer les principaux travaux exécutés hors du pays par des artistes champenois, alsaciens et lorrains?

Selon M. Bégin, la naissance de la peinture sur verre est presque contemporaine du christianisme. Il en est question dans saint Jérôme, dans Grégoire de Tours, à propos de l'église Saint-Julien de Brie, dans Fortunat qui a chanté l'église Notre-Dame de Paris. Il paraît qu'au x.e siècle ce genre de peinture était déjà cultivé en France, plus peut-être qu'en aucune autre partie de l'Europe, puisque saint Benoît, abbé de Wirmouth (Écosse), fit venir de France des peintres verriers pour décorer son église. Aujourd'hui toutes ces peintures ont disparu. Les plus anciens vitraux cités par M. Alexandre Lenoir sont ceux de Saint-Denis, exécutés au xii.e siècle sous la direction de l'abbé Suger; mais il n'en reste que peu de chose. Quelques églises de Normandie possèdent aussi des vitraux de la même époque; mais, sous ce

rapport, la cathédrale de Metz paraît être la plus riche de France, puisqu'elle présente encore, malgré les dégradations passées et celles toutes récentes, une suite de vitraux remarquables depuis le XII.e jusqu'au XVI.e siècle.

Un caractère général dans l'emploi des couleurs s'observe aux peintures sur verre de chaque époque séculaire. Ainsi les plus anciens vitraux ne présentent que trois couleurs, le bleu, le rouge et le violet; à la fin du XII.e siècle, apparaissent déjà les sept couleurs primitives, puis les teintes se multiplient à mesure que l'art est en progrès.

Généralement on connaît peu de peintres verriers. Le florentin Cimabué, mort en 1310, est le plus ancien des artistes de ce genre cités par l'histoire. Après lui, et presque sur la même ligne, vient *maistre Harmann li valrier de Munstre en Waistefalle*, lequel *fist le grant oz de céans* et *morut* en mars 1392, dans la ville de Metz, où il fut inhumé.

Depuis ce peintre verrier qui paraît avoir exécuté une grande partie des vitraux de notre cathédrale, de l'église des Grands-Carmes et de plusieurs autres édifices, il faut franchir un siècle pour retrouver en Lorraine un artiste distingué dans ce genre si difficile. Valentin Bousch sort de la basse Alsace et vient exercer à Metz sa belle industrie. Ce fut lui qui posa en 1521, 1523 et 1526, les vitraux magnifiques du chœur de notre cathédrale. Il habitait la maison occupée aujourd'hui par M. Vincent, agent du congrès, la même où Rœderer a vu le jour; et lorsqu'on perça la rue des Jardins, en 1755, on découvrit, à trente pieds au-dessous du magasin de Chèvremont, les traces de ses fours et les débris de ses verres. Bousch mourut au mois d'août 1541. M. Bégin cite quelques extraits de son testament, où se trouve, entre autres legs pieux, une donation à la fabrique de la cathédrale *de tous les grands*

patrons desquels il a fait les fenêtres de la grande église, ce sont ses propres paroles, *pour s'en servir et aider à l'avenir à la réparation desdites fenêtres, toutes et quantes fois qu'il en sera nécessaire*, *etc.*

Valentin Bousch n'a pas seulement fait les vitres du chœur de la cathédrale; M. l'abbé Périn cite comme venant de lui celles de l'église Sainte-Barbe, sauvées en partie des mains profanes des démolisseurs. M. Bégin ajoute que les vitraux de Saint-Symphorien étaient du même peintre, et qu'avec lui dut finir en Lorraine cette mission artistique des célébrités allemandes qui, pendant trois siècles, dotèrent nos provinces, et particulièrement les villes de Metz et de Toul, d'une infinité d'ouvrages remarquables, mais ayant tous, soit en architecture, soit en sculpture ou en peinture, un caractère germanique.

Selon M. Bégin, la réaction qui avait lieu en Lorraine depuis un siècle dans le domaine des beaux-arts s'appliqua surtout à la peinture des vitraux; elle cessa d'être une importation étrangère, et l'on vit au XVI.e siècle cette industrie fleurir sur les rives de la Meurthe. Thierry Alix, qui écrivait vers 1550, parle de larges tables en verre et de peintures qui se fabriquaient dans les montagnes des Vosges. Il assure qu'on trouvait dans le pays même les plantes et les autres choses nécessaires à la peinture, et que les vitraux sortis des ateliers vosgiens, envoyés sur tous les points de l'Europe, constituaient une branche commerciale fort active. Les vitraux de l'église d'Autrey, si remarquables, sortaient de ces mêmes ateliers. Ainsi, lorsque le génie d'Albert Durer donnait à l'Allemagne une impulsion nouvelle, lorsque de grandes pages d'histoire se déroulaient sur les vitraux des provinces ultra-rhénanes, des artistes lorrains associés à des artistes champenois, représentés par

Israël Henriet et ses élèves, faisaient fleurir la peinture parmi nous.

M. Huguenin, reprenant la discussion des huitième et neuvième questions, établit que les barbares envahirent la Lorraine par les deux extrémités de la chaîne des Vosges, tantôt du côté de Mayence, tantôt du côté du lac de Constance, et que non seulement ce mouvement d'invasion eut lieu lorsque les premiers peuples germaniques s'ébranlèrent, mais qu'il continua tant qu'il y eut déplacement de peuple à peuple. Avant César, sous lui, après lui, c'est toujours le même système. Les Romains comptaient si bien sur les Vosges comme défense naturelle, qu'ils ne paraissent pas y avoir établi de fortifications; ils ne se sont guère occupés non plus de la partie centrale du Rhin, tandis qu'on les voit diriger tous leurs efforts vers les sources et les embouchures de ce grand cours d'eau. Ainsi, des forteresses furent élevées depuis Saverne jusqu'au lac de Constance, depuis Mayence jusqu'aux dernières ramifications du fleuve.

Les Boïens et les Triboques paraissent à M. Huguenin les dernières peuplades celtiques envahissantes; elles étaient les unes en deçà du Rhin, les autres au-delà, mais disposées à le franchir lorsque César arriva dans les Gaules. Il cite une inscription prise dans Grüter, qui lui semble consacrer cette alliance : c'est un vœu formé par les Boïens et les Triboques réunis : *Boii et Triboci.* Au reste, il pourrait aussi se faire que ces deux peuples se fussent liés par communauté d'intérêts plutôt que d'origine. Il explique ensuite par le caractère même des Triboques l'espèce de mission belliqueuse qu'ils eurent à remplir dans leur nouvelle patrie. Les Médiomatrices, les Leucques, adonnés aux travaux champêtres, durent laisser à une peuplade trois fois terrible le soin de défendre leurs frontières, tandis que les Trévirs (Tri-Viri), trois fois hommes, trois fois braves, protégeaient la leur. 14

M. Huguenin pense que les anciennes chartes de donations ou de partages donneraient des indications positives sur la marche envahissante des hordes du Nord. Par exemple, un titre d'Othon en faveur de l'abbaye de Senones consacre les mots *via Sarmatorum, mons Hungarorum, fontana hungelina,* chemin des Sarmates, montagne des Huns, fontaine des Huns, expressions pittoresques qui ne laissent aucun doute sur leur origine.

M. Bégin confirme l'opinion de M. Huguenin touchant ces voies de passage et ces limites. Il rappelle un lieu de la Lorraine vosgienne appelé *Striti-Wald*, du kelto-breton *stread,* chemin, qui a peut-être donné l'italien *strada,* l'anglais *street,* l'allemand *strass,* le hollandais *stract,* etc. L'invasion des Huns sur Senones, vers 898, citée par M. Huguenin est d'ailleurs confirmée par *Valdenaire.*

M. de Saulcy rapporte à l'appui de l'ingénieuse étymologie donnée par M. Huguenin aux mots *Tri-Bocci* et *Tri-Viri,* l'inscription keltique d'un autel de Notre-Dame de Paris portant *tauros tri-garanos,* taureau à trois gueules.

M. Choley demande que la question des invasions soit examinée dans ses rapports avec la géologie, la géographie et l'histoire, la position territoriale d'un peuple expliquant ses mœurs et son génie. Il ajoute que les Triboques étaient un peuple montagnard et qu'ils n'occupaient que les sommités vosgiennes. M. Bégin, tout en partageant la première opinion de M. Choley, n'admet pas la dernière. Il croit que les Triboques habitaient presque toute la basse Alsace, et fonde son opinion sur les nombreux monuments religieux d'origine tribocienne trouvés dans cette province.

M. de Saulcy demande que le congrès de l'année prochaine examine les rapports qui peuvent exister entre les Triboques d'Alsace et la nation qui couvrit une partie de la Sardaigne de tombeaux parfaitement identiques à ceux décrits par

M. Beaulieu dans son essai sur Dachsbourg. Cette proposition est appuyée.

M. Bégin communique ensuite à l'assemblée quelques fragments détachés de son histoire de la Moselle.

Une courte discussion s'engage sur les invasions.

M. Huguenin observe qu'à l'embouchure de la Garonne se trouvait un établissement de Boïens qui ont conservé le nom de *Bouck*, expression similaire à celle de *boques*, finale du mot *Triboques*.

M. de Saulcy demande que la question relative au caractère des tombeaux francks soit renouvelée au congrès de l'année prochaine, se proposant de rédiger un travail sur cet objet. Le même membre propose la question suivante :

Les monnaies portant une légende royale et présentant en outre l'emblème d'une origine féodale peuvent-elles être considérées comme monnaie royale ou baronale.

La sixième question est considérée comme résolue d'une manière affirmative, savoir que les Gaulois ont élevé des *tumuli* dans le nord et l'est des Gaules avant l'invasion romaine.

M. de Saulcy dit quelques mots sur la dixième question, desquels il résulterait que l'architecture militaire du nord-est de la France serait absolument semblable à celle des autres provinces du royaume, et que les phases architectoniques de l'architecture civile, si bien présentées par M. de Caumont, seraient applicables à notre histoire, en ayant soin toutefois de devancer ou de retarder leur adoption, selon certaines influences ou particularités locales.

M. Victor Simon indique une découverte faite aux environs de Grosyeulx, d'instruments et de loupes en fer, et il appelle l'attention des archéologues sur les moyens de reconnaître le type de l'art gaulois antérieurement aux premières invasions romaines.

M. le baron Guillemain expose aux yeux de la section les planches d'un magnifique travail qu'il fait en commun avec notre compatriote M. le capitaine Emy, et dont le but est de reproduire l'art de la serrurerie chez les Égyptiens, les Etrusques, les Grecs et les Romains. Onze cents clefs ont été déjà dessinées, expliquées par ces messieurs. Ils font un appel aux archéologues pour achever leur belle entreprise. La section témoigne à M. Guillemain combien sa communication l'a flattée, et quel intérêt elle attache à ses travaux.

V.e SECTION. — PHILOLOGIE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, PHILOSOPHIE (1).

Président, M. Chatelain, *plus tard* M. Guerrier de Dumast.

Vice-Président, M. Guerrier de Dumast, *plus tard* M. le comte du Coetlosquet.

Secrétaires, M. Michel Nicolas. M. l'abbé S. F. Nicolas.

De nombreuses et difficiles questions ont été traitées dans cette section; nous ne pouvons dire ici que quelques mots des plus importantes, renvoyant pour de plus amples détails au volume de mémoires qui paraîtra plus tard.

Une de celles qui ont fixé particulièrement l'attention de la section est la première du programme : *La complication des formes grammaticales d'une langue fait-elle supposer que le peuple qui la parle a traversé une longue*

(1) Ce compte-rendu de la cinquième section est dû à M. Michel Nicolas.

carrière de civilisation, ou qu'il est resté long-temps dans un état de barbarie, ou enfin qu'il est d'une origine récente?

M. de Dumast a fait remarquer qu'au premier abord il semble qu'on doive être allé du simple au composé, en fait de formes grammaticales; mais que la réalité des choses, qu'il n'est pas permis d'altérer, conduit à un résultat différent, et en général tout opposé. A l'exception peut-être de quelques familles de langues, comme le groupe sémitique, où la loi de simplification est peu visible (parce qu'il n'existe pas là plusieurs générations d'idiômes nés les uns des autres sur lesquels on puisse l'observer); à l'exception, dit M. de Dumast, de cette famille, dont tout au plus on ne peut rien conclure, ni pour ni contre, l'examen des faits doit faire poser en maxime que plus une langue est née tard, plus son système grammatical est simple ou pauvre, et plus elle a besoin de moyens auxiliaires ou factices pour rendre des idées que les langues plus anciennes expriment par un seul mot. Les progrès de la civilisation sont en ceci sans influence, et ne changent rien au principe. Sans doute un peuple, à mesure qu'il se perfectionne dans les arts et les sciences, se crée des termes nouveaux pour répondre à ses nouveaux besoins; mais ce qu'il acquiert se borne à des mots; sa grammaire et les formes qu'elle lui fournit demeurent dans le même état de dénuement relatif et de constante infériorité auprès des langues nées à une époque plus reculée. Ainsi, par exemple, l'anglais est infiniment moins riche de formes que le saxon dont il dérive, et le persan beaucoup moins que le zend, dont il tire son origine. Ainsi le français est moins riche de formes que le latin, qui l'était déjà moins que le grec, lequel à son tour n'avait pas conservé la totalité des belles ressources du sanscrit. On sait quelle multiplicité de nuances primor-

diales présente la langue turque, et quelle abondance encore plus grande se montre dans les idiômes des sauvages du nord de l'Amérique. Et sans aller si loin, une peuplade sans culture, que nous pouvons étudier à nos frontières, la race euscarienne ou basque, indigène des Pyrénées, nous offre le même phénomène. Le basque, si dénué de mots que sa pauvreté va jusqu'à l'indigence, possède, dans les *cas* nombreux de sa déclinaison, dans les modes variés et délicats de sa conjugaison, dans la flexibilité féconde de cette conjugaison, suivant les régimes directs ou indirects, singuliers ou pluriels sur lesquels le verbe doit agir, et dans mille autres facilités heureuses qu'il serait trop long d'expliquer, une magnificence de formes, une immensité de richesses grammaticales dont aucune de nos langues modernes ne saurait même donner l'idée (1).

M. Michel Nicolas fait observer que la question ne peut être tout à fait résolue par ce qui vient d'être dit. On ne peut rien conclure en effet de la langue basque, puisqu'on ignore l'histoire de la peuplade qui la parle, et que par suite on ne peut pas prouver qu'elle n'est pas une langue perfectionnée par la civilisation. D'un autre côté, il est fâcheux pour l'opinion de M. de Dumast qu'il ne puisse pas l'appuyer sur les langues sémitiques, qui aujourd'hui sont de toutes les langues orientales les mieux connues. Il semblerait même qu'on pourrait conclure de ce qui s'est passé dans les langues sémitiques, que les langues, en vieillissant, augmentent le nombre de leurs formes ainsi que

(1) On pourrait tirer les mêmes conclusions de la langue laponne, qui, comme le basque, est d'une richesse de formes incroyable. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il y a trente-sept formes de verbe, dont trente-quatre en modifient la signification, et encore Raske, qui le premier a étudié cette langue, fait remarquer que ce nombre prodigieux de formes pourrait être augmenté par l'adjonction de particules. *M. N.*

celui de leurs mots; car l'arabe, qui a vécu un âge double de celui de l'hébreu, est infiniment plus riche que celui-ci en mots et en formes. Ainsi, pour ce qui est des formes grammaticales, il possède quinze formes de verbes trilittères (1) et quatre de quadrilittères, dont chacune a son passif, trente-trois espèces d'infinitif ou nom d'action, vingt-deux formes d'adjectifs verbaux, sans compter les participes, diverses espèces de pluriel, dont chacune a une acception diverse et bien marquée. Enfin, par une légère transformation de chaque mot, l'arabe a la facilité de lui faire exprimer une nuance d'idée nouvelle, etc. Pour ce qui est de la richesse des mots, il suffira de dire qu'il a plus de deux cents termes pour exprimer l'*amour*, quelques centaines pour signifier le *vin*, et un bien plus grand nombre pour dire un *cheval*, et que chacun de ces mots offre une nuance particulière.

M. de Dumast, en reconnaissant la justesse de ces remarques, fait observer d'abord, par quelques détails, que la richesse de formes de l'arabe ne s'étend pas si loin en réalité qu'en apparence; mais il s'attache surtout à montrer *qu'il n'y a pas eu accroissement de formes* depuis le moment où nous en avons des monuments, c'est-à-dire depuis le v.e siècle, et que nul indice n'annonce qu'il en ait été différemment auparavant; qu'ainsi la multiplicité des formes de cette langue est constitutive chez elle, et aussi ancienne que l'idiôme même, c'est-à-dire contemporaine de l'hébreu.

M. l'abbé Schuine fait remarquer qu'une langue, en vieillissant, prend de nouvelles formes pour exprimer ce qui autrefois n'en avait pas besoin : ainsi le bengali se sert de l'article qui n'est pas dans le sanscrit, il perd l'usage du

(1) Quelques grammairiens n'en comptent que treize, les deux autres étant peu usitées.



duel, etc.; ainsi le romaïque a substitué des temps composés aux temps simples des verbes grecs.

M. de Dumast, applaudissant à ces nouvelles lumières jetées sur la question, y voit précisément de nouveaux exemples, de nouvelles preuves de la règle qu'il a posée. Des dédoublements de mots, des auxiliaires, des particules devenues indispensables, ne sont point des enrichissements de formes; bien au contraire. Partout où une ancienne langue a été remplacée par une nouvelle, on a perdu l'opulence première, propre, naturelle, intrinsèque, celle qui résultait de la constitution même du langage, souple, flexible, et se prêtant par lui-même, au moyen des plus légères variations, à exprimer des différences, des délicatesses innombrables. Partout il a fallu ou renoncer tout à fait à certaines richesses, comme pour le duel, que ne remplacent point du tout les idiômes modernes, ou bien suppléer par des procédés factices à celles que l'on a perdues, comme font les langues d'origine récente, qui recourent à l'invention de particules et à diverses combinaisons toujours plus ou moins pénibles.

La huitième question du programme était d'un haut intérêt: de sa solution en effet dépend celle des plus grands problèmes de l'histoire et de la philosophie de l'histoire. Il s'agissait de savoir quelle est la langue mère du latin. Est-ce le grec, avec lequel il a tant de ressemblance : mais alors d'où proviennent les différences essentielles qui les distinguent? Serait-il une fusion du grec et d'une langue italique, comme l'a dit M. l'abbé Schuine, qui croit qu'il a dérivé du grec les termes qui ont trait à la vie civile et agricole, et du pélage ou du sanscrit ceux qui ont rapport à la vie guerrière ? Ou enfin le grec et le latin dériveraient-ils d'une même source ?

On comprend de quel intérêt est pour l'histoire cette

question. Elle doit donner la clé de l'origine et des migrations des peuples, que les traditions anciennes semblent bien indiquer, mais que la comparaison des langues fera probablement connaître clairement. Tel semble devoir être le service que rendra la philologie, en suivant la route que lui ont ouverte les Bopp, les Raske, les frères Grimm.

M. de Dumast croit qu'on peut expliquer les ressemblances du grec et du latin en donnant à l'un et à l'autre une même origine, d'où ils sortent peut-être immédiatement tous les deux, peut-être seulement médiatement. Il paraît, dit-il, que le grec vient du sanscrit sans avoir subi l'influence d'une langue étrangère : dans l'un et dans l'autre on trouve en effet un système grammatical fortement analogue. Mais il semble qu'il y a entre le sanscrit et le latin une série plus ou moins longue de langues qui les rattachent l'un à l'autre. D'ailleurs il serait possible que les langues anciennes de l'Italie aient influé aussi sur la formation du latin.

M. Michel Nicolas, tout en reconnaissant que, dans l'état actuel de la philologie comparée, l'opinion émise par M. Guerrier de Dumast est la seule probable, ne pense cependant pas qu'on puisse encore l'admettre entièrement. Chaque fois qu'on a étudié une langue, on a voulu en faire dériver toutes les autres. Au XVI.e siècle on étudie l'hébreu, on en fait aussitôt la langue mère de toutes les autres. Au XVII.e siècle l'école hollandaise étudie l'arabe et veut que tout en dérive. Aujourd'hui qu'on étudie le sanscrit, on voudrait aussi en faire le principe de tout. Mais déjà on commence en Allemagne à quitter le ton affirmatif. Après avoir proclamé que tout vient de l'Inde, langue, civilisation, religion, on avoue depuis un an ou deux que décidemment la question est encore fort obscure; et ce qu'une connaissance légère, souvent même fausse, des langues de l'Inde avait d'abord fait croire hors de contestation, rentre aujourd'hui,

devant une connaissance plus complète, dans les choses douteuses.

M. de Dumast reconnaît la justesse de ces observations, et il pense aussi qu'on ne peut encore résoudre positivement la question; mais il lui semble que le sanscrit est si généralement supérieur aux autres langues orientales, tellement important, qu'il est sinon le principe de toutes les autres langues, du moins une des plus anciennes. Aussi, sans affirmer encore rien de positif, on trouve que l'analogie entre le sanscrit et le latin est si frappante, qu'on ne peut se refuser à la reconnaître. Pour trouver une analogie entre les langues occidentales et l'hébreu, ou l'arabe, ou le basque, etc., il fallait torturer les mots; ici la ressemblance saute aux yeux : ainsi l'on trouve *raja* en sanscrit, *rex* en latin; *juvana* dans l'un, *juvenis* dans l'autre; *agni* dans le premier, *ignis* dans le second, et mille mots aussi évidemment ressemblants. Dans l'état actuel des connaissances, il paraîtrait que du sanscrit sont sorties les langues grecque, latine, et par celles-ci le français, l'italien, l'espagnol, etc.; et du *zend*, qui est une langue sœur du sanscrit, le persan, l'allemand, et les idiômes du Nord (1).

D'après M. Michel Nicolas, il est probable que les premières nations sont parties des plateaux les plus élevés de l'Asie pour rayonner dans toutes les directions. Peut-être le plus grand nombre se sont portées dans le midi de l'Asie et y ont formé de grands établissements, mais rien

(1) Le fait est qu'on trouve dans le sanscrit des racines et des formes grammaticales de toutes les langues généralement connues, excepté peut-être des idiômes sémitiques. Nous ne voulons pas entasser ici des citations pour le prouver, mais nous nous proposons de faire connaître plus tard les travaux philologiques des modernes, et nous aurons alors occasion de revenir sur ce sujet. *M. N.*

n'indique encore que d'autres peuplades ne se soient pas portées vers le nord et vers l'occident. Dans ce cas, les langues germaniques et les langues grecque et latine ne ressembleraient au sanscrit et au zend que parce qu'elles seraient des branches sorties du même tronc. Dans tous les cas, on ne peut méconnaître l'antériorité de culture des peuplades du midi de l'Asie, ce qui ne veut pas dire qu'elles aient été le peuple primitif.

M. l'abbé Maréchal pense que la langue des Étrusques doit avoir fourni au latin une portion peut-être considérable des éléments dont il se compose.

M. Guerrier de Dumast appuie cette opinion, mais en faisant observer que les langues de plusieurs autres peuplades italiques (celle des Osques, par exemple) paraissent également avoir exercé sur la formation du latin une part d'influence qu'on ne peut pas encore bien déterminer. Il indique à cet égard l'existence de travaux savants qui ne lui sont pas connus, et sur lesquels il se borne à appeler l'attention pour des sessions ultérieures.

M. Michel Nicolas, parlant dans le même sens, exprime le désir de voir traduits en français les divers ouvrages qui viennent d'être publiés en Allemagne sur les anciens peuples de l'Italie, entre autres ceux de M. Ottfried Müller.

Après cette discussion, M. l'abbé Maréchal lit un mémoire sur cette question : *Le syriaque et le grec ont de grandes affinités. Par quelles règles pourrait-on distinguer les mots syriaques qui ont formé les termes grecs, des mots syriaques qui dérivent de la langue grecque.*

Après avoir montré que les langues sémitiques et japhétiques forment deux groupes distincts, et qu'elles sont séparées, 1.° par les migrations diverses des peuples, 2.° par des racines toutes différentes dans les deux groupes, 3.° par les formes grammaticales différentes, M. Maréchal

se demande comment le syriaque, qui fait partie du premier groupe, a quelque rapport avec le grec, qui appartient au deuxième. Cette affinité peut dater de la révolution qui plaça le sceptre de l'Orient entre les mains d'Alexandre-le-Grand. L'auteur pense qu'alors il a pu passer dans le syriaque quelques termes grecs, et dans le grec quelques mots syriaques. Mais on peut toujours reconnaître qu'un mot usité dans le grec est syriaque, si la racine se trouve dans l'hébreu ou le chaldéen, et qu'elle y soit employée au moins avant l'expédition d'Alexandre, et qu'un mot usité en syriaque est grec, s'il n'a pas de racine connue dans les langues sémitiques.

M. de Dumast montre combien il est digne d'attention que le syriaque, seul des langues sémitiques, ait quelque ressemblance avec le grec. Il s'explique généralement, comme M. Maréchal, ce phénomène irrégulier par des emprunts d'une date récente que le syriaque a faits à la civilisation grecque, qui était celle de ses souverains. Il irait même volontiers plus loin que le préopinant, en supprimant à peu près les exceptions à ce principe; car en tout, il croit peu à l'action des racines sémitiques sur la langue de la Grèce.

M. Michel Nicolas pense qu'il n'est passé que peu ou point de mots syriaques dans le grec, mais qu'il est passé plusieurs mots grecs dans le syriaque par un fait bien naturel. Tout ce qui nous reste, dit-il, de la littérature syriaque, consiste dans la Peschito, dans une autre version des livres saints, dans quelques écrits de saint Ephem, dans plusieurs fragments de liturgie, et dans des chroniques historiques d'un âge assez moderne. Or la langue de tous ces écrits est formée sur celle de la Peschito, qui est une traduction du grec de la Bible, et a reçu plusieurs termes grecs, soit pour rendre des idées nouvelles, soit pour exprimer de nou-

veaux ordres de faits: il s'est introduit par là dans le syriaque plusieurs mots grecs. Il n'est pas nécessaire de remonter à Alexandre le-Grand, puisque nous n'avons point de documents de cette époque jusqu'à l'ère chrétienne. Tout ce que nous possédons de cette littérature dérive du christianisme et s'est imprégné du grec biblique. Ainsi c'est par les traductions de la Bible du grec en syriaque que plusieurs mots grecs ont passé dans cette dernière langue.

M. Gondon a exposé à la section le système philologique de M. Latouche. Quoique nous ne croyions pas que ce système, du reste assez ancien quant au fond, puisse se soutenir en théorie et s'appliquer avec succès dans la pratique, nous devons convenir qu'il contient des vues ingénieuses. D'ailleurs il est bon qu'on fasse des efforts pour éveiller en France l'étude de la philologie comparée, quand on voit les beaux travaux qu'elle a déjà produits en Allemagne.

Des mémoires fort intéressants ont été lus à la section. Celui de M. le baron de Romécourt sur l'âme et ses facultés a montré que sur un sujet rabattu un esprit juste et un cœur généreux peuvent trouver et dire des choses toujours neuves et touchantes. M. le docteur Durand, dans un discours sur le *rôle de la psychologie en philosophie*, a exposé des idées assez voisines des belles théories de M. Ribes, professeur à Montpellier.

M. Stoffels a lu *sur le principe des connaissances* un beau discours, remarquable par la profondeur des idées et la beauté de la forme. Nous aurions aimé à le reproduire ici, s'il ne devait être imprimé dans les mémoires du congrès.

Un travail remarquable de M. le comte du Coëtlosquet sur *la part que doivent avoir les sciences et les lettres dans l'instruction* a excité une discussion d'autant plus intéressante, qu'elle portait sur un sujet éminemment utile.

Après quelques considérations préliminaires sur la nature de l'homme, desquelles il résulte que l'enseignement de la jeunesse doit pourvoir à deux sortes de besoins, ceux du corps et ceux de l'âme, M. du Coëtlosquet passe en revue les différents degrés d'instruction, et il trouve que les deux premiers, — l'*instruction primaire élémentaire* — et l'*instruction primaire supérieure*, — correspondent exactement aux besoins des classes auxquelles ils sont destinés. Le troisième degré, — l'*instruction secondaire*, — lui paraît au contraire laisser beaucoup à désirer sous ce rapport.

Il remarque, en premier lieu, que, dans l'état actuel, ce troisième degré ne se lie pas exactement avec le précédent, de manière à en faire le complément. Il voudrait, pour obvier à cet inconvénient, qu'il y eût dans les colléges des cours préparatoires comprenant tout ce qui s'enseigne dans les écoles primaires supérieures, et que ces cours fussent obligatoires pour tous les enfants qui ne justifieraient pas qu'ils possèdent déjà les connaissances préliminaires dont il s'agit.

Il croit que la part prépondérante attribuée, dans les colléges, à l'étude de deux langues anciennes, — le latin et le grec, — naturelle dans d'autres temps, ne répond plus aux besoins actuels de la société. Il voudrait que, sans abandonner ces deux études, on retranchât beaucoup du temps qui leur est donné par excès, ce qui pourrait se faire sans inconvénient au moyen de méthodes plus expéditives, et que ce temps fût réparti sur un certain nombre d'objets trop négligés aujourd'hui.

Ainsi, pour les lettres, il y a trois langues modernes, — l'allemand, l'anglais et l'italien, — dont l'intelligence, en même temps qu'elle nous met en possession d'une littérature riche, nous ouvre des moyens de communication avec des nations voisines : leur étude devrait entrer essentiellement dans le plan de l'instruction secondaire.

Ainsi, quant aux sciences, il serait très-important que les jeunes gens, en sortant du collège, possédassent sur chacune d'elles des notions préliminaires. Il insiste sur les inconvénients graves résultant de l'ignorance où ils sont laissés sur ces matières, surtout à l'égard de ceux qui sont destinés à exercer des fonctions publiques.

Il examine si le vaste plan d'études qu'il propose serait susceptible d'être rempli dans le nombre d'années destinées aux études classiques, et il se prononce pour l'affirmative par les raisons suivantes : que la variété des études est un attrait, et qu'elles aident mutuellement à faciliter l'intelligence les unes des autres; que, d'ailleurs, les notions élémentaires dont il s'agit se réduisent à peu de chose pour les sciences d'*observation*, et même pour celles qui se composent à la fois d'*observation* et de *calcul;* enfin, qu'une grande partie de ces études peuvent et doivent être envisagées comme objets de distraction. Si, néanmoins, il était reconnu que ce temps est insuffisant, il ne verrait pas d'inconvénient à ce que le terme actuel des études classiques fût reculé de deux ou trois années.

Il insiste sur ce point, que le temps des études classiques est généralement le seul qui soit favorable pour amasser les matériaux dont il s'agit, parce que, dans la suite de la vie, il manque à la presque totalité des hommes ou l'occasion, ou le temps, ou la volonté de le faire.

Il pense que la première chose à faire, ce serait de modifier l'enseignement de l'école normale de Paris, en dirigeant les études des aspirants au professorat dans un sens qui fût en harmonie avec les vues qui viennent d'être exprimées. De là la réforme s'étendrait graduellement aux collèges.

Passant ensuite à l'examen des conditions à observer dans l'enseignement des sciences et des lettres, M. du Coëtlos-

quet, après quelques observations de détail relatives aux *sciences exactes*, aborde la question des méthodes pour l'étude des *langues*, et examine particulièrement celle de M. Jacotot. Il ne l'approuve pas pour les études qui se rapportent à l'imagination, comme les belles-lettres ou arts libéraux, mais il la croit excellente pour l'étude des langues, moyennant une modification, consistant en ce que les règles, au lieu d'être tout à fait supprimées, seront déduites des exemples et serviront à résumer les connaissances déjà acquises.

Relativement à l'enseignement de l'*histoire*, il émet le vœu qu'il soit composé pour les enfants en bas âge des histoires purement *anecdotiques*, et pour les âges plus avancés, des histoires *morales* servant de complément aux premières; et que, dans la rédaction des unes et des autres, on s'attache surtout aux traits susceptibles d'inspirer de nobles sentiments et d'exciter l'amour de la vertu.

Enfin, il présente quelques considérations sur l'étude de la *philosophie*. Il désirerait qu'elle fût dégagée de bien des recherches subtiles, beaucoup plus curieuses qu'utiles, et qu'en même tems on consacrât plus de temps à l'examen des grandes questions de morale. M. du Coëtlosquet termine son mémoire par les considérations suivantes :

L'instruction de la jeunesse doit comprendre toutes les connaissances qu'il est utile à l'homme d'acquérir.

Il est pourvu aux besoins du corps par les sciences.

Il est pourvu aux besoins de l'âme, à l'égard de tous, par l'instruction religieuse, qui comprend tout ce qu'il est vraiment essentiel à l'homme de savoir, et par les lettres et les sciences, à l'égard de ceux qui sont destinés à une position sociale qui offre l'indépendance et le loisir nécessaires pour les cultiver avec fruit.

Plus les sciences et les lettres seront dirigées vers un

but solidement utile, c'est-à-dire, plus elles seront appropriées aux besoins réels de ceux à qui l'instruction est donnée, et mieux elles rempliront leur noble destination.

Un membre montre la nécessité d'adapter l'éducation de chacun à la profession qu'il doit suivre; en conséquence il s'agirait de déterminer à quelle profession convient une éducation scientifique, à quelle autre une éducation littéraire.

M. Michel Nicolas fait remarquer que l'on ne se sent quelque penchant pour un état que vers l'âge de dix-huit ou vingt ans, et s'il fallait que l'éducation fût en rapport avec la profession que l'on veut embrasser, quand on saurait quelle éducation doit recevoir un individu, il serait trop tard pour la lui donner. Ou bien, préviendra-t-on le choix de l'individu, et lui assignera-t-on à l'avance la profession qu'il doit suivre? mais ce serait violenter la liberté, emprisonner chacun, et sans son consentement, dans un état particulier, souvent opposé à ses goûts et à ses facultés. M. Michel Nicolas pense que l'éducation doit être générale, autant scientifique que littéraire; qu'elle ne doit faire que préparer le terrain; ensuite chacun, selon la spécialité de sa profession, développe lui-même la partie qui est en rapport avec cette profession. D'ailleurs, une éducation exclusivement scientifique serait aussi absurde qu'une éducation exclusivement littéraire, quelques sciences que réclame une profession.

Un membre répond que réellement chaque individu ne choisit pas sa profession, ce sont plutôt les parents et une foule de circonstances inévitables qui en décident. Ainsi il n'y aurait aucun inconvénient à préparer par une éducation spéciale la profession que doit exercer l'individu.

M. Stoffels, tout en reconnaissant les inconvénients d'une éducation supérieure à sa condition, pense que chacun cependant ne doit suivre que la vocation pour laquelle il

a une capacité et un instinct. Il ne faut donc pas donner une direction à l'éducation de l'enfant, de peur de se mettre en opposition avec ses virtualités. Il faut au contraire le mettre en état, par une éducation la plus large possible, de développer ses virtualités avec connaissance de cause, pour qu'il puisse bien choisir l'état qui convient à ses facultés. Le plan proposé par M. du Coëtlosquet lui semblerait remplir ce but, en donnant une vue universelle des différentes branches de l'activité humaine, et en mettant le jeune homme à même de voir quelle spécialité convient à sa nature.

M. Michel Nicolas fait remarquer qu'on est resté dans le vague pour ce qui regarde l'enseignement industriel. Il faut distinguer à qui se donne cet enseignement. Il y a plusieurs degrés dans l'industrie, il faut plusieurs degrés dans son enseignement. Celui qui doit être ouvrier ou maître ouvrier trouve dans les écoles primaires supérieures tout ce qu'il lui est bon de savoir pour être dans sa spécialité un homme intelligent et non une machine. Mais celui qui veut se livrer à la haute industrie et aux grandes exploitations devrait, après avoir passé par les deux degrés d'enseignement, trouver un enseignement industriel parallèle aux enseignements spéciaux des facultés. Le grand industriel doit être aussi développé sous tous les rapports que ceux qui suivent des vocations libérales; la haute industrie est même une profession libérale. Il ne s'agit donc pas de dire que c'est parallèlement à l'enseignement des colléges que devrait se trouver l'enseignement industriel, il faut savoir de quelle espèce d'enseignement industriel il est question. Pour l'ouvrier et le maître ouvrier, les écoles primaires supérieures; pour la haute industrie, un enseignement plus complet, plus élevé, parallèle aux facultés, et qui donne à ces hommes d'une position sociale élevée une tournure d'esprit et de cœur libérale.

M. de Saint-Vincent s'élève contre la division proposée de l'enseignement en écoles des sciences et arts et en écoles des lettres. L'enseignement ne doit pas se diviser dès sa base en deux lignes parallèles; c'est plus tard seulement qu'il doit se spécialiser par des branches projetées d'un tronc commun. Ces cantonnements dans l'instruction déroberaient bien des sujets à leur spécialité réelle.

D'ailleurs ces moitiés d'instruction ne donneraient de chaque côté que des fruits avortés. Des écoles exclusivement littéraires sortiraient des esprits sans connaissances positives, riches de mépris pour tout ce qu'ils ignoreraient, malades d'une instruction incomplète qui se croit universelle, et pense mériter d'autant plus qu'elle est propre à moins de choses. D'autre part, les écoles des sciences et arts favoriseraient trop la tendance déjà prononcée à tout ce qui est exclusivement positif, et le dédain de ce qui n'est pas matériellement appréciable. Il faut éviter l'exemple de l'Amérique, oublieuse de tout, excepté de l'intérêt individuel, accroupie dans le système utilitaire, qui garde l'esclavage parce qu'il lui rapporte, et ne voit dans le culte des beaux-arts que la perte du temps et le sommeil de ses capitaux.

M. de Dumast remarque qu'aujourd'hui l'on est généralement d'accord sur le trop de temps donné au latin; mais les esprits sont tombés dans un excès contraire, et on est déjà trop porté à considérer le latin comme inutile. Or, c'est ce qu'on ne saurait accorder. D'abord le latin est la langue dans laquelle pendant dix-huit à vingt siècles on a écrit les ouvrages de droit, de médecine, de théologie; il est encore la langue de l'église. Ensuite le latin forme une langue universelle, par le moyen de laquelle on peut s'entendre avec les hommes des divers pays. Le français, qu'on avait cru d'abord appelé à devenir la langue universelle, commence à être repoussé par les autres peuples. Les

nationalités jalouses ne voudront jamais de la langue d'un peuple rival pour langue universelle, mais elles ne peuvent avoir aucune haine pour le latin : ce n'est pas la langue d'un peuple rival; chaque patriotisme local peut l'accepter comme langue générale. Il faut remarquer encore que dès que l'étude du latin ne sera plus pour ainsi dire de rigueur, rien n'engagera plus à s'y livrer. On apprendra toujours une langue vivante, parce que les intérêts commerciaux privés le demandent souvent, et qu'on est en relation avec des Anglais, des Allemands, des Italiens; mais comme il n'y a plus de Latins, dès que leur langue ne sera plus apprise dans les colléges, elle tombera complètement. D'ailleurs il est bon par une étude non utile de faire contrepoids au penchant exagéré de l'époque vers l'utilitarisme. Il faut maintenir une étude qui n'aille pas à l'utilité.

Il est vrai qu'il ne faut pas perdre sept à huit ans à cette étude; mais de bonnes méthodes pourraient épargner du temps, et la meilleure méthode serait que les maîtres sussent vraiment le latin, c'est-à-dire, qu'ils pussent penser et parler dans cette langue.

Un membre trouve qu'il y a contradiction à appeler le latin une étude inutile, et à la dire en même temps bonne à faire équilibre au penchant à l'utilitarisme. Si l'étude du latin sert à quelque chose, elle n'est pas de luxe. Il croit la connaissance du latin utile, parce qu'il a été un élément de la civilisation; mais il ne pense pas que le latin ait une influence civilisatrice; il dit au contraire qu'il a exercé une mauvaise influence sur la société, en lui inspirant des sentiments payens. Il ne croit pas non plus que le latin puisse être la langue universelle, ne fût-ce que parce qu'il est incapable de rendre les idées des civilisations modernes. Le français tend à devenir la

langue universelle, et si maintenant il paraît éprouver quelque perte, cela tient à des circonstances momentanées.

Après cette discussion, la cinquième section émet le vœu que le temps consacré à l'étude du latin et du grec soit considérablement réduit, non par l'abandon partiel de ces langues, mais au moyen de meilleures méthodes, et que le plan des études secondaires comprenne :

1.° L'étude réelle des langues modernes qui offrent le double avantage de posséder une littérature riche et de faciliter nos relations avec des nations voisines ;

2.° Des notions élémentaires des diverses sciences, en plaçant au premier rang celles dont la connaissance nous est utile, soit pour nos intérêts particuliers, soit pour rendre service à nos semblables.

La cinquième section émet en outre le vœu que cette question si vaste soit de nouveau examinée au prochain congrès, relativement aux détails d'application, et que dans l'intervalle elle soit étudiée d'une manière plus approfondie, afin qu'elle puisse être résolue complètement.

Cette discussion a appelé l'attention de la section sur un mal bien senti aujourd'hui, et qui pèse sur une portion de la population.

M. Duvivier fait voir que quelque bon que soit l'enseignement qui sera mis à la portée des classes ouvrières, le travail journalier des ateliers ne permettra pas aux enfants d'en profiter. En conséquence il propose à la section d'émettre le vœu que le gouvernement trouve quelque moyen de faire participer aux bienfaits de l'instruction les enfants des fabriques.

M. de Saint-Vincent propose la législation anglaise comme modèle, pour la protection qu'elle accorde au bien-être matériel et moral des ouvriers.

Des actes du parlement ont depuis long-temps réglé les

caisses d'épargnes, les rapports des maîtres et des domestiques. En ce qui concerne les sociétés de prévoyance ou de secours mutuels, la sollicitude de la loi entre surtout dans les détails les plus sages et les plus minutieux, pour assurer leurs membres contre l'imprudence ou la mauvaise gestion des administrateurs.

Des lois interdisent, sous des peines sévères, de faire travailler les enfants au-dessous de neuf ans; elles défendent de faire travailler la nuit les ouvriers âgés de moins de vingt-et-un ans. Elles règlent, pour les adultes, le maximum des heures de travail, le temps qui doit être accordé pour les repos; elles comprennent aussi des prescriptions hygiéniques et d'autres propres à prévenir le désordre des mœurs. Elles veulent que, pendant les quatre premières années de leur apprentissage, les apprentis reçoivent chaque jour des leçons de lecture, d'écriture et de calcul. Enfin, des mesures de surveillance et de répression sont prises pour assurer l'exécution de toutes ces dispositions.

M. Blanc dit que ces lois n'ont pas même paru suffisantes, et que de nouvelles lois à ce sujet sont en ce moment pendantes devant le parlement anglais.

Sur la proposition de M. Duvivier et les remarques de M. de Saint-Vincent, la cinquième section émet le vœu que le gouvernement, par des dispositions plus ou moins analogues à celles que fournit la législation anglaise, mette les enfants des fabriques à même de recevoir le genre d'éducation dont ils ont besoin.

M. le comte du Coëtlosquet a lu ensuite un mémoire sur le *romantisme* et le *classicisme*.

Dans ce mémoire, M. du Coëtlosquet émet l'opinion que la littérature classique se reconnaît à deux caractères principaux : l'imitation des auteurs classiques et l'observation des règles; que, par opposition, le romantisme consiste

essentiellement dans la double indépendance des modèles et des règles.

Il pense que la question se réduit en conséquence à examiner à quel point il est utile, à quel point il peut être nuisible de s'assujettir à l'imitation des modèles et à l'observation des règles.

Relativement aux modèles, M. du Coëtlosquet expose que l'étude des modèles est toujours utile; mais que dans leur imitation, il y a des conditions essentielles à observer, et des bornes qu'on ne doit point franchir.

Il établit une distinction entre les pensées qui ont un fond de vérité absolu, et celles qui se rattachent à certaines circonstances particulières de temps et de lieux : c'est sur les premiers points que doit porter l'imitation; à l'égard des seconds, elle doit se l'interdire.

Relativement aux règles, il rappelle que celles-ci ne sont, dans la réalité, qu'une forme concise sous laquelle on a exprimé les principes de l'art, qui se trouvaient déjà implicitement dans les modèles; que par conséquent la règle ne vaut absolument que ce que vaut le modèle d'où elle a été déduite, et que les mêmes précautions indiquées pour l'imitation des auteurs, sont également applicables à l'observation des règles.

M. du Coëtlosquet termine son mémoire par adresser quelques conseils aux partisans des deux écoles; il indique les bases qui, selon lui, devraient être adoptées pour une transaction entre elles.

Cette lecture a donné lieu à MM. de Saint-Vincent, Choley et de Dumast de développer des vues ingénieuses. Nous insistons surtout sur ce qu'a dit M. Choley, parce qu'il y a là, à notre avis, un grand fond de vérité. Il a fait remarquer que cette question est celle qui s'est toujours posée entre l'imitation et l'inspiration, c'est-à-dire, entre le

beau absolu et le beau progressif. Au fond, la question est de savoir si, quand la civilisation marche et se développe, l'expression de cette civilisation doit aussi changer; si la forme, en un mot, doit changer avec le fond. La langue doit être l'expression des idées, et comme les idées changent, il est évident que la forme doit aussi changer.

M. de Dumast accorde que, comme on l'a remarqué, le romantisme a été une réaction plus ou moins christianisante contre le principe payen. Lors de la renaissance, il y eut, cela n'est pas douteux, une influence du paganisme, née de la culture enthousiaste des ouvrages de l'art antique, nouvellement remis en lumière. Cette influence se prolongea tellement sous le siècle de Louis XIV, que dans les milliers de statues qu'avait fait placer à Versailles le roi *très-chrétien*, il n'y en avait pas une qui ne représentât quelque divinité mythologique. Cependant il y avait alors, au fond, un sentiment religieux pour le moins aussi vrai que celui que nous voyons s'épancher en phrases impropres et purement approximatives. Son expression, en littérature, était alors le silence. La religion était regardée comme chose trop sérieuse pour passer au dehors; elle restait dans le fond du cœur. Le romantisme, qui paraît au premier abord une réaction chrétienne, n'a qu'une vague religiosité, bien différente de la religion positive. Le classicisme, quoique trop paganisé dans ses formes, représentait par leur régularité le principe de l'ordre, qui s'harmonise avec le beau et le bon. Le romantisme a rétabli le culte du *laid* sinon au-dessus, du moins à côté de celui du beau, et, par la force des analogies, il a favorisé de même le placement du mal à côté du bien.

La section a encore entendu un compte-rendu de l'état des beaux-arts à Metz par M. Faivre. Ce bel exposé, qui sera imprimé dans le volume des mémoires du congrès,

paraîtra dans notre prochaine livraison. M. Durutte a aussi rendu compte de l'état de la musique à Metz. Nous espérons pouvoir aussi enrichir de cet excellent travail un de nos prochains numéros.

VI.e SECTION. — SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (1).

Président, M. Morin.
Vice-Président, M. De Haldat.
Secrétaire, M. Boileau.

La section des sciences physiques et mathématiques n'a été suivie avec assiduité que par un très-petit nombre de ses membres. Malgré cet obstacle, elle n'a été inférieure en intérêt à aucune des autres ; les noms de MM. Braconnot, de Haldat, Morin, Lemasson, Didion, Lejoindre, l'abbé Maréchal, etc., etc., en étaient d'avance la meilleure garantie. Le congrès doit à ces hommes distingués :

1.° La belle analyse chimique de l'eau de Bulgnéville, par M. Braconnot ;

2.° Les recherches de M. de Haldat sur l'interférence des rayons lumineux, sur le magnétisme et les aimants ;

3.° La description des expériences de M. le capitaine Morin sur la transmission du mouvement par le choc, les effets et les lois de la pénétration des projectiles, l'observation des lois de tous les mouvements, la mesure du tirage des voitures, des charrues et des bateaux ; le mode d'action des hommes et des chevaux dans le tirage ;

4.° Le mémoire de M. le capitaine Didion sur l'art aérostatique ;

(1) Nous devons ce compte-rendu des travaux de la sixième section à l'obligeance de M. Boileau, officier d'artillerie.

5.° Les travaux de MM. Lemasson et Lejoindre pour l'amélioration de la navigation de la Moselle;

6.° Les études de M. l'abbé Maréchal sur le mouvement propre des étoiles;

7.° Une note de M. l'abbé Chaussier sur la chaleur centrale de la terre;

8.° Enfin la sixième section a reçu vers la fin de la session M. Owen, fondateur des salles d'asile en Angleterre, et M. Whitwell, secrétaire de la société des ingénieurs civils de Londres. M. Whitwell a offert, au nom de cette société, une très-belle collection de dessins, et a donné communication d'une note pleine d'intérêt sur les télégraphes électriques.

Tous ces travaux, considérables par leur étendue, remarquables par l'esprit de haute utilité scientifique ou pratique dans lequel ils ont été conçus, exigeraient pour leur analyse beaucoup de temps et d'espace; heureusement quelques-uns d'entre eux sont déjà imprimés et publiés, ce qui abrégera notre tâche.

Dans ce nombre il faut compter le travail de M. Braconnot sur l'eau de Bulgnéville, dont il a été fait une édition séparée; les expériences de M. de Haldat, insérées récemment dans les *Annales de Chimie et de Physique*, dont nous extrairons cependant trois faits à cause de leur importance; la répétition des expériences de Fresnel sur l'interférence, qu'aucun physicien depuis cet homme illustre n'avait encore pu réaliser complètement; 2.° la formation d'aimants sans cohésion, au moyen de limaille de fer enfermée dans un tube de cuivre et soumise à l'un des procédés connus d'aimantation; 3.° une aimantation par influence : si l'on place entre deux aimants une barre de fer oblongue, de manière que les axes de ces trois corps soient en ligne droite, et qu'on produise des vibrations dans cette barre,

elle s'aimante aussitôt. Nous n'avons indiqué ces faits que pour engager à lire l'article dont ils font partie dans l'ouvrage précité.

Toutes les personnes qui ont assisté aux séances du congrès se souviendront de la verve entraînante avec laquelle M. Morin a exposé ses belles expériences.

Quelques-unes ont été publiées par l'auteur, savoir : celles sur la transmission du mouvement par le choc des corps mous avec les calculs qui s'y rattachent, dans le troisième volume des *nouvelles expériences sur le frottement*, où se trouve aussi la méthode générale d'observation des lois de tous les mouvements. Quant à celles sur le tirage, elles ne sont point encore achevées, mais il résulte des observations déjà faites, que l'action des hommes, ainsi que celle des chevaux à toutes les allures, est périodique ; qu'ils font à chaque pas un effort maximum suivi d'un minimum ; que la résistance des routes en état ordinaire, couvertes de boue ou chargées de gravier, est indépendante de la vitesse des voitures, au moins entre les limites des expériences déjà faites.

L'appareil employé est aussi simple qu'ingénieux : l'une des lames d'un dynamomètre à flexions constantes est fixée à la partie antérieure de la voiture, l'autre à la partie postérieure d'un système quelconque d'attelage, de sorte que l'effort des moteurs ne peut se transmettre à la voiture que par l'intermédiaire de ce dynamomètre, qui en accuse toutes les variations au moyen d'un pinceau chargé d'encre de Chine fixé au centre de la lame antérieure et mobile, lequel les écrit sur une feuille de papier collée à un plateau tournant au-dessous et dans un plan parallèle au dynamomètre ; ce plateau reçoit son mouvement de celui de la voiture par des poulies de renvoi et dans un rapport constant avec celui-ci. On voit donc que la courbe décrite par le pinceau sur ce

plateau conserve la trace de tous les phénomènes mécaniques du tirage, donnant par ses intervalles angulaires les espaces parcourus par la voiture, et par ses distances au centre du cercle qui correspond au repos, les efforts développés pour faire parcourir ces espaces.

En relevant cette courbe et la transformant en coordonnées rectangulaires, on obtient une nouvelle courbe continue dont les aires sont les quantités de travail ou d'action développées par les moteurs (1) : la comparaison de ces quantités avec le travail utilisé pour la translation de la voiture fait connaître la quantité d'action absorbée par la résistance de la route sur laquelle elle s'est opérée.

M. Morin se propose d'introduire dans ses expériences ultérieures un nouveau perfectionnement : le mouvement de la voiture sera transmis à des cylindres qui feront marcher en ligne droite une bande de papier destinée à remplacer le plateau, et sur laquelle la courbe du tirage sera immédiatement décrite en coordonnées rectangulaires.

Enfin l'emploi du compteur inventé par ce savant officier lui permettra de faire des observations sur plusieurs lieues de chemin parcouru. Pour cet instrument, le mouvement est encore transmis à un plateau tournant horizontal en cuivre ; sur ce plateau repose, par une roulette verticale, une boîte contenant un appareil d'horlogerie ; cette roulette correspond au centre du plateau dans la position d'équi-

(1) Depuis la clôture du congrès, M. Morin a imaginé un moyen expéditif très-simple pour trouver ces quantités d'action : lorsqu'on emploie un papier homogène, les aires des courbes décrites sont proportionnelles au poids des parties du papier qui les supportent ; il ne s'agit donc que de les découper suivant les contours de ces courbes et de les peser. En multipliant leur poids par un coefficient constant pour chaque dynamomètre et chaque espèce de papier, on obtient les quantités de travail correspondantes.

libre. Lorsque le moteur fait effort et que la voiture se meut, le plateau tourne, et par suite la roulette; mais, par l'effort exercé, les deux lames du dynamomètre s'écartent, la boîte qui est fixée à la lame antérieure à la place du pinceau, transporte sa roulette à une distance du centre proportionnelle à l'effort du moteur, de sorte que le nombre de tours de cette roulette est constamment proportionnel au chemin parcouru par la voiture et à la force développée par le moteur, c'est-à-dire, à la quantité de travail de celui-ci. On lit d'ailleurs ce nombre sur des roues graduées contenues dans la boîte, et auxquelles la roulette transmet son mouvement de rotation.

M. Morin a décrit des effets très-curieux du choc des corps durs observés dans les opérations d'une commission d'officiers d'artillerie dont il faisait partie comme rapporteur.

Ces résultats ont été obtenus par le tir des projectiles d'artillerie, avec différentes charges et à diverses distances, sur la maçonnerie d'un revêtement de Vauban, sur le calcaire oolithique des Vosges, sur des plaques de fonte et des masses de plomb; on peut les résumer ainsi :

Les boulets sont ou déformés ou brisés, selon la vitesse qu'ils possèdent à l'instant du choc; pour des vitesses très-faibles, ils sont seulement déprimés sur l'hémisphère de contact et allongés dans le sens perpendiculaire à la direction du mouvement; la vitesse augmentant, le projectile est brisé suivant un ou plusieurs plans méridiens dont le nombre s'accroît avec elle; mais il se forme le plus généralement, aux vitesses moyennes, un noyau ou pyramide à cinq faces; enfin, pour un certain degré de rapidité, ce noyau présente une forme conique qui semble enveloppée de lames ou feuilles ferrugineuses produites par une sorte de glissement. La fonte acquiert la couleur du recuit au bleu, ce qui fait supposer une température de 600 à 700 degrés centigrades.

Sur le plomb, le boulet se sépare en un nombre de fragments qui semble s'accroître rapidement avec la vitesse : dans une seule expérience on en a recueilli plus de cent.

Le choc du projectile sur la maçonnerie détermine des entonnoirs tronc-coniques dont le diamètre extérieur est moyennement égal à cinq fois celui du projectile : la maçonnerie correspondant à ce vide est pulvérisée, et sa poussière si tenue et si fragile s'imprime dans la fonte en y traçant des sillons qui partagent le boulet en tranches méridiennes.

Dans une masse de plomb, il se forme un entonnoir analogue, mais dont le diamètre extérieur n'est que double de celui du boulet, qui est encore sillonné comme il vient d'être dit : le plomb chassé par lames au dehors de l'entonnoir en couronne les bords d'un élégant bourlet en feuilles d'acanthe.

Lancé sur une plaque épaisse en fonte, le boulet y détermine la formation d'un noyau ou pyramide à cinq faces semblable à celui qui se produit en lui-même : le même phénomène s'observe dans le choc des boulets entre eux, et M. Morin a trouvé sur le Donon, dans les Vosges, des rognons de minerai brisés suivant cette forme, dont la constance est un fait remarquable et digne des méditations des physiciens.

M. Morin a fait avec MM. Piobert et Didion une série d'expériences sur les effets des projectiles dans les terres argileuses, le sable, les terres végétales rassises ou fraîchement remuées, le bois, etc., qui sont comme le complément des précédentes. Le vide formé est encore un entonnoir tronc-conique terminé au fond par une surface en hémisphère. Dans ces dernières expériences, comme dans les premières, en relevant avec soin les dimensions

de ce vide, et comparant le volume de l'impression à la force vive possédée par le projectile au moment où il l'a produite, on en a déduit que le rapport de ces quantités est constant pour la même substance pénétrée et ne varie qu'avec la nature de cette substance, de sorte que les effets de pénétration obtenus par le tir augmentent toujours avec la masse et la vitesse du projectile.

Quant à la résistance de ces divers milieux à la pénétration, on a supposé qu'elle était proportionnelle à l'aire du grand cercle du projectile et à un second facteur composé de deux termes, l'un constant et l'autre proportionnel au carré de sa vitesse. Comparant ensuite les profondeurs de pénétration observées avec celles qui se déduisaient de la combinaison de la loi précitée avec cette hypothèse, on en a obtenu une vérification générale et complète; d'où il faut conclure que celle-ci est réellement la loi mathématique de la résistance des milieux solides, durs ou mous, à la pénétration des corps sphériques.

Nous ajouterons enfin, comme dernier résultat d'une partie de ces expériences, qu'il faut par mètre courant d'une brèche un poids constant de 100 kilogrammes de fonte et 50 kilogrammes de poudre, quels que soient les calibres employés, et qu'une brèche de 20 à 25 mètres de largeur peut être ouverte en quatre heures et demie avec le calibre de 24, et en cinq heures et demie avec le calibre de 16.

Travaux de la navigation de la Moselle. Nous regrettons que les limites de cette notice ne nous permettent pas d'y insérer en entier le beau mémoire de MM. Lemasson et Lejoindre, car dans un travail si rempli de faits et de résultats remarquables, abréger, c'est détruire.

« (1) La ville de Metz, par sa position géographique, se

(1) Tous les passages marqués de guillemets sont extraits textuellement du mémoire cité.



« trouve sur la communication directe du midi et de l'ouest « de la France avec Coblentz, Cologne, la Prusse et toute « l'Allemagne septentrionale, et sur celle de l'Alsace et « de la Suisse avec la Belgique.

« Cette position fait ressortir toute l'importance de la « navigation de la Moselle, rivière qui relie Metz à Coblentz « et au Rhin, qui longe une partie de la Belgique, et qui « reçoit par la Sarre les produits des belles et inépuisables « houillères du pays de Sarrebruck. »

Il résulte en effet des calculs de MM. Lemasson et Lejoindre que, malgré l'état imparfait de la navigation sur la Moselle, la quantité de matières transportées, constatée à Thionville, peut être évaluée, année moyenne, à 33,000 tonnes de 1000 kilogrammes, c'est-à-dire au tiers à peu près du mouvement commercial moyen du canal du Midi; et que, pour l'année 1837, qui a été, il est vrai, très-favorable à la navigation, il est maintenant à peu près certain que cette quantité sera doublée.

Aussi, dans la loi du 30 juin 1835 pour l'amélioration de la navigation fluviale, la Moselle a été comprise pour la somme d'un million destinée aux travaux à exécuter dans cette rivière depuis Frouard, au confluent de la Meurthe, jusqu'à la frontière de France. L'emploi en a été réglé de la manière la plus économique et la plus avantageuse par les ingénieurs distingués auxquels il a été confié.

Remarquant que l'importance et l'activité constante de la navigation de la Moselle dans son état naturel dnotaient de grandes ressources et des habitudes établies dont il importait de profiter, ces messieurs n'ont pu s'arrêter à l'idée d'un canal latéral. La canalisation du lit même de la rivière eût été d'une réussite incertaine, à cause de la nature de ce lit; elle eût fait renoncer pour toujours à la navigation des bateaux à vapeur, et n'eût point été en rapport

avec les travaux projetés par les ingénieurs prussiens pour la basse Moselle. En outre, la dépense d'un canal latéral se serait élevée, par kilomètre, à .... 100,000 fr.

Celle de la canalisation de la rivière, par kil., à 50,000

Tandis que celle des projets adoptés ne s'élevera qu'à.......................... 10,525

c'est-à-dire la faible dépense que nécessite l'ouverture ordinaire d'une route départementale.

Les auteurs de ces projets ont remarqué, dans une exploration suivie jusqu'à Coblentz, que le cours de la Moselle est naturellement divisé en parties profondes ou biefs d'une grande étendue où elle a peu de pente et de vitesse, séparées par des bancs de gravier ou hauts-fonds d'une étendue beaucoup moins considérable, qui sont de véritables barrages naturels, et sur lesquels la rivière se déverse peu profonde et plus rapide. La même observation s'applique à tous les cours d'eau permanents qui coulent sur un lit de gravier.

Mais ce qui rend ce fait vraiment remarquable, c'est la constance de cette division qui résiste à toutes les perturbations de la rivière. La Moselle se déplace latéralement, subit des crues d'eau fréquentes, et cependant des preuves nombreuses attestent que depuis un temps immémorial les biefs et hauts-fonds n'ont point changé de position par rapport à son cours général.

Il résultait de cette permanence d'état, des avantages que présentent les biefs où les bateaux trouvent en tout temps un tirant d'eau suffisant, et de la faible proportion des hauts-fonds, qui n'occupent que le neuvième du cours entier de la Moselle, que la solution la plus économique, la plus sûre et en même temps la plus facile du problème, était de profiter des premiers et d'améliorer les seconds; c'est à celle-là aussi que se sont arrêtés les ingénieurs habiles auxquels elle est due.

Rejetant le système d'un curage général, qui n'eût produit que de faibles améliorations et des résultats éphémères, celui qu'ils ont adopté consiste à « rétrécir le lit de la rivière sur « toute l'étendue des hauts-fonds, de manière à obtenir par « ce rétrécissement un relèvement du plan d'eau, et par « l'accélération de la vitesse du courant un approfondisse-« ment du lit. » Pour atteindre ce but, ils se sont arrêtés à un système de digues longitudinales continues rattachées aux rives en amont des hauts-fonds, et laissant entre elles un passage ou chenal de 30 mètres de largeur, que l'observation leur a indiquée comme la plus favorable. Un essai complet en a été fait depuis 1835, au haut-fond inférieur de Haute-Ham, dans le quarantième kilomètre en aval de Metz.

« Chaque digue est formée d'un noyau en gravier main-« tenu entre deux massifs de fondation en enrochements, « et recouvert d'un couronnement en perré régulier, qui « n'a que $0^m,80$ de largeur.

« Les changements produits par leur établissement ont « été constatés par des plans, des sondes, des nivellements, « et des observations sur les vitesses, faites avec le plus « grand soin en 1835, 1836 et 1837. » En voici le résumé le plus succinct :

La profondeur du Thalweg (ligne de plus grande profondeur) à l'étiage (ou niveau à l'époque des plus basses eaux) s'est accrue d'environ $0^m,87$, et s'est maintenue moyennement à $1^m,30$.

La vitesse maximum a présenté beaucoup de variations, mais on peut conclure de leurs valeurs qu'aux environs de l'étiage, cette vitesse ne dépassera pas $1^m,40$ par 1'', qui est le maximum observé avant les travaux.

Le gonflement de la surface de la rivière en avant du chenal, d'abord de $0^m,23$ pour une hauteur de la Moselle de $0^m,50$ au-dessus de l'étiage, a successivement diminué, et

il est permis de croire qu'à l'étiage il sera nul ou même négatif.

Il n'est pas survenu de changement dans la pente totale de la rivière depuis l'amont jusqu'à l'aval du haut-fond, mais ses pentes partielles se sont réparties en une pente à peu près uniforme de $0^m,13$.

Les $^2/_5$ seulement du cube de gravier déblayé par le courant ont été charriés au loin ; les trois autres cinquièmes se sont déposés en aval du chenal rétréci. Mais cet atterrissement qu'on a enlevé par un dragage était dû à l'approfondissement du chenal, et il est probable que cet approfondissement ayant atteint son terme, il n'y aura plus aucune raison pour qu'il se fasse un nouveau dépôt.

Malgré des crues répétées de quatre à cinq mètres, malgré de fortes débâcles de glaces, les digues ont résisté sans la moindre avarie, et il est probable qu'elles résisteront toujours, autant du moins qu'on peut l'espérer pour tout ouvrage des hommes.

Ces digues sont sans influence sur l'écoulement des crues, car à la hauteur de 1^m elles sont déjà submergées de $0^m,40$, et ne produisent plus à la surface le moindre mouvement d'eau.

Ainsi l'on peut en toute confiance continuer ces travaux. Déjà l'adjudication en est faite pour vingt-et-un des quarante hauts-fonds de la Moselle, et ils auraient été en partie terminés en 1837, sans la hauteur constante des eaux, qui n'a permis de travailler que pendant quarante jours en 1836, et en 1337 pendant vingt jours seulement. Les ouvrages des chemins de halage ont seuls pu être continués, et d'immenses améliorations seront obtenues avant la fin de cette année.

« Si les années suivantes ne sont pas aussi contraires « que 1836 et 1837, nous conservons, disent en terminant

« MM. Lemasson et Lejoindre, nous conservons l'espérance « d'achever en 1839 tous les travaux de perfectionnement « de la navigation dans notre département, et nous avons « aussi celle d'obtenir des résultats qui ne seront pas moins « heureux que ceux de Haute-Ham. Alors, sans avoir « porté atteinte aux propriétés riveraines, sans avoir troublé « aucune des habitudes établies pour une navigation déjà « importante, sans avoir entravé la marche des bateaux à « vapeur, sans avoir augmenté, comme pour un canal, la « durée des chômages dus à l'existence des glaces, mais en « maintenant dans le régime naturel ce qui est favorable, « et ne perfectionnant que ce qui est insuffisant, nous aurons « assuré à la navigation fluviale de la Moselle sur vingt « lieues de longueur un tirant d'eau qui, à l'époque des « plus basses eaux, sera égal à celui qui répond aujourd'hui « aux grandes charges habituelles des bateaux, et qui, « pendant près de huit mois de l'année, sera égal ou supé- « rieur à celui des canaux de premier ordre. »

Mémoire sur les aérostats. C'est toujours une belle et louable chose que de tracer les limites d'un art, et d'éviter à bien des forces de se perdre, à bien des efforts de se briser contre une impossibilité absolue. L'homme à qui son travail a donné la science, et la nature le jugement, se rend souvent plus utile par une œuvre semblable que celui dont le génie crée ou découvre. M. Didion a parfaitement atteint ce but pour l'art aérostatique. Sans rien préjuger de l'avenir, il a analysé tous les moyens employés jusqu'à présent pour diriger les ballons, et a démontré que leur impuissance provient de ce qu'ils ajoutaient à l'aérostat un poids trop grand relativement à la force qu'ils pouvaient développer : tous les moteurs actuellement connus apportent cet obstacle qui est capital. On conçoit en effet que le poids d'une machine entraîne une plus grande dimension

dans le ballon, d'où il résulte une plus grande résistance à son mouvement dans l'air, et que si l'effort développé par le moteur n'est pas assez énergique pour compenser cette augmentation de résistance, il ne peut produire qu'un effet nul ou nuisible. Ainsi, c'est de l'invention d'une nouvelle machine qui présente un rapport convenable entre son poids et sa force, qu'il faut attendre la direction des ballons, tels au moins qu'ils sont actuellement construits.

L'intérêt général qu'excite en ce moment la question qui a fait l'objet de ce mémoire, et plus encore les vues saines et logiques dont il est rempli, ont fixé l'attention du congrès.

Note sur le mouvement propre des étoiles. Le célèbre Herschell, à qui l'on doit les plus belles observations sur les étoiles multiples, a découvert qu'elles se meuvent en groupes, liées par une dépendance mutuelle et suivant une trajectoire elliptique : ce mouvement peut être dû à la gravitation universelle, ou attribué à celle de la terre vers la constellation d'Hercule, démontrée par Laplace, ou bien encore à la parallaxe annuelle des étoiles. Quant à cette dernière cause, il n'y a pas accord entre les astronomes : les uns pensent que la parallaxe est nulle; d'autres, qu'elle a une valeur finie. M. l'abbé Maréchal a discuté ces différentes opinions, et conclu en appelant l'attention des savants sur cette matière.

M. l'abbé Chaussier a lu une note très-intéressante sur la chaleur propre de la terre. Jusqu'à présent on avait généralement attribué l'augmentation progressive de température des lieux souterrains à l'action d'un foyer central de chaleur rayonnant à travers les différentes couches dont l'écorce de notre globe est formée. Dans un mémoire publié cette année, M. Poisson établit que ce phénomène est dû au passage antérieur de la terre et de tout le système solaire dans des régions plus chaudes de l'espace qui

l'ont pénétrée de leur calorique jusqu'à une certaine profondeur. M. l'abbé Chaussier s'est attaché dans son travail à combattre les objections de l'illustre géomètre contre l'opinion d'un foyer central, et a donné plusieurs preuves à l'appui de cette opinion.

Note sur les télégraphes électriques. Nous ne rappellerons pas les inconvénients des télégraphes actuels, que tout le monde connaît : la nuit, le crépuscule, le brouillard, un nuage qui se forme, interrompent d'une manière invincible leurs communications morcelées et même peu rapides en comparaison de celles qui nous occupent ; « car, dit « M. Whitwell, un discours prononcé à Metz pourrait être « transmis à Paris et reporté sur le papier une ou deux « minutes après.

« Les éléments de cet appareil puissant sont très-simples : « une petite batterie galvano-électrique ; un fil métallique « réunissant les deux extrémités de la communication, « formant un circuit qui peut être interrompu et refermé à « volonté, et à travers lequel la direction du fluide électrique « peut être changée à discrétion ; un galvanomètre ou « compteur placé au point où le message doit être reçu. Les « aiguilles du galvanomètre expriment par leurs différentes « positions les différents signes qui représentent les lettres, « les syllabes, les phrases, etc.

« Un dispositif très-simple, mais très-ingénieux, permet à « l'opérateur d'ouvrir ou de fermer la communication et « de changer la direction du fluide. Cet appareil ressemble « au clavier d'un très-petit piano, et de même que dans « ce dernier instrument chaque touche produit un son « déterminé, de même dans le nouveau télégraphe une « très-légère pression sur l'une des touches produit une « indication déterminée, non seulement au point le plus « éloigné de la communication, mais devant les yeux de

« l'opérateur, qui est ainsi certain qu'elle a été faite correc-
« tement. Les aiguilles se meuvent dans un plan vertical et
« tracent sur un tableau placé devant les yeux de l'opérateur.

« Tel est l'appareil dans sa plus grande simplicité. Mais
« comme les indications d'une seule aiguille, pour être
« distinctes et à l'abri de toute erreur, seraient nécessairement
« très-limitées en nombre, on peut en employer deux, trois
« ou plus, ayant chacune leur conducteur propre. Il est aussi
« évident que par les combinaisons binaires, tertiaires, etc.,
« que l'on peut faire, on compose un vocabulaire extrê-
« mement riche. »

Cette riche et magnifique invention est due à M. le professeur Wheaston et à M. Coock de Londres ; elle a déjà été mise en essai sur le chemin de fer de cette ville à Birmingham avec la plus grande facilité sur une longueur d'environ six lieues de poste, et la transmission de chaque signe a été aussi instantanée que les sens ont permis d'en juger. Cette expérience, qui a levé les principales objections pratiques, permet de croire possible la réalisation, sur de vastes espaces, d'une idée qui sera peut-être la plus grande, par ses résultats, dont les annales du monde aient conservé la mémoire.

Tel est, bien affaibli par ce résumé, le tribut que la sixième section a apporté aux travaux du congrès : nous sommes heureux de remarquer, en terminant, qu'une large part en revient à notre bonne et studieuse ville de Metz, dont le mérite réel est trop peu apprécié.

EXPOSITION

DES BEAUX-ARTS.

Il y a six à sept ans, un étranger débarquant à Metz s'avisa de demander à l'une des notabilités s'il y avait des artistes dans la ville, et si le goût des arts y était répandu. — Les arts, des artistes? sans doute : nous avons nos concerts de la société philharmonique, nous avons MM. tel et tel ; — et sur ce, l'éloge justement mérité des virtuoses de la cité. — Mais le dessin, la peinture, la sculpture, sont-ils également honorés? — Le dessin? oui certainement : il y a l'atelier de M. tel qui montre fort bien à dessiner. — Et ce fut tout ce que l'étranger put obtenir ! — C'est qu'en effet, il n'y a pas plus de six ans, telle était encore la situation des choses dans une ville qui semblait se résigner à passer pour rebelle au bon goût, et pour être la Sibérie des arts. — Un jour enfin cette réputation lui déplut, un jour Metz s'éveilla de sa trop longue léthargie. Les éléments du succès étaient là, des talents véritables végétaient ignorés, quand soudain ils se révèlent, produisent leurs travaux à la lumière, et les applaudissements, les encouragements de leurs concitoyens raniment le feu sacré dans ces âmes qui n'attendaient que le signal.

Cette révolution subite avait pourtant une cause bien simple, bien ordinaire. Une société des amis des arts s'était organisée, société faible à son début, mais qui déjà provoquait une exposition publique. C'est là que les artistes, sortis du réduit de l'atelier, jugés par le public, se jugèrent eux-mêmes : ils purent entendre et comparer. La cause des arts était gagnée, car pour le progrès deux choses sont indispensables : le conseil et la comparaison.

Nous ne dirons pas quelle influence ce progrès a exercé sur l'industrie locale, sur la décoration des habitations, sur le perfectionnement de tout ce qui concourt à l'embellissement de l'intérieur.

A ce sujet la relation d'un fait vaudra mieux que toutes les dissertations du monde :

Au tirage de la société des amis des arts, un lot, œuvre de talent, échoit à l'un des sociétaires qui s'empresse d'en déorer son salon. Le tableau était brillant de couleur, le cadre enrichi de jolis ornements, la dorure dans toute sa fraîcheur. — Jugez de l'effet, lorsque ce tableau fut appendu sur la vieille tenture enfumée, entouré de gravures coloriées où se déroulait la touchante histoire de Geneviève de Brabant avec l'explication au bas ! — L'œil du maître en fut choqué : — on le serait à moins. — Aussi Geneviève, sa biche et le féroce Arnold remontèrent d'un étage. — C'était bien ; mais la tenture d'antique papier laisse apparaître de larges carrés conservés neufs sous l'espace occupé par les cadres. — On changera le papier. — Le colleur n'a pas fini d'arracher la vieille tenture, qu'une réflexion faite à propos provoque l'application d'une peinture fraîche sur les boiseries : — sans cela, n'y aurait-il pas disparate ? — On repeint. — Ce n'est pas tout. Quand le salon sera si frais et si joli, encore faudra-t-il qu'on y voie clair : tout l'effet sans cela serait manqué. — Vite, le menuisier, le vitrier, car les vieux petits carreaux de nos pères ne sont plus de notre siècle.

Une fois en train, madame pense qu'il vaut autant remplacer le foyer de pierre peinte par un élégant foyer de marbre : — ils sont à si bon marché à présent ! — Enfin l'étroit miroir et l'étrange panneau qui le surmonte seraient un anachronisme, et les glaces du Palais sont si pures, si blanches ! — ce que femme veut...... vous savez.....

Voilà le salon prêt ! — vous pensez bien que les rideaux fanés ont fait place à la blanche et légère mousseline, qu'il a fallu enrichir la cheminée d'une garniture moderne, en harmonie avec le reste ; — le carreau rouge lui-même (car le parquet est ajourné) se cache sous la chaude moquette, et le vieux meuble va prendre ses invalides sous les combles. — Voilà bien, se fut écrié Panglosse, les grands effets d'une petite cause ! — Grâce au lot gagné, il y a eu travail et profit pour le menuisier, le peintre, le vitrier, le marbrier, le miroitier, le tapissier, etc., etc. ; — et de plus, le maître logé confortablement, entouré d'objets qui réjouissent sa vue, flattent son goût et son amour-propre, se plaît davantage à son intérieur,

et s'applaudit chaque jour de la dépense qu'il n'eût pas faite, s'il n'eût gagné un lot à la société des amis des arts.

Calculez maintenant, — et seulement alors vous aurez apprécié le résultat utile des encouragements donnés à la propagation et au progrès des beaux-arts.

Laissons là cette trop longue digression, et passons vite dans les salles où la Meurthe et la Moselle, bonnes sœurs à présent, ont réuni les travaux de leurs artistes.

Au premier aspect, on se plait à remarquer un notable progrès. — En général l'exposition satisfait, et l'opinion lui est favorable. — Notre tâche devient donc aimable et facile, car l'éloge coule de source; la critique seule a besoin d'effort.

M. Hussenot. — Une bonne copie de la *Judith* d'Horace Vernet nous est donnée par M. Hussenot. Pourquoi une copie, dira-t-on? parce que c'est une copie fidèle, consciencieuse, et qui reproduit avec bonheur les qualités de l'original! Félicitons ce professeur de donner une utile leçon à ses élèves, en leur montrant qu'il ne dédaigne pas de s'imposer la tâche de copier un maître. C'est aussi ce que faisait à Rome cet illustre et malheureux Sigalon, qui vient de mourir victime du choléra, laissant d'admirables copies des chefs-d'œuvre de l'école italienne.

Un beau et bon portrait de M. Migette prouve que M. Hussenot sait aussi créer et produire. — Ce portrait bien entendu, d'une facture large et ferme, d'une couleur solide et harmonieuse, fait le plus grand honneur au talent du peintre. Les accessoires sont traités avec goût et vérité, et sauf le foulard dont le rouge est un peu ardent, nous chercherions en vain un reproche à lui adresser.

Un autre tableau du même artiste représente une jeune femme délivrant un prisonnier. Il y a un peu d'incertitude dans l'action du principal personnage. Nous avons entendu quelques personnes se demander pourquoi ce regard furieux contre sa libératrice. — Ne pourrait-on pas aussi trouver les têtes un peu grosses? N'y a-t-il pas trop d'apprêt dans la chevelure et la barbe du prisonnier? Nous risquons d'autant moins de signaler ces légères taches, que ce tableau abonde en bonnes qualités. Entre autres, la tête de la vieille femme dans la demi-teinte est parfaite.

De bons portraits au crayon de M. Hussenot attiraient la foule.— Les ressemblances sont frappantes, le fini des accessoires est d'une délicatesse charmante; aussi nos jolies Messines aiment à lui confier le soin de léguer leur présent à l'avenir.

M. Pierre (de Nancy) a exposé le Christ au jardin des Olives. — Cette composition, d'un style élevé et grave, est d'une couleur locale pleine de mystère et de mélancolie : l'artiste avait su se pénétrer profondément du sujet qu'il voulait rendre. La figure du Christ est noble et belle : c'est l'image de la résignation.—L'ange qui vole est digne d'éloges : le mouvement est simple et juste, cet ange descend bien vers le Christ, la robe se dessine avec souplesse et légèreté. Nous regrettons que le choix du sujet ait conduit M. Pierre à représenter le calice d'amertume, car ce calice rayonnant au-dessus de l'auréole de l'ange et de celle du Christ nuit un peu à l'effet général; et d'ailleurs, ce calice, foyer de rayons de lumière, ne devrait-il pas être plus lumineux que les rayons qui en émanent; enfin, le raccourci de la jambe droite du Christ est-il suffisamment senti? Ces critiques sur quelques détails de l'œuvre de M. Pierre sont un nouvel hommage que nous payons à la conscience de son travail et à l'élévation de sa pensée.

Une belle et nombreuse famille est venue lui demander une collection de portraits à l'aquarelle : c'était une bonne fortune pour l'artiste et pour ses modèles; chacun a dû être satisfait.

M. Des Robert est depuis long-temps apprécié dans la société de Metz comme habile portraitiste; divers genres lui sont familiers. Cette année, nous n'avons de lui que trois portraits au crayon, dont une heureuse lithographie. Le portrait de M. B. (n.° 19) est bien compris et bien rendu; la pose est naturelle, la couleur solide. Mais voyez le portrait de M.me M., c'est là que M. Des Robert a réuni toutes les ressources de son talent : une expression gracieuse et spirituelle, des contours délicats, une attitude pleine de charme et d'abandon. Il serait impossible de se tirer avec plus de bonheur des difficultés qui s'offraient en foule, et la ressemblance est parfaite. Si cet amateur distingué n'a point exposé de ses charmants portraits peints, en revanche il nous a donné deux paysages d'un genre différent. Sa vue prise en Italie abonde de lumière et de soleil, les

lignes en sont heureuses ; l'autre vue, prise aux environs de Boulogne, nous paraît plus solide de couleur : c'est bien le froid et l'humide des côtes de l'Océan. Nous engageons M. Des Robert à se bien pénétrer des modifications des couleurs à distance, car quelques crudités de ton qu'il aurait pu faire disparaître, nuisent à l'air dans ses tableaux, et sans air point de relief, point de profondeur.

Après M. Des Robert M. Mennessier.... *Arcades ambo.*— Nous avons bonne envie de nous fâcher tout rouge contre M. Mennessier. Pourquoi nous avoir laissés si pauvres de ses productions? — Mais est-ce sa faute si Moulins et Nancy se les sont disputées? — A peine nous reste-t-il quelques-unes de ses charmantes sépias que nous aurions comparées aux belles vignettes anglaises, si elles ne leur étaient supérieures. Chacune de ces gracieuses compositions est un tout parfait, chacune un type d'élégance et de bon goût, et ce qu'il faut signaler, ces qualités ne sont pas l'effet d'un heureux hasard, mais bien l'action d'une volonté raisonnée sur une main habile.

M. Cobus (de Metz) nous permettra une question. Pourquoi consacrer presque exclusivement son admirable facilité à de simples copies? Pourquoi ne pas être *lui-même*, quand il peut être qui bon lui semble? Ici c'est Herbert ou Michalowsky, et leur manière large et hardie; là Isabey, Wild, avec leurs effets transparents; plus loin Charlet et sa verve comique. Partout M. Cobus se substitue à son modèle, et pourtant il ne nous a donné qu'une vue de Lunéville d'après nature :— ce qui prouve que s'il veut bien une bonne fois se contenter de faire poser la nature devant lui, la province l'aura bientôt enregistré parmi les artistes qui lui font le plus d'honneur. Que ne marche-t-il en avant comme M. Rolland? Ici voyez avec quel bonheur les sites sont choisis! Quelle variété, quelle charmante nature, soit qu'il fasse scintiller l'eau limpide des montagnes sur les cailloux lavés d'un gave, soit qu'il nous entraîne au bord d'un noir précipice, ou bien qu'il fasse jouer la lumière à travers le feuillage, ou bien encore qu'il jette à l'horizon le commet hardi et neigeux du Mont-Blanc! Voulez-vous autre chose? Ici c'est un groupe de gibier mort, là une lice et ses petits, remuants de vérité; des contrebandiers, pleins d'une énergie sauvage.

— Que de choses ! que d'esprit ! que de bonheur ! — Et pourtant M. Rolland, se défiant de lui-même, n'ose pas aborder la peinture à l'huile. — Il faudra bien qu'il y vienne un jour, ou..... Mais nous lui ferons encore grâce cette fois-ci : ce qu'il a fait est si bien ! Nous savons qu'il lui suffira de vouloir, et il voudra.

M. Buignet a exposé deux paysages composés. M. Buignet connaît à fond les différentes écoles, et chaque maître de chaque école ; il en apprécie les qualités. Il est impossible de soumettre une œuvre d'art à une analyse plus délicate, à une critique mieux formulée. — Comment donc avec tant d'études et de connaissances acquises, avec un coup d'œil aussi sûr, un esprit aussi délié, M. Buignet s'écarte-t-il autant et de la nature et de ses plus fidèles imitateurs ? Évidemment il ne tient pas compte de la forme ; et bien que ce dédain doive avoir ses limites, nous pourrions l'oublier, si la vérité paraissait dans sa couleur. Mais nous devons croire qu'il a fait une véritable confusion entre mettre de la couleur dans un tableau et employer de la couleur sur une toile. — Les couleurs dont il s'est servi sont assurément d'une belle qualité : le jaune de ses ciels, le violet des montagnes, le bleu des eaux, le rouge des arbres, sont du violet, du bleu, du jaune, du rouge aussi beaux qu'il soit possible ; mais, ô Ruisdaël ! as-tu jamais vu dans la nature des arbres, un ciel, des eaux de cette couleur-là ? — Et pourtant le paysage a de l'étendue ! — Parlez peinture, M. Buignet, écrivez sur les arts, et personne qui n'y trouve plaisir et profit.

Les compositions de M. Waultrin (de Nancy) se distinguent par un choix de sujets comiques et spirituels. N'avez-vous pas vu tous ces braves bouquineurs ? Celui-là saisit un reste de livre ; jugez de sa joie, c'est la rare, la seule bonne édition, l'édition à la faute ! si c'eût été l'édition corrigée, il l'eût dédaigneusement rejetée. — La place Stanislas de Nancy joint au mérite de l'exactitude celui d'être animée par des groupes bien disposés. — Les chasseurs au rendez-vous, la petite récolte, offrent le même attrait ; aussi le public s'arrête long-temps devant ces piquantes compositions.

Les aquarelles de M. Pelletier (de Metz) sont d'un joli effet ; le ton en est fin et le travail heureux. Ce jeune artiste est en bonne voie de progrès, c'est pourquoi nous lui conseillons de s'appliquer

plus que jamais à étudier la nature dans ses grands effets, plus encore que dans ses détails. Il apprendra ainsi à donner à chacune de ses pages une couleur locale et une variété de caractère qui leur manquent encore. Ses dessins au crayon sont fermes et faciles, on dirait que Villeneuve y a mis la main.

M.[lle] Ferrand (de Nancy) a envoyé trois très-jolis ouvrages. Nous avons surtout remarqué les enfants au tombeau de leur mère. Ces charmantes figures sont pleines de sentiment. On s'associe à leur douleur, car c'est avec une délicatesse de femme qu'est rendue la profonde affliction de ces pauvres enfants. Point de désespoir violent, point de gestes déclamatoires; une expression simple, naturelle, résignée, mais pourtant triste et pénétrante : voilà pour la pensée. L'exécution est bonne, la peinture ferme et hardie; la couleur a de l'harmonie. M.[elle] Ferrand devra être flattée du succès de ses charmants tableaux, car ce succès est mérité à deux titres, par l'intérêt du sujet et la manière dont il est traité.

Les gracieux portraits de M. Gény (de Nancy) ont un charme particulier. La couleur en est simple, et les poses tellement naturelles, qu'évidemment elles ont été prises dans les habitudes de ses modèles. On aimerait à conserver ces portraits comme œuvres d'art, indépendamment du mérite de la ressemblance.

Il y a de la poésie et de la mélancolie dans le tableau de M. Tourneux. —Cet effet de soir calme et mystérieux, ces longs reflets que le soleil a laissés au ciel en descendant sous l'horizon, cette terre imprégnée de la vapeur naissante du soir, tout cela est rendu avec sentiment. — L'auteur a-t-il aussi bien réussi à rendre ce qui se passe dans l'âme de son personnage? A ne voir que le costume, la figure, la pose, nous aurions jugé que c'était Faust égaré dans le doute. Si telle eût été l'intention de l'auteur, il n'aurait pu mieux rendre le *que suis-je?* ou le *peut-être* des grands douteurs du temps passé. Mais assurément l'expression qu'il a peinte n'est pas celle de la foi, et cette réflexion a tellement frappé M. Tourneux, qu'il s'est vu forcé, pour expliquer son sujet, de faire apparaître dans le ciel la figure de la Vierge. Cette apparition n'est pas heureuse : on dirait une petite image collée sur la toile, et puisque enfin elle était devenue nécessaire, il fallait qu'elle fût plus vague, plus transparente, plus idéale; il

fallait que la révélation divine s'offrît sous une apparence presque immatérielle. Malgré ces réflexions que nous soumettons à M. Tourneux, son tableau attache et donne à penser : c'est là un mérite véritable.

M. Lucy a peint une forêt de vieux chênes sous lesquels sont groupés des contrebandiers entourés de chiens qu'ils ont fait leurs complices. Ce tableau dénote un progrès, et prouve que les conseils donnés aux précédentes expositions n'ont point été perdus. Une observation plus assidue de la nature, un travail plus étudié, ont amené un résultat plus heureux. Le tableau que nous avons sous les yeux mérite des éloges, mais nous lui devons aussi quelques critiques : c'est la preuve que nous l'aurons examiné avec réflexion.

Certaines parties du ciel, vues entre les branches des arbres, attirent trop l'œil ; les dessous des masses de feuillage sont négligés ; la partie supérieure du tableau manque de légèreté. Nous craignons que M. Lucy ne se laisse trop entraîner à caresser les parties de son tableau qui lui plaisent davantage, aux dépens de celles où la difficulté devra offrir un résultat moins appréciable. Les figures sont heureusement groupées ; nous les aurions souhaitées d'un dessin plus correct, et nous aurions voulu qu'elles fussent toutes peintes comme la jeune femme endormie, dont la touche large et la couleur harmonieuse sembleraient révéler une main plus habile. Malgré ces observations, nous signalons une simplicité, une solidité et un modelé qui manquaient aux autres productions de cet amateur.

Le brouillard sur un lac est un de ces effets qui plaisent toujours. Le soleil, entouré de vapeurs colorées, se reflète dans les eaux ; le lointain se perd dans le brouillard. Il y a de l'harmonie dans ce tableau ; seulement les avis sont partagés : les uns disent que c'est le soleil, et c'est bien notre avis ; mais ce soleil se lève-t-il ? se couche-t-il ? — d'autres ont prétendu que c'était la lune : — avis à M. Lucy, car il saura qu'on doit dire l'heure qu'il est dans un tableau, et à plus forte raison si c'est le jour ou la nuit.

Pourquoi M. Lucy ne nous a-t-il pas donné d'aquarelles ? on aime à juger simultanément les divers genres traités par la même main, et ses cartons ne lui laissaient qu'à choisir.

M. Migette. — Une vue de la cathédrale prise du côté de l'ouest est la représentation si fidèle de cet imposant monument, qu'on

se croirait transporté par Asmodée à l'une des fenêtres de la place de Chambre. La couleur est parfaitement juste, et c'est une difficulté vaincue; car le ton verdâtre de l'église et la teinte âcre et jaune des maisons sont tellement ingrats, que nous aurions pardonné une légère licence à l'artiste, s'il avait dû moins bien réussir.

Les paysages de M. Migette laissent à désirer : ils ont l'inconvénient grave de n'être pas assez nature. La forme des arbres est un peu fantastique; la couleur manque de justesse, et les teintes de solidité. Le bois des arbres ne pourrait souvent supporter les masses de feuillage qui les couronnent. Et pourtant il y a une grande habileté de main dans ces tableaux. Que cet artiste y prenne garde, il tomberait dans la manière; il doit au contraire se pénétrer d'une vérité, c'est que trois choses sont indispensables pour arriver à une réputation durable, savoir : nature, nature et nature.

Nous avons de M. Migette d'excellents dessins : ce sont des vues de Metz et des environs, d'un crayon ferme et facile. Ses points de vue sont pris avec originalité et bonheur. Nous aimerions à voir lithographier une suite de vues de Metz ainsi faites : un pareil ouvrage manque à notre cité; ce serait une œuvre digne du talent de M. Migette, et qui lui ferait un véritable honneur. — Le conseil que nous donnions tout à l'heure, nous le répéterons à M. Salzard. Sa scène de fenaison a de bonnes qualités assurément, mais manque un peu d'ensemble. Ainsi, l'auteur s'est-il assez rendu compte de l'importance relative des objets? Ses vaches n'ont-elles pas la tête trop forte pour les membres? Ses personnages sont-ils bien proportionnés entre eux et avec les animaux? ont-ils assez de solidité? En disant aussi franchement notre pensée, nous ne prétendons pas nier les bonnes qualités de ce tableau. Ainsi, nous dirons qu'il y a de l'air ou de la lumière; car c'est un mérite qui n'est pas commun, et auquel n'arrive pas qui veut. L'intérieur d'une cuisine est un tableau plus complet, quoiqu'au pastel. La vérité et l'harmonie s'offrent là sans effort et saisissent au premier aspect. La figure principale et les accessoires se servent mutuellement là. M. Salzard est dans la bonne route. Qu'il se défie moins de lui-même, qu'il aborde franchement son sujet, et le succès ne saurait lui échapper. Les différentes études qu'il a exposées prouvent assez qu'il ne lui faut qu'un peu de volonté ferme.

M. de Saint-Germain (de Nancy) nous a envoyé deux bons tableaux, d'une belle couleur, et d'une grande habileté de travail. Nous avions apprécié déjà son talent, mais il y a progrès. Ainsi, chez lui, l'harmonie générale n'est pas le résultat de cette sorte de travail hasardé, abandonné, qu'en style d'atelier on appelle du *chic* ou du *lazzi*. Loin de là, M. de Saint-Germain aborde les difficultés de front, avec de bons et larges empâtements, et jusque dans le ciel; c'est avec de la solide peinture qu'il sait détacher ses masses d'arbres, sans que cette solidité nuise à l'harmonie et empêche l'air d'entourer chaque sommité. Aussi ses tableaux, dont les sites sont heureusement choisis, plaisent à la foule, et sont sérieusement appréciés par les artistes. C'est un talent dont Nancy s'enorgueillit à juste titre.

Qui n'a remarqué les beaux dessins de M. Livet, et sa manière large et facile; un paysage tout aussi remarquable de M. Courtois; les voleurs de côtes de M. Lharidon, où le site et les personnages sont pleins d'une âpreté sauvage?

M. Laurent (de Nancy) se plaît à peindre les beaux sites des Vosges; cette nature riche et accidentée l'entraîne, il s'y complaît, il la traite avec prédilection. Il y a dans les tableaux qu'il nous a envoyés une étude consciencieuse de la nature. Nous lui reprocherions presque de mettre trop de scrupule dans la reproduction de ce qu'il a devant les yeux, car parfois il doit se trouver ébloui par la profusion des détails, et à force de vouloir tout rendre, il s'expose à rencontrer le papillottage. Nous voudrions aussi que M. Laurent étudiât un peu plus ses personnages et ses animaux: nous savons que s'il y met un peu de négligence, ce n'est pas faute de savoir. Au reste, l'air et le jour abondent dans ses paysages.

M. Demange a fait une belle vue des environs de Nancy. Voilà encore un artiste qui manque de confiance en lui-même. Avec plus de hardiesse, il arriverait bien vite à des résultats dont nous nous permettrons de lui demander compte pour la plus prochaine exposition.

Chez M. Faivre, il y a toujours une pensée ou morale ou philosophique. Jamais on n'a dit avec plus de vérité que l'artiste se

peint dans ses œuvres. Cette fois-ci il n'a exposé que deux dessins, mais ces deux dessins méritent leur succès. L'inquiétude soupçonneuse de Louis XI, c'est la personnification du remords. La famille de l'ouvrier malade secourue par l'ouvrier valide est une scène touchante d'intérêt. La franche et simple cordialité du bienfaiteur, la reconnaissance affectueuse de ceux auxquels le bien et l'espérance reviennent, sont rendues avec le sentiment de l'âme. M. Faivre a fait un bon dessin en peignant une bonne action.

Le beau portrait de M. P. par M. Bastien a frappé tout le monde. La couleur est brillante, les carnations sont vivantes, et il y a un immense progrès de ce portrait à ceux que nous avions vus du même auteur. Pourquoi ne chercherait-il pas à traiter un sujet à son gré : on a droit de l'attendre de lui, car il ne faillira pas à son œuvre.

Plusieurs dessins de MM. Devilly, Guérard, Malardot, George et Moltzheim, offrent des qualités qui les font apprécier à divers degrés. Oh ! si M. Devilly dessinait !........

M. Rupied sera coloriste, mais il lui faut encore de l'atelier.

Les fleurs de mesdames Charmeil et Lemor ont toute la finesse et la délicatesse du genre. Les plus brillantes couleurs de la palette sont prodiguées pour rendre les plus brillantes couleurs de la nature. Les coquilles de madame Charmeil sont à les toucher, ses papillons veloutés et chatoyants. Les dahlias, la rose de mademoiselle Lemor feraient envie à l'horticulteur.

M. Maréchal nous a fait long-temps attendre, mais notre espoir n'a pas été trompé. Nous n'entreprendrons point un examen détaillé de toute son exposition ; de ses pastels, genre qu'il a régénéré et dont il a tiré de si brillants effets ; de cette tête d'homme qu'il semble avoir dérobée à Van Dick ; de ce dessin gracieux qu'il a nommé *ritournelle*, que nous aurions pris pour le songe fleuri d'une jeune fille ; de ses portraits si variés et si ressemblants. Nous dirons quelques paroles à la louange de ce portrait d'homme enveloppé d'un bernous. Il y a dans cette tête une belle expression et une forte pensée. L'artiste a eu l'heureuse idée de laisser la partie supérieure de son personnage dans la demi-teinte et d'appeler toute sa lumière sur le torse : cette combinaison donne à tout le

portrait un aspect original, qui ajoute encore au caractère grave et religieux de son personnage. Mais voici le tableau capital de M. Maréchal : —une famille villageoise ! —Rien de plus simple que cette composition : cette famille se repose au milieu de la moisson et sous le soleil de midi. — Oui ; mais prenez un à un tous ces personnages, et vous allez comprendre tout ce que l'artiste a jeté sur cette toile de réflexion, de méditation, de pensée !—Une enfant, insouciante encore, a ramassé les fleurs des champs ; elle s'amuse de quelques fétus de paille. Près d'elle, sa sœur, dans l'âge des premières et des plus douces émotions, est mollement couchée sur les blés que la famille vient d'abattre. Sa tête, charmante de bonheur et de santé, repose portée sur la main droite ; un demi-sourire s'épanouit sur ses lèvres : on dirait qu'une pensée d'amour a fait battre son cœur ; elle espère.... elle est heureuse ! — D'autres sentiments animent les autres personnages : ce vieillard, courbé par l'âge, végète résigné à laisser passer le reste de ses jours en livrant à la peine le reste de ses forces : sa tête conserve sous les rides un caractère d'élévation qui ne l'abandonnera jamais : cet homme a servi la patrie ! — Et la mère, la pauvre mère ! elle est venue se ranger près du vieillard ; sa belle figure est fatiguée ; les soins de la maternité, du ménage, les préoccupations de l'avenir, tout a dû ternir l'éclat de sa jeunesse, abréger le temps des plaisirs ! —Et le mari ? — le mari dort. — Comprenez-vous tout l'intérêt de ce petit drame silencieux ? La vie de chacun de ces personnages est tout entière dans son action si simple en apparence. Comme peinture, le tableau de M. Maréchal est au-dessus de tout éloge. Son tableau est resplendissant d'air et de soleil, ses figures sont bien dessinées, le mouvement est d'un naturel parfait. La jeune fille est ravissante. Les costumes sont tous vrais et scrupuleusement étudiés ; les blés coupés sur lesquels la famille repose ont une élasticité solide ; enfin, les accessoires sont rendus comme dans un tableau flamand. Cependant un homme des champs a fait une observation : nous ne faisons que répéter. — Cet homme disait que jamais moissonneur ne s'était reposé la face au soleil, et qu'à défaut d'ombrage, il avait soin de présenter le dos à l'action des rayons. — Avait-il tort ? — Nous risquerons aussi la nôtre. Pourquoi la mère, dont la

tête offre un mouvement et une expression presque identiques avec celle du vieillard, n'aurait-elle pas porté son regard sur sa plus jeune fille? N'en serait-il pas résulté plus de variété dans les poses? ce sentiment n'était-il pas dans la nature? — Malgré ces bien légères remarques, nous ne trouvons pas assez d'éloges à donner à la belle page de M. Maréchal. Il faut qu'à présent il réclame à la prochaine exposition du grand musée national la place qui lui appartient.

Un mot encore, nos peintres en miniature ont droit à notre souvenir. M. Labroue est connu par la ressemblance qu'il sait donner à ses portraits; ceux qu'il a exposés cette année ne peuvent qu'ajouter à sa réputation. Nous l'engageons à soutenir sa couleur, car ce genre de peinture a l'inconvénient de s'affaiblir avec le temps. M. Lambert, jeune artiste qui réclame le droit de cité, se présente sous d'heureux auspices. Entre autres portraits, nous avons remarqué de lui une charmante tête d'enfant. Sa copie de la S.[te] Thérèse de Gérard est un bon ouvrage, qui rappelle bien le tableau du maître.

Les dessins de M. Mauvais, représentant des machines, nous ont paru bien lavés et purement dessinés.

M. Gay a entrepris un grand et difficile travail: plusieurs vastes dessins géométraux présentent la cathédrale de Metz sous toutes ses faces. Nous renvoyons aux gens de l'art pour l'appréciation de ces travaux architectoniques, mais leur importance et leur beauté nous font exprimer le vœu de voir la ville acquérir une collection d'un aussi haut intérêt; ce serait de plus une juste indemnité des peines et du talent d'un vieux soldat.

Il nous reste à parler de quelques travaux de sculpture. M. Deny a exposé l'esquisse d'une statue du général Lasalle. L'élégant uniforme des chasseurs à cheval de la garde laisse apparaître les formes sveltes et gracieuses du héros. Il y a du mouvement dans la pose, sans l'exagération qu'on a parfois reprochée aux statues de nos grands hommes de guerre. Nous regrettons que M. Deny n'ait pas substitué à l'étroit pantalon collant et à la botte molle ce large pantalon de bataille auquel Lasalle a légué son nom : c'eût été d'un effet plus pittoresque, et le costume aurait conservé son exactitude traditionnelle.

Remercions, en passant, M. Deny des soins et du goût qu'il apporte à la restauration de nos vieux monuments.

M. Fratin—réputation faite, gloire acquise.—Ses nouveaux groupes d'animaux sont admirables de forme et d'action.

M. Hussenot a voulu aussi s'essayer à modeler le portrait: il a eu raison, puisqu'il a réussi. M. Weil, son élève, débute bien; nous verrons plus tard. — Enfin, un jeune sculpteur de l'école des arts, M. Mitanchez, s'est essayé par quelques fragments et tombeaux gothiques. Nous l'engageons à persévérer dans ses études, les encouragements ne lui manqueront pas.

Notre tâche est terminée. Nous avons cherché à ne rien omettre de ce qui nous a paru mériter des éloges, nous avons dû hasarder quelques critiques. Il nous reste un vœu à former, c'est que ces notes recueillies à la hâte puissent être bien accueillies par tous; car si notre jugement a pu se trouver parfois en défaut, à coup sûr nous ne nous sommes laissé influencer que par l'intérêt de l'amour de l'art et par le sentiment de notre conscience (1).

A.

(1) Cet article était déjà prêt quand ont été exposés les vitraux peints de M. Lapied. C'est ce qui explique pourquoi ce beau travail n'a pas reçu la part d'éloges qui lui est due.



EXPOSITION DÉPARTEMENTALE

DE L'INDUSTRIE.

L'Académie de Metz, à qui sont dues la pensée et la réalisation de l'exposition des produits de l'industrie dans le département de la Moselle, en a devancé cette année le retour quinquennal, à l'occasion de la cinquième session du congrès scientifique de France. L'appel qu'elle a adressé aux fabricants a été entendu. Nulle autre de nos expositions, pas même celle de 1828, que l'espoir d'un regard royal avait magnifiquement improvisée, n'a eu l'éclat ni l'intérêt de celle qui vient d'étaler devant l'élite scientifique des provinces de France les richesses industrielles de notre département. On n'y comptait pas moins de cent quatre-vingt quatre exposants, parmi lesquels se sont fait remarquer un grand nombre d'établissements importants par la beauté de leurs produits et l'étendue de leur fabrication. D'autres manquent encore; de ce nombre sont en particulier les forges, les papeteries, etc.; mais espérons qu'ils viendront à une prochaine exposition occuper la place qui leur appartient.

Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen des différents produits exposés, nous renvoyons pour cela au volume des mémoires de l'Académie de Metz, qui contiendra le rapport de M. Faivre sur ce sujet. Nous ne terminerons pas sans payer un juste tribut d'éloges à l'Académie de Metz, à qui nous devons ces expositions; nous devons aussi dire, en finissant, que nous avons été surpris que ceux qui ont obtenu des médailles, se soient présentés en si petit nombre le jour de la distribution pour les recevoir. L'empressement qu'ils ont mis à répondre à l'appel de l'Académie et à exposer leurs produits à son jugement prouve qu'ils attachent du prix à son suffrage; il est alors dans les convenances qu'ils s'empressent de recevoir la récompense honorable qui leur est accordée.

EXPOSITION

D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE.

Metz tend de plus en plus à se développer dans toutes ses parties. Depuis quelques années les arts sont en bonne voie ; l'industrie marche aussi d'une manière très-satisfaisante. Voici maintenant une impulsion nouvelle que l'Académie vient de donner à l'agriculture et à l'horticulture, en établissant une exposition de leurs produits.

Cette première exposition a été assez riche ; elle le sera davantage quand les agriculteurs et les habitants de la campagne comprendront mieux à la fois leurs intérêts privés et les intérêts publics.

« Un grand nombre de personnes ; a dit M. le rapporteur, s'occupent maintenant d'horticulture d'une manière distinguée. Leurs efforts, il est vrai, sont, comme par le passé, individuels et sans liens communs plusieurs même ne sont connus que d'un petit nombre de leurs amis. Espérons qu'une exposition périodique les engagera désormais à faire connaitre leurs richesses, et à rendre les resultats de leurs travaux profitables à toute la localité. »

L'horticulture a eu presque tous les honneurs de cette exposition. L'agriculture n'y figurait presque pas : on devait s'y attendre ; mais il est à désirer qu'elle vienne prendre à l'avenir la première et la plus large place, et que l'utile veuille bien faire voir sa supériorité sur l'agréable.

En attendant, nous applaudissons aux efforts constants que fait l'Académie pour provoquer et mettre à exécution toutes les améliorations intellectuelles et matérielles que notre ville réclame.

QUELQUES FEUILLETS

D'UNE CHRONIQUE MESSINE.

17 NOVEMBRE 1356.

Le jeudi 17 novembre 1356, à deux heures après midi, les cloches du moutier et de toutes les paroisses, sonnant en volée, remplissaient Metz la riche de leur carillon joyeux. La ville entière resplendissait d'un air de fête inaccoutumé. Le ciel était sans nuages, et l'été de la Saint-Martin semblait avoir réservé sa plus belle journée pour l'entrée solennelle de l'empereur Charles IV.

C'était depuis peu de mois la deuxième venue du monarque dans sa bonne ville et cité de Metz. Mais cette fois il allait y séjourner et tenir cour plénière, par suite y attirer une nuée de hauts et puissants seigneurs, empressés d'assister à la publication de la Bulle d'or, et surtout d'avoir part aux faveurs et largesses impériales qui, suivant leur calcul, devaient signaler la cérémonie. De leur côté, les bons bourgeois de Metz calculaient avec leurs ménagères, et se félicitaient à l'avance de la montjoie de florins et de moutons à la grant laine que les prélats, princes et barons allaient verser par poignées dans leurs bienheureuses escarcelles. Aussi, pas un visage qui ne fût épanoui, pas une bouche qui n'accueillît et ne rendît avec un sourire bienveillant les Dieugards et les bonjour, bon an, que l'espoir d'une belle aubaine faisait retentir à foison de tous les côtés.

Depuis le matin, le quartier du Pont-des-Morts était devenu un véritable océan de têtes avec flux et reflux continuels, et la foule y était tellement serrée, qu'on n'eût pu qu'à grand renfort de coups de coude et de genoux y pénétrer de quelques pas. Toutes les maisons des rues qui conduisaient du pont jusqu'au grand moutier avaient elles-mêmes revêtu leur robe de fête. Des pièces d'étoffe de couleurs claires et joyeuses pendaient à toutes les verrières, et au lieu de fleurs étaient surmontées de gracieux bouquets de têtes de femmes jeunes et rieuses.

A huit heures, une brillante députation, en tête de laquelle marchait Jennat Grantcol, maire de porte Mazelle et postis, ou gardien des clefs de la ville, sortit de Metz pour se porter au-devant de l'empereur, sur la route que ce prince avait à parcourir en venant de Thionville. Jennat Grantcol chargé de lui présenter les clefs confiées à sa garde, les tenait triomphalement dans un magnifique bassin de vermeil, délicatement ouvragé et ciselé. Les deux troupes marchant en sens inverse se rencontrèrent un peu en deçà de Recheifmont. De part et d'autre on mit pied à terre, et la cérémonie de la présentation des clefs fut promptement expédiée, parce que l'empereur avait hâte d'arriver au terme de son voyage. On reprit donc immédiatement la route de Metz, au milieu des populations entières des villages environnants, qui, accourus pour jouir du rare spectacle d'un cortége impérial, bordaient la route qu'il suivait, et le saluaient de leurs cris d'admiration et de joie.

Le gouvernement de la cité avait pris à l'avance ses dispositions pour fêter d'une manière convenable l'arrivée de Charles IV. Sept commissaires chargés des *pourvéances* et *vivres* que la ville voulait préparer à l'empereur, avaient reçu à cet effet une somme de deux cents livres de messins. C'étaient messires Thibaut de Melly, Collignon Drouin,

Feriat Bouquin, Pierre Oyrel, Jehan de Champel, Guillaume de Heu et Jehan Genel. Chacun d'eux s'était dignement acquitté des devoirs de sa charge, et tout était prêt pour la réception du monarque.

Vers midi, l'évêque Adhémar de Monteil, suivi du chapitre et de tout le clergé messin, partit du moutier pour aller complimenter Charles IV. Deux cents clercs portant des torches ou *piliers de cire* allumés marchaient à la suite du prélat; toute la haute bourgeoisie, en costume d'apparat, avait suivi la même route et s'était arrêtée un peu au-delà de la croix du pont Thieffroi. Plus de vingt mille curieux couvraient le chemin qui longeait la rivière, et fourmillaient dans les prairies où menait le pont Quincoraille; les saules de ces prairies étaient, à défaut de feuilles, garnis d'enfants qui attendaient impatiemment le commencement de la cérémonie. Enfin, les hommes d'armes de la cité, soldoyeurs et arbalétriers, formaient une haie de chaque côté de la route et réservaient un espace libre pour le passage de la procession impériale.

Ainsi chacun était à son poste long-temps avant l'arrivée de l'hôte illustre que la cité de Metz s'apprêtait à recevoir somptueusement. Ce fut à deux heures seulement que les cloches de l'abbaye de Saint-Vincent, puis celles du grand moutier, puis toutes celles de la ville, grosses et petites, annoncèrent que le chef du Saint-Empire des Romains entrait dans sa bonne ville et cité libre de Metz.

Aussitôt que ce signal se fit entendre, la foule déjà si drue, que l'on devait renoncer à y faire entrer un homme de plus sans reculer les maisons, la foule se comprima, et se tassa de manière à couper la respiration aux poumons les plus vastes. Les sergents et varlets des treize invitèrent à se serrer pour laisser place au cortège; et comme leurs invitations étaient le plus souvent accompagnées ou même

précédées du contact intime des longues et flexibles boulaies dont ils fouaillaient les curieux, les plus obstinés finirent par abandonner la place; chacun repoussa son voisin en tournant le dos, et le passage devint de plus en plus libre. Au bout de quelques minutes de ce manège, la double haie des hommes d'armes qui avaient garni les abords de la ville et qui s'avançaient avec le cortège, déboucha fort à l'aise dans la rue de la *Hardi-Pierre*, après avoir défilé entre *Anglemur* et les *Roiches*.

Les électeurs du Saint-Empire ouvraient la marche : c'étaient les archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, les ducs de Bavière et de Saxe, et le marquis de Brandebourg, le roi de Bohême, septième et dernier électeur, n'étant autre que l'empereur Charles IV lui-même : sa place était tenue par son fils Venceslas, duc de Brabant. Après ces princes et prélats s'avançait le monarque, la haute couronne d'or sur la tête, l'épée nue à la main, et portant le globe impérial. Il marchait sous un dais magnifique de drap de soie perse garni de franges et crépines d'or, supporté avec des lances par six seigneurs messins, que leurs éperons d'or faisaient reconnaître pour chevaliers : c'étaient Philippe le Gournais, Poince Gerardin, Poince Delaître, Poince le Gournais, Joffroy de Raigecourt et Joffroy Aixies. Puis venait un dais semblable porté par six écuyers aux éperons d'argent, et sous lequel marchait l'impératrice Anne de Schweidnitz. Elle était vêtue d'une robe de soie blanche serrée autour de la taille par une ceinture d'or, rehaussée de pierreries et recouverte d'un manteau de velours cramoisi fourré d'hermine; sa blonde tête était ceinte d'un diadème d'or à fleurons, couvert de perles, de rubis et de saphirs grossièrement polis. Les six écuyers qui tenaient les lances du dais étaient Gille le bel, Perrin Xaving, Collignon Reuguillon, Jehan Reuguillon son frère, Jehan Lohier

et Jehan Braidy du Neufbourg. Partout sur leur passage les dais impériaux étaient accueillis par les cris d'admiration et les noëls de la foule émerveillée de tant de magnificence.

Derrière eux s'avançait le maître-échevin, sire Geoffroy Myne, précédé de deux soldoyeurs armés de pertuisanes. Il portait une robe de velours noir, à ceinture d'or, et un long chaperon également de velours et de couleur tannée; à sa ceinture pendaient une petite gibecière brodée en or et une riche dague à poignée et fourreau d'or chargés de pierreries. Il était suivi des treize jurés richement vêtus de cottes de velours mi-partie noires et rouges. A la vue de leurs gouvernants en si bel équipage, les bons citains de Metz oubliaient le couple impérial, et ne songeaient plus qu'à crier avec frénésie: los au maître-échevin! los aux seigneurs treize! Noël! Noël!

Puis marchaient plus de cent princes, ducs, comtes, marquis, évêques ou archevêques, tous étincelants d'or et de pierreries. Entre eux on remarquait les marquis de Misnie et de Juliers, le duc de Pologne, les évêques de Florence, de Lubeck, de Strasbourg, de Liége, de Verdun et de Toul, le duc de Bar, les abbés de Cluny et de Prum, l'archevêque de Sens, les comtes de Grandpré, de Sarrebruck, de Spanheim, de Montbéliard, de Deux-Ponts, de Salm, de Saverne, de Linange, de Nassau, de Namur, de Stratembourg, le Burggraff de Nuremberg; puis une cohue de plus de trois mille chevaliers de toutes les parties de l'empire, pêle-mêle avec les patriciens ou membres des paraiges de la cité de Metz.

Après cette troupe brillante, et comme pour faire contraste, paraissaient les religieux des quatre ordres mendiants. Un atour ou ordonnance du gouvernement de la cité, provoqué par les riches acquisitions et l'accroissement rapide du nombre de ces bons pères, avait été publié quarante-

huit ans auparavant, et les avait forcés de rentrer dans l'esprit de leur ordre, pour chacune des quatre communautés, en réduisant à dix le nombre des frères *messe chantant*, et à quatre le nombre des novices tolérés dans la ville. En tête marchaient les jaicoppins ou jacobins; ils étaient suivis des cordeliers, des carmoieux ou carmes et des augustins; tous étaient affublés de leur humble costume de bure noire.

Après les ordres mendiants venaient les religieux bénédictins de Saint-Arnould, de Saint-Clément, de Saint-Symphorien, de Saint-Vincent et de Saint-Martin-devant-Metz, revêtus des warnements ou robes et chappes noires fermées, de chausses également noires, et de bottines montantes sans lacets ni rosettes.

Ce n'était pas sans peine que l'évêque Adhémar avait obtenu de ces révérends l'observance des statuts sur le costume de leur ordre. Dès le 10 juillet 1322, une ordonnance émanée de l'autorité temporelle avait fulminé, mais en vain, contre le scandale que donnait la conduite licencieuse des moines bénédictins. Pendant quelques mois il y avait eu dans leur genre de vie une amélioration apparente qui avait fini par disparaître complètement, en faisant place à des abus plus criants encore. Moins de dix années après la publication de l'atour de 1322, on rencontrait par les rues de la cité des disciples de Saint-Benoît chaussés de bottines lacées ou de souliers à poulaine, portant des robes de toutes les couleurs, des étoffes les plus précieuses et les plus chères, la taille étroitement serrée d'une ceinture d'argent, attachée à un corsas ou surtout dont les manches, ouvertes et pendantes à partir de l'épaule, étaient doublées de drap blanc ou d'étoffe de soie claire, tandis que les manches de la cotte fort courte qui laissait les jambes et les cuisses découvertes, étaient garnies sur toute leur longueur de lacets de soie ou de rubans étroitement noués.

Leurs chaperons, le plus souvent fabriqués d'un autre drap que le corsas, portaient une corne de plus d'un pied de longueur qui pendait sur le dos, et cet accoutrement anti-monacal était complété par de longues épées et des éperons. Ainsi costumés, les bons pères parcouraient la ville, montés sur de beaux chevaux qu'ils maniaient en écuyers de profession, et dont les selles et harnais étaient couverts de marqueterie d'os ou d'ivoire, de clous brillants, de rubans de soie, et de peintures. Ce n'était pas tout de renoncer si bravement à l'habit, les révérends renonçaient de plus grand cœur encore à la vie de monseigneur saint Benoît, et on les trouvait à toute heure de nuit et de jour se pavanant et gorgiasant sur les places publiques, se rigollant et prenant leurs ébats aux nôces, aux fêtes de toute espèce, et souvent *en aultres leus que ne sont mies à dire, gisant fuers de clostre et de dorteur, et menjuant en praiel et en gardins avec femmes séculières et nonnains à grant foison de menestriers dissolument.*

Et qu'on ne croie pas que tous ces détails sont inventés à plaisir, il n'y a pas dans tout ce qui précède un seul mot qui ne soit textuellement contenu daus la lettre épiscopale d'Adhémar de Monteil, datée du 16 septembre 1332, et motivée par la conduite scandaleuse de tous les bénédictins de son diocèse, sans en exempter ceux de Gorze, qui n'étaient pas plus observateurs des réglements religieux.

On conçoit facilement que dans la circonstance présente les bons pères n'eussent osé paraître sans leur costume canonique, aussi portaient-ils, comme nous l'avons dit, la robe et les chausses noires, avec les bottines fermées d'ordonnance. Chaque abbé marchait gravement à la tête de son troupeau, la crosse pastorale à la main.

Après les bénédictins venaient les prêtres et les curés des paroisses de la ville, portant croix et bannières, puis

les chanoines de Saint-Thiébault, de Saint-Sauveur et de la cathédrale, tous revêtus et accoustrez de chaippes et chaisubles, et portant dignes relicquaires : c'étaient un caillou du martyre de saint Étienne, patron de la cité, un chaînon de la chaire de saint Pierre, le chef de saint Étienne lui-même, l'anneau de saint Arnould, et une collection vénérable de saints et de saintes enchâssés dans des fiertres admirablement ouvragés d'orfévrerie, et resplendissants de pierres précieuses. Le cortège était clos par l'évêque Adhémar et sa clergie.

Tous marchaient en chantant le *veni creator*, dont les majestueux accents entonnés par une foule immense s'élevaient vers le ciel pleins et sonores.

La procession s'avançant dans l'ordre que nous venons de décrire, parvint au grand moutier où elle fut reçue *avec grosse triumphe et noblesse mélodieuse de chantres et d'orgues*. Après qu'on y eut de nouveau chanté des hymnes d'actions de grâces, et longuement célébré les louanges du Très-Haut, l'empereur et l'impératrice furent conduits en grande pompe au palais de l'évêque, adjacent au grand moutier, et choisi pour demeure du couple auguste pendant la durée de son séjour dans la bonne ville et cité de Metz.

Nous les y laisserons oublier auprès d'une bonne table et d'un bon feu les fatigues et les ennuis de cette journée toute d'étiquette et d'apparat, et nous pénétrerons dans une bicoque de la rue Fornelrue.

Une très-petite maison comprise entre Staixon et Jeurue présentait au passant une masse à peu près carrée. Elle n'avait qu'un seul étage très-bas, et ne jouissait pas de l'agrément, alors fort prisé, de montrer pignon sur rue. Son toit était si plat, qu'on aurait pu le supposer remplacé par une terrasse, si une gouttière saillante de quelques pieds

n'eût fait deviner que ce toit était tout juste assez élevé pour se débarrasser des eaux pluviales. Le premier étage était éclairé par quatre petites fenêtres accouplées deux à deux et garnies de larges meneaux en pierre. Au rez-de-chaussée paraissait un huis épais garni d'énormes ferrures et d'un heurtoir massif; une grosse serrure de fer à ogives délicates entrecroisées saillait fortement sur la porte. A gauche, trois fenêtres beaucoup plus hautes que celles du premier étaient encadrées dans un filet de pierre à colonnettes; pleines à leur sommet, ces fenêtres étaient décorées d'ogives tréflées tracées sur le mur. Point de vitres; des volets en bois fermaient tant bien que mal, verrouillés en dedans. Un petit toit en saillie sur la façade formait un abri au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée, et semblait destiné à garantir de la pluie les objets exposés en montre pendant la journée. La première salle contenait une petite forge sans feu, avec tout son attirail, soufflet, tenailles, enclumes et marteaux. Quelques bois façonnés en arçons, des selles et harnais, des pièces de cuivre, des traits, jetés pêle-mêle sur le pavé, faisaient deviner au premier coup d'œil que c'était la boutique d'un sellier : c'était effectivement celle de maître Gudelloz, ordinairement bruyante et animée, aujourd'hui close et sombre.

Gudelloz n'avait pas suivi la foule au-devant de Charles IV, comme ses confrères les selliers, armuriers et fourbisseurs de Fornelrue. Il avait chômé toute la journée, mais n'avait pas quitté son gîte. Une petite table de chêne, quatre escabeaux et un bahut constituaient tout l'ameublement de l'arrière-boutique où il se tenait. Deux petites verrures prenaient jour sur une cour étroite dans laquelle se trouvait l'escalier montant au premier étage. Quelques charbons fumeux contenus dans un brasier de fer tenaient lieu de chauffedoux au maître du logis, et sur la table étaient placés deux gobelets

d'étain, un pot de grès à facettes historiées, et un plat de faïence grossière, chargé d'une large tranche de jambon.

Gudelloz, coiffé d'un bonnet de cuir qui lui couvrait la nuque, les oreilles et les sourcils, portait un justaucorps gris serré autour de la taille par une ceinture de cuir, des chausses collantes de drap brun, et des souliers fendus sur les côtés et à petite poulaine. Une jaquette à manches pendantes et ouvertes couvrait ses épaules et complétait son accoutrement. Assis sur un escabeau, la tête entre ses mains, et accoudé sur sa table, maître Gudelloz semblait absorbé par ses réflexions, et ne sortait de son immobilité que pour saisir son gobelet qu'il remplissait de petit vin gris de Rozérieulles, et qu'il vidait le plus adextrement du monde. Quelquefois, avant de boire, il se penchait du côté de la rue, comme pour écouter et distinguer ce qui s'y passait : il attendait évidemment la venue de quelqu'un, et sa patience semblait prête à l'abandonner.

Trois coups du heurtoir modestement frappés, mais saccadés de manière à séparer sensiblement le premier des deux autres, tirèrent maître Gudelloz de sa préoccupation. « Enfin, dit-il, ce n'est trop tôt ! » Il se leva, courut en hâte à la porte de la rue, introduisit l'arrivant, referma l'huis aussitôt, écouta attentivement pendant quelques instants si personne ne s'en approchait, vérifia si les verouils de ses volets étaient bien assujettis, et regagna l'arrière-boutique avec le nouveau venu : c'était un des arbalétriers de la cité.

—Ventre Mahom ! j'ai long-temps patienté, Civerel ! c'était le nom de l'arbalétrier ; je pourpensais à ce qui pouvait ainsi attarder ta venue, et je commençais à maugréer un petit, cuidant que tu n'avais cure ni souci de notre rendez-vous.

—Tu n'avais à douter, compaing ; point ne devais venir

céans premier que monseigneur l'empereur et madame l'emperesse fussent enclaquemurés en leur gîte. N'as-tu point ouï toutes les cloches du moutier en branle! Pendant deux heures et plus toute la bande dorée a chanté psaumes et cantiques, et je n'ai pu departir. Ores me voici; nous aurons à nuit tout le temps de deviser en gobelottant.

— Adonc, assieds-toi, et tâte de ce jambon mayençois; nous deviserons après.

Civerel l'arbalétrier ne se le fit pas dire deux fois; il déposa sur le bahut son arbalète et sa trousse, y jeta ses gants de cerf et son chapel de feutre, tira sur sa tête le capuchon de sa jaquette mi-partie des couleurs de la cité, approcha ses doigts du brasier, puis s'attabla en face de maître Gudelloz.

En peu d'instants le jambon et le contenu du pot furent expédiés. Gudelloz fit un tour au bussart, rapporta le benoît piot plein jusqu'au bord, débarrassa la table du plat devenu un ornement inutile, et la conversation s'engagea entre les deux compagnons.

— Par ma trousse, ami Gudelloz, voici que bellement j'ai baffré et bien arrosé mes badigoinces avec ton joliet petit vin gris. Ores suis prêt à t'écouter, et m'est advis que ce que tu me veux dire est sérieux en diable et demi, ta figure étant jà pièça tant rembrunie que c'est pitié de t'arregarder, toi d'ordinaire si joyeux compaignon et buveur si triomphant.

— Tu ne faux, compaing, c'est du tout sérieux. Écoute : nous sommes endui le dix-septième jour de novembre de l'an de Notre-Seigneur 1356; donc il y a neuf ans, quelques jours moins, Civerel, et j'ai voué haine à mort à l'engeance des paraiges. Alors Uguignon le bel et son frère, comme tu le sais, furent mis à mal par ces orgueilleux. J'étais au moyen pont des Morts quand on les ensachait tous deux;

je les ai entendus tous deux choir en la Moselle et s'engouffrer au fin fond de l'eau, et j'ai juré par le chef saint Estienne que tôt ou tard je les vengerais : c'était mon sang, vois-tu, que le sang d'Uguignon, et je ne l'ai pas oublié.

— Ouais ! moi aussi, Gudelloz, je me puis remémorer la très-piteuse et horrible noyade de mon bon et très-aimé Collin de Bessainge, qui l'an d'après les est allé rejoindre. Or donc notre propos est le même, puisque j'ai, comme toi, juré de le venger, fût-ce dans vingt ans ou plus. Rien que de penser au très-malplaisant jour où trépassa mon pauvre cousin, me voilà tout dégrisé, Gudelloz, et en horrifique colère encontre les paraiges maudits. Oui, par Satanas, il nous faut vengeance ; il nous faut mort pour mort.

— Non, de par tous les diables d'enfer ! mon sang n'est à si bon marché. Cent morts pour un, voilà mon prix à moi.

— Cent ! dis-tu ; je cuide que tu es un tantinet saoul, messire le sellier. Que chantes-tu de cent bonnes gens et seigneurs que tu prétends occire pour venger le trépas d'Uguignon ? Tu es saoul ou tu es fou, que je pense ?

— Ni l'un ni l'autre, messire de l'abollaistre. Veuille votre sotte seigneurie ouvrir ses très-longues oreilles et ouïr jusqu'au bout mes menus suffraiges. Ecoute, Civerel, plus n'est temps de gaber et de parler en mots à double face ; point ne t'ai fait venir céans pour causer paillardise ou buverie. Mon propos est grave et digne d'homme de cœur. Me veux-tu seconder, si je te mets la vengeance ès mains, si je te donne à égorgeter les plus insolents des seigneurs d'icelle cité qu'il te plaira désigner, le tout sans avoir maille à départir avec messeigneurs les treize que Béelzébuth confonde !

— Décidément les oreilles me tintent-elles point ? es-tu bien assuré que tu es en ton bon et droit sens, Gudelloz ?

me serait advis alors que suis perclus d'entendement. Emplis mon gobelet, je te prie, que j'éclaircisse mes idées.

— Point, maître sot, plus ne boyras premier que tu m'aies bien et dûment entendu et compris. Or, je te le redis, plus n'est le moment de gaber. Veux-tu pas partager avec moi vengeance sûre et sans péril, outre si grosse montjoie de florins du Rhin, que toute la gent Civereline onques n'aura plus que faire de besoigner à viretons et arbollaistres de la cité? Adonc réponds.

— Tu me vois tout perturbé, Gudelloz, et je n'y comprends rien. Mais tu ne me peux trahir; après ce donc, viennent tes offres de Dieu ou du diable, peu m'affiert. Je suis tien, Gudelloz, corps et âme. A cette heure plus ne veux boire de ton petit vin; la soif des florins que tu dis, commence à m'ardre le gousier et le cœur. Vengeance sans dangers et richesse! deux belles choses qui ne me semblent malséantes. Par les tripes d'Astaroth, je suis ton homme; continue.

— Depuis neuf ans, Civerel, j'élaboure là, aux plus cachés replis de mon cœur, le moyen de punir nos maîtres affronteurs de leurs mépris et de leur outrecuidance. Pendant ces neuf ans onques n'ai rien trouvé qui ne me semblât aboutir à rivière ou potence; mais la merci Dieu, endui, je tiens le droit chemin et plus ne veux en issir. Metz, notre fière et orgueilleuse cité, serait savoureuse mirabelle à sucer, n'est-ce pas, Civerel? Eh bien, cette cité, moi Gudelloz, misérable sellier de Fornelrue, je la donne à l'empereur de Rome, je la lui baille pieds et poings liés; mais, pour ce faire, il faut que quelques hardis compagnons me veuillent aider, et d'abord j'ai compté sur toi.

— Et tu as bien fait; je me moque des libertés et des franchises d'icelle cité, que je donnerais pour une angevine.

Donc, que ferai-je pour la montjoie que tu dis? Venons au fait, compaing; car jusqu'ici ton mirifique projet ne me paraît facile et coulant de soi-même.

— Plus que tu ne penses! D'abord il nous est de besoin que monseigneur l'empereur entretienne en ses esprits quelque grosse doutance encontre la cité; il lui faut persuader que les seigneurs de Metz le veulent traitreusement occire lui et tous les siens, le propre jour de Noël.

— Bien dit, compaing; reste un tout petit point: c'est à savoir aborder l'empereur et lui parler seul à seul. Pour moi, je ne m'en charge.

— Foin du maheutre! Qui t'en prie? c'est mon affaire, ceci. Ce bénévolent et débonnaire monarque n'a-t-il pas coutume d'ouïr toute espèce de gens clamant merci à sa grâce et bienfaisance? Ainsi ferai-je, et point ne doute que le premier mot entendu, l'empereur n'écoute le reste le plus bénignement que faire se peut.

— Possible as-tu raison, Gudelloz; voyons après.

— Point ne doute que semblable avis ne le mette en grosse et horrifique colère encontre la cité et tous les paraiges que j'aurai vestus devant ses yeux à la mode du diable. Une fois l'effet de mes paroles bien certain et assuré, plus n'y aura de risques pour Gudelloz le sellier à offrir à Charles l'empereur de lui livrer les traîtres qui osent attenter à sa vie.

— Oui-dà! voyons encore après.

— Lors je lui dirai qu'il est en Metz très-grand foison de citains désireux de fuir la tyrannie des paraiges; qu'à force de malvaises actions iceux paraiges ont encouru haine générale; que le menu populaire est feru d'un désir poignant de voir la cité du tout soumise à l'empire de Rome; qu'il ne faut que dire oui pour regarder la chose comme parachevée. Il dira oui, et nous, Civerel, nous parferons l'œuvre qui nous vaudra d'opulentes rémunérations de l'empereur.

—Voire ! Il dira non, Gudelloz ! et lors nous ballerons la danse des pendus, si plutôt n'allons tenir compaignie à Uguignon le bel et Collin de Bessainge en société des barbeaux et goujons.

—Il ne dira non, pauvre cervelle ! Metz la riche est trop friand morceau pour n'allécher pas tête couronnée. L'intérêt et la soif de l'or, cuides-tu pas que toi seul les connaisses ! Monseigneur l'empereur est au demeurant homme comme toi, un peu mieux vestu et fourni de florins, voilà tout, j'imagine; donc il acceptera, et nous baisera par grande réjouissance et amitié pour nos bons et loyaux services envers son autorité impériale.

—Et qui sera bien quenaut après cette noble embrassade? ce sera toi, Gudelloz, toi qui ne sauras que faire pour te retourner dans la nasse où tu te seras jeté tête à val. Si tu ne réussis, et ne sais de vrai comment tu réussirais, tu seras traître et félon encontre l'empereur, et pendu; si tu réussis à moitié, traître et félon encontre la cité, et noyé. Il faut donc réussir en tout point, sous peine de la hart ou du plongeon. Or voyons ce que tu feras pour réussir en tout point. Je confesse à toi qu'il ne s'en faut de l'épaisseur d'un fétu que je contamine mes chausses de male peur, rien qu'en prévoyant la malplaisante issue de notre entreprise.

—Vois-tu, Civerel ! les bouchers n'ont jà oublié les horions qu'ils ont copieusement reçus à jour qu'Uguignon et son frère furent pris et noyés. Les pêcheurs n'ont jà oublié qu'aucuns d'entre eux furent à ce propos forjugiés et bannis. Les paraiges ont contre eux neuf années de haine de plus qu'alors, et cette haine sera notre profit. Dix et plus des compagnons bouchers et pêcheurs sont prêts à nous aider; encore en faudrait-il moins, crainte de perfidie. Iceux gagnés et déterminés comme nous, l'empereur nous prêtera secours de ses gens d'armes

nombreux. A jour dit, nous attendrons que les seigneurs soient allés banqueter en leurs compagnies. Une fois l'heure des premières complies venue, tous seront à table. Nous, à cette heure, nous tenant emprès les portes d'icelles compagnies avec bonnes dagues et épées, et certains hommes d'armes de l'empereur déguisés, encommencerons à crier : au feu! au feu! Les bons seigneurs ne faudront d'issir en toute hâte, demandant où c'est, et sans doublance. Lors nous les tuerons de tous côtés en une fois. Point ne peuvent esquiver; tous seront occis à la même heure avec leur race maudite; et si aucuns citains s'en voulaient mêler d'adventure, nous n'aurons usé nos dagues sur les jaquettes des premiers venus; lors nous conviendra tuer encore les citains maladvisés. En moins d'une heure, ville gagnée à l'empire. Maintenant je t'ai tout dit, que t'en semble? Serons-nous pas dignement vengés, nous et les nôtres? Monseigneur l'empereur nous paiera-t-il pas chèrement la cité que nous lui aurons guerdonnée? dis, Civerel, dis que t'en semble?

—C'est chose horrifique à penser que ce massacre des seigneurs de la cité! J'en suis jà tout esmu. Au demeurant, ton projet ne peut faillir, si nul de nos aidans et complices ne trahit. Donc, je te le redis, Gudelloz, je suis à toi corps et âme; mais par ma trousse discerne bien iceux complices, afin qu'il n'y ait à notre entreprise ni destourbier ni malengin. Il faut mûrir notre propos premier que de songer à exécution. Maintenant, compaing, verse plein mon gobelet et buvons d'autant.

— Un instant encore, Civerel, dit Gudelloz, en s'élançant à la gorge de l'arbalétrier, et en le menaçant d'une miséricorde effilée qu'il avait tenue cachée jusqu'alors, jure par le très-saint-sacrement de la messe que point ne rediras un seul mot de notre propos, fût-ce en confession, ou je

te fais tel pertuis aux gergaines, que tu n'auras plus onque envie de bavarder.

— Eh! par Satanas! enraigé sellier! je jure tout ce que tu voudras, par le saint-sacrement, voire par ma part future du paradis. Puissè-je crever comme un chien et trépasser de confès, si je parle de tout ceci plus que poisson!

— Amen! A cette heure que suis bien assuré de ta discrétion, nous pouvons boire. A ta santé, Civerel.

Les deux compagnons se mirent alors à vider et remplir alternativement le bienheureux pot de grès qui ne fit que voyager de la table au bussart et du bussart aux gobelets, jusqu'à ce que le sellier et l'arbalétrier dormissent l'un dessus la table et l'autre dessous, cuvant le joliet petit vin gris de Rozérieulles, qu'ils avaient triomphalement festoyé jusques à la minuit.

De SAULCY.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE RING DU DOLBERG,

COMMUNE D'UTZENHAUSEN, RÉGENCE DE TRÈVES.

A vingt lieues de Metz, à trois lieues des belles ruines de l'antique château de Dagsthul (*Dagoberthi sedes*), à trois quarts de lieue de nos anciennes limites lorraines, sur le territoire du village prussien d'Utzenhausen, au fond de la vallée de la Brems, sur les frontières du Hunns-Ruck, dans la forêt du Hohenwald, autour du sommet du Dolberg, s'élève la gigantesque construction dont nous donnons le tracé fidèle, et qui, grâce aux forêts qui l'environnent, avait merveilleusement échappé, jusqu'en 1836, à l'action destructive des hommes et des éléments.

Sa forme est celle d'une ellipse, dont l'un des sommets a été aplati de manière à diminuer le grand axe du quart de sa longueur. Son développement est de 3,000 mètres.

La portion AB (voir le plan), d'une étendue de 856 mètres, représente un parapet construit en pierres sèches, brutes, siliceuses, entassées au hasard. Le profil de ce parapet est un trapèze, dont les côtés parallèles donnent des talus inclinés à 40°. Les dimensions de ce profil sont variables entre des limites fort étendues, depuis le point C milieu de AB, pour lequel le profil est un maximum, jusqu'aux points A, B, où le parapet a une hauteur nulle.

C'est aux mêmes points A, B, que commence un empierrement, aussi en moëllons bruts, siliceux; il se prolonge suivant ADB, et se raccorde aux points extrêmes avec le talus extérieur du parapet.

ERG,

2.

50

Q

45

41

55

60

Un second empierrement forme autour de celui-là une nouvelle enceinte en forme de croissant, et vient se fermer sur lui, en n'offrant aux cornes qu'un profil de quelques mètres de longueur.

Son développement est de............ 1,440 mètres.

L'intérieur de l'enceinte est sensiblement une surface plane qui se prolonge à l'extérieur du côté du parapet, tandis que vers le saillant en D, commence une pente assez inclinée qui s'étend jusqu'aux points AB sur tout le pourtour de l'ouvrage et bien au-dessous du second escarpement.

Dimensions :

Le profil dont les dimensions sont les plus considérables, est celui passant par le point C; il donne approximativement 40 mètres de base sur 18 de hauteur (ces dimensions sont des maximum). La longueur du parapet est de 856 mètres : il est facile d'évaluer son volume en prenant son profil moyen.

L'on trouve, volume du parapet.. 154,000 mètres cubes.

La longueur du profil des empierrements est variable d'une manière discontinue d'un point à l'autre, depuis 60 mètres jusqu'à 20 mètres. Supposons en outre la profondeur de l'empierrement d'un mètre seulement et de 40 mètres de largeur, on arrive à 103,360 mètres cubes pour le volume de la masse des moëllons des empierrements.

Le volume total serait donc de.. 257,440 mètres cubes, et certes il dépasse de beaucoup ce chiffre.

Les dispositions de chacune des parties de cette construction cyclopéenne, connue dans le pays sous le nom de *Ring* (anneau), semblent indiquer l'intention d'une enceinte défensive; car on ne peut douter que le deuxième empierrement n'ait eu pour but d'augmenter les difficultés de l'attaque du côté de la montagne, tandis que sur toute

la ligne AB, le parapet devait offrir une résistance suffisante aux assaillants, obligés de gravir son talus extérieur.

Mais à quel peuple devons-nous faire remonter le Ring du Dolberg? Faut-il l'attribuer aux Hunns d'Attila (451), où aux Belges venus de Germanie, 300 ans avant J.-C? Ce serait alors un de ces *mallus* dans lesquels leurs prêtres (les druides) rendaient la justice et pratiquaient leurs cérémonies religieuses. Il est constant que le nom de la montagne qu'il environne annonce une origine druidique, car *Dolberg* signifie *mont du dolmen*, et un dolmen, ce signe caractéristique du druidisme, existait encore, il y a vingt-cinq ans, entre le premier et le second empierrement (1); malheureusement il a disparu, et il n'en reste aucun souvenir chez les habitants d'Utzenhausen.

Il faut également reconnaître que le Ring a assez la forme du châtelet gaulois de Bonneval, arrondissement de Mirecourt, si savamment décrit en 1825 par M. Mangin, membre de la société d'encouragement du département des Vosges. Mais César nous apprend, et le châtelet de Bonneval nous confirme que les Belges établissaient leurs enceintes avec des cadres de bois remplis de terre et des lits de pierres brutes superposés alternativement : ici rien de semblable. En outre, nous ferons observer que l'empereur Claude ordonna la destruction de tous les monuments celtiques; or, comment le Ring, à cinq lieues de Trèves, à un quart de lieue d'une chaussée romaine, eût-il échappé à l'arrêt du desposte?

La version qui en fait un ouvrage des Hunns ne se fonde, il est vrai, que sur des traditions populaires, mais leurs détails sont, en tant de points, identiques à l'histoire,

(1) M. de Villers, de Burgesch, l'a vu et dessiné en 1812; il avait 5 mètres de haut sur autant de large

qu'on ne peut leur refuser d'y ajouter quelque foi : c'est contester, nous en convenons, sept à huit siècles à cette longue et aride muraille blanche que nous venons de décrire, mais non diminuer l'étonnement, nous dirions volontiers l'effroi, dont on ne peut se défendre au fond de cette sombre forêt du Dolberg, peuplée de chênes et d'érables séculaires, en face du colossal témoin de tant de bouleversements.

Ainsi, sur les bords de la Sarre, comme sur les bords de la Nahe, toutes les traditions nous parlent du passage d'Attila et de ses épouvantables ravages. Elles affirment que dès qu'il eut franchi le fleuve qui nous sépare de la Germanie, il fit construire une chaîne de rings (de forts) du Rhin à la Moselle, soit pour assurer sa retraite en cas de revers, soit qu'au milieu du système infernal de dévastation qui le poussait à travers les Gaules, il eût conçu un plan de réorganisation enté sur des ruines. Il est certain qu'on trouve des traces de ces forts à Selbach, dans le pays de Trèves, à Neustadt, sur la Harte, à Turkeim, dans le Palatinat, et nous savons qu'une construction semblable à celle du Dolberg a récemment été reconnue en Livonie, qui aussi obéissait à Attila.

Les traditions, après avoir mentionné la défaite et la retraite de ce fléau de Dieu, ajoutent que, méditant une irruption nouvelle, il commit à la garde de ses rings des hordes barbares qui, après son départ, furent refoulées sur cet âpre plateau, limitrophe du Dolberg, que Constantin, 120 ans auparavant, avait assigné aux Sarmates fugitifs venus, comme les Hunns, des steppes de la Scythie. Elles veulent que les deux peuples se soient mêlés, mais que le nom des nouveaux arrivants ait prévalu. Telle serait donc l'étymologie de celui de Hunns-Ruck (littéralement retraite des Hunns), donné à cette contrée, configurée en dos de chien (*hunds*

ruck), comprise entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Nahe, qu'Ausone trouva inculte, sauvage.

Et nulla humani spectans vestigia cultûs.

Cette solution nous semble d'autant plus rationnelle, que le Hunns-Ruck compte encore nombre de vieilles tours, de villages, de bois et de fontaines portant des dénominations empruntées aux Hunns d'Attila.

Le Ring était à peu près inconnu, quand la Gazette de Metz et de Lorraine le signala pour la première fois en 1834, et le rendit l'objet de maintes conjectures. Celle qui en fait un fort des Hunns élevé autour d'une montagne consacrée au culte des druides, nous paraît la mieux fondée (1).

Mais, quelle que soit son origine, nous ne sommes point sans avoir à gémir de la publicité qu'il reçut, il y a à peine trois années. Comprendra-t-on jamais que, pour en faciliter la visite au prince royal de Prusse, à ce religieux protecteur de tous les monuments historiques, on ait imaginé, en 1836, de.... moderniser le vieux Ring! Déjà on avait fait brèche à son parapet, enlevé un long épaulement, pratiqué une chaussée, des escaliers, quand la présence de l'auguste antiquaire vint sauver une construction qu'on croirait l'ouvrage des Titans plutôt que celui des hommes.

EM. D'HUART.

(1) Elle appartient à M. Bégin.

LE MARÉCHAL DE VIEILLEVILLE.

Traduit de Schiller.

(2.e ARTICLE.)

Vieilleville fit fortifier Verdun ; mais à son grand chagrin il apprit que le duc d'Albe ne marcherait pas sur cette place, et qu'il avait déjà entrepris le siège de Metz. Alors il prit le parti d'inquiéter et de resserrer autant que possible l'armée impériale, que son importance forçait à s'étendre au loin. Dans plusieurs surprises, il lui fit beaucoup de mal. Ayant appris que la ville d'Étain, qui devait rester neutre entre les Français et l'empereur, avait fourni des provisions aux impériaux, il résolut de s'en emparer. Il s'approcha des portes, suivi seulement de douze gentilshommes à cheval, accompagnés chacun d'un valet ; il avait aussi avec lui quatre soldats vêtus en laquais. A quelque distance venait un petit corps de troupes, qui devait accourir à un signal. Arrivé devant la porte, il fit appeler le gouverneur et le bailli, et leur reprocha de soutenir les ennemis de la couronne. Ceux-ci s'excusèrent en disant qu'ils devaient faire ce qu'exigeait leur position, et ce qui était le plus utile à leurs administrés, qui désiraient vendre leurs produits avec avantage. « Et ne pourrions-nous pas, nous aussi, dit Vieilleville, avoir quelques provisions pour notre argent ? — Pourquoi pas ? répondirent-ils. — Eh bien, dit-il aux valets, allez et apportez pour six écus de provisions pour nous et nos chevaux. Trompettes, en attendant, sonnez une joyeuse fanfare, car vous ferez tantôt bonne chère. »

La petite troupe de lansquenets qui suivait le gouverneur voulut disputer aux valets l'entrée de la ville, mais elle fut repoussée. Les quatre soldats montèrent aussitôt à la herse, pour empêcher qu'on ne la fît tomber. Les douze cavaliers étaient déjà maîtres de la porte quand arriva le corps qui suivait; il se jeta dans la ville et s'en rendit maître. Dix ou douze Espagnols, parmi lesquels se trouvait un parent du duc d'Albe, étaient alors auprès du gouverneur; mais dès qu'ils entendirent le tumulte, ils se sauvèrent par-dessus le rempart. Vieilleville en fut si irrité, qu'il fit pendre le neveu du bailli, qui les avait aidés à s'échapper.

Six jours après cette expédition, il surprit le village de Rougerieules, où se trouvaient cinq compagnies de lansquenets et autant d'escadrons de reîtres. Les Allemands, surpris dans le village, furent tous tués ou faits prisonniers. A sept heures du matin tout était fini, et Vieilleville s'en retournait. Une partie de l'armée du margrave Albert de Brandebourg qui avait été envoyée contre lui, trouva le nid vide.

Vieilleville revint à Verdun pour donner quelque repos à ses gens, car depuis trois semaines, par les froids les plus rigoureux, il n'avait pas couché dans un lit ni quitté ses vêtements. Il eut le plaisir, en entrant dans la cathédrale de Verdun, de la voir ornée des drapeaux qu'il avait pris aux ennemis et envoyés au maréchal de Saint-André. Il y ajouta ceux dont il venait de s'emparer, ce qui fit en tout vingt-deux étendards qu'il envoya au roi.

Huit jours étaient à peine écoulés, qu'arriva à Vieilleville un courrier du roi: on lui ordonnait de se porter sur Toul pour aider le duc de Nevers, dans le cas que l'empereur, qui ne pouvait venir à bout de Metz, allât assiéger Toul. Il pouvait prendre à Verdun autant d'hommes qu'il voudrait pour soutenir le duc, sans cependant trop affaiblir le maréchal de Saint-André, car on ne savait pas encore bien sur la-

quelle de ces deux places marcherait l'empereur. Vieilleville ne prit que peu de troupes, et laissa auprès du maréchal les capitaines les plus expérimentés.

Le lendemain de son arrivée à Toul, il fut décidé, dans un conseil que tint le duc de Nevers, qu'on attaquerait les albanais et les Italiens, qui étaient en grand nombre à Pont-à-Mousson, et qu'on tâcherait par tous les moyens possibles de mettre fin à leurs incursions dans le pays. Vieilleville offrit de commencer l'attaque avec les soldats qu'il avait amenés de Verdun, promettant de récompenser richement les ennemis de leurs pillages. En conséquence il envoya secrètement à Pont-à-Mousson un des deux espions attachés à sa personne, après lui avoir expliqué ce qu'il aurait à répondre aux demandes qu'on lui adresserait, et ce qu'il devait remarquer avec soin. Il devait se donner comme appartenant à la maison de la duchesse de Lorraine Christine, nièce de l'empereur, et se dire chargé par elle de quelques commissions pour le camp impérial. Il partit tard pour avoir un motif de passer la nuit à Pont-à-Mousson, sous prétexte qu'il ne pouvait le même jour aller plus loin, et afin d'observer le plus tôt possible les forces et les ressources de l'ennemi. Cet homme déterminé se mit en chemin à l'insu de tout le monde, avec l'écharpe jaune, signe de la neutralité de la Lorraine, et en moins de trois heures il arriva à Pont-à-Mousson. On lui demanda d'où il venait, où il allait, ce qu'il avait à faire et s'il avait des lettres. Sûr de ses réponses, il demanda à être conduit devant les commandants (c'étaient don Alphonso d'Arbolancqua, espagnol, et Fabricio Colonna, romain). Il sut si bien répondre à leurs questions, qu'ils ne purent le surprendre ni découvrir ses desseins. Après avoir obtenu la permission de se retirer à son logis, il leur demanda s'ils n'avaient pas de commission pour l'empereur, espérant

être auprès de lui le lendemain, et promettant de s'acquitter fidèlement de leur message.

Ils lui demandèrent à leur tour s'il ne savait pas, puisqu'il avait passé par Toul, qu'il y fût arrivé de Verdun des troupes commandées par un certain Vieilleville. Là-dessus il s'écria : « Ah! ce maudit crapeau français! Dernièrement à Étain, dont il s'est emparé par surprise, il a fait pendre un de mes frères, qui était auprès de mon oncle le bailli, parce qu'il avait aidé des Espagnols à s'enfuir par-dessus les murs. Que la peste le crève! Il m'en coûtera la vie, ou je me vengerai de lui; car l'injustice était trop criante, puisque nous sommes tous tenus d'obéir au maître que nous servons, comme c'était le cas dans cette affaire envers l'empereur et ma maîtresse. Si ces deux seigneurs eussent été pris, on eut découvert maintes affaires secrètes de l'empereur. Ce furieux a fait assassiner mon frère, et il n'avait d'autre prétexte que de prétendre qu'on avait violé la neutralité. Qu'il soit éternellement maudit! »

Fabricio Colonna et don Alphonso, qui étaient bien instruits des expéditions de Vieilleville, et qui connaissaient entre autres cette dernière, l'écoutèrent attentivement. Ils le tirèrent ensuite à part, et lui promirent de venger la mort de son frère, s'il voulait faire ce qu'ils lui diraient. Il répondit qu'il n'épargnerait pas pour cela sa propre vie; mais il les pria de le laisser auparavant aller auprès de l'empereur remplir le message de sa maîtresse. Ils lui demandèrent pourquoi il n'avait pas de lettres. « Parce que, dit-il, mon message concerne quelques secrets d'état du roi de France. Si j'étais surpris avec des lettres, je pourrais plonger toute la province dans le malheur; car ce serait là violer la neutralité, et je courrais le danger d'être retenu prisonnier, ou du moins inquiété. » Satisfaits de sa réponse et croyant l'avoir gagné, ils le laissèrent partir, et ordonnèrent

qu'on lui ouvrît de grand matin la porte de Metz, sans s'informer de ses affaires.

A la pointe du jour, il se montra à la porte qu'on lui ouvrit sans aucune difficulté. Il arriva au camp, y resta tout le jour, et sut si bien endormir le duc d'Albe, qu'il en obtint pour Fabricio et Alphonso une lettre concernant leurs affaires, dans laquelle il leur était expressément recommandé d'être très-attentif à un certain commandant français, nommé Vieilleville, qui avait fait beaucoup de mal au camp du margrave Albert, et qui, d'après des nouvelles positives, était arrivé à Toul depuis deux jours. On leur recommandait spécialement le porteur de cette lettre, dont le zèle pour le service de sa majesté était connu. Ils ne devaient en conséquence se faire aucun scrupule de l'employer.

A la réception de cette lettre, les seigneurs espagnols le louèrent beaucoup, et lui dirent qu'il n'aurait pas eu besoin d'apporter ce certificat du duc d'Albe, qu'ils avaient été convaincus par ses discours de la veille qu'il était pour les impériaux, et que maintenant, s'il voulait faire sa fortune, il n'avait qu'à tâcher de faire tomber entre leurs mains ce Vieilleville qui avait causé tant de mal au camp du margrave. Il répondit qu'il ne désirait rien tant que de pouvoir lui arracher le cœur de la poitrine, pour venger le meurtre de son frère. Il leur demanda de l'appuyer dans cette entreprise comme fidèle serviteur de l'empereur, puisque son frère avait été pendu au service de sa majesté impériale.

Les impériaux en voyant son zèle se manifester par ses larmes, car il en avait toujours à sa disposition, ne balancèrent plus; ils l'embrassèrent, et don Alphonso voulut lui donner une chaîne d'or de cinquante écus. Mais il repoussa ce présent avec indignation, en disant qu'il n'accepterait rien d'eux avant d'avoir rendu à l'empereur

un service signalé, et dans toute autre circonstance qu'ici, où son propre intérêt était le plus en jeu, puisqu'il s'agissait de venger son propre sang. En même temps il les pria de ne pas le presser, et de le laisser libre d'agir. Il leur demanda seulement de lui permettre d'aller se montrer à sa maîtresse, promettant de rapporter à son retour de bonnes nouvelles.

Un si noble désintéressement et toutes ces belles paroles firent tomber dans le piège don Alphonso et Fabricio : ils ne doutèrent plus de sa fidélité, et le laissèrent partir, pour le revoir bientôt.

Il se mit aussitôt en route et retourna auprès de Vieilleville, qui déjà le croyait perdu, car il y avait trois jours qu'il était parti. Ce qu'il lui apprit lui inspira une hardie et singulière ruse de guerre, qu'il mit aussitôt à exécution, sans en parler à personne. Il le fit retourner à Pont-à-Mousson, lui recommandant de dire aux Espagnols qu'à la pointe du jour Vieilleville devait partir pour Condé-sur-Moselle, afin d'avoir une entrevue avec sa souveraine, qui y séjournait ; car la duchesse craignait, si la guerre se prolongeait encore entre la France et l'empereur, qu'on ne fît danser à son fils la piémontaise (qu'on ne le mît à mort pour lui enlever ses biens, comme on avait fait au duc de Savoie) : Vieilleville lui recommanda de se servir de ces mêmes expressions. Il devait ajouter que Vieilleville, qui craignait la garnison de Pont-à-Mousson, devait prendre avec lui cent vingt chevaux et quelques cuirassiers. Au reste, il ne devait point trop se presser, pour lui donner le temps de faire ses préparatifs ; il pouvait aller au pas ordinaire de son cheval.

L'espion partit à onze heures du soir, et à deux heures après minuit il arriva à Pont-à-Mousson auprès des Espagnols, qui furent à la fois surpris et charmés de ce qu'il leur

apprit. Ils firent en toute hâte leurs préparatifs pour faire cette bonne prise, dont ils ne doutaient même pas. Toute la garnison, qui était aussi forte que l'ennemi contre lequel on la conduisait, dut marcher. On ne laissa que cinquante hommes pour garder la ville, et l'on partit déjà certain de la victoire.

Cependant Vieilleville, dès que son agent fut sorti de Toul, réunit tous ses capitaines auprès du duc de Nevers, et leur déclara qu'il méditait une entreprise hardie, pendant laquelle il leur faudrait rester dix heures en selle; mais il leur assura que le résultat en serait beau, et qu'ils en tireraient gloire et profit. Tous contents de cette nouvelle, se préparèrent au départ. Ils sortirent de la ville, marchèrent deux heures et demie jusqu'au pont vis-à-vis le bois de Rouzières. Là Vieilleville partagea ses troupes, et les plaça en embuscade sur plusieurs points. Il prit lui-même avec cent vingt chevaux le chemin de la plaine, et tout ce qu'il rencontra en route, paysans ou voyageurs, fut saisi et retenu, pour que l'ennemi ne fût instruit de rien. Dès qu'on verrait l'ennemi, toute la troupe devait l'imiter. Il avait défendu aux trompettes, sous peine de mort, de sonner avant qu'il ne l'ordonnât. Il faut encore ajouter que, dans l'absence de son agent, il avait examiné tout le pays à l'entour, pour pouvoir, en soldat expérimenté, dresser son embuscade dans le lieu le plus convenable.

Tout était ainsi disposé depuis trois heures, quand l'ennemi parut. « Tournons du côté de Toul, dit Vieilleville, comme si nous voulions fuir, mais à petits pas, et s'ils se mettent à nous poursuivre au galop, nous nous mettrons aussi au galop, jusqu'à ce que nous soyons arrivés à nos embuscades. Avec cela ils sont à nous sans que nous perdions un homme. »

L'ennemi qui les vit fuir, se jeta après eux au grand

galop en poussant un terrible cri de victoire. Dès qu'ils eurent dépassé les soldats embusqués, Vieilleville cria : halte! et fit sonner les trompettes. Aussitôt ils firent front à l'ennemi, et se préparèrent à l'attaque. Au même moment sortirent de leurs embuscades, d'un côté, cent vingt cavaliers; de l'autre, cinquante chevau-légers; d'un troisième, deux cents arquebusiers à cheval, qui se jetèrent sur l'ennemi au son des trompettes et en poussant des cris répétés. Les ennemis surpris et entièrement troublés ne purent que crier : *tradimento! tradimento!* Cependant Vieilleville abattait tout ce qu'il rencontrait. Les impériaux tombaient de tous côtés, en criant : *misericordia, signor Vieilleville!... buona guerra, signori Francesi!* Après un grand carnage, Vieilleville fit cesser le combat. Ce qui restait déposa les armes et se rendit à discrétion. Deux cent trente hommes restèrent sur la place; vingt-cinq furent blessés, et parmi eux leur chef Fabricio Colonna. Les autres furent faits prisonniers, et pas un seul ne put échapper pour porter la nouvelle de leur désastre à leurs camarades de Pont-à-Mousson.

Après cette belle affaire, Vieilleville renvoya au duc de Nevers une partie de ses gens avec le commandant ennemi; les blessés et les prisonniers furent mis en lieu de sûreté. Il fit dire en même temps au duc qu'il ne pouvait encore lui envoyer les trois étendards, qui lui seraient nécessaires pour un coup qu'il méditait. Et comme on le pressait de dire quel était ce nouveau coup, il répondit qu'il n'était pas un de ces fous qui vendent la peau de l'ours avant de l'avoir abattu, et qu'il ne voulait pas faire comme Fabricio Colonna, qui l'avait donné à son agent pour le tuer, et qui maintenant était en sa puissance.

Après le départ de ceux de ses gens qui retournaient à Toul, Vieilleville fit appeler son émissaire, et lui dit : « Prends mon étendard blanc, mon casque et mes brassards; va à

Pont-à-Mousson. Quand tu arriveras à un quart de lieue de la ville, tu lanceras ton cheval au galop en criant : victoire! et en disant que Colonna a battu Vieilleville, et qu'il le ramène prisonnier avec trente ou quarante autres gentilshommes français. Tu leur montreras pour preuve mes armes. Voici quatre hommes inconnus qui t'aideront à les porter. Prends aussi avec le drapeau blanc un faisceau de lances brisées, pour appuyer tes paroles. Montre-leur de la joie, et menace-moi tant que tu voudras de m'arracher le cœur de la poitrine dans deux heures, si je ne t'ai pas payé dix mille écus de rançon. N'oublie pas surtout, dès que tu seras dans la ville, de monter sur la porte, comme si tu voulais y suspendre mes dépouilles, et tiens-toi près de la herse et du pont-levis, pour empêcher qu'on ne les fasse tomber. Dieu fera le reste. »

Saligny, ainsi s'appelait l'émissaire de Vieilleville, partit pour remplir sa mission qu'il exécuta ponctuellement. Cependant Vieilleville ordonna à ses gens de cacher leurs écharpes blanches, et de prendre les écharpes rouges des morts et tous les autres insignes impériaux et bourguignons. Il donna un des étendards pris aux Espagnols au seigneur de Montbourger, un autre au seigneur de Thuré, et le troisième à de Mesnil-Barré, avec ordre de tuer tous ceux qui sortiraient de la ville pour voir les prisonniers français, à moins que ce ne fussent des habitants, ajoutant que si don Alphonso s'oubliait au point de quitter la place pour complimenter Colonna sur son importante victoire, on le désarmât et le fît prisonnier, sans lui faire aucun mal. « Maintenant, dit-il, avec l'aide de Dieu, la ville est à nous, pourvu que personne ne trahisse. »

Chacun resta étonné de la hardiesse de ce coup de main, car on n'avait pu deviner quel était son but en envoyant Saligny à Pont-à-Mousson. Aux approches de la ville, celui-ci

et les quatre écuyers qui le suivaient mirent leurs chevaux au galop, et il arriva en criant : « Victoire! Victoire! Le maudit chien de français Vieilleville et tous ses gens sont battus; Fabricio l'amène prisonnier à don Alphonso. Voici ses armes, ses brassards, son étendard. Il est resté plus de cent morts sur le carreau; tous les autres sont battus et blessés. Si l'on m'avait cru, on les aurait tous mis en pièces. Victoire! Victoire! »

Si grande fut la joie parmi les soldats, que tous ceux qui étaient restés étaient impatients de voir Vieilleville et de fêter Fabricio, car on ne doutait nullement de la vérité de la nouvelle. Dès que don Alphonso eût vu des armes et des brassards dignes d'un prince, et tant de tronçons de lances et un drapeau blanc, il monta à cheval sans plus tarder, et courut suivi de vingt hommes au-devant de Fabricio. Orvaulx et Olivet, vêtus de rouge, arrivaient en criant : *Victoria! Victoria! Los Francesos son todos matados!* (1)

Don Alphonso se fiant à ces paroles et à la langue dans laquelle elles étaient prononcées, avança sans défiance. Mais tout à coup on fondit sur lui, on l'entoura, on terrassa ceux qui l'entouraient, et on le fit prisonnier. Tous ceux qui le suivaient eurent le même sort.

Alors Vieilleville commanda à de Mesnil-Barré de donner à don Alphonso l'étendard, qui était précisément celui de sa compagnie, et de le faire marcher entre les deux autres. Un nommé Le Grec, qui parlait espagnol, fut chargé de lui dire que si, aux approches de la ville, il ne criait pas : victoire! il recevrait une balle dans la tête : de Mesnil-Barré fut chargé de cette affaire. A une portée d'arquebuse de la porte on se mit au galop. Le Grec allait devant, racontant en espagnol la victoire, de sorte que la garnison

---

(1) Les Français sont tous tués.

qui était espagnole, et qui voyait don Alphonso au milieu de ceux qui s'avançaient en criant, fit place et laissa entrer. On ne leur donna pas le temps de lever le pont; aussitôt la langue change, on les tue tous, et toute la troupe crie : France ! France ! Les arquebusiers qui suivaient s'emparèrent des portes, et Vieilleville fut ainsi maître de la ville. On fut étonné d'y trouver une grande quantité de provisions, que la duchesse de Lorraine y avait fait entrer secrètement par la Moselle, pour entretenir sous main l'armée de l'empereur, son oncle.

Pour ce qui est de don Alphonso, on le trouva le lendemain matin étendu mort sur son lit, encore habillé. Vincent de la Porta, gentilhomme napolitain, à qui Vieilleville l'avait remis, n'avait pu, malgré ses instances, l'engager à se déshabiller et à se coucher. Ce n'était pas le froid qui l'avait tué, car de la Porta et les six soldats avec qui il montait la garde, entretinrent dans la chambre un si grand feu, qu'à peine on pouvait y rester. Le désespoir et le regret d'avoir donné si légèrement dans le piège, causèrent sa fin tragique. A cela se joignirent la honte et la crainte de paraître devant l'empereur, qui était déjà fort irrité contre les généraux et les officiers de son armée, comme le lui avait écrit la veille le duc d'Albe : cette lettre qu'on trouva, et dont quelques passages sont curieux, fut traduite en français par Le Grec. Après quelques complimcnts, il y était dit :

« L'empereur sachant que la brèche (devant Metz) était assez avancée, mais qu'aucun officier n'osait se présenter, s'y est fait porter par quatre soldats, et après l'avoir vue, il a dit avec colère : « Mais, au nom de Dieu ! pourquoi ne se jette-t-on pas par là ? Elle est assez grande; que manque-t-il donc encore, par Dieu ? » Je lui ai répondu que nous avions la certitude que le duc de Guise avait fait

construire derrière la brèche un retranchement entouré d'innombrables bouches à feu, et que toute l'armée périrait là. « Mais, par le diable ! a repris l'empereur, pourquoi n'avez-vous pas du moins essayé ? » J'ai été obligé de lui répondre que nous n'étions pas ici devant Duren, Passau, Ingolstadt, et autres villes allemandes qui se rendent dès qu'elles sont investies ; mais que dans cette ville il y avait dix mille braves gens, soixante et dix à quatre-vingts des plus illustres seigneurs français, et neuf ou dix princes du sang royal, comme sa majesté pouvait le voir par les sanglantes sorties où nous avions toujours eu le dessous. Ces représentations n'ont fait que l'irriter davantage. « Par Dieu ! dit-il, je vois bien que je n'ai plus d'hommes avec moi. Il faut que je renonce à l'empire, à tous mes projets, au monde entier, et que je me retire dans un cloître. Je suis trahi, vendu, ou au moins mal servi, comme aucun monarque ne l'a jamais été. Mais, par Dieu ! il ne se passera pas trois ans avant que je me fasse moine ! » — Je vous assure, don Alphonso, que si je n'avais été espagnol, j'aurais aussitôt quitté son service. S'il a été mal servi à ce siège, il doit s'en prendre à Brabançon, maréchal-de-camp de la reine de Hongrie, qui a le principal commandement en ce siège, d'autant qu'il est presque français, et la ville de Metz aussi française. Il se vante d'avoir des intelligences avec plusieurs habitants de la ville, entre autres avec les Tallange, les Baudoche, les Gournay, anciennes familles de Metz. Nous avons aussi attaqué la ville du côté où elle est la plus forte ; nos mines ont été éventées, et n'ont point joué. Tout a été contre nos espérances. Nous avons à combattre les hommes et le temps. Il persiste cependant, et pour couvrir son obstination, il rejette sur nous ses fautes et ses revers. Tous les jours il voit tomber en masse son monde et surtout nos Allemands, qui sont dans la

boue jusqu'aux oreilles. Envoyez-nous les onze bateaux de provisions que son altesse de Lorraine nous destine, car notre armée souffre horriblement. Avant tout soyez sur vos gardes contre Vieilleville, qui est venu de Verdun à Toul avec des troupes. L'empereur en a une merveilleuse appréhension, parce qu'il connaît depuis long-temps sa valeur et ses ruses, jusqu'à dire que sans lui il serait aujourd'hui roi de France; car lorsqu'il voulut pénétrer en France par la Provence, Vieilleville le prévint et s'empara par ruse d'Avignon; de sorte que le connétable put rassembler son armée, ce qui l'empêcha de passer outre. Et depuis ce temps-là, sa majesté l'a toujours appelé *Lion-Renard*. Je vous donne cet avis, comme à mon parent; car il me serait pénible que notre nation, qui est moins favorisée et moins honorée que les autres, fournît à l'empereur de nouveaux sujets de mécontentement, etc. »

Tous ceux qui lurent cette lettre purent aisément juger qu'elle était la véritable cause de la mort de don Alphonso, car il avait manqué à tous les points qui lui étaient recommandés.

Le duc de Nevers instruit de ce qui venait de se passer, arriva devant les portes de Pont-à-Mousson à l'heure du dîner. Vieilleville alla aussitôt au-devant de lui, et il fut décidé qu'on enverrait au roi un courrier; on n'oublia pas de lui remettre aussi la lettre du duc d'Albe à don Alphonso. On envoya un autre espion, nommé Habert, au camp de l'empereur, pour donner avis, si le duc d'Albe voulait tenter un coup de main contre Pont-à-Mousson, qui était très-mal fortifié; aussi Vieilleville était d'avis d'abandonner la ville plutôt que de la fortifier, pour ne pas violer la neutralité, et ne pas donner à l'empereur un prétexte pour s'emparer des autres villes de Lorraine. Le duc de Nevers, malgré ses remontrances, voulut la

garder, et il lui en donna le commandement. Le lendemain Vieilleville se disposa à faire quelques incursions dans les environs, sous le drapeau impérial, et de tromper ainsi l'ennemi. Il sortit avec quatre cents hommes, et fit plusieurs prisonniers qui, les prenant pour des Espagnols, lui tombèrent sous la main. Il poussa jusqu'à Corny, moitié chemin de Pont-à-Mousson à Metz, et à deux petites lieues seulement du camp impérial. Comme il n'y trouva rien, il voulut aller encore une demi-lieue plus loin. En chemin, il rencontra un grand convoi de soixante voitures escortées par deux cents hommes, dont il s'empara. Il était trop tard pour retourner à Pont-à-Mousson, dont il était éloigné de quatre lieues ; d'ailleurs la neige tombait abondamment. Il fut résolu qu'on passerait la nuit à Corny, quoique ce fût un mauvais quartier. Le matin il fit monter sa troupe à cheval, et s'empara encore de six chariots de vin et de provisions que la duchesse de Lorraine envoyait pour la table de l'empereur, son oncle. Huit gentilshommes et vingt cavaliers accompagnaient ce convoi, dans lequel se trouvaient entre autres douze saumons du Rhin, dont la moitié étaient accommodés en pâtés. Dès qu'ils virent leurs écharpes rouges, ils se dirent : voilà l'escorte que l'empereur nous envoie. Mais grand fut leur étonnement, quand tout à coup ils entendirent crier : *France*, et qu'ils se virent tous prisonniers.

Un des gentilshommes captifs, nommé Vignaucourt, demanda si cette troupe n'appartenait pas au sire de Vieilleville. « Pourquoi ? dit Vieilleville lui-même. — Parce que (1), répondit Vignaucourt, il a pris le Pont-à-Mousson avec

---

(1) Nous avons dans la traduction conservé le discours de Vignaucourt avec l'ancien français, tel qu'il se trouve dans les mémoires de Vieilleville. *M. N.*

les enseignes et escharpes rouges; de quoy l'empereur est en extrême colère; car j'estois hier à son lever, et je l'ouys jurer que si jamais il le peut attrapper, qu'il le ferait empaller; disant telles parolles : « Ce traditor, lyon-vulpe (1) de Vieilleville, a pris le Pont-à-Mousson avec mes enseignes et devises, et tué de sang-froid mon pauvre domp Alphonce d'Arboulangua, et faict tuer tous les malades de mon armée qui y estaient, et pris les unze batteaux de vivres que les estats de Lorraine m'envoyaient; mais je jure au Dieu vivant, que si jamais il tombe en mes mains, je luy apprendray à user de telles perfidies, et se servir de mon nom, de mes armes et enseignes, pour me ruyner. Il n'y a prince au monde, pour puissant et valeureux qu'il soit, qui n'y fust surpris et trompé; qu'il s'asseure bien qu'il n'en aura pas meilleur marché que d'estre empallé; et le condampne de ceste heure, si jamais je le puis tenir, à ce supplice. Et vous aultres; je parle à vous qui commandez en mon armée; quelles gens estes-vous, que vous ne faites quelques entreprises sur ce meschant? car, à ce que j'entendy encore hier par quelqu'un qui m'est fidèle, qu'il court les champs tous les jours, ayant tous ses soldats l'escharpe rouge, cornettes, enseignes hespeignolles et de Bourgoigne, sous l'ombre desquelles il faict mille assassinats sur mes gens; car personne ne s'en deffie : ne voilà pas une grande meschanceté. Par la mort-Dieu, vous n'estes pas hommes, d'endurer telles traverses; et ne faictes cas ny de mon honneur, ny de mon service. A ce courroux et très-furieuse colère, il sourdit ung fort grand murmure parmy tous les princes et grands seigneurs qui estoient en sa chambre, et en sortirent bien faschés. Que s'il ne se prand garde, il y aura bientost entreprise sur luy; car

---

(1) C'est-à-dire : ce *traître*, *lion-renard*.

ils sont fort envenimez, principalement les Hespaignols, à cause de la mort de domp Alphonce d'Arboulangua, que l'on a faict si cruellement mourir. »

Vieilleville répliqua que don Alphonse fut trouvé mort dans son lit, sans que personne l'eût fait mourir; et que Vieilleville aimerait mieux n'avoir jamais existé, que d'avoir commis une si grande méchanceté; que toutefois il ne s'inquiétait guère des menaces de l'empereur, mais que, pour sa réputation, il ferait toujours mentir le plus grand prince d'Espagne, quand celui-ci voudra l'accuser d'une telle inhumanité. Vignaucourt connut bien à ce langage que c'était Vieilleville qui parlait.

Sur cela Vieilleville se détermina à se retirer avec le duc de Nevers. Ils étaient à peine à une demi-lieue de Corny, que Habert arriva au grand galop. Celui-ci les avertit de ne pas passer une nuit de plus à Corny, parce que le prince d'Infantado devait y venir à minuit avec trois mille arquebusiers et mille chevaux, ayant juré à l'empereur de l'amener mort ou vif. « Soyez le bienvenu, Habert, dit Vieilleville, vous m'apportez une bonne nouvelle. » Il pressa là-dessus le duc de Nevers de se retirer à Pont-à-Mousson, parce qu'il ne pouvait, dit il, exposer un tel prince au danger; mais que, quant à lui, il était résolu d'attendre ce prince avec toutes ses fanfaronnades. Puis élevant la voix : « Ne voulez-vous pas, vous tous qui êtes ici, appuyer ma résolution? Aussi bien n'avons-nous point encore fait la guerre au-delà, ayant toujours usé de ruses et de surprises. » Ce disant, il prend les cornettes rouges, les met en pièces, commande à tous de cacher les écharpes espagnoles et de se revêtir des insignes français. Sur quoi, ils lui répondirent d'une voix unanime qu'ils mourraient tous à ses pieds, et déchirèrent tout ce qu'ils avaient de rouge sur eux.

Le duc de Nevers lui représenta que c'était une té-

mérité de vouloir tenir dans un village qui n'avait aucune fortification, et où l'on pouvait entrer de tous côtés. « C'est tout un, répondit Vieilleville, je sais avec quoi les battre, ou du moins les chasser. Vous voyez ce taillis, et ici à gauche ce bois : j'y cacherai deux cents chevaux, qui, lorsque l'ennemi attaquera notre village, lui tomberont sur les derrières ; et y eût-il cent princes de l'Infantado, ils prendraient tous la fuite. Laissez-moi faire, et avec l'aide de Dieu, j'espère tout mener à bien. En moins de deux heures tout sera fini. »

Voyant qu'il n'y pouvait rien, le duc de Nevers voulut aussi être de la partie. Vieilleville s'y opposa, mais en vain. On résolut alors d'aller à Corny pour tout préparer. Ils en étaient encore éloignés de mille pas, qu'ils virent un homme courir vers eux à travers les blés verts ; on fit halte : c'était le maire de Villesaleron, qui leur avait déjà rendu quelques bons services. Il leur dit de se sauver bien vite, car le margrave Albert s'avançait sur le village avec quatre mille hommes de pied, deux mille chevaux et six canons. Sur cet avis, on fut forcé, au grand regret de Vieilleville, d'abandonner le village. On rendit la liberté aux huit gentilshommes lorrains. Avant de partir, Vignaucourt ne put s'empêcher de dire qu'il ne s'étonnait pas si Vieilleville réussissait toujours, étant si bien servi ; car il voulait être damné, s'il n'avait pas vu dans la chambre de l'empereur ce nommé Habert, qui se disait envoyé par le colonel Schartel, qu'il avait laissé malade à Strasbourg ; et ce dernier venu, le maire, il y avait quatre jours qu'il l'avait vu vendre du pain et du vin dans le camp du margrave.

Le dimanche suivant, 1.er janvier 1553, Vieilleville apprit par des déserteurs que l'empereur avait levé le siège.

(*La suite au prochain numéro.*)

RAPPORT

SUR L'ÉTAT DE LA PEINTURE A METZ,

LU A LA CINQUIÈME SECTION DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE,

PAR M. FAIVRE (1).

Messieurs,

L'académie ayant décidé, dans sa séance du 27 août, qu'un *coup d'œil sur l'état des arts dans le Pays-Messin* serait soumis à la cinquième section du congrès, cette tâche m'a été commise en ce qui regarde les arts du dessin, non qu'elle me revînt de droit, mais parce que j'ai paru moins directement intéressé dans la question que la plupart des personnes placées en première ligne pour cet objet par la nature de leur talent, l'étendue de leurs connaissances, et l'autorité qui s'attacherait naturellement à leur opinion. J'ai donc accepté, regrettant à la fois que le choix ne pût tomber sur un autre, et qu'un délai si court fût assigné pour un travail qui méritait quelque méditation. Je réclame toute votre indulgence.

Si Metz jouit de quelque renommée, ce n'est point aux arts qu'elle en est redevable. L'histoire parle de son commerce, de sa richesse, de son importance politique, de

(1) M. Faivre a bien voulu nous communiquer ce rapport, qui doit faire partie du volume des mémoires du congrès scientifique.

sa force militaire; elle célèbre son antiquité, elle vante sa constitution libre, elle nomme ses magistrats, ses guerriers, ses savants, elle ne nomme point ses artistes; elle laisse dans l'oubli quelques médiocrités à peine connues de leurs contemporains, dont les œuvres mêmes ne sont point parvenues jusqu'à nous. En effet, tandis que la Lorraine s'enorgueillit à si juste titre de son *Callot*, et surtout de son immortel *Claude*, si heureusement pour la gloire de sa patrie surnommé *le Lorrain*, Metz osera-t-elle rappeler qu'elle a donné le jour au graveur *Sébastien Leclerc*? La comparaison serait moins à son désavantage, s'il était prouvé que le Pays-Messin a vu naître le baron *Regnault*, ce digne émule de David, et l'un des restaurateurs de la peinture en France. Mais il n'est point certain que Sarreguemines, qui le réclame, soit le véritable lieu de sa naissance, et notre amour-propre national ne doit point se hâter d'usurper un titre que la vérité historique nous forcerait peut-être de restituer un jour à quelque localité plus heureuse.

Toutefois, malgré le peu de renom de ses artistes, Metz compte dans son histoire artistique des époques moins stériles. Le XIII.e, le XIV.e et le XV.e siècle virent fleurir plusieurs architectes habiles, que cet âge naïf désignait sous le titre modeste de maçons. De ce nombre étaient *Pierre Perrat*, *Thierry*, de Sierck, les deux *Renconval*, père et fils, *Jacomin*, de Commercy, à qui sont dues diverses parties de notre élégante cathédrale. Une foule d'autres monuments, entre autres les cathédrales de Toul et de Verdun, et l'église si regrettable, dite des *Grands-Carmes*, dont il ne reste plus qu'un fragment, ont été élevés d'après les plans et sous la direction de ces génies ignorés, qui possédaient à un si haut degré l'intelligence de leur art, et qui imprimaient à la pierre avec tant d'éloquence l'esprit religieux de leur époque.

L'aurore de la renaissance ne brilla point sur notre ville; c'est l'époque de la douloureuse révolution qui anéantit sa constitution libre pour transformer la cité impériale en une bonne ville du roi de France; c'est l'époque des troubles religieux, qui agitèrent si tristement notre malheureuse province; c'est l'époque pour le Pays-Messin d'une décadence rapide, peu propre à faire éclore et prospérer les arts.

Il n'en fut pas ainsi du siècle de Louis XIV, qui jeta sur toute l'Europe une si vive lumière, et dont l'influence féconde se fit sentir avec tant de puissance jusqu'au fond de nos plus obscures provinces. Le peintre *Naucret*, le sculpteur *Chassel*, le graveur *Leclerc*, qui jouirent de quelque estime, même parmi les artistes de la capitale, étaient de Metz; et tandis qu'ils honoraient ainsi au dehors leur pays natal par des talents du second ou du troisième ordre, des étrangers y faisaient à leur tour fleurir la sculpture, la gravure et la peinture. On y vit, dans le cours du XVII.e siècle un *Étienne Racle*, qui avait quitté Nancy, sa patrie, pour venir à Metz graver les coins de la monnaie; un *Jacob Adam*, sculpteur habile, qui exécutait des figures en bronze très-recherchées des amateurs; un *Willaume*, assez bon peintre d'histoire, qui travaillait pour le maréchal de la Ferté et d'autres personnages de distinction. Enfin les particuliers et les monastères achetaient et commandaient des tableaux, et les artistes de Nancy et de Verdun eurent plus d'une occasion d'y placer avantageusement leurs ouvrages.

La révocation de l'édit de Nantes dut porter un coup funeste à l'industrie, aux sciences, aux arts, dans une ville qui avait embrassé avec chaleur le parti de la réforme. Les beaux-arts, en particulier, y tombèrent dans une déplorable langueur, d'où la protection éclairée du maréchal de Belle-Isle parvint à peine à les faire sortir. On sait combien à cette époque le goût s'était égaré. Les œuvres produites au

XVIII.ᵉ siècle par les artistes de tous les degrés furent justement confondues dans un oubli commun avec celles des Boucher et des Vanloo, les chefs de cette triste école, si loin de la vérité et du noble but auquel doivent tendre les arts. C'est ainsi, par exemple, que se perdirent les peintres *Jean Leprince*, de Metz, et *Joseph Melling*, de Saint-Avold, qui auraient peut-être laissé d'honorables productions de leurs talents, si le mauvais goût du siècle n'eût fait avorter les dispositions dont la nature les avait doués. Le sculpteur Masson, plus heureux, dut à de solides et consciencieuses études l'honneur de laisser des travaux estimés, que beaucoup de nos artistes modernes ne seraient pas en droit de renier.

Deux de nos compatriotes, dont la jeunesse est contemporaine de l'heureuse révolution qui a restauré les arts en France, et auxquels nous voudrions, dans notre orgueil national, pouvoir associer le baron Regnault, leur camarade et, pour ainsi dire, leur condisciple, *Jean-Martin Renaud*, de Sarreguemines, honoré de l'amitié de Denon, et *Charles-Augustin Pioche*, de Metz, artiste vénérable par son âge et par ses travaux, que nous avons le bonheur de compter encore parmi nous, appartiennent à la fois, par la nature de leur talent, à l'ancienne et à la nouvelle école. Placés sur la limite de deux âges, ils ont imprimé à leurs œuvres une sorte de caractère indécis et transitoire qui n'est déjà plus le laisser-aller du XVIII.ᵉ siècle, qui n'est pas encore la sévérité du XIX.ᵉ Mais ni l'un ni l'autre, surtout le dernier, n'ont atteint les limites dans lesquelles il était donné à leur génie de se développer. Ce n'est point le lieu d'en rechercher les causes.

Toutefois ces deux hommes sont les seules lumières, sous le rapport des arts, qui jetèrent quelque éclat sur le Pays-Messin à une époque où la France, dans tous les modes

de l'activité humaine, recueillit une si ample moisson de gloire. Encore même avaient-ils renié leur obscure patrie, pour aller chercher la célébrité et la fortune dans la capitale, ce foyer absorbant vers lequel se précipitaient déjà tous les talents, toutes les ambitions. Et quand Charles-Augustin Pioche fut ramené dans sa ville natale par un juste ressentiment de sa bonne foi jouée et de son mérite obstinément méconnu, il y trouva les arts plongés dans les plus épaisses et les plus décourageantes ténèbres.

Pendant les quinze ou vingt premières années du siècle, Metz ne compta qu'un seul artiste, celui dont nous venons d'énumérer les titres; encore bien faut-il reconnaître qu'il était déjà sur son déclin. L'atelier qu'il avait ouvert était la seule école qui méritât ce nom. De musée, Metz n'en avait jamais eu; elle n'en a point encore. Le seul de nos cabinets particuliers digne de fixer les regards, celui de M. Gorcy, se formait seulement. A aucune époque de son histoire, sans contredit, l'antique capitale des Médiomatrices n'avait plus honteusement justifié l'injurieuse épithète de *marâtre des arts* dont l'étranger l'avait flétrie.

Mais précisément parce que cet état de choses était extrême, il ne pouvait long-temps durer. On vit bientôt, mais avec lenteur, s'opérer un heureux changement.

Une école gratuite de dessin fut fondée par la ville. Cet établissement, inaperçu d'abord, mal soutenu et mal dirigé, ne tarda point à tomber entre les mains d'un homme plein de zèle, de savoir et de bon esprit, qui l'éleva à un haut degré de prospérité. Aujourd'hui cette école, qui compte annuellement deux ou trois cents élèves, est dans son genre une institution du premier ordre, et contribue puissamment à répandre dans la classe ouvrière le goût du beau et le sentiment de la précision.

A côté de cet établissement s'en éleva bientôt un autre,

aux frais du département, sous le titre d'école de peinture. L'idée seule d'une telle institution dans nos murs était l'indice qu'une ère nouvelle avait commencé. Mais déjà c'était aller un peu vite. Cette école dépassait les besoins actuels de la population. Assise d'ailleurs sur des bases assez mesquines, confiée à des mains médiocrement habiles, créée enfin sous l'influence de je ne sais quelle pensée politique, elle disparut un matin, nous laissant deux ou trois jeunes artistes de plus, mais ayant, en définitive, assez mal tenu ce qu'elle avait promis et ce qu'on avait droit d'en attendre.

Pendant qu'elle s'en allait ainsi avec les circonstances qui l'avaient fait naître, l'école de la ville préparait à l'écart des résultats plus satisfaisants et d'un intérêt plus général. L'enseignement des arts du dessin, qui y avait été d'abord un peu confus, peu à peu se débrouilla, se divisa, et prit un carctère positif et simple, parfaitement approprié aux besoins de la classe de citoyens en faveur de laquelle cet établissement avait été fondé. Les arts de pur agrément y cédèrent insensiblement la place aux arts directement utiles. M. Dupuy, directeur de l'école, proposa à l'académie, dès l'année 1828, en offrant de faire lui-même les frais du prix, de mettre au concours la question suivante : *Déterminer, pour l'enseignement du dessin, un mode qui convienne à la fois aux ouvriers, aux élèves des collèges, et aux jeunes gens qui se destinent aux beaux-arts.* Deux mémoires en réponse à cette question ayant été couronnés l'année suivante par l'académie, M. Dupuy, avec autant de modestie que de zèle bien entendu pour les progrès de l'établissement, se hâta de modifier son système d'enseignement d'après les principes émis dans l'un et l'autre mémoire. C'est de ce moment surtout que l'enseignement s'y dégagea de tout ce qu'il a d'aristocratique,

si je puis m'exprimer ainsi, pour devenir essentiellement populaire ; pour se réduire, dans son principe fondamental, au tracé libre et à l'imitation graduée et rationnelle de tous les corps ; pour s'assimiler, en un mot, par la simplicité de ses principes et l'universalité de ses applications, au plus vulgaire de tous les arts, l'*écriture*. De la sorte l'école municipale des arts prit rang parmi nos plus utiles, nos plus indispensables institutions. La génération présente en reconnaît déjà les nombreux et importants bienfaits ; la génération qui s'élève les appréciera mieux encore, nous n'en doutons pas.

Du reste, à mesure que l'enseignement se simplifiait à l'école municipale, il s'élevait des établissements particuliers propres à recueillir et à developper les diverses parties de l'art que ne comportait point le programme sévère d'une institution gratuite.

L'établissement simultané d'une école de peinture et d'une école de dessin, auxquelles était affecté un prix de trois mille francs, décerné tous les trois ans pour aller perfectionner ses études dans la capitale, à l'élève qui s'en était montré le plus digne, avait en peu d'années doté notre ville de plusieurs jeunes artistes de belle espérance. De là plusieurs ateliers où l'on cultivait les différents genres avec succès ; de là aussi nombre d'amateurs et de personnes étrangères au métier proprement dit, qui luttèrent, souvent avec avantage, contre les artistes eux-mêmes, et qui contribuèrent puissamment à éveiller parmi nos concitoyens le goût d'un art si fertile en jouissances, et si favorable à l'expression et à la propagation de la pensée.

Mais à ces causes diverses de progrès vinrent s'en joindre d'autres, qui ne furent pas moins efficaces peut-être. Dès l'année 1823, l'académie, qui avait pris le titre de *Société des lettres, sciences et arts*, fonda des expositions quin-

quennales de l'industrie du département, et invita les artistes à s'y adjoindre aux industriels, afin que le public pût connaître à la fois ses richesses dans ces deux modes importants du travail humain. Il y eut ainsi successivement quatre expositions, dont la dernière, celle de 1834, rendit si manifeste la marche ascendante de nos arts, que de ce moment il fut jugé opportun de leur ouvrir des expositions spéciales, et qu'il se forma dans ce but une société, qui réalise en ce moment pour la seconde fois l'objet en vue duquel elle a été créée.

L'établissement de la *Société des amis des arts* fera époque dans l'histoire de nos ateliers modernes. Grâce à cette sage institution, nos artistes, de concert avec ceux de Nancy, qui sont régis d'une manière analogue, exposent alternativement chaque année dans l'une et dans l'autre ville. De la sorte il s'établit entre les deux cités rivales une émulation généreuse, dont l'avenir, sous le rapport de l'art, doit recueillir les fruits les plus heureux. D'une autre part, chaque exposition devient tour à tour, pour chacune des deux sociétés, l'occasion d'acheter un certain nombre d'ouvrages, qui, ensuite répartis par le sort entre tous les actionnaires, répandent dans le public les productions les plus aimables du crayon ou du pinceau, et offrent ainsi aux artistes le moyen de placer lucrativement et honorablement leurs œuvres. Une telle institution est un véritable bienfait. L'artiste habile, le protecteur éclairé des arts à qui nous en sommes redevables, et qui la soutient avec un zèle à la fois si persévérant et si judicieux, a mérité toute notre reconnaissance.

Quelque jour, à tant d'éléments de succès nous joindrons vraisemblablement la possession d'un musée, établissement dont le projet, conçu depuis long-temps, voit son exécution reculer d'année en année. Déjà cependant nous sommes en

mesure d'en former le premier noyau. Si l'on réunissait les sculptures et les tableaux épars à la bibliothèque et à l'hôtel-de-ville, et qu'on y joignît les grands plâtres antiques déposés à l'école de dessin, on obtiendrait de la sorte un certain ensemble qui s'augmenterait avec rapidité, soit par les dons du gouvernement ou des particuliers, soit par les acquisitions que pourrait faire la ville, et qu'elle ferait plus volontiers sans doute du moment qu'elle y verrait un but réel d'utilité. Depuis moins d'une année n'avons-nous pas accru nos richesses artistiques de trois pièces capitales: les beaux bronzes de M. Fratin et le tableau de mérite consacré à la gloire du général Richepance? Ce seul fait donne la mesure de ce qu'il en pourrait être, si les arts avaient leur temple dans nos murs, et que les œuvres du génie fussent certaines d'y trouver un asile révéré.

Espérons enfin que le monument que nous allons élever à notre illustre et trop négligé Fabert, sera un noble sujet d'émulation pour le guerrier et pour le citoyen, et en même temps une source d'inspirations héroïques et vraies pour nos jeunes artistes. Si le monument est bien compris, ce double but sera atteint, et la postérité applaudira au judicieux emploi que nous aurons su faire de nos deniers.

Nos arts ont donc de l'avenir, si les hommes répondent aux choses, si les artistes de la Moselle, secondés par de si nombreux et de si puissants motifs d'encouragement, savent s'élever à la hauteur de leur mission, et reconnaître le véritable champ que l'art en province est appelé à parcourir.

Nous sommes trop à l'écart pour qu'il nous appartienne de tracer au talent une route, où le génie seul a droit de servir de guide; cependant, si nous interrogeons les plus nobles et les plus naïves tendances parmi celles que nous voyons se manifester autour de nous, il nous semble qu'il en est de l'art, dans les provinces, comme il en est de

la littérature, comme il en est de l'histoire. Étudier la localité pour la mettre en relief avec sa physionomie native, telle est la tâche dévolue au poète, à l'historien, à l'artiste, quel qu'il soit, fixé par le sort ou par ses propres affections sur quelqu'un des points de cet orbe immense que Paris a la prétention de représenter exclusivement en disant, comme autrefois le plus superbe de nos monarques : *l'état, c'est moi.*

Le caractère commun de nos arts modernes, c'est précisément de manquer de caractère. Comme les artistes sont tous agglomérés sur le même point, ils n'ont tous sous les yeux qu'un seul et même type, reproduit sous mille aspects divers, mais toujours et toujours le même; ou bien, pour en sortir, ils s'aventurent dans le domaine vague de l'imagination, ils font du fantastique, et nous offrent pour du vrai une nature bizarre et monstrueuse qui n'existe que dans leur cerveau. Or chaque localité a son cïel, son sol, ses eaux, sa végétation, ses accidents de terrain ou de lumière; chaque contrée a ses monuments, son architecture; chaque province ses mœurs, ses usages, ses souvenirs; chaque population son costume, son allure, ses sympathies, ses répugnances, surtout son type caractéristique et distinctif. Eh bien, c'est tout cela qui doit être reflété, reproduit, avec une candeur énergique, par l'artiste plongé, pour ainsi dire, dans cette atmosphère natale, pleine de vie simple et de franche originalité.

Nous suivons peu, il faut le dire, cette marche si naturelle. Dominés, entraînés par l'influence de la capitale, nous cheminons timidement sur ses traces, nous nous réglons sur ses modèles, nous subissons l'empire de ses modes, de ses préjugés, de ses caprices; ce qu'elle hait, nous le haïssons; ce qu'elle aime, nous l'aimons; ce qu'elle fait, nous le faisons après elle, et toujours moins bien qu'elle,

précisément parce qu'au lieu de prendre l'initiative dans la part de travaux qui nous est réservée, nous nous mettons humblement à sa remorque.

Jeunes talents que la province voit éclore de toutes parts, pensez-y bien, comme l'historien, il faut que l'artiste aille aujourd'hui puiser aux sources. Or les sources, pour vous, ne sont ni dans les archives poudreuses, ni dans les savantes galeries, ni dans les portefeuilles vermoulus; elles sont partout, sous le ciel, dans vos hameaux, sur vos côtes, sur vos montagnes; elles sont dans vos ateliers et dans vos places publiques. Elles seront aussi, du moment où vous posséderez bien le type national, dans les récits de vos chroniqueurs, dans les traditions du foyer de vos pères.

Secouez donc un joug que vous vous êtes imposé vous-mêmes, et qui comprime votre essor, bien loin de le favoriser. Mais rappelez-vous surtout que si les arts ont pour objet de décorer, d'embellir la demeure des hommes, ils ont aussi pour mission de révéler la vie, dont ils sont la manifestation la plus vive, d'exprimer le vrai et le beau dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, d'inspirer tous les nobles sentiments, de consacrer tous les actes généreux, de faire aimer, en un mot, et vénérer tout ce qui a droit à l'amour et à la vénération.

EXPOSITION

DU SYSTÈME DE ROBERT OWEN.

Parmi les hommes d'un mérite éminent qui assistaient au dernier congrès scientifique, il faut placer en première ligne M. Robert Owen, fondateur des salles d'asile, et auteur d'un système social encore peu connu en France, et qu'il a exposé à quelques personnes pendant son séjour parmi nous. Nous pensons faire plaisir à ceux qui n'ont pu l'entendre et qui s'intéressent au bien-être de l'humanité, en leur donnant la traduction de quelques discours que M. Robert Owen a prononcés au congrès général de 1835, à Manchester, sur l'invitation des méthodistes warenites, et qu'il nous a laissés comme l'exposition la plus complète et la plus succincte à la fois de ses idées sociales. M. Dupasquier, officier d'artillerie, a bien voulu se charger de ce travail.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici une remarque que M. Robert Owen fait à la fin de sa préface ; le lecteur qui parcourra les pages suivantes aura à lutter contre les préoccupations imposées à son esprit par l'éducation, par le cercle dans lequel il vit, avant qu'il ait eu la faculté de distinguer les faits des choses imaginaires, la réalité des institutions factices, la vérité de l'erreur.

Dans tous les cas, l'*Austrasie* ne prétend pas assumer la responsabilité des idées développées par M. Robert Owen ; elle les livre seulement à la curiosité ou à la méditation de ses lecteurs. C'est à eux à prendre ce qu'elles ont de vrai, et à repousser ce qu'elles contiennent d'erroné.

M. N.

PREMIER DISCOURS.

INTRODUCTION.

Le but que je me propose dans ces discours est de prouver que les principes sur lesquels se fonde la société

actuelle, et se forme le caractère de l'homme, sont erronés; que ces principes erronés imposent nécessairement à la race humaine un système de continuelles déceptions, système qui force tous les hommes à devenir par leur éducation irrationnels dans leurs pensées et dans leurs actes, et à méconnaître les uns et les autres leur nature et leur caractère; que, par suite de ces erreurs, le crime et la misère abondent, l'affection et la charité sont renfermées dans le cercle le plus étroit; le bonheur des grands et des petits, du riche et du pauvre, est excessivement borné, incertain et moindre qu'il ne devrait être; qu'enfin l'homme est par là devenu sur tous les points du globe un être inférieur et en désharmonie avec lui-même. En conséquence de ces universelles erreurs, la société a pris une forme artificielle capable de les maintenir, au moyen des plus ingénieuses inventions que l'homme ait su découvrir à cette époque primitive de ses connaissances. Dans ce but, une classification de la société s'est graduellement établie, qui a servi à les perpétuer pendant des milliers d'années. Ces erreurs deviennent de plus en plus absurdes et complexes, à mesure que l'expérience leur oppose des faits plus nombreux. Cette source unique des connaissances humaines a fait ressortir enfin de la marche ordinaire de la nature un nombre de faits suffisant pour démontrer ces erreurs de nos pères inexpérimentés. Ces faits prouvent qu'ils ont été jusqu'ici gouvernés par leur imagination, l'expérience ne leur ayant point encore appris à étudier les faits, ou à en tirer de saines et logiques déductions. Or, c'est dans cet état des facultés humaines que l'imagination est le plus facilement trompée. Cette période peut être nommée l'âge de la crédulité ou le règne des superstitions imaginaires. Dans cette période qui s'est étendue jusqu'à nos jours, tous ont ignoré l'importance des faits pour former un

jugement sain, un esprit rationnel. Heureusement pour la race humaine, le règne de l'imagination ou de l'imbécille faiblesse de l'intelligence touche à son terme, et doit être remplacé par celui d'un jugement sain, résultat de l'étude approfondie et consciencieuse de faits accumulés. Dans ce règne, les forces physiques, intellectuelles et morales de la nature humaine seront si bien explorées et connues, qu'elles seront toutes convenablement cultivées dans chaque individu dès sa naissance, de telle sorte que, quel que soit son sexe, il aura atteint à l'âge de la maturité tout son développement physique, intellectuel et moral, et sera, en d'autres termes, un être entièrement différent d'esprit, de manières, de conduite et d'esprit, de ceux formés sous l'empire des superstitions imaginaires. L'imagination, dans sa première inexpérience, a introduit cette notion absurde, que l'homme est né avec une volonté indépendante, c'est-à-dire que chaque individu a le pouvoir de croire, de sentir et d'agir suivant sa libre volonté. Par suite de cette erreur, l'autorité dominante dans chaque état a rendu les hommes de toutes les époques responsables de leurs croyances, de leurs sentiments, et par conséquent de leur conduite, qui est toujours le résultat des croyances ou des sentiments, ou bien encore des unes et des autres. Cette responsabilité s'est établie sans qu'il ait été tenu compte de l'ignorance où l'on était de la nature humaine; sans qu'on ait su même ce qu'il fallait croire, ce qu'il fallait sentir, comment on devait agir. Le développement graduel et l'accumulation des faits ont conduit les plus observateurs et les plus réfléchis à douter de l'existence du libre arbitre dans l'homme, et leur ont laissé entrevoir qu'il y a contradiction à admettre la coexistence de ce libre arbitre avec les lois éternelles de la nature. Mais le nombre de ceux qui avaient ainsi observé et réfléchi était trop faible pour dominer les esprits entraînés par les erreurs de l'imagination.

La première lutte qui s'ouvrit entre les sectateurs du libre arbitre et ceux qui avaient acquis une notion imparfaite des lois de la nécessité, jeta une grande confusion dans les esprits; on ne sut plus que croire, et les écrits publiés par les deux partis causèrent une grande perplexité. En conséquence les livres sacrés (c'est ainsi qu'on les nomme) des juifs, des chrétiens, des indous, des mahométans, des Chinois, présentent un mélange de ces doctrines contradictoires, preuve évidente qu'ils furent écrits par des individus différents, qui admettaient des idées contraires sur le libre arbitre et la nécessité. C'est de là qu'est née la lutte de tant de sectes religieuses. Chaque parti pouvait en effet invoquer quelques fragments de ces livres à l'appui des notions imaginaires qu'il avait adoptées. Toutefois il faut reconnaître que les plus observateurs, les plus réfléchis des hommes n'acquièrent alors qu'une notion imparfaite des lois de la nécessité, car ils auraient abordé franchement la question, et prêché un état social entièrement dépouillé de toutes les doctrines du libre arbitre; ils auraient reconnu qu'une pareille notion ne pouvait, à aucune époque, conduire à un état social rationnel, et que la pratique qui en découle éloigne nécessairement la vérité, les lumières et le bonheur. Tandis qu'au contraire une parfaite connaissance des lois de la nécessité aurait amené à découvrir l'influence dominante des circonstances extérieures dans la formation du caractère de chaque individu, et par suite, de la société entière. Ils auraient découvert que cette connaissance constitue une science qui, sagement appliquée à la pratique, assurerait à chaque enfant de bonnes dispositions, un bon langage, de bonnes habitudes, de bonnes mœurs, une grande instruction, et établirait sur tout le globe un état de société d'où seraient exclus l'ignorance, la paresse, la pauvreté, la dissension, le chagrin, le mauvais vouloir,

le vice et la misère. Ils auraient prévu qu'une société ainsi constituée ferait en une seule année, dans la voie du bonheur et des connaissances les plus désirables, des progrès plus grands que n'en pourra faire la société actuelle, aussi long-temps qu'elle sera gouvernée par les doctrines du libre arbitre, dût cette période s'étendre à plusieurs millions d'années. En voyant l'ignorance, la folie, l'absurdité qui, par suite de cette erreur fondamentale, règnent dans tous les systèmes religieux, politiques et commerciaux du monde, je suis entraîné à faire tous mes efforts pour les délivrer de tant de maux. Afin d'opérer ce changement, mon intention est d'exposer clairement pour tous la doctrine du libre arbitre, la science de l'influence dominante des circonstances extérieures dans la formation du caractère de l'homme individuel et social, et les conséquences pratiques qui résultent nécessairement de ces deux notions contraires. De telle sorte que la fausseté de l'une et la vérité de l'autre deviennent si évidentes, que tous soient forcés d'y croire. Par suite de cette conviction, les hommes se réuniront franchement et cordialement, dans le désir de construire un état social entièrement nouveau, état fondé seulement sur les doctrines de cette nouvelle science, dont l'étude peut seule assurer la marche régulière, le bien-être et le bonheur de la race humaine ; science qui terminera toute guerre, toute contestation, toute rivalité entre les individus et les nations, et qui fera de l'humanité tout entière une seule famille intelligente et unie. L'unique occupation d'une telle famille sera d'augmenter incessamment ses connaissances et son bonheur, tandis que l'ignorance, la désunion, le vice et la misère seront à jamais bannis du monde, pour ne plus se retrouver que dans les souvenirs de l'histoire, qui dira tous les maux soufferts par la race humaine dans cette période rationnelle du libre arbitre.

Maintenant que la découverte est faite, il semble quelque peu extraordinaire qu'on ne se soit pas plus aperçu que la doctrine du libre arbitre désunit et démoralise nécessairement les hommes, qu'elle lève directement ou indirectement la main de chaque individu contre son frère, qu'elle endurcit les cœurs pour la perception de toutes les sympathies naturelles, que par elle la charité véritable est un nom sans substance, et que par conséquent il devient impossible de nos jours de trouver dans aucune tribu, chez aucun peuple, une charité et un amour purs pour ceux auxquels leur éducation a donné une croyance et des sentiments différents. La connaissance de l'influence des circonstances extérieures sur la nature humaine explique la raison pour laquelle la charité et l'affection ne peuvent coexister avec les doctrines du libre arbitre.

Après avoir démontré les erreurs fondamentales des notions existantes au sujet de l'homme, et avoir prouvé la vérité de la science de l'influence des circonstances extérieures sur la nature humaine, j'expliquerai en détail le mode par lequel le passage d'un système à l'autre peut s'effectuer sans blesser en rien la personne, la propriété, le sentiment d'aucun individu, mais au contraire avec un bénéfice incalculable pour chacun.

Nature des matériaux sur lesquels nous devons opérer. Pour réformer le caractère humain et pour reconstruire la société, il est indispensable de bien connaître les matériaux sur lesquels nous devons opérer. Si nous étions capables de prendre la laine pour du coton, le coton pour de la soie, ou la soie pour du chanvre; si nous allions supposer que le fer fût du plomb, ou le plomb du cuivre, et traiter ces matières avec cette fausse connaissance de leur nature, il est évident que nous ne parviendrions jamais aux résultats cherchés, et que chaque expérience serait la source d'un

nouveau désappointement. Nous serions toujours en contradiction avec la nature, et nous détruirions infailliblement la matière à laquelle il s'agirait de donner la forme d'un objet d'utilité ou d'ornement. Les machines seraient mal construites pour opérer sans de trop grands frottements, ou pour donner des produits d'un usage et même d'un aspect avantageux. La laine travaillée comme du coton, ou le coton comme de la soie, ou la soie comme du chanvre, ou le fer comme du plomb, ou le plomb comme du cuivre, quelque dépense, quelque peine que pût s'imposer le manufacturier, offriraient toujours, en sortant de ses mains, des objets grossiers, désagréables à la vue, entièrement impropres à leur destination, et trompant toujours les espérances de ceux qui se seraient engagés dans de pareilles tentatives.

Un fait semblable s'est toujours présenté parmi les adultes de la race humaine; ils ont perpétuellement méconnu leur nature et celle de leurs enfants. Sous ce point de vue, leur erreur n'est pas moins grossière que ne le serait celle d'un fondeur prenant pour de l'or quelque métal commun, et s'efforçant d'obtenir par des procédés applicables seulement à ses propriétés imaginaires, un résultat qu'on ne pourrait atteindre que par un travail intelligent sur le métal le plus épuré. Mais reconnaissant enfin que son ignorance des qualités réelles de la matière qu'il possède entrave son succès, et qu'il défigure sans cesse l'objet qu'il veut produire, il conclurait que ce métal auquel il attribuait des qualités supérieures, n'est qu'une matière sans valeur et tellement mauvaise par sa nature, qu'elle ne peut par aucun traitement connu, par l'application d'aucun procédé perfectionné, devenir meilleure ni servir à la fabrication d'objets d'utilité ou d'ornement ayant quelque valeur.

C'est ainsi que la nature humaine, cette matière la plus précieuse et la plus malléable qu'il ait jamais été donné à

l'homme de modeler selon ses connaissances et au gré de ses caprices, a été considérée comme un composé méprisable mêlé d'un grossier alliage, qui la rend incapable de donner même les plus médiocres résultats, sans ses mesures violentes et coercitives qu'on lui a appliquées pendant tous les siècles passés : preuve convaincante que la nature humaine n'a pas été comprise. Aussi a-t-elle toujours été méconnue et traitée avec la plus profonde ignorance. On lui a appliqué des actions mécaniques entièrement contraires à son essence, et de là sont résultés des frottements violents et continus, souvent assez rudes pour détruire la texture même de la matière, et ne plus lui laisser que des propriétés viles et méprisables. Ceux qui agissaient ainsi ne savaient pas que toute détérioration provenait de ce grossier traitement, résultat de leur profonde ignorance. Ils ne savaient pas qu'au lieu d'agir mécaniquement, il fallait imiter les procédés chimiques; que la matière employée devait être traitée par un dissolvant qui pût l'adoucir et la préparer; qu'ainsi préparée, il suffirait, pour lui faire prendre les formes les plus gracieuses, de l'introduire dans des moules convenablement construits.

Ce que l'homme a été supposé être par sa nature. Nos pères ayant attribué à la nature humaine des qualités qu'elle n'a jamais eues et qu'elle n'aura jamais, l'ont frappée et forgée avec les plus lourds et les plus grossiers instruments, pour lui donner par cette brutale action mécanique ces qualités qu'ils supposaient devoir lui appartenir, mais qu'ils n'ont pu lui faire acquérir jusqu'à ce jour. Dans leur désespoir, après avoir perdu leur temps et leurs peines, et supporté d'énormes sacrifices dans cette folle entreprise, ils déclarent aujourd'hui que la matière, par telle ou telle cause, est devenue mauvaise, et qu'il est par conséquent impossible de lui faire acquérir et retenir ces qualités qu'ils voulaient lui rendre inhérentes. Les générations écoulées jusqu'à l'épo-

que présente ont cru que chaque individu avait le pouvoir d'adopter une croyance quelconque non pas selon les lois de la nécessité, et par suite d'une forte conviction, mais bien par l'action d'une puissance imaginaire qu'ils appelaient le libre arbitre, et qu'au moyen de cette faculté imaginaire, il était libre de croire ou de ne pas croire, selon l'ordre de son maître. Ainsi encore se sont écoulées jusqu'à ce jour des générations qui ont faussement imaginé qu'il dépendait de l'homme de sentir ou de ne pas sentir ; qu'il ne dépendait point en cela de son organisation naturelle, mais bien de la recommandation de la loi, de l'ordre de ceux qui peuvent avoir le droit et le pouvoir d'imposer à tous les individus des sentiments tels qu'ils les conçoivent ou les désirent.

Preuve de cette supposition. Le langage, la religion, les lois, les coutumes et le cours ordinaire de la vie chez tous les peuples du monde, prouvent évidemment que telle a été la supposition universellement adoptée sur la nature humaine pendant les siècles passés.

Dans le langage. On trouve en effet dans la phraséologie de tous les langages : vous devez croire ceci, — vous ne devez pas croire cela ; — vous devez sentir d'une telle manière, — vous ne devez pas sentir de telle autre manière ; — vous êtes louable de croire ainsi, — vous êtes blâmable si vous croyez, si vous sentez autrement.

Dans la religion. La théologie de toutes les nations est en harmonie avec la phraséologie de leur langage, mais en général les théologiens poussent beaucoup plus loin leurs erreurs. Le langage de toutes les religions de la terre est : *croyez ainsi, et vous serez bon ; refusez cette croyance, et vous serez mauvais* (1). Dans plusieurs religions dominantes

(1) Quoique nous ayons déjà dit que nous ne nous rendions en aucune façon solidaires des opinions émises dans cette théorie, nous ferons remarquer ici que l'auteur a mal compris le langage de la théologie chrétienne. *M. N.*

l'erreur est poussée plus loin encore; il y est dit : croyez ce que je vous enseigne, et vous serez sauvé pour l'éternité et placé dans l'éternel bonheur; repoussez la croyance que je vous enseigne, et vous serez éternellement damné, et tourmenté au-delà de ce que l'imagination peut concevoir. Il en est de même au sujet des sentiments. — Les individus sont poussés à l'amour ou à la haine non pas selon leur nature, mais en conséquence d'une théorie théologique, créée par l'imagination d'hommes évidemment ignorants de la nature humaine et des lois qui la gouvernent.

Dans les lois. Les lois reposent partout sur cette supposition, que les hommes sont nés avec le pouvoir de croire et de sentir selon leur volonté; et les législateurs se fondant sur cette erreur, ont pensé que tout individu devait croire, sentir, et conséquemment agir selon les notions qu'ils avaient adoptées, ou, plus correctement, qu'on leur avait imposées, de ce que les hommes de toutes les nations devaient croire, sentir et faire dans toutes les circonstances.

Dans les mœurs et les coutumes. Les mœurs et les coutumes des peuples sont fondées sur la même supposition, au sujet du pouvoir attribué à chaque individu de croire ou de ne pas croire, de sentir ou de ne pas sentir, suivant sa libre volonté, et non pas selon les lois immuables de sa nature. Au reste, nous devons seulement démontrer, par un examen impartial, qu'aujourd'hui même le langage, la religion, le gouvernement, les lois, les mœurs et les coutumes des peuples sont fondés sur cette supposition; que toutes les institutions publiques et privées ont la même base, et que tout le système de la société existante en découle et s'appuie uniquement sur elle.

Cette attribution faite à la nature humaine de qualités qui lui sont entièrement étrangères, a dérangé le caractère des hommes et troublé leurs relations.

1.° Elle a divisé le monde en plusieurs grands cercles

opposés de croyances, de sentiments et de conduite. Les membres de chacun des cercles doivent admettre dans leur conscience et tenir pour certain que leurs croyances, leurs sentiments, leur conduite, sont les seuls justes, et que les croyances, les sentiments, la conduite de ceux qui composent les autres cercles, sont fondés sur de grossières erreurs.

2.° Elle a divisé chacun de ces grands cercles en diverses subdivisions également opposées de croyances, de sentiments et de conduite, chacune d'elles se croyant en possession de la vérité, tandis que les autres seraient dans l'erreur.

3.° Elle jette souvent la division parmi les membres d'une même famille, chacun d'eux concluant que lui seul a raison, et que tous ceux qui pensent autrement que lui sont trompés et admettent l'erreur.

4.° Elle crée des opinions assez arrêtées pour faire penser qu'il est de la dernière importance que tout le monde croie, sente, agisse selon certaines notions particulières, et elle porte ainsi quelques hommes à adopter les mesures les plus énergiques pour imposer aux autres les mêmes croyances, les mêmes sentiments, la même conduite.

5.° Elle trouble l'intelligence humaine en créant la division des pensées et des sentiments, au point que l'affection et la charité entre les individus de croyances diverses a disparu du monde. Et au lieu de ces deux vertus, qui sont essentielles au bien-être et au bonheur de l'humanité, toutes les tendances qui produisent le vice, le crime, et par conséquent engendrent la misère dans le monde, sont devenues essentiellement inhérentes au caractère de chaque individu.

6.° Elle a, par les mêmes causes, introduit la colère, la haine, la jalousie, l'envie, la dispute, le meurtre, les guerres et les massacres. Elle entretient l'ignorance; elle est la source de la pauvreté et de la crainte qu'elle inspire;

elle seule a produit la misère et la perversité qui sont le partage de la race humaine.

7.° D'elle résulte cette classification de la société qui la divise en castes ayant des opinions et des intérêts séparés, qui donne aux uns l'éducation et la refuse aux autres, qui fait des riches et des pauvres, des oppresseurs et des opprimés, et qui n'assure qu'une incessante misère à toutes les castes, en les rendant ennemies secrètes ou déclarées.

8.° Par elle le mensonge et la déception se sont emparés du monde ; par elle s'est anéantie toute confiance d'homme à homme, de nation à nation ; les esprits et les cœurs se sont isolés, et il en est résulté des maux incalculables.

9.° Par cette supposition, enfin, tout individu d'une race quelconque a été ravalé au point de n'être plus qu'une faible fraction de l'humanité, une créature méprisable et irrationnelle, forcée de voir toute chose à travers un milieu opaque et trompeur, de méconnaître sans cesse ce qui peut servir à son bonheur, confondant souvent la vérité et le mensonge, le juste et l'injuste, et se laissant prendre à toutes les erreurs pendant sa vie entière. Ainsi, la doctrine du libre arbitre a maintenu la race humaine dans un état de barbarie plus ou moins grossier, et a fait du monde une scène de déceptions, de haines, de violences, un lieu de souffrances, un véritable pandémonium. Pour confirmer ce que nous venons d'établir, nous n'avons qu'à observer les sentiments que cette erreur a inspirés aux vrais chrétiens contre les juifs, les mahométans, les indous, les Chinois, les païens ; ceux éprouvés par les zélés sectateurs de chacune de ces religions par les adeptes de toutes les autres, et à suivre dans l'histoire la conduite irrationnelle de chacun de ces peuples envers toutes les autres divisions du monde religieux. Mais si ces vues trop vastes ne pouvaient être embrassées par des esprits toujours resserrés dans l'étroite

sphère des divisions de sectes, de castes et de partis, telles qu'elles se rencontrent dans tous les pays, dans toutes les grandes divisions subversives de l'intelligence humaine dont nous avons parlé, nous pourrions nous borner à considérer dans la Grande-Bretagne, et dans l'Irlande par exemple, les sentiments qui animent les catholiques et les protestants, les épiscopaux et les presbytériens, les épiscopaux anglais ou écossais et leurs dissidents, la partie évangélique de chacune de ces sectes et les unitaires, les unitaires et les trinitaires, et à observer la conduite tenue par ces sectes diverses les unes à l'égard des autres.

Que ces faits soient examinés sans prévention, s'il est possible, et tout observateur désintéressé reconnaîtra que, dans la conduite de ces partis, il n'y a pas, même aujourd'hui, la moindre apparence de sens commun et de bon jugement. Car tous ces hommes ayant été élevés dès leur enfance dans cette notion d'une volonté libre et indépendante, ont eu leurs facultés intellectuelles troublées au plus haut point. Ainsi, tandis qu'il serait de l'intérêt de tous les membres de la grande famille humaine de provoquer avec énergie toutes les mesures pratiques qui peuvent assurer à chacun d'eux, pendant leur vie, le plus grand nombre de sensations agréables, tous ont été et sont encore activement occupés à découvrir et à employer tous les moyens propres à contrarier le bonheur des autres, et à diminuer autant que possible le nombre des douces sensations qui devraient remplir la vie de chaque membre de cette famille.

Veut-on une nouvelle preuve du dérangement universel de l'intelligence humaine produit par la notion imaginaire du libre arbitre? qu'on jette un regard sur l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande! les deux premières s'attribuent l'honneur d'être placées à la tête du monde civilisé, et de renfermer

les esprits les plus élevés qu'ait produits le système actuel, système qui est nécessairement résulté de la doctrine du libre arbitre. Qu'on examine donc ces trois divisions intérieures de l'empire britannique; qu'on observe la conduite de ces diverses classes, de ces sectes, de ces partis, telle qu'elle est dévoilée dans les journaux quotidiens de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, dans les chaires, dans les cours de justice, dans les assemblées publiques et législatives; qu'on suppose un instant que l'intérêt vital de chacun est d'améliorer et d'avancer le plus possible le bonheur des autres, et qu'on déclare loyalement alors s'il est possible de découvrir la moindre apparence de sens commun dans les actes publics de chaque classe, secte ou parti, dans ces îles, et si, avec les meilleures dispositions possibles pour ne point apercevoir la choquante absurdité de la marche suivie aujourd'hui par l'Église et par l'État dans la Grande-Bretagne et en Irlande, l'œil le plus scrutateur pourrait reconnaître en pratique la plus faible trace de charité et d'affection réciproques entre les classes, les sectes et les partis.

Les journaux quotidiens et hebdomadaires de Londres, de Dublin, d'Édimbourg et de Glascow, ne montrent-ils pas au contraire, aujourd'hui même, toute la force et la violence des colères et des haines politiques et religieuses, et n'étalent-ils pas aux yeux du monde une faible partie des vices, des crimes et des misères innombrables qui font de la société actuelle un véritable pandémonium. Examinez bien, mes amis, le tableau qui vous est présenté; il vous représente exactement votre condition; mais il n'est toutefois qu'une légère esquisse des maux résultant de l'erreur fondamentale qui vous a été signalée dans ce discours. Si le tableau était achevé et peint de ses couleurs naturelles, il serait trop affreux, trop épouvantable pour qu'on pût y arrêter ses

regards. Aucun de vous, quoique appartenant à l'une des divisions de cet état, ne pourrait supporter la vue d'un tel ensemble de lentes douleurs et de souffrances déchirantes.

Essayons, si notre imagination peut y atteindre, de nous représenter un seul jour des souffrances et des douleurs de ce pandémonium, produites, 1.° par les luttes des sectaires; 2.° par les débats politiques; 3.° par les querelles générales des classes et particulières des individus qui les composent; 4.° par les affections déçues, surtout parmi les femmes; 5.° par la prostitution, avec les maladies physiques et morales qu'elle engendre, et les chagrins qu'elle cause aux parents, aux amis de ces êtres perdus pour le bonheur; 6.° par les inquiétudes pécuniaires, par la crainte de la pauvreté, par la misère réelle, par la famine, par la douleur de voir périr successivement sous ses yeux ses enfants et sa famille entière, tandis que le luxe étale ses splendeurs non loin de là, et qu'une extravagante prodigalité nourrit la débauche dans la rue voisine; 7.° par la nécessité où se trouvent tant d'êtres de tous les âges de sacrifier chaque jour une partie de leur santé et de leurs forces pour soutenir une misérable existence d'esclaves par des travaux monotones et insalubres; 8.° par l'usage immodéré, ou plutôt par l'abus de nos facultés; 9.° par les jalousies et les vengeances qui naissent uniquement de l'ignorance où nous sommes de notre nature; 10.° par les guerres et les massacres, tels que ceux que nous voyons encore aujourd'hui en Espagne et en Afrique, tels que les funestes luttes nationales en ont causé pendant ces dernières guerres continentales, qui ont duré un quart de siècle et fait périr des millions d'hommes sans aucun motif raisonnable, laissant en partage aux familles de ceux qui succombaient une misère dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Si maintenant cette évaluation des maux d'une seule journée

est multipliée par sept, quelle imagination pourra se figurer la masse énorme de souffrances produites dans une semaine; s'il fallait l'étendre à une année tout entière, l'esprit s'y perdrait aussi complètement que lorsqu'il cherche à se représenter le nombre infini de systèmes solaires qui composent l'univers.

L'imagination remplie de cette horrible peinture des maux de l'humanité, ne ferons-nous pas tous nos efforts pour éloigner les causes qui les produisent? Devrons-nous, pourrons-nous même rester un seul jour oisifs et indifférents après les avoir découvertes, et nous être assurés que rien n'est plus facile que de les anéantir pour toujours? Que le clergé de toutes les religions, que les hommes de savoir de toutes les professions, que les hommes d'état et les économistes politiques, que les chefs de la presse et les administrateurs les plus distingués dans toutes les branches de l'organisation sociale, au lieu de perdre leurs instants les plus précieux dans de graves folies au milieu des incohérences avec lesquelles ils ont été familiarisés, et qui font aujourd'hui leur plus sérieuse occupation, qu'au lieu de cela ces hommes s'attachent aux vérités importantes que nous signalons, et ils découvriront qu'en suivant une marche constante et régulière, ils peuvent facilement en une seule année faire beaucoup plus pour l'amélioration et le bonheur d'eux-mêmes et de ceux qui les entourent, que l'ignorance et l'inexpérience de nos pères ne sont parvenues à opérer depuis le grand nombre d'années que la société s'est fondée sur la notion imaginaire du libre arbitre.

Dans mon prochain discours, j'établirai la nature réelle de l'homme, et d'après cette notion, j'indiquerai ce qu'il peut devenir sous l'influence des nouvelles circonstances extérieures à l'action desquelles on pourrait le soumettre depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Après un Bal masqué.

FRAGMENT INÉDIT DE SARA.

Après m'avoir cent fois avoué votre amour,
Après m'avoir souffert encore tout ce jour,
Près de vous, à vos pieds devisant d'espérance,
Sara, m'avez-vous pu causer cette souffrance?
— O vous qu'on aime tant, femmes, est-il écrit
Que votre cœur toujours doit céder à l'esprit?
Et que si devers vous l'on va coûte que coûte,
Vous-mêmes jetterez des pierres en la route?

Après tout, il est vrai, que vous importe à vous,
Sara, qu'un pauvre cœur, — morne et fermé pour tous,
Pour vous seule riant, — un soir en un coin sombre,
Et se garant d'un bal, se lamente dans l'ombre?

Que vous importe à vous,—la joyeuse beauté
Que chacun fête ainsi qu'une divinité,—
Que votre amant confus pleure à vous voir légère,
Et de loin vous salue ainsi qu'une étrangère?
Qu'en ses deux mains cachant son front terne et blêmi,
Il frémisse et tressaille, oubliant un ami
Qui ne l'a pas quitté de toute la soirée?
—Ou bien, quand vous passez si belle et si parée,
Que vous importe encor, Sara, que son regard
Se voile tout à coup et se fasse hagard?

Vous avez à penser, certes, à d'autres choses!
—Vos diamants, vos fleurs, vos couronnes de roses,
Votre robe de gaze et votre long collier!
Puis vous avez au bras un galant cavalier,
Jeune, fier, sémillant, et gai de votre joie.
—La musique qui tonne et le gaz qui flamboie,
Ou les doux compliments de quelque beau danseur
Glissés d'un ton bien bas, mais rempli de douceur,
—Les mille enchantements si puissants de la fête,
C'est assez, n'est-ce pas, pour troubler votre tête!
Et puis,—si devant vous on raillait mon maintien,
Ou si votre regard se rencontrait au mien,
Qu'importe?—pour cacher votre rougeur subite,
N'avez-vous pas un masque, enfant, qui vous abrite?

J. KŒNIG.

FLORA

GALLIÆ ET GERMANIÆ

EXSICCATA.

HERBIER DES PLANTES RARES ET CRITIQUES DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE RECUEILLIES PAR LA SOCIÉTÉ DE LA FLORE DE FRANCE ET D'ALLEMAGNE, PUBLIÉ PAR LE DOCTEUR F.-G. SCHULTZ.

La collection de plantes que nous annonçons en ce moment n'a été entreprise que pour répondre à un besoin qui se fait généralement sentir en France, où l'on connaît très-peu les espèces nouvelles que l'activité des savants allemands leur a fait découvrir. M. Schultz, botaniste allemand, fixé depuis quelques années à Bitche, était plus à même que tout autre de nous initier aux savantes recherches de ses compatriotes, et sous le titre de *Flora Galliæ et Germaniæ exsiccata*, il vient de faire paraître la première centurie d'un herbier des plantes rares et critiques de la France et de l'Allemagne.

Cette première centurie, qui ne coûte que 20 francs, contient un grand nombre de plantes intéressantes, dont plusieurs sont nouvelles pour nous. Elles sont déterminées d'après les ouvrages de *Koch*, le meilleur guide en cette matière. Pourquoi, dira-t-on, entreprendre un herbier, lorsque nous avons déjà tant de flores françaises et allemandes? Nous répondrons: c'est que les plantes séchées et bien préparées servent mieux la science que des descriptions ou des figures trop souvent imparfaites: les publications de MM. Mougeot, Lenormand, etc., en sont la preuve; elles ont fait faire plus de progrès à la botanique que tous les ouvrages descriptifs imprimés depuis Linné.

Dans cette conviction, nous faisons un appel à tous les vrais amis de la science aimable, certain que nous sommes de l'utilité du travail de M. Schultz.

FOURNEL.

DE L'HARMONIE

DANS SES RAPPORTS AVEC LE CULTE RELIGIEUX,

PAR L'ABBÉ PIERRE.

Nous venons de parcourir la préface de l'ouvrage de M. l'abbé Pierre, et quoiqu'il faille, pour porter un jugement sur l'ensemble, avoir connaissance de l'ouvrage entier, nous pouvons cependant dire déjà quelques mots sur ce que nous avons lu.

M. l'abbé Pierre voudrait que dans le culte on introduisit toutes les ressources de l'art musical, non en remplaçant le magnifique plain-chant en usage par de fades et molles compositions modernes, manquant d'ordinaire de caractère religieux, mais en chantant et exécutant les mélodies reçues d'après les lois de l'harmonie. Ces mêmes chants qui, depuis des siècles, sont l'expression de la piété, gagneraient encore en grandeur et en majesté, s'ils étaient exécutés avec art. Et c'est dans ce but, dans l'intention d'initier surtout les membres du clergé dans la connaissance de l'harmonie, et de les mettre par là en état de veiller avec goût sur l'exécution musicale des messes, hymnes, etc., que M. l'abbé Pierre a entrepris son traité de l'Harmonie.

Nous partageons entièrement toutes les idées de M. l'abbé Pierre. Comme lui nous pensons que c'est faire preuve de peu de goût que de préférer aux naïves et sublimes mélodies des temps passés les prétendues compositions religieuses modernes, qui, à côté d'elles, restent pâles et sans vie, quoique exécutées avec tout le prestige de l'harmonie et de l'instrumentation moderne. Déjà Rousseau, bon juge en cette matière, avait dit que « le plain-chant, même dans l'état où il est actuellement, est de beaucoup préférable à ces musiques efféminées et théâtrales, ou maussades et plates, qu'on y substitue dans quelques églises, sans gravité, sans goût, sans convenance, sans respect pour le lieu qu'on ose profaner. » Comment, en effet, des compositions modernes, manquant de sentiments religieux, pourraient-elles produire quelque chose qui eût le cachet de sainteté, que le cœur et l'inspiration peuvent seuls imprimer à une œuvre? Ils

travaillent péniblement, et en dernier résultat, leur prétendue œuvre religieuse n'est en rien différente d'un morceau d'opéra, si ce n'est peut-être que le mouvement en est plus lent et plus grave, et les tons un peu plus tristes. Les auteurs des hymnes et des chants en usage dans l'Église catholique étaient au contraire des hommes qui au sentiment de l'art et à l'inspiration musicale joignaient un profond sentiment religieux, et voilà pourquoi leurs œuvres ont un caractère de religiosité qu'on chercherait en vain dans la plupart des compositions modernes. Et c'est là la raison principale pour laquelle il faut se garder de leur substituer d'autres chants.

Mais plus ces chants sont beaux et dignes du culte public, plus il convient qu'ils soient bien exécutés, et qu'ils le soient selon les règles de l'art. Ou bannissez le chant des églises, (et, pour le dire en passant, on ne saurait le faire, car il n'y a pas de culte public possible sans musique), ou, si vous voulez qu'il y tienne la place qui lui est due, qu'il soit exécuté d'une manière convenable. Qui dit qu'il doit y avoir du chant dans l'Église, accorde par là nécessairement qu'il doit être exécuté comme il convient, c'est-à-dire, d'après toutes les lois musicales. Il n'y a point d'affectation théâtrale à avoir de bons chantres et d'habiles organistes, tandis que la religion ne saurait que perdre à ne pas saisir les âmes par tous les effets que peuvent produire, bien exécutés, les chants de l'Eglise catholique. Quand on a un aussi beau et bon moyen d'élever les âmes, de leur inspirer des sentiments spirituels et religieux, que celui que possède l'Eglise dans ses chants, on est coupable de ne pas en profiter. Bien exécutées, ces hymnes agissent sur le cœur ; mal exécutées, elles déchirent les oreilles, et l'effet qu'elles sont destinées à produire est manqué.

On ne peut donc, dans l'intérêt même de la religion, qu'approuver et les idées et le but de M. l'abbé Pierre.

Nous attendons avec impatience que l'ouvrage entier ait paru. La préface que nous venons de lire, et qui est pleine d'un véritable goût musical, nous fait présager que le reste de l'ouvrage sera fort remarquable. Nous en rendrons un compte détaillé, dès que nous l'aurons entre les mains.

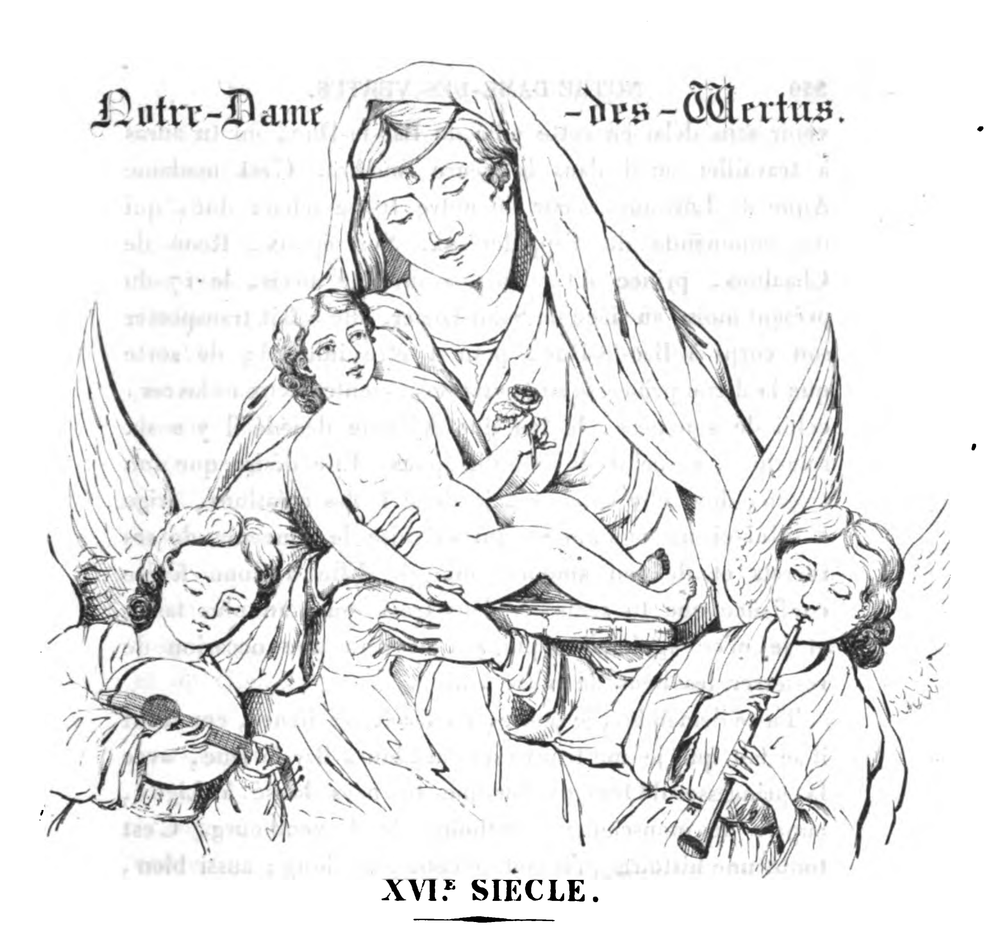
M. N.

NÉCROLOGIE.

Louis-Charles-Prosper, marquis de Cherisey, maréchal-de-camp, commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres royaux de Saint-Louis, de Saint-Ferdinand d'Espagne, et du Mérite militaire de Prusse, vient de terminer au château de Cherisey (3 lieues de Metz) une vie qu'avaient épargnée les champs de bataille de l'empire et de la restauration. Il portait dignement un nom que la victoire avait gravé sur les murs de Jérusalem dès l'an 1099, et qu'un savant historien a qualifié de *monument vivant de nos phases héroïques*. Mais jamais il n'advint à M. de Cherisey de tirer vanité de l'illustration de ses aïeux, et s'il se souvint toujours de qui il était fils, ce fut pour perpétuer l'inépuisable bienfaisance et ce vieil honneur français qu'une longue suite de preux et cinq générations de lieutenants-généraux, tous grands-cordons de l'ordre de Saint-Louis, avaient convertis en usage de famille.

Refoulé sur la terre étrangère par nos orages révolutionnaires, dépouillé en majeure partie de son antique héritage, M. de Cherisey revint à vingt ans chercher un dédommagement dans la gloire, et comme ses devanciers, il la trouva fidèle et sur les bords du Tage et dans les plaines de Leipsick. Là, sous le feu des batteries ennemies, Napoléon le créa chef d'escadron et officier de la Légion-d'Honneur. Dix ans plus tard, il revit ces mêmes bords du Tage à la tête du 38.e de ligne, et la brillante conduite qu'il tint durant cette courte et mémorable campagne le fit élever au grade de colonel de la garde, avec brevet de maréchal-de-camp.

Et quand 1830 eut surgi, quand le drapeau qui avait reçu ses serments eut été abattu, M. de Cherisey revint au manoir paternel, où il donnait l'exemple de toutes les vertus du croyant, du pratiquant sincère, lorsque la mort l'enleva, le 3 de ce mois, à une mère, à un frère, à une femme, à quatre enfants dignes de lui, à des amis dont il était l'orgueil, et à cette excellente population de Cherisey, qui avait retrouvé en lui son appui et son protecteur héréditaire.



XVI.[e] SIECLE.

§ 1.[er] LIGIER RICHIER ET ERRARD DE BAR-LE-DUC.

> Tout fuit, et sans s'armer d'un courage inutile,
> Dans le temple voisin chacun cherche un asile.
> (*Poésie classique du 17.e siècle.*)
>
> Ils viennent, jusque dans vos bras,
> Égorger vos fils, vos compagnes.
> (*Hymne de la Révolution.*)

Lettre de Philippe Errard à Ligier Richier, statuaire.

De Bar-le-Duc, ce 29 juillet, l'an de grâce 1544.

Au reçu de la présente, ami Ligier, tu es requis de quitter Saint-Mihiel et ton œuvre du sépulcre, pour

venir sans délai en cette ville de Bar-le-Duc, où tu auras à travailler aussi dans le genre funèbre. C'est madame Anne de Lorraine, sœur de notre très-gracieux duc, qui me commande de t'appeler ici. Son époux, René de Chaalons, prince d'Orange, ayant été occis, le 17 du présent mois, au siège de Saint-Dizier, elle a fait transporter son corps à Bar-le-Duc, pour y être inhumé; de sorte que la digne princesse se trouve céans entre deux cadavres : celui de son père, le feu duc Antoine décédé il y a six semaines, et celui de son dit époux. Elle désire que ton ciseau, dont elle connaît déjà de si belles créations, érige à celui-ci un monument qui éternise le souvenir de ses regrets et de son amour conjugal. Elle a donc ferme confiance que tu seras ici dans trois jours au plus tard; et je m'en applaudis, puisque ce sera une occasion de resserrer les liens de notre amitié.

Tu te demandes, je pense, en lisant ces lignes, comment il se fait que je me trouve aujourd'hui à Bar-le-Duc, avec la princesse d'Orange, lorsque tu m'as laissé à Ligny, auprès de monseigneur Anthoine de Luxembourg. C'est toute une histoire qu'il faut te conter au long; aussi bien, en ai-je le loisir.

La renommée a dû t'apprendre les circonstances principales du siège et de la prise de Ligny-en-Barrois. J'étais dans cette ville, au nombre des féaux du comte Anthoine, lorsque ce damné empereur Charles-Quint (que Dieu puisse confondre) vint l'investir avec ses mécréants de reîtres et lansquenets. Le roi François I.er y avait envoyé garnison sous les ordres du sire de Bertheville, et notre bon duc de Lorraine, son filleul, qui se trouva comme entre enclume et marteau (étant de France par son duché de Bar, et de l'empire par ses états de Lorraine), avait recommandé au comte Anthoine de faire de son mieux pour conserver la ville

au roi. *Fais ce que dois,* disait-il en terminant, *advienne que pourra.*

Voilà donc que le jour de la fête du glorieux saint Jean-Baptiste, nous signalons du haut des tours l'armée impériale arrivant de Commercy, descendant la colline de *Pilleviteuil,* passant l'Ornain au gué de la *Gravière,* et s'établissant au-delà du parc, vers *Givrauval.* Tu peux penser que, ce soir-là, on ne songea guère à allumer, suivant l'usage, les feux de saint Jean sur les collines et hors des portes. Le sire de Bertheville maugréait dans le fond de l'âme, et se plaignait au comte de Ligny de ce qu'on n'avait pas eu l'idée d'établir sur la hauteur de Pilleviteuil un fort qui eût barré la route et tenu en bride l'armée ennemie, et l'eût empêchée de venir, sans coup férir, camper à notre barbe. Les capitaines d'Eschénay et de Gonzoles voulaient qu'on abattît les beaux tilleuls, ormeaux et taillis du parc, croyant déjà voir, à l'aide de leurs couverts, les Allemands arriver jusqu'au bord du fossé. Le comte Anthoine ne voulait pas ouïr parler de mettre la cognée à ces beaux arbres séculaires, qui, disait-il, avaient couvert de leur ombre le chevalier sans peur et sans reproche, et son grand-oncle le saint prélat Pierre de Luxembourg. Mais la personne la plus désespérée dans cet effroi général était madame Marguerite de Savoye, la digne comtesse de Ligny. Voyant tous ces vaillants seigneurs en tel discord, elle n'avait plus d'espoir que dans la protection de Notre-Dame-des-Vertus, et passait en prière, devant sa châsse, presque toutes les heures du jour, voire même de la nuit.

L'événement prouva trop que messires de Gonzoles et d'Eschénay jugeaient vrai. Dès le surlendemain, 26 de juin, les impériaux ayant forcé sans grande peine l'entrée du parc, s'avancèrent d'arbre en arbre, de couvert en couvert, jusque sur le bord du fossé, et s'établirent, pour

faire brèche, entre la *grosse tour* (1) et les *buttes*, en s'épaulant à droite et à gauche. On retarda bien leur approche, en faisant chanter les fauconneaux de la grosse tour; mais ils tinrent bon, et le 29 au matin, ils commencèrent d'ouvrir la muraille sur une longueur de plus de quatre-vingts pieds. Les deux jours suivants, ils agrandirent la brèche. Enfin, le dimanche, 2.e de juillet, désespérant de pouvoir résister plus long-temps, et voulant au moins éviter les suites d'une prise d'assaut, monseigneur le comte demanda une suspension d'armes, et envoya en parlementaire au camp de l'empereur le sire de Bertheville pour traiter de la reddition. Et nous, pendant cette parlementation, nous assistions tous à la messe en l'église du château, quand, pendant la préface, nous ouïmes de grandes clameurs de détresse du côté des remparts, et à peine avions-nous eu le temps de nous signer, que voici une troupe de soldats furieux qui entrent par la grande porte, renversant sur leur passage hommes, femmes et enfants; ils courent aux autels, aux châsses, aux tabernacles, pillent et profanent les vases sacrés, les ornements précieux, les saintes reliques, les tableaux de prix, les bas-reliefs œuvre de ton ciseau, mon pauvre Ligier; se saisissent du comte et de la comtesse, et leur déclarent qu'ils sont prisonniers, et qu'ils aient à les suivre au quartier de dom Fernand de Gonzague, lieutenant de l'empereur. Autant en font-ils de messires de Roussy, de Gonzoles, d'Eschénay, et autres principaux. Nous autres, *le fretin*, fûmes laissés comme gent non rançonnable, et demeurâmes témoins du sac, incendie et dévastation de la ville et du château, qui durèrent le reste de la journée et la nuit suivante.

(1) Cette tour, dont la base existe toujours, a plus de vingt mètres de diamètre: c'était un vrai bastion circulaire.

Pour moi, voyant mes seigneurs enlevés aussi brutalement de leurs domaines, je m'acheminai le lendemain vers Bar-le-Duc, où mon oncle le greffier me reçut à grande liesse, car il me croyait occis dans la bagarre. Depuis il me recommanda à madame la princesse d'Orange qui était céans, gardant le corps de son père, et attendant l'issue du siège de Saint-Dizier, issue funeste pour elle. Je t'ai narré ce qui précède, pensant que, comme tu connais les lieux et la plupart des personnages, ces détails ne seront pas sans intérêt pour toi.

Ce n'est que depuis quelques jours que j'ai eu nouvelles du sort du comte et de la comtesse de Ligny par un de mes compagnons de fuite, venu, comme moi, chercher fortune à Bar. Il paraît que, par une perfidie diabolique, les impériaux avaient aposté des troupes à portée de la brèche, pour donner l'assaut durant l'entrevue du sire de Bertheville avec dom Fernand, voulant se venger, sans doute, sur le comte de Ligny, de sa fidélité au roi de France, son suzerain (1) : de là cette irruption pendant l'amnistie, ce pillage et cette violation des droits les plus sacrés. La preuve que cet attentat était concerté, c'est que le sire de Bertheville, quoique ambassadeur, fut aussi retenu prisonnier, et dirigé le lendemain, avec monseigneur Anthoine, madame Marguerite et les autres, vers la ville de Bruges en Flandre qui doit être leur prison. Des témoins de leur triste départ m'ont assuré que la digne dame gémissait moins de son déplorable et non mérité destin, que de la profanation des saintes reliques, et surtout de l'enlèvement, fait sous

(1) « Et depuis, à Ligny-en-Barrois, où le comte de Brienne et de Ligny commandait, l'empereur l'ayant assiégé, et Bertheuille, lieutenant du comte, estant sorti pour parlementer, pendant parlement la ville se trouva saisie. » MONTAIGNE. *Essais*, *liv. I*, *chapitre VI*.

ses yeux, par un de ces malandrins, de l'image miraculeuse de Notre-Dame-des-Vertus, ouvrage, comme tu le sais, du bienheureux évangéliste saint Luc, et à laquelle la comtesse avait une si exemplaire dévotion. Pour ma part, je regretterai toujours aussi ce précieux tableau, moins à cause de la riche châsse qui l'encadrait, que comme l'œuvre d'un des glorieux compagnons de Notre-Seigneur et comme la fidèle image de sa sainte mère.

Voilà de bien tristes évènements, mon cher Ligier. J'en serai consolé si tu te hâtes d'arriver ici. Pour ce je t'envoye, de la part du duc de Lorraine, un sauf-conduit qui protégera toi, tes compagnons et ton bagage, contre les Allemands qui infestent le pays. Fais donc diligence, et tu feras chose agréable à la princesse et encore plus à ton ami.

Philippe ERRARD.

RÉPONSE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Ligier Richier à Philippe Errard.

De Saint-Mihiel, le 31 juillet 1544.

Je réponds à ton épître, mon cher Errard, par le messager qui me l'a apportée, et je suivrai ma réponse dans quatre ou cinq jours, ne voulant pas quitter Saint-Mihiel avant d'avoir mis la dernière main au Christ de mon sépulcre, et terminé cette statue pendant que je me sens en verve et en haleine : je craindrais, si je différais, de ne pas être, plus tard, disposé comme je me sens aujourd'hui.

J'ai trouvé ici un de tes parents, Philibert Vyart, avec lequel je dois partir pour Bar-le-Duc ; il passera pour mon aide, et au moyen de ton sauf-conduit, nous espérons arriver sains et entiers, nous et nos bagages.

C'est avec angoisse que j'ai appris, par ta lettre, les détails de la dévastation de Ligny. J'en savais déjà la prise, mais j'ignorais à quels excès ces maudits lansquenets s'étaient portés. Je leur voue donc, ainsi que toi, haine éternelle pour leur brutalité digne de Vandales et non de chrétiens. Les infâmes ! avoir lacéré mes bas-reliefs sculptés avec tant d'amour, et que je croyais sous la. sauve-garde d'un asyle inviolable ! Avoir ravi cette image de la mère du Sauveur que je regrette au moins autant que mes œuvres, non cependant par le même motif que toi, Errard ; non comme l'œuvre du saint évangéliste, mais comme morceau de peinture vénérable par son sujet, et surtout par son ancienneté : car il date au moins du IX.e ou X.e siècle. Ici, cher ami, je te vois froncer le sourcil, et me soupçonner entaché des erreurs des huguenots. Tranquillise-toi, je suis toujours et serai, Dieu merci, vrai catholique. Mais en ton histoire du siège de Ligny, écoute une partie de la mienne.

Tu sais que, né au village de Dagonville, entre Ligny et Saint-Mihiel, et privé fort jeune de mes père et mère, je fus accueilli chez un mien oncle qui me commit à la garde de ses bestiaux. Or, dans cette vie de contemplateur oisif, je passais mes heures à modeler en terre de petites statues de bergers, de brebis, de vaches, de chiens, de tous les objets qui m'étaient familiers. Je faisais présent de mes œuvres à tous les habitants de notre village, et plusieurs de ces petites figures furent portées jusqu'à Saint-Mihiel et y furent remarquées. Voilà qu'un jour, un beau laquais tout bariolé d'or vient de cette ville me chercher, avec mon oncle, de la part d'un seigneur étranger qui désirait me voir. Fort ébahi de cette visite, je me laissai cependant conduire, et, arrivés à Saint-Mihiel, nous fûmes introduits près d'un homme à figure imposante, et vêtu

comme un duc, qui me parla de mon goût pour la sculpture, et me demanda si je voudrais le suivre en Italie pour étudier cet art. Je consultai mon oncle du regard, et répondis que j'y consentais, supposé que mon oncle y fût de même consentant. Le brave homme était pauvre, avait famille nombreuse; j'étais entré chez lui à peu près nu, je lui étais donc plus à charge qu'à profit : aussi je ne puis lui faire reproche de ce qu'il ne fallut pas le presser pour répondre oui. Nous fûmes bientôt d'accord, et le grand seigneur m'emmena dès le lendemain. Je te fais grâce des détails du voyage, pendant lequel j'appris que mon nouveau protecteur était le célèbre Michel-Ange Buonarotti, la gloire de la Toscane et de l'Italie, le peintre, le statuaire, l'architecte par excellence. En quelles mains j'étais tombé! Juge de mon enthousiasme, en parcourant, avec ce grand homme, ces belles cités d'Italie, remplies de palais, ornées de chefs-d'œuvre, sous le plus beau ciel du monde, au milieu d'habitants parlant une langue douce et harmonieuse! juge de mon bonheur, à moi, pauvre paysan qui n'avais vu jusque là que nos tristes villages de la Lorraine, nos chaumières décorées pour tous ornements de leurs draperies de *pois de Rome* (1), notre ciel brumeux, nos enluminures barbares, et qui n'avais entendu que le rude patois de Dagonville!

Or, en passant à Bologne, nous visitâmes une église où je vis une image de la sainte Vierge absolument pareille à celle de Notre-Dame-des-Vertus dont nous déplorons aujourd'hui la perte, et mon maître m'apprit, non sans une sorte d'orgueil, qu'elle était l'œuvre d'un de ses

---

(1) On nomme dans les villages du Barrois *pois de rame*, et par corruption *pois de Rome*, les haricots que l'on suspend et qu'on laisse sécher à des râteliers aux façades des maisons sous la saillie du toit.

compatriotes, d'un peintre florentin nommé Luca et surnommé *il Santo,* parce qu'il s'était voué à peindre les images des saints, et principalement de Notre-Dame. « Ce peintre, me dit-il, qui vivait vers le x.e siècle, a un grand nombre de ses madones placées dans les églises et couvents d'Italie, et l'analogie de son nom avec celui de saint Luc l'évangéliste, l'amour du merveilleux, ont fait attribuer à ce dernier les œuvres du Florentin : erreur que le bon sens seul suffit pour réfuter, puisque saint Luc était médecin et non pas peintre, profession prohibée chez les Hébreux. Cependant, le vulgaire et les peintres eux-mêmes croient que saint Luc a fait le portrait de la sainte Vierge : ces derniers l'ont même adopté pour patron (1). »

J'ajouterai que mon illustre maître se proposait d'écrire une histoire des peintres florentins, et que *Luca il Santo* devait figurer en tête comme ayant été, me disait-il, le précurseur de Cimabué, du restaurateur de la peinture, et comme ayant devancé son siècle par le naturel et le dessin de ses figures. Je ne sais s'il a exécuté ce projet; mais juge de mon étonnement, quand, de retour dans notre pays, je vis dans l'église collégiale de Ligny une image en tout pareille à celle de Bologne, et à une autre du même auteur que j'avais vue à Rome, à Sainte-Marie-Majeure; et persuade-toi bien qu'il n'est pas nécessaire que je la croie l'œuvre de saint Luc pour en déplorer la perte : car, quoique de beaucoup inférieure aux vierges du divin Raphaël pour le coloris et la perfection des traits, elle est, aux yeux d'un artiste, regrettable comme époque dans l'histoire de l'art.

---

(1) Voir les ouvrages intitulés : *Del vero pittore Luca santo*, et *Dell'errore che persiste nell'attribuirsi le pitture al s. Luca evangelista;* par D.-M. Manni, de Florence.

Je pense que tu garderas pour toi seul cette épître qui pourrait paraître peu orthodoxe ; car, au temps qui court, je n'aurais nul désir d'être suspecté d'opinions hérétiques : il n'en faudrait pas plus pour me faire réputer huguenot et novateur.

LIGIER RICHIER.

§ 2. EN ITALIE.

Faites, reine immortelle,
....
Que j'aime la plus belle
Et sois le plus vaillant.
(*Poésie de l'Empire.*)

Ave, maris stella,
Dei mater alma,
Atque semper virgo,
Felix cœli porta.
(*Hymne de l'Annonciation.*)

C'était en effet d'Italie qu'avait été apporté en France, par une série d'événements que nous allons raconter succinctement, le tableau de Notre-Dame-des-Vertus dont il est question dans les deux lettres qui précèdent.

En 1435, Louis III, duc d'Anjou et comte de Provence, était mort en Calabre où il guerroyait, afin de contraindre la reine de Naples, Jeanne II, à le reconnaître pour son successeur. Sa mort avait transmis ses domaines et ses prétentions à son frère René d'Anjou, qui à son duché de Bar avait réuni celui de Lorraine par son mariage avec Isabelle, héritière de ce duché. Or, le bon René, non content de ses états d'Anjou, de Lorraine, de Bar et de Provence, voulut encore ajouter la couronne royale à ses couronnes ducales. A peine sorti d'une longue captivité où l'avait retenu son cousin Anthoine de Vaudémont, il ne fut pas plutôt informé de la mort de Jeanne, qu'il leva des

troupes, équipa une flotte, et se disposa à passer en Italie pour disputer le trône à Alphonse d'Aragon que cette princesse versatile avait aussi adopté, mais dont elle avait ensuite révoqué l'adoption, *in extremis,* en lui substituant René. Ce dernier s'étant fait couronner à Avignon par l'antipape Félix V, voulut, avant de mettre en mer, s'assurer des chances que pourraient avoir ses armes dans son nouveau royaume, et de la force de ses adhérents. Il envoya donc secrètement à Naples un gentilhomme provençal nommé Anthoine de la Salle, écuyer, alors à son service comme gouverneur de son neveu Charles d'Anjou. Après une traversée périlleuse, la tempête jeta l'écuyer provençal sur les côtes du royaume de Naples, près d'une petite ville nommée Capri, dans l'île de ce nom, l'ancienne Caprée de Tibère.

En cette ville était alors un couvent de chartreux fondé par la reine Jeanne I.re, qui avait voulu que son corps y fût inhumé. Anthoine de la Salle alla prendre gîte en la maison de ces religieux, qu'il trouva fort bien disposés en faveur de René. Comme on croit volontiers ce qu'on désire, et que le froc du moine ne met pas plus à l'abri des illusions que la cuirasse du guerrier, les bons pères persuadèrent facilement au gentilhomme que son maître n'avait qu'à se montrer pour que tout le royaume se soulevât en sa faveur, et fît sur les Aragonais la contre-épreuve des vêpres siciliennes. « Et nous avons foi, messire, ajouta le bon prieur, que son altesse n'oubliera pas que notre monastère a accueilli en hospitalité son premier envoyé sur la terre de Naples, et que les besoins et intérêts de notre religion lui seront par vous puissamment recommandés. »

Anthoine le promit, et avant de prendre congé, voulut entendre la messe en leur église, où, étant en oraison, ses yeux s'arrêtèrent sur un portrait de Notre-Dame qui tenait sur

ses genoux son divin enfant auquel deux anges faisaient concert de hautbois et de mandore. Ladite image était surmontée des armoiries peintes d'Anjou, de Provence et de Sicile, et paraissait grandement vénérée en cette maison. Se souvenant alors qu'avant son départ de Provence, dame Lyonne Sellerge, son épouse, l'avait prié de lui rapporter d'Italie quelque sainte relique ou image, il accosta le prieur au sortir de l'office, et lui demanda quelle était cette peinture qui, par la richesse de sa châsse, paraissait céans en telle vénération ?

« Ce n'est sans cause, messire, répondit le bon religieux ; car elle est un don de notre glorieuse fondatrice, la reine Jeanne, première du nom, dont l'âme est au sein du Seigneur. Et la tenait, ladite reine, par succession non interrompue, de son trisaïeul le puissant roi Charles I.er d'Anjou, frère de monseigneur saint Louis, auquel roi Charles elle fut octroyée, en pur don de congratulation, par N. S.-P. le pape Clément IV, lors de sa coronation à Rome, et de l'investiture de ce royaume qui, comme sçavez, est tenu en fief de l'église romaine. Et outre cette origine respectable, bien autre encore est son titre à notre dévotion ; car nous tenons que cette image sacrée de *Notre-Dame-des-Vertus* est une des portraitures qui furent peintes par le glorieux saint Luc, évangéliste. »

Ce récit du prieur ne fit qu'irriter le désir qu'avait conçu notre gentilhomme de se faire concéder la sainte effigie. Aussi, en réitérant au digne prieur ses protestations de faire au roi René mention avantageuse du couvent de Capri, il ne lui céla pas qu'il avait la mémoire fort courte, et qu'il serait plus certain de ne pas oublier ses recommandations, si les bons religieux lui octroyaient, pour souvenir, l'inestimable présent de l'image de Notre-Dame.

Grande fut, comme on peut le penser, la surprise du

prieur, qui ne s'attendait point à telle requête. Néanmoins, ne voulant rien prendre sur lui, il convoqua sur l'heure les dignitaires de la communauté, auxquels il fit part de la demande de l'écuyer provençal. Le délibération fut longue. Enfin les intérêts temporels de la maison l'emportèrent sur la dévotion à la sainte image (1); et il fut résolu, à grande peine, qu'on ferait droit à la requête du gentilhomme. Anthoine de la Salle reçut donc cette peinture sur vélin, au revers de laquelle on lisait : *Lucas pinxit,* et plus bas : *Sacrosancta effigies B. Mariæ Virginis Deiparæ, dono data charissimo filio in Christo, Karolo, regi Siciliæ : III.ª iduum septembris, anno Incarnationis MCCLXVI. Clemens, episc.*

Avec ce précieux tableau, Anthoine retourna vers René dont, comme on le sait, les armes n'éprouvèrent en Italie que des revers, et qui fut contraint d'abandonner le trône à son compétiteur. Et les chartreux de Capri durent amèrement regretter de s'être dessaisis de ce qui faisait la gloire et l'ornement de leur église ; mais il était trop tard.

René d'Anjou se résigna donc à vivre paisible dans ses états de Provence, à y rendre ses peuples heureux ; il y mérita le surnom *du bon roi,* et y laissa un souvenir qui dure encore. Quant à son écuyer, il paraît qu'il eut toujours, au contraire, du penchant pour les seigneurs aventureux ; car nous le voyons, en 1469, au service de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et de Ligny, de guerroyante mémoire, le même auquel Louis XI donna depuis l'épée de connétable, et qu'il fit ensuite décapiter en Grève, en 1475.

---

(1) *Suis rebus metuentes monachi, ut favorem qualemcumque apud Renatum sibi compararent.* (Leçon de matines, à l'office de Notre-Dame-des-Vertus.)

Ce Louis de Luxembourg avait trois fils ; et ce fut encore en qualité de gouverneur de ces jeunes princes que le sire de la Salle entra à son service. Faisant sa résidence habituelle au château de Ligny-en-Barrois, il paraît qu'il y mourut ; mais avant de trépasser, il fit, ainsi que son épouse, don à l'insigne église collégiale dudit château de l'image de Notre-Dame-des-Vertus qu'il avait apportée d'Italie. Elle fut donc placée dans une châsse, contre l'un des piliers, dans une chapelle collatérale du grand autel, où elle fut religieusement gardée en grande vénération. Le preux Bayard, qui fit ses premières armes dans la compagnie du comte de Ligny, avait une dévotion particulière à cette sainte image. Plus d'une fois, sans doute, il supplia la reine des anges de le rendre un des plus vaillants chevaliers de son siècle, et l'on sait que jamais prière ne fut mieux exaucée : il fut même parrain d'une cloche de l'église collégiale, qui, de son nom, fut nommée *la Bayarde,* ainsi que la rue où s'ouvrait la principale porte de cette église.

Vint enfin le jour funeste de la prise de Ligny par l'armée de l'empereur, où le comte et la comtesse furent traîtreusement réduits en captivité, où un *rittmeister* de Charles-Quint arracha de sa châsse l'image sacrée, en déroba les ornements et la plia dans son livre-journal.

§ 3. EN BARROIS.

Bénis soient la Vierge et les saints !
On rétablit les capucins.
(Poésie de la Restauration.)

Paulùm reducto Ligniacum quoque
Dignare vultu !
. . . .
Ergo et linæis præses babebitur
Maria terris. Ter resonabile
Circà virentis littus Ornæ,
Vitiferi sonuêre colles.
(Hymne de Notre-Dame-des-Vertus.)

Franchissons maintenant un espace de trente-six années, les plus fertiles, peut-être, en événements que présente

notre histoire ; période si remplie par l'origine et la fureur des guerres de religion qui déchirèrent le royaume jusqu'à la fin du siècle, par l'élévation de la maison de Guise, par la catastrophe de la Saint-Barthélemy, qui, de nos jours, a été qualifiée de rigueur salutaire ; période qui avait usé quatre rois de France et tant de grands ambitieux.

Plusieurs des personnages que nous avons vus en 1544 étaient descendus dans la tombe ; les autres étaient près d'y descendre. Parmi les premiers, nous compterons le comte de Ligny, Anthoine de Luxembourg qui fut retenu dans sa prison de Bruges, ainsi que la comtesse, jusqu'en l'année 1547, quoique la paix eût été signée entre Charles-Quint et François I.er dès le mois de septembre 1544.

Le statuaire Ligier Richier, après avoir sculpté en marbre, pour le mausolée du prince d'Orange, le magnifique cadavre écorché que possède encore l'église Saint-Étienne de Bar, était retourné à Saint-Mihiel terminer son chef-d'œuvre, cet admirable groupe du *sépulcre,* composé de quatorze personnages extraits d'un seul bloc de pierre, travail qu'il acheva vers 1550, dont cette ville est si fière, et que les plus grandes cités peuvent lui envier. Richier avait paisiblement fini ses jours à Saint-Mihiel, entre les bras de son ami Errard, avec lequel, en l'année 1552, il était allé s'enfermer dans Metz assiégé par Charles-Quint, toujours par rancune contre ce prince et ses vandales de lansquenets. Les deux amis avaient travaillé, eux aussi, au fameux *retranchement de Guise ;* et quand les armes de l'empereur, jusqu'alors victorieuses, éprouvèrent devant cette place l'humiliation que tout le monde connaît, on peut penser que les deux Barrois ressentirent de sa déconfiture autant de joie, peut-être, que le duc François de Guise lui-même.

Déjà, en 1546, Errard avait eu la conduite des travaux

que le roi François I.er avait fait commencer, à l'instigation du sire de Bertheville, sur la hauteur du Pilleviteuil, pour y établir un fort qui couvrait Ligny du côté de la Lorraine. Malheureusement ces travaux furent abandonnés l'année suivante à la mort du roi : il n'en reste que des vestiges. Mais Errard avait pris dans ces constructions un goût pour la fortification qu'il transmit à son fils : car, marié quelques années après, il fut le père du célèbre Jean Errard de Bar-le-Duc, né dans cette ville en 1566, qui devint par la suite le premier ingénieur de Henri IV, et le premier auteur français qui ait écrit sur la fortification(1).

La comtesse douairière de Ligny, madame Marguerite de Savoye, vivait encore en cette année 1580, mais fort avancée en âge, et consolant son veuvage par des fondations pieuses. C'est ainsi que, peu après son retour dans ses domaines, elle avait fait rebâtir plus près de la ville le couvent des capucins, dont la maison avait été presque détruite par les soldats impériaux ; elle fonda aussi, l'année suivante, le monastère des Annonciades à un quart de lieue de la ville, sur le chemin de Saint-Dizier. La digne et pieuse dame passait presque toutes ses journées dans ces saintes maisons et dans l'église collégiale du château. Mais ce n'était jamais sans un nouveau sentiment de douleur amère qu'elle voyait veuve de sa sainte effigie la chapelle où, dit la chronique, *soulait être colloquée la peinture de Notre-Dame-des-Vertus.*

« Or, le jour de Noël de cette année 1580, pendant que ladite dame Marguerite était en l'église du château, lorsqu'on célébrait la grand'messe, est survenu un notable et vertueux bourgeois, nommé Pierre Dechevillier, pour

(1) Son ouvrage intitulé : *La fortification démontrée et réduite en art*, est de 1594.

visiter ladite chapelle ; lequel, après avoir achevé sa prière, s'approcha de ladite dame, et la saluant honorablement, entre autres propos par lui à elle tenus, lui déclare et affirme, pour décharger sa conscience, que certainement il sçavait que l'image de Notre-Dame des-Vertus, de tout le peuple de Ligny tant réclamée, était en la maison d'un laboureur du village *du Bouchon*, nommé Jehan Leliepvre, dit Leprestre ; et que ce serait un grand bien, pour contenir ses sujets à plus grande dévotion, de procurer que, par son autorité, ladite image fût restituée en son lieu et place, en ladite collégiale.

« Madame Marguerite, après l'avoir pertinemment ouï, le remercia de son avertissement, et en fut grandement joyeuse. Dès lors, étant retournée en sa chambre pour y prendre sa réflexion, considéra comment elle pourrait récupérer ladite image sans user de violence contre ledit Leliepvre. Et parce que ce jour de Noël n'était jour convenable à voyager, différa son entreprise jusques au lendemain, jour de Saint-Étienne ; et dès le grand matin, envoya un messager vers ledit Leliepvre, le prier, d'autant qu'elle avait ouï dire qu'il possédait une fort belle image de Notre-Dame, de la lui vouloir envoyer et prêter, pour en faire faire une pareille. A quoi Jehan Leliepvre, comme un très-bon sujet de ladite dame, répondit qu'il avait véritablement une image de Notre Dame, laquelle un mestre-de-camp des gens de l'empereur, après la prise de Ligny, avait laissée en son logis, pliée dans un livre, sous le chevet de son lit, avec une image de saint Jean et plusieurs pièces de cuivre servant d'ornements aux colonnes du grand-autel de l'église du château de Ligny. Lesquelles pièces il avait dès long-temps rendues au doyen de la collégiale, et non toutefois ladite image que, par une singulière dévotion, il avait toujours

retenue près de lui (1), en faisant grand cas, parce qu'il estimait que c'était l'image de Notre-Dame-des-Vertus qu'il avait vue avant lesdites guerres en ladite église; qu'il l'avait fait colloquer sur un petit tableau de bois, la tenant la plupart du temps attachée aux courtines de son lit; et n'avait aucune volonté de la révéler, sinon en article de mort, tant à cause de la dévotion qu'il avait en elle, que pour l'accroissement de biens qu'il en avait reçu depuis qu'elle était en sa maison; mais qu'il la rendrait bien volontiers à ladite dame, et que libéralement il lui en ferait présent, sachant bien qu'il n'en serait dorénavant paisible possesseur.

« Et incontinent, le même jour de Saint-Étienne, il la renvoya à madame de Luxembourg qui la reçut en grande joie et *vénérance*, et voyant son élégante peinture, la montrait miséricordieusement à plusieurs personnes qui dévotieusement la regardèrent, ne doutant pas que ce ne fût la susdite image peinte par saint Luc. Toutefois, pour plus grande sûreté et assurance, l'a premièrement montrée aux vénérables doyen et chanoines de la collégiale, puis a fait comparoir tous les plus anciens sujets et habitants et voisins, lesquels personnages, tant hommes que femmes, les plus âgés ayant bien et duement considéré la forme et vraie peinture de ladite image, ont dit, attesté et affirmé être la vraie image de Notre-Dame-des-Vertus, qu'ils la reconnaissaient très-bien pour l'avoir vue plusieurs fois, avant lesdites guerres, tant en l'église collégiale que par la ville, étant portée processionnellement. Entre autres l'ont reconnue Pierre Thiblement, Simon Vauthier, Nicolas Méliguère, François Husson, Jean Eynard, Barbe Contenot,

(1) *Joannes Leliepvre fuit ille felix obededom apud quem arca mansit*, dit la légende à laquelle nous empruntons ce récit.

et autres desquels, pour abréger, les noms ne sont ici écrits.

« Considérant, ladite dame, que la donation de cette image avait autrefois été faite par Anthoine de la Salle, le 2.e jour de febvrier 1469, a voulu et ordonné qu'en semblable jour, elle fût remise en son premier lieu et tabernacle. C'est pourquoi, ledit jour de la Purification de l'année 1581, après vêpres et complies, on l'a portée processionnellement devant l'autel, en chantant le *Salve regina,* puis elle a été remise et colloquée en son tabernacle par ladite dame, en chantant le *Te Deum,* le tout au vu et sçu de tout le peuple remerciant Dieu. »

Ainsi réintégrée dans son tabernacle, l'image de Notre-Dame-des-Vertus a continué d'être le *palladium* de la cité, et d'être invoquée dans toutes les calamités publiques, guerres, pestes, épidémies. Un office fut institué et une fête établie en son honneur, laquelle se célèbre le cinquième dimanche après Pâques, avec grand concours des populations voisines. Elle se termine *religieusement* par une procession solennelle où la sainte châsse est portée dans tous les quartiers de la ville; *commercialement* par une foire où se débitent force pain d'épices; *gastronomiquement* par des repas où les habitants traitent leurs parents et amis des environs, et *mondainement* par des bals champêtres. Des rixes fréquentes ont alors lieu entre gens qui s'accordent fort bien le matin, et que les libations de la journée mettent aux prises sans trop savoir pourquoi.

A l'époque de la révolution, où des iconoclastes d'un nouveau genre exerçaient leur vandalisme sur les statues et les peintures sacrées, un tabellion du lieu recueillit la sainte image et la conserva dans un gros *in-folio ;* c'est pourquoi, dit-on, sa famille, comme celle de Jean Leliepvre, crut en bien-être et en richesses. A la restauration du culte, la collégiale ayant été démolie, Notre-Dame fut installée dans une

chapelle de l'église paroissiale, où elle continue à recevoir les hommages des fidèles. Aux deux invasions de 1814 et 1815, les hérétiques prussiens de Frédéric-Guillaume et les schismatiques russes d'Alexandre la respectèrent, se montrant en cela plus civilisés que les orthodoxes autrichiens, espagnols et flamands de Charles-Quint. Tout fait espérer aux paisibles habitants de Ligny que désormais leur protectrice est à l'abri de pareilles profanations.

BAILLOT,
Capitaine du Génie.

SIERCK.

SON ASPECT, SON HISTOIRE, SES MONUMENTS, SES ILLUSTRATIONS ET SON INDUSTRIE (1).

(1.er ARTICLE.)

Trois montagnes rapprochées à leur base de manière à former un fond d'entonnoir où coule la Moselle, dérobent la vue de Sierck, tant qu'on n'y est point arrivé. Le sol sur lequel cette ville se trouve assise, ainsi que celui qui l'avoisine, est formé d'une terre argileuse très-compacte, mêlée à beaucoup de pierres calcaires. En certains points, cette terre repose sur une couche assez épaisse de pierres de sable, véritable grès bigarré, dont la dureté est généralement assez grande pour servir à la bâtisse. Quelquefois ce grès se trouve en couches minces, horizontales : sa mollesse, sa friabilité,

(1) M. Bégin ayant promis à la Revue quelques articles de son grand ouvrage d'*Archéologie monumentale et statistique du Nord-Est de la France*, nous pouvons annoncer, pour l'avenir, une histoire des principales localités du pays traitée à la manière de celle-ci.

sont alors extrêmes, et des empreintes de coquilles la recouvrent. Voilà ce qui constitue le grès bigarré fossile et le grès bigarré coquillier. Ces deux variétés revêtent l'énorme couche de quartz qu'on remarque dans la vallée de Montenach, et, à Rudling, sur les deux rives de la Moselle. Les couches quartzeuses de cette localité, situées à peu de profondeur, peuvent être divisées en deux espèces. L'une est formée de masses considérables, très-dures, superposées les unes aux autres, inclinées du nord-est au sud-ouest, présentant dans leur épaisseur souterraine des cristallisations de quartz hyalin prismatique. L'autre espèce, intermédiaire aux couches de la première, suivant la même direction qu'elle, a cela de particulier qu'elle se sépare en lames assez minces et très-larges, dans le genre de la pierre spéculaire : elle est beaucoup plus molle que la première, parsemée de taches micacées, et sert à couvrir les maisons. Quand elle est assez dure, on l'emploie même à la fabrication de porphyres qui sont d'un bon usage. Le quartz de la première espèce sert à paver Thionville et Metz. Plusieurs autres localités, telles que Nancy, commencent à en apprécier l'excellent usage. Cependant, comme il n'existe pas une bonne chose au monde qui ne présente son côté faible, nous reprocherons au quartz de Sierck d'être trop spongieux pour qu'on l'emploie utilement à la bâtisse des maisons, dans l'intérieur desquelles il entretient beaucoup d'humidité; nous lui reprocherons aussi d'exhaler, quand la pluie le frappe, une odeur peu agréable. A part ces deux petits défauts, nous n'hésitons pas à le placer au premier rang des pierres destinées au pavage ainsi qu'aux grandes constructions monumentales, telles que fontaines, aqueducs, portails, etc.

La plus haute des montagnes qui dominent la ville de Sierck est connue sous le nom de côte de Kirsch ou de Schaffberg. Située à l'est, elle se dirige du sud au nord.

Le sol qui la recouvre n'est pas également fertile. A sa partie supérieure règne une plate-forme assez vaste, formée d'une terre argileuse très-rouge mêlée à une grande quantité de pierres calcaires. Elle est bien cultivée, assez fertile, et présente dans sa partie moyenne, qui est aussi la plus élevée, un petit bois très-agréable. En descendant le Schaffberg vers le nord-est, du côté de la ville, c'est encore une terre argileuse, fertile, qu'on rencontre; mais vers l'ouest elle prend un caractère siliceux, et produit beaucoup moins. L'ingratitude du terrain est heureusement compensée par des carrières de plâtre (sulfate de chaux) gris et blanc qui occupent le sommet de la montagne. Plus bas, jusqu'au ruisseau de Montenach, on rencontre les masses quartzeuses dont nous avons parlé plus haut. La seconde côte, appelée Altenberg, ou Künsberg, et non Kœnigsberg comme on la nomme vulgairement, présente un peu moins d'élévation que la précédente; elle se trouve située au sud-ouest de la ville, qui est bâtie en partie sur son revers. Au sommet, on rencontre fort peu de terre végétale, encore cette terre repose-t-elle sur un sol pierreux. Du milieu de la côte à la base, le sol, composé d'une terre rouge, est beaucoup plus fertile. A quelques pieds de profondeur, on aperçoit des couches de quartz d'une nature absolument semblable à celles du Schaffberg, et qui paraissent constituer la totalité de la base de ces montagnes, si l'on en juge par le profil des carrières. Le côté nord et le sommet du Künsberg offrent des masses considérables de rochers calcaires et siliceux. On y trouve le grès commun compacte avec lequel on fait des pierres de pressoir, et le calcaire oolithique et cloisonné d'où l'on tire les moëllons à bâtir. La partie inférieure de cette montagne, jusqu'au niveau de la ville, est plantée d'arbres fruitiers, et de vignes qui fournissent du vin rouge assez bon et un vin blanc de qualité fort médiocre.

Le Stromberg, troisième montagne, moins élevée que les deux autres, est situé au nord de la ville, sur la rive gauche de la Moselle. Le plateau qui la surmonte, étendu du sud-ouest au nord-est, est un terrain pierreux assez vaste, mais pour ainsi dire inculte. Du tiers supérieur à la base, on rencontre une terre argileuse, rouge, mêlée à une grande quantité de pierres ; la vigne y croît et produit un vin assez estimé. Des rochers de trois natures différentes concourent à la formation du Stromberg. Au tiers supérieur, dans une longueur d'environ une demi-lieue, se trouvent des roches calcaires ; au-dessous règnent le grès bigarré en couches très-épaisses, puis le quartz disposé comme celui des autres collines. A la partie occidentale, le quartz disparaît, et, à sa place, on aperçoit du calcaire oolithique, et du calcaire bleu plus ou moins dur, qui se détache en couches et même en lames assez minces. Cette partie du Stromberg appartient à la Belgique.

On le voit, la ville de Sierck, dominée de toutes parts, pressée contre elle-même par des masses jalouses de son développement, n'offre cependant pas à l'œil un aspect aride et sauvage. Les teintes variées des rochers qui l'enlacent, les veines rouges, grisâtres et brunes qu'ils présentent mariées au vert, tantôt gai, tantôt sombre, des arbres fruitiers et de la vigne, à la blancheur des pierres à plâtre, forment, entre toutes ces nuances, un contraste dont l'ensemble n'est pas sans harmonie : c'est le corsage bigarré de la jeune Ibérienne, quand des lacets de couleur vive, tranchant sur une étoffe plus vive encore, font ressortir d'une manière si avantageuse les contours moëlleux qu'ils dessinent. Sierck repose, comme la marguerite des champs, sur un tapis de verdure. L'onde fraîche et limpide coule à ses pieds ; des milliers de fleurs la parfument ; des arbres touffus la recouvrent, et l'imagination semble conviée à s'y recueillir avant de quitter la France.

La Moselle, majestueuse et profonde, arrive devant Sierck après avoir fait une anse. Elle frappe, d'une part, la base du Stromberg, de l'autre, un large quai solidement construit, et coule sur un lit de sable et de gravier dont la base est formée de rochers quartzeux qui ont une direction oblique de haut en bas et du nord au midi. Ces rochers sont quelquefois d'un abord très-difficile par les basses eaux. On a vu des bateaux se briser contre eux, et d'imprudents nageurs disparaître dans le gouffre qui paraît avoir donné son nom à la montagne vis-à-vis de laquelle il est situé (*Stromberg*, montagne du gouffre ou du précipice).

Le cours de la Moselle est assez rapide devant Sierck, mais sa profondeur inégale n'admet pas, en temps ordinaire, de chargements qui comportent au-delà de trente pouces d'eau. Encaissée entre des hauteurs qui rendent ses inondations plus fréquentes et plus dangereuses, cette rivière pénètre souvent jusque dans les rues de la ville. On cite des ravages affreux causés par elle et par le ruisseau de Montenach qui traverse Sierck du sud au nord. Ce ruisseau coule sur des rochers quartzeux, entre le Künsberg et le Schaffberg ; il présente un faible cours d'eau, quoique alimentant quatre moulins dans la vallée de Marienfloss qu'il parcourt ; mais, à la fonte des neiges, ou après des pluies abondantes, il devient un torrent impétueux auquel rien ne résiste. La ville de Sierck a enregistré dans ses annales une partie des malheurs occasionnés par la crue subite des eaux du Montenach.

Si vous avez occasion de voir Sierck à plusieurs époques de l'année, chaque fois cette ville se présentera sous un aspect différent.

L'hiver, quand la nature semble endormie sous l'épais manteau de neige qui la recouvre, on voit, dans les interstices laissés par cette neige, se dessiner comme une carte géo-

logique, les filons rouges et bleus des roches quartzeuses; on aperçoit de vieilles murailles et de vieilles tours couvertes de la seule chevelure blanche qui convienne à leur âge, élever un front noble et fier, et parler seules quand tout se tait autour d'elles, quand la rivière, dans sa course rapide, semble emporter nos pensées, nos souvenirs et nos jours.

Au printemps, les ruines se cachent sous des feuillages et des fleurs; leur langue n'est plus la même, leur voix sombre se modifie, et s'il leur arrive quelquefois de mêler à l'actualité les tristes enseignements du passé, ce sont autant de paroles vaines qui vont se perdre dans le tourbillon des plaisirs. Les rayons de lumière venant à caresser ces ruines, les rendent même moins sévères et moins tristes; les mousses et les graminées qui les revêtent, opèrent sur elles l'effet de la toilette sur un physique décrépit, et quand viennent les beaux jours de mai, quand la verte colline de Rustroff se couronne de fleurs, quand une lumière scintillante frappe en mille étincelles les pointes quartzeuses des montagnes, quand tous ces rayons se croisent, et qu'un large gradin de maisons étagées revêtues de toits bleuâtres se colore et s'anime, on dirait une ville éclose sous le soleil, sortie des flancs d'une montagne, mère tendre qui ne peut s'en détacher, qui lui prête ses larges flancs pour appui, et dont le château, l'église et les tours apparaissent comme les aînés de sa race.

Dès que le souffle automnal d'octobre assombrit la nature, Sierck prend un nouvel aspect: les feuilles, image du nectar qui s'écoule goutte à goutte de la coupe du plaisir, se détachent des arbres, et laissent prédominer dans l'ensemble du tableau les trois couleurs bleue, rouge et grise dont se compose sa teinte fondamentale. L'automne est une saison toute positive : elle ne promet pas, elle

donne ; au lieu d'exalter l'esprit comme le printemps et l'été, elle satisfait la raison, et les allégories qu'on en retire, quoique moins poétiques, me semblent plus précieuses et plus vraies. Ainsi Sierck, au déclin de l'année, se montre tel qu'il est. On a dit depuis long-temps qu'il n'y a pas de roi pour son valet de chambre ; j'ajouterai qu'en automne il n'y a de mensonges possibles ni pour la nature réelle, ni pour la nature factice créée par la main des hommes. Les villes, les villages et les campagnes paraissent ce qu'ils sont, et pour ne parler que de Sierck, à aucune autre époque on ne voit aussi bien le jeu de sa physionomie ; jamais on n'apprécie mieux son âge, sa croissance difficile, la lutte continuelle du sol contre les éléments, les difficultés inhérentes à une position territoriale qui dut convertir de bonne heure un point tout-à-fait commercial en un lieu de défense que le génie de la guerre s'est approprié. Mettez-vous en face du château, regardez bien ce vieillard au front chauve, dont la verdure cachait une partie des larges cicatrices, il vous initiera au mystère de sa grandeur ; il vous dira ses gloires et ses vicissitudes : peut-être se plaindra-t-il de l'inactif abandon où languissent ses derniers jours, car un travers du vieillard est de se croire indéfiniment apte aux fonctions qu'il remplissait jadis ; mais la ville gisant à ses pieds élèvera aussitôt la voix pour réclamer contre les prétentions du château, père incommode et grognard, dit-elle, qui dispute à ses enfants les lambeaux d'une succession incertaine, qui les force encore, quoique ne faisant rien lui-même, à respecter ses prétentions guerrières, et à ne point toucher les moindres pièces d'une armure qui s'oxide.

Au reste, quoi qu'il en soit de ces différends, l'homme sage qui n'entre pas dans les querelles de famille, s'applaudira de rencontrer sur un même point les traditions

anciennes unies aux prétentions ambitieuses des temps modernes, le caractère sévère et martial du moyen-âge au caractère impatient d'avenir du siècle actuel. L'artiste sera bien plus satisfait encore de pouvoir étendre sur une riche palette les couleurs indécises des ruines avec celles de leurs restaurations déjà vieilles, avec les nuances si tranchées et si crues des bâtiments modernes.

Souvent, à l'aube du jour, la ville de Sierck repose ensevelie dans un épais brouillard dont les flancs humides et sombres touchent aux collines, et dont l'immense surface s'étend comme un lac entre les crêtes qui dominent la vallée. Si vous gravissez alors une de ces crêtes; si vous attendez que l'orient s'entr'ouvre aux rayons amoureux de la terre, plus amoureuse encore, vous jouissez d'un spectacle imposant : vous voyez le soleil chasser devant lui les dernières vapeurs de la nuit, la ville s'éveiller et sourire comme un enfant au berceau, quand il agace sa nourrice, et l'astre du jour refléter ses rayons au sein d'une eau vive dont les perles argentées semblent rouler sur un fond de pourpre et d'azur.

La nuit, lorsque Sierck, sous le dôme étoilé d'un ciel pur, apparaît semblable à un autel de marbre blanc nuancé de rouge sous la coupole d'un vaste temple, vous ne pouvez vous défendre contre la pieuse mélancolie qui vous pénètre et vous inspire; vous ajoutez mille charmes à cette grande solennité du silence, au sein de laquelle se recueillent l'espérance et la piété, et vous devenez poète, artiste, par la pensée, si vous ne l'êtes point par l'expression ou la forme.

Nos ancêtres qui voyaient tant de choses pour nous, qui ne voyons plus rien, ont aperçu maintes fois sur les donjons du castel l'ombre blanche et sanglante de Gérald de Metz, premier duc de Lorraine, demandant vengeance

contre ses assassins. Minuit, heure consacrée par les fantômes, était celle qu'il choisissait, et *c'était pitié de ouïr le bon peuple de Ciercq comme il crioit miséricorde et se signoit dévostement.* Sans doute les mânes de Gérald sont apaisées, car on ne le revoit plus sur les tourelles.

A côté de ce précieux souvenir, la cérémonie équinoxiale de la roue enflammée du Stromberg trouve naturellement sa place. Les *Affiches de Lorraine et des Trois-Évêchés* en avaient seules donné une histoire succincte (1784, n. 27, p. 212—213), lorsque M. Teissier, ancien préfet de l'Aude, la décrivit avec assez d'exactitude et de grâce dans les mémoires de la société royale des antiquaires de France.

C'est le 23 juin que se font les préparatifs de la fête. On avertit préalablement tous les chefs de famille ; on les invite à fournir chacun une botte de paille, tribut accoutumé toujours payé sans contrainte et sans frais, car malheur arriverait à quiconque oserait s'y refuser. Dès que la première étoile apparaît, dès que l'angélus a sonné, les portes se ferment, les habitants accourent tous à la montagne, et l'on voit aussitôt de longues files de villageois gravir les sentiers tortueux du Stromberg. Plusieurs centaines de personnes se groupent sur ce large plateau, et les jeunes gens de Basse-Kontz, arrivés les premiers, fabriquent un énorme cylindre de paille, pesant quatre à cinq cents livres. L'axe du cylindre est traversé par une perche saillante d'environ trois pieds de chaque côté, et servant de gouvernail. Deux conducteurs la saisissent, et deviennent, au signal donné, les hiérophantes de la fête. Toute la paille ne peut servir à la roue, car en cette occasion, comme en une foule d'autres, on donne par crainte et par faste : ce qui reste est employé à faire de petites bottes semblables à des torches, et qu'on peut tenir à la main. N'oublions pas de dire qu'il n'y a que des hommes sur le Stromberg.

Femmes et filles se tiennent isolées à mi-côte, près de la fontaine de Burbach, attendant que la roue flamboyante passe devant elles pour la saluer de leurs acclamations et l'accompagner de leurs vœux.

Neuf heures sonnent, et les trois signaux d'usage sont donnés par ordre du maire de Sierck.

Une torche d'honneur, puis dix mettent rapidement le feu au cylindre ; alors les deux jeunes hiérophantes, désignés d'avance, saisissent d'un bras vigoureux les extrémités de la perche précitée, et dirigent la roue avec le plus de promptitude possible sur les flancs de la montagne. Autrefois, trois coups de canon tirés du château, et un coup de fusil parti de la maison du prévôt, servaient d'avertissement. Le maire de Sierck a hérité de cette prérogative, comme du petit panier de cerises dont le maire de Kontz vient toujours appuyer sa prière, *suivant l'usage antique et solennel.* « De grands cris s'élèvent, dit M. Teissier, chaque habitant tient à la main une manipule de paille enflammée ; il brandit cette torche, il la lance en l'air ; dès qu'elle est consumée, il la renouvelle aussi long-temps que roule, le long de la montagne, le cylindre de feu. Une partie des habitants suit la roue et jouit de l'embarras de ses guides, qui sont obligés d'éviter les cavités que présente le flanc de la montagne, et qui ont pour but d'arriver jusqu'à la Moselle et d'y éteindre ce qui reste encore. Il est fort rare que l'on puisse y parvenir. Les vignes plantées jusqu'aux deux tiers de la hauteur du Stromberg les arrêtent, et cet obstacle ne peut guère être surmonté. En 1822, les guides de la roue ont eu cette gloire ; aussi la vendange a-t-elle été abondante et terminée dans un temps propice : pour beaucoup d'habitants, l'heureux voyage de la roue en était le présage assuré. La tradition constante à Sierck et à Basse-Kontz

est qu'autrefois, lorsqu'on réussissait à plonger dans la Moselle le disque flamboyant, Basse-Kontz avait le droit d'exiger du domaine le présent d'un foudre de vingt-quatre hottes de vin blanc du cru (1). Cette prétention est restée dans la mémoire des hommes, sans qu'aucun titre, sans qu'aucun exemple la justifie (2). Lorsque la roue passe près des femmes réunies à mi-côte, ces exilées la saluent de plusieurs salves de cris de joie, auxquels répondent les hommes du sommet. Il n'y a rien là de l'Évohé antique, ni de ces chants mélodieux dont la Grèce célébrait les mystères de Palès; mais on y retrouve peut-être une tradition plus lointaine, antérieure à la venue du Christ. »

La fête de Sierck se rattache, sans aucun doute, ainsi que le présume M. Teissier, à l'origine de tous les feux qu'on allume encore à la même époque. Ce sont les Jouannées de la Touraine, les Chalibaudes de l'Anjou, etc. Mais d'où provient un usage si ancien, si long-temps respecté par les souverains eux-mêmes? Il faut remonter au paganisme pour retrouver les traces primordiales d'une infinité de coutumes bizarres qui ont traversé les siècles, et les feux de la Saint-Jean, la roue enflammée de Basse-Kontz semblent être de ce nombre. Voici sur quel fondement doit s'appuyer une telle opinion : au mois de juin, premier mois de l'année chez les Grecs, cette nation célébrait avec pompe, en l'honneur de Diane, les fêtes appelées *Laphries*, et, le vingt-huitième jour de ces fêtes,

---

(1) Neuf hectolitres quatre-vingt-neuf litres.

(2) Aujourd'hui encore, si la roue descend plus bas que la fontaine, la ville de Sierck doit un tribut de deux hottes de vin au village de Basse-Kontz; si, au contraire, la roue s'éteint avant d'arriver au but, le village est obligé de donner un panier de cerises à la ville.

on mettait le feu à un immense bûcher au-dessus duquel prêtres et sacrificateurs plaçaient des fruits et attachaient des oiseaux et des bêtes sauvages que le vulgaire considérait comme autant de moyens expiatoires. Le bûcher, élevé avant le commencement des fêtes, leur servait de clôture, et formait un dernier sacrifice en l'honneur de Diane. Chez les Orientaux, l'année commençait également au solstice d'été. Ils allumaient à minuit des feux sacrés, et accompagnaient cette pratique de vœux et de sacrifices pour la prospérité des peuples et des biens de la terre. On dansait autour du bûcher comme dansent encore aujourd'hui nos villageois; les plus agiles sautaient même par-dessus, et, lorsque la combustion approchait de sa fin, chacun s'emparait d'un tison; on jetait le reste au vent, et on le priait d'emporter, dans sa course rapide, les malheurs avec les cendres du bûcher. Cet usage d'allumer des feux passa des Grecs chez les Romains. Ils eurent leurs fêtes équinoxiales du printemps, leurs *Palilies,* dont Ovide nous a laissé une brillante description. Lorsque le solstice d'été eut cessé d'ouvrir l'année, l'usage des feux de la Saint-Jean fut maintenu par une suite de l'habitude, et des idées superstitieuses attachées à cette coutume. Les feux funèbres du solstice d'été en usage chez les Orientaux correspondent, pour nous, à la nuit de la Saint-Jean. Il fut une époque où les mères faisaient passer leurs enfants par-dessus, à l'exemple des Cananéens et des premiers Romains, ou comme le faisaient les Juifs eux-mêmes en l'honneur de Moloch. Aux anciennes fêtes de Saturne, considéré comme dieu des périodes annuelles, on allumait des flambeaux, symboles du passage à une meilleure vie, c'est-à-dire, à une autre période, à une saison plus agréable et plus féconde. Il faut avouer, au reste, qu'il y a quelque chose de fort mystérieux dans le concours des deux fêtes de la

Saint-Jean avec les solstices, à cause de la conformité du nom de Jean (Johannes, Jehan), avec Janus ou Janes, Joannes, Johnan, mots qui, chez les Romains, les Sabins, les Grecs et les Hébreux, désignaient celui qu'on croyait présider aux équinoxes et aux solstices. Ce mot a encore des rapports frappants avec *anau,* doux; *ganau, gnar, ha-gnau, agnau, chanan,* être doux; *jochanan, johanan, jehan.* Or, on sait que l'agneau, symbole de *douceur,* de résignation, est devenu l'emblème, le compagnon inséparable de saint Jean-Baptiste. Nous laissons l'explication d'une thèse si obscure à de plus habiles; nous l'abandonnons surtout aux personnes qui, par une étude approfondie des usages et des langues, peuvent apprécier les emprunts faits aux cultes primitifs par les cultes secondaires. On abuse trop souvent des analogies, pour que nous ne soyons pas de la plus extrême réserve en ce qui touche les doctrines révélées de l'ancien monde.

Selon Trithème (1), la roue de Nieder-Kontz a dû être spécialement consacrée, dans son origine, à représenter la victoire de la religion du Christ sur les divinités de l'Olympe : « L'hermite Paul, qui devint évêque de Verdun en 626, s'était, dit-il, fixé près de Trèves, sur le mont *Gebenna,* vis-à-vis l'abbaye de Saint-Martin. Ayant vu, près de la retraite qu'il s'était choisie, un temple consacré à Bélénus, il abattit l'idole d'un bras vigoureux, et la précipita dans la Moselle. Ce fut en mémoire de cet événement que les bouchers de Trèves adoptèrent l'usage de lancer une roue enflammée du haut de la colline dans la rivière. » Les paroles du savant Trithème n'assignent évidemment

(1) Johannis Trithemii, *de viris illustribus ordinis sancti Benedicti,* lib. IV, cap. 201. Trithème, abbé de Spanheim, parle de cet usage comme ayant été déjà pratiqué au VI.ᵉ siècle.

pas une origine à la roue enflammée de *Basse-Kontz;* elles porteraient seulement à faire croire qu'un tel usage, né en Allemagne, s'introduisit en France par la proximité où Sierck se trouve de la ville de Trèves. Le séjour des ducs de Lorraine à Sierck, depuis le XI.e siècle jusqu'au XVIII.e, aura peut-être aussi déterminé les habitants à fêter de cette manière l'un des premiers souverains venus parmi eux, et à choisir la Saint-Jean, époque de solennité pour l'Église, anniversaire de leur fête patronale, et, en même temps, jour de la fête de leur duc. Jean I.er, flatté du zèle de ses *bourgeois, vassaux* et *manans,* ne manqua pas de les récompenser par des franchises, des présents de vin, etc., et l'usage de la roue flamboyante s'est ainsi perpétué jusqu'à nos jours (1). Voilà une opinion probable. Cependant, quelques personnes assurent que l'ennemi et la peste ayant ravagé le pays, les habitants de *Nieder-Kontz* adressèrent à saint Jean de ferventes prières; que les calamités cessèrent, grâce à son intercession, et qu'ils lui promirent à perpétuité le spectacle annuel d'une roue enflammée lancée du Stromberg, vis-à-vis la chapelle qui lui était consacrée dans la ville de Sierck. « La superstition, dit M. Teissier, toujours habile à s'établir partout où se trouve l'ignorance, a pris sa part dans cette fête, et, par là, elle est devenue un nouveau gage de perpétuité. Si l'on négligeait une année la roue flamboyante, on verrait aussitôt les bestiaux, attaqués de vertiges, de convulsions, danser dans les étables. Gardons-nous d'être cause d'un pareil malheur, et maintenons la fête de Kontz. » Parmi les monnaies frappées à Sierck

(1) La tradition veut que le duc Jean ait levé, à cette occasion, les droits d'octroi qui se percevaient sur les denrées qu'on apportait au marché. En retour des deux hottes de vin qu'il donnait, il recevait, le lendemain, un panier de cerises.

sous le duc Jean, il s'en trouve une qui paraît présenter, autour de l'écusson de Lorraine, une étoile ou roue flamboyante, imitant l'effet d'une manipule de paille enflammée. Pour résumer, nous assignerons à toutes ces coutumes bizarres une même origine : les fêtes orientales de l'équinoxe. Nous nous abstiendrons, jusqu'à nouvelles preuves, de regarder, avec Jean Trithème et M. Teissier, la roue de Nieder-Kontz comme étant destinée à solenniser la chute du paganisme. Nous remarquerons le rapport singulier qui existe entre la roue enflammée lancée sur les hauteurs de Trèves, et les deux roues qui descendaient le même jour de Sierck et d'Épinal vers la Moselle; entre les feux symboliques allumés à Metz, à Pont-à-Mousson, à Toul, et dans d'autres localités riveraines, et certaines dénominations allemandes dont la racine semble rappeler le culte du soleil et de la lune. Ainsi, nous avons près de Sierck la vallée de *Montenach*, vallée de la nuit lunaire; le *Monsberg*, montagne de la lune, etc.

Mais je m'arrête au milieu de ces ténèbres que la pensée ne peut écarter, et je tremble que Sierck ne m'accuse de convertir son histoire en un chapitre de philologie (1).

(1) Nous recevons à l'instant un article curieux sur le *Monsberg*, dû au patriotisme obligeant de M. Renauld, de Vaucouleurs. Cet article diffère en quelques points de notre manière de voir. Nous nous ferons néanmoins un plaisir de lui donner place dans la *Revue*, comme appendice à ce que nous devons publier encore sur la ville de Sierck et ses environs.

QUELQUES FEUILLETS

D'UNE CHRONIQUE MESSINE.

26 DÉCEMBRE 1356.

Depuis l'arrivée de l'empereur Charles IV, le nombre des hauts et puissants seigneurs accourus de toutes les extrémités de l'empire pour assister à la promulgation de la Bulle d'or, s'était accru chaque jour, et jamais ville n'avait vu réunion aussi brillante et aussi somptueuse. Les bons bourgeois de Metz jouissaient donc avec délices du revenant-bon de la solennité, sans se douter qu'ils en jouissaient sur un volcan. Depuis près de quinze jours, en effet, Gudelloz le sellier et Civerel l'arbalétrier avaient trouvé le moyen d'entretenir en secret de leurs projets infâmes le chef du saint-empire, à qui ces projets avait singulièrement souri. Entre eux tout était à peu près arrêté et conclu ; mais la crainte de dangers imaginaires dont il se croyait menacé, sur la dénonciation de ses deux honnêtes serviteurs, rendait Charles prudent et méticuleux. Il mûrissait donc lentement l'infernale pensée que les bandits messins lui avaient soufflée, demandait du temps aux deux traîtres pour en assurer l'accomplissement,

leur promettait force récompenses, et se réservait de décider par lui-même quel serait le moment opportun de donner le coup de grâce aux libertés de la cité.

En attendant, le monarque acceptait les présents de cette cité qu'il allait ensanglanter et asservir ; mais, par un reste de vergogne, il ne consentait à recevoir pour lui que trente queues de vin de deux muids et demi, trente bœufs, cinquante porcs et mille quartes d'avoine, et pour l'impératrice, quelques pièces de vaisselle d'or et d'argent de la valeur de cinq cents livres. Accepter plus des Messins, quand il s'apprêtait à leur voler leurs franchises, eût été par trop ignoble. Il y avait donc encore un peu de conscience au fond de ce cœur.

Les préparatifs de la grande cérémonie étaient poussés avec activité, et le dimanche, jour de Noël, devait se tenir au Champ-à-Seille la séance de la diète générale, convoquée pour assister à la lecture et promulgation des sept derniers chapitres de la Bulle d'or, dont les vingt-sept premiers avaient été publiés à Nuremberg.

La Bulle d'or ! grand nom donné pompeusement à une assez petite chose : le rituel des cérémonies de l'empire germanique ; le code des hommages dus à la personne de l'empereur ; la classification des électeurs par ordre de mérite, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi ; l'inviolabilité de leurs privilèges, et la liste des prérogatives attachées à chaque électorat, avec injonction d'instruire les petits électeurs futurs dans les langues anciennes et modernes. Voilà ce qui n'avait pu être arrêté définitivement à Nuremberg, et ce que tous les fidèles feudataires de l'empire venaient écouter à Metz, et jurer d'observer et de vénérer, eux et leurs descendants, jusqu'à la consommation des siècles !

La Bulle d'or! pendant cinq siècles et demi elle fut la loi fondamentale de l'empire germanique ; puis en 1805,

après le traité de Presbourg, la Bulle d'or s'éclipsa! Il n'y avait plus d'empire germanique! mais il venait de poindre un autre empire dont le chef suprême alla dictant ses décrets d'un bout de l'Europe à l'autre, et les datant, à jours serrés, de toutes les capitales des anciens royaumes, devenues les chefs-lieux des provinces de son empire à lui. Puis cet empire colossal s'écroula, les chefs-lieux redevinrent des capitales, mais la Bulle d'or était morte! Pauvre Bulle d'or!!

On n'a pas oublié que Charles IV était prévenu du prétendu complot ourdi par les Messins, et dont l'exécution était fixée à la cérémonie du jour de Noël. L'avis était précieux, et les précautions ne firent pas faute! Le Champ-à-Seille fut entouré d'une forte balustrade de six pieds de hauteur, et dans l'enceinte s'élevèrent la tente impériale et les riches pavillons qui devaient l'environner.

On pense bien que, pendant la cérémonie, il y devait avoir nombreuse garde des hommes d'armes de l'empereur, pour renforcer la balustrade, et défendre, en cas de besoin, les jours sacrés que personne ne songeait à mettre en péril.

Le mercredi 21 décembre, était entré à Metz le cardinal de Périgord à la tête de plus de quatre cents chevaux.

Le lendemain, le fils de l'infortuné roi Jean, pris par les Anglais à la désastreuse bataille de Poitiers, Charles, dauphin de Viennois, duc de Normandie et régent de France, vint à Metz avec son jeune frère, à peine âgé de 15 ans. Ces deux princes étaient suivis de deux cents archers, tous montés et vêtus d'une cotte d'armes. Le dauphin se rendait à une forme de diète pour faire reprise de ses états du Dauphiné, fief mouvant de l'empire, et surtout pour conférer avec Charles IV de la captivité de son père.

Jusqu'alors l'empereur n'avait confié à personne l'importante proposition qui lui avait été faite. Ce n'était pas qu'il ne fût bien décidé à accepter les offres de Civerel et de

Gudelloz ; mais, comme nous l'avons déjà dit, il sentait au fond du cœur combien le rôle qu'il allait jouer était honteux et indigne de lui : il le sentait, mais la soif de posséder en maître cette ville si belle et si riche, qui lui faisait si pompeuse réception ; mais l'ambition qui le dévorait, étouffaient en lui la voix de l'honneur. Donc l'empereur Charles faisait parler plus haut ses intérêts que ses scrupules. Il allait se cuirassant l'âme contre le remords. Mais la fortune avait décidé que le blason impérial resterait sans tache, et la fortune domine la volonté des rois.

A cette époque, princes et bourgeois célébraient chrétiennement les fêtes de Noël ; la confession et la communion étaient de rigueur pour tous, et s'en abstenir eût été du plus mauvais exemple : Charles n'avait donc garde d'y penser. Le cardinal de Périgord fut choisi par lui pour recevoir la confidence de ses infractions aux lois divines et humaines. Ce prélat était un homme droit et vertueux, comprenant que le plus bel apanage de son ministère était le pouvoir de rappeler dans la bonne voie les hommes, de quelque rang qu'ils fussent, lorsqu'ils voulaient s'en éloigner. Le cardinal reçut de Charles IV l'aveu de ses projets, s'en indigna, lui intima l'ordre d'y renoncer et de les dévoiler à qui de droit, sous peine d'encourir les châtiments éternels. En tout cas, il crut prudent d'y ajouter de son autorité privée la punition qu'il avait le moyen d'infliger à son pénitent, et lui refusa formellement l'absolution de ses péchés, en la lui promettant pour le jour même où sa faute serait réparée.

Ceci se passait le vendredi. Charles demeura désolé de s'être adressé à un confesseur si scrupuleux ; mais rassuré sur la discrétion que lui imposait son caractère, il ne se pressa pas d'instruire le gouvernement de la cité, et vit seulement naître en lui des irrésolutions qui allèrent en croissant.

La nuit de Noël vint avec ses splendeurs religieuses, et

Charles se rendit en grande pompe au moutier. Qu'elle était naïve et touchante cette croyance d'un peuple qui se pressait en foule pour adorer l'enfant-Dieu ! Le temple immense resplendissait de l'éclat de mille piliers de cire. La nef était ruisselante d'or et de pierreries ; des nuages d'encens embaumaient les voûtes sonores, et les chants des prêtres du Seigneur célébraient les mystères de cette nuit solennelle ! Hélas ! quelle différence aujourd'hui ! Des fêtes de la nuit de Noël il ne nous est resté que les réveillons !

Le chœur était rempli de tous les prélats assemblés à Metz et revêtus de leurs palliums : au milieu d'eux se tenait l'empereur, couvert d'un manteau de velours pourpre fourré d'hermine, la haute couronne d'or sur la tête et l'épée nue à la main ; à sa droite se tenait le cardinal de Périgord, dont il évitait soigneusement les regards. Quand vint la septième leçon des matines, Charles l'entonna et la chanta faux d'un bout à l'autre, à la grande édification des fidèles.

Il venait de finir ; le cardinal se pencha vers lui, et bien qu'il en eût, lui fit entendre ces mots, que lui seul put saisir :

« Oh ! sire ! vous venez à cette heure de parler à Dieu. Vous a-t-il point fait réponse au fin fond de votre âme ? Vous a-t-il point dit : Pécheur, es-tu repentant, pour que j'écoute ton oraison ?

— Foin ! répondit Charles, en lançant d'abord un regard mécontent à son confesseur, — foin de moi ! reprit-il aussitôt, en lisant dans les yeux sévères du prélat l'effet de son exclamation.

— Or demain, sire, je ne vous pourrais sermonner comme notre Seigneur à tous séant là sur l'autel enjoint de le faire. J'ai l'âme trop plus dolente de ce retard malencontreux ; mais l'autre demain, sans plus attendre, vous m'ouïrez, et jusque là Dieu vous pardoint !

— Amen, répondit Charles, et chacun des assistants se figura que le cardinal lui avait dit : Beau sire, vous êtes un grand et auguste empereur de Rome ; mais, sire, vous êtes un très-malplaisant chantre de psaumes et cantiques. »

La cérémonie finie, Charles courba son front pour recevoir la sainte bénédiction, et regagna soucieux et marri le palais épiscopal.

Enfin parut le jour si impatiemment attendu, le jour de largesses et de splendeurs. Le froid était sec et piquant. Le soleil, clair, serein, se leva lentement sur un ciel bleu gris, et vint égayer, sans l'échauffer, la fête divine et humaine qu'un peuple de prélats et de brillants chevaliers avaient à célébrer. L'aube trouva les rues vivantes et animées. Le Champ-à-Seille fut bientôt encombré de seigneurs en costume d'apparat, et occupant rigoureusement la place que la plus stricte étiquette leur réservait. Comme nous l'avons dit, une nuée d'archers et d'hommes d'armes s'établirent le long de la balustrade, au dedans et au dehors, laissant au menu populaire, tassé sous les arcades de la place, le plaisir de contempler à l'aise une muraille de planches tapissée d'hommes d'armes. Bien plus heureux étaient les bons bourgeois habitants des maisons de la place. Pas une fenêtre qui ne fût garnie de têtes ; pas un toit qui ne fût couvert d'hommes et de femmes, s'attendant à jouir d'un coup d'œil merveilleux.

A onze heures, d'éclatantes fanfares annoncèrent l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice, accompagnés des sept électeurs à cheval. Le cortége pénétra dans l'enceinte réservée, et la cérémonie commença......par un dîner.

Seul assis à table, Charles fut servi par les électeurs toujours à cheval : ce qui dut, à dire vrai, faire du dîner impérial un dîner quelque peu burlesque. A la gauche du

monarque, une seconde table reçut l'impératrice, le cardinal de Périgord, le dauphin de France et le maître-échevin. A quantité d'autres tables se placèrent les princes, chevaliers et écuyers étrangers et messins, que les hérauts d'armes du fils de France comptèrent et trouvèrent au nombre de plus de trois mille.

Le festin fut splendide, mais souvent les convives soufflèrent dans leurs doigts et trouvèrent les sauces gelées.

Ce premier acte fini, l'empereur changea de diadème, et remplaça la couronne de fer qu'il avait portée pendant le dîner, par la couronne d'argent. Les tables ayant été enlevées rapidement par les pages et varlets; Charles de France s'approcha du trône impérial, mit le genou en terre, et reçut l'investiture de son Dauphiné comme fief de l'empire; plusieurs autres princes et seigneurs vinrent accomplir la même formalité pour leurs terres et seigneuries, et le marquis de Juliers se vit gratifier de la charte qui érigeait son marquisat en duché.

Tout cela se fit assez vite, parce que le chef du saint-empire était pressé de se retrouver en son logis. Charles quitta sa couronne d'argent et prit la haute couronne d'or. Alors une fanfare commanda le silence, et les sept derniers chapitres de la Bulle d'or furent proclamés. Après la lecture, une nouvelle fanfare servit de clôture à la séance; le cortége se reforma dans le même ordre qu'à sa venue, et regagna le palais.

Une heure durant, l'empereur dut accueillir dans ses appartements les hommages et devoirs de ses féaux sujets; puis enfin il se trouva libre.

« Ouf! la très-malplaisante et disgracieuse journée! J'enraige, Anne, ma mie! » fut la première exclamation du puissant empereur, en appliquant un baiser sur le front de l'impératrice. A cent charretées de diables! ma très-belle Bulle

d'or, qui m'a fait enduy dîner en plein air et loin de ton giron.

—Ah! très-cher sire! point ne devez en icelui jour faire de doléances. Charles! mien, viens-je point, moi qui vous chéris d'amour si tendre, et que vous aimez d'autant, de voir en mon seigneur un nouveau Charlemaigne, plus grand que le premier!

— Maugrebien le Charlemaigne que vous dites, ma douce Annette, grelotte en ses chausses et sent grief besoin d'un feu clairet. Ayez cure, je vous supplie, que je ne trépasse de froidure.»

Anne de Schweidnitz siffla dans un charmant sifflet d'or qu'elle tira de sa gibecière. Deux varlets parurent incontinent, prirent les ordres de leur maître, et un instant après un beau feu de sarment eut ragaillardi le couple auguste. Ce qu'ils firent, ce qu'ils dirent alors ne vaut pas la peine d'être conté.

Le reste du jour fut donné aux offices de Noël, et au souper brillant que Charles et l'impératrice présidèrent dignement.

Le lendemain matin, long-temps avant dîner, le cardinal de Périgord se fit annoncer à l'empereur. Il venait tenir parole, et arracher à son pénitent la promesse de renoncer à son dessein sur la cité de Metz.

Par les tripes du diable! gros joufflu de cardinal, pensa le pauvre Charles, tu es trop plus entêté! et moi oison bridé de t'avoir pour confesseur élu et convoqué. — «Laissez entrer céans monseigneur de Périgord.»

Il dit. Bientôt les tentures de la portière furent soulevées par les varlets, et parut en costume de cardinal le digne prélat, à qui ses joues fraîches et rosées, portant certificat d'une conscience sans reproches, semblaient effectivement mériter le titre de gros joufflu que venait de lui donner *in petto* l'empereur des Romains.

« Sire, dit-il, point n'avez oublié la nuitée de Noël, et ma promesse de vous venir enduy sermonner et tirer des griffes du démon; enc me voici. Point n'est besoin que votre figure me le dise, je sais vraiment que ma visite vous peut être malplaisante; mais plus je le sais et comprends, plus votre ire me peut menacer, plus le Dieu tout-puissant me donne courage et me réconforte. Sire, je vous le dis, je suis plus que vous soucieux de votre salut en ce monde et en l'autre; ores donc me voici.

— Grand merci! monseigneur le cardinal. Certes il serait mal séant à moi de vous tenir en blâme et reproche pour le zèle que vous témoignez en mon endroit: j'en suis du tout reconnaissant et suis prêt à ouïr vos raisons, ayant pour assuré que vous trouverez les miennes bonnes et valables, touchant le cas qui vous effraie, et que vous avez, de certain, mal compris et vu sous mauvais jour.

—Dieu et vous, sire, m'octroyent pardon, si je me suis, en oyant votre confession, trompé d'un fétu. Par ainsi, redites à moi votre propos, que j'en puisse saintement juger.

—Or donc, monseigneur et père en Dieu, oyez mes griefs encontre la cité! les gens d'icelle cité se sont violemment, il y a quelques siècles en ça, soustraits à l'autorité et domination impériales, et ce crime, pour être vieux, n'en est pas moins un crime de lèze-majesté qu'il me faut punir pour l'honneur de ma couronne.

—Point, point, sire: les Messins ont de leurs deniers et de leur sang payé les libertés qui leur furent jadis accordées de grand'peur par l'empereur Othon, que Dieu veuille avoir son âme! Détruire icelles libertés, c'est flétrir et rober leur bien! c'est péché mortel!

—Maugrébien! monseigneur, si point ne le savez, ainçois le sais-je fort bien et duement, moi! Icelles gens de paraiges et toute la bourgeoisie de Metz me veulent mettre à mal, et

à chaque heure du jour et de nuit, je tremble pour les jours d'Annette et de moi.

— Point, point, sire. Quelque mauvais garçon et traître larronneur vous a truphé et chassé fausses idées en la cervelle. Voyez ce bon populaire, voyez tout ce qu'il témoigne d'amour à vous et à votre tant bonne femme, depuis tantôt six semaines que vous vivez aux frais et dépens d'icelle cité, festoyés et splendidement servis en tout point, comblés de présents sans nombre que vous-même avez jugés trop mirifiques, et n'avez point reçus pour ne pas, disiez-vous, induire en ruine votre chère ville de Metz. Hier encore, sire, a-t-on point bravement crié noël à votre allée et venue? Et qu'avez vous ouï au Champ-à-Seille, si ce n'est paroles d'amour et de féauté de la part des Messins! Or, on vous les a calomniés, sire : y prêter l'oreille, c'est gros péché mortel.

—Par Dieu! monseigneur, si vous ne nous voulez croire, peu nous affiert! vous êtes cardinal, nous sommes empereur de Rome. Vous ne pouvez comprendre les vues et propos du vicaire de Dieu sur la terre; or donc, ce que vous, à grant tort et déraison, appelez péché mortel, est inspiration d'en haut en intérêt de l'empire.

—Ah! sire, sire, vous blasphémez!

—Eh! maugrée ma vie, je vous donne et redonne au diable, monsieur mon confesseur. D'autres seront plus experts et mieux pensants que vous en ce qui nous touche.

—Eh bien, puisque rien ne te peut fleschir, pécheur endurci; ainçoit, puisque tu deviens pire et plus pervers en tes dires et pensées, moi, faible prêtre, je vais au moutier crier malédiction sur ta tête; je vais proclamer que nul ne te peut donner absolution de tes péchés, puisque moi je te la refuse.

—Par l'enfer! cardinal de Périgord, savez-vous point que je vous peux faire ici incontinent punir de votre outre-

cuidance, et écarter comme pierre qui encombre et gêne ma marche? s'écria Charles en fureur.

— Tu ne l'oseras, pécheur! Charles de France sait qu'à cette heure je suis en ton palais à cette fin d'ouïr tôt ta confession pour la dernière fois. Je le dois rejoindre au moutier, et s'il ne m'y voit, il me viendra quérir céans; or, que diras-tu? »

Lorsqu'il eut perdu l'espoir d'obtenir de la peur ce que la probité lui refusait. « Oh! j'en deviendrai fou, fou sans nul espoir de guérir, s'écria Charles en se cachant la figure dans ses deux mains. Metz, Metz, si belle et si riche, te faut-il perdre, quand si bien je te tiens à moi à tout jamais! Mais, monseigneur le cardinal, pensez un petit au rôle que vous me voulez à cette heure m'imposer. Moi, empereur, je vais donc être félon et déloyal; je vais trahir ma foi jurée, dénoncer des miens sujets dont le sang retombera sur ma tête!

— Sire, point ne pouvez penser ce que vous dites à cette heure: vous savez trop qu'il n'y a perfidie à faire punir les traîtres; qu'il n'y a foi jurée qui se doive garder encontre telle vermine. Il vaut mieux cent fois que sept ou huit meurent à l'exemple d'autres commettant trahison, qu'une telle noble cité et ses habitants soient perdus, et un empereur parjure et déshonoré. Au demeurant, sire, à mains jointes, je vous adjure au nom de Dieu, révélez mille trahisons là où il appartient; moi, j'oublie tout, tout ce que vous m'avez dit: Dieu ne sera moins indulgent, et mon absolution fera sans défaillant revenir en votre cœur la grâce, qu'un horrifique propos en avait chassée.

— Ah! monseigneur cardinal, vous faites endui très-grant dommage et grief à l'empire. Las! J'en fais l'offre à Dieu en expiation de mes fautes. Or, me voici à genoux; baillez-moi, je vous supplie, absolution pleine et entière de tous mes péchés que je déteste et renie.

— Debout, sire! j'ai fiance en votre parole d'empereur, mais j'ai la mienne à garder loyaument. Votre révélation parachevée, je vous baillerai telle absolution que vous requerrez, et appellerai sur vous et votre lignée les faveurs du ciel. »

Charles se voyant échapper sa dernière ressource, grinça des dents, serra les poings, et se releva en poussant un profond soupir. « Soit fait ainsi que vous voulez, monseigneur et père en Dieu, dit-il. » Les varlets appelés par leur maître entrèrent incontinent, et les deux seigneurs messires Poince de Vy et Jehan Renguillon, alors à la tête des sept de la guerre, furent mandés sur l'heure au palais.

De ce moment l'empereur sentit qu'il n'avait d'autre passe à prendre que de tirer son honneur de cette fâcheuse affaire avec le moins de dommage possible; il le sentit, et s'exécuta d'assez bonne grâce. Poince de Vy et Jehan Renguillon ne tardèrent pas à se rendre à l'injonction de l'empereur. Ils le trouvèrent en tête-à-tête avec le cardinal de Périgord, Charles se promenant à grands pas, le front baissé et les bras croisés sur la poitrine, le cardinal récitant force patenôtres en action de grâces du miracle insigne qu'il venait d'opérer.

« Beaux sires, leur dit l'empereur lorsqu'ils se furent approchés de lui, faites que ce soir vous ayez vos sergents prêts et armés et bon luminaire en état le plus secrètement que vous pourrez, afin que quand il sera temps que les mettiez en œuvre, ils soient prêts.

— Veuille votre majesté nous expliquer et faire connaître ses ordres, répliquèrent les bons seigneurs, car nous n'y pouvons rien comprendre.

—Faites toujours ce que j'ai dit: sur votre tête, messeigneurs, il y va du salut de votre cité, encontre laquelle certains traîtres ont formé d'horrifiques propos. Allez, puis

revenez tôt céans que je vous puisse déduire, par le menu, moi ou d'autres, ce que je vous annonce à cette heure. Tenez, voici messire le cardinal qui vous pourra dire s'il faut avoir fiance en mes paroles.

— Pour Dieu, messeigneurs, faites diligence; l'empereur notre très-cher sire a dit vrai, et votre noble cité est menacée. Faites ainsi qu'il dit, si vous ne voulez voir en péril vos libertés et franchises messines. »

Les deux seigneurs sept se hâtèrent: quelques minutes leur suffirent pour mettre sur pied tous les limiers de la justice, et par surcroît de précaution, en cas d'alerte, les soldoyeurs reçurent l'ordre de se tenir en armes. Une fois les dispositions nécessaires arrêtées et prises, les deux sept rentrèrent au palais, et vinrent informer l'empereur de l'exécution de ses ordres.

« Très-bien, beaux sires; mais pour qu'ayez entière connaissance des perfidies tramées encontre la cité, il est de besoin que vous vous cachiez en cette chambre, en sorte que rien de ce qui va se dire céans ne vous puisse échapper. Derrière les tentures de ce lit vous vous pourrez musser, et quand viendra le moment, oyez bien ce qui se dira. »

Poince de Vy et Jehan Renguillon ne se le firent pas répéter; tous deux allèrent se poster derrière les tentures de velours du lit impérial, et attendirent l'issue de cette étrange aventure.

Charles appela, et un varlet parut. — « Allez en Fornelrue, chez Gudelloz le sellier, et lui mandez que l'empereur le veut entretenir sans nuls témoins et sur l'heure, lui et son compagnon, maître Civerel l'arbalétrier. Surtout faites de telle manière que lui parlant, nul autre ne vous puisse entendre. Sus! hâtez-vous. »

Le varlet sortit.

« Eh bien, monseigneur de Périgord, fais-je bien ainsi

qu'avez voulu? dit l'empereur, en l'entraînant dans l'embrasure d'une fenêtre de laquelle on apercevait le grand moutier; ores vous semble-je digne de pardon pour une repentance?

— A genoux, sire, répondit tout bas le cardinal, que je vous octroye l'absolution. *Ego te absolvo ab omnibus peccatis tuis. In nomine Patris et Filii, et Spiritûs sancti.*

—Amen, répondit l'empereur en fléchissant le genou.

— Courage, sire, je me dois éloigner. Dieu vous soit donc en aide, et vous conduise dans le bon et droit chemin où vous venez de rentrer à cette heure.

—Amen, répondit encore l'empereur, qui se trouva bientôt seul en apparence. »

Un instant après furent introduits Gudelloz et Civerel, tout empressés d'accourir à l'audience impériale, et pleins de l'espoir que le jour de l'action serait cette fois définitivement fixé. Depuis leur première entrevue avec l'empereur, les deux amis ne se quittaient plus, pour se trouver à point nommé prêts d'agir de concert. Il n'y eut donc besoin que d'avertir Gudelloz, pour que tous deux accourussent au palais. Charles eut l'air de s'assurer que personne n'était aux écoutes, et prit la parole :

« Dieu vous gard, mes maîtres! Par ci-devant avez parlé à moi seul à seul, vous complaignant et remontrant comment vous me feriez gagner la ville si je voulais, et vous ai mandé à cette heure par loisir, et au plus secrètement que j'ai pu, pour parler de cette matière; et vous remercie et prie que me veuillez adviser par quelle manière que la chose se peut faire. »

Gudelloz et Civerel se regardèrent avec surprise, car ils ne croyaient pas qu'il leur restât rien à dire sur ce point à l'empereur; pourtant ils ne se méfièrent de rien, et ne s'inquiétèrent pas de donner une fois encore les

détails qu'ils avaient déjà maintes fois donnés. Gudelloz prit donc la parole :

« Monseigneur, vous avez noble compagnie en cette ville et êtes tout-puissant ; mais nous avons sçu de science certaine que nos seigneurs de la ville avaient pourpensé se défaire de vous, par mûre délibération, en usant pour ce de stratagème et embûches. Lors, nous, fidèles et loyaux sujets du saint-empire, avons aussitôt résolu de vous aviser dudit complot, et de vous offrir le moyen assuré d'en tirer prompte et éclatante vengeance, tout comme à un grand empereur convient.

— Merci ; mais, à cette heure, ne me puis remémorer tout ce que m'avez à ce sujet proposé, et vous prie que me le redisiez. »

Gudelloz et Civerel, de plus en plus étonnés, s'entre-regardèrent encore ; toutefois ils n'eurent garde de soupçonner leur auguste complice. Ils le crurent préoccupé, voilà tout, et Gudelloz continua :

« Nous avons avisé, sire, que nos seigneurs vont tous les soirs en la compagnie, et serait bon que nous eussions quantité de gens déguisés pour mener devant lesdites compaignies à heure de souper, et que chacun de nous eût un grand nombre de gens avec lui, et que nous sçussions où devrions aller. Et quand nous viendrons à heure de souper devant lesdites compaignies, nous crierons au feu, et tantôt ils issiront hors pour savoir ce que c'est, et à mesure qu'ils issiront hors, nous les tuerons, et à fait nous en irons par leurs hôtels et tuerons femmes et enfants ; et, en ce faisant, il faudrait que nous eussions encore gens par les rues pour le cri que ce serait, et que si gens du peuple s'en voulaient mêler, à fait qu'ils issiraient de leurs hôtels, ils les tueraient, et par cette manière ce serait tantôt fait.

—Adonc, lui répondit l'empereur, tu as très-bien dit; mais il nous faut endui adviser journée pour ce faire.

—Mais, monseigneur, c'est vous qui deviez.....

—Bien! bien! voyons, dites quelle journée conviendrait à votre avis?

—Le propre jour des Rois, monseigneur; car nous avons pour assuré qu'à ce jour tous les nobles sires de Metz seront en fête et bombance à l'heure que vous ai dit.

—Par ainsi, mes maîtres, le jour des Rois tout sera prêt, et vous ferez ainsi que venez de le promettre. Ores, il est de besoin que j'aie vos noms et demeures, à cette fin que d'abord je vous puisse aviser de ce que déciderai sur notre propos, et qu'ensuite je vous rémunère à loisir comme je l'entends et trouve bon. »

Gudelloz et Civerel se confondirent en remerciements, et déclinèrent tout au long leurs noms, prénoms et demeures.

« Maintenant, allez, mes maîtres, et tenez la chose du tout secret.

—Ah! monseigneur, dirent-ils à l'unisson, ainsi ferons-nous, et ayez pour certain que de notre part il n'y aura défaut. »

Les deux pauvres diables se retirèrent à reculons en se prosternant jusqu'à terre, et regagnèrent, la joie dans le cœur, la bicoque de Gudelloz.

Dès qu'ils furent sortis, Charles, soulevant les tentures de son lit, fit sortir Poince de Vy et Jehan Renguillon de leur cachette. Une noble indignation était peinte sur leurs visages.

« Eh bien, beaux sires! vous avez ouï ce que c'est, qu'en dites-vous?

—Monseigneur, tous deux ont menti par la gorge comme mauvais garçons qu'ils sont; tous deux ont dignement gagné la mort des traîtres, et, par le diable! elle ne se fera pas attendre.

— Ah ! messires, répondit l'empereur, je vous prie que vous en fassiez gracieusement tant comme je serai en votre ville : il me serait douloureux d'être présent à leur châtiment.

— Nous en ferons si gracieusement, sire, que vous vous en tiendrez pour content. Dieu vous octroye de longs et heureux jours pour la très-admirable générosité et bienveillance envers notre cité ! »

Charles fit la grimace en recevant à brûle-pourpoint ce compliment qu'il méritait si peu ; il se dit au fond du cœur : il n'y faut plus penser, et de fait n'y pensa plus.

A sept heures du soir, tandis que tout dans la ville était tranquille et sombre, deux fortes troupes de sergents armés et portant des torches se ruèrent sur la maison de Gudelloz et sur celle de Civerel. Celui-ci fut pris, incontinent conduit à l'hôtel du Doyen et jeté dans un cachot. Quant à Gudelloz, il était absent, et en train de boire dans un cabaret borgne en Aûst, ancien quartier de la ville qui existait vers l'emplacement du bâtiment neuf de l'école régimentaire d'artillerie. Gudelloz se voyant entouré, résolut de vendre chèrement sa vie, et résista bravement. Mais bientôt accablé par le nombre, il fut étroitement garrotté et entraîné vers la prison. Arrivé sur la place de Porte-Mazelle, il se mit à invoquer à grands cris l'aide des bouchers qui furent sourds à ses clameurs. On lui fit traverser Jeurue et la rue Saint-Gorgon. Devant la porte du prieur, le malheureux se débattit encore, et suppliait en sanglottant qu'on le laissât parler à l'évêque Adhémar de Montheil : ses prières furent vaines, et quelques instants après il était, comme son complice, à vingt pieds sous terre dans une étroite et humide prison.

Le surlendemain, mercredi 28 décembre, le dauphin Charles de France et son frère partirent de Metz, et furent

suivis, le jeudi, du bon cardinal de Périgord, à qui certes la cité devait de belles actions de grâces.

Le samedi 7 janvier 1356 (nouveau style 1357), Charles IV, empereur des Romains, et l'impératrice Anne de Schweidnitz, partirent avec toute leur suite. Les nobles voyageurs sortirent de la ville par le Pont-des-Morts, suivirent la rivière, et allèrent s'embarquer pour Thionville auprès de la Cornue-Gelline, nommée depuis Cour-aux-Gelines, établissement qui appartenait alors à sire Guillaume le Hongre, et qui plus tard devint une maladrerie dans les différentes pestilences qui désolèrent la cité.

A peine le cortège impérial eut-il quitté le palais épiscopal, qu'un autre cortège plus lugubre franchit le seuil de l'hôtel du Doyen : c'était le maître bourrel et ses aides, puis Gudelloz et Civerel, le sac fatal sur les épaules, et escortés d'un bon nombre de sergents. Ils suivirent la même route que l'empereur, et celui-ci n'était pas encore arrivé vis-à-vis Saint-Éloy, que les deux traîtres expiaient leur crime et étaient jetés à la Moselle.

De SAULCY.

SOUVENIRS DE L'ITALIE.

Une visite aux tombeaux de Rome,

FRAGMENT D'UN OUVRAGE INÉDIT (1).

En vérité, c'est une chose merveilleuse que l'harmonie de l'univers, et les innombrables circonstances qui la rendent palpable. Une grande crise a-t-elle lieu dans les airs ou dans les entrailles de la terre, l'océan est-il ému par le souffle des tempêtes, soudain tout ce qui existe tombe dans la consternation. Au contraire, le soleil, au sortir de l'hiver, ne fait point resplendir l'azur des cieux sans inspirer à l'homme mille rêves heureux. L'agriculteur contemple avec ivresse ses guérets verdoyants; l'air embaumé porte la volupté dans le sein de tout ce qui respire; le génie du poète prend un nouvel essor; les vieillards, ivres de joie, se félicitent d'ajouter un nouveau printemps à leurs souvenirs. Mais si, au milieu de cette renaissance universelle, de sombres nuages viennent surcharger l'atmosphère, la tristesse se peint sur tous les fronts, l'imagination affaissée n'enfante plus que de sinistres fantômes, les fleurs resserrent

(1) Cet ouvrage, qui a pour titre *Tablettes romaines*, paraîtra sous peu de jours chez Truchy, libraire à Paris.

leur calice, et la contrée la plus généreuse de l'univers, le paradis de l'Europe, la terre des souvenirs enfin, déshéritée de son prestige, voit des malheureux, tourmentés par le spleen, errer sur les bords du Tibre, comme s'ils se trouvaient sur une plage inhospitalière !

Un de ces jours de deuil, obsédé d'idées noires, il me prit fantaisie de visiter les tombeaux des Italiens illustres. Ces monuments sont nombreux, mais la plupart portent des noms dont la noblesse a disparu dans la solitude homicide des cloîtres ou dans l'opulence du sacerdoce.

Souvent, à Paris, je m'étais plu à visiter cette ville funèbre aux marbres de laquelle l'amour, la reconnaissance et la vanité suspendent tour à tour des couronnes. Tant de grands capitaines triomphateurs d'hier, déjà pulvérisés sous leurs trophées de granit, tant de talents rivaux dormant sous le même cyprès d'un sommeil éternel, font réfléchir, ou, si l'on veut, rêver profondément. Plus d'une fois mes larmes y avaient coulé à la lecture de ces inscriptions simples comme le vrai regret qu'on voit çà et là sur des pierres tumulaires, et le mausolée d'Abeilard et d'Héloïse ne m'était jamais apparu sans m'arracher un sou pir. Des impressions d'un autre genre m'attendaient dans Rome. Je n'avais pas, il est vrai, dans les champs du repos que j'allais visiter, le tombeau d'un père, comme au cimetière du père Lachaise, et d'ailleurs, faut-il le dire, à Rome, tout ce qui entoure les sépulcres est morne et silencieux. Vainement les bustes ou les statues des défunts semblent y respirer: le ciseau n'a pu leur donner qu'une expression, et cette expression immuable semble dire: « Quoi ! n'est-il ici personne qui me connaisse! personne qui me pleure !.. »

Hélas! non, trépassés illustres! mais un prêtre vient chaque matin célébrer d'imposants mystères sous ces riches voûtes qu'érigea votre piété; il a soin de vous mentionner

dans ses prières. Que pouvez-vous attendre de mieux dans un pays où le passé de la veille est plus que partout ailleurs effacé par les vanités du jour ?

Le génie social des siècles écoulés a laissé son empreinte sur ces monuments funèbres. Ainsi les pontifes des VIII.e et IX.e siècles se contentaient de faire graver leur silhouette sur des pierres tumulaires. Plus tard, semblables aux autres dominateurs de l'Italie, on les vit représentés couchés sur des lits de parade : c'est ainsi qu'Honorius III est sculpté à l'Ara-Cœli ; son sarcophage est orné de mosaïques. En face, dans la même chapelle, un autre monument fut élevé par les membres de sa famille (Sabelli ou Savelli). La partie inférieure est un tombeau antique où plusieurs divinités du paganisme sont représentées en bas-relief, et la partie supérieure, ouvrage gothique, supporte l'image de la Vierge et de son fils : étrange amalgame, qui révèle la confusion de ces temps de ténèbres !

On ne saurait faire un pas dans les temples romains sans fouler aux pieds des rois, des cardinaux et des magistrats. Leur effigie fut vainement entourée d'inscriptions fastueuses, les genoux du rustre et la chaussure du pélerin les ont presque entièrement effacées. Heureux les grands inhumés dans des églises solitaires ! ils ont échappé à cette seconde destruction. Les savants et les artistes, dans leurs courses exploratrices, leur adressent encore leur hommage : car un homme puissant impose même après sa mort. On déteste sa mémoire, si on abhorre sa personne ; mais on contemple son image, comme on adulait sa fortune.

A l'inspection des figures sépulcrales du XV.e siècle, on remarque qu'une ère nouvelle commençait pour les pontifes. Certains de leur pouvoir sur le temporel des rois, voulurent-ils effrayer, même après leur mort ? Debout sur leur propre tombeau, on leur vit une attitude superbe, un regard

sévère, un geste menaçant. Ils firent ciseler sur leur cercueil les humiliations des potentats et les conquêtes du sacerdoce !

L'Eglise, cependant, devint moins hautaine.

Mais qui pourra me dire à quel sentiment on doit la translation des os de la comtesse Mathilde de Mantoue à Rome, sous Urbain VIII? L'inscription gravée sur son sarcophage, dans Saint-Pierre, m'apprend qu'elle fut zélée pour les intérêts de la religion. Je me demande de quel genre étaient ces intérêts, et le bas-relief placé au-dessous me répond : « Ce fut elle qui amena l'empereur Henri IV aux pieds de Grégoire VII », et ma mémoire ajoute qu'elle légua tous ses états au saint-siège.

Non loin de ce monument, Pie VI et Clément XIII se montrent ce qu'ils durent être. Prosternés sur leurs mausolées, ils prient : ce n'est point sans doute pour redemander au ciel cette puissance temporelle si fièrement exercée par leurs prédécesseurs. Pie VII, plus humble encore, repose sous une pierre sans ornements.

Quelle est cette pyramide dont la porte paraît se fermer à jamais ? C'est le sépulcre des Stuart, ces prétendants au trône d'Angleterre : ils n'ont point laissé de postérité, et le nom qu'ils portèrent fut toute leur histoire.

Quelques pas plus loin je vois la tombe de Léon XI, et je reconnais Henri le Béarnais qui abjure à ses pieds ! O Ravaillac ! ce sacrifice ne t'a point désarmé !....

Christine aussi fait abjuration, mais son buste seul domine l'urne où fut ciselé cet acte volontaire.

Je ne quittai point cette basilique sans saluer Grégoire le calendaire (1); après quoi je visitai Sainte-Marie-du-

(1) Grégoire XIII.

Peuple. Là, comme ailleurs, je vis des familles illustres plongées depuis des siècles dans le néant de l'éternité, et je lus d'arides éloges. Un document historique attira mon attention. Un chevalier romain était couché sur une urne où ces mots se trouvaient gravés :

MARCO. ANTONII. EQUITIS. ROMANI.
FILIO. EX. NOBILI. ALBERTORUM. FAMILIA.
CORPORE. ANIMO. INSIGNI.
QUI. ANNUM. AGENS. XXX.
PESTE. INGUINARIA. INTERIIT.
AN. SALUTIS. CHRISTIANÆ. MCCCCLXXXV. DIE. XII. JULII.

Après avoir lu cette inscription, il devient inutile de chercher l'origine du mal vénérien dans la conquête de l'Amérique, qui n'eut lieu que huit ans plus tard. Qu'en pense la faculté ?

A Rome, comme en France, mais par des motifs différents, un seul souverain est resté en honneur dans le souvenir du peuple : c'est le fameux Sixte-Quint. Porcher dans son enfance, il parvint à la papauté à force de mérite et d'adresse. Le jour de son intronisation, il répondit au prélat qui l'avertissait, selon l'usage, que tout passe dans ce monde : « La mémoire de mon règne ne passera pas, parce qu'il sera fondé sur la justice. » Il tint parole : c'est à lui que les Romains doivent la réforme de leurs mœurs. Il fit plus pour la justice, la morale et les arts, dans un règne de cinq ans, que tout autre pape dans une période plus longue. Son tombeau se voit à Sainte-Marie-Majeure.

En poursuivant ma course mélancolique, je me trouvai bientôt dans les nefs silencieuses de la Minerve. Ces voûtes gothiques, si rares à Rome, et leur majestueuse simplicité,

me firent retrouver les impressions de terreur dont on ne peut se défendre dans nos gigantesques cathédrales. Involontairement je me rappelai que le temple où je me recueillais méditatif, était desservi par les dominicains, ces trop célèbres inquisiteurs, et je frémis!.... Un pontife assis sur une base de porphyre vint tout à coup s'offrir à moi avec un aspect menaçant: c'était Paul III. Le tribunal de l'index lui doit son existence, et l'histoire rapporte les outrages dont la haine du peuple l'assaillit après sa mort.

Raphaël d'Urbin, divin génie, je me prosterne devant l'urne dépositaire de tes précieux restes! Je fuis la tienne, cruel Jean de Torquemada!

Mais quel est ce vieillard vénérable? quelle est cette matrone modeste? Clément VIII fut leur fils. Grâce au ciel, je trouve enfin un monument de piété filiale! Je commençais à croire que la papauté n'avait d'entrailles que pour le népotisme.

Ce temple est bien riche de dépouilles humaines; cependant, si je lis les épitaphes de ces tombeaux, je vois que ceux dont ils renferment les reliques ont été puissants, doctes, vertueux, respectés, et nul ne paraît avoir inspiré une amitié simple : car, pas une expression sortie du cœur ne sympathise avec le mien. Je me trompe: ce jeune homme qui, même dans l'attitude de l'éternel sommeil, paraît si beau, si délicat, si coquet, n'aurait point obtenu un mausolée si remarquable sans les soins touchants d'un ami. Des chimères ailées supportent son lit de repos, que le goût le plus exquis et le ciseau le mieux exercé ont embelli d'ornements délicieux. L'or, marié avec réserve à l'éclat du marbre, l'enrichit sans toutefois nuire à la grâce de l'ensemble. C'est un bijou destiné à contenir un diamant précieux. Quelle est donc la sœur inconsolable, l'amante désolée dont la douleur s'est plu à caresser cette tombe,

à imprimer à cette image tant de noblesse et de charme? J'approche, et je lis :

FRANCISCO TORNABONO NOBILI FLORENTINO
SIXTO IIII PONT. MAX. CÆTERISQUE CHARISS.
ACERBA MORTE MAGNA EDESSE
EXPECTATIONI SUBRACTO JOANNES PATRUMPOS.

C'est ainsi que parle la vraie douleur : sans doute celui-ci fut pleuré.

On reproche à Sixte IV sa faiblesse pour ses neveux; on l'a même diffamé dans ses affections : mais les traits empoisonnés de la satire s'émoussent dans mon souvenir en présence de ce sarcophage. Il me rappelle que l'amitié reçoit chaque jour de profondes blessures; que pour qui a long-temps vécu, la mort n'est guère que le terme des regrets. C'est probablement dans un moment où cette vérité se faisait sentir à son âme, que le cardinal Cibo composa cette épitaphe pour son tombeau qui se voit aux Chartreux :

HIC JACET CIBO, VERMINUS IMMUNDUS.

Et je me promis, si jamais la renommée rendait mon nom célèbre, de faire inscrire sur ma tombe ce peu de mots qui entrent dans la pensée du cardinal Cibo :

Hic jacet pulvis, cinis et nihil.

F. CHATELAIN.

Les Pauvres.

Le soir, lorsque, égaré dans ma course lointaine,
Je cherche à retrouver un sentier dans la plaine,
J'ai rencontré parfois à l'abri d'un sapin
Quelque pauvre vieillard, quelque orphelin timide
Qui, couvrant mon regard de son regard humide,
En pleurant me tendait la main.

Et quand j'avais compris cette vague demande,
Quand j'avais dans sa main déposé mon offrande,
Il me remerciait par des vœux de bonheur,
Et je lui répondais: priez pour moi, mon frère;
Car, Dieu nous l'a promis, l'aumône et la prière
Portent secours au voyageur.

J'ai souffert comme vous, mais d'une autre souffrance...
Je sais qu'entre les lots qui forment l'existence,
Les pauvres en naissant sont les mieux partagés :
D'un riche dédaigneux quand vous cherchez l'obole,
N'avez-vous pas du Christ la sublime parole :
Heureux ceux qui sont affligés !.....

N'avez-vous pas du ciel la voûte immense et pure ?
De la vague qui fuit l'ineffable murmure ?
De la cloche du soir les sons graves et doux ?
N'avez-vous pas, enfin, l'espoir et la prière ?
A présent, répondez....... les riches de la terre
Quel bien ont-ils de plus que vous ?

Quand vous mourez de faim, vous enviez peut-être
Ces essaims de valets occupés d'un seul maître ;
Ces hôtels somptueux élevés à grands frais ;
Ces coursiers haletants dans des flots de poussière ;
Ces bals et ces concerts.....; l'orgie et la lumière
Qui ruissellent dans nos banquets !....

Alors vous accusez, dans ses lois immuables,
Ce Dieu qui vous jeta souffrants et misérables,
Avec des jours sans pain et des nuits sans sommeil ;
Vous accusez de Dieu la justice profonde
Qui vous a refusé tous les biens de ce monde,
Hormis une place au soleil !

Jugez donc notre sort, puisqu'il vous fait envie!...
Nous qu'on a surnommés les heureux de la vie,
Nous errons incertains de bonheur en bonheur;
Nous mettons notre espoir dans un monde frivole
Qui, tant qu'elle est debout, caresse son idole,
Et la brise au jour du malheur!

Elevés à mentir, forcés de toujours feindre,
Sans avoir comme vous la douceur de nous plaindre,
Nous cachons nos tourments sous les fleurs du plaisir...
Et ceux qu'on voit venir si joyeux à nos fêtes,
Y portent quelquefois bien des peines secrètes,
De ces peines qui font mourir!

Les pleurs qui de vos yeux tombent, tombent à terre,
Vous ne les comptez pas en vos jours de tristesse;
Mais votre ange gardien, sublime confident,
Les cueille avec amour au bord de vos paupières,
Et les reporte au ciel sur ses ailes légères:
Là...... Dieu les compte et vous attend!...

Puis, au jour du trépas, votre pensée envie
Ce marbre chargé d'or, empreint de flatterie,
Que l'orgueil trop souvent burine de ses doigts.
Mais le marbre se brise, et le temps, roi suprême,
De ceux qui ne sont plus efface le nom même,
Et semble les tuer deux fois.

Ah ! reposez joyeux sous votre croix champêtre !
Vous n'y serez pleuré par personne, peut-être ;
Mais bientôt du soleil un rayon pur et doux
Parmi l'humble gazon où sommeillent vos restes
Fera naître ces fleurs qui, simples et modestes,
Vivent et meurent comme vous !

A. de C.

Mon premier Cheveu gris.

Adieu jeunesse ! adieu folie !
Prenons l'air grave et soucieux :
Ce matin même, mon amie
M'a démontré que j'étais vieux.
En caressant ma chevelure,
Elle a frémi...; moi, j'ai compris.
Amours, adieu !.... point de murmure :
J'ai vu mon premier cheveu gris !

Ce n'est pas l'étude, je pense,
Qui m'a fait ce fatal présent :
Je folâtre avec la science
Comme l'abeille en butinant;
Je prends la fleur de toutes choses ;
Je dors sur de profonds écrits,
Je m'éveille au parfum des roses....
D'où me vient donc mon cheveu gris ?

Je fuis les feuilles politiques,
Les économistes rêveurs,
Et les traducteurs de chroniques,
Intrépides badigeonneurs ;
Et ces vers de la pauvre école
Où brillaient Dorat et Bernis,
Bouquets dont la senteur désole....
D'où peut venir mon cheveu gris ?

Aurais-je d'une académie
Franchi le seuil, vu les travaux ?
Ai-je rêvé la fantaisie
D'y goûter un docte repos ?
A la gloire enfin accessible,
Ai-je pâli, le jour, les nuits,
Sur certain problème impossible ?
Non. D'où vient donc mon cheveu gris ?

Ambitieux de bas étage,
Ai-je jamais courbé le front
Pour mendier quelque suffrage,
Ou pour dévorer quelque affront ?
A d'autres cet honneur insigne ;
Car, moi, j'ai foi dans le pays :
Il saura choisir le plus digne....
Alors d'où vient mon cheveu gris ?

Aux grands je ne fais pas cortège ;
Je vis loin des salons dorés,
Loin des tapis où l'ennui siège,
Qu'entourent des siècles parés.
Je crains la prude au front sévère ;
Je sais apprécier le prix
D'une amitié pure et sincère....
D'où provient donc mon cheveu gris ?

C'est qu'après un sommeil paisible,
Un jour, sans trop savoir pourquoi,
J'entendis une voix horrible
Siffler, mugir autour de moi....
Un monstre affreux, la Calomnie
M'enlaça de ses noirs replis ;
Je broyai sa tête flétrie....
Mais, hélas ! j'eus un cheveu gris !

J. AUDENELLE,
de Thionville.

BIBLIOGRAPHIE.

Considérations médico-philosophiques

SUR QUELQUES MALADIES

AFFECTANT SPÉCIALEMENT LES CLASSES PAUVRES,

PAR

J. HAXO,

DOCTEUR EN MÉDECINE, A ÉPINAL.

Brochure in-8.° de 20 pages, extraite des *Mémoires* de la Société d'émulation des Vosges.

Ce n'est pas la première fois que l'humanité souffrante, pressée par les besoins de la vie et par le cortège effrayant des maux qui l'accablent, trouve dans le corps médical une voix généreuse qui fasse entendre ses plaintes. De tous temps, sous tous les régimes possibles, le médecin a été l'avocat du malheur, l'interprète officieux de l'infortune, et n'y aurait-il que cette seule gloire attachée à sa profession, elle rivaliserait avec les gloires de la tribune et du champ de bataille.

Voici venir un nouvel apôtre, apôtre éloquent parce qu'il est pénétré, traçant en quelques lignes le tableau des

misères humaines, et réclamant, au nom de l'humanité tout entière, des mesures efficaces pour l'*amélioration physique et morale des classes pauvres.* Ainsi se trouve posée une question de haute philosophie et d'intérêt général, puisqu'elle embrasse l'ensemble des intérêts privés, question malheureusement trop négligée, préoccupé que l'on est de l'amélioration matérielle et intellectuelle du genre humain. Comme base de cette amélioration, se place en première ligne la *santé;* or, c'est d'elle qu'on s'occupe le moins : car qu'importe la santé du pauvre au riche voluptueux mollement étendu sur des coussins soyeux, savourant le plaisir sous toutes les formes, lorsque l'homme du peuple, en variant ses travaux, ne fait que varier ses misères !....

M. le docteur Haxo fait la part de chaque classe sociale dans les maladies que le ciel nous envoie, et indique comme dot ordinaire du peuple. les *scrophules,* la *syphilis* et les *dartres,* affections qui se confondent presque toujours en devenant chroniques. Il peint à grands traits les ravages de ce triple fléau, le montre s'insinuant peu à peu dans les classes moyennes, et s'élevant jusqu'aux classes plus élevées, gangrénant le corps social et devenant la lèpre des nations modernes. « Les personnes étrangères à l'art de guérir, celles qui vivent loin des régions impures dont je parle, les esprits forts, les philosophes surtout, auteurs de si belles théories sur l'extinction de la mendicité, qui répètent partout que le peuple est heureux ; ceux-là, dit M. Haxo, vont crier au rêveur, ou tout au moins à l'alarmiste. Hé bien ! qu'ils viennent ; je les conduirai par la main dans ces bouges infects où n'a jamais pénétré un rayon de soleil, où gît sur la paille le pauvre malade, pâle, étiolé, sans secours, sans espérance, en proie aux plus terribles ennemis de la santé humaine. Qu'ils interrogent ces misères ; qu'ils sondent, s'ils l'osent, ces plaies palpitantes ; qu'ils passent

leur main dégantée sur ces tumeurs douloureuses, sans cesse renaissantes; qu'ils arrêtent un instant leurs regards à ces surfaces blafardes où la dartre rongeante étend successivement ses affreux ravages, et qu'ils disent alors si je rêve, ou seulement si j'exagère! »

Nous céderions volontiers au plaisir de citer encore d'autres passages, mais ce seraient autant de perles détachées d'un joli collier dont nous respectons trop l'ensemble et la forme, pour ne pas y renvoyer quiconque aime les écrits où la justesse des pensées se joint au mérite du style.

DE LA NÉCESSITÉ

D'ÉTABLIR UN SERVICE MÉDICAL DANS LES CAMPAGNES,

PAR LE MÊME.

Brochure in-8.° de 24 pages. Epinal, Gley, 1837.

Depuis qu'un projet de loi relatif à l'enseignement ainsi qu'à l'exercice de l'art de guérir fut débattu au sein de l'académie royale de médecine, pour aller s'ensevelir ensuite dans les cartons du ministère, véritables hécatombes administratives, on a presque perdu l'espoir d'une réorganisation médicale prochaine, et l'on est à se demander si, sous ce rapport, la chambre actuelle comprendra mieux sa mission que ne paraît l'avoir entendue celle qui vient de finir.

Quoi qu'il en soit, M. Haxo, désireux d'apporter son tribut aux investigations parlementaires, vient aujourd'hui examiner l'importance de créer un service médical dans les campagnes, au moyen de médecins cantonaux. Cette mesure, en pleine vigueur dans l'Allemagne et la Suisse,

adoptée depuis 1810 par l'administration préfectorale du Haut et du Bas-Rhin, a des avantages trop palpables pour qu'il soit possible d'en repousser l'évidence. Chacun la réclame, et notre confrère, en développant les preuves de son utilité, n'a fait que répéter d'une manière vraie des idées justes qui sont dans toutes les têtes, mais qui sommeillent avec tant d'autres choses dans celles des gouvernants. Qui ne sait qu'un médecin cantonal devrait former, avec le pasteur et le maire, la puissance représentative et agissante du bien-être des masses? Qui ne verrait volontiers, dût-il en coûter quelques deniers aux contribuables, un médecin instruit exclusivement chargé de soigner l'indigence, de propager la vaccine, d'éclairer l'administration sur les questions d'hygiène publique et de police sanitaire, et de faire annuellement l'histoire médicale du canton?.... L'importance de ces attributions est élucidée par M. Haxo, et sa brochure peut éclairer le législateur ainsi que l'administration, s'il arrive, comme nous l'espérons, qu'on s'occupe un jour, en bonne santé, de la médecine et de ses ministres.

E.-A. B.

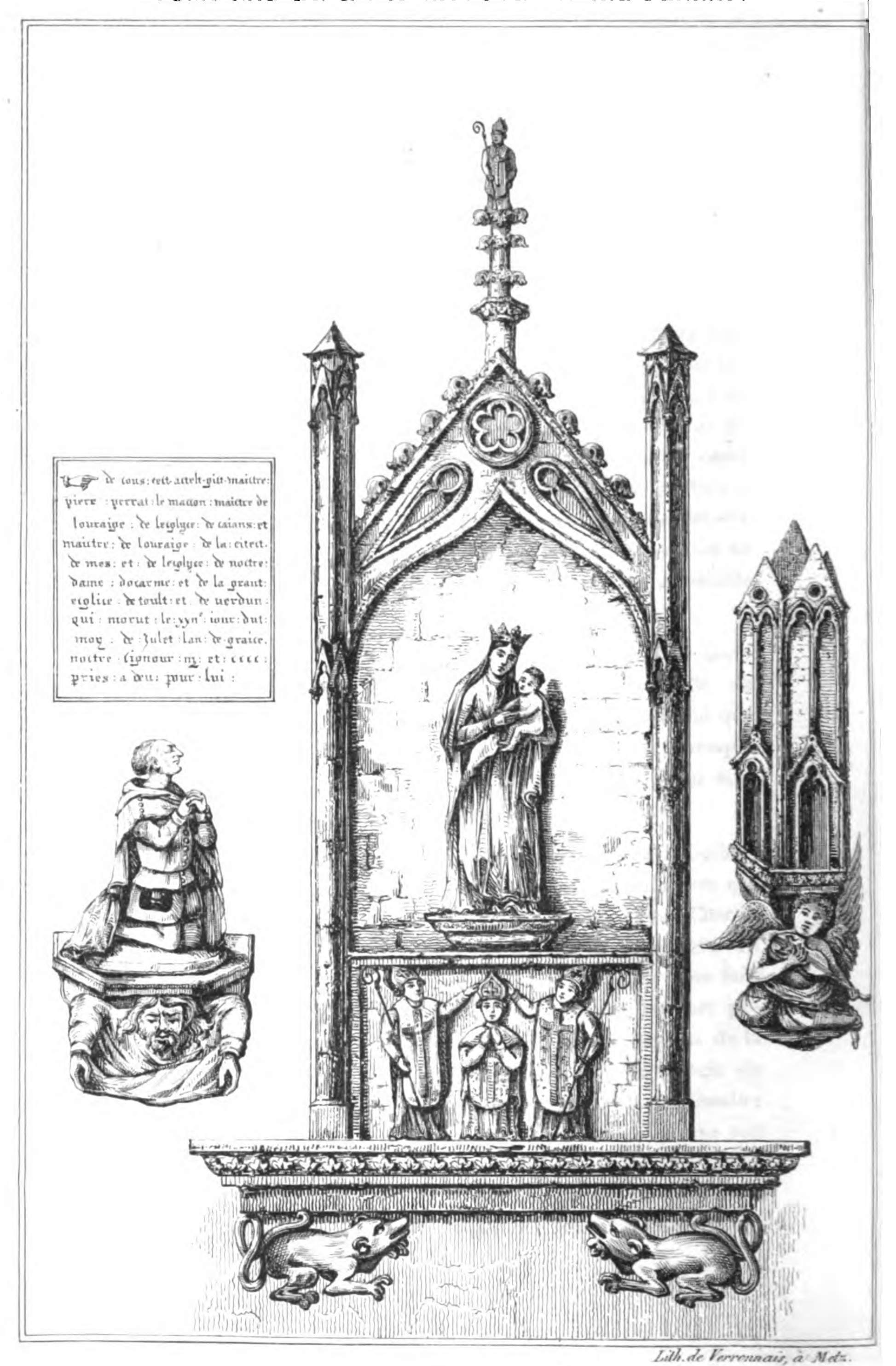
CHRONIQUE.

M. le professeur Hoffmann von Fallersleben vient de faire une importante découverte dans les manuscrits de la bibliothèque publique de Valenciennes. Il a trouvé le *Chant de Victoire*, composé en teuton (883) au sujet de la bataille gagnée par Louis III, roi de France, sur les Normands. Ce document, que Mabillon avait copié d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Amand, mais que l'on a recherché vainement depuis 1692, est de la plus haute importance pour l'histoire littéraire des Belges. M. Hoffmann a l'intention de publier, en société avec M. Willems, le texte original et le fac-simile de ce poème.

— Les philologues qui ont assisté à la fête séculaire de Gœttingue, se sont réunis plusieurs fois sous la présidence de M. de Humboldt, et, sur la proposition de M. Thiersch, ils ont décidé que tous les deux ans ils se formeraient en congrès scientifique, à l'exemple des naturalistes. Le premier congrès aura lieu à Nuremberg, au mois de septembre 1838. C'est M. Thiersch qui doit le présider.

— Il existe à Mayence une société de secours mutuels présidée par le bourgmestre et entièrement formée d'anciens militaires qui ont servi dans les armées françaises du temps de Napoléon. Chacun des chefs de famille qui la composent possède chez lui le buste du grand homme et une suite de gravures qui rappellent nos faits d'armes. Tous se réunissent une fois l'année en un banquet patriotique, et une caisse d'épargnes est consacrée aux besoins de la veuve et de l'orphelin. Aussi, à Mayence, pas un débris de nos vieilles phalanges qui ne puisse compter sur le lendemain; pas une prière qui ne soit entendue, pas une larme qui ne soit comprise. Nous portons ce fait à la connaissance du public, en exprimant le désir de voir des sociétés semblables se former en France, et surtout dans les villes militaires, telles que Metz, Strasbourg, etc.

TOMBEAU DE L'ARCHITECTE PIERRE PERRAT.



Lith. de Verronnais, à Metz.

Cathédrale de Metz.

Histoire

ET

DESCRIPTION PITTORESQUE

DE LA

Cathédrale de Metz.

ESQUISSES (*).

> De sa hauteur sacrée elle commande au monde.
> ..... L'Eternel, en descendant des cieux,
> Habite avec plaisir ce dôme spacieux.
>
> DELILLE. *L'Imagination*, ch. V.

I.

Il y a dans la vie des heures réservées à la piété, heures douces et pures, pendant lesquelles l'imagination

(*) Le fragment que nous publions aujourd'hui sert d'introduction à l'*Histoire de la Cathédrale de Metz*, annoncée dans l'un de nos premiers numéros. La lithographie ci-jointe est extraite du même ouvrage. On souscrit chez M. VERRONNAIS. Prix, 10 fr. 1 vol. de 400 pages, avec 25 à 30 lithographies.

semble bercée sur l'aile des songes, où la pensée grandit et s'élève, où l'espace qui sépare le ciel de la terre offre une immensité moins vide. Ce fut dans une de ces heures solennelles que j'appris à sonder les profondeurs du moyen-âge; que j'interrogeai ses mœurs, ses coutumes, ses monuments, et que la voix du passé frappa mes oreilles de sons nouveaux ayant tous un sens mystérieux, et formant, par leur ensemble, je ne sais quelle langue inconnue qui s'attache à la pierre monumentale pour la rendre vivante, comme l'écriture aux feuillets blancs d'un album. Combien de fois alors n'ai-je point vu notre Cathédrale sous les différents aspects qu'elle a présentés jusqu'à ce jour; combien de fois n'ai-je point contemplé cette vierge chrétienne si modeste et si belle. J'ai pu la suivre dans toutes les phases de son histoire, assister à sa naissance, à son glorieux baptême, aux crises nombreuses qui ont compromis son développement et tourmenté sa vieillesse. Je l'ai connue heureuse et resplendissante de jeunesse, de grâces, riche de pensées et d'avenir; puis tout à coup souffreteuse, languissante, sans couleurs et sans voix. Sa parure, variant avec les âges, a été tour à tour simple, éclatante, sévère, coquette ou négligée. Tantôt elle s'est revêtue de la robe virginale, tantôt elle a pris l'armure du chevalier; souvent elle s'est couronnée de fleurs, de gazes légères ou de crêpes funèbres. Je l'ai surprise joyeuse et riante dans des fêtes presque mondaines; je l'ai trouvée humble, recueillie, pénitente, expiant par de longues macérations les erreurs d'un moment. Un jour, échevelée, palpitante, et n'ayant pour vêtement qu'une robe en lambeaux, elle n'opposa aux violences impies exercées contre elle que la résignation de la faiblesse, et pendant dix années on l'entendit gémir. Enfin, le deuil de l'Église eut un terme. Une main dirigée par l'Éternel lui porta secours; le désordre et la désolation

cessèrent de régner au sanctuaire ; l'homme du siècle dit à la fille du Christ de se lever, et la fille dn Christ reconnaissante se leva pour le bénir. A compter de cette époque, la Cathédrale messine a repris quelque chose de son ancien caractère ; ses plus larges plaies se sont cicatrisées ; des tuteurs généreux ont veillé sur elle, et bientôt, grâce à leurs mains protectrices, elle s'est trouvée revêtue de l'habit simple des vierges aux temps primitifs de l'Église. Aujourd'hui qu'on l'étudie, on l'admire ; l'indifférence même n'est plus muette devant ses imposantes ogives. Les adorateurs qui l'encensent surgissent de toutes les classes sociales, et la voix du clergé, quand elle chante ses louanges, trouve mille échos disposés à lui répondre.

Telle fut, dans la succession des siècles, l'invariable destinée du beau. Des barbares ont pu le méconnaître et l'outrager ; des esprits préoccupés ou frivoles ont pu le négliger, mais la civilisation est toujours venue en aide des civilisations antérieures ; toujours les arts ont prêté un bienveillant appui aux aînés de leur famille, et lorsque l'oubli s'est fait jour, le regret et le remords se sont tôt ou tard vengés de l'oubli.

Cathédrale, noble basilique, reçois mes hommages. Enfant issu de ton berceau, je suis l'un de ceux dont tu frappas les premiers regards, que tes chants et tes cloches retentissantes ont émus. Ta physionomie est restée gravée dans mon cœur. Je t'ai mille fois saluée à mon réveil ; plus souvent encore tu as reçu mes adieux du soir. Ta dentelure élégante, tes hautes tourelles, la splendeur de tes vitraux, se sont reproduits dans mes songes avec tout le charme qu'une imagination vive prête à ce qui l'a frappée. Puis, quand l'âge est venu de prendre les choses au sérieux, quand l'esprit d'examen et d'analyse a remplacé la poésie du jeune âge, j'ai voulu te connaître et

t'apprécier; j'ai senti par toi tout le sens du mot patrie, car pour un Messin la Cathédrale en est le symbole. C'est la patrie qu'on cherche lorsque, des hauteurs riveraines de la Moselle, l'œil avide se porte dans le vaste bassin qu'elle arrose, et s'arrête à la boule d'or qui domine la flèche de la grande église. C'est la patrie, c'est Metz la forte, Metz aux murailles antiques qu'on salue et qu'on admire, quand la pensée, fixée d'abord sur un monument majestueux, le quitte pour embrasser la cité tout entière, puis revient à lui pour la résumer.

La Cathédrale, seul édifice gothique de sa grandeur qui soit au sein d'une ville rajeunie; entourée d'édifices modernes ayant tous un caractère sec et positif, forme, avec ses aiguilles, ses lignes ondulées, sa stature aérienne, une opposition manifeste avec les formes lourdes, carrées et massives dont l'architecture de deux siècles nous a dotés. De là le manque absolu d'harmonie qu'on observe dans le panorama architectural de la ville; de là l'opposition si tranchée entre la poésie d'autrefois et la froide raison d'aujourd'hui.

Au moyen-âge, il n'en fut pas ainsi : jamais les monuments civils ne s'isolèrent du principe d'unité consacré par le culte. Ils étaient identifiés à la Cathédrale, qui posait sur la place Saint-Étienne comme une reine au milieu de sa cour. Entourée d'églises nées avec elle, protectrice bienfaisante des chapelles groupées à ses pieds, appelant à elle les maisons désireuses d'avoir accès au parvis du temple, elle semblait exercer de la sorte un véritable empire sur des âmes dociles aux enseignements du Christ, et retraçait allégoriquement sa propre histoire. Vous eussiez vu alors plusieurs rangs de maisons étagées, pressées l'une contre l'autre, envieuses de la lumière qu'elles se disputaient, avancer et grimper jusqu'aux arcs-boutants de la

Cathédrale, incliner leurs têtes vers les vitraux et demeurer immobiles, attentives, semblables à des ouailles pénitentes qui envahissent les abords de la chaire évangélique et se pénètrent des paroles de l'apôtre. L'encens des autels montait jusqu'à leur faîte, les accents du prêtre frappaient leurs murailles, et l'édifice consacré étendait ses larges flancs pour protéger les brebis de l'Évangile et couvrir leurs demeures de son ombre. Lorsque la voix solennelle des orgues se mêlait à la voix des chantres, lorsque le serpent soutenait de ses notes basses les soprano du chœur, les murailles ébranlées imprimaient aux vitres frémissantes un tressaillement religieux et prophétique. Chaque maison y répondait, et le quartier de la grande église semblait se balancer sur des flots d'harmonie.

C'était autre chose encore quand vingt cloches, unies entre elles par une large échelle diatonique, frappaient les airs de leurs sons mélodieux. Les échos agités portaient au loin ces accords, et jusque dans l'annonce, dans les apprêts d'une fête religieuse, on reconnaissait un genre de solennités qui tenaient de la terre et du ciel, qui voulaient unir les pompes humaines aux joies si pures de l'autre monde.

Aujourd'hui la Cathédrale, parfaitement appréciée comme monument, n'est presque plus comprise comme symbole; on entend son histoire, on a perdu la clef de sa poésie et les mots racines de sa langue.

Au lieu de vivre d'une vie toute chrétienne, de remplir par le monde une mission d'espérance et de foi; au lieu de se replier en elle-même, et de lier par des anneaux identiques son avenir à son passé, elle a reçu l'empreinte d'un rationalisme positif, accepté les conditions d'une puissance temporelle qui la protège.

Ce n'est plus seulement le temple du Seigneur, la salle du trône de l'évêque, c'est l'église départementale ayant

un chef ecclésiastique aussi bien qu'un chef civil, tenant à Rome par son origine, au gouvernement par ses besoins.

A Dieu ne plaise qu'avocat du passé, esprit rétrograde par conviction ou système, je vienne déplorer les formes toutes rationnelles sous lesquelles se présente la société du jour, et la fusion qui tend à s'opérer entre les doctrines si diverses de la politique et de la religion ! Ce serait chose peut-être bien heureuse de voir les deux puissances sacerdotale et civile agir sous l'inspiration des mêmes sentiments, des mêmes idées, et consacrer un principe d'homogénéité sociale que chacun désire, que chacun recherche, et que personne encore n'a bien su formuler ; mais où s'arrêterait le culte? où s'arrêterait le pouvoir? Auraient-ils des bases fixes ? ou faudrait-il les tracer d'après les exigeances variées du mouvement de civilisation qui travaille les empires aussi bien que les hommes?.... Ces questions sont graves, difficiles à résoudre, étrangères d'ailleurs à mon objet. Je ne les eusse point faites si la Cathédrale, indécise et tourmentée d'une position précaire, debout au milieu des ruines du monde moral, ne semblait pas me les adresser elle-même. Doit-elle se fier à la foi évangélique des peuples, au goût religieux des artistes, à l'esprit conservateur des gouvernants? Mais la foi s'affaisse, le goût change, les gouvernants passent, et l'avenir s'enveloppe du voile de l'incertitude.

II.

Si les constructeurs messins du XVIII.e siècle, au lieu d'édifier, se fussent contentés de démolir, la postérité reconnaissante eût applaudi aux idées artistiques de ceux qui voulaient que rien d'humain n'encombrât le parvis du temple ; qui prétendaient affranchir la Cathédrale d'un

entourage incommode et simplifier le personnel de sa maison. Les églises groupées autour d'elle comme de hauts officiers veillant à sa garde, envahissantes, ambitieuses, jalouses de toucher les pieds du trône de leur souveraine, gênaient son attitude, je dirais presque ses mouvements; et l'inégalité du sol, l'étroite exiguité des rues adjacentes, nuisaient à la majesté du sanctuaire épiscopal. Aussi, quand le marteau du célèbre Blondel fit justice des prétentions de quelques grands vassaux, tels que *Saint-Pierre* et *Saint-Paul*, la Cathédrale parut respirer plus à l'aise. Elle s'applaudissait de vivre libre, sous l'égide du bon goût et de la piété; mais un arrêt somptuaire émané de Paris lui prescrivit une parure empruntée au goût du jour : elle prit de nouveaux vêtements, et leur étoffe pesante contrasta d'une manière choquante avec ses membres délicats et déliés. Aujourd'hui, de quelque côté que l'œil envisage la Cathédrale, il s'étonne qu'un architecte ait pu méconnaître le génie de son art au point d'emprisonner les pieds d'un monument gothique dans une chaussure d'ordre toscan; on blâme vivement l'esprit géométral dont la lourde main façonna cette galerie cintrée qui obstrue les abords de l'édifice du côté où il se présente avec le plus de majesté; on maudit les échoppes accolées au chœur; on ne comprend pas dans quel but l'énorme pâté de Chambre est venu s'interposer aux larges degrés qui montaient à la place Saint-Étienne, à cette place que je considère comme un autel extérieur, comme un vestibule consacré, une station préparatoire où l'âme se recueille avant de franchir le seuil du sanctuaire. Il n'est pas jusqu'au portail, l'une des belles œuvres de Blondel, qui ne révolte par un contre-sens palpable entre les lignes sévères, les proportions rigoureuses de son style, et les courbes ogivales, les motifs gracieusement tourmentés de l'édifice. Mais ce serait peu encore d'une alliance disparate et d'un accouplement mons-

trueux ; ce serait peu d'avoir à déplorer l'aberration artistique d'un siècle entier, si, d'une part, les constructions précitées n'avaient point une influence nuisible sur la conservation de la Cathédrale, et si, de l'autre, elles n'autorisaient pas un étalage inconvenant autour du sanctuaire diocésain. Comment se fait-il qu'à une époque plus réservée et plus pieuse que la nôtre, le clergé ait souscrit à l'établissement d'un bazar jusque sur les marches de ses autels ? Nous ne pouvons le concevoir qu'en admettant l'usurpation et l'impérieuse nécessité de fléchir. A presque toutes les époques, le génie militaire ne voyant que l'utile, a réduit les questions d'art en questions de chiffres : économe de terrain dans une ville de guerre, disputant pied à pied la moindre partie du sol, il n'admit de luxe et de somptuosité architecturale que pour le système défensif qui lui est confié ; et la ville se pliant aux exigences de sa destinée, ne tarda pas à prendre elle-même l'attitude que lui commande une position exceptionnelle. Ainsi la Cathédrale fut ceinte d'édifices, comme la ville l'était de hautes murailles ; les formes rectangulaires des fossés et des remparts s'introduisirent au cœur de la cité ; on transforma la grande église en un véritable bastion, et personne n'eut l'idée de réclamer contre le despotisme du mauvais goût. C'est qu'au XVIII.e siècle, dans une ville de quarante mille âmes, il ne se trouvait pas un homme qui comprît réellement la poésie du moyen-âge, époque d'inspiration religieuse que la puissance fécondante du christianisme avait fait éclore, et que le doute des sectaires était venu discréditer. Car, il ne faut pas le dissimuler, leur philosophie analytique, dont l'influence en histoire fut quelquefois bonne, lorsqu'elle émana d'esprits supérieurs, au-dessus des arguties de l'école, se montra constamment hostile et fatale aux beaux-arts. Notre Cathédrale en devint la victime, parce qu'au moment où

d'imposantes images allaient la décorer, ces symboles proscrits par un culte rival ne trouvèrent plus à Metz d'éléments pour éclore, ni de mains assez puissantes pour les défendre. On s'étonne qu'un édifice exécuté dans des proportions si colossales, si riche de conception, soit à l'extérieur si pauvre de détails : mais, interrogez les annales messines, suivez-y les développements prodigieux d'une hérésie qui allait grandissant chaque jour à proportion de ses défaites, et voyez si le catholicisme, ayant à lutter contre l'inondation doctrinaire d'outre-Rhin, pouvait encore créer, lorsqu'il devenait si difficile de conserver.

GILBERT.

(I.er ARTICLE.)

ESSAI SUR LA SATIRE AVANT GILBERT.

Peu de poètes sont nés en Lorraine, mais parmi eux il en est un qui se place au premier rang. Victime de la conviction que le génie a une haute mission à remplir, ce poète vécut pauvre et mourut jeune : ces mots ont nommé Gilbert. Perse et Juvénal furent ses maîtres. Comme eux il comprit que la satire devait être autre chose que la critique légère des travers de la société, que la censure de quelques obscurs littérateurs ; il s'empara de la satire comme d'une arme propre à de rudes combats. Dans ses mains, cette arme

devint acérée, tranchante, et frappa le vice sans ménagement, que le vice s'appelât Voltaire ou le duc de Fronsac.

Mais avant d'examiner les ouvrages de Gilbert, il ne sera peut-être pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ses prédécesseurs. L'excursion que nous allons faire dans le passé nous mettra à même de mieux apprécier quel doit être l'esprit du poète satirique, et nous montrera que Gilbert est le seul qui ait senti toute la portée de cet esprit.

Les idées des hommes tournent toujours à peu près dans le même cercle, sans se reproduire exactement dans les mêmes formes ; chaque siècle a un caractère à lui, d'après lequel des pensées déjà formulées peuvent se modifier au point de paraître neuves : ainsi la littérature du moyen-âge offre toutes les données de la littérature ancienne, mais exprimées différemment.

L'esprit méditatif qui avait fait les philosophes, en s'épurant sous la voûte des cloîtres, dicta des livres de morale évangélique. L'histoire, perdant son style grave, se mit à causer naïvement comme un vieux guerrier qui raconte ses exploits, et devint une chronique. Suivant la même marche que l'histoire, le poème se métamorphosa en roman, l'ode en chanson, l'églogue en pastourelle, et les trouvères qui récitèrent des fabliaux dialogués, furent à leur insu les imitateurs de Thespis. Quant à la satire, elle n'adopta positivement aucun genre ; mais, se généralisant, elle alimenta des fables, des contes, des romans, et diverses sortes de poésies.

On le voit, le moyen-âge, ignorant, à quelques rares exceptions près, les traditions de l'art ancien, en reproduisit toutes les inspirations, modifiées par d'autres mœurs, d'autres croyances. Puis insensiblement, soit par imitation, soit par une progression naturelle, l'esprit humain en est revenu à jeter ses idées dans la plupart des moules antiques :

il rappelle ces chevaliers dont nous parlent parfois les légendes, qui, égarés dans une forêt, marchent pendant de longues heures, et se retrouvent enfin au lieu d'où ils sont partis.

Au XII.ᵉ siècle, époque à laquelle les idiômes modernes commencèrent à se perfectionner, et à produire, surtout dans le midi de l'Europe, quelques essais poétiques, la satire fut moins en honneur chez les trouvères que chez les troubadours. Beaucoup de ces derniers, tels que Bertrand de Born, Peyrols, etc., écrivirent avec verve, et souvent adressèrent aux princes et aux rois de durs reproches. Mais ne voulant nous occuper ici que de la poésie française, ce n'est ni aux Provençaux, ni à quelques auteurs qui composèrent, comme Adalbéron (1), des poèmes satiriques en latin, qu'il nous faut demander des citations, la langue d'*oil* seule nous en fournira (2).

Nous venons de le dire, cette langue, au XII.ᵉ siècle, ne compta que peu d'ouvrages satiriques. Parmi eux on remar-

---

(1) Adalbéron, ordonné évêque de Laon en 977, fit un poème satirique de 430 vers hexamètres et le dédia au roi Robert. Ce poème a été imprimé en 1665. 1 vol. in-8.ᵒ Paris, Dupuis.

(2) « Le couronnement du roi d'Arles, Boson, en 879, partagea la France romane en deux nations, qui demeurèrent quatre siècles rivales et indépendantes. Les invasions des barbares, la misère des peuples, les guerres civiles et tous les malheurs qui en sont la suite, avaient détruit la langue latine et corrompu l'allemand. La division de la France en deux monarchies établit une semblable division dans le langage des deux peuples. Ceux du midi de la Loire se nommèrent *Romans provençaux*, et ceux qui habitaient au nord de la même rivière ajoutèrent au nom de *Romans* qu'ils prenaient, celui de *Wælches* ou *Wallons* que leur donnaient leurs voisins. On nomme encore le provençal *langue d'oc* et le Wallon *langue d'oil*, d'après le mot qui exprimait le signe affirmatif *oui* dans l'un et l'autre dialecte; de même que l'on appelait alors l'italien la *langue de si*, et l'allemand la *langue*

que cependant un *sirvente* (1) dans lequel Richard Cœur-de-Lion reproche au dauphin d'Auvergne et au comte de Gui d'avoir pris le parti de Philippe-Auguste. Selon le roi d'Angleterre, ces deux seigneurs sont sans foi et sans courage. Ils l'ont abandonné, parce qu'ils ont craint de n'être pas assez bien payés de leurs services. Du reste, ils pourront s'en repentir, car les Français sont trompeurs :

Mais nos cal avoir regart
Que Franssois son longobart.

Nous avons parlé tout à l'heure d'ouvrages de longue haleine inspirés par l'esprit satirique, un des plus remarquables est le *Roman du Renard*, entrepris au commencement du XIII.e siècle par Perrin de Saint-Cloot (2), et continué ensuite par divers poètes au nombre desquels on place Ruteboeuf. Le succès de ce poème burlesque fut tel, que plusieurs hauts dignitaires du clergé en firent peindre les principales scènes dans leurs demeures. Un auteur du temps le leur a reproché dans des vers dont voici la traduction : « Ils sont moins pressés de mettre l'image de Notre-Dame

---

*de ya**. Après trois siècles d'existence, la langue des troubadours s'éteignit par une nouvelle corruption, et parce qu'elle ne fit aucun progrès. Le roman wallon que les trouvères employaient, se conserva, se perfectionna peu à peu, et c'est de ce dialecte qu'est venu le français. »
(*Littérature du midi de l'Europe*, par M. de Sismondi, tome I.er, p. 259).

(1) Par le mot *sirvente* ou *servantois*, on a parfois désigné des compositions satiriques ; mais généralement le sirvente était un chant composé en l'honneur de quelqu'un, une demande respectueuse adressée soit à Dieu, soit à des hommes, pour en obtenir une grâce. (Voyez le *Glossaire de Roquefort.*)

(2) Ce roman, qui se compose d'environ trente mille vers, ne fut terminé qu'en 1339.

* Il paraît cependant qu'autrefois les Allemands disaient *yo*, mot encore employé dans le patois allemand parlé en Lorraine. Voyez *De vulgari Eloquio* du Dante, p. 105, édit. de Pasquali.

dans les églises, que de faire peindre dans leurs chambres le Loup, sa femme et le Renard. » (1)

Et cependant dans ce roman étrange, les prêtres n'étaient pas bien traités, pas mieux que les seigneurs, pas mieux que les rois.

Après avoir long-temps excité la verve des trouvères, *le Renard*, lors des démêlés de Philippe-le-Bel avec Boniface VIII, vint servir la vengeance royale, en paraissant dans une parade qui fut représentée à Paris l'an 1313. On voyait l'astucieux animal médecin, chirurgien, clerc, évêque, archevêque, puis pape, et toujours il dévorait des poules et des poussins, allégorie qui, selon Sainte-Foix, signifiait les exactions de Boniface VIII.

Un moine bénédictin, Guyot de Provins, mérite aussi d'être cité daus cet article comme poète satirique, pour un livre qu'il appela *Bible*, parce que, suivant lui, il ne contenait que des vérités. Mais de tous les ouvrages du XIII.e siècle, celui qui jouit du plus de réputation est le *Roman de la Rose* (2) par Guillaume de Lorris et Jean de Meung. Bien que cet ouvrage soit généralement connu, nous dirons en peu de mots quel en est le sujet : Guillaume de Lorris est transporté en songe dans un superbe jardin où il rencontre divers personnages allégoriques, les uns bienfaisants, tels que *Bel-Accueil, Amour, Franchise;* les autres malfaisants, comme *Faux-Semblant, Calomnie, Male-Bouche.*

---

(1) En leurs moustiers ne font pas fere
Sitost l'image Notre-Dame,
Comme font Isangrin et sa fame,
En leurs chambres, et de Renart.
Vie des Pères, manusc.

(2) Nous plaçons le roman de la Rose au nombre des ouvrages qui parurent dans le XIII.e siècle, bien que, comme le roman du Renard, il n'ait été terminé qu'au XIV.e

Ces derniers empêchent le poète de cueillir une rose qu'il désire vivement. Il finit enfin par triompher de tous les obstacles, et s'empare de la fleur objet de ses vœux. Ce n'est là que le fond du poème, auquel se rattachent des contes et des épisodes qu'il n'entre pas dans nos projets d'analyser. Ce que nous devons chercher dans le roman de la Rose, c'est la satire : on l'y rencontre fréquemment, surtout dans la partie écrite par Jean de Meung. Guillaume de Lorris n'avait voulu que composer un livre d'agrément, qu'imiter *l'Art d'aimer* d'Ovide, et comme on l'a découvert depuis peu (1), il avait terminé son ouvrage. Jean de Meung en supprima les derniers vers et y fit une longue suite, dans laquelle il semble n'avoir eu d'autre but que de satiriser son temps. Ce ne fut pas seulement contre les femmes, qui se plaignirent avec raison du roman de la Rose, que le poète exerça son esprit mordant ; il n'épargna aucun rang, aucune profession, et souvent, sous une forme enjouée, il agita d'importantes questions sociales. Après avoir chanté la vie simple et heureuse des premiers hommes, il décrit, d'une façon très-hardie pour l'époque où il vivait, les maux causés par le partage inégal des biens, et la manière dont furent élus les premiers rois :

« Les hommes partagèrent même la terre. Dans ce partage, ils mirent des bornes, et en mettant ces bornes, ils se battaient entre eux, ils se volaient ce qu'ils pouvaient, et les plus forts eurent les plus grandes parts.... Alors il fallut que l'on nommât quelqu'un qui fût chargé de défendre les habitations, de punir les malfaiteurs, de rendre la justice à ceux qui la lui demanderaient, sans que personne osât le contredire ; ils s'assemblèrent donc pour l'élire....... Ils choisirent un grand vilain, le plus robuste d'eux tous tant

(1) N.° 7 du *Bulletin du Bibliophile*, publié par Techner.

qu'ils étaient, celui qui était le plus membru et avait la plus haute taille, et ils le firent prince et seigneur. Celui-ci jura qu'il soutiendrait leurs droits si on voulait lui donner assez de bien pour qu'il pût vivre....... Et voilà comme furent créés les premiers rois et les premiers princes. »

Les regrets que Jean de Meung semble éprouver de l'inégalité dans le partage des biens, n'est pas le seul rapport qu'il ait avec les saint-simoniens; il s'exprime aussi fort clairement sur la communauté des femmes :

« La nature n'est pas si sotte de faire naître Marotte seulement pour Robichon, ou Robichon pour Mariette, ou pour Agnès, ou pour Perrette; mais elle vous a fait, n'en doutez pas, beau fils, toutes pour tous et tous pour toutes, chacune commune pour chacun, chacun commun pour chacune. »

Ces vers sont débités par une matrone qui donne des conseils à peu près semblables à ceux que Regnier prête à *Macette*. On trouve même dans la satire ainsi intitulée plusieurs imitations patentes du roman de la Rose. Nous n'en citerons qu'une :

« Ayez les poings fermés quand il s'agit de donner, ayez les mains ouvertes pour prendre; donner est une grande folie, à moins que ce ne soit pour attirer des gens dont on pense faire son profit.. . Je vous permets tels cadeaux : il est bon de donner lorsque c'est pour que ce don vous revienne multiplié. »

(*Roman de la Rose*, vers 13811 et suiv.)

A prendre, sagement ayez les mains ouvertes;
Ne faites, s'il se peut, jamais présent ni don,
Si ce n'est d'un chabot pour avoir un gardon.
Parfois on peut donner pour les galands attraire.
A ces petits présents je ne suis pas contraire,
Pourveu que ce ne soit que pour les amorcer.

(*Regnier*, sat. XIII.)

Nous aurions encore à signaler bien d'autres emprunts faits par Regnier à Jean de Meung, et les vers que ce poète met dans la bouche de *Faux-Semblant* (1) nous offriraient quelques traits satiriques assez curieux, si nous ne craignions pas de donner trop d'étendue à cet article.

Comme *la divine Comédie*, le roman de la Rose eut de nombreux détracteurs et de chauds partisans. Parmi les premiers on remarque le célèbre Gerson qui l'attaqua sous le rapport des mœurs; François Oudet qui composa, à Metz, *le Chevalier des Dames*, ouvrage où il prend vivement la défense d'un sexe maintes fois censuré par Jean de Meung, et Martin-Franc qui, dans le même but qu'Oudet, écrivit quelques années avant lui *le Champion des Dames*.

A l'assault, Dames, à l'assault,
A l'assault dessus la muraille,
Cy près est venu en surseault,
Male-Bouche en grande bataille.

---

(1) Une chose singulière, c'est que le Dante a textuellement traduit dans un quatrain les six vers suivants prononcés par Faux-Semblant :

Qui de la toison du bélin (bélier)
Eu lieu de mantel sebelin
Sire Isangrin (le loup) affubleroit,
Le loup qui mouton sembleroit,
Puis o (avec) les brebis demourast,
Cuidez qu'il ne les dévourast?
(Vers 11744.)

Chi nella pelle d'un mouton fasciasse
Un lupo, e fralle pecore mettesse,
Dimmi, cre'tu perche mouton paresse,
Ch'egli pero le pecore salvasse?

Ce quatrain est écrit à la fin d'un manuscrit des *Rimes* du Dante, qui se trouve à la bibliothèque Ricardi, à Florence.

Tel est le début de Martin-Franc, qui raconte ensuite comment Male-Bouche, l'ennemi des dames, les assiège dans le château d'Amour, dont les autels sont desservis par un curé nommé *Sens-Abesti*, et où *Foi*, *Espérance*, *etc.*, sont au réfectoire.

Nous ne continuerons pas l'analyse du *Champion des Dames*, nous devons dire aussi quelques mots de Jean Molinet qui mit en prose le roman de la Rose, et n'y vit qu'une pensée religieuse et morale. Ce commentateur était si persuadé des bonnes intentions de Jean de Meung, qu'il ne peut assez remercier Dieu de ce qu'il ait permis au poète de finir l'œuvre qu'il avait entreprise. « Louanges, dit-il, louanges soient au Dieu d'amours perdurables, et à sa mère très-sacrée Vierge, quant nous voyons ce romant reduyt à sens moral, jusques à cueillir la rose.... Aulcuns amans fols et terrestres, addonnez à lubricité et pleins de lascivies, le glosent à leur avantage et selon leur affection, *qui de terrâ est, de terrâ loquitur;* mais ceux qui seront amoureux du deduyt spirituel, *qui de cælo venit*, ils y trouveront bon fruit, bonheur et honneur salutaire, etc.

Nous venons de faire une excursion hors du XIII.e siècle, nous nous hâtons d'y rentrer, car à cette époque la satire se présenta encore sous diverses formes dont nous n'avons point parlé.

Ce n'est pas seulement dans le roman du Renard que Ruteboeuf laissa des traces de la causticité de son esprit, il composa d'autres pièces, telles que *les Ordres de Paris, la Chanson des Ordres*, et plusieurs fabliaux que l'on peut regarder comme des satires : parmi ces derniers, *la Dispute du Croisé et du non Croisé* mérite quelque attention. Le petit dialogue qui porte ce titre paraît, au premier aspect, avoir été composé pour exciter aux croisades, mais bientôt on s'aperçoit que l'intention de l'auteur a été tout autre.

Deux chevaliers causent sur les périlleuses entreprises d'outre-mer ; l'un s'est croisé, l'autre semble décidé à ne pas quitter ses foyers, et tour à tour ils allèguent les motifs qui leur ont fait prendre à chacun une résolution différente : « Sire, dit le non croisé, vous parlez très-bien, mais que n'allez-vous prêcher tous ces riches abbés, ces gros doyens et ces prélats qui se sont voués à servir Dieu ? Quoi ! ce sont eux qui ont ici tous les biens, et c'est nous qu'on vient exhorter à le venger ! Convenez-en, la chose n'est pas juste. Hélas ! que leur importe la grêle et l'orage ? les revenus leur viennent en dormant. Ma foi, si c'est par ce chemin qu'on va en paradis, ils seraient fous de le changer, car je doute qu'ils en trouvent un plus doux. » (1)

Plus loin le même interlocuteur dit encore : « Beaucoup de gens, grands et petits, sages et honnêtes, vont dans ce pays que vous vantez tant ; ils s'y conduisent bien, je n'en doute pas. Cependant, — et je ne sais comment cela arrive, — quand ils en reviennent, ce sont des méchants, des bandits. Au reste, je le répète, si Dieu est partout, il est aussi en France, et il ne s'y cachera pas exprès pour moi. »

Puis ce chevalier qui a donné tant de bonnes raisons pour ne pas s'éloigner de sa patrie, se décide à imiter l'exemple du croisé. Ce dénouement si peu naturel est cependant fort adroit : saint Louis allait partir pour sa malheureuse expédition, le trouvère ne pouvait ouvertement critiquer son roi, aller contre toutes les idées reçues de son temps, mais ces idées, il les a attaquées fort habilement dans les discours du non croisé.

Si l'espace ne nous manquait pas, beaucoup de fabliaux, de fables et de chansons pourraient encore nous fournir

---

(1) *Legrand d'Aussy*, fabliaux.

des citations, mais ce que nous avons dit suffit pour faire connaître l'esprit de la satire pendant les deux premiers siècles de notre littérature. La noblesse et le clergé (1) furent, comme on l'a vu, souvent en butte aux traits caustiques de nos vieux poètes, qui cependant ne se bornèrent pas à critiquer les mœurs de leurs contemporains. Dans plusieurs de leurs productions, ils censurèrent aussi les travers inhérents aux hommes de tous les temps. Alors, tantôt ils s'emparèrent de l'allégorie et personnifièrent les vices; tantôt, dans une sorte d'apologue, il les montrèrent trouvant en eux-mêmes leur punition.

Avec le xiv.e siècle les fabliaux passèrent de mode. En perdant un genre de composition où elle se plaçait si naturellement, la satire ne cessa point de s'exercer; elle se répandit dans des chansons et dans de volumineux ouvrages, où quelquefois on n'irait jamais la chercher. On est fort étonné, par exemple, de la rencontrer dans *les Deduicts de la Chasse,* livre bizarre écrit par Gasse de la Bigne, chapelain du roi Jean. Pour donner une idée de cette espèce de poème, nous en analyserons un passage :

---

(1) Le clergé, il faut en convenir, n'eut pas toujours cette pureté de mœurs qui, en général, le rend aujourd'hui si respectable; mais les défauts qu'on lui reprocha au moyen-âge tenaient en quelque sorte à la barbarie de l'époque, et n'auraient jamais dû faire oublier les immenses services qu'il rendit à la société : « Au moment, a dit M. Fresse-Montval, où s'affaiblissait la civilisation romaine, où l'unité et par conséquent la force disparaissaient de l'administration de l'empire..., il apparut tout à coup un corps fortement constitué, qui, formé d'avance pour les hommes, mais sans leurs secours, vint en aide à cette civilisation affaiblie, à cette force défaillante, à ces traditions sociales sur le point d'abandonner la terre, et à tous les bienfaits qui en sont la source : ce corps, ce fut le clergé catholique. »

(5.e *Séance du Congrès historique tenu à l'Hôtel-de-Ville de Paris.*)

Un jour que les Vertus chassaient près de Bondy, elles rencontrèrent les Vices; il s'en suivit un grand combat, et ces derniers furent mis en déroute par les Vertus, qui s'en allèrent souper au Bourget, à l'hôtel de la Fleur-de-Lys. A table, on disserta longuement sur la morale et sur la vénerie; on blâma beaucoup ceux qui, en partant pour la chasse, regardaient comme un mauvais présage la rencontre d'un moine ou d'un *preudome*, et pensaient que celle d'une ribaude était de favorable augure; enfin l'on finit par décider qu'il fallait bannir les vices de la fauconnerie, ce qui fut annoncé à son de trompe.

Ayant fait venir comme auxiliaires, de Paris et d'Argenteuil, les troupes de Luxure et de Gourmandise, les Vices envoyèrent par leur héraut *Dépit* une déclaration de guerre aux Vertus. Celles-ci remportèrent une éclatante victoire, et cependant dans l'armée de leurs ennemis on voyait, à l'exception des Billettes qui se distinguaient par leur bonne conduite, figurer tous les ordres monastiques de France.

Un ouvrage qui n'est pas moins étrange que *les Deduicts de la Chasse*, est le *Livre du roi Modus et de la reine Ratio*. Ce roi et cette reine sont deux personnages allégoriques qui causent ensemble. L'un débite des préceptes sur la chasse, et l'autre applique à ces préceptes des moralités et des maximes dont plusieurs, bien qu'écrites avec les meilleures intentions du monde, pourraient aujourd'hui paraître impies.

Un autre poème moral et allégorique plus digne d'être cité, est *le Doctrinal de Cour* de Pierre Michault. On y trouve quelques réminiscences de *la Divine Comédie* et de la fameuse *Canzone* du Dante :

Re donne intorno al cuor mi son venute....

Égaré dans une forêt, le poète rencontre une dame

éplorée, c'est la *Vertu;* ayant perdu tout crédit dans le monde, elle s'est réfugiée dans ce lieu inhabité. Elle conduit le poète dans une école où *Dédain, Vantance, Vaine Gloire, Corruption, Rapine, etc.,* enseignent de pernicieuses doctrines. Puis, par un chemin hérissé d'épines, elle le mène dans une autre école qui est déserte, c'est celle de *Vérité: Justice, Tempérance* et *Force* y dorment. *Vertu* les tire de leur léthargie, et charge le poète d'écrire les discours que chacune d'elles prononce ainsi que tout ce qu'il a vu et entendu précédemment.

Sous ce titre: *les Loups ravissants,* un contemporain de Michault, Robert Gobin, licencié en droit et doyen de chrétienté de Lagny-sur-Marne, fit aussi paraître un livre très-singulier qu'il crut pouvoir *donner en bonne étrenne à sa bonne mère l'Université de Paris, pour l'avoir allaité de son lait. Les Loups ravissants* furent regardés comme l'une des conceptions les plus hardies de l'époque: rois, papes, moines, avocats, procureurs, enfin les hommes de toutes les classes y deviennent l'objet d'une âcre satire. Mais dans ce livre, ainsi que dans la plupart de ceux que produisit le moyen-âge, la censure des vices est offerte sous des images si grossières, dans des termes si crus, qu'elle est moins un sujet d'édification que de scandale.

Le principal personnage de Robert Gobin est le Diable, qu'il appelle *Archilupus, docteur en malice et maistre du Collége des Loups ravissans.* Archilupus se travestit de diverses manières pour enseigner le mal à ses élèves, mais le plus souvent il se transforme en religieux. Les leçons qu'il donne se divisent en douze chapitres qui correspondent chacun à un mois de l'année. L'auteur puise son texte dans les règles de la grammaire dont il fait les plus absurdes applications: ainsi son premier chapitre traite des cinq déclinaisons, qui se rapportent aux cinq sens de l'homme.

Entre autres maximes qu'Archilupus prêche à ses louveteaux, en voici une relative à l'organe du goût :

> Item gourmandise, est-ce mal?
> Jésus-Christ fit-il pas cène?
> Mangea-t-il pas l'agneau pascal
> Devant sa passion et peine?

Chaque précepte donné par le loup est combattu par *saincte Doctrine* (l'Église) qui est à la tête *d'un troupeau d'agneaux* (les chrétiens) : de là s'élève une controverse, où Gobin montre une grande érudition et aussi fort peu de goût. Saint Paul et Sénèque, Esope et saint Bernard, la Bible, l'histoire profane et la Fable, lui viennent tour-à-tour en aide, et font de son ouvrage la plus bizarre mosaïque.

Si nous voulions recueillir la satire partout où le XIV.ᵉ et le XV.ᵉ siècle nous l'offrent, il nous faudrait citer presque tous les poètes du temps et surtout Eustache Deschamps, dont les ballades sont encore manuscrites; Gringore, auteur d'un grand nombre d'allégories; Royer de Collerie, qui se donna le joyeux surnom de *Bon-Temps;* Martin-Franc, dont nous avons déjà parlé à propos du roman de la Rose; Guillaume Alexis, qu'estimait fort La Fontaine; Cocquillart, rimeur cynique dont on n'oserait transcrire que bien peu de vers; Villon, que Boileau plaça peut-être trop haut, et même Martial, de Paris, qui dans ses *Vigiles de Charles VII* laissa percer plus d'une censure. Quelquefois les *sotties*, informes essais dramatiques, nous rappelleraient le genre de comédie que créa Aristophane. Souvent des évènements politiques donnèrent aux parades des *Enfans sans soucy* un intérêt d'actualité. Louis XII ayant des démêlés avec la cour de Rome, se servit pour l'attaquer d'un moyen déjà employé par Philippe-le-Bel : on représenta, en 1511, une

pièce dans laquelle on ridiculisa Jules II, comme jadis on avait ridiculisé Boniface VIII. D'ailleurs Louis XII ne craignait pas d'être lui-même exposé aux censures des tréteaux : il pensait qu'il pouvait trouver dans les *sotties* quelques leçons utiles, quelques critiques justes, aussi « il permit les théâtres libres, et voulut que sur iceulx on jouât librement les abuz qui se commettoient tant à sa cour comme en son royaume. » (*Guil. Boucher.*)

Nous ne parlerons pas des épigrammes que le XVI.e siècle mania avec tant de mignardise et d'esprit, elles sont généralement connues. Nous ne nous occuperons pas davantage des libelles qui naquirent des querelles de Marot et de Sagon (1), mais nous nous arrêterons à Rabelais : bien qu'il n'ait écrit qu'en prose, il doit être nommé dans cet essai. Quels sont les personnages qui se cachent sous les noms de *Grandgousier,* de *Gargantua* et de *Pentagruel?* On ne le sait pas positivement, et il importe peu de le savoir : ce n'est pas une satire particulière qu'il faut chercher dans les œuvres de Rabelais, c'est la satire comme l'entendirent Cervantes et Swift, c'est la critique de toute une époque. Pour être sage impunément, Rabelais appela la bouffonnerie à son aide ; il déguisa la justesse de ses pensées, la vérité de ses censures, sous des plaisanteries souvent triviales et obscènes : on peut dire de ses livres ce qu'il disait lui-même des lois embrouillées par les jurisconsultes : « Ce sont de belles robes bordées d'ordure. »

---

(1) Sur une accusation d'hérésie, Marot ayant été forcé de fuir en Italie, écrivit à François I.er pour se disculper. Sagon l'attaqua dans une épître aussi adressée au roi. Marot répondit à son adversaire sous le nom de *Fripelippes* son valet ; Sagon répliqua par un écrit intitulé *le Rabais du Caquet de Fripelippes et de Marot rat-pelé* (il venait d'être rappelé de son exil) *par Mathieu de Boutigny, paige de maistre François Sagon.*

Nous n'avons pas le dessein d'examiner à fond *Gargantua* ni *Pentagruel*, d'analyser les nombreuses et mordantes allusions que ces deux romans couvrent d'un voile allégorique, un seul exemple montrera avec quelle habileté Rabelais attaquait ce qui lui semblait défectueux : pour ridiculiser la futilité des études de son temps, il met en scène *Maistre Thubal Holopherne*, *Maistre Jobelin Bridé*, et passe en revue les étranges ouvrages que l'on faisait alors étudier aux jeunes gens; puis, en créant le personnage de Ponocrates, il établit le plan d'une bonne éducation. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que « les idées de Rabelais, comme le dit fort bien M. Tissot, touchant les exercices du corps et l'éducation pratique, se rapprochent beaucoup en plusieurs endroits de certains passages de l'*Émile*. »

Puisque nous en sommes à la satire en prose, nous devons faire mention d'un petit volume de Bonaventure Desperriers. Cet opuscule, qui fut saisi et dont on emprisonna l'imprimeur, est intitulé *Cymballum Mundi*, quoiqu'il soit écrit en français. Il excita l'indignation générale. Henry Estienne dit que (1) *c'est un livre détestable, un livre impie, un livre qui mériterait d'être jeté au feu avec son auteur*. Depuis on a souvent répété ce jugement, et en lisant les quatre dialogues contre lesquels il a été prononcé, nous ne pouvons trouver la raison d'une telle sévérité, à moins d'admettre que Desperriers ait voulu par la pierre philosophale signifier le catholicisme. Le dialogue qui rigoureusement pourrait donner lieu à cette hypothèse, a été analysé par M. Nodier, qui semble n'y avoir vu aucune allusion irreligieuse. Voici cette analyse :

« L'esprit le plus profond et le plus ingénieux, selon moi, de la première partie du XVI.e siècle, je vous étonnerai

---

(1) *Lettres*, tome I, p. 423.

en le nommant, c'est Bonaventure Desperriers. Dans cette sublime facétie qu'il intitula le *Cymballum Mundi,* et que les bibliographes placent tout près de Tabarin, il suppose que Mercure, après avoir montré la vérité aux hommes sous la figure de la pierre philosophale, s'est amusé à la réduire en poudre sur l'arène d'un théâtre, en leur proposant comme le but d'une sage émulation, de recueillir ses débris, et là-dessus c'est à qui ramassera le plus des précieux fragments de ce trésor. On y court de génération en génération, et chacun en rapporte quelques-uns, ordinairement mêlés du sable avec lequel ils étaient confondus. Les concurrents se montrent les uns aux autres cette vaine conquête, en disputant sur le poids et le mérite relatif de leur exploitation. Les habiles et les charlatans prétendent qu'ils ont tout et insultent aux prétentions des autres ; ils deviennent quelquefois sectaires, quand ils ont du génie, car la foule finit par les croire sur parole, et par jeter son sable et ses vérités au vent. Le fait est que la vérité n'est à personne, et que Mercure même aurait bien de la peine à la retrouver. Cette charmante fiction platonique a, dans le charmant style de Desperriers, tout l'attrait de Lucien. » (1)

Le XVI.e siècle vit encore paraître beaucoup de satires en prose (2) ; la plus célèbre est la satire Ménippée, ce livre qui, si le passé servait d'instruction à l'avenir, aurait pu, de nos jours, être médité avec tant de profit ! Que de pensées profondes on trouve dans *la Vertu du Catholicon!* Que de pages écrites durant les guerres de religion on pourrait maintenant donner comme neuves ! Que

---

(1) *Qu'est-ce que la Vérité*, revue de Paris, 1.er janvier 1836.

(2) On peut regarder comme telles *les Contes d'Eutrapel*, *le Divorce satirique*, *la Confession de Sancey*, *etc.*

de réflexions aussi vraies que la suivante on pourrait citer ! « L'ambition, l'envie, l'avarice, l'amour, la haine et la vengeance sont les sources ordinaires des ligues ; la religion et le soulagement du public en sont les prétextes ; les princes et les peuples en sont les victimes. »

La satire Ménippée a été appréciée par un écrivain remarquable (1) qui s'exprime ainsi dans le commentaire dont il l'a enrichie : « S'il est un livre où brillent de tout son éclat l'esprit et le caractère français, un livre empreint de cette gaîté satirique, de cette causticité fine et mordante, et cependant de cette charmante urbanité qui est le sceau de notre génie national, c'est *la Satire Ménippée*...... Sous le rapport politique, c'est un cours complet d'enseignement pour les nations ; sous le rapport littéraire, c'est un mélange de l'énergie hostile d'Aristophane et de l'ingénieuse ironie de Socrate. Point de satiriques à venir qui n'y trouvent des modèles ; point de peuples à venir qui n'y trouvent des leçons. Ce n'est qu'un tableau de genre, mais il est fait pour les siècles. »

La satire Ménippée a pour objet la tenue des États de Paris pendant la ligue. Quant aux auteurs de ce piquant ouvrage, ce sont, pour la prose, P. Le Roy, chanoine de Rouen, Jacques Gaillot, Florent Chrestien, N. Rapin et Pithou. Les vers passent généralement pour être de Passerat et de Gilles Durant : c'est à ce dernier que l'on attribue *le Regret sur la Mort de l'Asne ligueur*, « charmante plaisanterie dont le tour ingénieux et la piquante naïveté caractérisent un digne précurseur de Voltaire. » (Ch. Nodier.)

Nous extrairons quelques vers de cette jolie pièce :

....
Au surplus un asne bien fait,

(1) M. Ch. Nodier.

Bien menbru, bien gras, bien refait,
Un asne doux et débonnaire,
Qui n'avoit rien de l'ordinaire,
Mais qui sentoit avec raison
Son asne de bonne maison :
. . . .
Car, à ce que j'en ay appris,
Il estoit bourgeois de Paris.
Et de fait, par un long usage
Il retenoit du badaudage,
Et faisoit un peu le mutin
Quand on le sangloit trop matin.
Toutefois je n'ai connaissance
S'il y avoit eu sa naissance :
Quoi qu'il en soit certainement
Il y demeura longuement,
Et soustint la guerre civille
Pendant les sièges de la ville,
Sans jamais en estre sorty,
Car il estait du bon party;
Da, et le fit bien paroistre
Quand le pauvret aima mieux estre
Pour l'union en pièces mis,
Que vif se rendre aux ennemis......

Jusqu'à présent nous avons pris la satire partout où nous l'avons trouvée: aucun genre ne lui appartenant exclusivement, il fallait la chercher tantôt dans un ouvrage en prose, tantôt dans un ouvrage en vers. Nous voici arrivés à Regnier, la satire s'est ressaisie de la forme antique (1), et nous ne l'étudierons plus que sous cette forme. Nous laisserons donc de côté la comédie, le roman et le libelle; nous

(1) Rapin, avant la publication des satires de Regnier, fit paraître la traduction de quelques satires d'Horace; nous avons cru ne pas devoir nous en occuper.

ne parlerons ni des *Fâcheux* de Molière, ni de l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin, ni des *Philippiques* de la Grange-Chancel. Les diatribes adressées à Richelieu (1), les grossières invectives jetées par la Fronde au cardinal Mazarin (2), le couplet qui, sous le règne de Louis XIV, portait de ruelle en ruelle le bruit d'une aventure scandaleuse, les indignes chansons dont on poursuivit la mémoire du grand roi, ne doivent pas non plus nous arrêter.

Regnier se regarde lui-même comme le créateur de la satire en France (3), et paraît avoir voulu adopter Juvénal

---

(1) La satire la plus remarquable qui ait été faite contre ce ministre est connue sous le nom de la *Milliade*, parce qu'elle se compose de mille vers; mais son véritable titre est: *Le Gouvernement présent, ou Éloge de son Éminence*. On ignore quel est l'auteur de cette pièce écrite avec assez de chaleur, et qui, dit Tallemant des Réaux, *faisait enrager le cardinal*.

(2) La *Mazarinade* est au-dessous du libelle: « Les vers qu'on y trouve sur le palais, les ameublements et les chevaux du cardinal, sont presque les seuls qu'on puisse citer:

Va rendre compte au Vatican
De tes meubles mis à l'encan,
Du vol de nos tapisseries,
De celui de nos pierreries,
Du sale trafic du mondain,
....
De tes deux cents robes de chambre,
De tes extraits de musc et d'ambre,
De tes habits vieux et nouveaux,
Du beau palais de tes chevaux.

(*Mémoires de Brienne.*)

Le cardinal de Retz a aussi laissé sur la Fronde une pièce satirique intitulée: *Le Courrier de la guerre de Paris*.

(3) Sat. XIV.

pour maître (1). Mais si le poète latin a posé devant lui, il n'a su qu'en imiter quelquefois le style verveux, et jamais il ne s'est inspiré de ces hautes pensées morales et régénératrices toujours dominantes dans Perse et dans Juvénal. Ces deux grands satiriques s'étaient montrés plus ennemis des vices que des ridicules; chez Regnier, c'est le contraire : *un fâcheux, un pédant, un mauvais dîner*, lui dictent des vers pleins d'énergie, d'originalité, et l'animent d'une colère qui dormirait, s'il s'agissait des mœurs dépravées de son temps. Il ne pouvait du reste s'ériger en censeur de telles mœurs, l'homme qui, usé par les débauches, mourait à trente-huit ans, et n'avait songé à cette mort si pressée de le saisir, que pour se faire une insouciante épitaphe :

J'ai vescu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loy naturelle,
Et si m'estonne fort pourquoi
La mort osa songer à moi
Qui ne songeay jamais à elle.

C'est avec l'esprit qui a dicté ces vers que Regnier a écrit presque toutes ses satires, et c'est cet esprit que nous lui reprochons, bien plus que les *rimes cyniques* dont parle Boileau. Une langue s'altère, un mot innocent d'abord peut devenir obscène, mais des principes dépravateurs dans un temps le sont toujours. Regnier a pu, sans être reprochable, employer des expressions qui aujourd'hui feraient rougir, mais il a été coupable lorsqu'il s'est enorgueilli de ses vices.

---

(1) Sat. XII.

Nulle loy ne retient mon âme abandonnée ;
Ou soit par volonté, ou soit par destinée,
En un mal évident je clos l'œil à mon bien:
Ni conseil ni raison ne me servent de rien:
Je choppe par dessein, ma faute est volontaire,
Je me bande les yeux quand le soleil m'éclaire...

De pareilles pensées sont dignes, du reste, du poète qui dit:

Tellement qu'à tout prendre en ce monde où nous sommes,
Et le bien et le mal dépend du goût des hommes.

Dans la satire où se trouvent ces deux vers, Regnier dit encore :

.... Que le chaud élément
Qui donne cette pointe au vif entendement,
Dont la verve s'échauffe et s'enflamme de sorte
Que ce feu dans le ciel sur des ailes l'emporte,
Est le même qui rend le poète ardent et chaud,
Subject à ses plaisirs............
....
Qui le fait débauché, frénétique, rêvant,....

C'est là un paradoxe que depuis on a souvent cherché à soutenir, mais les vies pures de Corneille, de Racine et d'autres grands poètes lui donnent un éclatant démenti. Il serait bien triste que le génie ne pût exister que dans une âme corrompue : le génie ne serait plus un don du ciel, ce serait un don de l'enfer.

Si l'on juge Regnier d'un point de vue purement littéraire, on ne peut que l'admirer, et que convenir avec Boileau (1) que c'est *le poète français qui*, *avant Molière*,

(1) Réflexions sur Longin.

a le mieux connu les mœurs et le caractère des hommes (1).

On est encore plus convaincu du mérite de Regnier si on lit les satires de deux de ses contemporains, Auvray et Thomas de Courval. L'un ne rachète par aucun talent le cynisme de ses écrits, l'autre débite des lieux communs dans un style lâche et bizarre (2).

Au joug de la raison asservissant la rime,
Et même en imitant toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

Certes Boileau ne rappelle ni Perse ni Juvénal; c'est à

---

(1) Molière pourrait bien, lorsqu'il fit *les Fâcheux*, s'être rappelé la VIII.e satire de Regnier. On trouve aussi dans *le Tartuffe* ce vers:

Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.

qui fait souvenir que Regnier a dit:

Le péché que l'on cache est demy-pardonné.

(2) Pendant que la satire sérieuse venait ainsi de renaître, une autre espèce de satire résonnait au milieu des orgies, dans les tavernes fréquentées par les sieurs Berthelot, de Sigogne, Motin, Regnier, et le marquis de Racan, qui ne se contenta pas toujours de *chanter Philis, les bergers et les bois*. Deux petits volumes fort rares intitulés : *Le Cabinet satyrique, ou Recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps*, renferment ces poésies de mauvais lieux. Une courte citation donnera une idée du style ignoble de cette collection :

Ce n'est point des galands de France
Que j'écris ici les combats,
Laissons le mousquet et la lance,
....
Moines bourrus dont on se moque,
A Paris l'effroi des enfants,
Esprits bourbeux, je vous invoque,
Animez l'ardeur que je sens,
Afin que j'écrive de crotte
Un duel sur un cuir de botte.

Horace seul qu'il aurait pu se comparer : comme lui il fut courtisan,

Et la satire est faible, écrite au sein des cours.
M.-J. Chenier.

Du reste Boileau, quand même il n'aurait pas été chargé de chanter Louis XIV, ne se serait jamais placé au premier rang des poëtes satiriques : son génie ne le portait pas là, et c'est avec raison que Dussaulx a dit :

« Quel dommage qu'avec tant de lettres, de goût et de talent, Boileau n'ait pas été doué d'un cœur plus sensible, d'un esprit plus philosophique ! qu'il se soit à peu près contenté d'apprécier les écrits, de guider les auteurs ! qu'il n'ait puisé dans Horace que l'art de louer les grands, afin de pouvoir aussi chagriner impunément ses rivaux ! Quel dommage que Juvénal, qu'il ne cessa d'étudier, n'ait pas agrandi la sphère de ses idées, ne lui ait pas inspiré ce goût moral qui, seul, est capable de produire des beautés du premier genre, des beautés dont l'effet est universel et durable. » (Dussaulx, *Discours sur les Satiriques latins.*)

Notre second poëte comique, Regnard s'est aussi essayé dans le genre satirique : nous avons de lui une *Satire contre les Maris* et *le Tombeau de M. B. D.* Outre ces deux pièces, dont la dernière ne renferme que de plates invectives contre Boileau, Regnard a composé plusieurs épîtres assez faibles de style et d'idées.

Si nous n'avions pris l'engagement de ne plus nous occuper que de la satire proprement dite, nous parlerions encore ici d'un auteur comique, de Boursault, qui, sous le titre de *la Muse enjouée*, fit paraître tous les huit jours une gazette en vers, très-spirituelle et très-mordante. Un trait violent décoché à Guillaume d'Orange, avec lequel

on pensait alors traiter, fit donner au poète l'ordre de cesser ses publications.

Voltaire qui mit de la satire dans tous ses ouvrages, se montra, chose singulière, très-inférieur dans la véritable satire; il y fut médiocre sous le rapport littéraire, et, comme on devait s'y attendre, détestable sous le rapport moral. Il la regarda comme un cadre où l'on pouvait enchâsser des personnalités grossières, des maximes pernicieuses, des paradoxes étranges: c'est après avoir été témoin des turpitudes de la régence, c'est sous le règne de Louis XV qu'il s'écrie:

O le bon temps que ce siècle de fer!

Terminant ici l'esquisse bien incomplète que nous avons essayé de tracer, il ne nous reste plus qu'à examiner si, parmi les écrivains que nous avons nommés, il en est un qui ait compris sa mission. La satire doit se proposer le perfectionnement de la société, et pour arriver à ce but, il faut que tantôt elle fasse rire les hommes de leurs travers, que tantôt elle mette le vice au pilori, et le livre à l'animadversion et au mépris des gens de bien. « Le premier devoir de l'historien, dit Tacite, est de ne pas oublier la vertu, et de donner aux paroles et aux actions criminelles la crainte de l'infamie et de la postérité. » Cette définition de l'histoire est aussi celle de la satire, et de tous les poètes que nous avons cités, aucun n'a entièrement compris la grandeur du rôle qu'il choisissait; mais il va venir un jeune homme qui saura à quoi engage le génie; il ne dira pas, lui:

O le bon temps que ce siècle de fer!

parce qu'il prévoira que ce siècle de fer mène à un siècle de sang. Sans prôneurs, sans coterie, fort de sa

conscience pure, il acceptera tous les dangers de sa vocation. Il sentira que le talent revêt d'une sorte de sacerdoce, que la poésie est une religion qui peut aussi avoir des martyrs. Epuisé par le long duel qu'il aura soutenu contre l'impiété philosophique, il mourra ignoré, pauvre et fou, sur un grabat de l'Hôtel-Dieu; mais il aura pu s'écrier :

.... Jamais, de mon hommage avare,
Je n'ai flatté le vice, en mes vers combattu;
J'ai perdu ma fortune à venger la vertu.
Si je vois mes travaux payés d'un peu d'estime,
Ce peu de gloire, au moins, est noble et légitime.
Tous mes écrits, enfants d'une chaste candeur,
N'ont jamais fait rougir le front de la pudeur;
Ils plaisent sans blasphême et vivent sans cabales;
Mes modestes succès ne sont point des scandales:
Ma muse est vierge encore, et mon nom respecté
Sans tache ira peut-être à la postérité! (1)

Th. de PUYMAIGRE.

---

(1) OEuvres de Gilbert. *Mon Apologie.*

DE L'AMOUR SELON LE CHRISTIANISME.

Tu écraseras la tête du serpent.

L'amour de Dieu, s'il est tempéré par celui de la femme, qui, le mêlant à toutes les affections et les poésies de la terre, l'incline à une prochaine réalisation, tend, sinon par sa nature, mais par celle de l'homme, dont la faiblesse exalte jusqu'à l'exclusion tous les sentiments, à le ravir, dans d'excessives contemplations, à ces affections terrestres, saintes aussi, et qu'il ne doit qu'orienter.

Et l'amour de la femme, s'il se sépare de cet autre amour qui devait l'alimenter incessamment et le purifier, ne deviendra bientôt plus qu'une fugitive ivresse; il se matérialisera dans la volupté, ou se stérilisera dans d'idolâtres adorations; et l'homme, dévorant en quelques baisers ces frivoles passions, cherchera inévitablement dans le changement et la variété, qui n'auront plus de terme alors que l'épuisement et le dégoût, une monstrueuse satisfaction à

ses inquiètes et intarissables ardeurs ; satisfaction que pouvait seul lui donner un pur et vaste amour pour Dieu, pour l'humanité, pour la nature et pour l'ange pur qui aurait déplié de son aile et fait épanouir sous son souffle les célestes coroles de cet amour en son âme.

O vous qui avez l'âme ouverte bien plus que la nôtre aux purs rayons de l'amour divin, et plus prompte aux nobles dévoûments et aux généreuses sympathies, ô femmes, si vous avez été, en méconnaissant votre haute destinée, la cause de la chute et de la perte de l'homme, vous avez, par une assez longue infortune, expié votre faiblesse. Il est temps de vous réveiller de votre voluptueux sommeil, pour étouffer en de plus fortes étreintes le génie du mal, pour écraser sa tête qu'il a relevée plus orgueilleuse que jamais en nos jours de ténèbres !

Oh ! tremblez d'une religieuse terreur à la pensée que Dieu s'est dépouillé, pour en investir la liberté de l'homme, de la Providence sur ce monde ; que toutes ses forces et ses facultés immenses s'inspirent de l'amour qu'il trouve déposé dans son cœur, et que c'est vous, êtres faibles de corps, mais puissantes de toute la puissance de l'homme, dont vous disposez d'un regard ou d'un sourire, que c'est vous qui faites bon ou mauvais cet amour !

Tremblez d'accorder un aveu tant désiré à celui qui laisserait votre flamme céleste se dessécher dans son âme égoïste !

Tremblez d'incliner votre tête sur l'épaule chérie, et de vous assoupir dans cette molle langueur, avant d'avoir pensé à ceux qui n'ont que la pierre pour reposer la leur, et

d'avoir rendu pour eux votre paupière humide, pour qu'après avoir bu cette larme divine, votre bien-aimé, à votre réveil, vous apprenne qu'il en a été tarir la source!

Oh! tremblez, pures et saintes étoiles que Dieu a fait rayonner sur notre tête pour tracer à notre regard plus voilé sa voie dans les nuées; tremblez de passer de trop longues heures à jouer et vous bercer dans les fantaisies de leur azur! oh! tremblez d'un saint et religieux effroi!

Et toi, ô le plus beau des enfants des hommes, penses-tu, don Juan, quand une vierge, sœur de Marie, aura associé l'amour pur qu'elle t'inspirera, à l'amour de celui qui remplit les espaces sans limites, que cette affection à laquelle la femme prêtera toute l'énergie de la passion, et Dieu toute son immensité, suffira à étancher la soif que tes grossières voluptés n'ont fait qu'irriter? Ton vaste cœur sera-t-il rempli quand, ému d'un sympathique frémissement, cet amour infini en aura fait comme un écho sonore, un centre de rayonnement universel, où viendront aboutir tous les mouvements qui se font, toutes les idées qui fleurissent, et gémir toutes les douleurs qui saignent, mais pour les endormir dans les chants de fête et de joie qui s'élèvent de toutes parts de ce vaste concert, de cette magnificente symphonie de la création?

Fier et ardent jeune homme, écoute bien ceci:

Tu te sens du ressort et de la vigueur dans tes neufs artères, tu entends dans tes veines bouillonner ton sang chaleureux et impatient, et tu te dis: j'ai assez de force

pour la vie, si grande que me la fasse le sort; vienne donc le plaisir me rendre moins longue l'heure de l'attente.

Et tu te trompes, mon frère!

Tu ne sais pas encore, comme le vieillard dont tu te ris, que chacun de tes soupirs est compté, comme chaque goutte de ton sang, comme chaque heure de ta vie, et que ta pensée qui s'évapore dans tes frivoles rêveries, est à jamais perdue, et que les ardeurs de ton âme que tu as jetées en de folles étreintes, sont autant de pris sur l'énergie de ton vouloir.

Si tu ne te fais, jusqu'à en être avare, ménager de ta vie, quand il te faudra prendre quelque forte et généreuse résolution qui soulèvera de nombreux obstacles, tu sentiras défaillir ton cœur dans ton flanc fatigué; ton bras tremblera quand il voudra saisir la foudre dont il faut briser le traître et le pervers en autant d'éclats que sa vie recèle de perfidies et de lâchetés. Et quand l'heure sera venue où l'épreuve te visitera, ta chair se trouvera molle sous ses aiguillons, tes lèvres seront promptes aux paroles de désespoir; ta tête que tu n'auras pas élevée assez dans l'air pur et vivifiant des hautes régions, se courbera; et si tu es poète, tu te rejetteras sur la patrie céleste qui t'appelle, ton orgueil se nourrira de banales élégies sur les mélancolies de ton exil, et te disant que la vie ne vaut pas les sueurs qu'elle fait répandre, tu croiras fuir ses épreuves en la rejetant loin de toi.

Et tu te tromperas encore!

Car c'est le moment où le malheur allait te faire homme, que tu choisiras pour cesser de l'être.

Oh ! combien de nobles cœurs et de puissantes pensées se sont ainsi abîmés dans la débauche ! combien d'auréoles sont venues s'y éteindre obscurément ! combien de tristes offrandes le génie a faites à la volupté !

Je te le dis, ce sera de tous tes jours le plus noir et le plus funeste, celui où tu cesseras de croire à la femme pure, où tu ne sauras plus l'aimer saintement en ton cœur ; car l'amour de Dieu et l'amour de la femme sont les deux chants, l'un du ciel, l'autre de la terre, qui doivent les fiancer l'un à l'autre, qui doivent faire vibrer tous les sons, toutes les cordes de l'universelle harmonie.

Quand les mauvaises passions auront sali en ton sein cette source de toute poésie, de toute haute affection, il ne demeurera plus dans ta vie assombrie que des intérêts, des instincts, et toutes les tristes réalités de l'égoïsme.

Si tu n'as eu le bonheur de recevoir les mâles enseignements de la religion, que la terrible expérience de tous ces hommes qui nous entourent, et qui fait à cette heure sinistre pâlir de honte tous nos fronts, t'en puisse au moins tenir lieu.

Leur jeunesse a sucé le sang corrompu du matérialisme ; ils ont sans retenue gorgé leurs sens grossiers, et vendu sans nulle pudeur leur âme aux sales passions.

Eh bien, ils n'ont de l'orgie de leur premier âge conservé de souffle que pour supputer le prix dont ils vendent leurs enfants, leur conscience, leur honneur ; mais aussi, grâce au Dieu juste de ce monde, ne leur reste-t-il de forces et de

joûrs que pour s'y creuser une tombe, qui certes ne sera aussi ténébreuse que l'a été leur vie, si morne et tant silencieuse que leur cœur.

Or, quand il nous faudra descendre sur la place publique, frère, il ne ne faut pas, comme eux, y arriver avec des os cariés, un sang appauvri, et une volonté déshéritée de toute noble et généreuse puissance.

Grande et forte sera notre tâche, fais ta solitude sévère pour t'y préparer.

C. S.

LE LÉPREUX DE WOLKRANGE,

CHRONIQUE LUXEMBOURGEOISE DU XIII.e SIÈCLE.

En l'an de grâce 1214, vivait en la maison forte de Wolkrange un chevalier de haut lignage qui avait nom de messire Arnoux. C'était un héros dans les combats et un sage dans les conseils de madame Ermesinde, comtesse de Luxembourg, qui, dans sa reconnaissance, octroya tant de largesses aux mérites du preux, qu'il put lever bannière et fonder ainsi la grandeur de sa race. « Et pour ce, s'en vint « messire Arnoux accompaigné de 50 lances siennes, et de

« gens de trait qui y appartiennent, si porta sa bannière, « laquelle estoit d'or à deux fasces de gueules, et n'avoit « nullement bousté hors de son estuy, s'y la présenta au « prince Henry de Limbourg, fils à madame Ermesinde, au-« quel il dict ainsy : Monseigneur, véez-cy ma bannière, je « vous la baille par telle manière qu'il vous plaise la des-« velopper, et que dez aujourd'huy je la puisse lever, car « Dieu mercy j'ai de quoy maintenir estat comme il appar-« tient à ce. — Il me plaît bien, respondit le prince, adonc « la prit par la hante, si la desveloppa et la rendit ez « mains de messire Arnoux en lui disant : messire Arnoux, « Dieu vous en laisse vostre preu faire. »

Dès lors la maison forte de Wolkrange (à 2 lieues de Thionville) reçut le développement que comportait la résidence d'un *chef-seignor*. Quatre fortes tours, surmontées de la girouette carrée, formèrent cet imposant donjon que l'on a en partie conservé dans les réédifications du XVII.ᵉ siècle, et qui s'élevait majestueusement au centre du château proprement dit, vaste et puissante enceinte, où le desservant du fief *esduquoit* une jeune milice toujours prête à s'immoler pour le prince et la patrie, comme pour la cause de la justice et de l'innocence. La religion qui, en se mêlant à toutes les institutions du moyen-âge, les éleva jusqu'à l'enthousiasme de la vertu, lui prêtait sa voix éloquente pour expliquer à ses poursuivants de gloire le code des preux, si ingénieusement appelé *fontaine de courtoisie qui vient de Dieu*. « Servez Dieu, leur disait-il, et il vous aidera; « soyez doux et courtois, en ôtant de vous tout orgueil; ne « soyez ni flatteurs ni rapporteurs, car telles manières de « gens ne viennent pas à grandes perfections; soyez secou-« rables à pauvres et à orphelins, et Dieu vous le *guerdon-« nera;* soyez loyaux en vos faicts et dires, tenez vos paroles « et promesses, car malheur à qui les oublie, et notamment

« celles faites à son Dieu, à son sire, ou à sa mie. » Puis il leur enseignait cette pudeur de la gloire qui ne permettait pas de se louer soi-même, et faisait un devoir à chaque guerrier de publier les hauts faits de ses compagnons d'armes; « car, ajoutait-il, les vaillances d'un chevalier sont sa fortune, sa vie, et celui qui les tait est ravisseur du bien d'autruy, » et à ses leçons de *sapience* succédaient :

Joustes, behours, essaiz et tournoyement,

dont Gerlach de Neuersbourg (1) remportait le prix toutes les fois qu'en entrant en lice le vieux ménestrel du château s'en venait chantant :

Servans d'amour, regardez doulcement
Aux eschafaux ange de paradis ;
Lors vous jousterez fort et joyeusement,
Et vous serez honorez et chéris.

C'était l'avertir qu'Irmengarde de Wolkrange assisterait *à leurs esbats,* et il voulait s'élever jusqu'à elle par la gloire.

Alors la chrétienté en tenait le ban ouvert aux champs de la Palestine, et pour la sixième fois conviait ses preux à de justes représailles contre les peuples qui les premiers l'avaient attaquée. Jeune, vaillant, plein de foi, Gerlach de Neuersbourg brûlait de répondre au belliqueux appel, de se précipiter dans la sainte arène, et d'y conquérir le beau titre de chevalier, qui alors nivelait toutes les distances. Ses vœux furent exaucés : Arnoux se croisa, lui confia sa

(1) Château gothique de la plus admirable conservation, à un quart de lieue de Thiouville, démolie en 1812; aujourd'hui ferme connue sous le nom de Gassion, de celui du maréchal de Gassion, qui y prit ses quartiers en 1643, lors du siége de Thionville par le grand Condé.

bannière, et Irmengarde y joignit une écharpe à son chiffre, à ses couleurs : c'était le déclarer invincible, c'était présager ses exploits sous les murs de Damiette. Arnoux lui dut la vie ; les croisés, la prise de la tour du Nil. Proclamé le brave des braves, armé chevalier des mains du roi de Jérusalem, le sire de Wolkrange mit le sceau à ses joies en lui accordant la main de sa fille. C'en était trop, tant de bonheur ne pouvait être le partage de ce monde.

A peine Gerlach a-t-il touché aux côtes de France, qu'il est saisi d'une fièvre ardente ; sa peau se dessèche, son corps se couvre d'ulcères.... : il était atteint de la lèpre ! Abandonné de ses compagnons, tant le mal qui le ronge est contagieux, la religion s'assied à son chevet, relève son courage, et lui ouvre l'une des deux mille léproseries que desservaient dans notre France les chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare, dont le grand-maître devait être pris parmi les lépreux. « Ainsi la charité, pour entrer plus avant dans les misères humaines, avait ennobli en quelque sorte ce qu'il y avait de plus dégoûtant dans les maladies de l'homme. »

Avant d'assister en personne à ses obsèques, *embronché comme au jour des trépassés*(1), et d'entendre les redoutables recommandations de l'officiant, le preux eut à travers une verrière une longue conférence avec son suzerain, et Arnoux, dès son retour à Wolkrange, fit élever en l'honneur de Saint-Michel, patron des chevaliers, sur le sommet de la montagne qui en a retenu le nom, cette élégante chapelle qui fait un si admirable effet dans le paysage ; il y adjoignit une

(1) Pour faire comprendre au lépreux combien sa maladie était contagieuse et redoutable, on lui faisait des obsèques, dans lesquelles l'officiant lui mettait trois fois de la terre du cimetière sur la tête, en lui disant : *mon ami, c'est signe que vous êtes mort quant au monde.*

cellule qu'Irmengarde, en proie à une profonde mélancolie, se plut à décorer de ses propres mains.

Et par une sombre nuit d'automne, un coche s'arrêta au pied du mont; un homme en sortit, gravit lentement le sentier de l'hermitage: cet homme, ce premier hôte du mont Saint-Michel était un lépreux! un objet de terreur et d'épouvante qu'osaient seuls affronter le prêtre qui de temps en temps allait lui administrer les secours de son saint ministère, et le frère servant qui, chaque semaine, lui apportait ses provisions de l'hôpital. Cependant, lorsque la lune éclairait l'horizon de ses pâles reflets, alors les regards du reclus se portaient vers les tours du donjon de Wolkrange; alors aussi une forme svelte, gracieuse..., une femme enfin apparaissait sur l'une de leurs plates-formes, et de douces larmes sillonnaient les joues brûlantes du mort-vivant. Ce fut ainsi qu'il vécut dix années. — Quant à Irmengarde, un étranger l'aurait crue heureuse: elle ne se plaignait point, elle ne pleurait point, elle ne parlait jamais de Gerlach de Neuersbourg; et lorsqu'il ne fut plus, lorsque le prêtre et le frère servant lui eurent dit sa fin de prédestiné, elle dota *convenablement* la chapelle de l'ermitage, y fonda quatre messes annuelles (1), se retira aux dames de Sainte-Glossinde, de Metz, et y termina pieusement ses jours. Ainsi dans ces temps que le philosophisme se plaît à nommer barbares, l'infortune trouvait toujours en Dieu le remède que trop souvent aujourd'hui elle demande à la mort.

La descendance d'Arnoux, fortement trempée de l'esprit religieux et militaire du moyen-âge, soutint dignement son nom. On la retrouve à Massoure, à Woringen, à Crécy, partout où le Luxembourg eut, aux XIII.e et XIV.e siècles, les

(1) Elles se célébraient encore lors de notre première révolution.

et gloire à conquérir. Elle devint vassale au xv.e (nous ignorons à quel titre) de René II, duc de Lorraine, et lui fut en grande aide durant ses rudes démêlés avec Charles-le-Téméraire. Alors vingt-cinq fiefs, la plupart à clochers, relevaient de sa bannière, que guidaient dans les combats trois preux, ses derniers rejetons. Après eux Wolkrange passa successivement par héritage aux sires de Lellich, de Beichling, de Schmitbourg, de Nassau, et advint par acquisition, en 1680, à messire Jean de Pouilly. Sa fille unique le porta dans la maison du Mesnil, et son arrière-petite-fille dans celle de Nonancourt qui le possède de nos jours. Mais, en 1680, le maréchal de Créqui avait déjà *visité* notre Lorraine, Wolkrange n'était donc plus que quelques ruines sur lesquelles s'appuyèrent religieusement les reconstructions du sire de Pouilly, car en ces temps-là on respectait encore la puissance des souvenirs. Nous lui devons donc et cette tour aux murs de six pieds d'épaisseur, et ces salles aux voûtes en ogive, aux clés armoriées, où tant de preux discoururent de guerre, de courtoisie et d'amour.

La lourde main des hommes, plus encore que celle du temps, s'est appesantie sur la chapelle du mont Saint-Michel (1), et bientôt, à l'instar de la cellule de l'ermite, elle ne sera plus qu'un monceau de décombres. Cependant quelques centaines de francs nous conserveraient ce témoin des autres âges, ou tout au moins une simple porte préserverait de profanations nouvelles les fresques du Christ et ses douze apôtres, et la remarquable effigie de l'archange Michel, que firent ériger, en 1586, le pasteur de Wol-

(1) Cette chapelle, à un quart de lieue de Wolkrange, fut réparée en 1655 par Elisabeth de Nassau. Le testament de son père, qui lui en imposait l'obligation, est une des pièces les plus curieuses des archives de Wolkrange.

krange, l'échevin Jean Metzinger et l'habitant Jean Krutz de Beuvange. — Malheureusement notre époque positive ne voit dans des ruines que des moëllons pour bâtir à neuf, et ne peut comprendre que sous de vieilles pierres sculptées il y a toujours une pensée d'art, une pensée nationale, et comme une page taillée de notre histoire.

Em. d'HUART.

UNE DÉCONFITURE D'AUTEUR.

Ce soir-là nous ne savions que faire de notre temps, mon ami Franz et moi. Impossible de badauder : il pleuvait à fondre les maisons ; les boulevards étaient ruisselants de crotte, et il eut fallu tout au moins avoir le diable au corps pour s'y promener un quart d'heure.

Elle n'était pas encore venue l'ère des Musard, des Valentino et des Strauss, nobles créateurs de ces beaux salons à orchestre ronflant, de ces refuges des flaneurs désorientés dont les bottes prennent l'eau, ou dont les cigares s'éteignent à la pluie, ou dont la bourse se refuse à une dépense superflue de trois fois cinquante centimes, ou dont les cheminées ne voient jamais brûler que des allumettes.

Nous avions dîné et pris notre café ; nous ne pouvions

31

en bonne conscience nous implanter jusqu'à dix ou onze heures dans un salon de restaurateur ; nous tînmes conseil.

— Où allons-nous ? Que faisons-nous ?

— Gagnons un théâtre.

— Lequel ?

— Garçon, un journal.

— Voilà, m'sieu !

— Voyons : Vaudeville — toujours la même rangaine ! Variétés — ah ! une nouvelle représentation ; ma foi, allons-y.

Nous nous mîmes en route, et en dix minutes nous fûmes assez heureux pour obtenir côte à côte deux stalles confortables.

Nous eûmes une petite pièce, puis une autre petite pièce, bien jouées, et accueillies avec de ces gros rires qui font tant de bien et quelquefois tant de mal ; puis une troisième petite pièce qui se montrait pour la première fois, et demandait à vivre

Comme un pauvre demande un sou,

toute stupide et archiplate qu'elle était.

Pauvre pièce ! va ! Trente *voyous*, établis sur trois rangs au centre du parterre, eurent beau claquer à se démantibuler carpes et métacarpes, tout le reste de l'auditoire siffla à rage ; la pièce dégringola triomphalement, et au bout de quelques instants il n'en fut plus question.

En général j'aime à applaudir, mais je ne siffle pas. J'étais donc tout à fait désintéressé dans le jugement aigu qui se formulait autour de moi, et je me contentais de grincer des dents par-ci par-là, parce que ces enragés sifflets me déchiraient le tympan.

— Quel enthousiasme ! dis-je à mon voisin, en me

tournant de son côté, voilà un succès! — Bah! vous aussi!

Cette exclamation me fut arrachée par la vue d'un gros passe-partout que mon ami Franz avait embouché, et dont il tirait de vrais hurlements avec une qualité de son à faire dresser les cheveux sur la tête. Il ne me répondit pas; il était rouge comme un coq. Impossible de tirer de lui autre chose que des coups de sifflet jusqu'au moment où le rideau tomba; et quand la bête fut bien morte,

— Ah! me dit-il d'un air de satisfaction immense, le ciel me devait cela! Enfin, j'ai donc pu coopérer à culbuter un faiseur de vaudevilles. Ça ronflait, hein? Ah! ma foi, j'y ai mis mes cinq sens de nature; je suis essoufflé comme si j'avais escaladé la Colonne sans m'arrêter et au grand trot.

— Ah! ça, Franz, que diable avez-vous donc? Vous venez de vous démener comme Satan dans l'eau bénite. Êtes-vous ennemi juré du coupable? connaissez-vous l'auteur?

— Moi! je ne sais seulement pas son nom! mais ça lui apprendra à faire de méchantes pièces.

Nous quittâmes le théâtre, et nous fûmes bientôt après accoudés tous les deux sur une table de marbre, devant une plombière que nous détaillâmes à tout petits coups en reprenant notre conversation.

— Dites-moi un peu, Franz! est-ce que vous êtes monomane du sifflet, que vous vous en donnez comme deux douzaines de vipères à la première occasion?

— Moi! *bone Deus!* j'ai les sifflets en exécration! ils m'exaspèrent, ils me crispent comme une corde à boyau que l'on ferait rôtir. C'est justement pour cela que quand j'entends siffler une pièce, c'est plus fort que moi, il faut que je la siffle à outrance, dussè-je être écartelé cinq minutes après, et pour cela seul.

— En voilà une bonne, par exemple ! et d'où vient, je vous prie ?

— Ah ! d'où vient ? voilà le *hoc !*

La faute en est aux Dieux

qui m'ont donné une fois dans ma vie un cauchemar de sifflets comme jamais créature humaine, mâle ou femelle, n'en a enduré depuis que le monde est monde. J'ai d'atroces représailles à prendre, mon bon ami ; ce serait mon respectable père en personne qui ferait un vaudeville sifflable, que je me rattrapperais sur lui, et que je lui servirais, avec assaisonnement de haut goût, je vous en réponds, la queue de l'odieuse couleuvre que j'ai avalée naguère, et que je ne puis digérer.

— Franz ! ceci commence à devenir très-joli ; mais je veux être étrillé, si j'y comprends rien. Faites-moi un peu le plaisir de me mettre au courant, pour tout de bon, si vous voulez que je dorme tranquille.

— Non pas, en vérité ! Je ne vous en ai que trop dit.

— Allons donc ! n'allez-vous pas faire la bégueule ; personne n'en saura rien, je n'en sonnerai mot.

— Oh ! ouiche, je vous connais trop bien, vous êtes un bavard.

— Quelle injustice ! Comment pouvez-vous faire une aussi criante injure à mon caractère ! Votre confession m'entrera par l'oreille gauche et filera tout aussi vite par la droite.

— Vous me le promettez ?

— Conclu ! soyez tranquille.

— Eh bien ! mon cher, regardez-moi en face, je vous prie ; bien ! vous voyez un auteur berné.

— Ma foi, voilà une belle rareté ! ça se voit tous les jours.

—Je le sais bien ; mais ce qui ne se voit guère, ce qui ne s'est même jamais vu, c'est un auteur qui a été obligé de se siffler *soi-même* comme un énergumène ! De face comme de profil, je suis cet auteur-là !

—Vous ?

—Oui, moi !

—Oh ! fameux ! je suis tout oreilles.

—Voilà ! écoutez, frémissez, et surtout compatissez :

Il n'y a que trois ans que je suis à Paris, donc il y a quatre ans j'étais ailleurs : ceci est logique. Or, j'étais à Vienne, croquant les ducats paternels, indécis sur le genre de carrière que je devais adopter pour la suite, mais tout à fait décidé, pour le présent, à accomplir la sainte mission que le ciel m'avait départie, à mon avis du moins, celle de régénérer le théâtre allemand, et d'implanter sur notre scène le beau fruit du Français né malin. Père et oncles avaient beau me tirailler pour me faire prendre rang dans l'armée ou la diplomatie, je n'écoutais ni les uns ni l'autre, et je préparais en secret les chefs-d'œuvre qui devaient jeter sur mon nom un bien autre lustre, ma foi, que les hauts faits d'une kyrielle d'aïeux, qui à coup sûr ne savaient pas filer proprement une scène.

Mon paquet glorieux allait gonflant, que c'était une bénédiction ! et j'avais bien élucubré un quintal de vaudevilles adorables, lorsque je me décidai à doter enfin mon pays du fruit de mes veilles. Comme tout ce que j'avais écrit était d'un égal mérite, je pris le parti que devait prendre un bon père, et je résolus dans ma sagesse de faire les délices de mes compatriotes en leur donnant mes pièces à la file, et par rang d'ancienneté.

—Tiens ! la drôle d'idée !

—Ne m'interrompez pas, mon ami, j'aurais pris la dernière fabriquée que le succès n'eut pas varié d'un iota : toutes mes pièces se valaient.

Donc, ma première-née avait nom *les Méprises.* J'empochai mon manuscrit, et j'allai tout droit chez le directeur du grand théâtre lui offrir avec générosité l'abandon de ma pièce et de tout droit d'auteur, à condition que je pourrais diriger les répétitions, et saupoudrer le jeu de ses acteurs d'un tas de finesses extrêmement heureuses que j'avais imaginées, et qui devaient transporter le public.

Le directeur me laissa dire, me pria de lui confier mon manuscrit et de repasser le lendemain.

— Mais, c'est inutile, lui dis-je, puisque je vous réponds de la pièce.

— Pardon, monsieur le baron, je ne doute aucunement de sa bonté, mais vous sentez qu'il peut s'y trouver quelques passages où ma grande habitude de la scène viendrait en aide à votre jeune expérience.

— A demain donc.

Je ne fus pas sa dupe, et en m'en allant je pensais : le fat ! vouloir me juger ! une pareille brute ! n'est-ce pas intolérable ? Vraiment, il y a des gens qui ont un fier aplomb. Au reste, nous verrons bien demain.

Le lendemain, sûr de l'accueil qui était réservé à l'auteur des Méprises, j'arrivai chez le directeur à l'heure dite. Mon ami, je trouvai visage de bois ; mais un criquet de garçon de théâtre me remit un rouleau gentiment noué avec une faveur rose, et contenant, outre mon manuscrit, ce petit autographe tout à fait désobligeant et laconique :

« Monsieur le baron, je ne puis accepter votre pièce, qui serait probablement sifflée. J'ai l'honneur, etc., etc »

Probablement sifflée ! m'écriai-je. Sifflée, méchant cabotin ! je te ferai bien voir, moi, qu'elle ne sera pas sifflée.

Je courus toute la journée après ce vilain homme : je ne pus même l'entrevoir, et je revins me coucher de fort mauvaise humeur.

La nuit porte conseil, dit-on, c'est une justice à lui rendre. Je ruminai sur mon traversin ce qui me restait à faire, et, trois fois, hélas ! j'imaginai de recourir à un petit théâtre borgne, un peu plus fashionable que vos Funambules, guère plus cependant, où une danseuse toute fraîche, toute fringante et toute charitable, attirait chaque soir une foule de nos dandys viennois, qui d'ordinaire faisaient la pluie et le beau temps au grand théâtre.

Séduire incognito ces gaillards-là, c'était un coup de maître tellement satisfaisant, et d'un succès si clair pour moi, que je me levai tout rasséréné.

Je ne perdis pas de temps : j'allai prendre au saut du lit le directeur des cuistres qui devaient interpréter mon œuvre, et je payai à déjeûner au digne saltimbanque. Il n'en fallait pas tant pour que son comité de lecture, dont il composait à lui seul l'auditoire et le bureau, reçût ma pièce *à l'unanimité*, en la déclarant admirable.

Pendant quinze jours, mon cher, je vis jouer, ou pour mieux dire déchiqueter ma pauvre prose par ces acteurs de foire, et pendant quinze jours il me fallut payer des déjeûners à cette clique-là. Il est vrai que la petite danseuse.... Mais ne parlons pas de ça ! c'est une circonstance tout à fait en dehors du fait que je vous raconte.

Ma pièce était sue, mes finesses placées, et, chose admirable, le secret avait été religieusement gardé sur le nom de l'auteur des Méprises, dont l'affiche annonçait chaque matin la première représentation pour un jour très-prochain.

Enfin, mon soleil d'Austerlitz, à moi, se leva, et les Méprises furent affichées en lettres monstrueuses pour le soir du 12 août 1826.

Pendant toute la journée j'eus des émotions délicieuses ; les applaudissements ne cessèrent de retentir et bourdonner à mes oreilles. Je discutai avec moi-même le plus ou moins

de convenance qu'il y avait à me trouver à mon triomphe, et une idée me vint qui me décida tout à fait à n'y pas manquer: je me persuadai qu'un cri général s'élèverait à la fin de la pièce pour appeler l'auteur; il fallait donc être là ! c'est une si douce chose qu'une ovation !

J'endossai le fin habit noir, je reçus un triomphant coup de fer, et j'essayai d'aller dîner; mais j'étais indéfiniment bourré d'espérances et de satisfaction : je ne pus avaler la moitié d'un potage. Je me précipitai donc en vrai fanatique vers le théâtre de ma gloire future. J'allais y entrer, lorsque deux fainéants à gants beurre frais vinrent à passer et m'aperçurent. Il y avait encore près d'une heure à attendre avant la représentation, et les deux traîtres n'eurent garde de me laisser aller.

—Eh ! Franz, où diable vas-tu te fourrer si matin ?

—Ah ! farceur, toi aussi tu flaires les petites danseuses, sans avoir l'air d'y toucher ?

—Un instant ! nous avons autant de prétentions que toi, et nous ne te laisserons pas occuper le terrain une heure avant nous : franche et loyale guerre, et.... *væ victis!*

—Allons donc, viens digérer ton dîner en flanant; il fait trop chaud pour t'enfourner tout vif dans cette bicoque.

Une sotte honte me prit, je n'osai pas résister, et je me trouvai du coup entre les griffes de mes bourreaux. Bien entendu que je ne me vantai pas de l'honneur que j'avais d'être joué ce soir-là devant eux.

Toutefois je tâtai doucettement le terrain, et dans la conversation je lançai, comme un petit coup de sonde, l'interrogation suivante :

—A propos, savez-vous de qui est la pièce nouvelle de ce soir ?

—Quelle pièce nouvelle ?

—Les Méprises.

—Qu'on joue à quel théâtre ?

—Parbleu, à celui où nous allons.

—Oh ! la bonne charge ! tu vas là pour voir des pièces nouvelles, toi ? eh ! d'où diable sors-tu, je te prie ?

Mon cher, ce fut là mon premier déboire.

L'heure du ballet, dans lequel devait danser l'infante de ces messieurs, arriva ; nous entrâmes, et prîmes place bien à notre aise : il n'y avait pas cent êtres vivants dans la salle ! Des portefaix, des décrotteurs, des soldats, des cuisinières et des coquines : voilà mon public. Ajoutez à cela huit à dix jeunes gens venus en l'honneur des ronds de jambe de l'endiablée danseuse, et ce sera tout. Non, au fait, je m'oubliais : il y avait moi tout juste pour voir les Méprises.

Le ballet fini, j'eus à faire des efforts inouïs pour empêcher mes traîtres acolytes de partir, et de délaisser ma pauvre pièce. Comme je ne voulais pas m'en aller, et pour cause, ils se décidèrent à rester avec moi, par acquit de conscience.

Trois crincrins, une clarinette et une grosse caisse écorchèrent bientôt une espèce d'ouverture, et la toile grimpa.

Oh ! comme le cœur me battait alors !

La première scène marcha admirablement : j'étais ravi.

— Dis donc, Franz, me brailla mon voisin de gauche, as-tu jamais rien entendu, je ne dirai pas de plus bête, mais d'aussi bête ?

Heureusement mes yeux ne sont pas des tromblons ! c'eût été un homme fricassé !

Puis la seconde scène passa.

— Ça ne fait que croître et embellir, brailla à son tour mon voisin de droite ; c'est stupide à trente-six carats !

Ma chemise commençait à se coller sur mes reins. A la troisième scène, tous deux s'écrièrent à l'unisson :

— C'est une trahison flagrante ! As-tu juré de nous faire crever ici sous le poids de pareilles balourdises ?

J'eus encore la force de leur répondre : — un peu de patience ! il faut voir le dénouement.

— Ah ! oui, le dénouement ! c'est juste, ma foi ! attends, attends, Franz ; nous allons en faire un soigné à nous trois.

L'un tira une clef de sa poche, l'autre un creutzer, et je me trouvai subitement entre deux sifflets infernaux.

— Mais, siffle donc, Franz ; aide-nous donc, fainéant, me criaient-ils quand ils reprenaient haleine, ou tu es un idiot.

En moins d'une minute tous les assistants, sauf moi, s'assourdissaient à qui mieux mieux, si bien que, de peur de paraître tenir en quelque chose à la pièce et à son père infortuné, il me fallut faire comme les autres, siffler mon œuvre et égorger mon enfant ! Ce fut une vraie crise de nerfs, une convulsion atroce, et je finis par faire à moi seul plus de bruit que le reste de la salle. Hélas ! ma malencontreuse pièce ne fut pas terminée ; et quand la toile en retombant coupa court à mon supplice,

— Ouf ! ce n'est pas sans mal ! me dirent mes voisins. Franz, tu as une superbe embouchure, parole d'honneur, et tu as pris part à un bel acte de justice.

Je ne sais ce que je répondis, mais ce que je sais, c'est que je pris Vienne et mes chiens d'amis en aversion, le théâtre et mes pièces en horreur, et que pendant un mois au moins je me réveillai toutes les nuits en sursaut à la vue d'un sifflet colossal qui voulait à toute force m'entrer dans la bouche.

J'ai quitté Vienne emportant avec moi mon triste secret, et vous êtes le premier à qui je le confie. Comprenez-vous maintenant qu'il est délectable pour moi de régaler les autres de la sérénade que je me suis donnée bon gré mal gré ?

De fait, c'était justice, et je me contentai de promettre à Franz de lui garder le secret.

Van BLAGHENBERGHE.

LACORDAIRE.

C'est une grande et belle chose qu'une cathédrale avec ses sombres et mystérieux arceaux, avec la tonnante voix de ses cloches, avec ses saints dans ses niches brodées et ses étincelantes rosaces, avec ses myriades de colonnes, de flèches, d'aiguilles et de clochers qui s'élancent audacieusement dans la nue, comme pour en soutirer le feu céleste et le répandre dans les froides ténèbres de nos cœurs.

C'est une chose sublime, quand un peuple nombreux vient inonder ses portiques, et déposer sur son seuil ses haines, ses jalousies, ses divisions, pour oublier et confondre tout dans une mélodieuse prière.

Mais c'est un spectacle trois fois saint, quand l'apôtre du Christ se prend à évoquer dans l'âme frémissante des fidèles les grandes ombres de la mort et de l'éternité, surtout quand le génie allume aux regards de cet homme de Dieu ses éclairs, suspend à ces lèvres ses foudres retentissantes.

Un de ces hommes, le plus beau et le plus puissant des orateurs chrétiens de notre époque, Lacordaire vient de reprendre à Metz ses conférences, qui ont excité à Paris, il y a deux années, un si grand enthousiasme religieux.

Car chaque jour vient réaliser de plus en plus cette prophétie de celui qui a mis l'analyse dans le monde moderne : *Une science incomplète mène à l'athéisme; plus profonde, elle ramène à Dieu.*

La raison, dans ses premiers développements, s'est affranchie de toute croyance religieuse, car c'est le fait de la faiblesse d'être radicale, exclusive, absolue. L'intelligence a fait un pas de plus, et déjà elle commence à comprendre que la religion contient une vérité supérieure, qu'il ne faut que dégager de son enveloppement pour en faire la plus haute des philosophies. De toutes parts la science vient déposer aux pieds de la religion ses nouvelles conquêtes, vient payer aux saintes traditions son trop tardif tribut de croyance et de respect. Partout ce monde, que le matérialisme n'avait pétri que de boue, que le doute avait couvert de ténèbres, par tous les points ce monde grossier tend à se dissoudre et à rentrer dans le néant.

L'âme étouffe, resserrée dans ses étroites limites. Il lui faut, pour respirer à l'aise, de plus vastes espaces que ceux que peuvent embrasser ses sens; il lui faut de plus longs temps que ceux qui lui sont comptés en ses jours terrestres. Et la religion déployant royalement à son regard ambitieux les horizons de la vie, les étend et les perd dans l'éternité, les recule et les abîme dans l'infini.

La reconstruction des croyances religieuses, le rétablissement de l'harmonie accidentellement troublée entre la science et la foi, est la grande œuvre qu'est appelé à accomplir notre siècle. Pour cela, M. Lacordaire a parfaitement senti que l'homme de foi devait descendre de ses

hautes régions sur le terrain de la science, où sont placés à cette heure la plupart des hommes, pour les ramener à la religion. Puissent tous les hommes de Dieu comprendre ainsi leur mission d'apostolat, et ressaisir, en redevenant la source des lumières, l'initiative dans les destins de l'humanité.

Dans ses deux premières expositions, il a déterminé la compréhension de la foi et de la science, tracé la ligne de démarcation qui les sépare, et les liens qui doivent les unir pour l'accomplissement d'une œuvre commune.

La foi et la science sont deux principes de la vérité irréductibles l'un à l'autre. Celle-ci nous fait connaître le monde des corps, et même moins que les corps, mais seulement leurs manifestations, leurs phénomènes extérieurs; mais de l'être caché sous ces formes, mais de la substance invisible, elle ne nous en dit rien.

Ce qui vient donner à ces apparences extérieures un soutien, une réalité; ce qui vient souffler sur ces vides fantômes, pour leur communiquer et l'être, et la vie, c'est la foi; non telle ou telle foi déterminée, mais la foi en général, cette faculté qui nous est donnée de plonger dans le monde invisible, cette lumière qui s'interpose entre les objets mystérieux et notre conscience, la parole en un mot.

Cette foi est invincible, constitutive de notre nature. Elle peut être dirigée vers la vérité, elle peut être obscurcie par l'erreur, mais il faudrait anéantir notre pensée avant de pouvoir l'en faire sortir. Nous vivons forcément dans la foi; nous confessons telle foi, nous repoussons telle autre, mais nous sommes toujours dans la foi. Que nous affirmions, que nous doutions, que nous niions, nous nous prononçons dans ces trois cas sur des choses que nous ne pouvons ni voir ni toucher; nous affirmons des objets du monde invisible, nous faisons un acte de foi.

Ces deux facultés de science et de foi doivent donc se développer simultanément, mais non s'exclure ou s'absorber l'une l'autre; et non seulement elles ne le doivent, mais elles ne le peuvent pas. Elles sont les représentants de deux mondes différents et infranchissables. Il faut la science pour nous soumettre le monde matériel, ses analyses pour nous faire connaître ses forces et ses lois; mais il ne faut pas moins la foi pour orienter ces forces et en faire les agents de la providence.

Quels sont cependant les rapports de développements dans l'ordre du temps et dans l'ordre logique de ces deux puissances? La science précède-t-elle la foi, ou l'affirmation ne sort-elle que de la démonstration, ou enfin ces deux paroles se font-elles entendre ensemble et dans le même temps à l'homme.

A sa naissance, l'âme est une force indéterminée, indéfinie, en qui est la puissance de tout, et la présence de rien. Cet être pourra trouver la gravitation des mondes; il pourra donner des lois aux nations, il pourra sillonner la terre de sa flamboyante épée; mais à sa première heure il n'est rien, il ne sait rien, il ne peut rien.

Une femme s'approche; elle le berce de ses chants, elle l'endort sous son sourire, elle lui verse sa parole avec son lait. Après avoir pétri son corps, elle lui crée une âme de sa parole; elle apprend à cette âme à l'aimer, et bientôt à parler, pour lui dire son amour.

Et cet homme se souviendra toute sa vie des premières paroles de sa mère; dans toute sa vie, ses larmes et ses prières trouveront un fidèle écho.

Plus tard, l'expérience, l'observation, la science, viendront lui faire connaître de nouvelles choses. Il pourra se démontrer ce qui lui a été primitivement affirmé. La parole

des hommes viendra s'ajouter aux premières paroles de sa mère, l'instruction viendra poursuivre l'œuvre de l'éducation; mais la science, l'instruction, l'expérience, n'auront que continué l'affirmation, que déplié la parole primitive. L'homme fécondera sa foi native, mais il ne l'engendrera pas. L'homme naît dans la croyance; la base de son être moral est une affirmation qui lui est donnée comme l'être, comme la vie.

Et c'est parce qu'il ne se donne lui-même ni l'être ni la vie, que Dieu a voulu qu'il ne pût créer lui-même sa pensée. N'eût-il pu, s'il l'eût préféré, le faire naître avec le plein usage de ses facultés? Mais il a commencé dès le berceau, et en le faisant sortir du berceau, à lui révéler le grand secret de sa destinée : c'est qu'il n'est rien par lui-même, c'est qu'il ne peut se suffire, c'est qu'il ne pourra être que par Dieu et ses frères, par l'amour et la charité.

Et s'il ne continue toute sa vie à se faire humble comme un petit enfant; s'il oublie la leçon de son berceau, en s'acheminant à la tombe, cette tombe ne lui sera un nouveau berceau, dont les anges devaient venir le réveiller pour le ciel.

Dans l'ordre chronologique, la foi est donc le fondement de la science : en est-il de même dans l'ordre logique?

Le raisonnement n'est qu'une série de conséquences déduites de prémisses plus générales; ces prémisses découlent elles-mêmes de principes antérieurs encore, et enfin ceux-ci d'axiômes fondamentaux, et ces axiômes sont des affirmations logiquement indémontrables. Ils nous sont donnés *à priori;* ils sont posés en notre esprit par une parole extérieure. La raison féconde ces germes de la vé-

rité, mais elle ne les sème ni ne les engendre. La raison relève donc de la foi : la science est impuissante à se fondre elle-même.

Quand donc la science s'attaque à la foi, elle s'attaque à sa mère, elle est parricide, et l'impuissance, et les angoisses du doute viennent bientôt venger ce crime insensé.

La science est pour un petit nombre d'élus. Peu d'hommes, par leur disposition naturelle ou leur condition privilégiée, peuvent lui demander la vérité. Le rationalisme est un état exceptionnel, qui ne peut être le partage des multitudes. Le peuple et le plus grand nombre des hommes s'appelleront long-temps encore de ce nom : le peuple vit de la foi.

Les savants ne pourraient que substituer pour lui leur autorité à une autre; mais la parole de celui qui est mort pour tous ses frères vaut bien, jusqu'à nouvel ordre, la parole de ceux qui ne savent que faire mourir leurs frères pour leur principe. Que vous en semble?

Ce peuple, qui n'a d'autre pain que celui de la parole de Dieu, ne vous demande donc, ô riches, ô savants, que de lui laisser sa foi en celui qui lui a dit : heureux les pauvres! heureux les souffrants! et lui a promis une récompense pour ses soupirs, pour ses larmes.

Ne comprenez-vous pas, quand vous lui aurez retiré ce pain céleste, qu'il viendra, avec des lèvres menaçantes, vous en demander un autre?

Ne le voyez-vous, quand il n'aura plus de foi pour changer ses dures privations en de saintes épreuves, ne le voyez-vous venir s'asseoir à vos somptueux banquets et s'étendre sur vos voluptueux tapis, où il se trouvera mieux que sous son ciel étoilé, auquel il ne croira plus, et où il restera, et où les lois impuissantes ne sauront l'empêcher de rester.

Malheur au peuple qui ne peut plus affirmer Dieu ! mais malheur surtout aux riches et aux grands de ce peuple, qui lui ont flétri et décomposé ses croyances !

Un homme peut déchiffrer quelques sciences, mais il en ignorera toujours un bien plus grand nombre que celles qu'il aura pu aborder. Il saura comment les corps célestes gravitent dans leur tourbillon, mais il ignorera comment les hommes gravitent les uns autour des autres, et il faudra qu'il s'en rapporte à d'autres pour faire des lois ou pour les appliquer.

Il saura construire un navire, mais non le lancer sur les flots et le diriger à travers les écueils, et il faudra qu'il s'en rapporte à la science d'autres hommes.

Il saura analyser les corps de la nature, les décomposer et les combiner entre eux ; mais les corps vivants sont régis par d'autres lois, et il n'a pu arracher à la matière tous ses secrets, et il faudra qu'il confie à d'autres, sur leur parole, la vie des êtres les plus aimés.

Le savant, le riche, sont donc aussi du peuple ; tous les hommes tombent plus ou moins dans l'abîme de la foi.

Cette universelle nécessité de la foi pour la science est une chose sublime ; car le suprême objet de cette foi, l'être caché sous toutes les formes de la matière, le feu qui les anime, la lumière qui les illumine, l'essence en un mot de la vérité, c'est Dieu !

Et nous ne possédons Dieu que par notre désir, notre amour, notre charité, et pour l'âme qui le voit, tout devient clair et luisant.

Prosterne-toi donc dans la poudre, orgueilleux savant, car tu ne trouveras la vérité que dans la pureté, la simplicité de ton cœur !

ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

INTRODUCTION.

(I.er ARTICLE.)

GÉOGRAPHIE. — POPULATIONS.

La contrée qui a porté autrefois le nom de Gaule, présente à l'occident de l'Europe un beau continent de forme à peu près carrée. La nature l'a renfermée entre des limites du caractère le plus grandiose et en même temps le plus varié. Au midi, vers l'orient, la chaîne des Alpes, qui élève ses sommets de glace à plus de dix mille pieds de hauteur, la sépare de l'Italie. Les Alpes donnent naissance à un fleuve large et rapide, qui, sous le nom imitatif de Rhin, roule ses eaux à travers des roches brisées jusqu'à l'Océan du Nord. La Gaule s'appuie sur ce fleuve du côté de l'orient. Mais lorsque le Rhin est au bout de sa course, l'Océan la baigne au nord et à l'occident; puis, lorsque

l'Océan s'arrête, les Pyrénées élèvent entre elles et l'Espagne leurs cimes gigantesques. Les montagnes venant à finir, la mer succède encore : la Méditerranée achève de fermer la Gaule en étendant ses eaux de la partie orientale des Pyrénées aux pics les plus occidentaux de la chaîne des Alpes. Ainsi, de hautes montagnes, un grand fleuve et de grandes mers se remplacent pour protéger la Gaule et former autour d'elle le plus majestueux contour.

La situation particulière de cette belle contrée n'est pas moins digne de remarque. C'est une terre ferme qui participe aux avantages d'une position maritime; n'étant elle-même ni une péninsule ni une île, elle tient à des îles et à des péninsules; sans se détacher du continent européen, elle regarde les deux mers qui en font communiquer les diverses parties.

La Gaule est divisée à l'intérieur par des courants d'eau qui forment quatre grands bassins, penchés à l'Océan. Le premier, à commencer par le midi, va des Pyrénées au cours circulaire de la Garonne; le second va de la Garonne à la Loire; le troisième, qui projette une très-longue pointe dans la mer, s'étend de la Loire à la Seine et à la Marne; le quatrième finit au Rhin, où se termine la Gaule.

Ces divers bassins, transversalement disposés, paraissent descendre d'une très-grande chaîne de montagnes reculée vers l'est, et qui coupe la Gaule dans sa longueur depuis le nord jusqu'au midi. Cette chaîne, qui porte à sa naissance le nom de Vosges, était couverte de hautes forêts de pins et de sapins, qui semblaient à l'œil d'énormes bouquets de flèches graduellement plantés sur les flancs de la montagne. Les cimes des Vosges se succèdent dans une direction parallèle au Rhin, dont la rive droite est bordée par la chaîne analogue des monts Hercyniens, également couverts d'épaisses forêts. Le fleuve coule au fond de cette magnifique

vallée de vingt lieues de largeur. Les Vosges se divisent bientôt en deux branches qui, malgré leur écartement, ne cessent pas de tendre toujours au midi. La branche du Jura s'approche des Alpes, pendant que celle des Cévennes, la plus considérable, se détourne un peu à l'ouest pour aller joindre les Pyrénées. Un fleuve large et profond, né comme le Rhin dans les glaciers des Alpes, et dont le nom est dur à prononcer comme celui du Rhin, le Rhône, uni à la Saône, descend à la Méditerranée entre les Cévennes, le Jura et les Alpes, qui lui forment une immense vallée analogue à la première.

A une époque très-reculée, dans laquelle l'histoire est loin de pouvoir porter la précision des dates, un peuple venu de l'Orient, et connu sous le nom de Gaëls, Galls ou Gaulois, s'avança par une marche progressive jusqu'aux dernières limites du continent de l'Europe. Il paraît très-probable qu'après avoir passé le Rhin, ces Gaulois suivirent encore leur marche occidentale, mais en inclinant au midi, de telle sorte qu'ils arrivèrent, les uns à l'Océan, les autres à la Méditerranée. Les premiers ne s'arrêtèrent point : ils franchirent l'espace étroit dans lequel l'Océan se resserre en face de la Gaule septentrionale, et vinrent prendre possession de la terre opposée qu'ils appelèrent *Alb-inn* (1) ou l'*île blanche*, à cause de la blancheur des côtes qui avait frappé leurs regards. Mais au midi, les Gaulois, arrêtés par la masse étendue de la Méditerranée, se divisèrent. Les uns escaladèrent les Pyrénées et entrèrent dans la vaste péninsule espagnole ; les autres tournèrent à l'orient et allè-

(1) Albio, Albion, l'un des noms primitifs de l'Angleterre, et qui en est resté depuis le nom poétique.

Insula sic dicta ab albis rupibus quas mare alluit. (Pline, liv. XIV, chap. 16.)

rent s'établir dans la seconde péninsule, qui depuis fut appelée Italie. Dès lors les populations gauloises se distinguèrent à la fois par la diversité de leurs noms et par celle de leurs nouvelles demeures. Ceux qui avaient passé dans l'île occidentale se nommèrent Bretons, Cambriens, Calédoniens; les habitants des péninsules méridionales s'appelèrent en Espagne Ibères, et Sicules en Italie (1). Les côtes de la Méditerranée demeurèrent en possession des Ligures; mais à cause de leur situation intermédiaire, on ne saurait affirmer sûrement s'ils appartenaient à la nation des Ibères ou à celle des Sicules (2). Ce qui paraît très-probable, c'est qu'ils avaient avec les deux peuples une commune origine. Mais les Aquitains, que l'on trouve fixés entre les Pyrénées et la Garonne, étaient bien une partie de la race des Ibères, restés en deçà des monts. Les Gaulois qui avaient pris place à l'intérieur de la contrée, gardèrent plus particulièrement le nom primitif; ils y ajoutèrent le surnom de *Celtes,* peut-être à cause des forêts qui, dans ces temps anciens, environnaient leurs demeures.

Les habitants de la Gaule trouvèrent, sur toute la surface de leur nouvelle patrie, des terres où le blé pouvait croître heureusement (3). Mais, au midi, le climat était plus doux, et la fécondité du sol plus variée. La vigne, l'olivier, le figuier et plusieurs productions délicieuses des contrées méridionales se plaisaient à côté des plus belles

---

(1) Denys d'Halicarnasse, liv. 1.er, passim.

(2) Denys d'Halicarnasse, liv. 1.er Dans un autre passage, cet historien semble rapporter les Ligures aux Ibériens, lorsqu'il dit que la Sicile était habitée par les Sicaniens, nation espagnole qui s'y était établie après avoir été chassée de son pays par les Ligures.

(3) Toute la Gaule produit beaucoup de froment, de millet, de glands. Elle nourrit des troupeaux de toute espèce. (Strabon, liv. II.)

moissons (1). Si dans quelques endroits, tels que les côtes voisines de l'Océan et des Pyrénées, la terre était ingrate à sa superficie, elle cachait dans ses entrailles de précieux métaux.

Au centre, vers le cours de la Loire, on voyait déjà changer la nature, et succéder aux riantes cultures du midi les bois étendus et les tristes bruyères. Mais, pour le Gaulois du midi, qui s'était avancé au-delà de la Seine, le pays prenait un aspect tout-à-fait sauvage, et qui n'avait plus rien de semblable aux belles contrées qu'il laissait derrière lui. On entrait là dans un air brumeux et froid ; l'on ne marchait plus que sur un sol humide, hérissé de forêts ou d'épaisses futaies. Cependant la nature n'offrait point partout ce caractère au même degré, et là on observait une différence analogue à celle qui existait entre les deux grandes parties de la Gaule. Cette terre septentrionale était coupée dans sa largeur par deux fleuves qui allaient verser leurs eaux dans celles du Rhin; leur cours, long-temps parallèle, leur donnait une sorte de fraternité à laquelle ils durent sans doute les noms, assez gracieusement distingués, de Meuse (*Mosa*) et de petite Meuse ou Moselle. La bande centrale, comprise entre les deux fleuves, était presque entièrement couverte d'une forêt immense, qui se prolongeait jusqu'aux bords du Rhin. On l'appelait *Ar-duen*, Ardenne, c'est-à-dire, *la noire*, à cause de la nuit sombre dont elle couvrait l'homme assez hardi pour y pénétrer. Cette forêt partageait donc la contrée en deux portions, l'une comprise entre la Meuse et l'Océan, et l'autre qui allait de la Moselle à la limite orientale de la Gaule. C'était dans la première que l'on rencontrait de grands espaces

(1) La Gaule Narbonnaise produit toutes les espèces de fruits qui naissent en Italie. (Strabon, ibid.)

fangeux, entrecoupés de nombreuses et vastes forêts dont l'humidité des lieux entretenait l'éternelle vigueur. Cependant, au milieu des bois et des marais, se détachaient des îles de verdure, qui offraient aux troupeaux une herbe fraîche et nourrissante. Mais, à mesure que l'on s'approchait de la mer, les marais se présentaient plus continus et plus profonds. Les vapeurs y formaient un brouillard perpétuel et d'une telle épaisseur que, vers les bouches du Rhin et sur les côtes voisines, le soleil ne pouvait être aperçu que trois ou quatre heures dans les plus longs jours de l'été. Les invasions fréquentes de l'Océan et le débordement des rivières sur une terre que ne relève aucune chaîne de montagnes, expliquent la nature particulière de cette sauvage et bourbeuse région. Mais, à l'orient de l'Ardenne, le sol plus élevé devenait plus ferme; on y trouvait d'excellentes terres qui n'appelaient que des mains laborieuses. Au midi, les plaines voisines de la Seine et de la Marne n'étaient pas moins favorisées; le climat, déjà moins âpre vers ces limites, faisait pressentir quelque chose de la Gaule méridionale.

Les Gaulois, environnés de tous ces avantages naturels, vécurent d'abord dans un état de profonde barbarie. Ils n'avaient que très-peu de connaissances dans l'art de fertiliser la terre; ils ne savaient guère que nourrir de grands troupeaux et particulièrement des porcs, dont la chair faisait leur mets le plus habituel. Leur parure consistait à se tatouer le visage et à se peindre le corps d'une couleur bleue tirée du pastel (1). Des flèches et des haches de cailloux,

(1) Les Bretons insulaires conservèrent cet usage jusqu'à la conquête de la Gaule par les Romains. *Omnes verò se Britanni vitro inficiunt, quod cæruleum efficit colorem; atque hoc horribiliore sunt in pugnâ aspectu.* (César, *De Bello civ.* liv. v)



de longs morceaux de bois taillés en pointe, qu'ils appelaient *gais* ou *matras*, composaient leur armure offensive. Avec ces instruments grossiers, ils se faisaient une guerre très-cruelle; car ils tuaient leurs prisonniers à coups de flèches et de matras, ou les immolaient dans des sacrifices.

Mais, vers l'an 600 avant J.-C., des Grecs, partis de Phocée en Asie-Mineure, abordèrent sur les côtes de la Méditerranée, et fondèrent la colonie de Massalie ou Marseille sur les bouches du Rhône. Ces étrangers savants contractèrent des liaisons avec les Gaulois, et les instruisirent dans les arts et dans le commerce. Les Gaulois reçurent alors des connaissances plus étendues en agriculture; ils apprirent aussi à façonner le fer, le cuivre, l'or et l'argent de leurs mines. Ce fut vers cette époque qu'ils commencèrent à se servir de l'airain pour leurs armures, et qu'ils portèrent ces épées de cuivre qu'une chaîne de même métal suspendait à leur côté. Par la suite ils devinrent assez adroits pour y incruster des parcelles de ce beau corail que les îles Stæchades fournissaient en abondance.

Cependant les peuples restés au-delà du Rhin firent des efforts pour entrer à leur tour dans la Gaule. Les premiers furent les Cimbres, dont le nom, synonyme de brigand, *latro*, suivant Festus, n'était sans doute pour eux que l'expression de leur grande valeur. Ils envahirent la Gaule jusqu'au-delà des rives de la Loire, en subjuguant ou en refoulant plus loin les anciens possesseurs (630—587 av. J.-C.). Plus tard, vers l'an 300 avant J.-C., d'autres Cimbres, venant encore à la suite des premiers, se firent jour de la même manière, et s'avancèrent jusqu'à la Seine et à la Marne. Ils portaient le glorieux surnom de *Belges* (*Belg*, *Bolg*) ou belliqueux, acquis peut-être par les grands combats qu'ils avaient livrés sur les bords du fleuve.

Les Belges trouvèrent au nord de la Gaule un territoire

assorti au caractère et aux habitudes primitives qu'ils apportaient avec eux. Ils étaient suivis d'immenses troupeaux de toute espèce, qui parquèrent à côté de leurs maîtres dans les bois et les pâturages dont le sol était couvert. Ils élevaient des chevaux de très-bonne race, et, comme les autres Gaulois, ils nourrissaient des porcs qui, abandonnés par bandes au milieu des bois, atteignaient une prodigieuse grosseur, et devenaient presque aussi sauvages que les loups habitants des mêmes demeures.

Mais les nouvelles tribus gauloises qui avaient succédé aux Belges sur le Rhin, commencèrent contre eux une guerre de tous les jours. Leurs attaques assidues les firent désigner sous le nom d'*hommes de la guerre, Germains*, et le Rhin fut encore le théâtre de ces nouveaux combats de deux nations appelées l'une et l'autre du nom de guerrière.

Le Gaulois avait la taille haute, la peau blanche et les yeux bleus. Sa chevelure, naturellement blonde ou châtaine, était pour lui l'objet d'un soin particulier. Il la laissait ondoyer sur ses épaules ou la faisait retomber en aigrette, après l'avoir liée au-dessus de la tête, ou bien il la partageait sur le front et la ramenait de chaque côté de la tête, en l'appliquant sur les deux tempes. Les nobles se laissaient croître la barbe au-dessus de la lèvre supérieure : ces moustaches longues et pendantes formaient, avec la chevelure, le plus bel ornement de la tête du guerrier. Le Gaulois portait comme vêtement une espèce de pantalon ou *braie* (*bracca*) qui s'élargissait par le haut de manière à donner aux cuisses une ampleur majestueuse. Les Belges la portaient beaucoup plus large que les autres Gaulois. L'étoffe en était rayée de couleurs vives, telles que le rouge et le bleu ; quelquefois les raies se croisaient et formaient des carreaux. La partie supérieure du corps était couverte d'une espèce de chemise à manches, assez sem-

blable à la nôtre ; par-dessus cette tunique se mettait une casaque, à peu près de même forme, mais ouverte par devant et tombant un peu au-dessous du genou. C'était la *saie* (*sagum*) dont l'usage était tout-à-fait particulier aux Gaulois : elle était rayée ou à carreaux, comme la braie, quelquefois parsemée de disques ou de fleurs variées, et ornée, pour les riches, d'une bordure d'or ou d'un rouge éclatant.

Des bracelets ou *virioles*, des colliers d'or ou d'argent complétaient la parure des plus opulents et des plus nobles. Les Belges, exposés à une température froide et humide, se couvraient de manteaux de laine d'un tissu très-épais : ces sortes de couvertures, appelées *lènes* dans leur langue, étaient recherchées ailleurs pour la saison d'hiver.

A l'extérieur brillant du Gaulois, à cette coquetterie faite pour éblouir les yeux, on pouvait deviner déjà quelque chose de son caractère. La haute estime de soi-même et le prompt dédain pour autrui, la vanterie dans les paroles, étaient les traits caractéristiques de l'individu et de la nation. Le Gaulois parlait d'une voix haute et sonore ; il aimait beaucoup les mots éclatants, les expressions extraordinaires ; il employait les figures les plus hardies, et qui, à force d'être singulières, n'étaient pas toujours bien comprises de l'auditeur. Gai et rieur, il était porté à railler, à provoquer. Sa vivacité lui faisait éprouver un besoin continuel de mouvement et de sensations ; aussi nul autre peuple n'était comme les Gaulois, curieux de nouvelles : on les voyait se précipiter avidement autour de l'étranger ou du marchand, le retenir malgré lui, et le forcer de raconter ce qu'il avait vu dans ses voyages.

Il arrivait même que, sur la foi de rapports exagérés ou malignement controuvés, une nation crédule se jetait dans des expéditions qui lui étaient souvent funestes. Tou-

tefois il y avait au-dessus de cette légèreté une très-haute intelligence, et le cœur du Gaulois était dominé par un profond sentiment de noblesse et de générosité.

Mais, sous cette physionomie générale, paraissaient de nombreuses variétés; chaque population se présentait avec une allure originale, avec quelque chose de particulier dans les mœurs, le caractère ou l'industrie. Une première différence se remarquait d'abord entre les peuples du midi, les Celtes du centre et les Belges du nord. Sur les bords de l'Océan, aux pieds des Pyrénées, le physique perdait de sa beauté : là était une vie dure ou aventureuse, étrangère aux plaisirs d'une société polie. Dans la Celtique fleurissait l'industrie sous des formes variées : là étaient le luxe et l'élégance dans les mœurs, la dignité dans l'esprit et les manières. Au nord, le Belge conservait la fierté barbare avec sa rudesse primitive.

Mais, dans chacun des trois peuples de la Gaule, s'offraient encore des différences qui faisaient de la moindre tribu comme une petite nation à part dans la grande nation. Le Ligure avait la taille grêle et petite, une constitution sèche et nerveuse qui lui donnait la force et l'agilité. Lorsque la nation était en guerre avec les Gaulois ses voisins, rien n'était plus commun que de voir cet homme, petit et mince, saisir corps à corps son gigantesque ennemi, et le faire tomber presque sur le champ. Voulait-on le poursuivre, il s'échappait avec une prodigieuse vitesse. Aucun autre homme n'était accoutumé à de plus durs travaux. Les Ligures, habitants des Alpes, arrachaient la pierre et le marbre des carrières; leurs femmes même venaient partager avec eux ces pénibles occupations. Ceux de la plaine, tels que les Salyes, voisins de Marseille, s'adonnaient à l'agriculture. Mais ceux des côtes exerçaient la pêche et la piraterie. Aussi était-ce dans les mers les

plus rapprochées de Marseille que les marchands trouvaient le moins de sécurité. Les pêcheurs ligures, en observation sur leurs côtes, épiaient les passages, et, dans l'occasion favorable, couraient, sur leurs petites barques, assaillir le navigateur.

L'Aquitain avait plusieurs traits communs avec le Ligure. Il était fort et endurci à la fatigue. Enveloppé d'un manteau noir ou brun, velu comme une toison, il s'enfonçait sous des mines peu profondes, d'où il tirait l'or presque à l'état pur : il en arrachait quelquefois des lames dont la grosseur remplissait la main. Ce genre de travail le rendait fort adroit dans toute opération qui demandait l'agilité du corps et la sagacité de l'esprit. Comme le Ligure, il était d'une extrême légèreté à la course, mais, comme le Ligure, irritable, inconstant, rusé et trompeur. Parmi les Aquitains on distinguait les Auskes (1), dont la terre était assez fertile ; les Tarbelles (2), habiles à pêcher les parcelles d'or que l'Adour roulait dans son lit ; les Volces Tectosages (3), chez qui était un lac sacré où les travailleurs des mines venaient jeter des lingots d'or en offrande aux Dieux. Leur ville de Tolosa, située près du lac, renfermait un temple destiné également à recevoir les riches dépôts offerts par les mineurs. A côté des Tectosages, les Volces Arecomikes (4) habitaient entre les Cévennes les plus méridionales et le cours du Rhône. Au sortir de l'Aquitaine, et à commencer de la Garonne, on trouvait les Bituriges Vivisques (5), tribu

(1) Auch.

(2) Tarbes.

(3) Toulouse.

(4) Ils habitaient une grande partie du Languedoc ; ils étaient, comme les Tectosages, une tribu détachée des Belges, transplantée au milieu des Aquitains.

(5) Bordeaux.

celtique établie à l'embouchure du fleuve, mais sur la terre des Aquitains ; les Pétrocores (6), qui avaient d'excellentes mines de fer ; les Cadurkes (7), inventeurs des matelas de laine et fabricateurs de toiles de lin, les plus fines de la Gaule ; les Ruthènes (8), renommés pour leur adresse à tirer de l'arc ; ils exploitaient des mines d'argent qui succédaient chez eux à l'or des Aquitains ; les Santones (9), qui faisaient de bons manteaux d'hiver et cultivaient un absinthe estimé ; les Pictones (10), ingénieux entre leurs voisins à fertiliser la terre ; les Lemovices et les Bituriges Cubes (11), également habiles dans la fonte et la ciselure des métaux ; les Arvernes (12) ou *habitants des montagnes*, qui peuplaient la majeure partie des Cévennes : les Arvernes se disaient frères des Latins. Après eux venaient les Edues (13) et les Séquanes (14), habitants des deux rives de la Saône ; les Helvètes (15), confinés au-delà du Jura, sur la terre la plus orientale de la Gaule celtique où ils élevaient de magnifiques troupeaux. C'était chez eux que le Rhin prenait sa source. Au-dessous des Helvètes, entre le Rhône et les Alpes, étaient les Allobroges (16), inventeurs des tonneaux : ils occupaient déjà la terre où croissait la vigne. Plus bas que les Allobroges, les Helves (17) et les Voconces (18), renommés pour la qualité de leurs vins, se partageaient les deux bords du Rhône au-dessus de Marseille et des Ligures.

---

(6) Périgueux.
(7) Cahors.
(8) Rhodez.
(9) Saintes.
(10) Poitiers.
(11) Berry.
(12) Auvergne.
(13) Bourgogne.
(14) Franche-Comté.
(15) Suisse.
(16) Dauphiné et Savoie.
(17) Dauphiné.
(18) La partie du Languedoc voisine du Dauphiné.

Au nord de la Loire, le cap triangulaire resserré par l'Océan se divisait entre plusieurs populations désignées sous le nom général d'Armoriques, c'est-à-dire, *voisines de la mer* (19). La plus puissante était celle des Venètes (20), fameuse par sa marine et son commerce actif avec la Grande-Bretagne. Placés sur les parages les plus orageux de l'Océan, les Venètes étaient accoutumés à braver les tempêtes, et la structure de leurs vaisseaux laissait bien voir qu'ils étaient faits tout exprès pour voyager au milieu de la tourmente. Construits entièrement de bois de chêne, ils étaient garnis de voiles de cuir que les vents ne pouvaient percer, et les ancres tenaient à des chaînes de fer que les secousses ne pouvaient rompre. Sur ces embarcations, les Venètes allaient prendre dans la grande île occidentale des chiens de chasse, des fourrures, de l'étain blanc, qui s'exportaient jusque dans les contrées voisines de la Gaule. Au dedans de la terre ferme étaient les Andecaves (21), les Turones (22), les Carnutes (23) chez qui les peuples de toute la Gaule célébraient des mystères religieux; les Senons (24), les Parises (25), les Tricasses (26), enfin les Lingons (27), qui savaient faire les coussins les plus commodes pour reposer la tête; ils touchaient avec les Séquanes à l'extrémité méridionale des Vosges.

De l'autre côté de la Seine et de la Marne se présentaient les Belges avec leur caractère sauvage. A les comparer aux habitants du midi, on les aurait pris pour un peuple tout-à-fait étranger à la Gaule. Ils se faisaient un point

(19) La petite Bretagne.
(20) Vannes.
(21) Anjou.
(22) Tours.
(23) Chartres.
(24) Sens.
(25) Paris.
(26) Troyes.
(27) Langres.

d'honneur de leur barbarie, ils reniaient toute espèce de parenté avec les autres Gaulois qu'ils traitaient d'hommes lâches et sans vigueur; ils se disaient plutôt frères des Germains leurs ennemis, dont ils se rapprochaient, en effet, par l'origine et les habitudes guerrières. Cependant les populations belges, diversement partagées sous le rapport du climat et du territoire, offraient entre elles des différences sensibles de mœurs et de caractère. Les plaines vastes et fertiles des bords de la Seine avaient été le partage des Calètes (28), des Bellovaques (29) et des Suessions (30). Les Bellovaques étaient ceux de tous les Belges qui pouvaient armer le plus grand nombre de guerriers; après eux venaient les Suessions; ils excellaient à manier de très-longues armes avec une extrême légèreté. A côté d'eux les Rhêmes (31), établis entre la Marne et l'Ardenne, formaient aussi une nation considérable. Ils avaient pour voisins, à l'orient, les Leukes (32) qui s'étendaient jusqu'aux forêts des Vosges, dont l'angle méridional les enfermait comme dans une clôture de maison. En qualité de guerriers, le Leuke et le Rhême étaient très-considérés pour leur adresse à lancer le trait. Les autres Belges se trouvaient divisés par la forêt de l'Ardenne. La terre, boisée et marécageuse, avait été occupée par les Ambianes (33), les Atrébates (34), les Véromands (35), les Aduatiques (36), les Nerves (37), les Morins (38) habitants des côtes, et les Ménapes (39) cantonnés

(28) Calais.
(29) Beauvais.
(30) Soissons.
(31) Rheims et la Champagne.
(32) La Lorraine.
(33) Amiens
(34) Arras.
(35) Saint-Quentin.
(36) Namur.
(37) Cambrai.
(38) Boulogne et la côte voisine jusqu'aux embouchures du Rhin.
(39) Ancien duché de Clèves.

aux embouchures du Rhin. Ces populations n'avaient presque point de villes proprement dites. A l'approche de l'ennemi, elles se retiraient dans quelque île environnée de marais, défendue par des bois ou de forts taillis dont elles seules connaissaient les secrets passages. Elles avaient l'art d'entrelacer les branches des arbres de manière à s'en faire des clôtures impénétrables ; elles fortifiaient encore leurs retraites au moyen de pieux plantés à l'entour. Les plus habiles dans ce genre de défense étaient les Nerves, qui étaient aussi les plus farouches et les plus intraitables de tous les Belges. Ils ne faisaient point de commerce, ne laissaient point entrer chez eux de marchands ; ils repoussaient surtout l'usage du vin, parce qu'ils le regardaient comme un poison qui ôte la force aux hommes.

La partie orientale de la Belgique était échue aux Médiomatrikes (40), aux Clabes (41) et aux Trévires (42). Les Clabes et les Médiomatrikes, établis au-dessus des Leukes et dans le voisinage des Rhêmes, possédaient une terre excellente, fertile en blé et en grains de toute espèce. Les Trévires, qui occupaient le reste du pays jusqu'au Rhin, cultivaient, le blé en même temps qu'ils élevaient dans les belles prairies de la Moselle une race de chevaux estimée la meilleure de l'Occident. Aussi les Trévires étaient-ils regardés comme les plus redoutables cavaliers dans les batailles. Cet avantage leur était nécessaire, car ils avaient à combattre sans cesse les Germains, qui chaque jour passaient le fleuve et venaient enlever leurs troupeaux. Les belliqueux Trévires avaient eux-mêmes une haute idée de leur puissance, et leur nom semble indiquer qu'ils avaient la prétention d'être *trois fois hommes* par leur courage. Ils dominaient sur quelques

(40) Pays-Messin.
(41) Verdun.
(42) Trèves.

populations barbares et assez obscures, telles que les Eburons, les Suniques, les Condruses, les Pémanes, les Cerèses, répandus aux abords de l'Ardenne du côté de l'occident. Enfin la vallée du Rhin, à laquelle s'adossait la Belgique orientale, avait reçu les populations germaines des Vangions (43), des Nemètes (44), des Tribocques (45), des Rauraques (46). Il paraît assez probable que les Tribocques étaient une tribu détachée de la grande nation des Boïes ou *hommes terribles*, qui, chassés de leur première demeure par les Germains Marcomans, étaient venus s'établir sur les monts Hercyniens, en face des Vosges. Les Tribocques ou *trois fois terribles* (1) avaient passé le fleuve, et s'étaient arrêtés devant la pente presque droite que leur présentait la haute chaîne de montagnes. Ainsi sur les bords du grand fleuve se rencontraient les populations les plus guerrières des deux continents. Les noms enchérissaient l'un sur l'autre: c'étaient *les belliqueux*, *les hommes de la guerre*, *les terribles*, *les trois fois terribles*, *les trois fois braves*.

Mais une chose très-remarquable, c'est qu'au milieu de ces peuples, il s'en trouva un qui, livré avec ardeur aux travaux de la terre, prit de bonne heure les habitudes pacifiques de la vie agricole: c'étaient les Médiomatrikes et les Clabes, nation douce et bénigne que la guerre appelait rarement aux armes. Par une disposition favorable de la nature, ils étaient placés derrière la chaîne des Vosges exactement coupée à pic, comme un rempart, du côté du Rhin. Cette barrière, infranchissable aux Tribocques et aux nations restées au-delà du fleuve, les protégeait contre l'invasion. La

(43) Worms.

(44) Spire.

(45) Habitants de l'Alsace.

(46) Bâle.

(1) Cette étymologie s'appuie sur plusieurs raisons que nous aurons lieu d'exposer ailleurs.

lutte ne pouvait avoir lieu qu'aux deux extrémités, et en effet les Helvètes au midi, les Trévires, les Nerves, les Ménapes au nord, soutenaient à peu près seuls tous les assauts. Les Médiomatrikes, les Clabes, les Leukes, les Rhêmes, les Suessions, les Bellovaques, les Calètes, plus tranquilles et moins éloignés des occupations sédentaires, formèrent des liaisons avec les Gaulois du midi, et se rapprochèrent d'eux par le commerce, les intérêts, les mœurs et les habitudes.

A ma Fille.

Sois long-temps, jeune fille, et rieuse et légère :
La vie, à la goûter, devient bien vite amère,
Et l'on regrette en vain ce temps déjà passé,
Ce temps d'insouciance en riant traversé :
Il a fui pour toujours ! — De tes blondes années,
Fleurs écloses à peine et dans un jour fanées,
Respire les parfums bientôt évanouis :
Le soir vient — et l'hiver. O jeune enfant, jouis !
Et tandis que la vie à tes yeux se déroule
Comme un gai carrefour où se répand la foule ;
Tandis que tu ne vois que riantes couleurs,
Ciel bleu, jaunes moissons, bois, prés couverts de fleurs ;
Que d'objets en objets ta main court incertaine ;
Que ta pensée en toi jamais ne se ramène ;
Que le ruisseau serpente à flots joyeux et clairs,
Si loin encor d'aller se perdre aux sombres mers,
N'aperçois pas, enfant, qu'un père te contemple,
Que son visage est grave, et, comme en un saint temple,
Qu'il se recueille et prie, en silence implorant
Pour toi, pour ton bonheur, le Dieu seul vrai, seul grand.
Qu'y pourrai-je en effet, à moins que Dieu ne veuille ?
Que suis-je devant lui ? l'insecte sur la feuille
Qu'emporte dans les airs l'ouragan qui mugit.
Mais il aime, ce Dieu, le front pur qui rougit,
Le cœur selon sa loi, dont les chastes pensées,
Loin du monde et du bruit saintement amassées,
Comme la fleur grimpant autour de son soutien,
Ont monté vers son trône : — et ce cœur, c'est le tien.

A. ALISSE, *de Metz.*

A une jeune Paysanne.

Dans une rue infecte, au bord d'une fenêtre,
Une fleur à l'étroit s'efforçait de paraître
Brillante et colorée, à peine à son reveil,
Sous un ciel obscurci, brumeux et sans soleil.
Elle offrait tristement sa tige frêle et nue
Au vent froid qu'apportait de temps en temps la nue.
Elle cherchait, hélas! tout en se lamentant,
Sur son cruel destin un rayon bienfaisant
Qui, par grande pitié, pût de sa douce flamme
Lui rendre la vigueur et ranimer son âme.
Si fraîche et si coquette, elle allait, pauvre fleur!
Mourir, en son printemps, de gêne et de douleur,
Sans même avoir vécu le temps que vit la rose;
Elle allait au matin, encor à peine éclose,
Mourir! Oh! c'est que l'air doux et pur de nos bois
Lui manquait en ces lieux; et puis, comme autrefois,
Elle n'entendait plus la chanson amoureuse
De l'oiseau du bon Dieu sous la branche ombrageuse,
Et l'onde du ruisseau, qui dans le roc s'enfuit,
Pour elle n'avait plus son chant de chaque nuit.
Oh! pourquoi l'avait-on de bonne heure ravie
A son joli sentier au bord de la prairie,
Pour l'apporter ici dans ce lieu sans azur,
Sans joie et sans amour, et plein d'un air impur?....

Jeune fille des champs, ô fleur plus belle encor!
Pleurez et gémissez sur un si triste sort;
Gardez-vous d'envier celles de vos compagnes
Qui bien jeunes, hélas! ont quitté leurs campagnes,
Leurs bois si verdoyants qu'arrose un long ruisseau,
Où l'on dansait le soir à l'ombre d'un berceau,
Pour venir près de nous, en notre grande ville
Où jamais du soleil le doux rayon ne brille;
Amas de boue honteux, cloaque d'air privé
Que n'éclaire jamais un beau ciel azuré.
Ici tout est mensonge; ici chaque visage
Est empreint du cachet du plus vil esclavage;
Ici tout ne se meut que par la passion,
L'égoïsme hideux et la corruption.........
....
....
Et l'air de notre ville (ô nouvelle Gomorrhe!)
Vous empêcherait bien, gentille fleur, d'éclore!

Il fait si beau chez vous, en votre doux vallon,
Où le fer tous les jours creuse un étroit sillon;
Où l'on aime à rêver le soir auprès de l'onde,
Loin des sourdes clameurs et du fracas du monde;
Où, le cœur dégagé de soucis et de pleurs,
Votre pied vierge encor ne foule que des fleurs!
O Jeanne, croyez-moi, restez chez votre mère;
Demandez au Seigneur, dans une humble prière,
Qu'il vous conserve intacte, et que chaque matin
L'aurore vous retrouve, au milieu du jardin,
Toujours fleur aussi fraiche, aussi belle, aussi pure,
Quoique pourtant laissée aux mains de la nature.

Paris, mai 1857.

HENRI DUMAS.

DE L'ORME TORTILLARD.

L'Orme tortillard (*Ulmus modiolina*) est à peu près inconnu dans les contrées de l'est et du nord-est. Ce bel arbre a cependant des avantages qui devraient lui faire donner la préférence sur bien d'autres, et la Brie qui en est couverte a su apprécier ses excellentes qualités. Aucun bois n'est plus utile à l'art du charronnage ; c'est le seul qui puisse être employé en moyeux de charrette sans avoir besoin d'être ferré ni fretté. L'adhérence de ses fibres élastiques et tourmentées est telle, qu'il est à peu près impossible de le fendre, et nous avons vu des propriétaires trouver plus d'avantage à le faire scier en long, quoique ce fût pour le chauffage. Employé à ce dernier usage, l'Orme tortillard donne le feu le plus économique et le plus agréable, sans produire beaucoup de flamme et sans noircir, comme fait le chêne ; il dégage une quantité proportionnelle de calorique considérable, et se réduit en une masse compacte de braise qui se conserve pendant plus de vingt-quatre heures à l'état d'incandescence. Ses cendres s'agglomèrent en morceaux assez solides qui dénotent la présence d'une grande abondance de potasse. Aussi les bonnes ménagères de la Brie leur donnent la préférence pour les lessives.

Aucun bois n'est aussi propre aux aubes de moulin, car il est élastique et incorruptible dans l'eau.

Après avoir parlé des qualités de l'Orme tortillard, nous devons indiquer la meilleure méthode pour obtenir de beaux sujets. Il n'est pas sûr de s'en rapporter à des semis : la semence peut donner des résultats douteux. Il vaut mieux faire ses pépinières de boutures, ou de ce jeune plant qui croît en abondance autour des places où les gros arbres ont été arrachés. Rien n'est plus facile que de se procurer de bon plant en Brie. Dans une terre légère et substantielle, le tortillard croît avec une rapidité surprenante : nous en avons vu qui, entre 20 et 25 ans, avaient 30 à 40 centimètres de diamètre. Pour arriver au meilleur résultat possible, il faut ne pas songer à tirer parti du fagotage : l'arbre en souffrirait, et la terre aussi. Voici la méthode de M. de Boissy, pair de France, propriétaire d'immenses et magnifiques avenues. Il laisse une houppe large et touffue à ses arbres ; mais jusqu'à la naissance de la houppe, il coupe deux fois par an toutes les jeunes branches qui poussent sur le tronc, jusqu'à ce qu'il ait élevé cette houppe à 25 pieds du sol environ. Lorsque l'arbre ainsi conduit a atteint 8 à 10 ans, il n'est plus nécessaire d'émonder les jeunes branches qu'une fois dans l'année. Il résulte de cette direction que la colonne de l'arbre s'élève droite, saine et vigoureuse, que l'arbre profite de toute sa sève, et de plus, la circulation de l'air n'étant point interrompue, les récoltes qui l'entourent souffrent peu de son voisinage. Les belles plantations auxquelles cette méthode est appliquée, et qui couvrent à présent la Brie, font l'admiration des agronomes ; les beaux produits qu'elles offrent à ceux qui les ont plantées, ne peuvent que s'accroître chaque jour avec la diminution de nos forêts.

Il est à désirer que l'Orme tortillard soit bientôt naturalisé dans nos contrées, c'est une richesse qui leur manque encore, et nous prédisons honneur et profit tout à la fois à celui qui l'y introduira.

A. LUCY.

CHRONIQUE.

On vient de découvrir à Dresde cinq homélies inédites de saint Chrysostôme. Les personnes qui les ont parcourues assurent qu'elles égalent, tant sous le rapport du fond que sous celui de la forme, les meilleurs ouvrages que l'on connait de ce grand orateur.

— Il est plus que jamais question de faire cesser l'encombrement de l'Hôtel-de-Ville, et de rendre ce palais de la cité à sa vraie destination, en ouvrant un sanctuaire aux lettres ainsi qu'aux beaux-arts. Plusieurs projets sont mis en avant. Les uns voudraient l'exhaussement du Marché-Couvert, les autres un monument spécial sur le Jardin d'Amour; mais l'idée qui prend faveur consiste à placer les écoles dans le bâtiment dit *Charité-des-Bouillons*, derrière la place Sainte-Croix, et de consacrer à un musée ainsi qu'à l'école des beaux-arts l'ancienne église et le cloître des dames Prêcheresses. Cette dernière mesure nous semble mauvaise, et les considérations pécuniaires dont on l'appuie ne présentent peut-être pas assez d'avantages pour qu'on s'y arrête. La Charité-des-Bouillons est une maison qui date d'environ trois siècles ; l'église des Prêcheresses en a six, et depuis fort long-temps on n'y fait aucune réparation. Voilà donc deux masures qu'il s'agit de modifier, de torturer, de badigeonner à grands frais pour les rendre propres à leur destination ; voilà deux établissements séparés l'un de l'autre, tandis qu'il serait si convenable de les réunir, et l'un d'eux se trouve maintenant à l'une des extrémités de la ville. Beaucoup d'inconvénients

de détail vont surgir, beaucoup de dépenses imprévues se manifesteront ; les devis, comme tous les devis du monde, seront menteurs, et l'on aura grevé le trésor de la cité par des demi-mesures qui ne nous donneront ni embellissement ni commodité. Le remaniement de la salle de spectacle est un fatal exemple du danger des emplâtrages. Mieux vaut attendre et faire bien que de se hâter et faire mal. La ville couvrira aisément une dépense supplémentaire de vingt-cinq à trente mille francs ; elle ne se débarrassera qu'avec difficulté de monuments qui lui auront coûté fort cher, pour ne remplir qu'une demi-destination.

— Le conseil municipal de Metz a signalé sa dernière session par plusieurs votes qui prouvent sa sollicitude pour l'histoire et les beaux-arts. Indépendamment d'une médaille accordée à M. Schoppin pour son tableau remarquable de la bataille de Hohenlinden, et d'une autre médaille à notre compatriote Fratin, pour les chiens en bronze qu'il a donnés à la ville, le conseil vient d'allouer 2000 francs à la transcription ainsi qu'à la publication des *Chroniques messines*. Ces chroniques vont enfin paraître, grâce aux travaux consciencieux de M. Huguenin aîné et au zèle de M. Lamort, imprimeur. Elles comprennent le texte original de Jean Aubrion, de Praillon, de Philippe de Vigneulles, de dom Floret, etc. ....., auteurs inédits, pleins d'originalité, qu'on ne connaissait que par extraits.

Le conseil ne s'est pas arrêté à ces encouragements. L'académie lui ayant fait connaître combien il serait important pour l'histoire du pays de posséder les monuments gallo-romains qui se trouvent à Burgesch, entre les mains de M. de Villers, il a été décidé qu'une somme de 800 fr. serait consacrée à cet achat. Ainsi, dans peu, grâce aux soins éclairés de l'académie et de nos administrateurs, grâce au patriotisme de plusieurs particuliers, la ville de Metz possédera une galerie historique et monumentale des plus curieuses.

— Un médecin de notre ville, M. Dessaigne, a découvert récemment le moyen d'isoler tous les principes colorants de la garance, et de former ainsi une suite de couleurs qui remplaceront avec avantage la plupart de celles employées dans les arts. C'est une découverte des plus importantes qu'il importe de signaler, et qui a déjà produit d'heureux résultats.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Pages

FIN DE LA TABLE.

